

Martin BLAIS (1924 -)

professeur retraité, département de philosophie, Université Laval

(2006)

Le risque d'être soi-même
Mémoires

Troisième mouture

Novembre 2006

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

DU MÊME AUTEUR

Philosophie du pouvoir, Montréal, Éditions du Jour, 1970, 157 pages.

Participation et contestation ; l'homme face au pouvoir, Montréal, Beauchemin, 1972, 136 pages.

L'échelle des valeurs humaines (1re édition), Montréal, Beauchemin, 1974, 200 pages.

Réinventer la morale, Montréal, Fides, 1977, 159 pages.

L'échelle des valeurs humaines (2e édition), Montréal, Fides, 1980, 216 pages.

L'anatomie d'une société saine (les valeurs sociales), Montréal, Fides, 1983, 248 pages.

Une morale de la responsabilité, Montréal, Fides, 1984, 248 pages.

L'autre Thomas d'Aquin, Montréal, Boréal, 1990, 316 pages.

L'œil de Caïn. Essai sur la justice, Montréal, Fides, 1994, 288 pages.

Sacré Moyen Âge ! Montréal, Fides, 1997, 225 pages.

Le chien de Socrate, Chicoutimi, Éditions JCL, 2000, 254 pages.

Sacré Moyen Âge ! (2^e édition) Montréal, « Bibliothèque québécoise », 2002, 255 pages.

Thèses rédigées

Le constitutif formel du suppôt chez Thomas d'Aquin et ses commentateurs, Université Laval, Licence en philosophie, 1954.

La colère. Parallèle entre les notions de colère chez Sénèque et chez saint Thomas d'Aquin, Université Laval, Doctorat en philosophie, 1964.

La contemplation de la vérité, fin de l'individu et de la société, Université de Montréal, Institut d'études médiévales, Licence en études médiévales, 1964.

Le chef selon saint Thomas d'Aquin, Université de Montréal, Institut d'études médiévales, Doctorat en sciences médiévales, 1967.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Martin Blais (1924 -)

Le risque d'être soi-même. Mémoires

Québec : 3^e mouture, 7 novembre 2006. Diffusion exclusive dans Les Classiques des sciences sociales.

M Martin Blais, professeur de philosophie, retraité de l'enseignement de l'Université Laval, nous a accordé le 22 septembre 2004 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses oeuvres.



Courriel : martin-blais@sympatico.ca

Polices de caractères utilisées :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition numérique revue et corrigée par M. Roland Bourdeau le **11 décembre 2006** à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



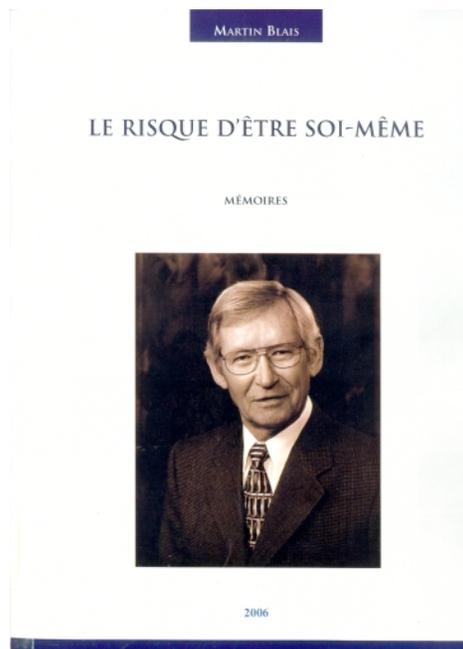
ISBN 2-9807858-0-6

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, 2003

Martin Blais

Le risque d'être soi-même
Mémoires



Québec, Troisième mouture, 7 novembre 2006, 463 pp. Édition à compte d'auteur.

Table des matières

Remerciements

Ami lecteur

Chapitre 1.	<u>Un gars des concessions</u>
Chapitre 2.	<u>Petit frère de Marie</u>
Chapitre 3.	<u>Un enseignant studieux !</u>
Chapitre 4.	<u>Directeur à Baie-Saint-Paul</u>
Chapitre 5.	<u>Directeur à Saint-Joseph-de-Beauce</u>
Chapitre 6.	<u>Secrétaire aux Insolences</u>
Chapitre 7.	<u>Directeur, supérieur et professeur à Alma</u>
Chapitre 8.	<u>L'exil</u>
Chapitre 9.	<u>Au second noviciat</u>
Chapitre 10.	<u>En attente à Rome</u>
Chapitre 11.	<u>L'attente se poursuit à Lyon</u>
Chapitre 12.	<u>L'attente se termine à Paris</u>
Chapitre 13.	<u>Aux États-Unis</u>
Chapitre 14.	<u>Le retour au pays</u>
Chapitre 15.	<u>Professeur à l'Université Laval</u>
Chapitre 16.	<u>Les aléas du métier d'écrivain</u>
Chapitre 17.	<u>Mon bilan oratoire</u>
Chapitre 18.	<u>Divers écrits</u>
Chapitre 19.	<u>Ma méthode de travail</u>
Chapitre 20.	<u>La retraite</u>
Chapitre 21.	<u>De la famille à la famille.</u>
Appendice.	<u>Autopsie d'une amitié</u>

Adieu, lecteur

Aux quatre personnes qui m'ont aidé
à prendre les virages les plus importants ma vie
(ordre chronologique) :

- Rosario Poirier
- Armand Laflamme, fms
- Monique Mailloux
- Charles De Koninck

Remerciements

[Retour à la table des matières](#)

Le choix des lecteurs d'un manuscrit dépend de l'objet du texte : le théologien soumet son manuscrit à un théologien ; le philosophe, à un philosophe ; l'historien, à un historien. Mais, quand un homme raconte sa vie, la situation est différente : il n'existe pas de spécialiste ; il est d'ordinaire seul à savoir s'il dit tout ou cache des choses, s'il exagère ou s'en tient à la vérité, s'il évoque les bons motifs ou en invente après coup. Dieu seul sonde les reins et les cœurs.

Un lecteur qu'on a choisi trouve qu'on s'appesantit trop sur tel événement, qu'on en effleure seulement un autre qui lui semble plus important ; un autre lecteur n'aime pas toujours le ton – sacré ton ! ; un autre suggère des thèmes qu'on n'a pas abordés. C'est inévitable : tel on est, tel apparaît le manuscrit. Enfin, si je dis à mes amis lecteurs que mes mémoires sont *ad usum amicorum* – à l'usage des amis – et non destinés au grand public, ils peuvent insister pour que le texte soit publié ; qu'il constitue une page de l'histoire du Québec ou du moins une note en bas de page...

Quand on raconte sa vie, c'est à sa conjointe – ou à son conjoint – qu'on soumet d'abord son texte. Qu'un célibataire étale sa vie comme il l'entend, c'est son choix et sa responsabilité ; quand on est marié, c'est aussi l'affaire du conjoint. C'est pourquoi Monique, ma femme,

qui me connaît depuis 1956 et qui a passé les quarante et une dernières années avec moi, a été ma première et principale lectrice. Les autres ont été des lecteurs signalés lors de publications antérieures.

Qu'est-ce que j'attendais d'eux ? Avant tout qu'ils me disent, tout simplement, que mon récit est intéressant ou bien qu'il vaut mieux le ranger dans un tiroir. Une telle franchise est l'apanage de l'amitié. « Pourquoi extérioriser ses idées ? se demande Paul Valéry. Elles sont si belles dans le fond d'un tiroir ou dans une tête... » J'ai opté pour la tête de quelques amis en plus de la mienne ; j'ai exclu les rayons des librairies et les bibliothèques.

Voici, par ordre alphabétique, le nom de ces lecteurs amis : Arthur Bourdeau, philosophe et théologien ; Roland Bourdeau, – qui a échevallé mon texte avec sa compétence et son œil de lynx ; hélas ! j'avais modifié bien des passages par la suite sans les lui soumettre, d'où les fautes et les coquilles de la première édition – ; Marc Gagné – personne ne s'étonnera que les changements de ton n'aient pas échappé à ce grand compositeur ! – ; Simon Larocque, – qui a fort amicalement multiplié les suggestions – ; Nestor Turcotte, – qui m'a insufflé un peu de son enthousiasme. Ils constateront sans doute que leurs suggestions n'ont pas toutes été retenues. Ce sont les risques du métier de lecteur de manuscrits.

Ami lecteur

[Retour à la table des matières](#)

Tout le monde raconte sa vie ; parfois, c'est assommant, mais ce n'est pas obligatoire qu'il en soit ainsi. Le récit d'une vie peut être intéressant par la manière de raconter ; il peut l'être par les événements vécus. Les personnes âgées ne font que ça, raconter leur vie : « La vieillesse est encline au bavardage », note Cicéron. Et elles insistent sur les plus sombres épisodes ; car, si vous voulez émouvoir, racontez des malheurs. Les auteurs de téléromans connaissent bien ce trait de la nature humaine, et ils l'exploitent à l'excès pour émouvoir les téléspectateurs. C'est pourquoi on dit, avec raison, que les gens heureux n'ont pas d'histoire... à raconter. Les gens aiment tellement raconter leur vie que le problème, quand vous causez avec une personne, c'est de trouver un moment pendant la conversation pour parler un peu de la vôtre. La plupart des gens cherchent des oreilles ; l'organe qu'ils détestent le plus, c'est la langue... des autres.

Tout le monde raconte sa vie, c'est un fait. Ceux qui aiment écrire le font avec leur plume ; les autres, avec leur langue. On la raconte d'ordinaire quand on a du passé d'accumulé ou qu'on a vécu, même jeune, des événements hors du commun : on s'est arraché à la drogue, on a attenté à sa vie, on a acquis une renommée mondiale. Il est quand même normal qu'à vingt, vingt-cinq ou trente ans, on parle davantage de ses projets d'avenir que de son passé.

Virage (novembre-décembre 2001), le magazine des aînés, nous apprenait que de plus en plus d'aînés écrivent l'histoire de leur vie pour la laisser en héritage à leurs enfants et à leurs petits-enfants. L'histoire la plus importante au monde, disait-on, c'est celle que cha-

cun a vécue. La raconter a, pour certains, une valeur thérapeutique : pour les personnes en perte d'autonomie, par exemple, c'est valorisant de se rappeler qu'elles ont jadis été capables de réaliser des choses importantes avec leurs dix doigts ; qu'elles se sont jadis déplacées sans *marchette* ni fauteuil roulant.

Deux raisons particulières me poussent à raconter ma vie. D'abord, comme enseignant, j'ai vécu quelque chose de singulier : 43 années d'enseignement – rien de singulier là, pensez-vous – ; la singularité, c'est d'avoir enseigné à tous les niveaux, soit de la première année du primaire jusqu'au doctorat, à la Faculté de philosophie de l'Université Laval, en passant par l'école normale, le cours commercial (sténographie et comptabilité), le cours classique et la direction d'écoles. Un éventail aussi large de niveaux d'enseignement et de matières enseignées, c'est sûrement une expérience singulière au Québec, quant à l'étendue du registre : une personne qui aurait enseigné uniquement en 1^{re} année en saurait davantage que moi sur la 1^{re} année. Le cynique Pascal dirait qu'elle sait « tout de rien ».

Deuxième raison. Frère mariste, j'ai été condamné à trois années d'exil par un organisme du Vatican qui arborait le nom prétentieux de « Sacrée » Congrégation des Religieux. Je la voyais mieux avec un *s* minuscule. Bien peu de Québécois ont vécu une telle expérience. Des amis et des connaissances m'ont souvent demandé de leur raconter ce qui avait pu m'attirer une telle sanction. Forcément, je résumais. Dans le récit qui suit, ils auront l'aventure au complet ; ils en connaîtront les tenants et les aboutissants.

Je raconte par écrit parce que j'aime écrire : assis devant mon ordinateur, je suis heureux comme un sculpteur ou un artiste peintre dans son atelier. Je le fais par écrit, en second lieu, parce que les paroles s'envolent alors que les écrits restent : *Verba volant, scripta manent*. Ce proverbe latin est une mise en garde à ceux qui auraient avantage à ne pas laisser de preuves matérielles de leurs activités ; moi, je veux en laisser.

Dans la mesure du possible, je suivrai l'ordre chronologique des événements qui se sont déroulés depuis le jour de ma naissance. Je n'ai jamais chanté le *Te Deum* en souvenir du 25 août 1924, jour où

l'on me fit chrétien, enfant de Dieu et de l'Église, et héritier du ciel ; mais, par contre, je ne l'ai jamais maudit comme le malheureux Job : « Alors Job ouvrit la bouche et maudit le jour de sa naissance » (Job, 3, début). Si ma mère avait eu moins de dix enfants, je n'aurais rien à raconter ni rien à regretter. J'ai dit *je*, mais, à bien y penser, il n'y aurait pas de *je*.

Malgré l'ordre chronologique habituel dans ce récit, quand deux événements se sont produits en même temps, ils n'apparaîtront pas sur deux colonnes parallèles. Dans son testament romancé, Jean Guilton a décrit le jour de ses funérailles ; je laisse à mes survivants le soin de décrire les miennes, car mes mémoires ne fleurent pas le roman, même si la réalité, peut-être, y dépasse parfois la fiction. Cependant, je demande qu'à mes funérailles personne ne s'avance pour faire mon éloge ; car, à ce moment-là, Dieu m'aura sondé les reins et le cœur, et il est possible que son verdict diffère de celui d'un charitable admirateur.

Pour qui j'écris ? D'abord pour moi : c'est la première fois que je repasse ainsi ma vie ; non pas en vue d'une confession générale, mais par curiosité. J'écris ensuite pour mes descendants – fils et petits-enfants. J'écris enfin pour quelques amis ; c'est un texte *ad usum amicorum*, je le répète. Si j'avais visé le public en général, je n'aurais pas attendu quarante ans pour dévoiler certaines choses. En disant quarante ans, je remonte à 1961 : 1961-2001 (2001, c'est l'année où le gros du travail a été fait). Alexandre Dumas a écrit *Vingt ans après* ; moi, j'aurais pu titrer *Quarante ans après* ou *Quadragesimo anno*, mais ce dernier titre a déjà été utilisé.

Allons-y. D'abord, ma paroisse natale.

Chapitre 1

Un gars des concessions

[Retour à la table des matières](#)

Je suis né à Saint-Michel-de-Bellechasse, l'une des plus belles paroisses du Québec. *L'actualité* du 1^{er} mai 1997 n'a fait que confirmer mon opinion. Il importe d'ajouter « de Bellechasse », car une quinzaine de paroisses, seulement au Québec, se sont blotties sous les grandes ailes de l'archange saint Michel, qui a précipité en enfer le chef des anges révoltés. Une statue, dressée en face de l'église, nous le montre enfonçant sa lance dans la gueule du maudit, toute rouge des lueurs de l'enfer entrouvert pour l'accueillir.

Saint-Michel est l'une des plus anciennes paroisses du Québec : elle célébrait son troisième centenaire en 1978. Selon l'historien Marcel Trudel, la Nouvelle-France ne comptait, jusqu'en 1678, qu'une seule paroisse, Notre-Dame-de-Québec. Cette année-là, M^{gr} de Laval érige, entre autres, une immense paroisse, englobant plusieurs seigneuries, dont celle de La Durantaye, qui comprenait Saint-Michel et Saint-Vallier. Un prêtre desservant assumait la responsabilité de cette paroisse, déployée jusqu'à Rivière-du-Loup. Ce n'est pas à cette époque que les paroissiens contractèrent l'habitude de la messe dominicale. Au passage du desservant – à l'improviste, car il ne pouvait pas annoncer son arrivée par téléphone –, on élevait un autel dans une cuisine, et le prêtre célébrait la messe après avoir entendu les fidèles en confession.

Les paroisses vont ensuite se multiplier. En 1692, l'évêque de Québec procède à l'érection de la paroisse de Beaumont, en amont de Saint-Michel. En 1713, la paroisse de Saint-Michel, déjà divisée naturellement par la rivière Boyer, le sera canoniquement par l'érection de la paroisse de Saint-Vallier. En 1749, c'est la paroisse de Saint-Charles qui voit le jour. En 1839, Saint-Raphaël devient une mission et une desserte ; la paroisse est érigée en 1851. Enfin, en 1910, c'est l'érection de la paroisse de Saint-Gabriel de La Durantaye. Le 4^e Rang de Saint-Michel – le chemin d'Azur – passe à La Durantaye, de même que la partie ouest du 5^e. Ce sont là les paroisses voisines de Saint-Michel. Muni de ces renseignements, le lecteur risque moins de s'écarter.

Une paroisse rebelle

Dans le livre écrit à l'occasion du troisième centenaire, Guy Laviolette souligne l'attachement particulier à la France des habitants de Saint-Michel. Quand le chevalier de Lévis, retranché à Montréal, se prépare à venger l'échec de 1759, les gens qu'il délègue pour chercher du secours sur la côte sud du Saint-Laurent reçoivent un accueil enthousiaste à Saint-Michel. Pour les habitants de la place, se soumettre à l'Angleterre, c'est accepter l'esclavage. Le mot est fort, mais c'est le leur. Aussi brûlent-ils de marcher au combat contre l'Anglais.

Furieux, le général Murray se livre à des représailles dignes des Huns et des Vandales. Pour frapper de terreur les habitants de Saint-Michel, il pend un citoyen du village devant sa propre maison : un dénommé Nadeau, capitaine de milice, que le général anglais soupçonnait de soulever ses concitoyens contre l'Angleterre et de les inciter à rejoindre l'armée française. Plusieurs habitants affolés fuient en arrière, dans les *concessions* ; certains y mourront et y seront ensevelis. (Un capitaine de milice, c'est un officier qui commande non pas des soldats réguliers, des soldats de métier, mais des paysans improvisés soldats à l'occasion d'une bataille ou d'une guerre ; la paix revenue, les survivants retournaient à leurs occupations.)

D'autres incidents se produiront en 1775, quand la menace américaine pèsera sur la Nouvelle-France. Devant l'insuffisance des troupes régulières, le gouverneur Carleton demande à l'évêque de Québec, M^{gr} Jean-Olivier Briand, de presser les habitants à s'enrôler. Briand veut le faire par une simple lettre, mais c'est insuffisant aux yeux de Carleton, qui exige une intervention plus contraignante, un mandement. *Mandement* vient du latin *mandare*, dont l'un des sens est ordonner. On verra que tel est bien le ton de l'écrit de Briand, dont Jacques Lacoursière cite un extrait dans son *Histoire populaire du Québec*. J'assume le contenu des crochets.

Après avoir rappelé les bontés récentes de Sa Majesté envers les Canadiens, Briand enchaîne, dans son mandement du 22 mai 1775 :

Mais des motifs encore plus pressants doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos serments, votre religion vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre roi [il s'agit du roi d'Angleterre]. Fermez donc, chers Canadiens, les oreilles et n'écoutez pas les séditeux qui cherchent à vous rendre malheureux et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avaient gravés. Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un gouvernement bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur (*op. cit.*, tome I, p. 404).

« Portez-vous avec joie », cela voulait dire enrôlez-vous avec joie dans la milice du gouverneur anglais Carleton. Ni les Canadiens ni les Sauvages ne manifestent d'empressement. Aussi M^{gr} Briand suggère-t-il à ses prêtres d'inviter, de temps à autre, un prédicateur de renom pour célébrer la douceur et les avantages réels de cette bienheureuse paix dont jouit la Nouvelle-France depuis 1760. À Saint-Michel, le curé Antoine Lagroix invite un jésuite, le père Lefranc, à venir réchauffer le cœur de ses ouailles.

Le dimanche 1^{er} octobre 1775, le jésuite rappelle aux fidèles l'obéissance qu'ils doivent au pouvoir temporel, les avantages de la domination anglaise, la nécessité de repousser les Bostonnais s'ils veulent conserver de si grands avantages. Un auditeur exaspéré par ces propos rompt le silence du lieu saint : « C'est assez longtemps prêcher pour les Anglais ! » Ce cri du cœur d'un ardent patriote pro-

duisit l'effet d'une bombe. On ne connaît ni la réaction du père Le-franc, ni celle du curé, ni celle des autres fidèles entassés dans l'église ; mais, si l'on mesure les conséquences de cet incident, quelques coparoissiens du courageux habitant ont dû le féliciter, sur le perron de l'église, d'avoir crié tout haut les mots qui leur brûlaient les lèvres.

M^{gr} Briand écrit au curé de Saint-Michel une longue lettre remplie des pires menaces, y compris, bien entendu, la menace obligée de l'enfer éternel. En voici l'essentiel. L'habitant incriminé a commis « l'insolence de parler dans la maison de Dieu » [comme si c'était la première fois dans l'histoire de l'Église]. « Il n'a pas seulement manqué en cela à son Roi, à son serment et à la subordination, mais encore au respect dû au temple du Seigneur, où nul laïc ne doit parler. » Puis Briand renchérit : « Il [l'habitant insolent] a, en outre, manifesté un esprit de schisme et d'hérésie [oh là là !] contre l'ordre ecclésiastique et le divin ministère que Notre-Seigneur a établi. Il faut que vos peuples soient bien peu intelligents s'ils ne comprennent pas qu'ils sont dans le cas de l'apostasie et de l'hérésie. »

Puis, M^{gr} Briand engage l'action : « Je vous ordonne, Monsieur [le curé], de me marquer au plus tôt quel est l'habitant qui a parlé avec tant d'impertinence, d'impiété et d'irrégion, afin que nous prenions le parti qu'il conviendra à la gloire de Dieu et de notre sainte religion, dont nous sommes résolu de soutenir les droits, au risque même de notre vie, qu'il nous serait bien glorieux de sacrifier dans pareille occasion. [Qui est assez naïf pour croire qu'il serait allé jusque-là ?] Au reste, si vous ne pouvez pas le découvrir, nous sommes résolu de jeter l'interdit sur vos paroisses [Saint-Michel et Beaumont] et sur les voisines jusqu'à ce que cette affaire soit finie. Vous lirez notre lettre au prône dans les deux paroisses que vous desservez, et je vous prie d'en envoyer une copie à Saint-Vallier et à Saint-Charles afin qu'elle y soit aussi lue. » (L'interdit est une sentence ecclésiastique défendant de célébrer les offices religieux et l'administration de certains sacrements.)

Après avoir parlé de l'impertinent qui a interpellé le prédicateur, M^{gr} Briand renoue avec le pluriel, qu'il a utilisé plus tôt en parlant de « vos peuples ». Selon ce que rapporte Jacques Lacoursière, il avait une bien petite idée de ces peuples. « Je n'ai en vue que leur bonheur

éternel et voilà le fruit que j'en retire. Mais qu'ils se souviennent qu'il faut mourir, qu'il y a un jugement après, et que mes paroles qui ne leur ont point donné la vie leur donneront par un contraste terrible la mort éternelle. J'en gémis, j'en pleure, mais mes gémissements, mes pleurs ne me rendent pas malheureux : au contraire, c'est le fonds de mes espérances. [Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés !] Une criminelle indifférence sur leur détestable conduite assurerait ma condamnation et présagerait ma perte éternelle » (Laviolette, p. 32). Quand un évêque charriait, en ce temps-là, c'est ainsi qu'il divaguait.

La plupart des habitants se soumettent aux directives de M^{gr} Briand, sauf cinq : Jean-Baptiste Racine, Laurent Racine, son fils, Marguerite Racine, cousine de Laurent, Félicité Doré et Pierre Cadrain. Les cinq se retirent au 4^e Rang de la seigneurie de La Durantaye, jurant de ne jamais accepter le nouveau régime et de rester Français jusqu'à la mort, même si la France semble avoir renié ses fils de Nouvelle-France. Les révoltés en avaient gros sur le cœur. L'un des cinq avait vu tous ses biens détruits par les Anglais ; un autre avait vu, de ses propres yeux, l'un de ses proches abattu par un Anglais sur le pont de la rivière Boyer.

Les cinq rebelles furent inhumés au 4^e Rang de Saint-Michel, à six mètres du chemin Royal, sur la terre de Cadrain. Dans ses *Anciens Canadiens*, Philippe-Aubert de Gaspé rapporte que l'un d'eux, sur le point de mourir, refusa le secours du prêtre par ces mots : « Va-t'en, tes mains sentent l'Anglais ! » On trouva le dernier des cinq, un vieillard chassé et repoussé de partout, gelé sur le bord d'un fossé, tenant dans sa main un vieux mousquet français tout rouillé. Dans sa *Légende d'un peuple*, Louis Fréchette consacre à ce vieux rebelle un poème intitulé *Les excommuniés de Saint-Michel* :

Il s'enfonçait tout seul dans les ombres du soir [...]
 Un jour, on l'y trouva raide et gelé. Sa main
 Avait laissé tomber sur le bord du chemin
 Un vieux fusil rouillé, son arme de naguère,
 Son ami des grands jours, son compagnon de guerre...
 Son dernier camarade, son suprême espoir.
 On creusa de nouveau dans le sol dur et noir,

Et l'on mit à côté, en la fosse nouvelle,
Le vieux mousquet français avec le vieux rebelle.

Pour les gens de l'époque, conditionnés par une prédication axée sur le péché et la peur de l'enfer, il n'existait aucun doute quant au sort éternel des cinq révoltés : tous damnés, damnés pour l'éternité : « Toujours, jamais ! » tic-tac de l'horloge de Satan. On faisait le signe de la croix en passant vis-à-vis de l'endroit où les cadavres étaient inhumés. Évidemment, on y voyait des fantômes. Les plus imaginatifs avaient vu les cadavres sortir de leur cercueil et errer dans les environs. Pendant près d'un siècle, les Pouliot, propriétaires du terrain dit des excommuniés ou des révoltés, n'osèrent pas labourer ce sol maudit.

Ils finirent par en avoir marre, et, en 1880, ils demandèrent au curé Jean-Baptiste Napoléon Laliberté de Saint-Michel de faire exhumer les ossements et de les enterrer où bon lui semblerait. Le curé acquiesça à la demande des Pouliot, et l'archevêque de Québec souscrivit à celle du curé. Stupéfaction des fossoyeurs : les cinq cercueils sont presque intacts... S'il s'était agi de missionnaires scalpés, les spectateurs seraient tombés à genoux en criant au miracle ; mais, c'étaient des excommuniés : le phénomène ne pouvait donc pas revêtir de caractère miraculeux. Il fallait trouver une autre explication. Quelqu'un imagina l'humidité. D'ordinaire, elle fait pourrir le bois ; mais, dans ce cas-ci, elle l'avait conservé. Et la cause des rebelles ne sera pas introduite à Rome. Réunis dans un même cercueil, les ossements furent enterrés dans le cimetière des enfants morts sans baptême. À l'époque, ces enfants-là allaient aux limbes. Pour des damnés, c'était un voisinage honorable.

Mes parents

Le sang des rebelles de Saint-Michel coule-t-il encore dans les veines de leurs descendants ? Dans les miennes ? Sautons un siècle, seulement un siècle, et faisons connaissance avec mes parents. Mon père, Louis Blais, est né à Saint-Évariste-de-Beauce en 1884 – un an avant la pendaison de Louis Riel. Sa mère n'ayant pas du tout, mais pas du tout la vocation de fermière, le couple François-Désiré Blais et Marie-Alvine Lamontagne se retrouve bientôt à Saint-Michel-de-Belle-

chasse, où il s'est marié en 1879. Mon grand-père exerce le métier de *postillon* entre Saint-Michel et la gare de La Durantaye. Il conduit aussi des malades à l'Hôtel-Dieu de Québec ; en hiver, c'est dans le confort de son *borleau*, muni d'un petit poêle à bois. Pour s'y rendre, il s'aventure sur le pont de glace.

Comme plusieurs jeunes de Saint-Michel, mon père eut la chance de faire son cours classique. Après sa rhétorique au Séminaire de Québec, sa mère le prie de renouveler sa promesse de devenir prêtre. Franc comme il l'a toujours été, il répond : « Non, je veux faire un avocat. » La déception de la mère est incommensurable et la riposte, cinglante : « Un avocat, c'est du bois d'enfer. Je ne dépenserai plus un sou pour te faire instruire. » Les bourses d'études n'existant pas à l'époque, le petit Louis – mon père était le plus petit des trois mâles de la famille, une sorte de Louis le Bref – se retrouve sans le sou et il prend la route de Montréal.

À l'emploi du Canadien national pendant quelques années, il perfectionne l'anglais appris au Séminaire de Québec et devient, comme on dit, parfaitement bilingue. Le 29 juin 1908, il se marie à Montréal – à Pointe-Saint-Charles, précisément – avec Ernestine Morin, du 5^e Rang Ouest, qui faisait alors partie de la paroisse Saint-Michel. Il avait connu Ernestine au mariage de son frère Joseph, qui avait épousé Audélia, sœur d'Ernestine. Détentrice d'un diplôme d'enseignement, ma mère travaillait dans une manufacture de Montréal et demeurait chez sa sœur. Les deux premiers enfants du couple naissent à Montréal ; des jumeaux. L'un des deux meurt quelque temps après le voyage que font ses parents pour les faire admirer par la parenté de Bellechasse. Il avait trois mois et demi.

Ma mère a passé son enfance sur la ferme du 5^e Rang de Saint-Michel où était né, en 1803, son grand-oncle Augustin-Norbert Morin, qui a joué un rôle clef dans l'histoire du Bas-Canada. Après l'érection des paroisses de Saint-Raphaël et de La Durantaye, le 5^e Rang Ouest fait partie de La Durantaye. Ma mère parlait avec beaucoup de fierté de son grand-oncle. Puisqu'il avait terminé sa carrière comme juge à la Cour supérieure, son oncle – elle escamotait « grand », comme cela se fait de nos jours encore –, c'était « mon oncle le juge ». Connais-sait-elle bien ses autres titres à notre admiration ? Je n'en sais rien. Je

n'ai en mémoire que la formule « mon oncle le juge ». Si vous voulez tout savoir, ou presque tout, de ce grand homme, lisez la thèse de doctorat présentée à l'Université Laval par Jean-Marc Paradis en 1989 ; 469 pages à double interligne. Voici en bref les principales étapes de cette impressionnante carrière.

Enfant, Augustin-Norbert attire l'attention du curé de Saint-Michel, l'abbé Thomas Maguire, pendant les leçons de catéchisme. En 1815, il entre au Séminaire de Québec. Ses professeurs ne doutent pas qu'un si pieux enfant choisisse le sacerdoce à la fin de ses études classiques, mais Augustin-Norbert opte pour le droit. L'Université Laval n'est pas encore fondée, ni, partant, la Faculté de droit. Pour faire son droit et devenir avocat, on se met à l'école d'un avocat en exercice. Augustin-Norbert choisit de faire son droit à Montréal sous la direction du célèbre Denis-Benjamin Viger. Pour subsister, il enseigne le latin et les mathématiques.

Très engagé dans la défense du français et des Canadiens français, il devient célèbre, en 1825 – il n'a que 22 ans – en rédigeant une brochure de seize pages destinée au juge Edward Bowen qui a décidé de n'accepter en cour que les brefs libellés dans la langue de Sa Majesté britannique. Morin soutient que la langue juridique doit être, de toute évidence, la langue du peuple qu'on juge. Il a été député pendant une quinzaine d'années : Bellechasse (1830-1838) ; Nicolet (1841) ; Saguenay (1842-1844) et de nouveau Bellechasse (1848-1851).

Augustin-Norbert Morin a joué un rôle marquant dans l'affaire bien connue des « 92 Résolutions ». Exaspérés par la situation qui prévaut dans le Bas-Canada, Papineau et quelques-uns de ses partisans dressent l'inventaire de leurs revendications. Le président de la Chambre rédige, au fil de la plume, un texte que les députés Elzéar Bédard et Augustin-Norbert Morin s'efforcent de rendre présentable à la Chambre. Parfaitement bilingue et brillant avocat, Morin est choisi pour aller porter à Denis-Benjamin Viger, représentant du Bas-Canada à Londres, les « 92 Résolutions ». Un comité spécial est formé ; Viger et Morin – le maître et l'étudiant d'hier – seront convoqués devant ce comité pour expliquer et défendre les « 92 Résolutions », remède présumé à la situation explosive du Bas-Canada.

Chef du parti de Papineau à Québec, Morin est emprisonné. Les autorités ne pouvant l'incriminer, on le libère sous caution, treize jours plus tard. En octobre 1838, Morin est soupçonné d'avoir caché un évadé de la citadelle de Québec. Même si la perquisition policière ne donne aucun résultat, un mandat d'arrestation est émis contre lui. Craignant qu'un nouveau séjour dans une cellule humide de la prison n'aggrave les rhumatismes dont il souffre, Morin se cache dans les bois de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. C'est un comportement peu conforme à son tempérament de batailleur. Le 28 octobre 1839, il sort de sa cachette et vient se livrer à Québec. Après quelques jours passés en prison, on le libère sous caution, le privant du même coup de l'occasion de se défendre.

En 1843, Morin cause toute une surprise à ses amis : âgé de 40 ans, il se marie. Son épouse, Albine-Adèle Raymond est une fille de Saint-Hyacinthe, de quinze ans plus jeune que lui. Le mariage a lieu en la chapelle Saint-Louis de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Québec. Morin n'invite à la cérémonie aucun de ses illustres collègues. Louis Hippolyte Lafontaine en est offusqué et, dans une lettre à Jacques Viger, il nous apprend que Morin avait pourtant invité une « légion de cousins et de cousines ». Fille de marchand, Albine-Adèle sait compter, et M^e Morin ne connaîtra plus de problèmes financiers. Souvent, en plus d'effacer les dettes des clients qui venaient pleurnicher sur son épaule, il leur faisait un don.

À deux reprises, il a joué le rôle de premier ministre conjoint. À l'époque, quand un gouvernement démissionnait, le gouverneur du Canada demandait au ministre ayant le plus grand nombre d'années de service de former un nouveau ministère. Celui qui était choisi s'adjoignait un colistier dans l'autre Canada, le Haut ou le Bas selon le cas. Francis Hincks du Haut-Canada, ayant été le choix de lord Elgin, demande à Augustin-Norbert Morin de devenir son premier ministre conjoint. Morin a occupé le poste de 1851 à 1854 avec Hincks, puis avec MacNab en 1854-1855, année où il quitte la politique pour accéder au poste de juge.

Selon Jean-Marc Paradis, Morin a joué un rôle déterminant lors de la fondation de l'Université Laval en 1852. Il était alors premier ministre du Bas-Canada. À l'inauguration de cette institution, le 21 sep-

tembre 1854, Morin est nommé professeur et doyen de la Faculté de droit. Il en fut donc le premier doyen. Les étudiants étaient honorés, à bon droit, d'avoir un premier ministre comme professeur et comme doyen.

En 1855, le gouverneur général lui offre un poste devenu vacant à la Cour du Banc de la Reine. Morin n'hésite pas un instant : le 27 janvier de la même année, il démissionne de son poste de premier ministre, et c'est ainsi que prend fin sa carrière politique. D'autres changements surviennent dans l'appareil judiciaire, et Morin passe à la Cour supérieure. Il y siégera jusqu'à sa mort en 1865.

On disait de lui qu'il avait des adversaires, mais pas d'ennemis. Pour souligner la remarquable compétence de cet homme, Jean-Marc Paradis écrit : « On succède à Morin ; on ne le remplace pas » (p. 387). Je devrais encore parler de l'écrivain. Morin aimait écrire et il encourageait les jeunes écrivains. Jean-Marc Paradis nous apprend qu'il a écrit des poèmes fort goûtés à l'époque (p. 437). Il a collaboré à plusieurs journaux avant d'en fonder un, *La Minerve*, en 1826 ; il est alors âgé de 23 ans. Les historiens se demandent comment il a pu, avec son ami d'adolescence, Étienne Parent, collaborer au journal *Le Canadien* pendant ses études au Séminaire de Québec.

L'apport de Morin en agriculture a été considérable. Pendant plus d'un quart de siècle, il a possédé et exploité des terres au nord de Montréal : Sainte-Adèle, Val-Morin, *Morin Heights*, etc. Val-Morin, c'est l'abrégé de Val-(Augustin-Norbert)-Morin. *Morin Heights*, ce sont les Hauts de Morin. Ce nom nous rappelle le roman d'Émilie Brontë, *Wuthering Heights* ; traduction française : *Les Hauts de Hurlevent*. Quand il fait l'inventaire de ses biens, en 1851, Morin dénombre plus de 3000 acres de terre ; de vrais laboratoires où il multiplie les expériences, et il publie les résultats obtenus. Par exemple, il expérimentera sur seize espèces de pommes de terre. Sa bibliothèque comptera plus de cinq cents titres d'ouvrages sur l'agriculture seulement. Pour en savoir beaucoup plus de cet homme remarquable, je l'ai dit au début, lisez la thèse de doctorat de Jean-Marc Paradis. Elle se lit comme un roman historique. Si l'on continue de grimper dans l'arbre généalogique de ma mère, on aboutit à Louis Hébert, le premier colon de Nouvelle-France.

Du côté de mon père, l'arbre généalogique ne donne rien d'extraordinaire : en y grimant, on rencontre d'abord un Michel Blais, capitaine de milice, puis un évêque de Rimouski, M^{gr} André Blais ; en le descendant, l'homme le plus important qu'on rencontre, c'est mon père ! Ce Michel Blais, capitaine de milice sous le régime français, co-seigneur et bailli de sa paroisse, mérite qu'on rappelle son souvenir. Né en 1711, probablement à Berthier-sur-Mer, il passe toute sa vie dans la région de Montmagny. Après la conquête de 1760, la milice est abolie, et Michel perd son poste de capitaine. Pour compenser, il obtient la fonction de bailli (officier qui rend la justice) pour sa paroisse. Lors de l'invasion américaine de 1775-1776, Michel Blais est impliqué dans une petite bataille : le 27 mars 1776, 80 soldats américains, appuyés par 150 canadiens, attaquent sa grosse maison de pierre dans laquelle sont retranchés une cinquantaine de fidèles à la couronne britannique. Ployant sous le nombre, ils prennent la fuite. Michel Blais meurt en 1783 alors qu'il surveillait la construction de l'église de sa paroisse. Son nom est gravé sur une pierre angulaire de l'édifice.

Le *Journal des Blais* (Bulletin de l'Association des Blais d'Amérique, vol. 3, n° 2) nous apprend que ce Michel Blais est l'unique Blais qui fait l'objet d'un article dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, où les Blais sont nombreux : Jacques Blais, Marie-Claire Blais, Martin Blais, par exemple.

Douze enfants

Pour des raisons que personne dans la famille ne connaît, mais qui pourraient bien remonter aux *Géorgiques* de Virgile : « Ô trop fortunés, s'ils connaissent leurs biens, les cultivateurs ? » mes parents quittent Montréal, moins de trois ans après leur mariage, pour aller s'établir sur une ferme de Berthier-sur-Mer. Lucienne, deuxième enfant de la famille – si l'on omet le jumeau décédé –, y naît en 1911. L'année suivante, le couple vient s'établir sur la ferme du 3^e Rang Est de Saint-Michel, où naîtront les dix autres enfants. Voici, pour mieux situer la mienne, une brève histoire de chacun.

Ses études primaires à Saint-Michel terminées, Albert entre chez les jésuites, à Québec. Comme il lit fort bien, le père Boisclair, presque aveugle, en fait son lecteur personnel. Mais Albert n'est pas *nature* pour vivre enfermé ; il quitte donc les jésuites pour aller travailler au grand air à différentes fermes : deux fermes de Saint-Michel (celles de Wilfrid Martineau et de Joseph Goupil), puis la ferme expérimentale de Saint-Joachim.

En 1934, quelques braves colonisateurs s'embarquent à La Durantaye pour l'Abitibi. Le clergé, dans l'espoir de détourner les jeunes de la Nouvelle-Angleterre, où ils perdront leur langue, leur religion et leurs saines mœurs dans les *factries*, les incite à regarder plutôt vers le Nord. Les futurs colonisateurs amènent du bétail et de la nourriture : du foin, des tonneaux d'eau et quelques amuse-gueule. Albert fait partie de l'expédition. Le lendemain, on apprend avec stupéfaction que le train a déraillé à Charny. Heureusement, le wagon des animaux ne s'est pas renversé ; les bêtes s'en sont tirées avec une bonne peur et quelques ecchymoses. Les gaillards sortent indemnes de l'accident.

Tant que le gouvernement les paie pour défricher, les gars mènent une vie plutôt agréable dans le camp. Venu le temps de cultiver, c'est la catastrophe : les légumes peuvent geler au beau milieu de juillet. Les colonisateurs déçus reviennent les uns après les autres, laissant à Albert les comptes impayés : il s'était ouvert un magasin général et faisait confiance à tout le monde. Rien d'étonnant pour ceux qui l'ont connu. De plus, il était chauffeur de taxi, et sa femme, maîtresse de poste. Au début des années 1940, le couple quitte l'Abitibi avec les deux plus vieux et vient s'installer à Hébertville-Station. Albert se trouve un emploi à l'Alcan. Âgé de 80 ans, il terminera ses jours chez sa fille à Beaupré.

Mes parents eurent ensuite cinq filles d'affilée. Pour un cultivateur dont le fils aîné a quitté la ferme paternelle, c'est, de prime abord, frustrant ; mais les filles vont lui porter chance. Leur petite école complétée, elles fréquentent le couvent de Saint-Michel, qui décerne un diplôme d'enseignement après trois années d'études. Elles ont alors dix-sept ou dix-huit ans. Lucienne, Thérèse, Marguerite, Berthe et Germaine deviendront institutrices. À un moment donné, les trois

plus âgées dirigeaient les deux écoles du 3^e Rang – Est et Ouest – et celle de l'Anse-de-Saint-Vallier, son prolongement. Elles contribuèrent généreusement à l'honnête aisance de la famille. Cinq garçons n'auraient certes pas fait preuve d'autant de générosité.

Après avoir enseigné pendant une dizaine d'années dans le monde, les quatre filles aînées rentrent au couvent : Lucienne, Marguerite et Berthe chez les sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier ; Thérèse chez les sœurs de Jésus-Marie. Il eût peut-être été préférable que les trois premières entrent dans des communautés différentes pour que le levain de leur talent et de leur ferveur ne soit pas concentré dans la même huche. Peut-être La Bruyère évoquerait-il plutôt le problème des « vertus incompatibles ». Un peu dure d'oreille, peut-être, Germaine n'entend pas l'appel de Dieu et se marie dans l'Abitibi où elle enseigne. Elle est décédée à 70 ans ; la plus jeune des filles à partir ; Thérèse sera la deuxième, à 77 ans. Les quatre autres sont toujours vivantes : Lucienne a eu 92 ans en août 2003 ; preuve que 49 années d'enseignement ne condamnent pas à une mort prématurée. Berthe a eu 88 ans en octobre 2003 ; Marguerite aura 90 ans au printemps.

Et voici qu'arrive un deuxième garçon, l'unique Louis-Philippe, qu'on a toujours appelé Philippe. Les racines grecques de ce prénom signifient « qui aime le cheval ». Philippe faisait honneur à son nom, car il adorait les chevaux. À quatre-vingts ans, il m'avouait son regret d'avoir un jour remplacé par des tracteurs polluants ces aimables bêtes aux résidus biodégradables. Célibataire invétéré, il devait être le sujet principal des conversations de la famille pendant un demi-siècle. Au printemps de sa 5^e année (la 6^e actuelle, car il y avait alors un cours préparatoire devenu la 1^{re} année), Philippe quitte l'école pour aider notre père à la ferme. Il allait avoir douze ans en septembre suivant. Chez les cultivateurs de l'époque, ce n'était pas rare que des garçons abandonnent l'école à la fin du primaire, et même avant. Les filles aussi.

Philippe est décédé au CHSLD de Saint-Michel, le 29 octobre 2002, à l'âge de 84 ans et 42 jours. On l'y avait conduit le 23 octobre, en provenance du Pavillon V. Audet de Saint-Lazare, où il avait passé les quatre années précédentes. Il ne tarissait pas d'éloges envers le personnel de cette résidence et envers sa dynamique directrice,

M^{me} Violette Audet. Les pensionnaires de cette résidence se sentaient aimés, et, en conséquence, on ne leur ménageait pas les soins. Quand il ruminait sa vie, Philippe se voyait aux mancherons de la charrue à cinq ans ! J'imagine que, comme disait une chanson de l'époque, « pour embrasser les filles, il montait sur un banc ». La suite de la chanson ne s'applique pas à lui : il ne montrait pas ses fesses à tous les passants.

Jean-Charles et René arrivent alors que la ferme a assez de quatre bras. Ils iront au collège de Saint-Michel, puis au Collège de Lévis en septembre 1937. Après quelques semaines, Ti-Charles – on ne l'appelait jamais Jean-Charles – revient sans prévenir : il savait que ses parents ne lui feraient pas de scène. Il crevait de faim... La même année, il s'inscrit à l'École technique de Québec pour un cours accéléré de six mois en mécanique et, à l'automne de 1938, il est engagé comme mécanicien par Yves Goulet de Chaudière-Bassin. Il prend de l'expérience, puis il ouvre son propre garage. En 1975, à 54 ans seulement, il mourait d'une crise cardiaque. Ayant moins d'appétit que Charles, René poursuivit ses études et devint ingénieur minier. Fumeur invétéré, il devait décéder d'un cancer du poumon à 70 ans.

Ecce homo !

Le 25 août 1924, c'est moi, enfin, qui vois le jour : Joseph Patrice Martin. À ce moment-là, les Martin étaient rares, et je détestais mon nom. (Je sais qu'il faudrait dire *prénom* ; mais, à l'époque, comme de nos jours, quand on veut savoir le prénom d'un enfant, on lui demande son nom.) On m'appelait Martin la grand'barbe, nom d'un personnage de bandes dessinées, ou Martin Senour, nom d'une marque de peinture. Il y avait un ours également qui portait mon nom. Un jour, un habitant de passage me demande mon nom. Il comprend Bertrand, je ne rectifie pas. Le premier Martin que j'ai rencontré, ce fut au juvénat de Lévis, en septembre 1939 ; un Martin Coulombe, originaire de Lotbinière ; il réduisait de moitié mon fardeau. En 2003, les Martin abondent : mon frère Michel a appelé son fils Martin ; mon ami Nestor Turcotte a son Martin ; un autre ami, Maurice Caron, a aussi le sien. Il y a des Martin partout, partout, partout, comme les pharmacies Uniprix. J'aurais pu changer Martin pour un autre de mes prénoms,

mais je détestais autant Patrice et ne voulais rien savoir de Joseph. Me faire appeler Ti-Jos...

Mon primaire terminé, je suis resté à la maison pendant l'année 1937-1938, parce que je souffrais d'énurésie. On disait délicatement que je mouillais mon lit. C'eût été difficile d'aller en pension au village pour fréquenter le collège. Au printemps et à l'automne, j'aurais pu voyager à bicyclette ; mais, pendant l'hiver, il fallait louer une chambre au village. En septembre 1938, mon urètre n'est pas totalement contrôlé, mais on m'inscrit quand même au collège. Après la petite école, où nous étions plus de cinquante élèves, répartis en sept *divisions*, j'étais dans une classe à seulement trois *divisions* : 6^e, 7^e et 8^e année, dont le directeur du collège était le titulaire. Nous étions deux en 8^e année : François Prévost et moi. Accaparé par les « petits », notre professeur nous laissait travailler seuls. Bleuir vingt pages de cahier par jour, c'était normal. À la fin de l'année, il nous réservait la surprise de nous présenter au certificat de 9^e année, même si nous n'avions fait, en principe, que la 8^e. J'ai conservé précieusement ce vieux certificat de juin 1939 : 104,8 points sur 120, soit une moyenne de 87,3 %.

J'opte pour le juvénat de Lévis

En septembre 1939, il me faut opter pour une autre institution d'enseignement, car il n'est pas question de rester à la ferme : elle est destinée à Philippe, qui s'y échine depuis plusieurs années. D'ailleurs, je n'avais pas la moindre intention de gagner ma vie à cultiver la terre. On me propose tous les collèges des environs : de Trois-Rivières à La Pocatière. Ma réponse est toujours « non ». Un jour, quelqu'un évoque le juvénat des frères maristes de Lévis. J'en avais déjà entendu parler. Pour moi, c'était comme une sorte d'orphelinat ; les jeunes qui s'y trouvaient n'avaient que deux semaines de vacances, en avril, tous les deux ans. J'ai su plus tard que cette mesure visait à les éloigner des jeunes filles, encore plus attirantes l'été ; elles auraient mis leur vocation en péril. Dans mon esprit, plusieurs de ces jeunes *orphelins* mouillaient leur lit ; on ne reniflerait pas en me parlant. De plus, au cours de l'année, le frère Donatien, directeur du collège, avait tâté le terrain, et je n'avais pas fermé la porte.

Sans mon problème d'incontinence, je serais allé rejoindre René au Collège de Lévis. Quelle profession aurais-je choisie ? Pas la médecine : je suis daltonien ; pas le sacerdoce : je ne chante pas. Il restait le droit et les sciences. Pure spéculation, je pense que j'aurais choisi le droit, au grand plaisir de mon père, qui se serait cru vengé par ma décision. Je n'entends pas insinuer par là que je n'avais pas la vocation – un bien grand mot – de frère mariste. De même qu'un problème d'incontinence urinaire m'a conduit au juvénat de Lévis, un problème d'oreille m'a détourné d'une carrière de chanteur d'opéra. L'aruspice lisait le destin dans les entrailles des animaux ; moi, j'ai lu le mien dans mon sphincter urétral. Tout le monde ne jouit pas, comme saint Joseph, du privilège que des anges du ciel viennent lui indiquer la route à suivre.

Dans bien des familles, la vocation de frère était méprisée. Pas chez nous : ce n'était pas une honte d'entrer chez les frères ni une honte d'en sortir. J'avais scandalisé ma mère en lui disant un jour que, si je sortais de chez les frères, je n'oserais plus me montrer à Saint-Michel. « Voyons donc, avait-elle rétorqué, tu serais toujours mon enfant. » C'est pourquoi j'étais fort déçu quand j'ai lu la page 319 de *La foi de ma mère* de Benoît Lacroix, o.p., un gars du 3^e Rang comme moi. Étant donné son grand âge, je ne lui en ai pas communiqué ma déception. Voici ce qu'il écrit des frères maristes de Saint-Michel.

Malgré tout leur dévouement, les frères du collège n'ont jamais eu la popularité des sœurs du couvent. Leurs rôles plus ingrats de directeurs d'un collège de garçons et de préfets de discipline qu'ils ont forcément joués pour venir à bout de toute cette jeunesse, leur dureté verbale à l'occasion, la pauvreté affective de leurs répliques [baratte à beurre !] et une certaine misogynie [quoi ?] n'ont certes pas aidé ces hommes à se tailler une place indiscutable dans le cœur des paroissiens. » Au bas de la même page, il ajoute : « ...[le frère] a le mérite rarement jaloué de ne pas avoir le prestige du prêtre.

Quel mérite ! Je ne reconnais pas, dans ces propos de Benoît Lacroix, les frères que j'ai connus à Saint-Michel ni ne reconnais Benoît Lacroix. Dans les années 1930, il était facile de « venir à bout de toute

cette jeunesse ». Le collège de Saint-Michel n'était pas une polyvalente : il comptait cent élèves. Enfin !

La onzième de la famille, une sixième fille, Pauline, étudie pendant deux ans au couvent de Saint-Michel, puis pendant deux ans à l'école normale des sœurs grises à Lévis. Elle obtient son diplôme en 1944, enseigne d'abord pendant sept ans dans Bellechasse, puis pendant trois ans à Courville. Pendant les fins de semaine et les vacances, elle vient prêter main forte à la maison. Elle est Mariée à Roland Mercier, un cultivateur accordéoniste et bon vivant, de La Durantaye.

Le douzième et dernier de la famille, Michel, commence son cours classique chez les pères du Sacré-Cœur de Beauport. (À ce moment-là, René est au Collège de Lévis et Pauline à l'École normale de Lévis : l'argent est moins rare qu'avant la guerre.) Après la versification, Michel déménage au collège de La Pocatière où mon cousin, l'abbé Robert Campagna, enseigne la philosophie, et il met là le point final à ses études classiques pour passer lui aussi à la mécanique. Il travaille d'abord avec Charles tout en suivant des cours par correspondance. Après quelques années de mécanique, il accepte l'offre de René et entre au ministère de la Voirie (nos Transports actuels). Il décède à Matane, à 65 ans, au moment où sa nouvelle maison est en construction à Drummondville, lieu de travail de sa fille Nathalie, notaire, et à une heure de son fils Martin, ingénieur, travaillant à Montréal.

Michel était un artisan d'un talent exceptionnel. Comme passe-temps, il faisait, entre autres choses, des violons. Le jour de ses funérailles, à Matane, une violoniste du conservatoire de l'endroit est invitée à jouer quelques pièces sur un violon fabriqué par Michel. Elle entretient des doutes sur la qualité de l'instrument et apporte son propre violon ; mais, après avoir essayé celui de Michel, elle l'adopte pour la cérémonie.

Le climat « culturel » de la famille

Du point de vue « culturel », si je puis employer ce grand mot, le milieu de mon enfance était stimulant. Avec un père parfaitement bilingue, qui avait fait les six premières années du cours classique – jusqu'après la rhétorique –, une mère qui détenait un diplôme pour en-

seigner, des grandes sœurs qui enseignaient, la langue était assez châtiée. Mon père employait l'imparfait du subjonctif. Nous, les jeunes, trouvions amusant de l'entendre dire : « Il fallait qu'il fût... » Personne d'autre à la maison ne poussait jusque-là la concordance des temps. Mais lui, il avait fait son latin, et, en latin, on ne déroge pas à cette exigence.

Il y avait beaucoup de livres, chez nous, sans compter les nombreux manuels scolaires : histoire du Canada, géographie, histoire sainte, catéchisme, grammaire, arithmétique, etc. À commencer par mon père, tout le monde en avait reçu en cadeaux aux distributions de prix de fin d'année. Il y avait des livres magnifiques : des tranches dorées, des couvertures solides avec des gravures en relief. Je me souviens avoir lu plus d'une fois *Robinson Crusoé*. Un vrai paradis terrestre, l'île où un naufrage l'avait jeté. J'ai lu également *Jean Rivard, le défricheur*. Comme je rêvais parfois d'être trappeur à l'instar des Lelerc du bas du village, j'ai lu et relu les pages où l'on raconte que ce défricheur ne se rendait jamais à la forêt sans son fusil, et il en revenait souvent les épaules chargées de canards, de tourtes, de perdrix, de poules d'eau, de sarcelles et d'autres oiseaux. Ses excursions de pêche n'étaient pas moins heureuses. J'ai lu et relu combien de fois, avec un frisson de terreur, son combat contre une ourse qui imaginait ses deux petits menacés par la présence du défricheur. Malheureusement, ce jour-là, Jean Rivard n'avait ni sa hache ni son fusil. Alerté par les hurlements de la bête, le compagnon de Rivard accourt juste à temps pour délivrer son maître déjà à terre sous l'animal. Un puissant coup de hache sépara en deux le crâne de la pauvre bête, pas méchante après tout, mais victime de son instinct maternel.

Le 25 octobre 2002, ma belle-sœur, Alice Gourgues (veuve de mon frère René), nous invite à souper, Monique et moi. Une autre belle-sœur, Réjeanne Pelletier (veuve de mon frère Michel), en visite chez Alice, a préparé le repas selon une recette recueillie au Nouveau-Brunswick. De retour au salon, après un succulent repas, Réjeanne me dit : « J'ai un cadeau pour toi » et elle me présente un gros livre de 30 cm x 21 cm, attaché avec un ruban. Sur la couverture, je vois les armoiries du Québec et la devise « Je me souviens ». Avant de détacher le ruban, je regarde la tranche : Gérin-Lajoie, Jean Rivard. Je détache le ruban et, sur la page de garde, je lis : « Décerné à M. Martin Blais,

pour arithmétique. 22 mai 1936. I. Jolin, I.É. » (I. Jolin, pour Irénée Jolin ; I.É., pour inspecteur d'école.) J'apprenais donc le 25 octobre 2002 que mon *Jean Rivard, le défricheur* était un prix qui avait souligné mes performances en arithmétique. Le livre avait été publié chez Beauchemin en 1924, l'année de ma naissance.

J'ai lu aussi *Pauvre Blaise*. Pour la raison que vous connaissez, je m'identifiais à ce pauvre Blaise. Je lisais surtout les journaux. Au début, c'était *Le Soleil* ; mais une nouvelle scabreuse incita le conseil de famille à l'abandonner pour *L'action catholique*. Des mineurs – pas des frères mineurs – s'époussetaient, la journée faite, avec un jet d'air comprimé. Un jour, un sans-jugement enfonça le jet dans le rectum d'un camarade, incliné pour s'essuyer les pieds ; la pauvre victime en mourut. Fini un journal aussi vulgaire. En même temps prenaient fin des feuilletons passionnants. Il fallut emprunter les cahiers dans lesquels les petits Bélanger les fixaient avec de la colle de pâte. Je lisais en entier les pages de sport. Tout m'intéressait : le hockey, le baseball, la boxe, la lutte, etc. Les comptes rendus des procès aussi. Les nouvelles étant rares, les journalistes rapportaient les interrogatoires au complet, questions et réponses. J'ai suivi la guerre d'Éthiopie. De plus, mes sœurs étaient abonnées à la bibliothèque paroissiale. Le dimanche, pendant la messe – nous ne pouvions pas tous y aller –, elles nous racontaient les livres qu'elles avaient lus quand le récit était susceptible de nous intéresser.

L'école figurait parmi les jeux que nous pratiquions l'hiver ou les jours de pluie : on se donnait des dictées, on se demandait le catéchisme, la grammaire, la géographie, l'histoire sainte, l'histoire du Canada. Avec mon frère René, je jouais à parler. Chacun se créait un personnage, et la conversation s'engageait. À la question : « Qu'est-ce que tu fais de bon aujourd'hui ? » il lui arrivait de répondre : « Je me gratte... » ; j'étais choqué, et, s'il refusait de revenir au sérieux, on ne jouait pas à parler ce jour-là. Au lit, il nous arrivait, pendant l'hiver, de nous décrire des matchs de hockey. À tour de rôle, l'un décrivait, l'autre écoutait. Si l'auditeur n'était pas content de la tournure du match, le descripteur se faisait rabrouer. L'hiver, on faisait du ski. Charles fabriquait les skis et les attelages, de même qu'il fabriquait les petites autos avec lesquelles on se promenait dans le fenil, en cette saison demi-morte ; un conducteur dans l'auto, et quelqu'un qui poussait.

L'été, il y avait la pêche : la rivière Boyer coulait au bout de notre terre. Comme elle se tortillait en passant chez nous, nous avions long de rivière Boyer. Pendant l'été, elle était aussi notre piscine ; pendant l'hiver, nous imitions un peu les gens de Versailles.

Le climat religieux et moral

Le climat religieux et moral qui a produit quatre sœurs et un frère éveille peut-être votre curiosité. Mon père n'était pas un homme particulièrement religieux ; ni plus ni moins que les autres habitants du rang. Cependant, m'impressionnaient son signe de croix et sa petite invocation chaque fois qu'il commençait un travail dangereux : faucher, bûcher, battre le grain, scier le bois avec le *banc de scie*, par exemple. Il assistait, évidemment, à la messe tous les dimanches et se gardait de travailler sans qu'intervienne la crainte de se retrouver dans la lune. Il ne sacrait pas non plus ; à part *maudit* et *torrieu*, il disait *blasphème* et *calvin*. On tolérait que les jeunes disent *maudit*, mais pas *torrieu*, par crainte de l'escalade. Pour la messe, l'hiver, nous remplissions deux carrioles ; ceux qui n'avaient pas de place restaient à la maison. Souffrant du mal de mer en carriole, je ne volais jamais le tour des autres, d'autant moins que l'office me semblait interminable ; et le bonhomme Tanguay du banc d'en arrière qui restait presque toujours à genoux et nous soufflait dans le cou !

Ma mère n'avait rien d'une bigote. Le climat religieux et moral fut créé surtout par mes sœurs, influencées par le curé Salluste Bélanger et les prédicateurs de retraite, souvent des rédemptoristes. À la maison, j'ai entendu de mes oreilles ce sombre avertissement : « Élever des enfants, de nos jours, c'est pour l'enfer ou pour le martyr. » De quel prophète de malheur venait cette prédiction ? Sans doute, d'un prédicateur rédemptoriste. Ces religieux avait une telle réputation de semer la terreur qu'on les a surnommés *rédemterroristes*. On m'a souvent décrit le décor de leur sermon sur la mort : lumières éteintes, tentures noires dans les fenêtres, catafalque dressé dans l'allée centrale et chant du *Dies irae* à la fin de la prestation.

Les manifestations d'âmes du purgatoire étaient fréquentes. D'ordinaire, les âmes vagabondes s'introduisaient en frappant quelque

part : derrière le poêle, au grenier, dans la cave, voire sous la chaise de Jeannette Gagnon, ma dernière institutrice de la petite école. Chez nous, elles étaient venues chercher une messe promise si la récolte de fraises rapportait un montant déterminé par mes parents. L'argent encaissé, mes parents avaient oublié leur promesse. Un soir, pendant qu'ils se bercent dans la cuisine avant d'aller au lit, ils entendent, des toc toc derrière le poêle. La première fois, ils pensent que c'est un joint qui a bougé ; la deuxième fois, ils se rappellent leur promesse et la réitèrent à voix haute ; satisfaites, les âmes retournent à leurs flammes purificatrices. À plusieurs endroits, dans les alentours, on avait vécu des phénomènes semblables.

À la mort de son défunt mari, comme elle disait, ma grand-mère paternelle avait soudain remarqué une croix sur son avant-bras. La traverse était rouge, l'arbre ou le poteau, blanc. Pas de doute, Désiré est au purgatoire, pensa-t-elle, et il veut que j'arrose de messes ce feu qui ne diffère de celui de l'enfer que par la durée, nous disait-on. Elle promet un trentain. Après la trentième messe, la traverse rouge disparaît ; le trait blanc demeure. Elle nous le montrait encore ; je l'ai vu, mais comment savoir d'où il venait ? Une appendicectomie m'a laissé un trait blanc au côté droit.

Le diable aussi avait visité Saint-Michel et les paroisses voisines. La danse étant sévèrement condamnée du haut de la chaire, le diable venait recruter chez les danseurs. Vêtu de son éternel complet noir, doublé de satin rouge feu, il portait des gants pour dissimuler ses griffes. Entre chaque danse, il restait debout : sa longue queue, coulée dans une jambe de son pantalon, l'empêchait de s'asseoir à l'aise. À Saint-Paul-du-Button, il avait laissé sur un rocher les empreintes de ses pieds fourchus. Au quai de Saint-Michel, des gens avaient vu un être étonnant qui courait à un mètre de terre. Pendant des mois, personne n'avait osé s'aventurer sur le quai. Enfin, on disait que, si on allait sur une *tasserie* à minuit et qu'on lançait un peloton de laine, le diable le rapportait au lanceur. Quelques braves lancèrent des pelotons de laine, mais ils déguerpirent avant de les récupérer.

La morale de chez nous ne se réduisait pas à la sexualité, mais la sexualité occupait beaucoup de place ; c'était normal à l'époque. Ce n'est pas à la maison que j'ai été initié aux mystères de la vie, mais en

revenant de l'école à 10 h 30 ou 14 h 30 – c'était l'heure de retour des petits. Ti-Jos Corriveau, moins fort que moi en français, mais plus fort en anatomie, m'avait demandé si je savais pourquoi M^{me} Ludger Pouliot, notre voisine, avait un gros ventre. Mes réponses, surtout d'ordre alimentaire, ne récoltèrent que des « non ». Comme je donnais ma langue au chat, Ti-Jos m'a appris que M^{me} Pouliot avait un bébé dans son ventre. N'étant pas à l'âge où l'on se préoccupe des enfantillages, je ne lui ai pas demandé qui l'avait fourré là, le bébé, ni ne suis revenu sur cette révélation. M'y étant ultérieurement intéressé, ma sœur Thérèse m'a répondu : « Tu sauras ça plus tard. » Évidemment, je n'ai plus posé de questions.

Présent à une assemblée électorale, un dimanche après la messe, j'avais, à côté de moi, une femme avec un petit bedon bien rond. J'en avais parlé, le soir, devant quelques membres de la famille ; tout le monde riait de bon cœur, surtout mon père ; mais personne n'avait cru opportun de me tirer de ma naïveté. Pourtant, on élevait des lapins et on les faisait s'accoupler ; de plus, on voyait faire les gros animaux. Mais je ne pouvais pas imaginer mes parents se trémoussant comme les bêtes. Aristote ne m'avait pas encore enseigné que l'homme est un animal... raisonnable, en principe. Un jour, un cousin de Longueuil, venu nous rendre visite avec sa blonde, provoqua tout un scandale quand mes sœurs les virent partir, sans chaperon, pour aller se baigner à la rivière ! En matière de pudeur, nous l'emportions sur nos voisins, j'en suis persuadé.

Chez nous, les sucreries étaient à l'honneur. Pendant la période des fêtes, on avait évalué à cent livres, une certaine année, le poids des bonbons consommés : chocolat, bonbons français, bonbons durs, etc. Tous ceux qui gagnaient de l'argent en achetaient. De plus, il arrivait souvent, pendant l'été, que, la journée faite, un garçon aille acheter un pain de sucre d'érable d'une livre chez un voisin – nous n'avions pas d'érablière. Avec un couteau et un marteau, on en faisait des morceaux aussi égaux que possible. Les plus jeunes choisissaient les premiers...

Un père piqué par la politique

Mon père s'intéressait beaucoup à la politique. Au début, il était libéral ; tout le monde l'était, ou presque. Comme il connaissait par leur nom au moins la moitié des habitants de Bellechasse, les candidats le fréquentaient. Robert Taschereau en personne est venu chez nous solliciter son appui. Peu à peu, il se rendit à l'évidence que le régime Taschereau était corrompu, et il se rangea derrière Maurice Duplessis. À partir de ce moment-là, ce sont les candidats de l'Union nationale qui vinrent chez nous. Je me souviens très bien du beau notaire Émile Boiteau.

Je connaissais par cœur tous les comtés de la province de Québec ; j'assistais aux assemblées politiques. Un dimanche, après la messe, lors d'une assemblée dans la cour du collège, j'ai vu Ernest Grégoire, Philippe Hamel, René Chaloult et d'autres, dont le candidat Émile Boiteau. Il était normal qu'on propose un jour à mon père de se porter candidat. Il a refusé, l'année même où Maurice Duplessis balayait la province. On lui offrit également un poste de fonctionnaire à Québec ; nouveau refus. Pourquoi ? Un autre mystère.

L'autorité dans la famille

Quand Jeannette Bertrand et d'autres du même esprit parlent de l'autorité qu'elles ont connue dans leur foyer, je ne reconnais pas du tout ma famille. Le jour où j'ai pris conscience de cette réalité, le conseil de famille comprenait ma mère et les grandes sœurs. Il siégeait en l'absence de mon père, que je n'ai jamais vu imposer sa volonté.

J'ai conservé de lui l'image d'un homme qui ruminait, assis dans une berceuse, près de la fenêtre, pipe entre les dents et crachoir à distance d'un jet. De temps en temps, il serrait les dents ; on le devinait aux muscles qui saillaient. À quoi pensait-il ? Dieu seul le sait. Moi, je crois qu'il vivait ses rêves non réalisés, car je n'ai jamais vu en lui un homme fait pour cultiver la terre. Nous, les enfants, ne le craignons pas : il ne nous touchait jamais. Contrairement à certains voisins qui

allaient aux champs avec le portefeuille verrouillé sur la fesse par une épingle de sûreté, mon père faisait entièrement confiance à ma mère.

Mon père était stoïque. Après l'incendie de la maison, il est allé finir ses jours dans différents foyers pour personnes âgées : Saint-Prosper, Saint-Raphaël et, finalement, Saint-Michel. Jamais il ne s'est plaint. C'est un ACV qui l'amena à Saint-Michel quelques mois avant sa mort. Il avait perdu l'usage de la parole. Un jour, nous étions allés lui rendre visite avec Jean-François alors âgé de six ans. Mon père aimait beaucoup Jean-François, son « malcommode », comme il se plaisait à l'appeler. À notre grande surprise, il prononça son nom de façon parfaitement intelligible. Ce furent les deux seuls mots qu'il prononça pendant les six derniers mois de sa vie. Impossible de traduire l'émotion que nous avons ressentie.

Une enfance heureuse ?

Demandez-moi si j'ai connu une enfance heureuse, je répondrai « oui ». Ce n'était pas le paradis des musulmans avec jardins fleuris, sources fraîches et jeunes filles au sein arrondi (Sourate 78, verset 33) ; mais, somme toute, ce n'était pas mal. On ne pouvait pas comparer, comme maintenant, son sort à celui des mieux nantis ; on ne voyait pas les gens riches et célèbres à la télévision. Parmi les jeunes de la paroisse, nous ne nous trouvions pas défavorisés. Nous l'emportions sur tous les autres par nos résultats scolaires et nous en étions très fiers. Nous étions en bonne santé, nous mangions bien, nous travaillions fort à la ferme, mais jamais mes parents ne nous auraient fait perdre une journée de classe pour les aider : la classe, c'était sacré.

Nous avons beaucoup de jeux – j'en ai déjà parlé – et une bicyclette, d'usage commun aux garçons : Charles, René, Michel et moi. Philippe ne la prenait pas pour s'amuser ; à temps plein à la ferme, il n'avait pas le temps de se balader à bicyclette. Je trouvais pénible de ne pas être habillé sur mesure... Chez nous, comme dans les familles nombreuses, les plus âgés passaient aux plus jeunes leurs vêtements devenus trop petits. Trop petits pour les uns, trop grands pour les autres, parfois.

Ah ! les coupes de cheveux ! Ma mère s'en chargeait. De nos jours, c'est facile de couper les cheveux ; mais, à l'époque des coupes dégradées et terminées au rasoir, c'était du travail d'artiste. Chez nous, c'étaient des coupes au bol de soupe, comme on disait. Un jour, René nous était revenu du collège de Saint-Michel avec une belle coupe de cheveux faite chez le barbier : 15 ¢. Mes parents n'avaient rien dit. René était notre plus évolué. Le plus malcommode aussi. Lucienne, son institutrice, l'avait un jour mis à la porte de l'école. Traité de mouton noir de la famille, il se rend derrière la grange, prend un de ces carcans triangulaires, faits de trois morceaux de bois, qui empêchent les moutons de passer au travers des clôtures, se le met autour du cou et revient à la maison en bêlant. Tout le monde a ri. Du côté négatif, dans mon cas, il y avait donc l'énurésie, les vêtements, les coupes de cheveux et mon prénom Martin.

Nous avions bien peu d'argent de poche. Cultivateur pauvre, mon père ne nous en donnait jamais. Mais nous avions un contrat avec le deuxième voisin du côté est, Jos Goupil, un cultivateur sans enfants. Nous allions chercher ses vaches avant déjeuner pour les conduire au pâturage ; une distance d'un kilomètre environ ; à 17 h, nous les ramenions à l'étable. M. Goupil nous donnait 25 ¢ par semaine. Comme nous y allions toujours deux, le contrat nous rapportait 25 ¢ toutes les deux semaines. En six mois d'été, chacun encaissait environ 3 \$. À ces revenus s'ajoutaient quelques peaux de rats musqués, mais surtout des *siffleux*, que nous vendions 2 ¢ la livre à Wilfrid Martineau ; ses renards en raffolaient – c'était leur PFK. Un gros *siffleux* pesait 4 livres. M. Martineau demeurait de l'autre côté de la rivière Boyer. On s'y rendait en franchissant un pont suspendu, très branlant, que René secouait quand j'étais au milieu. Aller-retour, cela faisait environ trois kilomètres pour 8 ¢ au maximum. Les *siffleux* ordinaires pesaient 2,5 ou 3 livres. Il arrivait aussi qu'on travaille chez un cultivateur : sarcler les fraises, semer les patates et les récolter. C'était la fortune : 50 ¢ par jour. J'étais très économe. Quand je suis parti pour le juvénat, j'avais 20 \$ dans mon compte à la caisse populaire.

Nous pouvions nous permettre de petites dépenses. Le dimanche, par exemple, nous nous achetions un cornet de crème glacée ou une tablette de chocolat. C'étaient les revenus d'un *siffleux* de 2,5 livres qui fondaient. Pendant l'après-midi, nous allions parfois chez Maurice

Dumas, un célibataire qui s'était ouvert un petit magasin. Il vendait la bouteille d'orangeade 3 ¢. Il vendait aussi des paquets de dix cigarettes – des Turret. À l'insu de nos parents, nous en fumions une de temps en temps. Ma plus grosse dépense, ce fut une paire de souliers sport avec des semelles en gomme. C'était ma première paire de souliers neufs, et la seule jusqu'à l'âge de quinze ans. J'affirme quand même avoir connu une enfance heureuse. Le bonheur des uns ferait souvent le malheur des autres. Mon bonheur aurait peut-être fait des malheureux, mais je m'en accommodais.

Chapitre 2

Petit frère de Marie

[Retour à la table des matières](#)

Le dimanche 3 septembre 1939, jour où la France et l'Angleterre déclaraient la guerre à l'Allemagne, nous enfourchons nos bécanes, quelques amis et moi, pour aller voir les canons pointés vers le large, dans la baie de Saint-Vallier. De beaux canons flambant neufs ; ils n'avaient jamais craché le feu à la face d'un ennemi ni ne le cracheraient jamais de toute la guerre, car aucun sous-marin allemand n'est venu acheter du poisson chez Misaël Labrecque. La pensée de partir le lendemain pour le juvénat des frères maristes de Lévis refroidissait ma curiosité.

Je n'étais pourtant pas le seul à partir ; des jeunes, il en allait dans toutes les directions, en début de septembre : Collège de Lévis, Séminaire de Québec, Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où brillait Joachim Lacroix (devenu le célèbre Benoît Lacroix, o.p.), école normale, école technique, etc. Nous étions trois à nous diriger vers le juvénat de Lévis : François Prévost, Oliver Fanyon et moi-même. Deux autres jeunes de Saint-Michel, Jean-Pierre et Gérard Vézina, nous avaient devancés d'un an, de même que Marcel Mercier de La Durantaye.

Le départ pour le juvénat de Lévis

Mon père attela un cheval à l'*express*. (On appelait ainsi une voiture à quatre roues avec un siège confortable pour deux personnes à l'avant et une longue boîte pour les bagages.) On y plaça ma valise (je devrais dire ma *malle*), la sacrée valise avec son dos rond ! J'en avais honte : tout au plus trois des 104 juvénistes avaient une malle à dos rond et un seul s'appelait Martin... Maintenant, je sais que ma valise était une œuvre d'art : on en vend des petites chez les marchands de bibelots, et j'en ai vu une toute semblable à la mienne dans un commerce de Neuville. On a cessé d'en faire des grosses, car c'était plus facile de fabriquer de simples coffres au couvercle plat, et ça s'empilait comme des livres de beurre. On ne pouvait pas en jucher une sur le dos rond de la mienne ; elle était toujours seule dans son coin. Quand mes sœurs partaient pour le couvent, les larmes coulaient à flots. Nous, les garçons, plantés à l'écart, nous nous demandions bien, en les voyant pleurer, pourquoi elles partaient quand même. Le matin du 4 septembre 1939, les joues étaient sèches – y compris les miennes.

En descendant au village – une distance d'environ quatre kilomètres –, je ne me souviens de rien qu'on aurait dit, mon père et moi – peut-être parce qu'on n'a rien dit – ; ni ne me souviens de ce qu'il m'a dit en me quittant. Au collège m'attendaient le frère Donatien, directeur, et mon copain François Prévost. Donatien – les victimes de la *strap* l'appelaient Donat le Chien – avait retenu les services d'un ami, propriétaire d'une voiture. On enfonça un bout des deux malles dans le coffre arrière, en ayant soin de les bien attacher ; le frère directeur prit place à côté du conducteur ; François et moi, sur la banquette arrière. Nous avons badiné pendant tout le voyage.

L'arrivée sur les hauteurs de Lévis

Nous étions au juvénat pour le dîner. Le frère Pierre-Adolphe, maître des juvénistes, nous présenta à peu près en ces termes : « Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux de Saint-Michel : François Prévost et Martin Blais. » Et il félicita le frère Donatien de ce beau coup de filet : deux garçons diplômés de 9^e année, une véritable au-

baine. Ils coûteraient moins cher à former que les jeunes recrues de onze ou douze ans, mais peut-être seraient-ils plus difficiles à réformer.

Lévis, c'était proche de chez moi ; une trentaine de kilomètres. J'étais déjà venu à Québec avec ma sœur Lucienne. L'autobus Saint-Aubert–Lévis–Saint-Aubert nous déposait à Lévis vers 9 h et nous ramenait au 3^e Rang vers 17 h. En outre, les membres de ma famille étaient plus nombreux dans les environs du juvénat qu'au 3^e Rang : René étudiait au Collège de Lévis et résidait au patro, voisin du juvénat ; Charles était mécanicien chez Yves Goulet à Chaudière-Bassin ; Berthe travaillait chez le D^r Racicot ; Thérèse était entrée chez les sœurs de Jésus-Marie, à Sillery ; Lucienne et Marguerite, chez les sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier à Québec.

Le côté positif de mon année de juvénat

Je ne me souviens pas de m'être ennuyé au juvénat. Arrivé le 4 septembre, j'entrais en classe le lendemain ou le surlendemain. C'était déjà une occupation qui remplissait la majeure partie de la journée et à laquelle j'excelsais. Comme il n'y avait pas de 10^e année en septembre 1939, on m'a placé forcément en 9^e. J'étais un *doubleur* pour la première fois de ma vie... Sans faire d'efforts, il était normal que je me classe parmi les tout premiers. Mon ami, François Prévost, détenteur, lui aussi, d'un certificat de 9^e année, fut placé en 8^e année ! Coup mortel pour sa fierté. Le frère Donatien n'en revenait pas, mais il n'a pas demandé aux responsables de réévaluer la décision.

Les sports ont grandement contribué à me rendre la vie agréable. Au juvénat, on en avait pour toutes les circonstances : été, automne, hiver, printemps ; beau temps, mauvais temps, temps de chien ; récréations du matin, du midi et du soir. Pendant la belle saison, on jouait à la balle. Le jeu de tous les jours, c'était le camp français – du baseball sans lanceur. On se présentait à la plaque et on frappait la balle dans le coin du plus *poche* ou dans une ouverture, puis on courait comme au baseball. Le vrai baseball était réservé pour les grandes circonstances : dimanches et jours de fête. J'adorais ce sport, surtout quand je lançais. Avec Fernand Tremblay comme receveur, nous dis-

positions de tous les frappeurs avec une désinvolture irrégulière ; à tel point que le frère Hormisdas, premier surveillant, a fini par nous interdire d'occuper ces deux postes en même temps. Pendant les activités libres, je jouais à la balle. Quand il faisait trop noir, le soir, on jouait au drapeau. Un jeu que je détestais ; j'appelais ça jouer au manche à balai. L'hiver, c'était le patinage et le hockey. Les jours de pluie et de tempête de neige, on jouait à l'intérieur : ping-pong, billard, dames, échecs, cartes, etc. Mon choix s'était porté sur le ping-pong. Je me suis cru bon jusqu'à ce que je voie les pongistes chinois à l'œuvre.

Quand j'ai su que j'apprendrais la dactylographie, ce fut pour moi une grande joie. Et on l'apprenait avec la méthode, pas avec les deux index. Je m'exerçais aux périodes qui m'étaient réservées, puis je surveillais les machines pour m'installer devant la première restée libre, son préposé étant occupé ailleurs : à la fanfare, bien souvent. Avant les fêtes, j'ai adressé à mes parents des lettres écrites à la machine. J'en étais aussi fier qu'eux. Quand me revient à l'esprit le chant *Mon juvénat, maison bénie*, c'est à la machine à écrire que je pense tout d'abord.

Il est un autre chant qu'il nous arrive de fredonner quand nous nous trouvons réunis, quelques anciens de Lévis.

J'errais jadis, enfant volage,
 Au milieu d'un monde agité ;
 Au gré des flots et de l'orage,
 Je me croyais en sûreté.
 Lorsqu'un pasteur que je révère
 Vint à passer sur mon chemin,
 Et me montrant le monastère,
 Il dit en me prenant la main :
 « Petit frère des anges,
 Entre dans nos phalanges,
 Ici, près du Seigneur,
 Tu goûteras paix et bonheur. »

Le côté négatif de mon année de juvénat

Mon année de juvénat ne s'est pas déroulée sous un ciel sans nuages. J'ai marché sous des nuages de grêle, des nuages de pluie et des nuages menaçants. Les juvénistes critiqueurs – un bien gros mot pour désigner ceux qui voyaient des améliorations à suggérer – s'attiraient les foudres du frère Hormisdas, premier surveillant. Ce fut mon cas. Il m'a pris en grippe et ne m'a pas lâché d'une semelle. Entre autres choses, je critiquais la nourriture : la semoule, la soupe à la citrouille, les *beans* aux gants de boxe, par exemple. (Je ne déteste pas la soupe à la citrouille, mais j'ai détesté celle du juvénat. De même, on peut aimer le gruau, mais détester celui du Séminaire de Québec, plein de *mottons*, disait la chanson.) Hormisdas ne s'informait pas de ce que nous mangions à la maison, mais il ironisait en public, lors de ses « leçons de politesse », sur les mets recherchés dont les critiqueurs s'empiffraient certes chez eux.

S'il avait eu le courage de me poser la question en face, je lui aurais dit ce qu'on mangeait chez des cultivateurs de l'époque. On élevait plusieurs espèces d'animaux et l'on cultivait autant d'espèces de légumes. Le lait ne coûtait rien ; on en buvait comme des veaux : quand je demandais du lait, au cours de la journée, j'en voulais trois tasses Thompson, et on les alignait devant moi. J'aurais complété comme d'instinct le slogan publicitaire : « Un verre de lait, c'est bien ; deux, c'est mieux », en ajoutant : « Le mieux, c'est trois. » Le beurre, on le faisait avec notre baratte – la baratte à beurre de Paul Hébert, je la connaissais trop bien – ; la crème, on la séparait du lait avec notre écrémeuse. On élevait des vaches, des veaux, des moutons, des poules, des cochons. Même abondance du côté des fruits et des légumes : des pommes, des fraises, des framboises, cueillies sur notre ferme ; des pommes de terre, des carottes, de la laitue, des radis, etc. Ma mère était une cuisinière d'expérience ; au juvénat, c'étaient deux jeunes frères, sans aucune expérience, qui faisaient la cuisine.

Le déjeuner était mon repas préféré les jours où l'on nous servait des beurres : beurre d'érable, beurre de coco, beurre d'arachide, sucré à je ne sais quoi. Le pain n'étant pas rationné, j'en mangeais facile-

ment dix tranches. Les mauvais jours, c'étaient ceux où l'on nous servait des *fèves au lard* ou, pire encore, de la semoule : elle ne contenait pas assez de raisins... Le déjeuner se prenait en silence : un geste pour demander du pain, un autre pour le beurre ; un geste pour chaque plat. Qu'est-ce qui m'a bloqué l'appendice, provoquant ma première crise d'appendicite cette année-là ? Je l'ignore. Comme il était alors plus risqué de subir une appendicectomie que, de nos jours, des pontages coronariens, je n'en ai soufflé mot à personne. Le frère Hormisdas l'a appris un soir où le mal me tenait éveillé. Il m'avait amené dans sa cellule pour m'ausculter. Rien de plus, je le jure. Une douleur agaçante au côté droit me laissait peu de répit.

Le vouvoiement, une première surprise en arrivant au juvénat. Des jeunes de douze, treize, quatorze et quinze ans qui se disent *vous*, je trouvais ça ridicule. Pour éviter d'être dénoncé au surveillant, je disais *vous* à François Prévost, mon copain de l'année précédente à Saint-Michel. On n'avait pas le droit de porter de ceinture : les bretelles étaient de rigueur. J'ai dû remettre au frère maître la montre-bracelet reçue en juin, entre autres prix de fin d'année. On n'avait pas le droit de mettre les mains dans ses poches pour les réchauffer l'automne. C'était suspect. Charles-Émile Welch, de la cellule des critiqueurs, était convaincu d'en avoir deviné la raison.

Aux séances régulières de confession s'ajoutaient des confessions libres avant la messe de 6 h 30. Le vieux chanoine Marcoux, aumônier du juvénat, attendait les pénitents dans la sacristie. Enfoncé dans son fauteuil, le pouce sur la joue, les doigts sur la tempe, pour ne pas reconnaître le pénitent, il ne lui laissait pas le temps de réciter la formule d'usage et lançait d'une voix beaucoup trop forte : « As-tu des péchés graves ? » On l'entendait de la chapelle, située de l'autre côté du corridor, même quand les portes des deux pièces étaient fermées. Si le pénitent répondait « non », l'aumônier coupait court à la confession : « Dis ton acte de contrition. » Quand un juvéniste mettait du temps à rentrer à la chapelle, on savait qu'il avait répondu « oui ». Peut-être n'avait-il qu'un doute à liquider ; mais, connaissant le péché mignon des jeunes, certains pouvaient substituer, à l'hypothèse d'un doute à dissiper, la mauvaise pensée qu'il se soit masturbé. En répondant toujours « non », je pressentais qu'on n'était pas obligé de dire à tout le monde qu'on avait peut-être commis des péchés graves. Enfin,

l'espace entre les bancs de la chapelle étant très étroit, le banc entier se levait pour avancer à la sainte table. Celui qui serait resté sur place aurait été vu comme une mouche dans le creux de la main.

Les cheveux de vos têtes sont comptés

Harcelé par Hormisdas pendant toute l'année, il me restait peu d'enthousiasme à l'arrivée des vacances ; mais la Providence veillait, comme on disait alors. Le maître avait demandé aux juvénistes qui passeraient au postulat de Saint-Hyacinthe à la fin d'août, d'écrire une lettre à leurs parents et de la déposer sur son bureau pour qu'il y joigne une circulaire. Par hasard, j'ai écrit à mes parents à ce moment-là. N'ayant plus de timbres, j'ai jeté ma lettre sur le bureau du maître, en son absence. Par inadvertance, il glisse la circulaire dans mon enveloppe comme dans les autres. Quelques jours plus tard, il reçoit la réponse de mon père. Fort étonné, il me fait venir pour savoir ce qui avait bien pu se produire. Pour lui, c'était un signe du ciel, et il répondit sur-le-champ : « On vous envoie à Saint-Hyacinthe avec les autres. » Dans le cas contraire, j'aurais fait partie du groupe qui a fondé la 10^e année en septembre 1940. À la fin d'août, je partais donc pour Saint-Hyacinthe sans le damné Hormisdas à mes trousseaux et sans dossier... judiciaire ! J'avais eu seize ans le 25.

Des amitiés solides

Il me reste en mémoire les noms de nombreux jeunes que j'ai connus à Lévis en 1939-1940. La plupart étant dispersés aux quatre coins du Québec, nos chemins ne se croisent pas souvent. Les seuls que j'ai fréquentés ou que je fréquente encore sont Gérard Lamontagne, Roger Bissonnette et Donat Renald. Ce dernier est resté célibataire. À sa retraite de l'enseignement, il résidait sur le plateau Mont-Royal. En allant à Montréal, il nous arrivait souvent de lui rendre visite. C'est ainsi que je lui ai parlé au téléphone une dernière fois, trois jours avant sa mort, alors qu'il était hospitalisé. La conversation avait été courte.

Comment ça va, Donat ?
 Ça va mal ; j'sais pas ce que j'ai.
 Voyons donc.
 J'te passe Ti-Georges (un ami présent à son chevet).

Roger Bissonnette était mon voisin de dortoir au juvénat de Lévis. Je le trouvais bien édifiant. Avant de se coucher, il prenait son chapelet, en baisait la croix avec beaucoup de ferveur, puis se le passait autour du cou. Dans une brochure publicitaire sur la communauté des maristes, c'est lui qu'on avait photographié pour attirer des vocations. Quand il a quitté la communauté, le provincial lui avait servi une phrase bien connue dans le milieu : « Mon frère, j'aimerais mieux vous voir partir pour le cimetière que de vous voir retourner dans le monde. » Avec la concision qu'on lui connaît, Roger avait répondu : « Pas moi. » Nous sommes un petit groupe de cinq ou six à dîner ensemble quelques fois par année.

Gérard Lamontagne est celui des trois que j'ai fréquenté le plus. D'abord, parce qu'il enseignait à Québec ; puis, marié, il n'avait pas d'enfants. Sa femme, Simone, a le cœur aussi grand que celui de Gérard. La maison était ouverte à tout le monde. Au début de leur vie à deux, ils habitaient une petite maison dans Giffard. Évoquant une série télévisée bien connue, on l'appelait « la petite maison dans la prairie ». J'y suis allé bien des fois. Quand, au jugement dernier, le Fils de l'homme dira aux brebis placées à sa droite : « Venez les bénis de mon Père, car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile, et vous m'avez accueilli ; mal vêtu, vous m'avez couvert », Simone et Gérard se reconnaîtront. Que de tout-nus ils ont vêtus ! Que d'affamés ils ont nourris ! Soyez félicités, Simone et Gérard : le royaume des cieux vous appartient déjà.

Postulat et noviciat à Saint-Hyacinthe

Le noviciat des frères maristes était situé à Saint-Hyacinthe. On y passait deux années : une pour le postulat, une pour le noviciat. Quit-

ter le juvénat fut pour moi une véritable sortie d'Égypte ; l'arrivée au noviciat, une entrée dans une sorte de terre promise, sans le séjour dans le désert. Tout d'abord, la nourriture – *primo vivere* – était excellente et abondante. Nous avions un vrai cuisinier, un laïc, qui *popotait* avec une haute toque sur la tête et tout de blanc vêtu. Il ne pouvait pas, comme les cuisiniers de Lévis, s'essuyer les mains sur son tablier. Les jeux étaient encore plus variés qu'au juvénat : baseball, volleyball, basket-ball, tennis, pneu tennis, croquet, dames, échecs, cartes, patinage, hockey, etc.

Nous avions des professeurs hors pair. Le frère Clément-Isidore, titulaire de la 10^e année, nous enseignait l'algèbre, la géométrie, le français et l'anglais. Ma première composition française lui ayant beaucoup plu, il me demanda de la lire en public lors de la proclamation des notes de la fin de septembre. J'en fus estomaqué. Clément-Isidore venait-il de déposer en moi le germe d'une vocation d'écrivain ? En anglais, les postulants de Lévis s'inclinaient devant ceux d'Iberville. Cette lacune me rendit inaccessibles les deux premiers rangs de ma classe ; ils appartenaient à Aimé Lortie de La Tuque et à Maurice Fortin de Tingwick. Je les aurais rejoints si j'avais pu consacrer un peu plus de temps à l'étude de l'anglais, mais c'était impossible : l'horaire ne prévoyait aucun moment pour du rattrapage. Je n'ai pas oublié le frère Ludger, un homme rescapé de la tuberculose, que le cancer devait abattre quelques années plus tard. Il m'a enseigné la géographie. Le frère Eugène-André, surveillant, était surtout professeur de chant et de musique. J'ai dit « surveillant », mais en fait il ne surveillait pas : il était présent.

Le frère Ambroise-Désiré portait le titre de maître des novices, même si les postulants faisaient également partie de son troupeau. La description du Petit Robert d'une houlette de berger lui convenait à merveille : « Bâton de berger, muni à son extrémité d'une plaque de fer en forme de gouttière servant à jeter des mottes de terre ou des pierres aux moutons qui s'écartent du troupeau. » Les mottes de terre et les pierres qu'Ambroise-Désiré lançait, c'étaient des humiliations du genre manger sa soupe à genoux devant la table des professeurs, se tenir à genoux à l'entrée de la chapelle au passage de la communauté ou d'autres épreuves du genre, en conformité avec la devise des frères maristes : « Humilité, simplicité, modestie. » Les mottes et les pierres,

c'étaient aussi les savons, dont il détenait le secret. Ceux qu'il prenait en grippe – à ses yeux, c'étaient ceux qui avaient davantage besoin d'être formés – se faisaient descendre en public de toutes les façons. Comment oublier le jour où il avait demandé à un novice de laver les pieds d'Henri-Paul Soucy, un bon gros garçon qui trouvait excessive cette ablution quotidienne ?

Les repas se prenaient en silence, et, à tour de rôle, on faisait la lecture. Lire difficilement était une occasion que le maître saisissait pour rabrouer, humilier. Un jour, Lucien Champagne avait commencé en latin une phrase en italique. Un prédicateur de retraite avait dit à ses jeunes auditeurs, lors du sermon obligé sur la mort : « Qui manquera l'année prochaine ? » Champagne avait prononcé en bon latin *quoui manquouéra*, mais il ne savait pas comment prononcer « l'année » en latin. Le maître ne l'a pas manqué. Une autre fois, le gros Gabriel Marchand prononçait en français le mot *beans* ! Nos humbles *bines* devenaient des *béannes* ! À propos de ces erreurs de lecture, voici la meilleure que j'ai entendu raconter. Une vie de saints rapportait qu'un homme dissolu était entré chez les moines pour « embrasser les rigueurs de la pénitence, les jeûnes et les veilles ». Comme le noviciat des frères maristes était situé à proximité du couvent des sœurs de la Providence, le lecteur a cru que le débauché « avait embrassé les sœurs de la Providence, les jeunes et les vieilles ». À propos de la soupe mangée à genoux, il est arrivé qu'un novice un peu audacieux en vide une première assiettée, puis retourne à sa table en chercher une deuxième. Décontenancé, le maître n'a pas réagi, mais les autres professeurs se tenaient les côtes pour ne pas rire à gorge déployée. Il va sans dire qu'un novice aussi insolent a quitté la communauté.

Chaque semaine, on procédait à un exercice appelé la coulpe. On s'accusait en public des fautes extérieures contre le règlement : manquer au silence, monter les escaliers en passant des marches, regarder partout, etc. Quelqu'un s'accusa un jour d'avoir lu les journaux aux toilettes ! Mystère pour vous ? Très simple : on n'utilisait pas de papier White Swan, mais des rectangles de papier journal de 15 cm sur 10 cm. Avant usage, les curieux y picoraient des bribes de nouvelles du monde.

Scrupuleux observateur de la *Règle*, le maître décida un jour d'appliquer l'article qui prescrivait de compléter la coulpe par l'avertissement fraternel. Après s'être accusé de ses manquements, le pénitent attendait, à genoux, comme tout le monde d'ailleurs, qu'un confrère se lève pour lui signaler une faute non avouée. Un jour, alors qu'Aimé Lortie vient de terminer sa coulpe, Romuald Perron se lève : « Mon frère, je vous ferai remarquer que, pendant les études, vous vous nettoyez le nez avec vos doigts et que vous jetez les déchets par terre. » L'avertissement fraternel ne survécut pas à cette intervention qui prit tout le monde par surprise. Comme j'étais un novice exemplaire, je n'ai jamais reçu d'avertissement ; je n'en ai fait à personne non plus. Je détestais déjà ce qui me semblait des niaiseries.

Un merveilleux sous-maître, Léon-Alphonse, tempérant la rigueur du maître. Tout jeune, il avait été choisi pour aller faire le juvénat international en Europe et être dirigé ensuite vers les missions, mais les supérieurs décidèrent de le retourner au Québec, terre de mission presque autant. Les novices avaient droit à une heure d'enseignement profane par semaine. Pour l'occuper, Léon-Alphonse, ancien étudiant du père Georges-Henri Lévesque, o.p., nous donnait des cours sur le mouvement coopératif, mais ses principaux cours portaient sur la communauté des maristes. Chose ignorée du maître, il se permettait des drôleries. Un jour, le texte que nous avions sous les yeux évoquait le prophète Malachie. Léon-Alphonse s'était permis de dire que ce petit prophète était le patron des gens souffrant d'hémorroïdes. Parfois, c'était une nouvelle qu'il nous glissait à l'oreille, comme en ce jour de 1941 où il me dit que mon frère René était arrivé premier, en version latine, de tous les collèves affiliés à l'Université Laval.

Désavoué par l'assistant général, qui le trouvait trop sévère, Ambroise-Désiré se réfugia chez les cisterciens de Rougemont et mourut d'une crise cardiaque quelque temps après avoir prononcé ses vœux solennels.

La prise d'habit

L'année de postulat se terminait par la prise d'habit et le changement de nom, signe qu'on avait rompu avec le passé, qu'on était « mort au monde ». Une retraite de huit jours préparait à cet événe-

ment on ne peut plus marquant dans une vie religieuse. Dorénavant, la politesse mariste exigerait qu'on fasse précéder notre nom de l'humble titre de « frère ». En août 1941, la retraite fut prêchée par l'ineffable père Victor Lelièvre, o.m.i. Il se présentait toujours armé des *Quatre évangiles en un seul* que, jeune prêtre, il avait reçu en cadeau en 1903. Le donateur lui avait dit : « C'est la clef qui va t'ouvrir les cœurs. » Le livre était tout jaune ; preuve qu'il le consultait sans cesse. Quel que fût le sujet abordé, le développement débutait et se terminait par une citation de l'Évangile. Selon lui, tout était dans l'Évangile. Ce qui n'y était pas, il l'y mettait.

Les personnes âgées connaissent deux de ses classifications savoureuses des péchés : péchés secs, péchés mouillés, péchés poilus. Les péchés secs, c'étaient les sacres et les blasphèmes ; les péchés mouillés, l'ivrognerie ; les péchés poilus, l'impureté. Parfois, il utilisait une autre classification : *sacrure*, *champlure* [ivrognerie] et *criatures* [les femmes]. Le père Lelièvre doutait de la chasteté des laïques célibataires : « Vieux garçons, vieux cochons, ça roule en enfer comme des cailloux. » En août 1941, c'était la guerre. On parlait beaucoup du péril jaune. Le père Lelièvre s'improvisait prophète : « Mes petits frères, profitez bien du prochain Noël ; ce sera peut-être votre dernier. » Il voyait les Japonais débarquer en Colombie-Britannique et envahir le Canada. Heureusement, les prophètes de malheur n'exerçaient pas une bien grande influence sur moi : en 1936, j'avais attendu la fin du monde au bout de la grange de Ben Corriveau, après une semaine de pluie ininterrompue. Ce dimanche après-midi, une comète devait s'écraser sur la terre et nous écrabouiller. La catastrophe ne s'étant pas produite, j'ai décidé de ne plus croire les prophètes de malheur ni les messages des apparitions. On cherchait toujours à nous effrayer. Que de fois a-t-on dit : « Pauvre Canada ! » J'ai compris quand la dette canadienne a frôlé les six cents milliards.

Pendant mon postulat (1940-1941), la ville de Saint-Hyacinthe fut l'hôte d'un congrès eucharistique, avec le père Lelièvre comme prédicateur invité. Nous devions nous lever pour assister à la messe de minuit. En nous couchant, vers 20 h 30 ou 21 h, nous entendions, par les fenêtres ouvertes, la voix éraillée du père Lelièvre ; en nous levant, vers 11 h 30, il parlait encore ; nous nous sommes rendus sur les lieux du reposoir : debout sur l'estrade, il parlait toujours. Quelques minutes

avant le moment solennel de la consécration, il ordonne aux gens de ne plus bouger. Quelques têtes de pioche bougent quand même. Il crie de nouveau de ne plus bouger. Peine perdue. Alors, il s'adresse au Sacré Cœur : « Sacré Cœur, clouez-les sur place. » Le Sacré Cœur ne l'a pas écouté : il savait, lui, ce que c'est que d'être cloué... Et le Sacré Cœur d'implorer son Père : « Pardonnez-lui ; il ne sait pas ce qu'il dit. »

Le père Lelièvre apprêtait les paroles de l'Écriture sainte à toutes les situations. On sait que le texte inspiré revêt plusieurs sens : sens historique ou littéral, puis sens spirituel, ce dernier se subdivisant en trois : sens allégorique, sens moral et sens anagogique (*Somme théologique*, I, q. 1, a. 10). En plus de ces sens bien distingués en théologie, un prédicateur pouvait donner un sens personnel à tel ou tel passage. C'est le sens accommodatice. En voici des exemples. « Celui qui met la main à la charrue et qui regarde derrière soi n'est pas digne du royaume des cieux », dit l'Évangile. Assimiler la charrue évangélique à une communauté religieuse et dire que celui qui y est entré puis en sort est indigne du royaume des cieux, c'est pratiquer le sens accommodatice. Thomas d'Aquin est moins sévère. Celui qui met la main à la charrue n'a pas encore labouré, dit-il ; la phrase ne s'applique donc pas au religieux qui abandonne après avoir *labouré* pendant dix, quinze ou vingt ans dans une communauté religieuse (I, q. 88, a. 1, sol. 3). Judas sortit ; il faisait noir. » Pour le père Lelièvre, Judas était en état de péché mortel. Des farceurs disent que le métier d'enseignant a été inventé aux noces de Cana quand Jésus a dit aux serviteurs : « Remplissez ces cruches. » La pratique du sens accommodatice permet toutes les fantaisies. Une dernière. Avant de prononcer son discours sur la montagne, Jésus « ouvrit la bouche ». L'imagination accommodatice voit là une condamnation du joual !

Le père Lelièvre parlait souvent des conversions qu'il avait opérées ; des gros poissons qu'il avait capturés. Voici, à mon sens, l'histoire la plus invraisemblable qu'il ait contée pendant cette retraite. Un pécheur invétéré râle sur son lit de mort. Le père Lelièvre le confesse ; deux minutes après, le bientôt damné est retombé dans le péché mortel... Je me demandais bien quel péché il avait pu commettre étendu sur son lit de mort. Une mauvaise pensée, un mauvais désir, une délectation morose ? En est-on capable à cette extrémité ?

Le 15 août 1941, je revêtis donc la soutane noire, agrafée jusqu'au milieu, puis cousue jusqu'au bas, avec, à la taille, un cordon qui se terminait par deux pompons, et le rabat des maristes. En sautant dans la soutane – on ne la passait pas par-dessus la tête –, on disait : « Revêtez-moi, Seigneur, de l'homme nouveau, qui a été créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables. » En attachant le cordon : « Que ce cordon soit la ceinture de mes reins, qu'il éteigne en moi le feu de la concupiscence pour que les vertus de continence et de chasteté demeurent en moi. » La croix de cuivre, incrustée d'ébène, complétait le costume des maristes lors de la profession perpétuelle. (Des farceurs irrespectueux remplaçaient « incrustée d'ébène » par incrustée dans la bedaine.) Désormais, on m'appellerait frère Louis-Grégoire. Je n'avais pas choisi ce nom – les nouveaux noms étaient imposés –, mais je l'aimais bien, pour deux raisons : Grégoire, c'est un nom de famille courant ; Louis, c'était le prénom de mon père. Mes parents étaient venus à Saint-Hyacinthe pour la circonstance. Il faisait un soleil splendide. Le lendemain, le noviciat débiterait ; mais, ayant passé l'année de postulat avec les novices, on savait à quoi s'attendre.

Le noviciat

L'année de noviciat était consacrée – sauf une heure par semaine, comme j'ai dit ci-dessus – à l'étude des écrits pertinents à la vie religieuse en général et à la vie de Petit Frère de Marie en particulier : *Constitutions, Règles communes, Vie du père Marcellin Champagnat*, fondateur de l'« Institut des Petits Frères de Marie », mieux connu sous le nom de « communauté des frères maristes », et, entre autres écrits, les *Avis, leçons, sentences*. J'ai trouvé ce dernier livre au marché aux puces de Sainte-Foy et l'ai payé 25 ¢. L'édition date de 1927. J'avais trois ans quand elle parut.

L'abbé Marcellin Champagnat n'était pas un savant comme saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des frères des Écoles chrétiennes. Ordonné prêtre le 22 juillet 1816, l'abbé Champagnat fonde sa communauté de frères enseignants dès le 2 janvier 1817, à 27 ans, alors qu'il est vicaire à La Valla, petite paroisse rurale de la Loire. Son but : remédier, dans la mesure de ses humbles moyens, aux ravages causés

par la Révolution française. Les frères de sa communauté enseignent le catéchisme aux enfants pauvres des campagnes, qu'ils attirent en promettant de leur apprendre à lire, à écrire et à compter. (Son curé a dû le trouver pas mal entreprenant, le jeune vicaire.) L'abbé Champagnat entrera chez les pères maristes quelques années seulement avant sa mort, survenue le 6 juin 1840 ; il avait 51 ans. Le pape Jean-Paul II l'a canonisé en 1999.

La peinture que le frère Hormisdas avait barbouillée de moi au juvénat de Lévis était restée accrochée au mur de sa cellule. J'étais subitement devenu un modèle. Le frère maître m'avait invité à faire partie d'un groupe sélect qui s'engageait à donner l'exemple en tout. On devait être le levain dans la pâte ; mais, dans un noviciat, c'était du levain dans du levain.

Comme je n'ai sous la main ni les *Constitutions* ni les *Règles communes* de la communauté des frères maristes, je vais m'inspirer des *Avis, leçons, sentences*. L'avant-propos de cet ouvrage s'ouvre sur cette étonnante question : « Qu'est-ce que l'Institut des Petits Frères de Marie ? » Les curés et les commissions scolaires qui désiraient obtenir les services de membres de cet institut pour leurs écoles parlaient de « frères maristes » et non de « petits frères de Marie ». Cette dernière appellation était d'usage interne et encore seulement dans les livres. Partout ailleurs, on parlait des frères maristes. Mais, pour distinguer les frères maristes enseignants des frères maristes convers des pères maristes, on ajoute « des écoles ». (Les frères convers ou les sœurs converses se consacrent aux travaux manuels.) Si vous recevez une lettre d'un frère mariste « des écoles », il se peut qu'il ajoute *fms* au bout de son nom. Vous traduirez facilement *fm* par frère mariste, mais vous buterez sur le *s*, parce que *fms*, c'est du latin, et en latin *école* se dit *schola*, d'où le *s*. Les initiales de « frère mariste » et de *frater marista* sont les mêmes.

L'adjectif *petit* ne doit pas vous étonner outre mesure. Au temps de l'abbé Champagnat, on trouvait encore plus petit. Les franciscains s'appelaient frères *mineurs*. Pas mineurs de charbon ou de quelque autre minerai. Encore une fois, le latin va nous éclairer : *magnus* signifie grand ; le comparatif de supériorité (plus grand), c'est *major*, le superlatif (le plus grand), c'est *maximus*. Le contraire de *magnus*, c'est *par-*

vus, qui signifie petit. Le comparatif d'infériorité (plus petit), c'est *minor*; le superlatif (le plus petit), c'est *minimus*. Les frères mineurs – plus petits mais non les plus petits – n'étaient donc pas ce qui pouvait exister de plus petit dans l'Église. Quand saint François de Paule en a pris conscience, il s'est empressé de combler le vide en fondant l'ordre des minimes. Dans l'Église, les « petits » frères et les « petites » sœurs foisonnent. Nous avons, dans Charlevoix, les petits frères de la Croix. Un ami qui les connaît bien m'a dit qu'en s'adressant au frère Léon, par exemple, on lui disait : « Petit frère Léon. » Chez les « petits » frères de Marie, personne ne m'a appelé « petit » frère Louis-Grégoire. Au début, c'était frère Louis-Grégoire, puis Louis-Grégoire, puis Grégoire, et enfin, aux USA, Greg.

« Mais pourquoi ce mot *petits frères* qui blesse certaines personnes et fait peut-être rougir quelques frères, encore faibles dans l'esprit de leur état ? » se demande l'abbé Champagnat. Puis il commente longuement le sens du mot *petit*, qui enseigne aux frères le véritable esprit qui doit les animer. Selon lui, le mot *petit* est un flambeau qui dévoile le sens des *Constitutions* et de la *Règle*. Il apprend aux frères que l'esprit de leur institut est un esprit d'humilité, de simplicité et de modestie ; que la vie des frères doit être une vie humble, cachée et inconnue du monde. [Quand on enseigne, il n'est pas facile de vivre caché et inconnu du monde.] L'abbé Champagnat voulait que les frères soient petits partout : petits devant Dieu ; petits devant les supérieurs, représentants de Dieu et dépositaires de son autorité ; petits devant les autorités, le clergé, les magistrats ; petits devant les confrères, s'estimant heureux de les servir ; petits devant les élèves, membres de Jésus-Christ, temples du Saint-Esprit, enfants de Dieu, héritiers du ciel ; petits dans leur enseignement : étudier les sciences profanes et se livrer à l'instruction religieuse et civile des enfants uniquement pour plaire à Dieu et lui gagner des âmes ; faire le bien sans bruit ; enfin, petits devant eux-mêmes, dans leurs pensées, leurs désirs, leurs paroles, leurs actions. Quel programme ! Je n'ai pas connu de frères à ce point petits.

Même au temps de l'abbé Champagnat, les frères n'avaient pas une bien haute idée de leur vocation. Un jour, le saint prêtre cause avec quelques frères. Une soutane apparaît au loin sur la route. « Tiens, un prêtre », dit l'un des frères. Peu après, il constate son er-

reur et rectifie : « Ah ! ce n'est qu'un frère ! » Peiné par cette réflexion, destinée à un bel avenir, l'abbé Champagnat cherche à corriger cette déprimante impression en faisant l'inventaire des trésors spirituels que l'institut ouvrait à ses membres.

La *Règle* de l'institut interdisait aux frères d'aspirer au sacerdoce. Aspirer, c'est porter ses désirs vers un objet plus élevé : le prêtre aspire à être évêque, l'évêque aspire à être cardinal. On dit que personne n'aspire à être pape ; mais, une fois couronnés, ils s'agrippent à la chaire de Pierre comme des noyés à la bouée de sauvetage. Ils semblent ignorer cette parole de l'Évangile : « Nous sommes des serviteurs inutiles » (Luc, 17, 10). Pendant longtemps, l'étude du latin fut interdite dans la communauté ; cette défense jetait un obstacle de plus sur la route du sacerdoce. Le frère Cléophas, mon maître du scolasticat en 1942-1943, avait étudié le latin en cachette, sa grammaire latine dissimulée sous son oreiller. On récitait quand même l'office en latin. C'était sans importance, nous disait-on : Dieu comprend toutes les langues de la terre.

Quant au mot *frère*, il n'était pas réservé aux frères enseignants et aux frères convers. Les religieux de l'ordre fondé par saint Dominique portaient le nom de « frères » prêcheurs. Le dominicain James A. Weisheipl a publié au Cerf, en 1993, un gros ouvrage sur Thomas d'Aquin. Le titre : *Frère Thomas d'Aquin* ; pourtant, Thomas d'Aquin était prêtre. Julien Green a publié au Seuil, en 1983, une biographie de saint François d'Assise. Le titre : *Frère François*. Dans ce cas, c'était normal, car François d'Assise n'a jamais accédé à la prêtrise ; il a accepté d'être diacre. Cet ordre majeur [il y a trois ordres qualifiés de majeurs : évêque, prêtre et diacre] lui conférait le droit de lire l'Évangile à la messe et de porter le ciboire dans ses mains à certains offices. À quel moment les dominicains, les franciscains et les autres frères prêtres ont-ils commencé à s'appeler « pères » pour se distinguer des humbles « frères » ? Je l'ignore. Peut-être pour s'adapter à la formule de la confession : « Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché. »

L'autorité et l'obéissance

L'enseignement contenu dans les *Avis, leçons, sentences* ne se résume pas en trois pages. Je m'en tiendrai donc à quelques thèmes. Tout d'abord, l'autorité et l'obéissance, mes cibles de prédilection tout au long de ma carrière. L'abbé Champagnat n'inventait rien là-dessus : il reprenait ce qu'en disaient les personnes en autorité ; ce qu'elles en ont dit longtemps après lui et qu'elles en disent encore dans certains milieux.

En bref, pour lui, l'autorité vient de Dieu ; le supérieur remplace Dieu, sa volonté est la volonté de Dieu. Ces trois affirmations appelaient des nuances, mais on n'en faisait pas. Saint Paul a bien dit : « Tout pouvoir vient de Dieu », mais comment ne pas penser à Staline, à Hitler, à Pol Pot ? Thomas d'Aquin connaissait un peu les mœurs des puissants. En effet, à la suite d'un complot dans lequel ils avaient trempé, trois membres de sa famille avaient été exécutés par l'empereur Frédéric II. Volonté de Dieu les ordres de Frédéric II qui ont conduit à ces meurtres ? Non. C'est pourquoi Thomas d'Aquin a purgé de son ambiguïté la parole de saint Paul en la complétant ainsi : « Tout [ce qui est bon dans le] pouvoir vient de Dieu. » Saint Paul ne reconnaîtrait pas son affirmation. L'exercice du pouvoir enflamme quotidiennement la colère de Dieu et lui donne envie d'envoyer de nouveau son Fils pour chasser du temple les vendeurs de volonté de Dieu dénaturee. Aucun chef ne sait avec certitude si ce qu'il ordonne est conforme à la volonté de Dieu, car il est dit dans Isaïe : « Mes pensées ne sont pas vos pensées, et mes chemins ne sont pas vos chemins » (55, 8).

Le supérieur remplace Dieu, d'accord, mais pourquoi ? Parce que nul être humain n'a le droit de commander à un autre être humain. Nous sommes tous nés égaux en droit. Seul Dieu a le droit de commander à un être humain, droit qu'il délègue. On peut alors dire que la personne en autorité « remplace » Dieu, tient la place de Dieu, mais remplacer Dieu, ce n'est pas être Dieu. La personne qui tient la place de Dieu ne doit pas se prendre pour Dieu, et elle devrait se sentir écri-

sée à la pensée de remplir ce rôle disproportionné, au lieu d'éprouver le goût d'écraser au nom de Dieu.

L'obéissance devait être aveugle. Selon l'image d'un goût douteux et d'une fausseté évidente, image non pas inventée mais reprise par le fondateur des jésuites, l'inférieur doit obéir *perinde ac cadaver* (comme un cadavre). On ne nous disait pas que saint Ignace de Loyola voulait quand même une obéissance intelligente. Drôle de cadavre, à qui on demande de faire montre d'intelligence ! De plus, on tronquait la doctrine d'Ignace de Loyola en disant, sans plus, qu'il voulait que la pensée de l'exécutant coïncide avec celle du supérieur. On omettait la restriction suivante : « dans toute la mesure où la volonté peut déterminer l'entendement » (M^{gr} T. D. Roberts, s.j., *Réflexions sur l'exercice de l'autorité*, p. 38). D'abord, il aurait fallu comprendre le sens de cette restriction. Quand l'entendement (l'intelligence) voit que l'ordre ne doit pas être exécuté, la volonté est sans influence sur l'intelligence : la volonté ne peut pas empêcher l'intelligence de voir. Cependant, dans le cas de la vertu théologique de foi, la volonté fait adhérer l'intelligence à des vérités qu'elle ne voit pas. J'ai consacré plusieurs pages de *L'autre Thomas d'Aquin* à la question de l'obéissance (p. 257-270).

On nous disait : « Le supérieur peut se tromper en commandant ; l'inférieur ne peut pas se tromper en obéissant. » Grossière erreur. Tous les accusés de Nuremberg se sont défendus en disant qu'ils avaient obéi aux ordres ; que, pour eux, un ordre ne se discutait pas, il s'exécutait. Ils avaient tort : on peut se tromper en obéissant, et un ordre peut se discuter. C'est pourquoi l'obéissance ne doit jamais être aveugle ; c'est pourquoi l'obéissant ne doit jamais se comporter comme un cadavre.

On disait encore : « La prudence n'est pas la vertu de l'inférieur ; celui-ci n'a qu'à obéir. » Autre grossière erreur. Cette idée n'est pas chrétienne. On la trouve dans *La politique* d'Aristote. Thomas d'Aquin va corriger cette erreur en démontrant que l'inférieur est un être humain, intelligent, libre et responsable. En tant que tel, il ne peut pas être dirigé ni se laisser diriger comme s'il était la flèche d'un archer ou bien un animal sans intelligence. L'inférieur doit être en mesure de juger si l'acte qu'on lui ordonne de poser concourt ou non au

bien commun. À cette fin, il doit posséder une certaine mesure de prudence (*Somme théologique*, II-II, q. 47, a. 12).

Bref, tout ce qu'on nous enseignait sur l'autorité et l'obéissance était ou bien incomplet ou bien faux. Et l'on nous serinait la phrase de l'Écriture : « L'homme obéissant racontera ses victoires. » Il racontera de lamentables défaites aussi. Que de fois on nous a dit : « Le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix. » C'était notre modèle, comme si le Christ avait obéi à son Père à la façon d'un inférieur à son supérieur. « Mon Père et moi, nous sommes un », a dit le Christ. La volonté du Père était la sienne ; faire la volonté du Père, c'était faire la sienne. À propos de la résurrection, on dit dans l'Évangile : « Dieu l'a ressuscité des morts. » Mais, quand Thomas d'Aquin se demande si le Christ s'est ressuscité lui-même, sa réponse est oui. Nulle part Thomas d'Aquin ne parle de l'obéissance aveugle ni, il va sans dire, ne propose le cadavre comme modèle à imiter. Je développerai davantage ces thèmes au chapitre 9.

Quand la volonté du supérieur s'identifie à la volonté de Dieu ; que l'obéissance doit être aveugle ; qu'on ne se trompe pas en obéissant, il s'ensuit que la conscience n'a plus un bien grand rôle à jouer dans la conduite humaine. Rien d'étonnant, alors, que les *Avis, leçons, sentences* ne lui consacrent que 33 lignes : dix aux pages 133-134 ; quatre à la page 163 et dix-neuf à la page 358. C'est moins d'une page, car les pages de ce livre, qui en compte 470, logent 35 lignes. .

La grande question

Le chapitre XIX des *Avis, leçons, sentences* est intitulé *La grande question*. Sur quoi porte-t-il ? Sur la pureté, la sainte vertu, c'est-à-dire la chasteté, que l'on confondait avec la pureté. En lisant la sixième béatitude : « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu », on pensait à la chasteté. Pourtant, le texte latin est clair : *Beati mundo corde*, etc. L'adjectif *mundo* (*mundus* au nominatif) vient du verbe *mundare*, monder en français, c'est-à-dire nettoyer en éliminant les impuretés (corps étrangers, pellicules, pépins). Jeunes, nous avons appris que le mot *orge* est masculin dans les expressions *orge perlé*, *orge mondé*. N'importe quelle faute rend le cœur impur ; pas seule-

ment les fautes contre la chasteté. Le cœur d'une personne peut être impur par des pensées de vengeance, par des médisances, par l'amour de la richesse, des honneurs, et même par le bien qu'elle a fait. À ce sujet, le jésuite François Varillon cite Dietrich Bonhoeffer : « Qui a le cœur pur ? se demande le théologien. C'est celui qui ne souille son cœur ni avec le mal qu'il commet ni avec le bien qu'il fait » (*Joie de croire, joie de vivre*, p. 61). Souiller son cœur avec le bien que l'on fait... Et Varillon de commenter : « C'est se considérer comme propriétaire du bien que l'on fait ; c'est faire sonner ses bienfaits. »

Le premier paragraphe du chapitre XIX des *Avis, leçons, sentences* nous mettait en garde : Dieu ne peut être vu que par les âmes « chastes » ; pour assurer son salut, il faut être pur (chaste) et faire une guerre incessante au « mauvais vice », qui est le sceau de Satan ; la chasteté est le fondement de la sainteté. Ces propos laissaient l'impression que la chasteté était la première des vertus ; les péchés de la chair, les plus graves de tous. On citait même Thomas d'Aquin. J'ai appris longtemps après que l'échelle des vertus de Thomas d'Aquin était bien différente et qu'il en était ainsi de la gravité des fautes.

En réponse à la question : La fornication est-elle le plus grave des péchés ? Thomas d'Aquin répond : Plus la passion est grande, moins le péché est grave. [Si nous eussions su !] Or, la fornication allume chez l'être humain la passion la plus forte. Il s'ensuit une diminution de la gravité de la faute. Et Thomas d'Aquin de conclure en citant saint Augustin : « De tous les combats du chrétien, les plus rudes se livrent sur le terrain de la chasteté ; quotidienne est la lutte et rare la victoire » (*Somme théologique*, II-II, q. 154, a. 3, sol. 1). Ailleurs, Thomas d'Aquin se demande si la tempérance [dont fait partie la chasteté] est la plus grande des vertus (*Somme théologique*, II-II, q. 141, a. 8). Il conclut qu'elle occupe le dernier rang ; oui, le dernier : viennent en tête les vertus théologales, suivent les vertus cardinales dans l'ordre suivant : prudence, justice, force (courage) et enfin tempérance (modération). À l'objection que les citoyens ne devraient pas exposer leur vie pour une paix cause de tant de désordres contre les mœurs, il répondait que les maux que la paix écarte (meurtres, blessures, viols, pillages, etc.) sont beaucoup plus graves que ceux qu'elle occasionne, car ces derniers appartiennent principalement au domaine de la chair (II-II, q. 123, a. 5, rép. 3).

On nous disait : « Le premier effet de l'impureté est d'affaiblir l'intelligence. Le vice impur, dit saint Thomas, aveugle l'esprit et fait perdre la raison » (*Avis, leçons, sentences*, p. 182-183). Non seulement faux, mais ridicule : Thomas d'Aquin n'a jamais affirmé une telle ineptie. J'ai exposé ce qu'il dit à ce sujet dans *Sacré Moyen Âge !* p. 189-191.

Ce chapitre XIX des *Avis, leçons, sentences* est une enfilade de citations et d'anecdotes, certaines fort amusantes. En voici quelques-unes choisies parmi les douzaines rapportées dans le chapitre. Saint Louis de Gonzague, paraît-il, ne regarda jamais le visage de l'impératrice d'Autriche dont il était le page ; de sorte que, après plusieurs mois de séjour au palais, il ne l'aurait pas reconnue. Bien plus, il ne fixait même pas les yeux sur sa mère. Redoutant le moindre attouchement, il ne voulut jamais qu'on lui pansât une plaie au bras. Saint Gérard, abbé, avait été miraculeusement guéri d'une paralysie au bras. La femme de son frère, une personne très pieuse, vint le visiter pour se réjouir avec lui. Transportée de joie, elle saisit le bras sanctifié par un miracle et le baise. Au même moment, la paralysie le frappe de nouveau. L'explication est savoureuse : Dieu a voulu montrer avec quel soin nous devons fuir les attouchements. Pourtant, l'Évangile nous apprend qu'une femme a versé sur les pieds de Jésus, pendant qu'il mangeait, beaucoup de parfum d'un grand prix, puis les lui a essuyés avec sa chevelure. Jésus ne l'a pas repoussée. (Ne pensez pas que la femme a dû se glisser sous la table pour cette opération, car on mangeait allongé sur des lits posés sur le plancher.)

On nous disait encore, en 1941-1942, que, sur 100 damnés, 99 l'étaient à cause de l'impureté. Qui donc avait fait cette enquête ? L'abbé Champagnat demandait aux frères de considérer leur corps comme leur pire ennemi, de ne cesser jamais de lui faire la guerre et de le mortifier. « Le corps s'habitue à tout, martelait-il, et, en refusant de le satisfaire, il devient moins exigeant. » Les *Règles* suggéraient toute une liste de mortifications à lui imposer. Je me souviens de l'une en particulier : se priver de cueillir une fleur et de la flairer. Non moins saint que Champagnat, François d'Assise voyait les choses différemment. Julien Green nous apprend que le *Poverello* « parlait aux

fleurs, respirant leur parfum avec délices et les invitant à louer à leur façon le Seigneur » (*Frère François*, Seuil, p. 187).

Cependant, son attitude envers le corps rejoignait celle du père Champagnat. Lui qui disait affectueusement sœur vache, frère cochon, il était incapable de dire frère corps. Étonnants ses propos : « L'ennemi, c'est le corps » (Green, p. 129). « Je n'ai pas pire ennemi que mon corps » (Green, p. 182). Mais, tout à la fin de sa vie, un frère le soigna qui lui fit comprendre que son corps avait été pour lui un excellent instrument. Alors François, s'adressant à son ennemi d'hier, lui dit : « Réjouis-toi, frère corps, je suis prêt désormais à t'accorder tout ce que tu voudras » (Green, p. 301). Un an avant sa mort, il prit un plaisir évident à goûter à son mets préféré, le pâté d'écrevisse. Quelques jours avant de rendre l'âme, il écrivit à frère [*sic*] Jacqueline [*sic*] pour qu'elle lui apporte différentes choses, dont ce gâteau aux amandes et au miel qu'elle lui servait quand il était malade à Rome.

« Les corrupteurs ne trouvaient jamais grâce [aux yeux du père Champagnat], rapportent les *Avis, leçons, sentences*. Un sujet de cette espèce lui ayant été dénoncé, à dix heures du soir, une heure après le coucher, il ne put se résoudre à le laisser dans la maison jusqu'au lendemain ; il le fit donc lever et le renvoya sur-le-champ. Comme ce jeune homme le suppliait à genoux de lui permettre de passer la nuit dans un coin de la maison ou dans l'écurie, alléguant qu'il était trop tard pour trouver à loger ailleurs : " non, non ! lui répondit le père, car tant que vous serez ici, je tremblerai, de crainte que la malédiction de Dieu ne tombe sur nous. " En disant cela, il le pressa de sortir et ferma la porte sur lui. Un instant après, un frère lui fit observer que le postulant avait laissé son trousseau. " Allez, répondit-il, ramassez toutes ses hardes, jetez-les de l'autre côté de la rivière, afin que nous soyons entièrement séparés non seulement de lui, mais encore de tout ce qui lui appartient ; et que l'eau empêche d'arriver jusqu'à nous la contagion qu'elles ne peuvent manquer de répandre " » (p. 179-180).

On nous recommandait un livre intitulé *Le culte de la règle*, d'un certain père Collin. L'observance stricte de la règle était censée faire frissonner Dieu de joie. Le père Collin apportait des exemples cocasses. En voici deux. Un moine travaillant dans le *scriptorium* de son monastère entend sonner la cloche pendant qu'il trace un mot. Il s'ar-

rête net au beau milieu du mot et se hâte vers la chapelle pour aller chanter l'office. Au retour, il trouve le mot terminé en lettres d'or par une main céleste. Un autre moine s'apprête à écraser une pauvre puce qui s'est aventurée sur sa table de travail. L'ongle de son pouce approche de la bestiole quand la cloche sonne. Le moine décampe sans compléter son geste meurtrier. Au retour, il trouve la puce sur sa table, attendant qu'il l'immole. Les exemples de ce genre abondent dans le livre du père Collin, un classique à l'époque.

Les fins dernières

Memento novissima tua et non peccabis... Souviens-toi de tes fins dernières et tu ne pécheras pas. En termes clairs : pense à l'enfer et tu ne pécheras pas. L'enfer, c'était le feu qui ne s'éteint pas ; le feu qui brûle sans dévorer le combustible ; l'éternité, c'était une durée sans fin. On employait un exemple terrifiant. Imaginez trois sphères d'acier, grosses comme la terre. Un oiseau passe tous les mille ans et frôle une sphère du bout de son aile, il finira par l'user. Eh bien ! quand les trois sphères seront usées, l'éternité n'aura pas raccourci d'un millième de seconde. C'était affolant. Et l'on pensait au petit nombre des élus et à l'immense majorité des humains qui seraient damnés.

Le jour de la mort, c'était le *Dies iræ*, le jour de la colère divine. Que de fois on nous a cité la première lettre de saint Pierre : « Votre adversaire, le diable, rôde autour de vous comme un lion rugissant en quête d'une proie à dévorer » (v. 8). Selon une sainte dont le nom m'échappe, Pierre aurait dû employer le pluriel ; car une vision dont elle avait été gratifiée lui avait appris que, si les démons revêtaient un corps opaque, on ne verrait plus le soleil tellement ils sont nombreux dans l'atmosphère. Pendant la nuit, les incubes abusaient des femmes ; les succubes abusaient des hommes. Et l'on comprenait pourquoi Job avait maudit le jour de sa naissance et imploré Dieu pour l'homme malheureux : « Lâche-le un peu, qu'il souffle. »

Une fois par mois, on nous accordait une journée de récollection. Elle débutait le vendredi à 17 h par la lecture de la guérison de l'aveugle de Jéricho (Marc, 10, 46-52). C'est pourquoi la récollection est

devenue la visite de *blind man*. Elle se terminait le samedi midi. Grand silence pendant ces heures, évidemment. La pièce maîtresse, c'était la préparation à la mort. On ne se préparait pas à rentrer à la maison du père : on était traîné au tribunal du juge suprême. On lisait le texte suivant, dont je n'ai retenu que des bribes : « Imaginez que votre dernière heure est arrivée et que le prophète [il s'agit d'Isaïe] vient vous dire comme autrefois à Ézéchias : Mets ordre à tes affaires, car tu vas mourir » (Isaïe, 38, 1). La préparation à la mort incluait une description lugubre d'un mourant : les angoisses, les râlements, les sueurs froides, les cheveux détremés, les membres engourdis, la langue collée au palais, etc. (N'ayant vu mourir personne, je n'avais aucune raison de croire que les choses se passaient autrement.) Si quelqu'un avait osé objecter que Dieu est amour, la réponse était prête : il est amour, mais il est tout autant justice. « Beaucoup de chrétiens posent la toute-puissance comme fond de tableau puis ajoutent, après coup : Dieu est amour, Dieu nous aime. C'est faux ! affirme François Varillon. La toute-puissance de Dieu est la toute-puissance de l'amour, c'est l'amour qui est tout-puissant » (*Joie de croire, joie de vivre*, p. 25-26).

La profession

L'année de noviciat terminée, les novices prononçaient les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance pour un an. C'est cette cérémonie qu'on appelait la profession. On se disait de la « profession » de telle ou telle année, comme un étudiant se dit de la « promotion » de telle ou telle année. Une retraite d'une semaine préparait à la profession. Quand j'ai prononcé mes vœux pour la première fois, le 15 août 1942, c'est le père Maurice Burke, montfortain, qui a prêché la retraite. (*Montfortain* est une épithète tirée du lieu de naissance du fondateur de cette communauté, Louis-Marie Grignon de Montfort.) Mon excellent ami, l'abbé Arthur Bourdeau, jadis montfortain, a suivi les cours de philosophie du père Burke au scolasticat d'Eastview – maintenant Vanier – et les a beaucoup appréciés.

Le père était moins rassurant comme prédicateur de retraite au temps où je l'ai connu. Il appartenait à un groupe de prédicateurs d'une grande austérité. Je pense à l'abbé Henri Seay, par exemple, et à

l'abbé Anselme Longpré. Selon ces imitateurs sur un point de Diogène le Cynique, il fallait se détacher non seulement du superflu, mais de tout ce qui n'était pas strictement nécessaire. L'oiseau a beau n'être retenu que par un fil, il ne peut prendre son envol, disait-on. Un novice n'avait pas grand-chose de superflu : des photos de sa famille, du juvénat, de la prise d'habit, de la profession, mais il pouvait être attaché à ses idées, éprouver une amitié particulière, savourer un plat, être curieux. Il fallait aussi se mortifier pour compléter dans sa chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ. C'est ainsi qu'on entendait alors cette parole de saint Paul.

Pendant la retraite, le père Burke allait réciter son bréviaire dans les sentiers des bosquets du noviciat. Un jour, il surprit un frère à fumer. Évidemment, ce n'était pas un novice, mais un frère responsable d'un corps de cadets, qui avait passé une partie de ses vacances au camp militaire de Rawdon et qui s'était joint aux novices pour sa retraite. Au sermon suivant, le père Burke le catapulta en enfer au moyen du polysyllogisme suivant :

Votre *Règle* interdit de fumer.
 Un frère qui fume est donc un hypocrite.
 Or, les hypocrites iront au feu éternel (saint Paul).
 Donc ce frère fumeur ira au feu éternel.

Même novice fervent, je trouvais excessif qu'un frère brûle en enfer pendant toute l'éternité pour avoir grillé des cigarettes pendant sa vie. Le père Burke m'aurait sans doute répondu que cette faute était la fumée dénonciatrice d'autres fautes plus graves. Cet incident mis à part, la retraite fut des plus intéressantes. Le père Burke était un vrai montfortain ; il ne parlait que de la Sainte Vierge. Comme elle mène à son Fils, qu'elle est moins sévère que Lui, il fallait s'accrocher aux pans de sa robe, se concentrer uniquement sur elle. La présence de Dieu devenait la présence de Marie ; les oraisons jaculatoires se transformaient en invocations à Marie. J'ai encore le traité de *La vraie dévotion à la Sainte Vierge*, qu'il nous recommandait et que je savais presque par cœur à l'époque.

Au scolasticat-école normale d'Iberville

Après la profession du 15 août 1942, nous partions pour le scolasticat-école normale des maristes d'Iberville, qui comptait 51 scolastiques cette année-là. Les nouveaux venus obtenaient le brevet complémentaire après deux années d'études. Le frère Cléophas, aussi intelligent que chauve, était maître des scolastiques ; il disposait d'une formidable équipe de professeurs ; tous diplômés d'université, même le professeur de dessin, diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal. Le frère Louis-Gustave, provincial, avait failli s'évanouir en apprenant que les étudiants aux beaux-arts dessinaient des femmes nues, juchées devant eux sur un tabouret. On racontait de ce saint homme qu'il avait répondu « oui », en Europe, à la réceptionniste qui lui avait demandé s'il désirait une chambre « meublée ». En y entrant, il fut estomaqué d'y voir un certain meuble dont il s'était interdit l'usage de la clef. Le frère Daniel-Henri nous avait raconté qu'un jour, n'ayant pas aimé le modèle, il avait dessiné une potiche placée à proximité.

Je suis arrivé au scolasticat en plein seayisme (prononcez séisme). Le bureau du frère maître débordait d'objets de toutes sortes dont les scolastiques seayistes s'étaient détachés. Plus âgés que nous, les frères retirés de l'enseignement pour compléter leurs études en vue du brevet supérieur avaient plusieurs fils à la patte... Un certain nombre les coupaient, mais pas tous ; pas tous les frères ni tous les fils.

Quelques scolastiques entendaient bien compléter dans leur chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ, selon l'interprétation qu'on faisait alors de cette phrase. Par exemple, glisser une planche dans son lit, entre le matelas et le drap ; se donner la discipline ; porter des chaînettes. Responsable de la lingerie, j'ai surpris Jude-Joseph en train de s'y flageller. En entendant grincer ma clef dans la serrure, il avait cessé de frapper, mais la soutane était encore descendue jusqu'à la ceinture. Je m'excusai et refermai la porte pour ne pas frustrer Jésus-Christ de cette contribution à ses souffrances. Henri-Victor, un frère plus âgé, venu compléter son brevet supérieur, imitait le pauvre Lazare, sauf qu'il n'attendait pas que les miettes tombent sur le plan-

cher : il les ramassait sur les tables après les repas et les mettait dans un bol de soupe. C'était sa maigre pitance. Personne ne savait, à cette époque et en ce milieu que la seule chose qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ, c'était notre oui.

L'assistant général, Paul-Stratonique, un Lelièvre de Saint-Malo (Québec) qui avait passé sa vie aux États-Unis, désapprouva Cléophas, comme s'il ne remplaçait pas Dieu, comme si sa volonté n'était pas la volonté de Dieu. L'année suivante, le maître de la veille était devenu directeur de l'école de Saint-Malo, et Régis-Aimé, professeur de pédagogie formé à Louvain, le remplaçait à la direction du scolasticat.

Avant d'entreprendre ma deuxième année au scolasticat, j'ai décidé d'en finir avec ma douleur persistante au côté droit. Le Dr Georges Phaneuf de Saint-Jean diagnostiqua sans hésitation une appendicite. Puisque j'en souffrais depuis trois ans, il fallait se hâter. La veille de l'intervention chirurgicale, le frère Aldéricus, infirmier, me demande de me présenter à l'infirmerie. Il précise que je dois apporter mon rasoir. J'ai beau protester que je ne suis pas barbu, que je peux facilement passer une semaine sans me raser, il insiste pour que j'apporte mon rasoir. J'ai bientôt compris : ce n'était pas la moustache qu'il fallait me couper... Pourquoi ne l'avait-il pas dit tout simplement ? Pudeur du temps. (Cet homme attachant et avant-gardiste m'a appris, il y a soixante ans, que la poêle à frire est le pire ennemi de la santé.) Le lendemain, on me conduisait à l'hôpital de Saint-Jean ; les frères y étaient bien connus.

Convaincu d'avoir trop attendu, je pensais me réveiller dans l'autre monde ; d'où ma première question au réveil : « Est-ce qu'on m'a opéré ? » On m'a répondu oui, que tout était beau, mais que c'était grand temps. Je n'ai donc pas connu le sort de Fernand Rodrigue. L'ayant ouvert pour appendicite, le chirurgien avait constaté une péritonite et l'avait considéré comme décompté. Recouvert d'un drap, Fernand avait été conduit dans une pièce où il devait rendre le dernier soupir. Mais, le lendemain matin, le préposé aux morts constate que le jeune frère – il était mariste à ce moment-là – respire toujours. On le ramène donc à la salle d'opération pour lui nettoyer les entrailles et le

coudre. Le solide Beauceron est toujours vivant, et il rit de cette mésaventure sans doute inusitée. Mais, quand on pense que tout est fini, comme c'était mon cas, et qu'on se réveille vivant, les perspectives d'avenir changent drôlement.

Les salles de réveil recèlent bien des secrets. Moi, fervent religieux, j'ai parlé de mes premières amours. C'était à la petite école du 3^e Rang. Elle s'appelait Laurette ; belle et intelligente. Mais elle n'a jamais connu mes sentiments. Elle sentait toujours le parfum ; moi... Je me tenais à distance. Quelques infirmières s'étaient approchées pour écouter le jeune religieux parler des ses amours. Quand je fus assez conscient pour m'apercevoir de quoi elles riaient de bon cœur, je détournai la conversation sur la Sainte Vierge. Notre-Dame de Lorette s'était substituée à Laurette.

Dans ce temps-là, pour une appendicectomie, on passait une semaine à l'hôpital, sans quitter le lit. À cause de ça ou pour quelque autre raison, j'avais des gaz aussi pressants que douloureux : comment les expulser quand on a dans le ventre une entaille qui nous interdit tout effort ? Un jour, une douce infirmière, en me bordant le soir, se pencha sur moi et me serra dans ses bras. Ouf ! quelle sensation ! Ce n'était pas la « lactation » de saint Bernard, mais je n'étais pas saint Bernard... Il m'en fallait moins. C'était la première fois qu'une femme me serrait contre sa poitrine. Y pensez-vous : contre sa poitrine ? Jamais, à ma connaissance, ma mère ne l'avait fait. Étant le dixième, je la comprenais.

Une semaine après l'intervention chirurgicale, j'étais de retour à l'infirmerie d'Iberville. Encore quelques jours de quasi-immobilité, et je rejoignais les scolastiques. Ma deuxième année d'école normale allait bientôt commencer. Une surprise m'attendait.

Chapitre 3

Un enseignant studieux !

[Retour à la table des matières](#)

Au début de septembre 1943, j'étais prêt pour entreprendre, au scolasticat d'Iberville, ma deuxième année d'études conduisant au diplôme complémentaire. Fin prêt : mes livres couverts, mes crayons taillés, mes deux encriers pleins – un noir, un rouge – et une bonne gomme à effacer – un bout pour le crayon, l'autre pour l'encre. Mais le provincial contrecarra mes plans. Avant même que les cours ne débutent, le maître du scolasticat me convoque à son bureau : « Le frère provincial a besoin d'un scolastique pour remplacer le titulaire de 4^e année, à Mont-Rolland ; j'ai suggéré votre nom. »

Il n'était évidemment pas question de refuser, ni de faire valoir quelque raison que ce soit de terminer un premier diplôme d'enseignement, ni de laisser percer une pointe de déception : enseigner devait être mon métier, et je me pensais assez instruit pour en apprendre à des enfants de 4^e année. Le lendemain, je prenais le train du Nord pour entrer en gare à Mont-Rolland quelques heures plus tard. La communauté comptait cinq ou six frères, tous fort aimables pour le jeune dépanneur.

Cinq semaines à Mont-Rolland

Le frère mal en point, récupérant dans la maison, m'aida à faire mes premières armes. En 1943, débiter en 4^e année, c'était presque montré du doigt : la plupart du temps, c'était en 1^{re} année. À l'époque, les élèves se levaient tôt, non pas pour prendre l'autobus scolaire,

mais pour assister à la messe de six heures et demie. Chaque titulaire laissait quelques bancs entre lui et son confrère de la classe inférieure pour que ses élèves y prennent place. Près de la moitié des élèves assistaient à la messe chaque matin.

J'étais à Mont-Rolland depuis environ un mois et demi quand le provincial nous arrive sans s'être annoncé ; mauvais présage. Il me convoque à son bureau pour m'annoncer que le frère Arsène, bedonnant titulaire de la petite classe de Métabetchouan – surnommé la *mother goose* –, était à bout de souffle. Le pauvre homme enseignait à plus de quarante élèves, répartis en deux divisions : 1^{re} et 2^e année. Il était facile d'imaginer la suite. « Veuillez vous rendre immédiatement à Métabetchouan », me dit-il. Tel un bon soldat du général Champaignat, je fais de nouveau ma valise, le cœur un peu gros de quitter ce beau village des Laurentides, mais surtout mes élèves : j'étais déjà attaché. Le train, ou plutôt trois trains me conduisirent d'abord à Montréal, puis à Québec, puis au Lac-Saint-Jean. Le frère que je remplaçais à Mont-Rolland se disait en mesure de reprendre le collier. Il s'appelait Achille, mais son problème en était un de jambes, non de talon.

Sept mois à Métabetchouan

Même si j'avais fait mon primaire au 3^e Rang de Saint-Michel, dans une petite école comptant plus de cinquante élèves et sept divisions, ce ne fut pas une sinécure d'enseigner à plus de quarante élèves partagés en deux divisions, dont une de débutants. Quand vous donnez du travail à une division pour vous occuper de l'autre, ce n'est pas pour longtemps. Au 3^e Rang, les plus vieux s'occupaient des plus jeunes : ils les faisaient lire, leur faisaient réciter leurs leçons ; mais, quand les « vieux » sont en 2^e année...

Du côté de la communauté, tout allait sur des roulettes. Cinq ou six frères, comme à Mont-Rolland. Pendant l'hiver, on pratiquait la pêche à la loche sur le lac Saint-Jean au moyen de lignes dormantes. Chaque fois qu'on levait les lignes, quelques douzaines de grosses loches venaient rendre l'âme sur la glace. Étaient-elles comestibles ? Je n'en sais rien : nous n'en mangions pas, mais elles faisaient les délices des renards d'un éleveur de la place.

Retour au scolasticat d'Iberville

L'année ne se terminerait pas sans une autre surprise. Un mois avant les examens finals du brevet complémentaire, le provincial me demande de revenir au scolasticat pour préparer ces examens et me présenter en même temps que les autres, qui ont potassé pendant toute l'année. Pour une troisième fois dans l'année, je refais ma valise et saute dans le train à destination d'Iberville. Je n'étais pas sans me demander comment j'allais m'en tirer : un mois, c'est vite passé.

Les examens à préparer : apologétique, composition française, dissertation pédagogique, composition anglaise et mathématiques. Il n'était pas question de suivre des cours : ils étaient trop avancés ou terminés. J'étudiai donc seul. L'apologétique de Boulenger – avec un *e* –, il suffisait de l'apprendre ; le texte ne comportait rien de difficile à comprendre. L'anglais m'inquiétait un peu : je n'avais jamais rédigé de composition anglaise de ma sainte vie ; celle de l'examen final serait ma première. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître : premier d'un groupe d'une trentaine de candidats. Que de « ouais ! » entendus tout autour. Ma recette n'avait rien de pinardien : par cœur le *Guide* de McBriarty. Par cœur, y compris toutes les listes d'exceptions. L'apologétique me valut d'autres exclamations : 20 sur 20. Toujours est-il que je me classai 4^e pour la moyenne générale. Ça suffit pour la vantardise.

Une année entière et continue à Rivière-du-Moulin

En août 1944, on m'envoie à Rivière-du-Moulin (Chicoutimi) prendre charge de la 4^e année. Avec cinq semaines d'expérience à ce niveau, la confiance ne manquait pas. J'entamais pour de bon ma carrière d'enseignant, une année inoubliable pendant laquelle j'ai appris vraiment à faire la classe. Le titulaire de 5^e année, Denis-Gabriel (Denis Morin) était un enseignant accompli. Dommage pour les maristes, il devait, à la fin de l'année, troquer l'humble rabat pour le prestigieux col romain. Après ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec et son ordination, l'abbé Morin poursuit ses études à la Faculté des sciences de Laval, puis il fait carrière au séminaire de Saint-

Georges-de-Beauce. Pendant les dernières années de sa vie active, il a été curé dans la région. Je ne l'ai revu qu'en 2003, chez Rosario, soit 48 ans après son départ de Rivière-du-Moulin. Cependant, j'avais des nouvelles de lui par des amis qui enseignaient dans la Beauce.

Denis-Gabriel faisait réciter les leçons par écrit, y compris la lecture : Comment s'appelle le chien ? Combien la poule a-t-elle de poussins ? Écrivez tel mot, conjuguez tel verbe à tel temps et telle personne, etc. Le titulaire de 3^e année, un ex-frère de l'Instruction chrétienne, était un enseignant hors pair, lui aussi. Il était amusant, au début, d'entendre ses élèves chanter les tables à voix haute : trois fois un trois, trois fois deux six, trois fois trois neuf, etc. Par cette méthode, les enfants en arrivaient à ne plus être capables de séparer trois fois sept de vingt et un.

À Rivière-du-Moulin, j'ai connu un directeur en or, Adrien-Camille, un homme chaleureux, enthousiaste, excellent professeur. Le dimanche midi, il faisait servir une bière à la table : ma première bière, à vingt ans. Chez nous, à Saint-Michel, on ne buvait pas de bière, mais on buvait du vin de fabrication domestique. Mes parents en servaient aux enfants. Lors des corvées pour scier le bois ou battre le grain, ils offraient un verre de vin avant le dîner ; les enfants de six ou sept ans en prenaient. D'ailleurs, à la maison, l'huile de foie de morue s'avalait avec un verre de vin.

En 1944-1945, il n'y avait pas d'église à Rivière-du-Moulin : c'est à la cathédrale de Chicoutimi, située à plus d'un kilomètre, que, tous les matins, beau temps, mauvais temps, les frères assistaient à la messe. Sous un parapluie, c'était long ; à -25 °C, c'était long. Le directeur adaptait : au lieu de réciter les petites heures (prime, tierce, sexte et none) en chœur à la maison, on partait à 6 h et on les récitait à la cathédrale. Les ayant apprises par cœur – c'était en latin –, je les récitais chemin faisant. En deux petits chœurs qui alternent, il fallait vingt minutes pour passer au travers ; en silence, pas plus de douze minutes, peut-être dix. Mon maître des novices aurait sans doute qualifié de rapine dans l'holocauste ma façon de faire.

À Rivière-du-Moulin, je me suis remis aux études, car il était hors de question de me contenter du brevet complémentaire. J'abordai

donc incontinent le brevet supérieur. Il comportait vingt-six matières d'admission – rien de moins – contrôlées par le bureau des études d'Iberville. C'était déjà du boulot, mais je consacrais à l'étude tous les moments libres que me laissait l'enseignement : fins de semaines, jours de congé, vacances des fêtes et vacances d'été. Pour obtenir ce brevet, il fallait ensuite réussir les six matières finales : apologétique, dissertation littéraire, dissertation psychologique, physique, trigonométrie et composition anglaise.

Pendant cette année-là, je me suis joint à un groupe de frères qui suivaient un cours de trigonométrie, donné par le frère Gervasi, mariste, professeur de mathématiques à l'Académie de Chicoutimi. Je suivis également un cours de physique, donné par le très original Simon-Alexis, que je retrouverais à Lévis en 1949. Pendant une leçon de trigo, il arriva qu'un frère avoue au professeur son incapacité de résoudre tel problème, à telle page du livre. C'était un de ces problèmes que les professeurs sautent en disant aux élèves qu'ils sont trop difficiles pour eux alors que la véritable raison, c'est qu'ils ont été incapables de les résoudre. Gervasi eut l'imprudence d'essayer sur-le-champ, mais en vain. Comme on voit mieux du fond de la classe que le nez contre le tableau noir, je lui suggérai une piste. La solution du problème apparut bientôt au tableau noir derrière un Gervasi rougeoiant. Je lui avais fait pratiquer la doctrine du père Champagnat : les frères doivent être « petits » dans l'enseignement.

Quatre années à Saint-Malo

À la fin d'août 1945, on m'envoie à Saint-Malo ; pas le beau port de mer, mais la paroisse de Québec qui porte ce joli nom. J'étais heureux, car il est plus facile d'étudier dans les grands centres. Je devais y enseigner pendant quatre années.

En 1945-1946, j'ai été titulaire de la 5^e année de Notre-Dame-de-Pitié. Cette paroisse voisine n'avait pas encore d'école, et les enfants venaient à Saint-Malo, mais on ne les mêlait pas aux Malouins : il était avantageux que les groupes de cette paroisse se forment et que les élèves se connaissent en prévision de l'ouverture prochaine de leur

école. De plus, quand un prêtre voulait leur parler ou les confesser, il ne dérangeait pas les autres classes.

J'avais plus de quarante élèves. À l'époque, il n'y avait rien là. On se dirigeait vers son local de classe à 7 h 30 ou 7 h 40, immédiatement après le déjeuner ; l'enseignement commençait à 8 h 30, se terminait à 11 h 25 et reprenait de 13 h jusqu'à 16 h. Six heures en classe, entrecoupées d'un quart d'heure de récréation au milieu de l'avant-midi et d'un autre au milieu de l'après-midi. Les explications terminées, je donnais des exercices et passais par les allées pour reprendre les explications au profit des plus lents ou des distraits ; quelques élèves expéditifs se joignaient à moi. On est en train de redécouvrir ces vieilles méthodes, croyant les inventer : *Nihil novi sub sole*, vraiment rien de nouveau sous le soleil.

À la fin de cette même année scolaire, donc en enseignant à temps plein et deux années après l'obtention du brevet complémentaire, mon brevet supérieur était complété. En outre, comme la plupart des écoles avaient un corps de cadets, l'armée canadienne nous donnait des cours le samedi avant-midi, pour l'obtention du brevet d'instructeur de cadets, grade A : *drill*, morse, sémaphore, maniement des armes à feu, lecture des cartes, boussole, etc. J'ai obtenu mon grade A, cette année-là. Souvent, à 16 h, après la classe, je me rendais au sous-sol de l'école pour superviser des exercices de tir ; l'hiver, on se métamorphosait en entraîneur de hockey : près des bandes de la patinoire de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h. La même année, j'ai suivi, avec une cinquantaine de frères de la région, un cours d'électricité, donné à l'école technique du boulevard Langelier, par un merveilleux professeur, un monsieur Dumas. Grosse année de travail et d'études.

Quelques anecdotes

Tout enseignant a de nombreuses anecdotes à raconter. Cette année-là, un élève détestable m'avait dit un jour que je ne l'aimais pas. Je lui avais répondu : « Je t'aime en Jésus-Christ. » Allusion à une parole de saint Paul qu'il ignorait, tout comme son père, à qui il rapporta ma répartie. Longtemps après, le père vient me voir pour parler de son fils – je ne dévoilerai pas son nom, mais je m'en souviens très bien :

C.-H. D. Au cours de la conversation, il m'avoue avoir été scandalisé d'apprendre que j'avais *sacré* en classe. Sur le coup, je n'avais pas compris, car je me serais bien gardé de dire un simple *maudit* en classe, sauf en répétant l'ordre du Fils de l'homme : « Allez, *maudits*, au feu éternel. » Mon subconscient se mit au travail et, quelques jours plus tard, un éclair traversa mon esprit. Pour cet élève, l'aimer en Jésus-Christ, c'était comme l'aimer en *baptême* ou en *sacrament* [*sic*]. Je n'ai pas convoqué le père pour lui expliquer les Écritures.

M^{gr} François-Xavier Lamontagne, curé de la paroisse, célébrait son 75^e anniversaire de naissance cette année-là. Le frère Cléophas, directeur de l'école, m'avait demandé de composer une pièce que de jeunes élèves joueraient lors d'une fête en l'honneur du bon pasteur. Nous étions en pleine répétition quand le directeur vint me trouver pour me dire à l'oreille : « Le curé vient de mourir subitement. » Fin de la séance de répétition et bien grand soulagement. Cinquante-cinq ans plus tard, un tel aveu est acceptable. Trop, c'est trop.

Ce bon curé était célèbre dans la communauté par son sermon du dimanche de Pâques. Les nouveaux frères étaient prévenus. Le curé comparait le Christ au tombeau à un oiseau qui voulait sortir de sa cage. De son bec, le volatile en frappait les barreaux, réclamant à grands cris l'air, la lumière et l'espace. Pendant mes quatre années à Saint-Malo, j'ai entendu le même sermon le dimanche de Pâques. Son volatile nous amusait, mais j'avais trouvé moins amusant son sermon sur le petit nombre des élus, tiré de la *Perfection chrétienne* du jésuite Alphonse Saint-Jure. Dans ce livre, que j'avais lu au scolasticat, Saint-Jure compare le nombre des élus aux épis restés sur le champ après le passage des moissonneurs ; aux grappes oubliées dans la vigne pendant la vendange. Les épis récoltés, les grappes cueillies représentent les damnés. Mes regards interrogateurs sur l'assistance pétrifiée m'incitaient à crier : « Allez vous amuser, bande de caves ; vous serez tous damnés ; seuls les frères les plus âgés, le curé et les vicaires vont être sauvés. » Ajouterai-je encore tous les vicaires ?

Le dimanche 16 septembre 2001, l'abbé Jean-Léon Carette, de Notre-Dame-de-Foy, nous a rappelé une autre comparaison du même genre. Pour un certain prédicateur, les pommes remplaçaient les raisins et les épis. Quand les pommes semblent mûres, le propriétaire se-

coue l'arbre : une grêle de pommes s'abat par terre et sur son dos. Après la première gelée, il secoue de nouveau son arbre. Il reste quelques pommes dans l'arbre. Pour ce prédicateur – pas M. Carette, un virtuose de la chaire –, les pommes restées accrochées dans l'arbre après les deux secousses représentaient les élus. Cette comparaison m'était inconnue, mais je connaissais fort bien celles des épis, des raisins et des feuilles à l'automne – cette dernière de Thérèse d'Avila.

Le mot *vicaire* me rappelle d'abord l'abbé Prémont, un saint homme, qu'on disait scrupuleux. À la messe, la consécration était pour lui un chas d'aiguille. Il en mettait du temps avant de lâcher : *Hoc est enim corpus meum*. C'était des battements de paupières, des contorsions de visage, puis des tentatives répétées : *Hoc, hoc, hoc est, hoc est enim*, et, finalement, la formule entière jaillissait, comme le bébé lors d'un accouchement. On aurait dit qu'il croyait changer le pain de l'hostie en son corps à lui et que ce changement le rendait mal à l'aise à la pensée qu'il allait nous le servir à manger avec le poil et les organes génitaux.

Un autre vicaire nous amusait par la naïveté de ses sermons, dont une de ses formules était restée célèbre. Gabriel-Lalemant (Alcide Paradis) se plaisait à nous la répéter avec le ton exact : « Les peines qui font le plus de peine sont les peines du cœur. » En parlant du pluriel des noms propres, les grammaires donnent l'exemple suivant : Les Bossuets sont rares de nos jours. Pourtant, on a dit de Jésus : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme. » Celui-là et bien d'autres auraient pu pousser davantage l'imitation de Jésus-Christ.

Une confrontation avec un supérieur majeur

Une visite de l'assistant général Paul-Stratonique, mentionné plus haut, fut l'occasion d'une première confrontation avec un supérieur majeur. Avant de le rencontrer « en entrevue », comme on disait, je lui avais remis un texte de quelques pages sur la formation des jeunes frères. Dans certains cas, on les jetait, au sortir du noviciat, donc sans diplôme, dans une petite communauté éloignée, où ils devaient, sans l'aide des sœurs Berthe ou Angèle, faire la cuisine pour la communauté et prendre charge de la petite classe. Je lui avais dit, entre autres,

qu'on portait moins d'attention aux jeunes frères que, dans le monde, on en porte aux sportifs.

Au moment de l'entrevue, il avait un visage de bois. Ça faisait beaucoup de bois, car il était corpulent. De toute évidence, la discussion ne serait pas enjouée. Le texte était devant lui sur le bureau. Il le poussa vers moi en disant sèchement : « Nous ne parlerons pas de votre réquisitoire ; c'est péché mortel ce que vous dites là. » Je ricanai – au premier sens du verbe *ricaner* dans le *Petit Robert* : rire à demi, de façon sarcastique –, puis, j'engageai la discussion sur le péché mortel. « Tout d'abord, lui dis-je, vous n'avez pas autorité pour me précipiter en enfer. Le petit *Catéchisme* m'a appris depuis belle lurette les trois conditions nécessaires pour commettre un péché mortel. Primo, une matière grave. Elle fait défaut : à vingt et un ans, un frère a le droit de dire à un supérieur ce qu'il pense de la formation donnée aux jeunes frères. Secundo, la connaissance suffisante. Elle y est : je savais très bien ce que je faisais. Tertio, le plein consentement de la volonté. Il déborde. Enfin, une personne commet les péchés mortels qu'en conscience elle pense commettre et non pas ceux que quelqu'un d'autre pense qu'elle a commis. » Cléophas, évidemment, avait lu mon texte et il était parfaitement d'accord avec moi.

L'entrevue ne s'éternisa pas. Je me retirai et courus raconter à Cléophas la réaction de l'assistant général. Nous en avons ri un bon coup. Peu de temps après, il eut un malaise cardiaque – sans aucun lien avec mon péché mortel –, donna sa démission et s'installa au scolasticat-école normale de Valcartier. Il se rendait utile en faisant de la reliure. Il mangeait dans sa chambre ; on ne le voyait qu'à la chapelle. Je le retrouverai là, dix ans plus tard. La première fois que je me suis trouvé à portée de sa petite voix – bien que corpulent, il avait une voix de fausset –, il n'a pu retenir un amusant « tout arrive ». Ce « tout » employé en un sens péjoratif signifie « n'importe quoi ». Je me suis contenté de sourire.

Promu en 8^e année

En 1946-1947, le directeur me confie une 8^e année. Gentil pour moi, salaud pour le confrère âgé de l'autre 8^e, il avait regroupé dans ma classe les meilleurs élèves. Ce fut une année de rêve qui faillit tourner au cauchemar. Il s'en fallut de peu que je parte pour Alma. Le frère Auguste-Henri, provincial, avait besoin d'un frère pour prendre la relève du titulaire de 9^e année, tombé malade. Encore une fois, il avait pensé à moi, comme si j'étais de la légion étrangère mariste. Sans l'intervention de Cléophas – qui tenait à me garder à Saint-Malo –, je déménageais encore une fois en cours d'année. Cléophas réussit à convaincre le provincial que j'étais bien engagé dans les études et que la capitale l'emportait de beaucoup sur Alma de ce point de vue. Le provincial céda, non sans hésitation, car il devait chercher ailleurs, après avoir cru, pendant un moment, tenir la solution de son problème.

Je me lançai à l'assaut du baccalauréat ès arts. L'Université de Montréal permettait aux frères de le faire comme étudiants extra-colégiaux. Elle nous accordait des équivalences pour les études faites en vue du brevet supérieur. Il nous restait à préparer le latin (thème et version), le grec (version), la philosophie (logique, philosophie de la nature, morale et métaphysique) et les maths de rhétorique. L'Université Laval ne nous permettait pas de préparer ainsi le baccalauréat, mais elle le reconnaissait pour l'admission dans ses facultés ou écoles.

Au besoin, nous organisions des cours de philosophie, de latin ou de grec. L'été où je préparais la version grecque, il se donnait un cours de grec à l'école des maristes de Saint-Sacrement. Un confrère de Saint-Malo et moi-même avons décidé de ne pas le suivre pour économiser le temps des déplacements quotidiens, en autobus, de Saint-Malo à Saint-Sacrement. En cours d'année, nous avons appris par cœur le *Précis de grammaire grecque* de Ragon, que j'ai conservé en souvenir et pour consultation à l'occasion. Les vacances venues, nous avons commencé à faire des exercices, puis des versions. Pour nous reposer du grec, nous préparions les maths de rhétorique ; c'était comme demander à un élève de secondaire V de préparer un examen de secondaire II. Les confrères inscrits au cours de grec de Saint-Sa-

crement nous trouvaient bien téméraires. Un jour, ils envoyèrent deux émissaires avec un texte à nous faire traduire. Leur professeur fut étonné de notre habileté à rendre en français une page de

Ce langage sonore aux douceurs souveraines,
Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines,

comme avait suavement dit le poète André Chénier. L'examen du baccalauréat confirma ce résultat. J'obtins 16,7 sur 20, soit 83,5 % ; mon confère, guère moins. Par contre, il avait 10 sur 10 en maths ; moi, guère moins. En version grecque, notre tandem devançait ceux qui avaient suivi le cours... Comme quoi Georges Gusdorf a eu raison d'écrire : *Pourquoi des professeurs ?* Cependant, nous devions avoir moins de culture grecque...

Promu en 9^e année

En 1947-1948, le directeur me confie la 9^e année, évinçant le titulaire, Joseph-Raphaël, un homme âgé, qui parlait et gesticulait sans arrêt, et empêchait les élèves de travailler. Ce bon vieux s'exécuta de mauvaise grâce, sollicitant comme une faveur de rester à Saint-Malo, sa paroisse natale. On lui confia une 3^e année ; mais, pendant toute l'année, il avait un œil sur mes élèves pour détecter des écarts de conduite.

J'ai été titulaire de la 9^e année pendant deux ans. Saint-Malo, c'était une paroisse pauvre. Donc, des élèves censément condamnés à la médiocrité dans les études. Erreur : pendant ces deux années, ce sont les enfants pauvres de Saint-Malo et de Saint-Roch qui arrivèrent une fois premiers et une fois deuxièmes – à tour de rôle – aux examens de 9^e année dans la Commission scolaire de la ville de Québec. Mon aimable compétiteur de Saint-Roch était le frère Joachim, é.c. Nos élèves se classaient avant les élèves des paroisses riches de la Haute-Ville. La conclusion est facile à tirer : la différence principale entre les élèves des milieux pauvres et les élèves des milieux riches, elle est en avant de la classe. Un article paru dans *L'actualité* dégageait la même conclusion. En situation de compétition, je préférerais une classe de milieu pauvre à une classe de milieu aisé – à intelligence

égale, il va sans dire, car la pauvreté peut donner la volonté de s'en sortir ; elle ne rend pas intelligent.

Quand je me remémore mes deux années comme titulaire de la 9^e année, je pense souvent à un élève, André Renaud qui, pour cause de maladie, avait manqué deux ou trois mois de classe. Il voulait reprendre sa 9^e l'année suivante. Comme c'était un garçon très intelligent, je l'avais dissuadé de perdre une année ; je lui donnerais, après la classe ou pendant que les autres élèves feraient des exercices, les explications qui lui manquaient. Gratuitement, cela va de soi. Il obtint son certificat et m'en fut très reconnaissant.

Je pense aussi aux leçons de français. Ces élèves-là savaient leur grammaire par cœur – c'était la grammaire de l'abbé A. Aubert, professeur au Petit Séminaire de Québec. J'en ai un exemplaire datant de 1954. Aucun des nombreux cas d'accord du participe passé ne les embarrassait. Tous les jours, il y avait la dictée d'une page, que je corrigais moi-même, pendant la journée. Au début, je donnais deux compositions françaises par semaine ; j'exigeais une page, une page et demie ; la correction devenant trop lourde, je m'en tins à une seule. Les connaissances et les compétences étaient évaluées...

De futurs écrivains ont ainsi été formés, comme Jean-Claude Paquet, devenu journaliste à *La Presse*. En 9^e année, il s'amusa à parodier les fables de La Fontaine. Des condisciples remplaçaient les animaux des fables. Tout le monde s'arrachait son cahier pour voir ce qu'il avait sorti de son cerveau fertile. Il n'était pas le seul à avoir une plume alerte. Je me souviens d'André Beaumont ; ce gars-là me rédigeait des compositions de quatre ou cinq pages au fil de la plume. Je ne sais pas ce qu'il est devenu. À l'heure des téléromans, il aurait fait fortune.

À la fin de ma première année comme titulaire de la 9^e année, je devenais bachelier ès arts de l'Université de Montréal. C'était en 1948 ; il m'avait donc fallu deux petites années pour passer la philosophie, le latin, le grec et les maths. En 1947-1948, j'avais même trouvé le temps de suivre, avec un confrère, Cyrille-Antoine (devenu Dr Roland Girard) un cours d'espagnol offert par le frère Gervais, é.c.

Ma deuxième année comme titulaire de 9^e année fut plus calme. J'avais en permanence un point au côté droit qui rendait mon élocution douloureuse et me faisait craindre le pire : la tuberculose, redoutable et menaçante à l'époque. Heureusement, il n'en était rien ; le Dr Belleau de Lévis me rassura. C'était de la névralgie intercostale. L'air frais des hauteurs de Lévis devait, l'année suivante, me ramener à la santé.

Six belles années à Lévis

Pendant l'été 1949, je m'inscrivis à la Faculté de philosophie de l'Université Laval. On m'a quelques fois demandé pourquoi j'avais opté pour la philosophie. J'aurais pu me diriger vers les sciences, les lettres ou la pédagogie ; mais, comme il était inutile de demander des années d'études à mes supérieurs, il fallait que l'horaire de l'université convienne à mon enseignement à temps plein. C'était le cas de la Faculté de philosophie : elle offrait des cours d'été et, pendant l'année, les cours se donnaient de 9 h à midi, puis de 15 h à 18 h. Cours d'été et cours en fin d'après-midi, cela me convenait. On aménagea les horaires pour que mon enseignement se termine à 14 h 15. De 8 h 30 à 14 h 15 tous les jours, c'était une tâche normale. À 14 h 15, le cordon à l'équerre, comme on disait chez les « moines », je descendais prendre le traversier de 14 h 20 l'été ; de 14 h 30 l'hiver. À 15 h, j'étais assis dans la salle de cours, sauf le jour où il m'est arrivé de m'endormir dans l'autobus et de me réveiller à la jonction de Sillery.

En septembre 1949, me voilà donc à l'école de la rue Saint-Gabriel, à Lévis, pour y enseigner les sciences, mais le titulaire de la 12^e année, Joseph-Florien – que l'on appelait familièrement Jos-Flo – ne voulait pas du petit jeune dans ses plates-bandes. On m'a donc confié un groupe d'une douzaine d'élèves, classés en 11^e et 12^e année commerciale. J'avais enseigné la comptabilité en 8^e et 9^e année, à Saint-Malo ; il me fallait maintenant survoler la comptabilité de 10^e année avant d'enseigner celle de 11^e et de 12^e année. Pour faciliter ma tâche, je m'inscrivis à un cours du soir à l'Académie de Québec. Déception : le savant professeur approfondissait les sujets qu'on effleure en 12^e année ; il avançait donc moins vite que moi... La sténographie, je l'ai apprise tout seul. Je sténographiais les sermons sur mon genou, avec

mon index et, parfois, dans mon imagination, ce que j'entendais : il faut en arriver à ce que le sténogramme apparaisse instantanément en entendant un mot.

Pendant l'hiver 1950, la revue de famille, *Entre-Nous*, m'apprenait qu'un frère espagnol désirait enrichir son français en correspondant avec un frère québécois, s'il s'en trouvait un, désireux d'enrichir son espagnol. Je saisis l'occasion avec enthousiasme, et, le 27 février 1950, je lui écrivis ma première lettre en espagnol. Je lui écrirais en espagnol, évidemment, il me répondrait en français et me retournerait ma lettre corrigée ou la liste des corrections à effectuer. J'en ferais autant. Cette correspondance dura quelques années. J'ai conservé les lettres que nous avons échangées.

À cette époque, il y avait encore des inspecteurs d'écoles au Québec. Lors d'une de ces visites, monsieur l'inspecteur me demande, avant de quitter, de lui montrer ma préparation de classe. Je lui indique le cahier, ouvert devant lui sur le bureau ; il y jette un coup d'œil, puis me regarde. « C'est de l'espagnol », lui dis-je. Il esquissa un sourire. Je m'étais également procuré un missel en espagnol. Il fallait, le plus souvent possible, faire d'une pierre deux ou trois coups. D'ailleurs, je me disais que des millions de personnes priaient en espagnol ; pourquoi pas moi ? Un mot en particulier piqua ma curiosité. Dans la 2^e lettre aux Corinthiens (11, 25), saint Paul énumère les épreuves qu'il a subies. Entre autres, il a passé un jour et une nuit au fond de l'abîme. Il existait une explication ridicule de ce passage. Saint Paul aurait survécu réfugié dans un compartiment étanche... Dans mon missel espagnol, « fond de la mer » se disait *alta mar*, haute mer. C'était limpide : saint Paul disait « fond de la mer » comme on dit fond de la cour, fond de la salle. Ainsi, la mer a deux fonds : un fond vertical et un fond horizontal. C'est dans le fond horizontal que saint Paul avait passé un jour et une nuit sans se noyer.

Mes études à la Faculté de philosophie se sont poursuivies pendant l'été 1950. En septembre, j'étais promu en 11^e année scientifique avec mathématiques en 12^e. Jos-Flo avait été nommé ailleurs. Aucun regret, bien au contraire, pour mon détour par le commercial, car la sténo me servait à la Faculté de philosophie : je prenais mes notes en sténo et, sans les recopier, je préparais mes examens. J'ai conservé les notes

prises pendant les cours de M^{gr} Maurice Dionne et suis encore capable de les lire un demi-siècle plus tard ; je le sais pour les avoir consultées à quelques reprises. Les autres notes sont allées au panier, confirmant ainsi la remarque d'Alain : « Les notes prises ne servent jamais » (*Propos sur l'éducation*, PUF, 1954, p. 80).

Après l'obtention du baccalauréat en philosophie, à l'été 1951, ce fut l'inscription immédiate à la licence. Devenu alors titulaire de la 12^e année scientifique, je le restai pendant quatre inoubliables années, soit jusqu'en juin 1955. Le soir ou le dimanche matin, je donnais, gratuitement, aux étudiants qui le désiraient, le supplément qui leur manquait pour entrer directement à la Faculté des sciences de Laval : algèbre et géométrie plus poussées, initiation à la géométrie analytique et au calcul différentiel. Je menais de front mes études de philosophie. Désolé d'apprendre que je travaillais comme un forçat, Charles De Koninck avait écrit à mon provincial pour qu'il me libère un peu, mais en vain. La communauté ne prévoyait pas avoir besoin un jour de diplômés en philosophie.

L'enseignement du français me procurait beaucoup de plaisir. Les élèves disposaient de tous les instruments requis : grammaire, dictionnaire français, stylistique, dictionnaire de synonymes, dictionnaire d'idées suggérées par les mots. J'aimais leur donner une composition à commencer en classe. Je passais par les allées et leur apprenais, au besoin, à utiliser ces instruments.

À mon départ de Lévis, en août 1955, je détenais la licence en philosophie – on ne disait pas *maîtrise*, à l'époque – et ma scolarité de doctorat était complétée. Inutile de dire que j'avais bûché ferme pendant ces six années : sept jours par semaine, 365 jours par année !

Professeur au scolasticat-école normale de Valcartier

En août 1955, le provincial me nomme professeur au scolasticat-école normale de Valcartier. J'y enseignerais la philosophie au brevet A, les maths en rhétorique et le français au brevet supérieur. Tous les étudiants appartenaient à l'un ou à l'autre de ces trois groupes. Avec

trois matières différentes à préparer, il ne me restait plus de temps pour mettre sur le métier une thèse de doctorat en philosophie.

Mon bref séjour à Valcartier – 1955-1956 – fut marqué par le lancement de la revue *Le Trait*. Jean-Paul Desbiens le signale comme suit dans *Sous le soleil de la pitié* : « En 1956, un ami [c'était moi] et moi [c'était lui], nous lançâmes une petite revue à usage interne que nous avons baptisée *Le Trait* : nous voulions que cette revue fût une flèche au flanc de la moinerie. Nous y débattions de l'adaptation des frères aux temps actuels. Nous faisons tout nous-mêmes : la plupart des articles, l'impression, l'expédition. Nous tirions à 40 exemplaires [au début] : un ou deux exemplaires par poste [maison de maristes], selon l'importance du poste. Les frères s'arrachaient la revue. Mais nous nous fîmes aussi quelques solides ennemis. Après sept numéros, la revue fut suspendue » (*op. cit.*, p. 59).

Le Trait inquiète l'assistant général, Thomas Austin

La revue avait été lancée avec la permission du Conseil provincial, mais la permission d'un conseil provincial peut être révoquée par l'assistant général, celle de l'assistant général par le supérieur général et cette dernière par la Sacrée Congrégation des Religieux ; plus haut, il y a le pape ; au-dessus du pape, il y a bien le Christ, mais il n'ouvre jamais la bouche. Effectivement, une plainte fut adressée à l'assistant général, Thomas Austin, un Américain.

Après trois numéros, Thomas Austin s'était adressé à notre provincial pour lui manifester son inquiétude au sujet du *Trait*. Le 21 juillet 1956, nous lui adressions la lettre qui suit.

Révérénd Frère Thomas Austin, a.g.
 Saint-Genis-Laval
 France

Cher Frère Assistant,

Le frère provincial nous faisait part, il y a quelque temps, des inquiétudes que *Le Trait* avait suscitées chez vous. Comme nous sommes mêlés d'assez près à cette innocente revue, nous avons vu dans son faire-part une invitation à nous expliquer en toute simplicité (comme nous faisons toutes choses). Nous déplorons seulement que le mode épistolaire vous empêche de vérifier que nous avons bien la tête inclinée suivant l'angle indiqué à l'article 185 des *Règles communes*.

- 1) Nous vous ferons parvenir les trois numéros parus afin qu'il vous soit plus facile de vous faire une idée adéquate de la modeste publication. Le but de la revue, son esprit, y sont précisés assez clairement. Un seul numéro (surtout s'il ne s'agit pas du premier) dit plutôt mal d'où vient cette revue et où elle va.
- 2) La revue a reçu l'approbation du Conseil provincial, après demande officielle. Tous les articles sont censurés par un conseiller provincial.
- 3) C'est nous, soussignés, qui assurons la direction de la revue. Tout le monde peut y écrire. Nous nous sommes expliqués au sujet de l'anonymat à la page 26 du numéro 3. Mais nous nous ferons un plaisir d'y revenir au besoin : de jour en jour, les arguments s'accroissent en faveur de cette thèse : l'anonymat.
- 4) Quelques-uns craignent *Le Trait* parce qu'ils ont encore tout frais à la mémoire le souvenir de la fameuse chronique d'*Entre-Nous* : *Elucido non eludo*. Dommage que ce souvenir ne soit pas effacé, car le mouvement qui a abouti au *Trait* est fort différent de celui avec lequel on veut le confondre : a) *Le Trait* est censuré ; b) *Le Trait* est strictement lévisien. Strictement lévisien : la revue ne franchit pas les frontières de la province de Lévis. De plus, *Le Trait* est un organe officieux ; *Entre-Nous* est

l'organe officiel. On exige moins d'un civil que d'un maréchal...

- 5) Il semble bien que deux ou trois plaintes vous soient parvenues. Il est normal que les plaintes soient arrivées les premières. Où sont donc les neuf autres ? Au fond, c'est encore normal : quand on digère bien, on ne rote pas ! Sachez, tout de même, que, pour un frère qui appréhende *Le Trait*, nous en comptons des dizaines et des dizaines qui s'en réjouissent.
- 6) Nous tenons à développer ce dernier point. La plupart des frères ont assisté avec enthousiasme à la naissance du *Trait*. Ils y voient un des signes de la montée des frères. Il est important que les frères ne soient pas constamment obligés de mobiliser les trois vertus théologales pour éprouver la fierté de leur état. Il faut qu'ils puissent s'accrocher à des réalisations indigènes dont ils puissent être humainement fiers.

Disons, très humblement que *Le Trait* est tel.

- a) *Le Trait* est remarquablement bien écrit : nous soignons la pureté d'expression de tout ce qui paraît dans *Le Trait*, et les témoignages reçus attestent l'efficacité de notre vigilance.
 - b) *Le Trait* est documenté : l'abondance et le sérieux des références l'indiquent assez. Les frères estiment la mine de renseignements que *Le Trait* constitue et constituera de plus en plus. Au début, nous tirions à quarante exemplaires (un par maison), le dernier numéro, de cent exemplaires, s'est avéré insuffisant. Un grand nombre de frères nous ont demandé un abonnement personnel, qu'ils pourraient conserver et consulter à loisir.
 - c) Le sérieux des problèmes agités par *Le Trait* fait honneur à ses lecteurs : c'est honorer les frères (et ils l'ont compris ainsi) que de leur proposer le genre de problèmes que *Le Trait* agite au grand jour.
- 7 L'un des buts du *Trait*, c'est de fournir une tribune où puissent s'exercer les plumes les plus prometteuses de la province. Nous en comptons plus d'une que des revues étrangères à la commu-

nauté accueilleraient avec plaisir et profit. Quelques frères ont déjà été sollicités en ce sens à maintes reprises. Nous voudrions que les frères maristes boivent à ces sources et non les Dames de Sainte-Anne.

- 8) Enfin, les responsables du *Trait* aiment leur province. Ils ont déjà travaillé fort pour elle, ils travaillent pour elle ces vacances-ci, et ils se proposent de travailler encore pour elle. Ni girouettes ni fossiles, ils veulent simplement suivre le mouvement d'évolution, mouvement pas mal accéléré de nos jours.

Mais il y aura toujours des traditionalistes pour s'effaroucher de toute nouveauté et pour confondre obstinément changement et décadence. *Le Trait* est neuf : il effarouche d'aucuns ; il propose certaines adaptations : on veut le croire démolisseur et révolté.

Si nous prenons ici la défense du *Trait*, il ne faut pas croire que c'est par intérêt : nous n'escomptons personnellement aucune espèce d'avantages et de profit de l'aventure. Pas même d'y voir paraître un jour notre nom. C'est pourquoi nous ne sommes pas gênés de demander qu'on le redresse au besoin, mais non qu'on le tue.

Vos humbles et obéissants serviteurs,

Frère Louis-Grégoire
Frère Pierre-Jérôme

Démantèlement de l'équipe du Trait

Dans l'éditorial du numéro 4, Pierre-Jérôme écrivait : « Et vint la nomination [15 août 1956] : grêle de pierres dans la mare aux grenouilles. *Le Trait* voyait son équipe écartelée entre Valcartier, Québec et Baie-Saint-Paul. Le moyen de s'asseoir entre trois chaises ? La vie du *Trait* semble précaire. » Le membre propulsé à Baie-Saint-Paul, c'était moi ; Pierre-Jérôme était à Québec, étudiant à la Faculté de philosophie ; le censeur désigné par le Conseil provincial était à Valcartier. Je n'ai jamais pensé que c'était simplement à cause de mon

implication dans *Le Trait* que j'avais été éloigné de Valcartier. En ce qui me concerne, on faisait sans doute d'une pierre deux coups.

Selon le maître du scolasticat, Eudore-Joseph, un petit homme maigre et nerveux, incapable de réciter le bénédicité en latin sans en manger la moitié, je ne devais pas être animé de l'esprit à inculquer à de jeunes religieux. Le 15 août 1956, jour des « nominations », l'absence de mon nom sur la liste des professeurs de Valcartier m'étonne. Pendant que je cherche ailleurs, quelqu'un le trouve et me crie : directeur à Baie-Saint-Paul ! Ni le provincial ni Eudore-Joseph, évidemment, ne m'en avaient soufflé mot. D'ailleurs, ce dernier était absent, comme par hasard, quand la liste des « nominations » est arrivée.

Un examen de conscience sur cette année passée dans une maison de formation ne m'aurait rien révélé de bien méchant. J'étais d'une régularité exemplaire, mais on aurait pu me reprocher ma popularité auprès des jeunes – j'enseignais à tous – et quelques drôleries rabelaisiennes. Par exemple, un jour, un jeune frère s'approche de mon bureau et me présente un livre intitulé *La pédagogie d'un saint* en me demandant ce que j'en pensais. Je lui répondis que ce livre devait être excellent puisqu'il émanait de la plume de saint Vincent de Paul, mais qu'il avait besoin d'un complément : la pédagogie de l'autre... Charles-Eugène Labbé pouffa de rire ; mais, comme il n'était pas un espion d'Eudore-Joseph, la drôlerie est sûrement restée entre nous.

Une autre fois, pendant un cours de philosophie, il était question des avantages de la station verticale chez l'être humain. Elle avait dégagé la main, mais surtout la langue. Si l'être humain avait marché à quatre pattes, il lui aurait fallu des lèvres dures et une langue rigide pour ne pas se blesser en prenant sa nourriture par terre avec sa bouche. Il n'aurait pu parler que l'anglais. Ma boutade provoqua un immense éclat de rire, car il y avait dans la classe un scolastique qui ne jurait que par l'anglais ; il avait toujours un livre anglais à la main dans ses allées et venues.

Ma pire gauloiserie avait été commise à la table. Le professeur d'anglais, Marie-Edmour (Paul-Émile Beaulé), avait fait son scolasticat à Pougkeepsie (USA). Il parlait avec enthousiasme de ce pays avant-gardiste et des machines extraordinaires qu'on y utilisait : vous

entrez un bœuf par un bout et il sort en saucisse à l'autre bout. Je lui répondis qu'on avait des machines encore plus extraordinaires dans le 3^e Rang de Saint-Michel : on entraît une saucisse à un bout et il en sortait un petit bœuf à l'autre bout. Tout le monde se tenait les côtes, sauf le directeur, évidemment. Je pense que je venais de mériter mon poste de directeur d'école. Quoi qu'il en fût, je n'ai jamais rien regretté. Les probabilités d'être changé en statue de sel ont toujours été bien faibles : je n'étais pas homme à regarder en arrière.

Mes boutades n'ont pas scandalisé les murs du scolasticat de Valcartier ; ce n'était que des paroles ; ils avaient vu pire. Les véritables raisons de ma mutation sont à chercher ailleurs. Dans la force de l'âge, à 31 ans ; j'aimais passionnément l'enseignement ; j'aimais mes jeunes frères étudiants – tous, aucun en Jésus-Christ seulement – ; j'étais populaire auprès d'eux ; j'enseignais à tous, je l'ai dit. Si, à la fin de 1956, le poste de maître du scolasticat avait été mis aux voix, mes chances auraient été bonnes de l'emporter, et c'est Eudore-Joseph qui serait parti pour Baie-Saint-Paul... Pure spéculation, bien.

Il ne restait que deux semaines avant la rentrée de septembre ; mais, à dix jours de mes 32 ans, il m'en aurait fallu davantage pour m'ébranler. Emportant mes guenilles, je filai incontinent – c'est-à-dire immédiatement ! – vers Charlevoix, le pays des artistes et de tant d'autres trésors, comme on verra en temps et lieu.

Les derniers mois du Trait

La réponse de Thomas Austin à notre lettre du 21 juillet était datée du 12 août. Elle m'est parvenue à Baie-Saint-Paul, adressée à mon nom ; mais, en post-scriptum, Thomas Austin écrivait : « Veuillez montrer cette lettre au C.F. Pierre-Jérôme et au C.F. Provincial. Je ne prendrai pas de décision au sujet du *Trait* avant d'avoir reçu votre réponse à cette lettre. » Voici donc cette lettre de Thomas Austin, en date du 12 août.

Mon bien cher Frère Grégoire,

Quoique je n'aie pas encore reçu les trois numéros du *Trait* que vous m'annoncez, je réponds aujourd'hui à votre lettre du 21 juillet, d'abord pour vous remercier de la gentillesse qui vous a inspiré à m'écrire.

Votre lettre soulève des doutes et des problèmes que j'aime mieux ne pas traiter par écrit. Une expérience qui n'a pas toujours été heureuse m'a appris que la correspondance ne se prête pas toujours à la meilleure solution d'un problème, ou à une entente parfaite. Cependant, en attendant le plaisir de vous rencontrer, pour vous en parler, j'offre les pensées suivantes à votre charitable considération.

Pour commencer, je veux vous féliciter de votre désir « de suivre le mouvement normal d'évolution », et de votre initiative personnelle à aider ce mouvement dans la province de Lévis. Dans ce désir, il n'y a personne qui soit plus solidement de votre côté que votre assistant. Mais j'ai de la peine à me convaincre que votre initiative ne fait pas plus de mal que de bien à votre province.

Vous dites que *Le Trait* est strictement lévisien, qu'il ne franchit pas les frontières de la province de Lévis. Dieu veuille qu'il en fût ainsi, car on y lave du linge sale. Mais malheureusement, il n'en est rien. C'est de quelques frères de la province d'Iberville que j'ai appris l'existence du *Trait*. Ensuite, il est bien venu en Europe, puisque j'ai fini par y dénicher une copie. Et comment des membres d'autres instituts peuvent-ils vous en féliciter, s'ils n'ont pas vu une copie ? La réputation de la province de Lévis me tient beaucoup au cœur. Croyez-vous aider cette réputation en publiant les faiblesses de cette province dans une revue qui ne connaît pas de frontières ?

Voulez-vous un exemple de linge sale ? C'est dans l'article où l'auteur [il s'agissait de Pierre-Jérôme] entend justifier cer-

taines sorties (*Le Trait*, n° 2, « Question impertinente »). Si les conditions dans la province de Lévis sont telles que l'on peut justifier la sortie de religieux de marque, je n'ai qu'un mot à dire, et je le dis avec une profonde tristesse : *God help Lévis*. De telles conditions expliqueraient alors le petit nombre de ceux qui ont fait profession dans la province de Lévis, petit nombre comparé à ceux qui ont fait profession dans mes autres provinces : une vingtaine à Iberville, une trentaine aux États.

Ensuite, je me demande pourquoi il faut un organe officieux et un organe officiel, une situation qui ne contribue guère à l'union dans la province de Lévis. Est-ce que l'*Entre-Nous* ne suffirait pas à « des réalisations indigènes dont les frères pourraient être humainement fiers » ? Pourquoi l'*Entre-Nous* ne servirait-il pas de « tribune où s'exerceraient les plumes les plus prometteuses de la province » ? Quant à l'anonymat, c'est mon opinion qu'il n'honore ni le courage de celui qui écrit, ni le sens discriminatoire de celui qui lit.

Pour terminer, je m'unis à tous vos autres amis et admirateurs, à l'occasion de votre nomination comme directeur, pour vous offrir mes félicitations et mes vœux fraternels de santé, de succès et de bonheur en Notre-Seigneur.

Tout à vous en J.M.J.

Frère Thomas Austin, a.g.

Le Trait est décompté

Après avoir lu cette lettre, je savais que les jours du *Trait* étaient comptés. Thomas Austin avait beau dire, dans son post-scriptum, qu'il ne prendrait pas de décision avant d'avoir reçu ma réponse à sa lettre, je n'en croyais rien. D'ailleurs, comme directeur à Baie-Saint-Paul, j'avais peu de temps à consacrer à la revue. De plus, Pierre-Jérôme, diplômé de philosophie en juin 1957, ne devait pas retourner à Valcartier pour enseigner la philosophie : Eudore-Joseph s'en chargeait. Un licencié en philosophie ne peut pas enseigner les sciences, mais un li-

cencié en sciences – comme Eudore-Joseph – peut enseigner la philosophie, bien entendu. Pierre-Jérôme partit pour Chicoutimi, où il enseignerait le français en 11^e année commerciale. Le dernier numéro du *Trait* est daté du 15 janvier 1957.

La réponse à la lettre du 12 août de Thomas Austin est datée du 14 octobre 1956. Elle provenait de Baie-Saint-Paul. Je n'en ai conservé qu'une copie raturée faite à la dactylo, évidemment. Elle n'a sûrement pas été écrite sans la collaboration de Pierre-Jérôme : certaines formules se révèlent, 45 ans plus tard [1956-2001], du Desbiens tout craché. Voici l'essentiel de « notre » réponse, même si je parle en mon nom, puisque l'assistant général s'était adressé à moi.

Cher Frère Assistant,

Suivant votre désir, le frère provincial et le frère Pierre-Jérôme ont pris connaissance de la lettre que vous m'adressiez le 12 août dernier. Plusieurs fois, j'ai songé à vous répondre, mais des problèmes nombreux m'ont empêché de le faire plus tôt. D'ailleurs, il est toujours sage de différer un peu et même beaucoup les lettres susceptibles de conséquences.

Comme vous, je connais les faiblesses de la correspondance. Le ton joue un si grand rôle dans le sens d'une phrase ! Si quelque ligne de ma lettre vous indispose, je vous prie de la relire après vous être dit que vous n'avez pas bien saisi, car je ne veux en rien vous désobliger.

Vous doutez que *Le Trait* soit strictement lévisien. Pourtant, nous en sommes convaincus, et nous prétendons en tenir l'évidence. Peut-être, ici encore, n'y a-t-il litige que de langage. Par l'expression *province de Lévis*, nous entendons tous les frères dont les noms figurent sur la liste de nos obédiences. Par conséquent, *Le Trait*, tout en demeurant strictement lévisien, peut aller dans la province d'Iberville, en Afrique, en Europe et aux États-Unis, puisqu'il y a des frères de la province de Lévis à chacun de ces endroits. Quant aux frères des autres instituts, c'est l'idée du *Trait* qu'ils ont louée et non *Le Trait* lui-même, car ils n'en avaient bel et bien lu aucune copie.

Vous dites qu'on y lave du linge sale. Voilà qui n'est pas tendre ! Et l'exemple que vous me donnez ne serait-il pas choisi un peu à la hâte ? Dans le fameux article en question, l'auteur [frère Pierre-Jérôme] veut dire, et dit, ce me semble, qu'il ne faut pas accuser trop vite les sarments qui se détachent de la vigne mariste. L'auteur nous invite à faire, à l'occasion de chaque sortie, un sérieux examen de conscience, afin de déterminer la part de responsabilité qui pourrait être nôtre dans cette défection. Et la parole du pape qui termine l'article n'est pas adressée à la province de Lévis. Par conséquent, ce n'est pas plus le linge sale de Lévis que d'Iberville qu'on y lave. Tous les problèmes agités dans *Le Trait* sont communs aux diverses communautés et non particuliers à Lévis.

[Voici la parole citée de Pie XII : « Veillez [supérieurs] à ce que le genre de vie ou l'ascèse de vos familles religieuses ne soient pas une barrière ou une cause d'échec. Nous parlons de certains usages qui, s'ils avaient un sens jadis dans un autre contexte culturel, ne l'ont plus aujourd'hui, et dans lesquels un jeune homme vraiment bon et courageux [*sic*] ne trouverait qu'entraves [*sic*] pour sa vocation. »]

Quant au petit nombre de nos perpétuels de l'année, il serait regrettable qu'il vous alarmât outre mesure. Bon an mal an, notre moyenne « à la croix » vaut celle des États ou d'Iberville. Nous venons d'avoir une petite année ; une autre fois, ce sera au tour d'une autre province. Remarquez que les plus... [le premier mot employé a été rayé] ont résisté à la secousse.

Nous ne publions donc pas les « faiblesses de la province », mais des faiblesses tout court, si vous tenez au mot *faiblesses*. Quant à savoir si notre initiative fait plus de mal que de bien, il vous faudrait peut-être assister à l'arrivée du *Trait* pour vous prononcer. Vous êtes issu d'un peuple matériellement puissant et vous croyez que les petits peuples ont l'esprit peu ouvert. Votre prédécesseur [Paul-Stratonique] était atteint du même mal et il en serait mort si la maladie n'était venue lui épargner ce genre de mort.

Vous croyez qu'*Entre-Nous* pourrait suffire. Fût-il mensuel qu'il ne suffirait pas. On s'est toujours plaint de la trop abondante matière à y loger. De plus, l'an dernier le frère visiteur [Léon-Alphonse ; chez les maristes, le visiteur est l'assistant du provincial], lors d'une réunion à Saint-Malo, a dit, devant plus de quarante frères, qu'*Entre-Nous* était l'organe des supérieurs. Et c'est à la suite de cette affirmation que l'idée du *Trait* a pris corps. Mais, dans *Entre-Nous* de septembre-octobre, on lance un appel aux collaborateurs éventuels. Et l'on dit qu'*Entre-Nous* est l'affaire de tous. On aurait dû le dire avant. Si on ne l'a pas fait, c'est que *Le Trait* était imprévisible. Enfin, *Entre-Nous* est un document officiel ; les choses de caractère caduc ne doivent pas y occuper de place.

En bref, *Le Trait* est très apprécié des frères. Nous l'avons vu après le tohu-bohu du 15 août dernier [jour du démantèlement de l'équipe]. On s'alarmait sur le sort du *Trait*. Les frères sont assez larges de vue pour le comprendre dans toute sa franchise et son audace. Partant, l'unanimité est quasi parfaite à son sujet. Si vous êtes en quête de moyens d'accroître la charité et la bonne entente dans la province, ne songez pas au *Trait* : sa suppression aurait un effet tout contraire. Vous vous êtes fait des ennemis en attaquant *Le Devoir*, mais vous vous en feriez encore plus en supprimant *Le Trait*. Ce serait faire injure à l'esprit de compréhension des frères que de les inciter à penser qu'ils sont trop faibles pour comprendre cette feuille humoristique.

* * *

Le brouillon que j'ai trouvé dans mes dossiers s'arrête là. J'en ignore la formule finale et ne sais si Pierre-Jérôme a signé. Cette lettre avait été écrite au moment où paraissait le numéro 5 du *Trait*. Il en paraîtrait un sixième en décembre 1956, un septième et dernier en janvier 1957.

Chapitre 4

Directeur à Baie-Saint-Paul

[Retour à la table des matières](#)

En un rien de temps, mes pénates étaient ramassés, puis le chauffeur attitré de la communauté de Valcartier me conduisait à Baie-Saint-Paul pour l'heure du souper. L'accueil des quelques frères demeurés sur place pendant les vacances ou de retour des cours d'été fut enthousiaste. Le frère Ernest, une colonne de la maison, m'apprit, le soir même, qu'il avait réservé pour une semaine le camp de pêche d'un notable de la place. Même s'il ne restait que deux semaines avant l'ouverture des classes, j'ai fait partie de l'excursion de pêche. Je n'avais pas taquiné la truite depuis mon année à Rivière-du-Moulin, soit depuis onze ans. Elle m'attendait sans crainte... La semaine fut des plus reposantes. En pleine forêt, sur le bord d'un lac, les soirées sont inoubliables.

Un soir, à la brunante, Ernest avait *callé* l'orignal. Après chaque *call*, il agitait l'eau avec sa main, un bruit que le mâle savait interpréter, disait-il. La majestueuse bête imagine une femelle qui urine de plaisir en attendant de voir son puissant partenaire. Notre peur, à nous, qui ignorions tout de l'efficacité des *calls* de notre confrère, c'était qu'un gros mâle vienne s'interposer entre le chalet et nous. Ernest imputa l'échec de ses efforts à l'incrédulité de Jules-Joseph, qui pouffa de rire au moment le plus solennel.

La communauté et le personnel enseignant

La communauté comptait onze frères : le directeur, le sous-directeur, les titulaires de 10^e, 11^e et 12^e année, les quatre titulaires de la section classique, un professeur de sciences, un professeur de chant, de musique et d'anglais, enfin, un jeune, à qui je confiai une classe spéciale. Un nombre égal de laïcs, hommes et femmes, complétait le personnel enseignant.

Le collège offrait le cours scientifique complet, c'est-à-dire jusqu'en 12^e année, et il était un des rares établissements à offrir les quatre premières années du cours classique : éléments, syntaxe, méthode et versification. Étant donné la réputation des frères, il est presque nécessaire de préciser que c'étaient des frères qui enseignaient le latin et le grec et non les vicaires de la paroisse. Les élèves de la section classique étant peu nombreux, il était impensable d'aller au-delà de la versification. Nos finissants poursuivaient leurs études à Chicoutimi ou à Québec.

Premier contact avec les autorités

De retour de la forêt, je fis le tour des autorités en compagnie du frère Rosario, mon sous-directeur. Nous avons rendu visite au président de la Commission scolaire, M. Maurice Simard – un homme charmant –, à l'inspecteur d'école, M. Elzéar Bouchard – un homme froid – et au curé de la paroisse, M^{gr} Jean-Baptiste Boivin – un petit homme réservé et sûr de lui-même. M^{gr} Boivin n'aimait pas que les femmes portent le pantalon. Lors d'un sermon, il avait avoué bien sérieusement : « Vous êtes tellement belles pas de culotte. » C'était sa manière de dire qu'il les préférait en robe.

La visite chez le président de la Commission scolaire fut plus longue que les deux autres réunions. M. Simard était encore sous le choc provoqué par les résultats des examens de juin 1956 : les élèves des deux 7^{es} années avaient échoué en bloc ; trois ou quatre certificats dans deux classes totalisant environ soixante élèves. « Si vous pouvez

en faire réussir la moitié cette année, nous serons enchantés », soupira-t-il. Je me disais en moi-même : « La moitié... Il ne me connaît pas. » À ce moment-là, les examens des 7^e, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e années étaient préparés par le département de l'Instruction publique et corrigés à l'extérieur de l'école ; les examens mensuels de l'école ne comptaient pas pour la réussite des certificats. Cette politique comportait des avantages ; je m'en suis expliqué dans le premier numéro de *L'aurore*, journal du collègue.

Mon régime pédagogique

Au sujet des examens, j'avais écrit : « Beaucoup d'élèves s'énervent, comme on dit en argot scolaire, et ne donnent pas leur mesure aux examens du mois. Dommage, mais ça n'incrimine pas les examens. Le bon chasseur, ce n'est pas celui qui abat avec calme des chevreuils empaillés ! Il est trop facile de raisonner bien quand on n'a rien à perdre, dit Alain » (*L'aurore*, vol. III, n^o 1, p. 5).

J'étais revenu sur le sujet dans le dernier numéro de cette année 1957-1958. « Les examens approchent avec leur cortège d'émotions. Nous en avons parlé dans notre premier numéro et nous répétons que c'est une raison de plus de les maintenir. Selon Alain, s'excuser d'un échec en alléguant l'énervement, c'est une très mauvaise excuse. Cet énervement prouve qu'on ne se gouverne plus dès qu'on doit poser un geste de conséquence. Ce n'est pas quand il travaille sur des cadavres que le chirurgien doit avoir la main ferme. » Paul Valéry avait bien raison d'affirmer que « les examens sont les seules occasions qui soient offertes aux mortels de savoir, pendant quelques jours, quelque chose ». Valéry exagère en disant « quelques jours » : après un demi-siècle, ceux qui l'ont appris par cœur récitent encore mot à mot leur petit *Catéchisme*.

Revenons à mes titulaires de 7^e année. Menacés de congédiement si la récolte de juin était maigre, ils se plièrent aux directives inspirées de mon expérience – j'avais enseigné à tous les niveaux, de la 1^{re} à la 12^e année – et inspirées des *Propos sur l'éducation* d'Alain, mon livre de chevet d'enseignant et de directeur d'école. Mes principes, je ne me contentais pas de les énoncer verbalement ; je les mettais par écrit.

En voici des échantillons : « La grande affaire, dit Alain, est de donner à l'enfant une haute idée de sa puissance et de la soutenir par des victoires, et il est important que ces victoires soient pénibles et remportées sans aucun secours étranger » (*op. cit.*, p. 5). Alain ne se gênait pas pour dire qu'il faut donner « un bon coup de pied dans le système d'instruire en amusant » (p. 3). On n'amusait pas, au collège de Baie-Saint-Paul, mais on s'ingéniait à intéresser, ce qui est fort différent. Les élèves méprisent les enseignants qui les laissent *foirer*, comme disent les jeunes. Les six numéros de *L'aurore* de l'année 1957-1958 contiennent plusieurs citations d'Alain. Malheureusement, je n'ai pas les numéros publiés en 1956-1957.

La pensée de Saint-Exupéry m'inspirait également. En voici quelques extraits : « Mais il n'est point de jardinier pour les hommes. Mozart enfant sera marqué comme les autres par la machine à emboutir. Mozart fera ses plus hautes joies de la musique pourrie ; dans la puanteur des cafés-concerts, Mozart est condamné » (*Terre des hommes*, Œuvres, Pléiade, p. 260). Il poursuit, à la page suivante : « Ce qui me tourmente [...], c'est un peu, dans chacun de ces hommes, Mozart assassiné. » À Baie-Saint-Paul, me disais-je, à cause d'Ernest, Mozart bénéficiait des services d'un excellent jardinier. Voici des statistiques éloquents sur les résultats de l'enseignement de ce merveilleux professeur de chant et de musique.

À plusieurs reprises, *L'aurore* de 1957-1958 en a parlé. Allons au volume III, n° 3 : « Dix de nos élèves fréquentent le Conservatoire de musique de Québec ; quatre font partie de l'orchestre du Conservatoire ; deux d'entre eux viennent de concourir en vue d'une place dans la Symphonie de Québec » (p. 5). Passons au volume III, n° 4 : « Lors du grand concours organisé par les Matinées symphoniques, Wilfrand Guillemette, clarinettiste, a mérité un lauréat lui permettant de figurer comme soliste avec le grand orchestre de Québec. M. Wilfrid Peltier, chef attitré de la Symphonie de Québec, agissait comme juge » (p. 11). Si Ernest a déniché tant de talents à Baie-Saint-Paul, me disais-je, il en aurait certainement déniché autant à La Malbaie ou à Sainte-Marie-de-Beauce. Que de Mozarts assassinés !

Je faisais mienne cette autre idée de Saint-Exupéry : « Je me déciderai à réveiller l'archange qui dort étouffé sous leur fumier » (*Cita-*

delle, Œuvres, Pléiade, p. 551). Pendant ma carrière d'enseignant et de directeur, j'ai pelleté plus de fumier qu'à la ferme de mon père. Tous les éducateurs du collège de Baie-Saint-Paul étaient bien résolus à réveiller l'archange qui dormait en chacun des élèves sous le fumier de l'insouciance et de la paresse. Il fallait suivre l'exemple de Saint-Exupéry : « Moi je le prends et je l'enferme et je le supplicie par l'étude, sachant bien que ce qui est facile est stérile pour cette raison même » (p. 612).

Roméo Bolduc, un commissaire d'école, soutenait que les échecs de juin 1956 étaient attribuables, pour une bonne part, au temps que le corps de cadets faisait perdre aux élèves. Je savais bien qu'il n'en était rien : une heure d'exercices militaires par semaine ne pouvait pas compromettre le succès d'une année. Ma réponse fut claire et ferme : « Je vais vous prouver cette année que les élèves peuvent réussir en maintenant le corps de cadets ; l'an prochain, vous en ferez ce que vous voudrez. » L'inspecteur d'école et deux enseignants – 6^e et 9^e année – firent corps avec le commissaire. La lutte fut parfois rude, mais il n'était pas question que je cède.

L'accent sur les deux 7^{es} années

Il s'agissait avant tout de faire réussir les élèves de 7^e année. Je m'attaquai d'abord aux leçons. En classe, tous les élèves disposent du même temps : ils commencent à la même heure et finissent à la même heure. Or, on sait que des élèves d'intelligence égale prennent plus de temps que d'autres pour comprendre, pour mémoriser et pour faire les exercices. Sur ce point, j'endosse l'opinion d'Albert Jacquard (*Moi et les autres*, p. 118-119). À la maison, les élèves plus lents ou rêveurs peuvent consacrer plus de temps à leurs devoirs et à leurs leçons.

J'imposai la récitation des leçons par écrit : vingt questions, réponses très courtes – un mot ou une expression. On récitait la grammaire, les conjugaisons, le vocabulaire, la géographie, l'histoire du Canada, le catéchisme, l'anglais, etc. La note de passage, 16 sur 20. Si un élève obtient moins de 16 sur 20 quand la matière est toute fraîche dans sa mémoire, il aura 13 à la fin du mois et 10 à la fin de l'année. Comme il n'y avait pas d'autobus scolaires à l'époque, on pouvait donner un

peu de temps d'étude après la classe à ceux qui n'avaient pas obtenu la note de passage. Toute faute d'orthographe annulait la réponse. Le principe sous-jacent à cette rigueur : si l'on n'apprend pas correctement du premier coup l'orthographe de Saskatchewan, on mettra des années à corriger la première impression gravée dans la mémoire.

Après quelques semaines de cette pratique, M. J. Albert Girard, titulaire de l'une des deux 7^{es} années, m'accoste, un peu nerveux :

- Votre méthode de réciter les leçons, c'est beaucoup trop long.
- Ça vous prend combien de temps ?
- Trois quarts d'heure !
- Comment, trois quarts d'heure ?
- C'est long écrire vingt questions au tableau.

- Vos élèves ont des oreilles ; dictez les questions. Vous, avec les réponses numérotées sur une feuille, vous inventez les questions. Vous voyez quand ils ont répondu et vous passez à la question suivante. À la fin de la récitation, si quelques élèves vous demandent de répéter la question 7 ou la question 14, c'est facile de le faire à partir de la réponse que vous avez sous les yeux. Pour la correction, les élèves changent de feuille avec le voisin de droite, de gauche, d'en avant ou d'en arrière. De cette manière, vous ne dépasserez pas 20 minutes pour la récitation et la correction. (Je le savais par expérience.) Puis vous ramassez les copies pour jeter un coup d'œil sur quelques-unes pendant la journée.

La dictée apprivoisée

À l'époque, les enseignants utilisaient des manuels de français qui leur proposaient un texte à étudier par semaine : questions sur le texte, vocabulaire, grammaire, conjugaison. Le vendredi avant-midi, les élèves des deux 7^{es} années s'amaient dans la salle de récréation pour la dictée que j'avais composée moi-même à partir du texte trituré pendant la semaine : mots du texte, grammaire, vocabulaire. Aucun titulaire ne pouvait me dire qu'il n'avait pas vu tel mot, telle règle de

grammaire, telle conjugaison. La dictée était corrigée le jour même – au prix d'un dîner plus rapide – et les résultats, communiqués après la récréation de l'après-midi – le lundi suivant, ils auraient suscité moins d'intérêt. N'en déplaise à Jacquard, les élèves se mettaient en rang en commençant par celui qui avait fait le moins de fautes. Les derniers avaient un peu honte, car il dépendait d'eux de réussir : mes dictées ne cachaient aucun piège.

La lecture, clef de l'art d'apprendre

Avec Alain comme maître de pédagogie, on privilégie la lecture. L'école doit apprendre à apprendre, dit-on. Eh bien, apprendre à apprendre, c'est d'abord apprendre à lire. Écoutons Alain de nouveau : « Savoir lire est le tout. [...] Celui qui sait lire pourra s'instruire » (*Propos sur l'éducation*, p. 89). Alain encore : « L'instituteur, qui était un homme d'expérience, disait à ses jeunes adjoints : " Que ce soit histoire, ou physique, ou morale, il faut toujours que le livre [pas la souris !] soit l'instituteur en chef et que vous soyez, vous, les adjoints du livre " » (p. 90).

L'heure de l'histoire du Canada arrivée, j'invitais les enseignants à s'asseoir à leur bureau et à dire à leurs élèves : « Prenez votre histoire du Canada et lisez la page x ou les pages x et y. » La lecture terminée, vous faites fermer les livres et vous posez des questions pour voir si les élèves ont compris et retenu ce qu'ils ont lu. Vous répondez alors à leurs questions et vous développez certains points. Le principe sous-jacent à cette méthode est plus que millénaire. On est attentif à un exposé quand on a des questions en tête, des doutes, de l'ignorance à dissiper. Qui pense tout savoir n'écoute pas.

Alain disait encore : « Mais nul ne s'instruit en écoutant ; c'est en lisant qu'on s'instruit. [...] Lire, voilà le difficile ; j'entends lire aisément, vivement, sans effort, de façon que l'esprit se détache de la lettre, et puisse faire attention au sens. [...] Si l'enfant sort de l'école encore bredouillant et ânonnant, il n'aura point le goût de lire ; il oubliera même le peu qu'il sait. [...] Si j'étais le chef des beaux parleurs, [...] toutes les leçons seraient de lecture » (p. 92, 93).

La lecture ne se limitait pas aux manuels scolaires. Le collège possédait une modeste bibliothèque, que les enseignants et moi-même pressions les élèves de fréquenter. En 1956-1957, Jules-Joseph en était l'animateur ; l'année suivante, un élève de 12^e année, Claude Tremblay, prit la relève. Le bibliothécaire utilisait *L'aurore* pour publier des statistiques et inciter les élèves à lui rendre visite. Dans le volume III, n^o 3, p. 5, par exemple, il nous apprend que le nombre des lecteurs a doublé chez les élèves de la 4^e à la 7^e année. Malheureusement, poursuit-il, le nombre de lecteurs diminue chez les grands. Il en attribue la cause à la télévision ou, peut-être, au fait que les enseignants sont exigeants pour les leçons.

Mon sous-directeur tombe au combat !

En décembre, le frère Rosario, mon bras droit, retourne à l'hôpital pour faire soigner une plaie tenace à une jambe. La Commission scolaire, au désarroi, communique avec le provincial pour lui demander un remplaçant. La réponse est catégorique : il n'a personne de disponible. À quoi bon déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul ? Les commissaires se creusent la tête. Un jour, l'un d'eux rappelle à ses collègues qu'une demoiselle Mailloux, détentrice, depuis le mois de juin précédent, d'un diplôme supérieur d'école normale, n'a pas cherché d'emploi et reste à la maison avec sa mère. Elle pourrait peut-être combler le vide creusé par le départ de Rosario.

Le commissaire Joseph Otis trouvait que la solution comportait des risques. Un directeur fringant, au début de la trentaine... Lui adjoindre une assistante de 19 ans... Les commissaires continuèrent de se creuser les méninges, mais en vain. On me convoqua donc pour savoir si M^{lle} Mailloux représenterait une solution satisfaisante et quelle tâche je pourrais lui confier. Il n'était pas question, évidemment, qu'elle s'occupe de discipline dans les classes de 6^e en descendant, comme faisait Rosario. Mais, en vertu de son diplôme, elle avait la compétence requise pour préparer et corriger les examens, en plus d'agir comme secrétaire du directeur. Satisfaits de mes réponses, les commissaires m'ont demandé de la convoquer pour en discuter. Ce qui fut fait en décembre même.

Elle ne connaissait pas la dactylographie, mais elle l'apprendrait avant la rentrée de janvier. Ce fut le cas. Elle était d'accord pour préparer et corriger les examens à partir de la 7^e année en descendant, pour rédiger la correspondance du directeur, pour s'occuper du magasin de l'école et tenir la comptabilité de la communauté. Le provincial n'aimait pas qu'une jeune laïque, *personne du sexe*, comme disait le père Champagnat, sache où allaient les salaires que la Commission scolaire versait aux frères, mais il n'en interdit pas la pratique. Mes successeurs la maintinrent. Je m'occuperais donc de la discipline dans toute l'école.

Le vendredi, les copies de ma dictée aux 7^{es} années étaient corrigées par M^{lle} Mailloux. Tôt dans l'après-midi, les résultats étaient disponibles et les feuilles alignées à partir de celle qui contenait le moins de fautes. Il nous est arrivé de donner la même dictée en 8^e année et d'humilier le titulaire, un gros paresseux, genre lézard, comme dit en pareil cas un de mes bons amis. La Commission scolaire devait le rétrograder en 6^e année à la fin de ma première année à Baie-Saint-Paul.

Son successeur en 8^e année m'avait dit un jour que le programme de maths du mois était trop facile ; en une semaine, ses élèves l'avaient assimilé, prétendait-il. Monsieur n'avait pas remarqué que le programme spécifiait que l'enseignant devait se préoccuper de faire comprendre et non seulement de faire apprendre. En 5^e année, certains enseignants se contentaient de dire : pour diviser, on renverse la fraction, puis on multiplie. (Moi, même en 5^e année, à Saint-Malo, je disais pourquoi le truc fonctionnait.) J'offris donc au titulaire de 8^e année de donner un examen sur le programme du mois. Programme en main, je préparai mes questions. Le résultat fut catastrophique : la moyenne de la classe se situait autour de 25 %. Monsieur Côté était K.O. Qui pis est, il ne pouvait pas objecter que telle ou telle question était en dehors du programme. Je n'ai pas eu besoin de lui dire quoi faire pendant le reste du mois ni pendant le reste de l'année. Et voilà pourquoi il devint plus tard un bon maire de Baie-Saint-Paul...

Une récolte abondante de certificats

À la fin de l'année, le succès en 7^e année fut total. Les commissaires m'avaient dit qu'ils seraient satisfaits si j'en faisais réussir 50 % à ma première année comme directeur. Eh bien ! on enregistra deux ou trois échecs seulement sur un total d'environ soixante élèves : c'était 95 % de réussite. L'année précédente, c'était le contraire : deux ou trois certificats pour le même nombre d'élèves. On était passé de 5 % de certificats à 95 %, sans remplacer un seul enseignant, sans investir un seul dollar. On n'avait pas fait plus avec moins, mais on avait fait beaucoup plus avec les mêmes moyens. À part Roméo Bolduc, qui ravalait son dépit, tous les commissaires me témoignèrent leur vive satisfaction. C'était bien au-delà de leurs espérances, mais à la hauteur des miennes.

L'inspecteur et les deux enseignants qui avaient fait bloc avec Bolduc quittèrent pour Québec. Les deux titulaires de 7^e année conservèrent leur poste, grâce à moi, il va sans dire. Mais, à la fin de ma deuxième année à Baie-Saint-Paul, les commissaires dirent à l'un des deux que j'avais demandé son congédiement. Ce n'était pas vrai. J'avais pu leur dire, comme la petite fille d'Uniprix, qu'il ne l'avait pas du tout du tout l'enseignement, mais je n'avais pas demandé son congédiement. D'ailleurs, ses élèves avaient bien réussi au certificat de 7^e année de juin 1957. Comme directeur, il me semblait plus intelligent de m'ingénier à leur apprendre à faire la classe plutôt que de les envoyer échouer ailleurs.

Enseigner, c'est un art, c'est-à-dire un ensemble de règles qui s'apprennent. Une des premières, c'est de parler peu. En 7^e année, un incorrigible bavard s'était finalement amélioré. Finies les séances pendant lesquelles un élève indiscipliné devait s'asseoir sur son bureau, devenir la risée de la classe et se faire arroser de remarques stupides. Plusieurs fois par jour, je parcourais les corridors pour voir, par la vitre des portes des salles de classe, ce qui se passait à l'intérieur. Quand un élève dérangeait, je l'interpellais. Les élèves me craignaient ; mais l'important à mes yeux, c'était qu'ils aiment leurs enseignants.

Le corps de cadets, plus vivant que jamais

Au début de ma première année à Baie-Saint-Paul, je m'étais engagé à prouver que le corps de cadets n'avait rien à voir avec les échecs aux examens du Département en juin 1956. L'année suivante, personne ne parla de l'abolir, et nos cadets se signalèrent. Le 8 mars 1958, par exemple, cinq d'entre eux (Normand Tremblay, André Harvey, Michel Otis, Raymond Gagnon et Paul-Antoine Bouchard) se rendaient à Montréal, aux frais de la Reine, pour un grand concours de tir : armée, marine et aviation y participaient ; 27 équipes de tireurs. Nos gars se classèrent au 4^e rang avec la respectable moyenne de 95,2 %, à 0,9 % des champions. Comme titre individuel, Normand Tremblay se classait également 4^e, conservant une moyenne de 97 %.

Pendant l'été, un certain nombre de nos jeunes allaient s'entraîner au camp de cadets de Farnham. Dans *L'aurore* (vol. III, n^o 2), Glorian Tremblay raconte l'expérience qu'il a vécue pendant l'été de 1956. Ils étaient une quinzaine de Baie-Saint-Paul. Le stage durait sept semaines. À l'arrivée, c'était l'inscription, puis on assignait une tente à chacun. Il n'y avait que des tentes : dortoir, cantine, cuisine, chapelle, réfectoire, infirmerie, dans des tentes. La discipline était de tous les instants, et l'organisation des loisirs se chargeait des moments non occupés par les cours. Et Glorian de conclure : « La vie au camp est plus qu'une expérience. Le cadet y puise une trempe de chef. Propreté, ordre, politesse sont fort à l'honneur. Faut-il ajouter qu'en plus des connaissances précieuses et variées qu'il acquiert, le cadet voit son portemonnaie grossir d'une somme enviable. » Et il signait : Un fervent du camp, Glorian Tremblay.

Certains cadets qui s'étaient signalés à Farnham pouvaient être choisis pour un stage au camp national des cadets à Banff. André Harvey eut cette chance pendant l'été 1957 et il a consacré trois articles au récit de cette inoubliable aventure. Ils étaient 68 du Québec, lui seul de Baie-Saint-Paul. À Farnham depuis le 25 juin, André montait dans le train pour Banff le 17 juillet. « Le grand obstacle des premiers jours, écrit André dans *L'aurore*, ce fut la langue. Des 235 cadets réunis à Banff, 50 seulement parlaient français. Tout se faisait en an-

glais : des commandements aux homélies. » Ils étaient dix-sept cadets dans sa baraque ; un seul à part lui parlait français.

Les 235 cadets forment trois compagnies qui, à tour de rôle, passeront une semaine à l'entraînement, une semaine au bivouac et une semaine en visites. La compagnie d'André commence par le bivouac. Semaine occupée par des cours sur l'alpinisme, la boussole, le camouflage, etc., et les cours sont suivis d'exercices : alpinisme, marches à la boussole, construction de ponts, etc. La deuxième semaine est beaucoup moins exigeante que la première : cours de premiers soins et cours de judo. « Les premiers soins, écrit André, c'est une partie de plaisir : fabriquer, par exemple, une civière et la suspendre à des cordes pour traverser un lac. Et tout le monde a raffolé du judo. La troisième semaine débute par une randonnée de quatre ou cinq heures à cheval. Selon André, ce n'est pas une sinécure pour des débutants. Puis, ce sont des visites : *Radium Hot Springs, Cave and Basin*, etc. André termine son récit en avouant son incapacité de faire vivre à ses lecteurs le voyage de rêve qu'il a fait et il les invite à visiter l'Ouest canadien.

Quelques anecdotes

À l'époque, à la grand-messe du dimanche, beaucoup d'enfants de chœur portant soutane et surplis s'alignaient de chaque côté de l'autel ; une soixantaine à Baie-Saint-Paul. Le frère Vital, titulaire de 12^e année, responsable en titre des enfants de chœur, m'avait demandé de l'assister. L'anecdote suivante provient de cette noble fonction.

Pendant une retraite paroissiale, le père prédicateur, un capucin, consacrait un sermon aux vocations sacerdotale et religieuse. Le sermon eut lieu le dimanche. Le père fait d'abord appel à son latin. Le mot *vocation* vient du latin *vocare*, appeler. On ne s'appelle pas soi-même, bien entendu. Dieu appelait donc des garçons et des filles à se consacrer à lui dans la vie sacerdotale ou dans la vie religieuse. Dans le cas des filles, aucune distinction à introduire : les filles désireuses de se consacrer à Dieu entraient chez les sœurs. Mais, dans le cas des garçons, c'était différent : il y avait, d'un côté, les prêtres – prêtres séculiers ou pères – ; de l'autre côté, il y avait les frères. Et le bon père

de poursuivre : les garçons qui ont le talent requis pour faire un cours classique peuvent aspirer au sacerdoce ; les autres peuvent entrer chez les frères. Certains enfants de chœur se tournèrent vers moi en esquissant un sourire interrogateur auquel répondit mon sourire ironique, en attendant la fin de la messe pour une mise au point.

De retour au collège, j'appelle au presbytère pour prendre rendez-vous avec le père prédicateur. C'est l'abbé Jean Barry, un saint homme, qui répond au téléphone. Je lui fais part de mon désir de rencontrer le père prédicateur ; il sait bien que ce n'est pas pour me confesser. « Vous faites bien », me dit-il. Au rendez-vous fixé à 17 h, le père se présente tout souriant, car il ignore le but de ma visite. S'il s'attendait d'attraper un gros poisson, un frère tout crotté de péchés mortels, il s'illusionnait : il avait devant lui un genre de requin ! J'éteignis le sourire de son visage en lui disant que j'avais été insulté par son sermon sur la vocation. « Pensez-vous que les frères sont des hommes incapables de faire un cours classique ? Faites-vous ce sermon-là partout où vous prêchez des retraites paroissiales ? »

Il m'avoua, manifestement contrit, qu'il n'avait pas vu les deux frères assis avec les enfants de chœur. Puis il ajouta avec une certaine candeur qu'il avait l'habitude d'adapter son sermon à la paroisse. Adapter son sermon, cela voulait dire parler des frères et des sœurs là où il y en avait mais pas ailleurs. Pour ce père, c'était une question de politesse. Je n'irais pas jusqu'à dire que les frères sont nécessaires ; mais, s'ils sont utiles, il faut en parler surtout dans les paroisses qui ne bénéficient pas de leurs services. Le pauvre père se confondit en excuses, promit de ne plus recommencer, me demanda de présenter ses excuses à la communauté, mais je restai de glace et tournai les talons. L'abbé Barry m'apprit que le bon père ne se pardonnait pas la gaffe qu'il avait commise.

Une seconde anecdote sacerdotale. Une brave mère de famille m'arrive un jour, directement du presbytère. Elle était allée montrer le bulletin de son enfant à M. le curé pour savoir si nous avions raison de le faire doubler. M. le curé lui avait dit que son fils pouvait monter de classe... Vous devinez ma réponse à la bonne mère de famille. Quelque chose comme ceci : « M. le curé est compétent dans son domaine ; moi, dans le mien. Je ne me mêle pas de ses affaires ; qu'il ne se

mêle pas des miennes. » L'incident n'a pas eu de suite. La bonne dame n'a pas dû rapporter au curé ma franche réponse.

Une troisième anecdote, retrouvée en parcourant le volume III de *L'aurore* de 1957-1958, dernier numéro de l'année, p. 6. Le premier mai 1958 était jour de confessions. En vue d'un exercice préparatoire à l'inspection du corps de cadets par un officier de l'armée canadienne, les cadets ont revêtu l'uniforme, bottes comprises. On sait que des jeunes gens, bottés en fantassins, n'ont pas précisément une démarche de ballerines. Mais le père Jobidon ne l'entend pas ainsi : exaspéré, il sort du confessionnal :

- À quel régiment appartenez-vous ? lance-t-il, impatient.
- Au régiment du Saguenay, répond un gai luron.

Clos là, l'incident n'aurait provoqué rien de plus qu'un bon rire, mais le père poursuivit : - C'est les frères qui vous montrent à marcher ?

Comme le père Jobidon n'était pas abonné à *L'aurore*, il n'a probablement jamais lu ma riposte. J'avais quand même la satisfaction du devoir accompli en prenant la défense de mes confrères stupidement accusés par ce confesseur arrogant. Qu'un directeur se laisse humilier, c'est son affaire ; qu'il laisse humilier les frères de sa communauté, c'est différent ; moi, je ne l'acceptais pas.

J'allais oublier un autre incident survenu à Baie-Saint-Paul. Un jour, deux messieurs très dignes se présentent au collège à la suite d'une plainte portée contre nous. Paraît-il qu'on distillait de l'alcool dans le laboratoire de physique et de chimie. (Les deux messieurs étaient des officiers de la Gendarmerie royale du Canada.) « Je vais aller chercher le professeur de chimie, leur dis-je ; il répondra à vos questions. » Personne n'était dupe : ni eux ni moi. Et je suis allé avertir Charles-Honoré, professeur de sciences. Il prit quelques minutes avant de descendre. La visite royale n'eut pas de conséquences.

Pour avoir accès au laboratoire, il fallait, de toute évidence, avoir la clef du local. Peu de personnes l'avaient. Moi, je ne l'avais pas, n'étant pas intéressé à l'avoir. Mais le concierge l'avait, et il n'était

pas en très bons termes avec moi. C'était un marchand de bric-à-brac. Il lui restait peu de temps pour s'occuper de la propreté du collège. À la fin de l'année, il fut remercié de ses services.

Terminons sur une note joyeuse. Un jour, un élève de 3^e année demande à son institutrice d'où viennent les bébés. Prise au dépourvue, elle répond en accordant beaucoup d'influence à Dieu dans le processus. Un élève dont l'éducation sexuelle était supérieure à la moyenne lui répond, tout fier : « Papa et maman sont capables d'en faire. » Un autre jour, la même institutrice envoie un élève chez le frère assistant [Rosario]. « Va lui dire que tu es étourdi. » Avant d'appeler le médecin, Rosario lui fait des passes magnétiques de chaque côté de la tête, et l'élève a tôt fait de se sentir très bien. Après la classe, Rosario rencontre l'institutrice et apprend en quel sens l'élève était étourdi...

Départ de Baie-Saint-Paul

Après deux années passées à Baie-Saint-Paul, je quittais avec ma soutane, mon rabat, mon cordon et ma croix de cuivre incrustée d'ébène. Je quittais seul, peut-être au grand étonnement du commissaire Otis, et sans avoir succombé aux charmes de M^{lle} Mailloux. Un échange de directeurs m'acheminait vers Saint-Joseph-de-Beauce et amenait le directeur de Saint-Joseph-de-Beauce à Baie-Saint-Paul. Le chanceux ! On ne l'accueillerait pas en lui disant que les résultats aux examens du certificat de 7^e année avaient été une catastrophe. Architecte égaré chez les frères maristes, il ne se préoccupait pas tellement de ces bagatelles. Dès son arrivée dans une maison, il sortait sa planche à dessin. Quand il se présentait devant les commissions scolaires, gare au commissaire qui aurait cherché à contrecarrer ses plans.

Chapitre 5

Directeur à Saint-Joseph-de-Beauce

[Retour à la table des matières](#)

À la fin d'août 1958, j'arrivais à Saint-Joseph-de-Beauce pour prendre la direction de l'école secondaire ; elle accommodait les cinq dernières classes du primaire – la 1^{re} et la 2^e année logeaient au couvent. C'était une école moins importante que celle de Baie-Saint-Paul : le personnel enseignant comprenait cinq frères et sept ou huit laïcs. Après la 11^e année, les élèves allaient poursuivre leurs études à l'extérieur.

Lors de ma visite, M^e Emmet O'Farrell, président de la Commission scolaire, me fit une description plutôt déprimante de l'école, soulignant le manque d'ardeur pour les études et, conséquemment, les piètres résultats aux différents certificats. En 7^e année, par exemple, la moyenne de réussite aux examens du département de l'Instruction publique avait été de 50 % pour les dix dernières années. M. le président fut rassuré d'apprendre ce qui s'était passé à Baie-Saint-Paul dans une situation analogue.

Aux mêmes maux, les mêmes remèdes

Rien à inventer : on allait appliquer à Saint-Joseph la pédagogie expérimentée à Baie-Saint-Paul. J'ai donc réuni les enseignants, leur ai fait part de l'insatisfaction de M^e O'Farrell et leur ai exposé ma méthode. Tout d'abord, récitation des leçons par écrit, tous les jours :

vingt questions – toute faute d'orthographe annule une réponse ; observer le principe que toute leçon doit être un exercice de lecture ; la grammaire et les conjugaisons, par cœur ; beaucoup d'analyse – quand on ne sait pas dénicher un complément d'objet direct, comment peut-on faire accorder le participe passé conjugué avec avoir ? Les fautes d'orthographe devaient être pourchassées dans toutes les matières, par tous les enseignants. J'amenais en pédagogie un principe du vieil Aristote : « En toutes choses, c'est le point de départ qui est le principal et le plus difficile. » La moindre déviation quand on part pour la Lune fait rater l'objectif par des milliers de kilomètres.

Je pouvais compter sur un personnel très compétent. Je n'ajouterais pas docile, car je ne demandais pas la soumission à mon plan d'action, mais la compréhension de ce plan. Il m'appartenait d'en montrer l'excellence. Les résultats ne se firent pas attendre. Après trois années à ce régime, les élèves que j'avais connus en 5^e année obtinrent des résultats exceptionnels au certificat de 7^e année : la moitié de la classe conserva 100 % à la dictée. Les élèves du collège se classaient avant les filles du couvent ; de l'exceptionnel à l'époque, et encore de nos jours.

Le Témoin

Le collège ne publiait pas de journal étudiant. Il en fallait un pour atteindre les parents et leur montrer, chaque mois, ce que l'on faisait au collège. À cause de la présence d'un palais de justice, on l'a appelé *Le Témoin*, avec comme devise : *Cela est, cela n'est pas. Ce qui est en plus vient du Malin* (Matthieu, V, 37). Bernard Giguère, élève de 11^e année, section A, en prit la direction. Dans son premier éditorial, il développa le titre et la devise, et indiqua les buts que le journal poursuivait.

« Le titre : Saint-Joseph est le centre judiciaire de la Beauce. Nous comptons, parmi nos principaux édifices, le chef-lieu du comté, et, parmi nos personnalités marquantes, un juge et de nombreux avocats. À cette classe professionnelle se rattachent forcément des accusés et des témoins. C'est au groupe de ces derniers que nous voulons nous joindre. » Puis Bernard dévoilait les deux buts principaux du journal : « 1) faire connaître notre

école, qui, nous le disons avec regret, est assez méconnue, même dans notre paroisse ; 2) fournir à quelques élèves une magnifique occasion de s'exercer à l'art redoutable de la plume. Un témoin est censé dire la vérité. *Le Témoin* se fera un devoir de la dire, car, de l'école au magasin général, les faits prennent souvent une drôle d'allure. Il dira la vérité, même déplaisante, si elle est utile. »

Le premier numéro parut au début de novembre – on ne lance pas un journal, si modeste soit-il, en un claquement de doigts. La page du directeur était intitulée « Mes premières impressions ». La voici in extenso, car, après quarante ans, je l'ai trouvée encore intéressante.

Je suis arrivé ici sans aucun renfort de publicité, mais j'avais un plan précis, des convictions éprouvées : l'œuvre de l'éducation doit se fonder sur le roc solide de la DISCIPLINE et de l'ÉTUDE. Le faux brillant est trop éphémère. Des chairs tendres ont frémi ; des nerfs flasques se sont crispés et noués. Chirurgien imperméable à la fausse pitié, je n'en eus cure. Dieu seul peut faire du bon par la seule parole.

Maintenant, c'est la convalescence radieuse dans le satin du travail et de l'ordre. Plusieurs fois par semaine, on enregistre des classes entières dont tous les élèves obtiennent 80 % ou plus dans des récitations de leçons par écrit et comportant 20 questions. Nous avons payé bien peu cher un tel résultat. Je dis *nous*, car il s'agit d'un résultat d'équipe. Sans l'appui efficace et constant d'un personnel compétent et consciencieux, j'y serais allé d'une main dorlotante. Mais, quand on est équipé pour les sommets, pourquoi brouter dans la plaine ?

Nos avons reçu un luxe d'encouragement et d'appui de la part de la Commission scolaire et de son président, M^e Emmet O'Farrell, chef lucide et ferme ; de M. Valère Giguère, secrétaire dynamique et avisé ; de M. l'abbé Guy Blondeau, aumônier incorruptible.

Un frère ne pouvant rien écrire sans la permission des supérieurs, même pas un modeste journal comme *Le Témoin*, je me pliai à cette exigence comme en fait foi un mot du provincial, en date du 8 novembre 1958 : « Vous me demandez la permission... » Et il répondait : « Je le permets à condition que ce soit censuré ; vous connaissez mes obligations à ce sujet. » Et il me dévoilait le nom du censeur qu'il avait choisi, de concert avec son Conseil : « Je vous propose le frère Alphonse-Félix, un licencié en pédagogie ; si cela vous agrée, vous

voudrez bien m'en dire un mot. Je compte que vous saurez utiliser votre savoir pour faire honneur à votre famille religieuse. »

Cette exigence me compliquait un peu les choses, car le courrier électronique n'existait pas encore. Poste royale pour aller, poste royale pour revenir, c'était trop long pour une publication mensuelle, dont plusieurs articles étaient rédigés à la dernière minute. Mais le censeur n'était pas un inconnu : en 1956-1957, j'avais enseigné avec lui au scolasticat de Valcartier. Il a ri de bon cœur à la pensée de jouer le rôle de censeur de mon petit journal. Je proposai de lui faire parvenir chaque numéro du journal « après » sa parution. La crainte d'une censure rétroactive me rendrait prudent... On épargna au provincial les soucis de cette ruse.

Le 26 novembre, le provincial m'écrivait : « Il m'est très agréable de vous féliciter pour le premier numéro du *Témoin* », etc. À la fin de sa lettre, il me demandait de lui faire parvenir deux exemplaires de chaque numéro : le premier pour lui-même, l'autre pour l'administration des frères maristes, à Rome. *Le Témoin* à Rome ! Il ne m'en est jamais venu de félicitations ni de blâmes. Ces derniers étaient davantage probables que les premières.

Le contenu du Témoin

À Baie-Saint-Paul, on ne publiait dans *L'aurore* que les cinq ou six premiers de chaque classe. Ici, nous – les enseignants et moi – avons décidé de dévoiler jusqu'au dernier. Je justifiais comme suit cette décision collective : « L'honneur, nous dit saint Thomas, est, parmi les choses extérieures, ce qu'il y a de plus grand. Aussi voit-on les gens n'épargner rien pour l'obtenir ou pour éviter le blâme. Il y a même une vertu, la magnanimité, qui a pour fonction de régler la recherche de l'honneur et la fuite du déshonneur (*Somme théologique*, II-II, q. 129, art. 1). Nous serions bien gauches, ce me semble, de ne pas pincer cette corde, une des plus vibrantes de l'âme humaine. Voici qui peut le faire. » Suivaient les résultats des examens d'octobre, à commencer par le premier de chaque classe, jusqu'au dernier. Nous avons suivi cette politique dans chaque numéro du *Témoin*. Le journal a été publié quinze fois pendant mes deux années à Saint-Joseph.

Accent sur la lecture, évidemment

Dès le premier numéro de notre journal, il y avait un article sur la lecture. On y disait que la bibliothèque était ouverte depuis un mois seulement, mais que plusieurs élèves atteindraient bientôt la demi-douzaine de livres de lus. Pour stimuler la lecture, j'invitais, aussi souvent que possible, des élèves à donner un compte rendu oral d'un livre. Lors de mes visites dans les classes, je faisais raconter des livres. C'était du même coup un exercice d'élocution. Un petit bout d'homme de neuf ans avait parlé pendant sept minutes de sa dernière lecture.

Le Témoin du 3 décembre 1958 publiait des interviews sur la lecture avec deux élèves de 4^e année : Nicolas Cliche et Pierre Lessard. Les réponses faites à mes questions ont été notées sur-le-champ – en sténo – et reproduites intactes. Seule la ponctuation est de moi ; on le comprend.

Nicolas, aimes-tu la lecture ?

Quand il pleut, j'aime ça ; mais, quand il fait soleil, j'aime mieux aller jouer dehors.

Combien as-tu lu de livres depuis septembre ?

J'en ai lu six ou sept.

Trouves-tu la lecture profitable ?

On apprend beaucoup de mots. Par exemple, au commencement de l'année, je faisais six ou sept fautes par dictée ; maintenant, j'en fais deux ou trois, pas plus.

Vois-tu d'autres avantages à la lecture ?

On apprend à mieux parler. Les Français parlent mieux ; peut-être qu'ils parlent oins vite et font plus attention à leur parler, mais je ne suis pas sûr. C'est probablement parce qu'ils lisent plus.

Quelle est la différence entre les Français et les Québécois ?

Les Québécois parlent comme des perroquets ; ils ne pensent pas à leurs mots. Les Français ne parlent pas comme des perroquets.

Les grandes personnes ne sont-elles pas un peu responsables du parler des enfants ?

Oui, parce que, à force d'entendre leurs mères, les enfants s'habituent à bien parler.

Tu parles comme Quintilien. Connais-tu ce bonhomme-là ?

Non.

Ton papa, penses-tu qu'il le connaît ?

Je ne sais pas ; je ne connais pas tous ses clients.

* * *

Suivait une interview avec un autre élève de 4^e année, Pierre Lesard.

Aimes-tu les séances comme à la Sainte-Catherine ?

Oui, mais pas trop souvent ; ça nous fait perdre du temps.

D'après toi, quels ont été les meilleurs acteurs ?

Michel Labbé, Gérard Turcotte, Hugues Rancourt.

Un « jeune homme » aux idées aussi claires doit lire beaucoup ?

Depuis septembre, avec les petits livres de connaissances usuelles, mettez une douzaine.

Combien de pages dans ces livres-là ?

75 pages environ.

Te rappelles-tu quelques titres ?

«Les deux bossus de l'île d'Orléans» ; «Un fils ingrat» ; «La vie dans la mer» ; «Du cheval à l'auto» ; «La laine».

Trouves-tu des avantages à lire ?

Ça occupe le samedi et le dimanche. Et puis, en lisant, on s'instruit.

Dis-nous donc quelque chose que tu as appris dans tes lectures.

Je pensais que la baleine pouvait nous manger, mais elle ne nous mange pas ; elle a trop le gosier petit. Le requin est plus petit, mais il a le gosier plus gros. J'ai appris aussi que la pieuvre avait des grands bras, qu'elle pouvait nous entortiller dans ça et nous serrer assez fort pour qu'on meure.

Nouvelles de la lecture

Le Témoin du début d'avril contenait des statistiques sur la lecture. Les élèves de 5^e année avaient lu en moyenne plus de 20 livres. D'accord, il y avait des plaquettes de 30 pages, mais beaucoup de livres de 100 pages et plus. Le plus vorace en avait lu 52 ; le suivant, 50. Michel Doyon à Damien, 6^e année, était un liseur goulu. Un jour, en se rendant à la maison, le nez dans un livre, il ne remarqua pas un camion stationné sur le bord de la rue et donna du nez contre le mastodonte de métal. Le camion sortit indemne de la collision ; le nez de Michel, pas tout à fait.

Voici quelques-uns des titres qui figurent au cahier de contrôle des lectures de 11^e année. (Cahier de contrôle ? On voulait savoir ce que lisaient ces élèves. Pas question de censure, car tous les livres de la bibliothèque étaient à leur disposition.) Ne pas oublier qu'on est au 23 décembre seulement de ma première année à Saint-Joseph. La liste s'est allongée jusqu'à la fin de l'année et pendant toute l'année suivante.

La vie à deux..... Gustave Thibon
Pensées..... Pascal

Scènes de la vie future..... Georges Duhamel
Terre des hommes..... Antoine de Saint-Exupéry
Andante..... Félix Leclerc

Un homme et son péché..... Claude-Henri Grignon
Les silences du colonel Bramble..... André Maurois
Eugénie Grandet..... Honoré de Balzac
Le petit prince..... Antoine de Saint-Exupéry
Esquisses de l'homme..... Alain
Principes et préceptes du retour à l'évidence..... Lanza del Vasto
Cette sacrée Ève..... Armour
Le roman d'un enfant..... Pierre Loti
Le médecin de campagne..... Honoré de Balzac
L'échelle de Jacob..... Gustave Thibon

Par curiosité, je leur ai fait l'objection suivante : « Ces livres-là sont difficiles ; les comprenez-vous bien ? » Voici quelques-unes des réponses pleines de sagesse qu'ils m'ont faites. « Bien souvent, les enfants comprennent mieux que les adultes » (Henri-Louis Maheu). « C'est à force de lire des livres qu'on ne comprend pas complètement qu'on se forme. Mais, à force de lire et de relire les mêmes livres, on vient à les comprendre. Si on comprend du premier coup les livres qu'on lit, c'est signe que ces livres ne sont pas assez élevés pour notre intelligence » (Bernard Giguère). Un tantinet taquin, Paul-André Giguère écrivait : « Certains livres sont difficiles à comprendre, mais, avec un bon *Larousse* et quelques livres de saint Thomas, tout finit par s'arranger. À force de lire et de relire un livre, on le comprend de plus en plus. » Un autre taquin, Gérard Turcotte : « Quelqu'un qui ne comprend pas a toujours la ressource d'aller consulter *Larousse* et le frère directeur. » Georges Carette, qui conservait 90 % en 11^e A écrit : « Ils ne sont pas aussi difficiles que vous le pensez. Il suffit de les lire attentivement pour acquérir les principales leçons que l'auteur avait l'intention de nous apprendre. »

Pris sur le vif

Je notais tout ce qui, dans les conversations ou les copies d'examen, était en mesure de désopiler. Dans une école de quelques centaines de jeunes, la moisson est abondante.

Une dame cherche son mari ; elle appelle au collègue :

- Est-ce que Robert Poulin est au collège ?
- Le frère Rémi répond : En quelle année est-il ?

La dame rit de bon cœur ; son mari est policier.

Michel Doyon à Ernest, 5^e année, pense que nous avons des glandes « hydro-électriques ; elles sécrètent la sueur ».

Marcel Gilbert, 8^e année, prétend que le pigeon se pose « sur les pattes de devant ».

Volaille, volatil(e) et volatile sont des mots de même souche. C'est pourquoi on ne blâme pas trop Gaétan Nadeau d'affirmer qu'un parfum embaume d'autant plus qu'il est plus... *volail*.

À un moment donné de la domination anglaise, l'Angleterre *slaque* la corde, affirme Gaétan Gilbert de 11^e année.

Michel Nolet, 4^e année :

- Quand j'étais jeune, je pensais que les frères étaient des filles, parce qu'ils ont des grandes robes.

- Maintenant ? lui dis-je.
- Maintenant, j pense plus ça : ils ont des culottes noires.

Échange avec Renaud Lessard, un joyeux luron de 5^e année :

- Sais-tu tes leçons ?
- Oser me demander ça !

Avec Pierre Champagne, un génie de 3^e année :

- Combien de temps as-tu étudié ?
- J'sais pas, mais j'sais que j'sais mes leçons.

Avec Bertrand Doyon, 4^e année :

- Est-ce que ça va mal parfois ?
- Ça y va assez pas souvent que j'me rappelle plus.

Le professeur questionne Marc Giguère, 8^e année :

- Nomme des animaux de l'Ouest canadien.
- Les bœufs musclés.

Le même Marc Giguère avait écrit, dans un examen : « L'Ouest canadien est renommé pour l'élevage des *boivins*. » Il y en avait dans la classe.

Selon Langis Larochelle, 3^e année, le chef des démons s'appelle « Lucie Fer ».

Une dame envoie Roch Vachon faire une commission au collègue. Au retour, elle lui demande si le frère directeur était en communauté. « Non, il était en gilet. »

Pendant la leçon d'histoire du Canada, M^{lle} Doris Poulin lisait un texte sur les Peaux-Rouges. David Cliche – le futur ministre péquiste – l'interrompt soudain : « Je sais, moi, pourquoi les Peaux-Rouges étaient rouges. C'est parce qu'ils sont venus au monde dans des choux rouges. » Le même David, au moment où l'institutrice demandait de faire une phrase avec le mot *bise*, se penche vers son voisin : « Bise mon cul. »

Pour Hercule Vachon, 7^e année, « la voie lactée est une veine qui conduit le sang au cœur ».

Pendant un cours de physique, en 11^e année, le professeur interroge : « La lumière est-elle de la matière ? » Guymont Boily de répondre : « Oui, c'est au programme de février. »

Gaétan Lagrange récite son histoire sainte. Il s'agit de la manducation de l'agneau pascal chez les Juifs. Cela devait se faire, écrit Gaétan, « les raisins et le bâton à la main ». Il fallait écrire, vous l'avez sans doute deviné, « les reins ceints » et non les raisins.

« Avec l'aluminium, on fabrique les " filles " de téléphone » (Laurier Vachon, 6^e année). Encore l'aluminium : « L'aluminium est léger et " n'éternue pas " » (Marc Giroux, 6^e année). Vous avez deviné qu'il fallait écrire « et ne ternit pas ».

Louis Audet, 7 ans, voit un trait de crayon sur un mur et lance sérieusement : « J'en ai barbouillé quand j'étais jeune. » Que c'est triste vieillir !

Écoutons nos futurs bilingues de 8^e année.

I saw the good Father Andrew.

Je scie le bon père André (Jean-Yves Boily).

Send for Romeo and tell him to give me back your braces.

Envoie Roméo et dis-lui de me donner ses bretelles de derrière.

Envoie Roméo et dis-lui de me mettre les bretelles sur le dos.

Envoyez pour Roméo et dites-lui : « Donnez-moi vos bretelles de dos. »

(Traducteurs, dans l'ordre : J.-P. Sévigny, Jacques Nadeau et Jean-Guy Gauthier.)

Au lieu de « phrases détachées », un élève écrit « fraises détachées ».

Initiation à l'art oratoire

Convaincu de l'importance de s'habituer à prendre la parole en public, j'ai instauré, dès ma première année à Saint-Joseph, des leçons d'art oratoire. Comme tout art, l'art oratoire est un ensemble de règles à observer pour assurer la bonne exécution d'une chose. Quand on ajoute « oratoire » au lieu de « culinaire », il s'agit de l'art de la parole : l'adjectif *oratoire* vient du mot latin *orator* qu'on a rendu par « orateur ». En grec, le mot *rhéteur* est l'ancêtre du mot *orateur*. Rhéteur et rhétorique, l'art du bien parler en public, l'art du parler qui persuade.

Ni la *Rhétorique* d'Aristote ni l'*Institution oratoire* de Quintilien ne figuraient au programme : nos objectifs étaient plus modestes. Le président du groupe, Michel Tardif de 11^e année, les exposait dans *Le Témoin* du début de novembre. « De nos jours, et de plus en plus à l'avenir, il faudra être capable de se présenter en public sans rougir, sans trembler, sans trépigner, sans bredouiller, sans chercher ses mots, sans perdre le fil de ses idées, tout cela pour mieux convaincre. Le seul moyen de franchir cette première étape, c'est de s'exercer, de multiplier les occasions d'affronter un public, si restreint soit-il. »

Au début, nos orateurs s'exerçaient en classe, une fois par semaine. À tour de rôle, quelques élèves désignés préparaient un petit exposé qu'ils donnaient devant la classe. Michel Tardif terminait ainsi son article : « Tous apprécient grandement cette chance qui leur est offerte d'affronter un petit public, toujours sympathique parce que menacé du même supplice... » Dans le numéro du début de février 1959, Michel Tardif signait un autre article.

Le mardi 3 février avait eu lieu le premier exercice oratoire d'importance. Je dis premier exercice d'importance parce que, auparavant, nous ne prononcions nos allocutions que devant nos confrères de 11^e année. Cette fois, l'auditoire était enrichi de tous les élèves de 10^e année. L'attention dévorante de l'assistance fit passer plus d'une boule dans la gorge des orateurs... Parler devant un auditoire qui écoute, c'est terrible.

Un comité d'art oratoire, composé de Gérard Turcotte comme président et de Michel Tardif, comme secrétaire, fut formé au début de la réunion. Quelques jeunes de 3^e année, invités pour la circonstance, débitèrent une courte récitation afin de montrer aux aînés que la gêne est inconnue à leur âge.

Le but de ces cours est, entre autres, de préparer des chefs pour demain, car une « carpe » ne peut devenir chef. Avant de terminer, on procède au choix de plusieurs concurrents pour la séance de la semaine suivante. Ces cours, en vogue depuis quelques mois, ont débuté par des leçons de théorie données par le dynamique frère directeur.

Michel Tardif, secrétaire

Nos exercices d'art oratoire portent fruit

Les 8, 9 et 10 février 1960, le Collège des annonceurs faisait passer des auditions pour dénicher des talents de futurs annonceurs. Accepté à l'audition, Michel Tardif a suivi les cours de MM. Roland Lelièvre et Louis Fortin en vue de devenir annonceur. Parti pour Alma à la fin de l'année, j'ai perdu Michel de vue. Un ancien de Saint-Joseph, rencontré par hasard en 2001, m'a appris que Michel Tardif avait tâté d'une carrière d'annonceur, mais qu'il s'était bientôt tourné vers l'enseignement.

Des gens du village eurent vent de notre initiative en art oratoire et sollicitèrent la faveur qu'on leur offre la même chance qu'aux jeunes. Je la leur accordai avec plaisir et gratuitement – je n'ai jamais su comment faire de l'argent. L'un de mes Démosthènes du soir participa à une compétition provinciale. Il y fit bonne figure, m'a-t-on dit. Le discours qu'il a prononcé à cette occasion est encore dans mes dossiers.

Le jour de la récolte

Aux examens officiels du Département, voici les résultats, en nombre de certificats, que les élèves du collège de Saint-Joseph ont obtenu en juin 1959, à la fin de ma première année à la direction :

11^e année 14 sur 14
 10^e année 22 sur 24
 9^e année 16 sur 20
 7^e année 22 sur 24

Donc, 74 de nos candidats sur 82 avaient réussi, soit une jolie moyenne de 90,2 %. Fait à signaler, la 7^e année, qui avait conservé une pitoyable moyenne de 50 % de certificats, pendant les dix dernières années, se hissait à 91,6 % avec 22 certificats sur 24. Aucun élève au-dessous de 60 %. Mais, pour obtenir son certificat, il fallait réussir chaque matière. Un élève ayant conservé une moyenne de 71,1 %

n'avait pas son certificat à cause d'un échec dans une matière ; le dernier de la classe ne l'avait pas avec une moyenne de 63,7 %.

En juin de l'année suivante, les élèves de M. Marcel Vachon firent encore mieux : 22 certificats sur 23, pour une moyenne de 95,6 %. Le dernier de la classe avait conservé une moyenne de 62,2 %, mais il avait subi un échec en matières secondes. Il s'agissait d'une victoire d'équipe, j'en convenais ; mais il reste que l'équipe ne comptait qu'un seul nouveau joueur...

Ma deuxième année à Saint-Joseph

À cause des résultats de juin 1959 aux examens du département de l'Instruction publique, il n'était pas question de toucher à notre formule pédagogique. Au début de l'année, il a suffi de dire aux enseignants : « On fait comme l'année dernière : même formule pour les leçons, même insistance sur la lecture. » Le collège était plein comme un œuf : 302 élèves en dix classes, pour une moyenne de 30,2 par classe. La classe la moins peuplée, la 11^e année, comptait 26 gaillards ; la plus peuplée, la 6^e année, comptait 39 frimousses. Le titulaire, M. Bertrand Lessard, un solide Beauceron, toujours de bonne humeur, ne trouvait rien à redire.

R. I. P.

Au début de septembre décédait M^e Emmet O'Farrell, président de la Commission scolaire depuis dix ans. Les principes qu'il professait et dont il vivait nous le faisaient tenir en très haute estime. Dieu lui accorde le repos qu'il s'est toujours interdit pendant sa vie. M. Clermont Lessard le remplaçait. Homme intelligent, lucide et droit, il savait naviguer en pleine vogue de centralisation. M. Albert Grondin accéda au poste de commissaire. Son expérience des affaires fit de lui un commissaire très apprécié. Après quelques mois de présidence, des problèmes de santé forcèrent M. Clermont Lessard à démissionner. M. François Grenier le remplaça avec une égale compétence.

L'Année du beau langage

Le département de l'Instruction publique avait proclamé l'année 1959-1960 *L'Année du beau langage*. Cette croisade entrainait dans nos préoccupations, et nous nous sommes lancés à fond. Selon mon habitude, dans de telles circonstances, je fis un sondage auprès des élèves. (Pour qu'un journal étudiant soit apprécié des élèves et des parents, il doit contenir beaucoup de thèmes et beaucoup de noms.) Cette fois-là, mon sondage s'adressait aux élèves de 11^e année ; par écrit, afin que chacun émette une opinion pure de toute influence étrangère. La question : Quelles causes assignez-vous au langage déficient des jeunes et des gens en général ? Voici quelques-unes des réponses obtenues. Admirable la sagesse de ces jeunes gens.

La majorité des élèves pointaient du doigt les parents. « Je crois que les jeunes parlent mal leur français parce que, dans leur tendre enfance, ils apprirent à parler d'après ce qu'ils entendaient de la bouche de leurs parents qui, je ne sais pourquoi, déforment les mots en supposant que l'enfant les comprendra mieux » (Georges Poulin). « La principale cause est sans doute le milieu dans lequel le jeune est plongé. Si les parents s'efforçaient de parler un bon français, peut-être que les jeunes finiraient par s'habituer au beau langage » (Bernard Giguère). « La principale cause viendrait des parents. Nos parents emploient des mots qu'ils prononcent mal par exprès. La deuxième cause, c'est l'école, où l'on n'est pas assez sévère pour le bon parler français » (Marcel Lessard).

Quelques-uns ont remonté au-delà des parents. « Nous avons hérité du langage de nos ancêtres. Si ceux-ci eussent parlé un langage impeccable, le nôtre s'en ressentirait. C'est la plus grande cause du vilain langage de nos jeunes » (Michel Tardif). « Peut-être que les premiers colons venus dans le pays parlaient mal le français et que cette habitude est restée » (Jean-Denis Labbé).

D'autres ont parlé de respect humain, de gêne ; on ne veut pas faire rire de soi. « Les jeunes entendent mal parler le français et, pour ne pas faire rire d'eux, comme ils croient, ils parlent ainsi » (Jean-Guy

Nadeau). « Ceux qui parlent bien n'ont pas le courage de continuer ; ils ont peur de faire rire d'eux et ils finissent par succomber au *mal-parler* » (Georges Gagné). « Les jeunes sont peut-être gênés de bien parler devant tous ceux qui parlent mal » (Jean-Marie Labbé).

Deux jeunes ont souligné l'influence de l'anglais. « La proximité de gens d'une autre langue et le milieu » (Martin Lessard). « Beaucoup de mots anglais entrent dans notre langage à cause de la très grande influence qu'ont les Américains dans notre pays » (Maurice Jacques).

Enfin, Jean-Marie Roy et Michel Lessard ont attribué le mauvais parler des jeunes à la pauvreté de leur vocabulaire. Quand on ne connaît pas le nom d'un objet, on le montre du doigt ou bien on dit la chose, l'affaire, le machin, le truc, etc. Quand ils sont à court de verbes, les Québécois en fabriquent : les sacres deviennent des verbes.

Conclusion du directeur

« Pour mieux admirer la profondeur de ces opinions, confrontons-les avec celles d'un maître, Quintilien, fils d'avocat, avocat lui-même et professeur, vivant il y a 1900 ans ! Vous pourrez constater que nos élèves ont touché tous les points. Que de sagesse dans ces jeunes têtes ! Dommage qu'elles ne soient ni blanches ni chauves ! C'est souvent là toute la différence entre la pensée d'un jeune et celle d'un vieillard. »

Puis je citais Quintilien : « Avant tout, pas de défauts dans le langage des nourrices. Ce sont elles que l'enfant entendra d'abord, leurs expressions qu'il s'efforcera de reproduire par l'imitation. Or, les impressions les plus profondes sont celles qu'ont reçues nos âmes encore tendres. Les impressions persistent avec d'autant plus d'opiniâtreté qu'elles sont plus mauvaises. Que l'enfant ne s'accoutume donc pas à un langage qu'il lui faudra désapprendre. »

Quant aux professeurs, Quintilien veut « qu'ils soient véritablement instruits, ou qu'ils sachent qu'ils ne le sont pas ». Il veut aussi qu'il y ait « toujours avec l'enfant une personne qui, sachant bien sa

langue, rectifiera aussitôt et ne laissera pas la faute se graver » (Quintilien, *Institution oratoire*, I, ch. 1).

Sondage en 10^e année

Après avoir interrogé les élèves de 11^e année sur les causes de notre langage déficient, le mois suivant, je demandai aux élèves de 10^e année de suggérer, à brûle-pourpoint et par écrit, les meilleurs moyens d'améliorer la situation. On remarquera d'emblée que les moyens suggérés par les élèves de 10^e année rejoignent les causes dénoncées par leurs aînés de 11^e. *À brûle-pourpoint*, c'est-à-dire sans préparation, sans consultation.

« Le meilleur moyen d'améliorer la langue parlée serait que nos professeurs nous montrent à bien parler en nous questionnant souvent et en nous apprenant les mots que nous disons mal » (Simon Poulin).
« ...surtout en suivant le bon exemple que nous donnent nos maîtres » (Claude Jacques) .

Les exemples à suivre ne manquent pas, souligne Donald Lacasse :
« Observer davantage ceux qui parlent bien, comme les Français qui parlent à la télé ; lire de bons livres ; se faire rappeler les fautes commises et demander quoi dire. » « Apprendre plus de vocabulaire, lire davantage, écouter ceux qui parlent correctement, n'avoir pas peur de montrer qu'on parle bien » (André Pouliot).

Les parents sont de nouveau mobilisés, car ils exercent « une très grande influence sur leurs enfants. Il faudrait leur donner des cours qui porteraient sur la prononciation, l'enrichissement du vocabulaire » (Claude Turmel). Gérald Lessard frappe sur le même clou : « Il faudrait que les parents parlent le bon parler français. » Enfin, « il faudrait chasser tous les anglicismes » (Roch Labbé). C'est la réponse aux causes que dénonçaient Martin Lessard et Paul-Henri Jacques de 11^e année.

Stratégie d'action

La campagne du bon parler était ouverte. Il fallait maintenant fourbir la seule arme requise : la bonne volonté. Comment attaquerons-nous ? Partirons-nous en guerre contre les *moé*, les *toé*, les *icitte*, les *pantoute* ? Les campagnes de bon parler ont toutes commencé par là, pour se terminer non loin de là. Nous allons essayer autre chose. Nous allons pourchasser d'abord les fautes qui trahissent de l'ignorance. Personne n'est intéressé à se faire relever des « tant qu'à moi, si j'aurais, j'voirai à ça, ce que j'ai besoin, le type que je parle », etc.

Un orgueilleux peut fort bien dire *moé* et *icitte*, car il a conscience de faire une faute ; il ne se croit pas ignorant pour si peu. Mais il ne supportera pas qu'on lui reproche deux fois des « tant qu'à moi » et des « j'voirai à ça ». Les *moé*, les *toé*, les *icitte* et les *pantoute* tomberont ensuite d'eux-mêmes comme le vieux poil d'un *piton* qu'on engraisse.

L'orthographe

On attachait une importance capitale à l'orthographe, complément direct de la lecture. Qui ne connaît pas l'orthographe d'un mot, qui l'a seulement entendu prononcer, bute dessus quand il le rencontre. Sur les rapports entre l'orthographe et la lecture, j'allais puiser mes principes dans les *Propos sur l'éducation* d'Alain. « L'orthographe est de respect ; c'est une sorte de politesse. Comme un homme non élevé salue trop, et même les chaises, on voit aussi que ceux qui n'ont point d'orthographe redoublent de politesse, et, par crainte d'oublier quelque chose, surchargent les mots [...]. De là ces lettres doubles, ces *y* et ces *ph* [...] » (p. 110-111).

L'orthographe est essentielle à la lecture. En effet, une personne qui sait lire lit des yeux ; elle n'épelle pas ; elle reconnaît globalement un mot comme on reconnaît un visage. On n'épelle pas un visage ; on ne passe pas du menton, aux lèvres, puis au nez, puis aux joues, puis aux yeux, puis au front, puis aux cheveux pour dire finalement :

« C'est Bernard. » En voyant, telle personne, on dit immédiatement, c'est Nicole, c'est Roger ou c'est Pierre. Si Roger, que vous connaissez très bien, vous arrivait un jour avec une énorme moustache de Gaulois, vous auriez un moment d'hésitation avant de lancer : « Salut Roger. »

Pour une personne qui sait lire, c'est-à-dire qui lit vite et des yeux, il en est des mots comme des visages. Habitée de reconnaître le mot *synthèse* orthographié de la sorte, elle hésitera si elle rencontre *sintèse*. Si elle voit *datte* au lieu de *date*, elle sera de nouveau arrêtée. La datte de ma naissance... Une personne qui lit des yeux doit savoir l'orthographe, sinon elle épelle des mots à tout bout de champ. C'est pourquoi j'insistais tellement sur les leçons récitées par écrit et sans fautes. L'élève qui écrit toujours Saskatchewan n'a pas besoin de l'épeler quand il le rencontre dans un texte ; c'est pour lui une vieille connaissance ; il le reconnaît instantanément.

Nous ne négligions pas pour autant la dictée ; elle a un rôle à jouer après les exercices grammaticaux. Quand un élève faisait une page des cahiers A, B ou C, il était confronté à quelques difficultés : écrire *ces*, *ses*, *c'est* ou *s'est* sur les pointillés. Dans d'autres pages, c'était l'accord du participe passé. Dans une dictée que je composais, l'élève rencontrait plusieurs difficultés diverses. Un exercice irremplaçable, à mon humble avis. Pas si humble que ça...

Au Canada, ton front est sein !

À Saint-Joseph-de-Beauce, comme dans toutes les écoles du Québec, le vendredi midi, à la rentrée, on chantait l'hymne national *Ô Canada !* Tous les élèves, au garde-à-vous, y allaient à pleins poumons, sous la direction du frère Lucien, qui épousait alors la forme d'un dieu grec. Un jour de février 1960, la curiosité me prit de savoir ce qui pouvait bien correspondre, dans la tête des élèves, aux sons qu'ils émettaient. J'ai demandé aux titulaires des 8^e, 9^e, 10^e et 11^e années – un peu plus de cent élèves – de faire écrire à leurs élèves la première strophe de l'hymne national et de me remettre les copies. Les surprises furent nombreuses et souvent hilarantes. J'ai décidé de publier les

plus belles perles dans *Le Témoin*. Voici les résultats de l'opération. Je commence par reproduire les mots de l'*Ô Canada* !

Ô Canada ! terre de nos aïeux :

Au Canada (Philippe Bisson, 11^e année)
Taire (Émilien Jacques, 8^e)
de nos ailleux (Jean-Guy Nadeau, 11^e)

Ton front est ceint :

ton front est sein (Guy Sévigny, 9^e)
ton front est sain (Jacques Boivin, 11^e)
ton front est saint (Jacques Nadeau, 8^e)
ton front des saints (Hugues Tardif, 10^e)
ton front essaim de fleurons (Lévis Lessard, 8^e)
ton front est sein de flocons (Marcel Giguère, 9^e)

De fleurons glorieux :

de fleurs en glorieux (Paul-Henri Jacques, 11^e)
et fleuri glorieux (Roger Lessard, 10^e)
de fleurs en orieux (François Gagnon, 10^e)
de fleurs à glorieux (Bernard Doyon, 8^e)

Car ton bras :

quand on passe (François Gagnon, 10^e)
car nos pas (Raymond Giguère, 8^e)
quand qu'on part (Paul Gilbert, 9^e)
quand ton pas (Hugues Tardif, 10^e)
quand on pense (Clément Létourneau, 11^e)
car ton corps (Nicol Vachon, 9^e)

sait porter l'épée :

c'est porter l'épée (Nicol Vachon, 9^e)
ces porter l'épée (François Gagnon, 10^e)

Il sait porter la croix :

Il s'est porté la croix (Bernard Doyon, 8^e)

Ton histoire est une épopée :

ton histoire est une épopée (Gérard Jacques, 8^e)

ton histoire est tu épopée (Raymond Giguère, 8^e)

des plus brillants exploits :

des plus brillantes histoires (Jean-Denis Labbé, 11^e)

des plus brillants espoirs (Jacques Boivin, 11^e)

Et ta valeur... :

et cavaleurs (Jacques Giguère, 10^e)

de foi trempée :

de froid trempé (Gérald Gagnon, 9^e)

de voir trembler (Paul-Henri Jacques, 11^e)

de foi trempler (Roland Doyon, 10^e)

de foie tremper (Guymond Boily, 11^e)

de voix tremblé (Robert Gilbert, 9^e)

de foie trempé (Alain Vachon, 8^e)

de foi tremblée (Paul-Émile Cliche, 11^e)

de foie tremblay (Marc-André Roy, 11^e)

Protégera nos foyers et nos droits :

nos foyers et nos vœux (Philippe Bisson, 11^e)

ton foyer et ton bras (Normand Nadeau, 10^e)

nos foyers et nos cœurs (Bernard Doyon, 8^e)

nos fois et nos droits (Jean-Paul Labbé, 9^e)

Suivait, dans *Le Témoin* du 11 mars 1960, le texte officiel de la première strophe de l'*Ô Canada !* et l'explication des principales difficultés rencontrées par nos élèves. Selon mon habitude, je fis parvenir

une copie du *Témoin* aux amis que je comptais dans certaines écoles des frères maristes.

Réactions à mon Ô Canada !

En lisant l'*Ô Canada !* des élèves de Saint-Joseph-de-Beauce, plusieurs frères n'en croyaient pas leurs yeux. Après l'avoir fait écrire par leurs propres élèves, ils demandèrent pardon à leurs yeux de ne pas les avoir crus. Les élèves de Chicoutimi, d'Alma, de Saint-Malo, de Lévis, de La Malbaie ou d'ailleurs chantaient mieux leur hymne national qu'ils ne l'écrivaient. Comme moi, les professeurs prirent le temps de l'expliquer.

1959-1960, c'est l'année où Pierre-Jérôme a adressé à André Laurendeau des lettres que ce dernier a publiées dans *Le Devoir* et qu'il a signées frère Untel. Mon *Ô Canada !* parut dans *Le Devoir*, sans les noms des élèves, bien sûr. Une demoiselle institutrice a écrit dans le même journal que nous avions voulu ridiculiser nos élèves. Ridiculiser, c'est une chose ; vouloir ridiculiser, c'en est une autre fort différente. Nous n'avions pas « voulu » ridiculiser nos élèves ni ne les avons ridiculisés. Nos gars étaient avertis ; ils savaient que la même expérience donnerait des résultats identiques ailleurs. Ce qui fut prouvé par la suite. De plus, les « victimes » de mes « mauvaises plaisanteries » n'étaient pas des souffre-douleur ; mais, en juste proportion, d'excellents élèves. Pour tourner l'expérience en foire aux cancrs, il aurait suffi de publier la version intégrale des deux ou trois pires copies. Enfin, les lecteurs du *Témoin* étaient habitués à l'humour du journal... et du directeur du collège. *Le Témoin* du 11 avril 1960 publiait le deuxième couplet de l'*Ô Canada !* avec explication des principales difficultés.

Mes adieux à Saint-Joseph

Avant la fin de l'année 1960, le provincial m'avait appris que l'Externat classique d'Alma ouvrirait, en septembre, les classes de philo I et de philo II. Il lui faudrait deux professeurs de philosophie. Parmi ses sujets, il comptait deux licenciés en philosophie : Pierre-Jérôme et

moi-même. Il me demanda si j'accepterais de démissionner pour aller enseigner la philosophie à Alma. Pour moi, c'était un nouveau défi ; j'acceptai, mais avec un pincement au cœur, car j'avais vécu de belles expériences à Saint-Joseph ; j'avais réveillé tant d'archanges qui dormaient dans les petits Beaucerons ; je leur avais donné le goût de la lecture ; inculqué l'ardeur à l'étude ; je leur avais montré que les gars du collège pouvaient battre les filles du couvent non pas aux poings, mais sur leur propre terrain, les études.

Un jour de je ne sais plus quelle année, j'avais rencontré, par hasard, dans un centre commercial de Sainte-Foy, Gérard Turcotte, un brillant élève des années 1958-1959 et 1959-1960, devenu lui-même enseignant au collège de Saint-Joseph, et il m'avait dit : « Il n'y a plus d'élèves intelligents comme il y en avait tant dans votre temps. » La réponse était facile : « Faites-les travailler davantage et vous verrez transpirer leur intelligence. Réveillez l'archange qui dort en eux ; vous assassinez Mozart, comme dit Saint-Exupéry. » Il devint songeur. Gérard est décédé en 2000 ou 2001 ; il n'avait pas 60 ans. Qu'un élève dépasse son maître et son directeur, on s'en réjouit ; qu'il décède avant, ce n'est pas facile à accepter.

Chapitre 6

Secrétaire aux *Insolences*

[Retour à la table des matières](#)

Pendant mes deux années comme directeur à Saint-Joseph-de-Beauce, Pierre-Jérôme enseignait en 11^e commerciale à l'Académie de Chicoutimi. À la fin de l'année 1960, il était allé se reposer pendant deux semaines au sanatorium de Lac-Édouard ; moi, j'étais allé passer quelques jours à Alma, où était directeur le frère Cléophas, mon maître des scolastiques à Iberville, puis mon directeur pendant quatre années à Saint-Malo. De plus, devant enseigner la philosophie à Alma en septembre, il était normal que j'aie m'imprégné des odeurs des lieux, comme dirait Victor-Lévy Beaulieu.

À la fin de son séjour à Lac-Édouard, Pierre-Jérôme m'écrit – on n'abusait pas des interurbains à ce moment-là – ; il a du nouveau... Il ne dévoilait rien de plus, sauf qu'il me priait de me rendre illico à Chicoutimi. Le 24 juillet au soir, j'y suis. Pierre-Jérôme me montre une lettre de Jacques Hébert. Ce dernier a constaté que le frère Untel – pseudonyme sous lequel André Laurendeau avait publié des lettres de Pierre-Jérôme dans *Le Devoir* – possède le don de faire vibrer le peuple, et il lui demande un livre.

Le choix d'un thème

Le lendemain matin, 25 juillet 1960, nous allons rencontrer Jacques Hébert à Québec – au restaurant La Bastogne précisément. C'est à l'occasion de ce voyage que se situe l'incident du chanoine, relaté à la page 145 des *Insolences*. En montant dans l'autobus, à Chicoutimi, il nous aurait fallu, pour voyager ensemble, nous asseoir en arrière. Nous avons choisi de faire le trajet séparément pour jouir de l'avantage d'être assis en avant. Pierre-Jérôme prit place sur la première banquette libre ; moi, deux banquettes plus loin.

L'homme assis à ma droite était au minimum un prêtre, pensai-je. Je ne prenais pas de risque ; car, sur le traversier entre Québec et Lévis, j'avais demandé à l'évêque de Trois-Rivières s'il était professeur au Collège de Lévis... À mon rabat, mon voisin de banquette reconnut en moi un frère, peut-être même un mariste, et il m'adressa la parole après quelques dizaines de kilomètres de silence : « Connaissez-vous le frère Untel ? » Tout heureux de pouvoir répondre facilement à une question – ce n'est pas toujours le cas en philosophie –, je lui dis : « Il est là, devant vous ; la grosse tête qui dépasse. » À ce moment-là, ce prêtre ne connaissait le frère Untel que par les lettres au *Devoir*.

En descendant de l'autobus, il tendit la main à Pierre-Jérôme, qui la prit, comme il sied, en lui demandant son nom. Il refusa de le dévoiler. Mais, après quelques tentatives courageuses pour percer un si profond mystère – savoir le nom d'une personne qui vous parle –, l'énigmatique interlocuteur leva un coin du voile. Il était chanoine et principal de l'école normale de L'Islet ; il avait étudié à Rome. Il engagea le frère Untel à la prudence en lui tapotant l'avant-bras. « Soyez prudent, soyez prudent, sinon vous allez vous faire bloquer. » Pierre-Jérôme sursauta : « Me faire bloquer... Mais par qui ? » « Soyez prudent », répéta monsieur le chanoine, et il nous quitta.

Jacques Tremblay, un grand ami de Pierre-Jérôme depuis leurs études à la Faculté de philosophie de Laval, devait nous rejoindre à La Bastogne. Pierre-Jérôme soumit quatre ou cinq projets à Jacques Hébert. Après quelques heures de discussion – et autant de cognacs –, la

décision s'arrêta sur les lettres déjà parues dans *Le Devoir*, coulées dans un tout aussi cohérent que possible.

Une permission... accordée !

Une fois ce projet arrêté se posait le problème des permissions : un religieux, même à gros grains, ne publie pas un livre sans avoir obtenu la permission de ses supérieurs ni sans le *nihil obstat*. C'était l'année où la province mariste de Lévis allait accoucher de la nouvelle province de Desbiens. Le provincial sortant de charge le 15 août n'était pas intéressé à un livre qui devait voir le jour dans la province de Desbiens. Lui, à ce moment-là, il serait provincial de Lévis.

Nous avons donc décidé d'aller rencontrer le futur provincial de Pierre-Jérôme, Aimé-Louis, qui deviendrait provincial de la province de Desbiens. Il était alors directeur du noviciat de Château-Richer. C'était une chance qu'il fût proche. Un peu naïf, il ne vit pas d'objection à ce que les lettres déjà parues dans *Le Devoir*, sous la signature de « frère Untel », soient reprises et publiées en un livre sous la même signature. Cela se fait couramment pour des conférences, des sermons, des éditoriaux, des cours. Le feu était assez vert pour qu'on démarre.

Deux heures plus tard, nous étions de retour à Québec. Jacques Hébert repartait pour Montréal, et Jacques Tremblay nous conduisait à Lévis avec sa coccinelle. Nous avons choisi de nous installer à l'école de la rue Saint-Gabriel – j'y avais enseigné de 1949 à 1955, mais cela n'avait rien à voir dans cette décision. Chemin faisant, assis sur la banquette arrière, je notais tous les titres que l'imagination de Jérôme et de Jacques inventait. Ma collaboration commençait : tenir le sac dans lequel tombaient les titres possibles. Avant même d'arriver à Lévis, ils étaient fixés sur *Les insolences du frère Untel*.

Le directeur de l'école de la rue Saint-Gabriel, jadis Marie-Séraphin, avait fait changer son nom pour celui de Gérard. Au moment où la radio diffusait *Les belles histoires des pays d'en haut*, personne n'était intéressé à s'appeler Séraphin. Le frère Gérard était un homme important dans la province mariste : directeur d'une grosse école, conseiller provincial et ancien délégué au chapitre général. Il nous fournit

deux chambres – pendant les vacances, il y en avait toujours de libres. Ces détails montrent que les *Insolences* n'ont pas été écrites dans le vestibule de l'enfer et sous le regard des démons ; elles l'ont été « sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant ».

Le 26 juillet, fête de sainte Anne et de mon ancienne collaboratrice de Baie-Saint-Paul, Pierre-Jérôme assiste à la profession perpétuelle de quelques jeunes amis. Dès le lendemain, nous convertissons en atelier des *Insolences* la grande chambre occupée par le provincial lors de ses visites. Le manuscrit devait être rendu à Montréal le 15 août. Du 27 juillet au 15 août, faites le calcul : dix-neuf jours, dont un ou deux pour la poste. Il n'en fallut pas tant.

À l'œuvre

Les débuts furent un peu laborieux ; mais, dès le matin du troisième jour, Pierre-Jérôme me dit : « C'est fini. » Le plan (si l'on peut dire qu'il y a un plan dans les *Insolences*...) lui apparaissait au complet. Il ne restait qu'à écrire. Pour lui, c'était un jeu d'enfant ou plutôt un travail de bûcheron puisque l'*Avertissement* débute ainsi : « C'est à la hache que je travaille. »

Quel fut mon rôle ? Quelle fut mon attitude ? On m'a souvent posé ces questions, surtout la première. Je fus à la fois secrétaire, échanton et panetier. Voilà pour mon rôle. Comme secrétaire, j'ai tapé les *Insolences* au complet. Comme échanton, je servais à boire. Les frères maristes fabriquaient alors trois boissons alcooliques renommées, aux noms étranges : *Alpestre*, *Fiamma verde* et *Hermite*. La première était médicinale ; la deuxième, très forte, pulvérisait les microbes ; la troisième était une liqueur délicieuse, comparable au *Grand Marnier*. Le choix était facile à faire, car nous n'étions ni malades ni grippés. Le directeur de la maison avait une provision de la fameuse liqueur.

Assis dans une berceuse, Pierre-Jérôme dictait, un verre à la main. Quant à moi, occupé des deux mains sur la machine à écrire, j'étais astreint à un régime plus sec. Dans ses *Saturnales*, Macrobe, écrivain du V^e siècle, soutient que la philosophie peut parler un verre à la main. Les *Insolences* en sont une preuve additionnelle. Cratinus, l'un des

grands poètes de la comédie ancienne à Athènes aurait dit que « des vers ne peuvent durer et plaire longtemps s'ils ont été écrits par des buveurs d'eau » (Horace, *Épîtres*, I, XIX).

Quelle fut mon attitude ? Elle fut de respect pour la liberté d'expression. Pierre-Jérôme avait d'autres conseillers et il les consultait. Mon rôle de secrétaire me dispensait de discuter des points qu'il ne soumettait pas à ma critique. D'ailleurs, il s'était dit et écrit, au cours de l'histoire chrétienne, des choses tellement plus fortes que tout ce que contiennent les *Insolences*. De plus, j'étais justifié de penser que l'Esprit, qui souffle où et comme il veut, demandait à Pierre-Jérôme de jeter quelques gouttes du vin toujours nouveau de la liberté dans les vieilles outres du pouvoir. Les voix du ciel empruntent des formes bien terrestres parfois. Celle dont parle saint Jean, la foule la prit pour le tonnerre (12, 28-29).

Le frère Untel dit, à la page 57 des *Insolences*, que j'ai assisté de près à l'accouchement du livre. L'expression a donné le change à plusieurs. De près, évidemment : à deux pas du *parturient*. J'avais vu sortir le livre ligne après ligne, paragraphe après paragraphe, page après page, chapitre après chapitre. Mais assister à un accouchement, de si près que ce soit, ne confère aucune parenté avec l'enfant, vous en convenez. La dédicace qu'il m'a faite d'un exemplaire des *Insolences* en est une confirmation. Voici cette dédicace, datée du 10 septembre 1960, soit quatre jours après le lancement à Montréal.

Au frère Louis-Grégoire :

Quoi te dire ? Ce livre est tien autant que mien. Nous l'avons fait ensemble, matériellement parlant ; nous l'avons fait ensemble, sans savoir que nous le faisons, tout le long de notre amitié.

Il y a ceci encore que je tiens à rappeler aux défaillantes mémoires : le premier, parmi nous, qui a mis en question notre traditionalisme crotté, c'est un certain *Eunous*, à Lévis, 1953.

Je refais ma dédicace :

de Untel, Lévis, 1960,
à *Eunous*, Lévis, 1953.

f. Pjérôme
Alma, 10-09-1960

Eunous ?

Eunous est un mot grec qui signifie « bien disposé, bienveillant ». On devine facilement qu'*Eunous* était le pseudonyme sous lequel j'écrivais. Mais de quoi s'agissait-il au juste ? La province de Lévis avait une revue, *Entre-Nous*, dans laquelle on ouvrit un jour une chronique intitulée *Elucido non eludo*, c'est-à-dire je clarifie au lieu d'écarter. N'importe quel frère pouvait soumettre des questions et des réponses au responsable de la revue, censurée, il va sans dire, par le provincial. J'avais écrit un court article pour dénoncer la coutume de faire la méditation debout ; debout pendant une demi-heure, de 5 h 30 du matin à 6 h. Je considérais cette coutume comme une fatigue inutile pour des frères qui passeraient la journée debout en classe et dans les cours de récréation.

C'est le frère Lorenzo – dont il sera question par la suite – qui était provincial. Il n'attendit pas la réaction des lecteurs d'*Entre-Nous*. Il me répondit dans le même numéro. Selon lui, je préconisais une position qui favorise le sommeil, excellente pour les paresseux. Et pourquoi pas couché ? Ce serait encore moins fatigant, etc. Pour lui, provincial, assis sur son gros derrière – j'avais d'abord écrit *cul*, mais un lecteur timoré me l'a fait changer – pendant toute la journée, méditer debout constituait un bon exercice pour les jambes et ventilait ses hémorroïdes ; pour nous, enseignants, c'était une fatigue inutile. Je pense que c'est là l'origine de la méfiance et de l'antipathie qu'il a toujours nourries envers moi, comme nous verrons.

La goutte d'eau dans le calice

De moi tout seul, dans les *Insolences* ? Deux ou trois courts paragraphes. Devant s'absenter quelques minutes, Pierre-Jérôme avait lancé : « Continuez. » De moi encore, ce qu'il a appelé « la version *jouale* de notre *Ô Canada !* » (p. 33-34). La version reproduite dans ces pages provenait de mon journal étudiant de Saint-Joseph-de-Beauce (*Le Témoin*, vol. 2, n° 4, 11 mars 1960). Tout le monde tomba dans le piège, et l'on ne parla que de l'*Ô Canada !* des élèves du frère Untel. Vous me donnez sans doute raison de comparer mon humble contribution à la goutte d'eau dans le calice.

Pierre-Jérôme avait fait écrire la première strophe par ses élèves de 11^e année commerciale ; plusieurs titulaires des 10^e et 11^e années scientifiques l'avaient imité. Pourtant, la version *jouale* des *Insolences* mentionne des élèves de 8^e et de 9^e année. Columbo n'aurait pas été dupe. Vous allez objecter : « Quand il vous a dicté ce paragraphe, pourquoi n'avez-vous rien dit ? » Je n'ai rien dit parce que l'expression du moindre étonnement aurait pu jeter un froid ; la chose n'en valait pas la peine. Quand il écrit : « J'avais eu l'idée de faire écrire la première strophe », c'est équivoque. C'est en recevant le numéro du *Témoin* qu'il eut l'idée, comme plusieurs autres frères, de faire écrire, comme je l'avais fait, la première strophe de l'*Ô Canada !*

Vingt ans après la parution des *Insolences*, des journalistes de Radio-Canada allèrent trouver Pierre-Jérôme pour lui demander de reprendre l'expérience. Il dut leur avouer que l'*Ô Canada !* des pages 33-34 des *Insolences* venait de Saint-Joseph-de-Beauce et non de Chicoutimi. Les journalistes vinrent me voir ; Pierre Craig était du nombre. C'est le seul dont j'ai retenu le nom. Sans ambages, je leur signifiai un décevant refus. Mais ils insistèrent tellement que je finis par céder. Une polyvalente moderne dominait les hauteurs, en arrière de mon ancien collègue. Le directeur en était M. Marcel Vachon, mon excellent titulaire de 7^e année de jadis, que j'eus beaucoup de plaisir à revoir. On visita le local de 11^e année de l'ancien collège, où j'avais enseigné le français, l'histoire et la religion. Mais revenons à nos moutons.

Après dix jours de travail intense – avant-midi, après-midi et soirée –, Pierre-Jérôme avait développé son plan. Il trouvait que le livre serait un peu mince : le manuscrit représentait alors les 115 premières pages des *Insolences*. Il n'était pas question pour lui de reprendre chacun des chapitres et de gonfler cette grenouille pour en faire ne serait-ce qu'un bouvillon. Il se gratta le front, avala une lampée d'*Hermite*, puis me dit : « Je l'ai. » Il ajouterait la *Lettre à un jeune frère*, écrite à la demande d'un jeune frère, évidemment, Marc Gagné, qui m'a fait cette confidence en 2001. C'étaient 28 pages de plus. D'autres petites choses s'ajoutèrent, et le livre dépasserait les 150 pages. C'était suffisant. Il s'en publiait de plus minces.

Deux cartons, du gros papier brun, une ficelle, et le colis était prêt pour l'expédition. En s'en allant au bureau de poste de la rue Bégin, à Lévis, Pierre-Jérôme rompit soudain le silence : « J'ai l'impression d'avoir une bombe sous le bras. » (Le bras plié, la main fermée sur le colis, c'est la position que prenait ledit colis. Faites l'expérience.) Il ne fallait pas le paniquer en lui disant : « Oui, une bombe, et atomique. » D'ailleurs, personne ne pouvait prévoir l'explosion qui se produisit. Une fois le colis à la poste, il ajouta : « On ne peut plus revenir en arrière. »

À l'épreuve

Une nouvelle étape s'amorçait. Notre retraite annuelle n'était pas faite. Nous étions convoqués à celle qui se donnait à la maison provinciale de Lévis, à cinq minutes de nos quartiers. Les chambres y étant en nombre insuffisant, on nous demanda de loger à l'école pendant la retraite (dans les chambres des *Insolences*). Heureux hasard, car les épreuves en placard n'étaient pas revenues de Montréal à l'ouverture de la retraite, le 15 août. Les recevoir à la maison provinciale, pendant la retraite, et les y corriger n'auraient pas simplifié l'opération.

Le frère Lorenzo, devenu assistant général, présidait cette retraite. Mis au courant des lettres au *Devoir* signées « frère Untel », il veut y mettre un *holà !* (C'était vouloir essayer la bruine sous un ciel prêt pour l'orage.) Les placards arrivèrent, furent corrigés et repartirent pour Montréal avant l'application du fameux *holà !* Lors de l'entrevue avec Lorenzo, Pierre-Jérôme lui apprend qu'un livre dans la même veine que les lettres paraîtrait en septembre aux Éditions de l'Homme. À cette révélation inattendue et sans proportion avec les quelques lettres anonymes publiées dans *Le Devoir*, Lorenzo entre en agonie. La différence d'avec l'homme de Gethsémani, c'est que Lorenzo ne voulait pour aucune considération boire le calice jusqu'à la lie. Il enjoignit donc à Pierre-Jérôme de se rendre en toute hâte à Montréal et de bloquer les presses des Éditions de l'Homme. Pierre-Jérôme lui proposa de l'accompagner. Lorenzo accepta.

Sous le soleil de la pitié raconte les quelques jours qui suivirent (p. 59-60). Pierre-Jérôme et Lorenzo rencontrèrent MM. Edgar Lespérance et Jacques Hébert. Lorenzo proposa de rembourser les dépenses encourues par la maison d'édition. Pierre-Jérôme et Lorenzo repartirent sans aucune promesse des éditeurs, qui se donnaient quelques jours de réflexion. Si les *Insolences* étaient quand même publiées, ce serait le 6 septembre.

Pierre-Jérôme évoque un « ordre » qui comportait une menace d'expulsion. Ce genre d'ordre, dans le jargon religieux, a nom *moni-*

tion canonique. Monition, du latin *monere*, avertir. Il s'agissait donc d'un avertissement selon les formes les plus rigoureuses. Jérôme m'a dit que Lorenzo lui en avait servi deux : une première à Lévis, à cause des lettres au *Devoir* ; une deuxième à Montréal, à cause des *Insolences*. Cette deuxième, il l'avait signée non pas sur une table de restaurant, en prenant un café, mais appuyé sur le mur d'un édifice. Trois monitions entraînaient l'expulsion.

Cap sur Alma

Le 22 août, jour de clôture de la retraite, les nominations sont dévoilées. Je savais depuis quelques mois que je quitterais Saint-Joseph-de-Beauce pour aller enseigner la philosophie à Alma, mais que j'y serais en plus directeur, c'était un secret des dieux maristes. Directeur, du point de vue des frères ; supérieur, pour d'autres dont il sera question plus loin. Notez bien que j'étais devenu le supérieur du frère Untel « après » la rédaction des *Insolences* ; pendant la rédaction, j'étais toujours directeur à Saint-Joseph-de-Beauce.

Les quelques jours qui nous séparaient du 6 septembre furent interminables. Le 6 au soir, vers 19 h, nous marchions, Pierre-Jérôme et moi, devant la résidence des frères. Nous avions le sérieux des disciples d'Emmaüs et, toute proportion gardée, quelque chose de leurs propos et de leur déception. Tout à coup, un frère apparaît dans la porte : « Frère Jérôme, *longue distance*, de Montréal. » C'était un frère de nos amis, Sylvio-Alfred (Jean-Paul Bussièrès), étudiant à l'Université de Montréal, qui appelait pour claironner la nouvelle.

Ne sachant pas que les *Insolences* étaient nées tout entières dans le péché, Sylvio-Alfred assistait à leur lancement, s'étonnait d'y être seul, mais y prenait quand même une joie non dissimulée : les photos parues dans les journaux nous le rappelaient. Il se réjouissait de voir que les frères publiaient enfin autre chose que des manuels scolaires. Ayant bon espoir que le livre ne paraîtrait pas, Lorenzo reçut comme une autre gifle la présence d'un frère mariste au lancement.

Nous avons hâte aux nouvelles de 20 h. Comme dit Untel *Sous le soleil de la pitié*, « toute la communauté était réunie autour de l'appa-

reil. CKAC donnait une interview ; c'était Laurendeau qui parlait. La réception était mauvaise, mais enfin on était sûr que ça y était ».

Chapitre 7

Directeur, supérieur et professeur à Alma

[Retour à la table des matières](#)

Le 22 août 1960, j'arrive à Alma. La place ne m'est pas inconnue : à deux reprises, j'y ai passé quelques jours pendant les vacances. Le campus est alors l'un des plus prestigieux du Québec. Il comprend l'école Saint-Joseph, qui loge les élèves du primaire jusqu'aux 9^{es} années inclusivement ; le Collège Champagnat, qui abrite les 10^{es}, 11^{es}, 12^{es} années et les huit années du cours classique. C'était la première fois que des frères enseignants assumaient la responsabilité d'un cours classique latin-grec ; ils dirigeaient quelques latin-sciences mais aucun latin-grec. Un pensionnat capable d'accueillir deux cents jeunes alimentait en étudiants les classes supérieures.

La communauté comprenait vingt frères, auxquels s'ajoutaient pour l'enseignement une cinquantaine de laïcs. Pour les frères de la communauté et pour les enseignants laïcs, j'étais le directeur ; pour les journaux, l'évêché et le Vatican, je serai le supérieur... du frère Untel. Quatre lieutenants d'une grande valeur m'assistaient dans ma tâche de capitaine. Le frère Marie-Omer était responsable de l'école Saint-Joseph ; le frère Émile-Simon, responsable des 10^{es}, 11^{es} et 12^{es} années ; le frère Joseph-Armand, préfet des études du cours classique ; le frère Louis-Gédéon, responsable du pensionnat. Ils étaient bien avertis de

prendre leurs responsabilités afin que n'échouent sur mon bureau que les problèmes à solutions discutables.

Il le fallait bien, car, en plus du travail de direction, j'assumais une pleine charge d'enseignement comme si j'avais été seulement professeur de philosophie. Pierre-Jérôme et moi avons procédé à un partage égal de l'enseignement de cette matière : il prenait la métaphysique en philo II, la logique en philo I et la philosophie dans une 12^e année ; moi, la morale en philo II, la philosophie de la nature en philo I et la philosophie dans une 12^e année. Au cours classique, on utilisait les manuels de l'abbé Henricus Grenier ; Henricus au lieu d'Henri parce que les manuels étaient rédigés en latin. Pour Pierre-Jérôme et moi, le latin d'Henricus ne posait aucun problème : nous le lisions aussi facilement qu'un éditorial de journal ; mais, pour les étudiants, c'était différent, même s'ils avaient fait du latin pendant six ans. De plus, cette aberration les empêchait d'apprendre à exposer en bon français les notions de philosophie.

Quelques problèmes extrascolaires à régler

Ma première décision en arrivant à Alma a dérangé l'aumônier des frères, l'abbé Sarto Grenier. Mon prédécesseur l'avait invité à manger avec la communauté. C'est l'abbé Grenier qui présidait les repas et, partant, récitait le bénédicité et les grâces – en latin. Cette pratique contrevenait aux *Règles* des frères maristes. Il ne convenait pas que l'aumônier vive avec ses pénitents et soit témoin de certains péchés qu'ils lui confessaient par la suite : gourmandise, médisance, calomnie, jugement téméraire... Les frères étaient naturellement agacés par sa présence au réfectoire ; leur liberté d'expression en était contrariée. Je demandai donc à l'abbé Grenier de choisir entre manger avant nous ou après ; le statu quo ne figurait pas dans les choix. Il choisit de manger avant nous. Il fut un peu froissé de ma décision, mais il n'avait pas affaire à « sainte » Esther Blondin. Mes relations avec lui furent toujours très formelles : aucune familiarité.

Une autre chose m'agaçait : la porte de l'appartement de l'aumônier donnait sur la salle de repos des frères. De l'intérieur, il pouvait suivre leurs conversations. Après discussion avec mes lieutenants, je

proposai à la communauté de déménager la salle de repos à l'étage et d'installer la salle d'étude – où règne le silence – en face de l'appartement de l'aumônier. L'idée en surprit quelques-uns, mais on lui laissa le temps de mûrir. Bientôt, l'unanimité régna, et le changement fut effectué. Personne ne tarda à m'en féliciter ; surtout le vendredi, à 17 h, quand on prenait un verre pour nettoyer les cordes vocales de la poussière de craie accumulée pendant la semaine. À la porte de l'aumônier, c'eût été impensable.

L'autre problème à régler dès le début de l'année concernait l'abbé Adrien Bluteau, mandaté par l'évêque de Chicoutimi pour assumer la responsabilité du cours classique. Il voulait former un comité exécutif composé de deux prêtres et de moi ; puis un conseil, composé de quatre prêtres et de moi. Sans m'embarasser de circonlocutions, je lui ai signifié qu'il n'en était aucunement question ; que c'était la première fois que les frères maristes avaient l'occasion de diriger un cours classique complet ; que l'occasion était belle de se prouver qu'ils en étaient capables ; que, partant, ils seraient majoritaires dans les deux comités. Inutile de dire que ma fermeté le secoua.

Le provincial me semblait un arbitre acceptable pour les deux parties, et nous sommes allés le rencontrer à Desbiens. Chemin faisant, l'abbé Bluteau m'avoua que la seule chose à laquelle il tenait, c'était le salaire, car il aidait ses parents. J'avais le pouvoir de l'assurer qu'il toucherait le même salaire que moi. Le provincial m'approuva sur toute la ligne, et le seul prêtre à mettre les pieds au cours classique fut l'abbé Adrien Bluteau, décoré du titre honorifique de recteur et professeur d'apologétique. Le problème était réglé. M^{gr} Marius Paré, nouvel évêque de Chicoutimi, n'est jamais intervenu dans ce dossier.

Lors de la première réunion des élèves du classique, au début de l'année, j'avais prévenu l'abbé Bluteau qu'en le nommant à Alma, l'évêque l'avait jeté dans une poêle à frire, et je lui souhaitais de ne pas terminer l'année dans le feu. Mes propos le décontenancèrent à tel point qu'il ne tira pas son discours de sa poche. Il prononça quelques mots et se rassit. Il était important qu'il sache clairement, dès le début, que je serais le capitaine du navire et non un simple matelot.

Et maintenant, place à l'enseignement

Et l'on se mit résolument à enseigner. Le corps professoral du cours classique comptait vingt-deux professeurs, dont quatre laïcs. C'étaient des frères qui enseignaient la philosophie, le latin, le grec, les sciences, les mathématiques dans les hautes classes. Ma tâche de directeur me laissait peu de temps pour la préparation de mes cours. Le soir vers 21 h 10, après la prière, Pierre-Jérôme et moi discussions des difficultés des cours du lendemain. Vers 22 h ou 22 h 30, c'était le lit. Il m'était permis de dire avec Sénèque : « Je ne me livre pas au sommeil, mais je succombe – *Non vaco somno, sed succombo.* » Le lendemain matin, à 5 h, une autre journée commençait.

Le président de la Commission scolaire, Camille Lavoie, un grand ami du frère Cléophas, mon prédécesseur, nous regardait aller les yeux ronds. Avec nous – Pierre-Jérôme et moi –, un chat, c'était un chat ; avec mon prédécesseur, un pensionnat, c'était une école... À quelques reprises, Camille Lavoie et Cléophas avaient placé le département de l'Instruction publique devant des faits accomplis. Ce n'était guère mon genre ni celui de Pierre-Jérôme : il n'y avait pas une trace de roublardise en nous.

De plus, mon prédécesseur n'avait aucun goût pour imposer une discipline dans une école. Il allait se cacher dans les classes, remplaçant, quand il le pouvait, tous les professeurs présumés malades. Dès mon arrivée, les frères m'apprirent que les élèves du Collège Champagnat gagnaient leurs classes comme un troupeau de moutons sans chiens de garde. « Nous allons remédier à ça, leur dis-je. Le vendredi midi, à 13 h, tous les élèves prendront place dans la salle, y compris les philosophes, alignés sur deux rangs, en face de leur professeur ; je vais donner mes directives, puis on va chanter *Ô Canada !* Je prendrai place sur une petite estrade pour que tout le monde me voie bien. » Quelques frères me mirent en garde : « Vous risquez de casser votre pipe », me dirent-ils. « On verra bien », répondis-je. Tout a fonctionné à merveille. Mes remarques et directives terminées, Émile-Simon montait sur l'estrade et entonnait l'hymne national, tout le monde étant au garde-à-vous.

La condamnation des Insolences

Tout allait comme sur des roulettes. Nous regardions, excités, monter en flèche la vente des *Insolences*. La bombe que Pierre-Jérôme croyait avoir sous le bras en se dirigeant vers la poste de Lévis allait exploser. Parler de blâme, ce serait un euphémisme ; en considérant le ton de la lettre issue de la Sacrée Congrégation des Religieux, une sorte de ministère du pape, on est justifié de parler de condamnation. La lettre était précédée du mot suivant adressé au provincial par le supérieur général.

– Le mot du supérieur général

La Sacrée Congrégation des Religieux vient de nous faire une communication importante que nous avons reçue avec ce respect et cette soumission filiale qui sont de tradition dans notre congrégation. Vous voudrez bien la faire connaître à tous les frères de votre province. Nous sommes convaincu que les frères du Canada s'abstiendront de tout commentaire à ce sujet et qu'ils se conformeront pleinement aux observations qui nous sont faites.

Frère Charles-Raphaël, supérieur général

– L'interprétation qu'en fait le provincial

Pour Aimé-Louis, provincial de Desbiens, « faire connaître à tous les frères de votre province » la lettre de la SCR, c'était passer dans toutes les maisons, de réunir les frères et de la leur lire à haute voix, puis de repartir sans en laisser de copie. Le 19 décembre 1960, il se présente donc à l'improviste à Alma et demande de rencontrer Pierre-Jérôme. À l'heure du dîner, ni l'un ni l'autre n'apparaissent. Je flaire quelque chose d'insolite.

Après le dîner, nous nous rendons, comme d'habitude, à la salle de la communauté. En arrivant en haut de l'escalier, je vois le provincial sortir de la chambre de Pierre-Jérôme et se diriger, lui aussi, vers la salle. Pierre-Jérôme marche derrière ; il me dit à mi-voix : « C'est

rien. » Il n'y avait plus de doute dans mon esprit, et je pris le mot *rien* en son sens premier, *res*, quelque chose. Le provincial me demande de réunir toute la communauté. Il s'assoit – Pierre-Jérôme à sa droite, moi à sa gauche –, puis il tire le document de sa poche et le lit à la communauté stupéfiée.

La lettre de la SCR a d'abord été transcrite d'après un enregistrement effectué lors de sa lecture par Aimé-Louis. L'exécuteur des hautes œuvres de Rome se racle profondément la gorge, puis il amorce la lecture. Il lit d'abord le mot du supérieur général, reproduit ci-dessus, puis la lettre de la SCR, adressée au supérieur général, pour qu'il la refile aux provinciaux du Québec avec mandat de la faire connaître aux frères de leur province respective.

*– Lettre de condamnation des Insolences,
adressée au supérieur général*

Sacrée Congrégation des Religieux

Rome, le 30 novembre 1960

Révérénd Frère Charles-Raphaël
Supérieur Général des Frères Maristes
Saint-Genis-Laval
Rhône, France

Mon très Révérend et bien cher Frère,

La Sacrée Congrégation des Religieux est toujours heureuse de trouver une occasion qui lui permette de louer l'œuvre accomplie par les frères maristes dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse. C'est le monde entier qui désormais bénéficie du dévouement des fils du bien-heureux Champagnat, et l'Église est fière avec raison de leur inlassable zèle apostolique à travers les continents. Comme Sa Sainteté Pie XII le rappelait bien clairement le 31 mars 1954. « C'est une véritable mission d'Église que reçoivent et remplissent les

frères enseignants. Il leur faut donc et de plus en plus connaître, vivre et propager la pensée de l'Église. » Penser comme l'Église, *sentire cum ecclesia*. Obéir à ses directives. Voilà toute la vie de l'instituteur chrétien, à plus forte raison s'il est religieux puisqu'alors l'obéissance revêt un caractère sacré, prend une signification bien plus solennelle et profonde.

[Voilà pour les fleurs ; maintenant, le pot en pleine figure.]

À ce propos, j'ai le regret de vous dire qu'on [Qui ? On ne le saura jamais.] a transmis à la Sacrée Congrégation un volume écrit par un frère mariste du Canada *Les insolences de frère Untel*. La Sacrée Congrégation des Religieux dont le rôle est de susciter, d'encourager chez nos religieux la vie de soumission généreuse à Dieu et à toute autorité qui vient de lui, ne peut que déplorer la publication d'un livre destiné à faire malheureusement beaucoup de tort, surtout chez les jeunes non affermis dans le véritable esprit religieux. Naturellement, la Sacrée Congrégation ne veut pas et ne peut pas intervenir dans les questions techniques ou professionnelles de linguistique, d'éducation, etc. Mais le livre du frère Jérôme, tel qu'il se présente, offre un concept erroné de l'obéissance et dénote un manque d'esprit religieux. On y parle de l'autorité en oubliant que la vie religieuse n'est pas une organisation naturelle, humaine, et ce n'est pas un homme mais Dieu qui manifeste ses désirs ou ses ordres par les supérieurs. C'est là justement que réside la grandeur de l'obéissance. C'est là qu'il faut mettre en œuvre une foi solide, un esprit de foi à toute épreuve. Les *Insolences* en présentant un aspect presque exclusivement humain entraîne des positions doctrinales équivoques.

Pour toutes ces raisons d'ordre doctrinal et surtout d'ordre disciplinaire, je vous prie, mon très Révérend Frère, de vouloir bien avertir sérieusement le frère Jérôme ; de lui dire qu'il a manqué gravement à son devoir en osant publier, sans les permissions requises, des articles et un volume qui sont de nature à désorienter les âmes et les instituts religieux eux-mêmes. Il est dommage d'ailleurs que les supérieurs immédiats du frère Untel

ne soient pas intervenus lors de la publication des premiers articles dans les journaux.

Veillez faire tout ce qui est possible pour enrayer le mal chez les frères maristes, surtout chez les jeunes, en leur communiquant sans ambiguïtés que le livre des *Insolences* est, au point de vue religieux, un livre répréhensible aux termes des prescriptions canoniques.

[Le provincial avait omis le paragraphe qui suit.]

La Sacrée Congrégation nourrit également l'espoir que le frère Jérôme, après un moment d'égarement, sans doute involontaire, se remettra sérieusement à vivre une vie religieuse exempte de tout reproche, comme il l'a promis généreusement au Christ Jésus et à sa Mère, et rachètera, par ses paroles et ses exemples, les *Insolences* malheureuses du passé.

La Sacrée Congrégation espère que les supérieurs se montreront plus vigilants et ne laisseront pas leurs sujets publier des articles ou des volumes, surtout en matière de vie religieuse, sans observer rigoureusement les prescriptions si sages que la Sainte Église impose ou approuve dans le droit général ou particulier.

Veillez agréer, mon très Révérend Frère, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur et Notre-Dame.

Paul Philippe, o.p.,
secrétaire de la Sacrée Congrégation des Religieux

Réaction indignée des frères d'Alma

Dès la fin de la lecture de cette incroyable lettre, j'ai bondi sur mes deux pieds et, dévisageant le provincial, je l'ai traité de lâche. Vous vous dites nos pères, vous, les supérieurs, ce qui signifie que nous sommes vos fils. Eh bien ! aucun père selon la chair n'aurait accepté de passer par toutes les maisons des frères maristes pour lire un texte

aussi excessif et aussi humiliant pour le frère Pierre-Jérôme. Son père selon la chair aurait demandé qu'on fasse exécuter ce sale boulot par quelqu'un d'autre. Vous, vous avez accepté par obéissance, sans vous demander si la justice et la charité n'exigeaient pas un minimum de respect pour le plus prestigieux de vos sujets. Au besoin, vous auriez pu offrir votre démission. La conscience permettait ce geste.

Sans plus – c'était un bon commencement –, j'ai quitté la salle et me suis retiré dans mon bureau en attendant que les frères viennent me raconter la suite et la fin de la réunion. D'autres membres de la communauté tombèrent à bras raccourcis sur le provincial. Pour toute défense, il soulignait son rôle de rouage. À l'instar d'Eichmann et consorts, il avait reçu des ordres et les exécutait aussi mécaniquement que possible. L'obéissance aveugle, c'est ce que ça donnait.

L'épouvantail à corneilles de la SCR

Tout d'abord, que peut bien signifier l'épithète *sacrée* dans l'appellation *Sacrée Congrégation des Religieux* ? Cette sorte de ministère du pape n'avait rien de sacré ; pas plus que notre ministère des Finances. Après cette lettre de condamnation, elle n'avait plus droit à la majuscule : elle était une *sacrée* Congrégation des Religieux. En québécois, on sait ce que cela signifie. Dorénavant, le sigle sera, dans mon esprit, sCR et non plus SCR, même si je continue, sur papier, de m'en tenir au sigle officiel.

Le supérieur général demandait aux frères de s'abstenir de commenter la lettre. Ce qui importait avant tout, pour lui, c'était de préserver son image aux yeux de cet organisme ; de montrer qu'il avait les *cordeaux* bien en main. Courroie de transmission, il jouerait mécaniquement son rôle, lui aussi. Mais pouvait-il sérieusement penser qu'on ne ridiculiserait pas une lettre remplie d'exagérations et de faussetés ?

Pour nous qui vivions avec lui, Pierre-Jérôme était un religieux exemplaire, un homme hors du commun, un excellent professeur ; il faisait l'honneur de la Commission scolaire et de la ville d'Alma, vers laquelle tout le Québec avait alors les yeux tournés. Sa conception de

l'obéissance, nous la partageons tous : nous avons appris chez Thomas d'Aquin que la grâce perfectionne la nature ; elle ne la supprime pas (*Somme théologique*, I, q. 1, art. 8). Une obéissance religieuse est d'abord humaine, entièrement humaine. Tout comme la perfection chrétienne présuppose la perfection humaine. Sur le plan humain, un chrétien ne doit en rien le céder à un incroyant.

Les ennemis du frère Untel ne se privèrent pas de commenter. Il était normal que ses amis le fassent, eux aussi, et nous l'avons fait. La lettre de la SCR ne fut pas prise au sérieux : ridicule et choquante, elle choqua. On y voyait une sorte d'épouvantail à corneilles, un document pour frères. *Frères* – avec un accent aigu – pour mieux exprimer notre dédain. Et voici les critiques que nous avons faites de ce document.

Nos critiques de la lettre de condamnation

La lettre de la SCR n'était pas soignée de forme, manifestant ainsi du mépris pour les destinataires. De plus, elle contenait des exagérations évidentes, des insinuations fausses et des formulations plus équivoques que celles qu'elle prétendait fustiger. Comment pouvions-nous entendre sans pouffer la phrase suivante : « Veuillez faire tout ce qui est possible pour enrayer le mal chez les frères maristes, surtout chez les jeunes » ? Comme s'il s'agissait d'une bactérie à combattre. À ce moment-là, tous les frères de la province mariste de Desbiens avaient déjà lu les *Insolences*. Aucun de ceux qui en possédaient un exemplaire personnel ne le remit au provincial pour un éventuel autodafé sur les hauteurs de Desbiens Mills ; personne n'avait l'impression de s'être contaminé en lisant le bouquin. Nous qui avons lu les *Insolences* dans le contexte québécois où elles avaient été écrites et pour lequel elles l'avaient été, comment pouvions-nous ne pas éclater de rire en entendant parler de ce livre comme étant « de nature à désorienter les âmes et les instituts religieux eux-mêmes » ?

Quant au cliché de la SCR : « Ce n'est pas un homme mais Dieu qui manifeste ses désirs ou ses ordres par les supérieurs », il faut être bien naïf pour le prendre au sérieux. Paul Philippe, o.p., secrétaire de la SCR, auteur de cette phrase, devait avoir appris, chez frère Thomas d'Aquin, que seule l'autorité comme telle vient de Dieu ; comme le

sexe, d'ailleurs, et toute la nature, dont il est l'auteur. L'usage que des humains font de l'une et de l'autre trahit souvent l'humeur et les passions des hommes. Si tout supérieur remplace Dieu, si c'est Dieu qui manifeste par lui sa volonté, pourquoi en dégomme-t-on ? L'inférieur n'a pas à juger l'ordre du supérieur, mais il doit juger l'acte que cet ordre lui enjoint de poser, dit encore Thomas d'Aquin, torpillant du même coup l'obéissance aveugle, dont il dit qu'elle ne mérite même pas le nom d'obéissance.

Les principaux coups étaient portés à la *Lettre à un jeune frère* (p. 117-144 des *Insolences*). Ceux qui les assénaient ignoraient que Pierre-Jérôme avait obtenu le *nihil obstat* du censeur de l'archevêché de Québec. En réponse à un oblat du Cap-de-la-Madeleine, pourfendeur de l'hérétique, j'avais révélé ce secret bien gardé. Il m'avait répondu : « S'il possède un *nihil obstat*, qu'il le montre. » C'est intentionnellement que Pierre-Jérôme ne l'avait pas dit au début de la lettre ; j'étais présent au moment où la décision a été prise, à Lévis.

Dès le lendemain de la lecture de la lettre de la SCR, je développais les propos tenus à Alma, le 19 décembre, et faisais parvenir au provincial, avec l'accord de Pierre-Jérôme – et quelques suggestions – il va sans dire, la lettre suivante.

Frère Aimé-Louis,
Provincial

Le geste odieux que vous avez posé ici, hier, a fait de vous, aux yeux même des frères les plus pondérés, un symbole vivant de démission. Ce que vous faites au nom de l'humilité et de l'obéissance, la justice et la charité vous le défendent. Les anciens de la maison (frères Georges-Xavier, Émile-Simon, Oscar) sont cruellement déçus de votre attitude. Ce ne sont pas d'innocents novices pour croire que vous faisiez votre devoir. Ne profanez point les mots : une lâcheté, c'est une lâcheté.

Si vous aviez eu un cœur de père à la place d'une tête de fonctionnaire, vous n'auriez pas eu la force de traîner ainsi par toute la province [de Desbiens] l'un de vos fils les plus dignes

d'estime et d'affection. Vous auriez mis résolument en jeu votre position. Pourtant, la lecture de ce document calomniateur ne semblait pas vous émouvoir tellement. Certains frères ont même remarqué votre calme, et votre calme les a dégoûtés. Un cœur de père qui aime est moins dur que ça ; et la grâce n'endurcit pas. La conclusion est facile à tirer. Je la tire quand même : un peu d'amour paternel vous aurait armé pour la défense.

Ce document est calomniateur. Vous savez fort bien que le frère Pierre-Jérôme n'a rien à racheter par une conduite plus exemplaire. Son passé n'offre point les taches du vôtre ni du mien. La majorité des frères sauront vous le faire sentir. Vous avez perdu la face ; abandonnez votre position. Vous n'avez pas le droit de vous sanctifier à nos dépens. Vous n'avez pas le droit de pratiquer ce que vous appelez la vertu à même la dignité et l'honneur de vos subordonnés. Consolez-vous, cependant, nous continuerons de travailler au-delà de nos forces jusqu'au jour où vous pourrez vous débarrasser de nous ; nous vous servirons même d'excuse.

N'oubliez pas que, si l'on peut gouverner au nom de l'humilité et de l'obéissance, on doit parfois démissionner au nom de la justice et de la charité. Si vous mettez à me lire l'humilité que vous avez déployée à traîner le frère Pierre-Jérôme à travers la province, mes propos un peu brutaux vous feront du bien ; sinon, ils me feront beaucoup de mal.

Frère Louis-Grégoire,
Alma

Inutile de dire que cette lettre est restée sans réponse. Je n'en demandais ni n'en attendais. Et la vie a continué son cours, la lettre de la SCR défrayant bien des conversations et suscitant d'interminables commentaires. Nous regardions monter les ventes des *Insolences*. Elles atteignirent les 100 000 copies en cinq mois.

La lettre de la SCR suinte dans le grand public

Nous pensions qu'il s'agissait d'une petite lessive chez les maristes, rien de plus ; quelque chose d'aussi en famille que possible. Mais non. Bientôt, la lettre de la SCR commença à suinter : dans *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, puis dans *Notre-Temps*. Cela nous estomaquait. Nous qui devons « filialement » tenir compte du document « sacré », nous n'en avons que des bribes dans la mémoire ; eux, ils disposaient du texte intégral.

Nous avons donc écrit à la SCR pour avoir une copie de la lettre, mais la SCR n'a pas répondu. Longtemps après, le provincial nous a suggéré de nous adresser au supérieur général. Mais nous en avons assez du métro Caïphe-Pilate-Hérode. D'ailleurs, sur ces entrefaites, la revue *Liberté* publiait le texte intégral. Grâce à cette publication... « pieuse », il nous fut enfin possible de connaître la volonté précise de Dieu sur nous...

La Semaine de l'éducation

La Semaine de l'éducation se tenait du 5 au 12 mars 1961. Marcel Crête, président de l'Association des professeurs du district d'Alma, voulait qu'elle débute par un souper-causerie. Le frère Untel était le conférencier tout indiqué. À ce moment-là, le provincial visitait ses sujets d'Afrique, et le frère Eudore-Joseph, directeur à Saint-Félicien, était mandaté pour trancher les questions urgentes.

M. Crête se rendit donc à Saint-Félicien et sollicita d'Eudore-Joseph la permission de demander le frère Untel comme conférencier. Mais Eudore-Joseph avait reçu des directives précises au sujet de ce trouble-fête, et il refusa catégoriquement. Il refusa même au frère Untel la permission de présenter son remplaçant : le rusé aurait pu saisir l'occasion pour commettre une présentation aussi longue que la conférence. Le provincial par intérim me suggéra comme substitut. Après en avoir parlé à Pierre-Jérôme, j'acceptai malgré des risques fort bien pressentis.

Les dirigeants du Syndicat des instituteurs de Saint-Jérôme (Métabetchouan) me demandèrent ensuite de clôturer leur semaine de l'éducation, le dimanche 12 mars. De plus, le frère Rosario, directeur à Baie-Saint-Paul, me réserva pour le 15 mars. À cet endroit, il s'agissait d'un concert-causerie. S'engager à donner trois fois la même conférence, c'est une incitation à la bien préparer.

Le 4 mars, veille de ma conférence d'Alma, Pierre-Jérôme et moi avons pris le temps pour accorder mon texte, comme on accorde un piano. Un texte de vingt-cinq pages, à double interligne, sur le thème de la Semaine : *L'éducation, garantie de l'avenir*. Le lendemain, au moment de mon départ pour le souper-causerie, auquel il n'avait même pas le droit d'assister, Pierre-Jérôme me disait : « Je voudrais bien être à votre place. »

Les échos épiscopaux de cette conférence

Dès le 7 mars, soit deux jours après ma conférence, m'arrivait une première lettre de M^{gr} Marius Paré, évêque de Chicoutimi. Il joignait à sa lettre le compte rendu que *Le Soleil* en avait publié. Voici ce qu'il m'écrivait.

Mon Révérend Frère,

J'ai lu ce rapport dans le journal *Le Soleil*. Il ne vous rend peut-être pas justice ; aussi je veux pour le moment n'être pas affirmatif.

Nous vivons une époque où les chefs, les guides doivent penser et mesurer leurs démarches et leurs initiatives. Surtout les chefs religieux qui engagent les intérêts de Dieu et des âmes. Sans tout prendre au tragique et sous réserve d'étude, je me demande si l'optique de votre conférence est la bonne... Cette peur dont on nous parle souvent a beaucoup d'un mythe... Il faudra que nous voyions à réviser nos positions.

Je vous prie, révérend Frère Directeur, d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments en N.S. et M.I.

Marius Paré,
évêque de Chicoutimi

Il n'y avait rien de bien méchant dans cette lettre. On trouvera, un peu plus loin, la réponse que je lui fis le 14 mars 1961. Entre-temps, j'avais donné la même conférence à Métabetchouan et la donnerais à Baie-Saint-Paul le 15 mars. Un confrère a enregistré la conférence de Métabetchouan ; j'ai encore la cassette. À Baie-Saint-Paul, la réaction fut excellente ; je m'y attendais. Un bulletin, qui avait nom *Le Phare*, comme le palmarès du Collège d'Alma, en donna le compte rendu suivant.

Compte rendu de ma conférence dans Le Phare de Baie-Saint-Paul

La plus importante manifestation de la Semaine de l'éducation à Baie-Saint-Paul fut, sans contredit, la conférence prononcée le 15 mars dernier, à l'école normale de Baie-Saint-Paul, par le frère Louis-Grégoire, supérieur du Collège Champagnat d'Alma. Le conférencier a parlé magistralement de l'éducation face à l'avenir.

Le frère Louis-Grégoire est le supérieur du fameux frère Untel et il s'enorgueillit à bon droit d'avoir orienté, soutenu et défendu cet auteur qui connaît un succès sans précédent au Canada français.

Le frère Louis-Grégoire se trouvait en pays de connaissance à Baie-Saint-Paul puisqu'il a été supérieur de l'Académie Saint-Joseph de 1956 à 1958. On prétend même qu'à ce poste il prônait certaines idées qui, dans le temps, prenaient un air légèrement révolutionnaire.

Réponse à la lettre de M^{gr} Marius Paré

Excellence,

J'ai trouvé votre petit mot à mon retour de Québec, samedi soir [11 mars]. Franchement, j'en ai été un peu étonné. Vous n'êtes point « affirmatif », il est vrai, mais vous manifestez une inquiétude que ne justifie pas ma conférence.

Les propos que j'ai tenus (à Alma le 5 et à Saint-Jérôme le 12) sont tout cousus d'*imprimatur*. Je savais le risque que je courais en prenant la parole sur la tombe du frère Untel. Aussi ai-je eu soin de me couvrir constamment de quelque soutane : Leclercq, Dion et O'Neill, de Lubac, Chenu, saint Thomas, de Chardin.

Le Lac-Saint-Jean de cette semaine publiera le texte intégral de cette causerie. Vous y rencontrerez de bonnes grosses vérités, rien de plus. Tout comme M^{gr} O. D. Simard, qui a signifié de façon non équivoque, devant les trois cents convives d'Alma, son entière approbation. C'est lui, d'ailleurs, qui a parlé de « conférence de choc ».

Enfin, un petit entretien entre Vous, le frère Untel et moi-même se révélerait peut-être utile. Nous nous y prêterions volontiers.

Agréez, Excellence, l'assurance d'une franche et entière collaboration.

Frère Louis-Grégoire,
directeur, Alma

Compte rendu de ma conférence dans Le Devoir

Le 7 mars, *Le Devoir* publiait un compte rendu très fidèle de ma conférence. La partie soulignée du titre – soulignée par l'auteur du compte rendu – montre à l'évidence de quel point de vue je me plaçais. J'insiste, car j'aurai à revenir sur cette pièce capitale de l'acte d'accusation. Ce compte rendu constituera l'un des deux motifs de mon exil.

Contre la confusion : un ministère des Mots

Le directeur du frère Untel donne
raison à l'auteur des *Insolences*

Le supérieur des révérends frères maristes d'Alma, le R. F. Louis-Grégoire, en faisant allusion au frère Untel, a déclaré dimanche : « Au Québec, nous aurions particulièrement besoin d'un ministère des Mots, qui nous arracherait à la confusion. »

Ce n'est pas une calomnie de l'affirmer, c'est un diagnostic. Le frère Louis-Grégoire a fait cette déclaration au cours d'une conférence qu'il a prononcée devant plus de 300 personnes réunies à l'occasion de l'ouverture de la Semaine de l'éducation organisée par l'Association des professeurs du district d'Alma.

Frère Untel est le nom de plume du frère Pierre-Jérôme, mariste et professeur au Collège d'Alma, et qui a publié récemment un ouvrage intitulé *Les insolences du frère Untel*. Ce livre a été depuis le sujet de beaucoup de controverses et de discussions.

Nous avons, a dit le frère Louis-Grégoire, un exemple récent : l'aventure du *joual*. On a confondu patois, dialecte, argot, français et pédantisme ; de même, en éducation, on a confondu département, épiscopat, jésuites, université, anticléricalisme, cléricisme et laïcisme.

Dans le cas de l'obéissance, on ne voit qu'un péché, la révolte. Pourtant, a-t-il dit, il y a aussi la servilité. Il a dénoncé l'esprit de servilité comme un moyen pour le pouvoir de devenir excessif, car celui-ci, a affirmé le frère Louis-Grégoire, est un mal plus naturel, plus répandu et plus dangereux que l'esprit de rébellion. Non seulement, a-t-il dit, on ne vous a pas mis en garde contre l'esprit de servilité, mais on l'a cultivé. Cela a donné un peuple qui aime le pain et les jeux, un peuple relativement facile à conduire, un troupeau docile qui a peu d'initiative et qui fuit les responsabilités.

Nous sommes en face, a-t-il ajouté, des dangers que sont l'apathie et l'instinct sécuritaire, et il faudra développer chez nos jeunes l'esprit d'initiative et le goût du risque. Nous avons suffisamment élevé de moutons, c'est le temps d'élever des bergers.

Le conférencier a aussi déclaré que les problèmes majeurs des hommes de demain relèveront des loisirs. Il ne peut être question d'écourter nos cours d'enseignement. Il faudrait diversifier les cours afin de ne pas garder notre système férocement aristocratique, un seul cours conduisant à l'université, les autres débouchant dans les salles de quilles. [Fin du compte rendu publié dans *Le Devoir*.]

Compte rendu de ma conférence dans Le Lac-Saint-Jean

Le 8 mars, l'hebdomadaire *Le Lac-Saint-Jean* publiait à la une, en gros caractères, un article intitulé « **Conférence de choc !** » Voici, in extenso, le texte de ce compte rendu.

Devant plus de trois cents personnes, le frère Louis-Grégoire, directeur du Collège Champagnat d'Alma, a donné, dimanche soir, une conférence magistrale, « une conférence de choc », comme l'a si bien dit M^{gr} O.D. Simard qui était au nombre des auditeurs. C'était à l'occasion de l'ouverture de la Semaine de l'éducation, qui promet d'être un succès complet, et ce texte de Louis-Grégoire en demeurera le plat de résistance.

Le fait que ce directeur d'école soit le supérieur immédiat du frère Untel était pour quelque chose dans l'intérêt et l'anxiété que suscitait cette conférence. Pourtant, il n'enlève rien au mérite du frère Grégoire qui s'est révélé, à son auditoire attentif, comme un colosse de la pensée. Ce jeune religieux a des lettres et de la philosophie. Donc, il a la tête bien faite, et par surcroît, il compte une douzaine d'années d'expérience dans l'enseignement, ce qui lui donne une autorité particulière. [En fait, j'en étais à ma 18^e année.]

Son texte est un document qui mérite d'être lu, relu et médité par les éducateurs et les parents. Il pique vertement quelques « vaches sacrées » des Canadiens français, mais la doctrine n'en est pas moins très solide, très chrétienne et exposée avec la modération que peut parfois supporter la franchise brutale !

Le frère Louis-Grégoire répétera sa conférence dimanche, à Saint-Jérôme. La semaine prochaine, son texte sera publié au complet dans nos pages. Promettez-vous de le lire afin d'en profiter pleinement. Il vous apprendra que penser, c'est douter ; « qu'il faut être des guetteurs qui se frottent les yeux et qui scrutent » ; « que le ministère des Mots, préconisé par Untel, pourrait nous arracher à la confusion, confusion des mots, qui prépare la duperie de l'esprit, confusion de l'esprit, qui sème l'inertie, l'immobilisme, l'esprit de servilité.

Au sujet du « climat de peur », le frère y va avec allégresse. Après l'avoir entendu, on a l'impression qu'il s'agit d'un mal dont nous souffrons encore. Puis, il y a la thèse de l'autorité qu'il faut distinguer du pouvoir. L'autorité vient de Dieu, mais le pouvoir ne vient pas toujours de Dieu. L'autorité n'est pas toujours au pouvoir, et le pouvoir n'a pas toujours autorité. L'esprit de domination, « que l'on ne dénonce jamais du haut de la chaire, conduit à l'esprit de servilité, plus dangereux que l'esprit de révolte ». [Jusqu'à maintenant], toujours selon le conférencier, nous avons élevé plus de moutons que de bergers. Il faut remplacer chez les jeunes l'instinct sécuritaire par l'es-

prit d'initiative et le goût du risque. Il faut que de nouvelles options soient prises avec lucidité et courage.

Le frère Grégoire a comparé la civilisation moderne à une voiture qui roule de plus en plus vite, sur une route inconnue, lorsque la nuit est tombée. À cette voiture, il faut des phares qui portent très loin ; ce sont les phares de l'éducation. Faisons taire les voix de la [fausse] prudence et n'hésitons pas à prendre la mesure de la maison que nous habiterons demain. Ce demain, c'est le futur, c'est l'avenir. Ce monde sera un monde de loisirs. La première révolution scientifique, celle de la vapeur et de l'avion, a déjà réduit de moitié les occupations musculaires et les gros travaux. La deuxième révolution scientifique qui s'accomplit, celle de l'électronique, obligera les autorités civiles à trouver 80 % des emplois au niveau des activités tertiaires : gouvernement, enseignement, commerce, affaires, fonctionnarisme, professions libérales.

L'éducation, face à l'avenir ; un sujet profond et passionnant qu'un éducateur moderne a traité de main de maître. Lisez le texte de Louis-Grégoire, dans notre prochaine édition.

Louis-Marie TREMBLAY

[Le texte parut le 15 mars 1961,
pages 9-10-11-12.]

Le frère Untel au pain et à l'eau !

De passage à Alma, en mars 1961, pour une entrevue avec le frère Untel, Adèle Lauzon, du magazine *Macleam*, m'a dit que certains avaient prétendu que j'avais mis le frère Untel au pain et à l'eau. Aucun supérieur, quel qu'il fût, même le supérieur général, n'aurait songé à réduire un frère au pain et à l'eau. La seule pénitence que j'aurais eu le droit de lui imposer, c'eût été à l'occasion de la coulpe. Mais cet exercice me semblait tellement ridicule que, pendant mes cinq années comme directeur, je ne l'ai jamais imposé. Je me sentais incapable de dire à un frère, après l'accusation de fautes extérieures contre la Rè-

gle : « Comme pénitence, vous... » Sans compter que j'étais trop compromis dans l'aventure des *Insolences* pour adopter une attitude semblable. Dans la même veine punitive, j'ai reçu une lettre d'une dame de Montréal, en date du 11 mars 1961 ; je l'ai rassurée par retour du courrier.

Monsieur le Supérieur,

J'ai lu avec un extrême plaisir, dans *La Presse*, le communiqué de vos déclarations en faveur du frère Untel lors de l'ouverture de la Semaine de l'éducation. Veuillez, s.v.p., me pardonner : j'avais douté de vous tous, les frères, car, si le frère Untel est réellement en pénitence, je croyais que c'était de la jalousie. Pardon mille fois, vous êtes un homme qui n'a pas peur d'exprimer ses opinions et d'aider un des vôtres qui n'a pas à être puni mais plutôt encouragé royalement de toutes manières.

[Je m'en tiens à l'idée de pénitence exprimée dans cette lettre, signée par une femme de Montréal qui donnait son adresse.]

Lettre de l'abbé Gérard Dion

Louis-Grégoire, salut !

Au moment où je me disposais à vous demander le texte de votre conférence, dont j'avais lu des bribes dans *Le Devoir* et *La Presse*, Pierre-Jérôme me l'adresse. Je l'ai lu d'un trait avec autant de plaisir que vos auditeurs en ont eu à vous entendre. Félicitations pour votre courage. Et surtout continuez. Vous aurez sans doute le commentaire de Roger Champoux dans un éditorial de *La Presse*. Ce qui montre que la semence que vous mettez en terre ne sera pas sans porter fruits.

Je profite de l'occasion pour vous dire que je bénis la Providence de vous avoir désigné comme supérieur immédiat de votre ami Pierre-Jérôme. Continuez de travailler en équipe. Les frères enseignants, l'Église et notre peuple ont besoin de vous. Puis aussi tous les autres qui veulent faire quelque chose.

Je reviens à votre texte. Il est bon. Certaines de vos formules sont heureuses et frappent juste ; elles vont rester. Après coup, je vous donne la permission d'avoir utilisé *Le chrétien en démocratie* (c'est fait pour ça, d'ailleurs). Mais ce ne sont pas les meilleures parties de votre texte, même si elles ont l'*imprimatur*.

Mes amitiés et union de prières,

Gérard Dion, ptre

Mgr Marius Paré me cloue le bec

Après sa lettre du 7 mars, M^{gr} Marius Paré n'a pas tardé à me revenir. Le 13 mars 1961, il m'écrivait pour me clouer le bec. Ah le bec ! Voici le clou et le marteau.

Révérénd Frère Directeur,

Je me vois au regret de vous avertir qu'il ne vous est plus possible, tant que vous serez assigné à un poste dans notre diocèse, de donner des conférences publiques ou d'écrire pour le public, d'ici à ce que nous ayons clarifié la situation. Je veux vous rendre justice et vous donner toute possibilité de vous expliquer, je veux procéder avec une charité entière, mais je ne puis ignorer l'émotion que soulève votre façon de traiter les problèmes de l'éducation et d'exposer certains points de doctrine. Je vous l'écris de nouveau, nous ne vivons pas un temps où ceux qui se sont donnés à Dieu peuvent se permettre des faux pas. Ils ne sont plus alors de vrais bergers. J'envoie une copie de cette lettre à votre provincial.

Veillez croire, malgré tout, révérend Frère Directeur, à mes meilleurs sentiments en N.-S. et M.-I.

Bien à vous,

Marius Paré,
évêque de Chicoutimi

M^{gr} Paré m'invite à le rencontrer

Le 25 mars 1961, il m'adressait une carte pour m'inviter à aller le rencontrer : « Au cas où cela aiderait à clarifier la situation, il est entendu que je suis toujours disposé à vous recevoir quand il vous plaira. Prévenez-moi cependant afin que vous vous présentiez à un moment où je puis vous recevoir. » Mais, avant que cette rencontre ait eu lieu, je reçois une autre lettre de M^{gr} Paré, datée du 30 mars 1961. En voici la teneur.

On m'informe que vous avez averti monsieur l'abbé Sarto Grenier, ptre, aumônier régulier de la communauté, que vous n'aviez pas besoin de ses services et que vous aviez demandé ceux d'un père du Saint-Sacrement. J'aurais besoin de savoir si c'est pour une circonstance ou si c'est pour toujours et, si c'est possible, quelles sont les raisons.

Marius Paré,
évêque de Chicoutimi

La lettre provoqua chez les frères un éclat de rire général. Dès le 1^{er} avril, je répondais à M^{gr} Paré :

Excellence,

Votre lettre m'a stupéfié. Ceux qui vous informent de la sorte vous rendent ridicule à nos yeux. Je n'ose pas croire qu'ils sont méchants. Voici les faits : 1) Monsieur l'abbé Sarto Grenier est plus que jamais l'aumônier régulier de la communauté ; 2) à l'occasion de la grande récollection de Pâques, nous avons eu recours à un confesseur extraordinaire, un père de Naudville. D'ailleurs, je m'étais entendu avec M. Grenier qui s'absentait.

On finira bien par me perdre dans votre estime, si ce n'est pas déjà fait, avec de tels commérages. Si vous avez le temps de me recevoir le mardi 4 avril, je serai à l'évêché vers 20 h.

Respectueusement,

Frère Louis-Grégoire,
Alma

Un entretien avec mon évêque

Le 3 avril, M^{gr} Paré me fait savoir qu'il me recevrait le lendemain à 20 h. Un taxi me conduit à Chicoutimi, et je demande au chauffeur de m'attendre, car l'entretien ne devrait pas se prolonger tard dans la soirée.

Dès le début, je lui parle de l'affaire Sarto Grenier. Ma lettre avait suffi à faire la lumière. Puis je lui pose une question à laquelle je ne m'attendais pas qu'il réponde : « Qui donc peut bien vous rapporter des faussetés semblables ? » Il ne répond pas, mais il est songeur. Et je continue : « Mes autres dénigreur sont-ils plus objectifs ? J'aimerais bien savoir ce qu'ils vous rapportent. » À ce moment-là, avait-il lu le texte de ma conférence ? Il m'a semblé que non. Rien d'étonnant : ne s'était-il pas emporté contre le frère Untel sans avoir, de son propre aveu, lu les *Insolences* ? À aucun moment, le ton de la discussion ne s'éleva. Me gardant bien de prendre devant lui l'attitude d'un délinquant ni celle d'un inférieur, j'exposais franchement mes opinions.

Quand je lui demande en quoi mes propos ont blessé la vérité, il me répond qu'il y avait des « points discutables ». Étonné, je rétorque : « Tout est discutable. » Pas selon lui. Pourtant, Thomas d'Aquin discute de tout dans sa *Somme théologique*. Même quand il s'agit d'un dogme, il expose des opinions en faveur et des opinions contre, puis il les discute. Je n'insistai pas ; mais, en moi-même, je maintenais que tout est discutable. Étymologiquement, discuter, c'est secouer, c'est examiner avec soin une question, c'est en débattre le pour et le contre. On peut donc, comme le fait saint Thomas, discuter, secouer, examiner même un dogme.

Invité à préciser l'un des « points discutables » de mon texte, il cherche un moment, puis répond : « N'avez-vous pas dit que les inférieurs viennent de Dieu encore plus que les supérieurs ? » (J'aurais eu

envie de rire à gorge déployée, mais je me suis retenu : j'en suis capable.) Manifestement, il n'avait pas lu mon texte. Mon texte disait « avant » et non « plus ». Les premiers humains n'étaient pas des supérieurs... C'est seulement dans *Le petit prince* qu'on rencontre un supérieur sans un seul inférieur à qui donner des ordres.

C'était quand même prétentieux de ma part de frère de penser qu'un évêque avait peut-être pris le temps de lire mon texte. Pour clouer le bec d'un frère ne suffit-il pas de savoir qu'il a parlé ? L'essentiel de notre entretien avait porté sur l'autorité et l'obéissance. Les distinctions introduites par Thomas d'Aquin quand il parle de ces thèmes m'étaient familières. Manifestement, M^{gr} Paré ne les avait plus en mémoire. « Je suis moi-même en autorité, lui dis-je ; en concluez-vous que je remplace Dieu, que ma volonté est la volonté de Dieu ? Si tel est le cas, pourquoi voulez-vous m'amener à faire la vôtre ? Votre volonté vient-elle davantage de Dieu que la mienne ? L'origine de l'autorité, c'est une chose ; son exercice en est une autre. Quant à l'obéissance, Thomas d'Aquin enseigne que l'inférieur n'a pas à juger l'ordre qu'il reçoit, mais il doit juger l'acte que cet ordre lui enjoint de poser. Le supérieur peut se croire, en conscience, obligé de donner tel ordre ; l'inférieur peut se croire, en conscience, obligé de ne pas poser l'acte que l'ordre enjoint de poser. » Il écoutait sans rien dire : *Marius tacebat* ! comme le Christ devant Pilate.

La discussion s'est poursuivie sur le même ton, et, quand je l'ai quitté, mon évêque semblait rassuré. Pour combien de temps, on le saura bientôt.

Untel sort ses griffes

Le 14 avril 1961, Pierre-Jérôme écrivait la lettre suivante au provincial. Je me demande bien, quarante ans plus tard, pourquoi il lui donnait du *cher* frère, mot sans aucun lien avec la réalité.

C.F. Provincial,

Le 6 ou le 7 avril, je vous demandais une permission par écrit. Et comme j'avais besoin d'être fixé le plus tôt possible, je vous demandais une réponse hâtive. Le 13, n'ayant toujours pas de réponse, je vous rejoins par téléphone. Votre première réaction, c'est de me dire que vous me répondrez quand vous serez de retour à Desbiens, ce qui pouvait me reporter à 2 ou 3 jours plus tard. Voilà ce qui s'appelle être au service de ses frères.

Les évêques ont cessé de me poursuivre. J'en tiens des preuves écrites irréfutables. Pouvez-vous bien me dire ce que vous avez, vous, à me poursuivre encore ? Avez-vous l'intention de m'exaspérer ? Vous me refusez systématiquement tout ce que je vous demande. Voulez-vous me rendre à bout ? Pour pouvoir dire ensuite : « Je vous l'avais bien dit que c'était un révolté. »

Vous avez tout pouvoir sur nous ; n'en abusez pas. Ce serait lâche. Et ne l'utilisez pas pour me faire payer ce qui vous a déplu dans ma conduite. Que le frère Louis-Grégoire se soit montré arrogant [après la lecture de la lettre de condamnation à Alma], ce n'est pas une raison pour me pourchasser. Il se passe des choses très graves au Canada français. Ce n'est pas le moment d'exaspérer vos meilleurs hommes parce que vous ne les aimez pas. Vous parlez pieusement de collaboration. Fort bien. Nous nous épuisons à travailler pour la province [mariste de Desbiens], nous. Où est votre collaboration ? Qu'avez-vous fait pour nous utiliser intelligemment ? Vous êtes en train de nous acculer à l'opposition ; vous êtes en train de nous exaspérer. Il y aurait mieux à faire. Avez-vous fait une seule démarche pour nous annexer ? Louis-Grégoire et moi, nous nous épuisons pour la province et tout ce que vous trouvez à nous dire, c'est que nous sommes arrogants.

Si vous avez reçu l'ordre de nous écraser, dites-nous-le et dites-nous de la part de qui. Nous avons le droit de le savoir. Si c'est de votre propre mouvement que vous adoptez cette politi-

que, avouez-le ouvertement et ne parlez plus de collaboration. Ni de charité, ni de « bien vôtre en Marie Immaculée ».

Fr. Pierre-Jérôme

M^{gr} Paré semble désespérer de moi !

Les 19 et 20 mai 1961 se tenait au Collège de Jonquière le 5^e congrès de la Fédération des instituteurs et des institutrices catholiques du diocèse de Chicoutimi. J'y avais participé. Sur le petit carton qu'on m'avait épinglé sur la poitrine, c'était écrit : *Cours scientifique*. Le 26 mai, M^{gr} Paré rapplique.

Révérénd Frère Directeur,

Je regrette infiniment d'avoir à vous revenir pour un motif désagréable. Mais il m'est impossible de laisser passer. Vous avez tenu à Jonquière, lors d'un comité préparatoire au congrès des instituteurs, des propos étonnants. Ils ne sont mêmes pas honnêtes, c'est-à-dire conformes à la réalité, à la vérité. Vous êtes pourtant un religieux et, qui plus est, constitué en autorité. Pour rien au monde, et devant Dieu, je ne veux refuser de dialoguer avec quelqu'un qui ne partage pas mes idées et mes opinions, mais, de grâce, qu'il le fasse avec calme, avec souci du vrai et qu'il recherche le bien. Je ne trouve pas ces préoccupations dans vos observations à Jonquière. Je me demande où vous voulez en arriver. Chose certaine, vous aurez été vous-même et malgré vous, l'artisan de vos troubles [sic]. Que Dieu vous inspire et vous aide à réfléchir !

Bien vôtre en N.-S. et M.-I.,

Marius Paré,
évêque de Chicoutimi

Phrase prophétique : « Vous serez l'artisan de vos troubles. »

Ma réponse suivit, quatre jours plus tard.

Excellence,

J'ai reçu votre lettre du 26 mai. Avant même de m'avoir interrogé, vous semblez fixé sur bien des points : j'ai tenu des propos non conformes à la vérité, je n'avais aucun souci ni du vrai ni du bien, le tout sous le signe de la passion. Ce matin, j'ai rejoint par téléphone le père Gobeil du Collège de Jonquière. C'est lui qui présidait cette réunion-là. Il a semblé peiné de l'incident et s'est dit pur de toute intervention auprès de vous contre moi.

Si vos accusations étaient fondées, vous auriez raison de vous demander où je veux en venir. Mais tel n'est pas le cas. Je sollicite la faveur (plus précisément le droit) de me présenter devant vous avec mes dénigreur. En ma présence, ils tiendraient sûrement des propos faciles à loger dans les bornes de la vérité ou, tout au moins, de l'opinion.

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

Vous vous imaginez bien qu'il n'y a jamais eu de confrontation à mes dénigreur. Les criminels voient leurs accusateurs ; dans l'Église, ces derniers œuvrent dans l'ombre. Pendant près d'un mois, aucune nouvelle de l'évêché. Soudain, le 20 juin 1961, une carte m'arrive. Ce devait être la dernière avant les « *troubles* » que m'annonçait M^{gr} Paré dans sa lettre précédente.

Un dernier mot de M^{gr} Paré avant les troubles !

Révérénd Frère Louis-Grégoire,

J'ai reçu votre lettre du 30 mai. Vous doutez du bien-fondé de mon information. Et pourtant, il y a ceci de constant : c'est que vous ne prenez jamais la parole en public sans que des auditeurs de bonne foi, éclairés, adultes réagissent dans le sens de l'inquiétude, de la désapprobation. C'est comme cela que l'information me vient. Elle me vient telle que je puis faire la part de ce qui relèverait de l'imagination et de ce qui tient à la réalité.

Je n'ai aucunement le goût de condamner sans entendre les intéressés. Mais, quand les intéressés nous mettent devant des faits, il faut bien agir. Je ne reculerai pas devant ce qui m'apparaît comme un devoir ou une responsabilité. Quoi qu'il en soit, je suis toujours disposé à vous recevoir. Si pour nous deux les mots ont le même sens, il y a chance de nous fixer. S'il y a chez nous deux préoccupations de servir Dieu et les âmes, nous nous entendrons.

Cordialement en N.S. et M.I.,

Marius Paré

Comme une première rencontre n'avait rien donné et devant son refus de me recevoir en présence de mes dénonciateurs, j'ai décliné cette nouvelle invitation. En pensant à Marius Paré me revenait le mot du cardinal Gerlier à propos d'un confrère dans l'épiscopat : « Il se croit saint, mais il n'est que maigre. »

Les premiers bacheliers d'Alma

Le 20 mai 1961 avait lieu le banquet des finissants de philo II. L'abbé Adrien Bluteau étant recteur, le discours principal lui revenait. Il avait pris un coup solide ce jour-là, mais il réussit quand même à extraire ses feuilles de sa poche et à les lire tant bien que mal. Moi, on m'avait chargé de présenter *Le Phare* au frère Untel. Il était présent au banquet, pensez donc... Et sans autre permission que la mienne...

J'ai commencé par lire la dédicace qui apparaît au début de ce numéro spécial du *Phare*. Prenez bien note qu'elle n'était pas sortie de ma plume. La voici.

Personne, au Canada français, ne peut ignorer *Les insolences du frère Untel*. En fait, ce livre n'a laissé personne indifférent : pour ou contre, on le fut nettement, quelques fois, férocement. Cent vingt mille exemplaires vendus, en neuf mois. Pour une population de cinq millions, cela parle clairement. Une telle flambée populaire, sans exemple chez nous (et peut-être ailleurs), si elle n'est pas une consécration littéraire, est un phénomène social d'une importance considérable.

Le Collège Champagnat d'Alma est fier de rendre hommage à l'auteur des *Insolences* où certains, peut-être, n'ont vu qu'un pamphlet. Pourquoi n'y verrions-nous pas le témoignage d'un homme, avec ce que cela comporte de limitation, sans doute, mais aussi de dignité dans la liberté ?

Descendons d'une octave pour dire : Sacré frère Untel, nous te dédions amicalement *Le Phare 1961*.

La lecture de cette dédicace a été suivie d'une allocution que le journal *Le Lac-Saint-Jean* a publiée dans son édition du 24 mai. L'abbé Bluteau, dans son discours, m'avait fourni un *punch* inespéré : il s'était comparé à un pont. Entre autres choses, j'ai déclaré qu'en dédiant *Le Phare* au frère Untel, c'est notre volonté de traverser le pont que nous manifestions. À ce moment-là, j'ignorais que, dès l'année

suiivante, le recteur serait un frère mariste ; moi, j'aurais pris le chemin de l'exil ; l'abbé Bluteau terminerait sa carrière comme professeur de français au cégep de Chicoutimi, et M^{gr} Paré mourrait en 2001 à 98 ans.

Le Lac-Saint-Jean du mercredi 24 mai 1961 publiait un compte rendu de la soirée du samedi précédent, soirée en l'honneur des premiers finissants de philo II à l'Externat classique d'Alma. Le compte rendu était coiffé du titre suivant : Le R.F. Louis-Grégoire rend hommage au frère UNTEL. Voici in extenso le texte publié dans l'hebdomadaire.

Samedi soir [20 mai], le R. F. Louis-Grégoire, directeur des frères maristes à Alma, fier de présenter les premiers finissants de l'Externat classique, a mis en valeur l'enseignement donné par son institution. Il a également profité de l'occasion pour rendre hommage à l'un des professeurs de philosophie, le R.F. Pierre-Jérôme, mieux connu sous le nom de frère Untel. « Je suis bien placé pour en parler, a dit le R. F. Louis-Grégoire, parce que je suis son ami et son complice, et c'est mon plus beau titre de gloire avec celui d'être directeur à Alma. »

Dans son allocution fort appréciée de l'auditoire, le R.F. Louis-Grégoire s'est exprimé ainsi : « Que *Le Phare 1961* soit dédié au frère Untel ne saurait étonner une personne normale. Il ne faudrait pas non plus voir dans cette dédicace une complaisance narcissique. Les *Insolences*, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, sont un fait. Le frère Untel, qu'on l'aime ou qu'on l'abhorre, est un personnage. Quant à nous, nous faisons nôtres les paroles d'Ernest Hello, que Léon Bloy lui aussi reprenait à son compte dans *La femme pauvre* : « Ne pas rendre justice aux vivants. » On se dit : « Oui, sans doute, c'est un homme supérieur. Eh bien ! la postérité lui rendra justice. Et on oublie que cet homme supérieur a faim et soif pendant sa vie. Il n'aura ni faim ni soif, au moins de votre pain et de votre vin, quand il sera mort.

Vous oubliez les tortures par lesquelles vous le faites passer dans le seul moment où vous soyez chargés de lui. Et vous re-

mettez sa récompense, vous remettez sa joie, vous remettez sa gloire à l'époque où il ne sera plus au milieu de vous. Vous remettez son bonheur à l'époque où il sera à l'abri des coups ; vous remettez la justice à l'époque où vous ne pourrez plus la rendre ; vous remettez la justice à l'époque où lui-même ne pourra la recevoir de vos mains. »

Pour rendre hommage au frère Untel, on lui a dédié *Le Phare 1961*, le palmarès annuel du collège, qui fut présenté à l'auditoire dans une édition de luxe et d'une préparation fort artistique. En terminant son allocution, le frère directeur a souligné un fait inconnu, qui se rattache au lancement des *Insolences*.

« Nous nous souvenons d'un certain soir, a-t-il dit, le 6 septembre 1960 : le frère Untel n'avait pu se rendre au lancement de son livre à Montréal. Nous avons décidé de célébrer la chose en communauté. Le frère Untel nous avait lu quelques pages des *Insolences*, à partir du manuscrit. Et c'est alors que le frère Georges-Xavier, un homme de 75 ans, usé jusqu'à la corde dans le dur métier de frère enseignant, a dit cette parole qui justifie à jamais, à nos yeux, l'aventure des *Insolences* : « C'est le premier frère qui défend les frères publiquement. » Cette phrase du frère Xavier, dit en terminant le frère Louis-Grégoire, nous la faisons nôtre parce que le frère Untel nous a redonné l'espoir. [Fin du compte rendu du journal.]

Sur dix-sept finissants de philo II, seize avaient obtenu leur baccalauréat sans aucune reprise, c'est-à-dire sans aucun échec partiel. On était en fin d'année 1961. Or, quand les frères maristes ont célébré le 60^e anniversaire de leur arrivée à Alma, en 1987, j'avais été invité et j'étais présent. On m'a ravi l'honneur d'avoir été à la barre lors de la première proclamation de bacheliers ; le frère qui a prononcé l'allocution de circonstance a dit que c'était en 1962... Pourtant, c'était bien en 1961 : la mosaïque des finissants, suspendue au mur, le proclamait. À l'époque (1987), je ne faisais plus partie de la communauté.

Chapitre 8

L'exil

[Retour à la table des matières](#)

Au début de juin 1961, le frère Joseph-Armand, préfet des études au cours classique, veut discuter de certaines questions avec le frère provincial. Il prend rendez-vous et se rend à Desbiens. Au cours de la rencontre, le provincial lui laisse entendre que je ne serais peut-être plus à Alma en septembre. Armand est estomaqué et, à son retour, il m'en prévient avant même d'avoir pris le temps de s'asseoir. Étant donné que Marius Paré m'avait prédit des « *troubles* », je ne tombe pas à la renverse. Mais les jours passent, et grandit mon désir bien légitime d'être fixé sur mon avenir immédiat. Le 14 juin 1961, j'adresse donc au provincial et à son conseil la lettre suivante.

Cher Frère Provincial,
Chers Frères Conseillers,

Au retour de son entretien avec le frère provincial, à Desbiens, le 3 juin dernier, le frère Joseph-Armand m'apprenait que le frère provincial songe à m'écarter du poste de directeur d'Alma.

Vous comprendrez qu'une telle nouvelle ne me dispose guère à présider aux multiples corvées d'une fin d'année, d'une part ; encore moins à inventer, d'autre part, les nombreuses décisions requises dès maintenant en vue de la prochaine année scolaire. Un complexe d'institutions comme celui d'Alma exige de la sécurité et de la continuité.

Je ne crois donc pas que ce soit réclamer un traitement de faveur que de vous demander de me faire connaître, avant le premier juillet, mon obéissance pour l'an prochain.

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

Cette lettre est restée sans réponse. Un marchand de meubles aurait répondu sur-le-champ : « Nous aurons dans quelques jours la marchandise que vous désirez et nous vous en aviserons. » Mais Aimé-Louis n'est pas un marchand de meubles : il est une distributrice d'ordres venus d'en haut, une courroie de transmission. J'avais demandé une réponse avant le 1^{er} juillet. Le courrier du 30 juin n'apportant rien, je décide, pendant la soirée, d'appeler le provincial. Je finis par le rejoindre à Lévis. Sa réponse va dépendre des directives qu'il attend de la maison généralice ; plus tard, j'apprendrai que la maison généralice en attendait elle-même du Vatican. Les péchés réservés à Rome, c'était connu ; j'en devenais un.

Je devais ensuite m'absenter pendant une semaine. À mon retour, le samedi 9 juillet au soir, le frère Omer me présente mon courrier en disant : « Vous en avez une maudite » ; il l'avait placée sur la pile. Son flair de vieux renard ne l'avait pas trompé. J'ouvre, lis tout bas et lui passe la « maudite » que voici.

La maudite !

Le 3 juillet 1961
Cher Frère Louis-Grégoire,

Mon cher Frère,

Le conseil provincial vous a proposé pour le second noviciat. En conséquence, veuillez faire les préparatifs nécessaires et vous rendre à Saint-Paul-Trois-Châteaux pour la session du 20 août 1961 au 20 janvier 1962.

Je vous prie de me croire religieusement vôtre en J.M.J.

Frère Aimé-Louis,
provincial

Après avoir lu la lettre, Omer, le souffle coupé, me regarde : « Qu'est-ce que vous allez faire ? » Dans mon esprit, tout était limpide : partir sans contacter le provincial. Puisqu'il attendait des directives de la maison généralice avant de me répondre, la décision ne viendrait pas de lui : il jouerait tout simplement le rôle d'une courroie de transmission ; le rôle d'une distributrice de volonté de Dieu. Viendrait de lui et de son conseil la façon d'apprêter la directive romaine.

Comment un romantique aurait-il décrit mon état d'esprit et mes réactions à cette nouvelle d'importance ? Je l'ignore. Quitter Alma après un an, ce n'était pas rien. Alma, c'était l'endroit où, comme dit saint Paul, « je m'étais donné de la peine plus que tous les autres » (I Cor., 15, 10). Supérieur d'une communauté de vingt-cinq frères ; directeur d'un important campus, nous avons diplômé, cette année-là, nos premiers bacheliers. (Pour me remplacer, l'année suivante, on mettra deux frères : un supérieur et un professeur de philosophie.) Relisez la petite lettre qui m'expédie au second noviciat ; vous ne décèle-

rez aucune trace de regret, aucune reconnaissance. Rien d'étonnant : « religieusement vôtre », ce n'est pas humainement vôtre.

Je partais pour le second noviciat. Mon avenir était fixé jusqu'au 20 janvier 1962. Après ? Au diable ! Ma réaction fut celle d'un bon stoïcien. « Allons, dis-je à Omer, soupeser cette tuile en prenant un bon gin. » Quelques heures plus tard, les bras de Morphée me furent de velours. La nuit porte conseil, dit-on ; celle-là, non : le conseil avait été bref, la veille ; la décision, immédiate. Je quitterais le Québec le plus tôt possible.

Le lendemain, dimanche, je me rends à Val-Racine, à la maison des jésuites où Pierre-Jérôme fait sa retraite annuelle avec un groupe de frères. La surprise de mon apparition se dissipe quand je l'informe de la décision du Conseil provincial et de la mienne. La rencontre ne se prolonge pas au-delà du temps nécessaire pour lui donner les informations les plus urgentes, surtout les renseignements concernant l'argent. Tout était dans le tiroir de mon ex-bureau : le grand livre des comptes, le livret de la Banque Royale, le chéquier – on disait le *carnet de chèques*.

Le départ s'organise

Le lundi 11 juillet, je me rends à Québec pour rencontrer Rosario, un homme qui sait voyager et qui a fait lui-même depuis peu son second noviciat. Dès le 14 juillet, je pourrais m'envoler vers les vieux pays. C'est un peu tôt : j'ai beaucoup d'admiration pour les châteaux et les cathédrales de la vieille Europe, mais je leur préfère le cœur de mes amis. Je soustrais quatre jours à l'Europe pour les leur donner. Le départ aura lieu le 18 juillet. Comme je n'ai pas de passeport et que les jours me sont quand même comptés, je vais le chercher à Ottawa, en avion, pour m'épargner une quinzaine d'heures d'autobus. À Ottawa, je ne connais qu'un hôtel – de nom, je n'y suis jamais descendu –, le Château Laurier. J'y réserve une chambre.

Je sais qu'un bon ami à moi, Donat Renald (Paul-Édouard), suit des cours à l'Université d'Ottawa. Après souper, je téléphone à sa résidence, et l'on m'apprend qu'il est allé faire cirer ses chaussures au

Château Laurier. Quelle coïncidence ! Connaissant bien Donat, je descends directement à la taverne du Château... Un coup d'œil circulaire, en y entrant, surprend Donat, *Le Devoir* en main, devant une bouteille de bière et un verre. Je m'approche et m'arrête devant lui. Il lève les yeux et pousse un cri : « Grégoire, qu'est-ce que vous faites ici ? » Je m'assois, commande une bière et lui raconte les derniers événements. Le lendemain, on se revoit, on va prendre quelques verres de bière dans une taverne, puis je reprends l'avion pour le Lac-Saint-Jean.

La veille, en arrivant au Château Laurier, j'avais envoyé un télégramme à mon ancienne collaboratrice de Baie-Saint-Paul, Monique Mailloux, qui perfectionnait son anglais à Toronto. (Il m'avait fallu appeler à Baie-Saint-Paul pour avoir son adresse.) Le télégramme étant d'abord transmis en anglais, par téléphone, elle avait délégué une compagne pour le recevoir. Le lendemain, sur livraison du télégramme, elle apprend, étonnée, qu'il est de moi ; elle réplique, mais il est trop tard : j'ai déjà quitté Ottawa.

En route vers l'aéroport de l'Ancienne-Lorette

Le mardi 18 juillet, nous partons d'Alma vers 8 h, à destination de Pont-Rouge où Rosario, Adrien-Camille et Vincent nous attendent pour dîner. Nous sommes cinq dans la voiture : Omer, Charles-Honoré, Claude-Alfred, Gabriel-Lalemant et moi-même. Après dîner, nous reprenons la route pour l'aéroport, marquée d'un arrêt au Grand Séminaire, où Pierre-Jérôme corrige les reprises du baccalauréat.

Le 28 juillet, il m'enverra ces quelques mots dans un colis d'*Inso-lences* à l'intention de gens que je jugerais en mesure de les lire avec profit.

Très vieux Grégoire,

Je t'ai vu partir le cœur sec. Je ne sentais rien. Mais maintenant ton absence me pèse. Nous sommes tissés ensemble. Et c'est par le vide que l'absence se mesure. p.j.

Avant de quitter le Grand Séminaire, j'appelle une de mes sœurs religieuses pour la charger d'avertir les membres de la famille de mon départ pour l'Europe. Pas un n'est encore au courant, et je n'en verrai aucun avant de quitter. Vers 16 h, nous arrivons à l'aéroport ; nous, c'est Charles-Honoré, Omer et moi-même. Nous avons semé les deux autres en route. Trois bons cœurs de Saint-Joseph-de-Beauce m'attendent dans l'aérogare. Les noms de deux d'entre elles me sont encore présents à la mémoire ; la troisième, une amie des deux premières, m'était moins connue. À 17 h, le Viscount décolle. Une heure plus tard, on est à Dorval.

Sur les conseils de Rosario, je me suis procuré une *Eurailpass* pour un mois, car je dois rentrer au second noviciat le 19 août. J'ai demandé de l'argent à mon directeur – moi-même, en l'occurrence –, et il m'a autorisé à prendre un peu plus que le strict nécessaire... Avant d'entrer au second noviciat, les frères québécois voyageaient pendant un mois ; c'était considéré comme normal pour des hommes qui n'avaient jamais traversé l'Atlantique et qui ne le retraverseraient peut-être plus.

Deux autres frères parlaient pour la même session du second noviciat ; mais, les connaissant peu, je ne voulais pas voyager en leur compagnie ; de plus, ils parlaient sans *Eurailpass* et avec un gousset moins bien garni, même si j'avais secouru Léon-Maurice, dont le directeur s'était montré d'une singulière mesquinerie. Après le coup qui m'avait été asséné, je préférais voyager seul, n'avoir jamais à discuter de la direction à prendre.

Le décollage

Un moteur qui renifle retarde le décollage d'abord prévu pour 20 h 05. Pour tromper l'attente et m'aguerrir, je préfère le cognac à la poudre à requins, que l'on conseillait à Gustave-Omer avant son départ pour le SN, en janvier 1961. Enfin – 2 h 45 d'attente, c'est long –, nous embarquons. Nous sommes une centaine dans un avion qui peut accommoder 156 passagers. J'ai trois banquettes à ma disposition.

À travers la nuit, le DC-8 de KLM se dirige vers la piste d'envol. Là, il s'immobilise, s'ébroue avec une force et un vacarme qui risquent de le démolir : je regarde par le hublot, il n'y a pas de morceaux sur la piste. Cela donne la chair de poule à un homme qui, comme moi, fait pour la première fois la traversée de l'Atlantique et dans un avion qu'il a fallu réparer avant le décollage. En moins de deux minutes, on grimpe dans le ciel comme dans une côte trop abrupte à mon goût. L'assurance et le sourire des hôtes sont réconfortants, mais je sais bien qu'elles les affichaient lors d'écrasements. Puis on nous explique le fonctionnement du gilet de sauvetage. La petite lumière ne s'allume que dans l'eau. (Ravi de l'apprendre : j'aurais pu penser que la mienne était brûlée.) Ne paniquez donc pas. Inutile de crier, etc. Je ne cherchais ni à comprendre ni à retenir, car je savais fort bien qu'un DC-8 qui plonge de 10 000 mètres ne laisse aucune chance de survie aux passagers. Les explications terminées, je convertis mes trois sièges en un lit assez confortable, comprenant un oreiller et une couverture.

Les trois heures de retard au départ de Montréal bousculent un peu mon horaire : la connexion pour Paris ne se fera que dans trois heures. La pluie me retient à l'aérogare d'Amsterdam. Je ne suis pas fâché, car je sens le besoin de me frotter les yeux après une nuit très écourtée. Comme je n'ai retenu aucun bagage avec moi – Rosario m'avait dit, sans doute, mais j'avais oublié –, je dois avoir recours au barbier. Un charcutier armé d'un rasoir émoussé. Mal assis, je n'osais pas me redresser de crainte de placer une artère sous la lame qui m'écorchait. Je descends de la chaise blême et balaféré.

Devant un verre de bonne bière hollandaise, je raconte, dans une première lettre à je ne sais plus qui, comment je viens d'échapper à la mort. Puis j'ouvre un premier carnet et note les événements des dernières heures. Je remplirai ainsi cinq carnets, souvent en sténo, pour faire plus vite et plus court.

Paris en chair et en os

Vers 14 h, je monte dans l'avion pour Paris. Une petite heure de vol et nous atterrissons au Bourget. Du terminus des Invalides, un taxi me conduira à l'hôtel de Nantes (55, rue Saint-Roch), à deux pas de l'avenue de l'Opéra. Le chauffeur me rejoint à l'arrière du taxi et me présente mes bagages. La course coûte 3,5 NF ; je le sais pour avoir consulté le taximètre avant de descendre. À défaut d'un billet de 5 NF, j'en donne un de 10. Mon escroc le coule dans sa poche, s'engouffre dans sa voiture et disparaît. Je me dis qu'il est préférable de recevoir dès le début de mon périple ce genre de leçon.

C'est le frère Ernest, alors à Paris, en récompense de ses loyaux services, qui m'avait retenu une chambre ; il m'avait même acheté un billet pour la Comédie française afin de rendre mémorable ma première soirée à Paris. Les prouesses du *Cid* ne m'ont pas empêché de cogner quelques clous. La chaleur excessive, sans doute, mais aussi la fatigue. Après la représentation, attablés à une terrasse, nous nous abandonnons à la joie unique de retrouver un ami à Paris. Ernest, vous vous en souvenez, était le professeur de musique et de chant pendant mes deux années comme directeur à Baie-Saint-Paul. Nous nous étions toujours bien entendus.

Visite de Paris, ville lumière des intelligences

Inutile de décrire les monuments de Paris ni d'ailleurs : on trouve tout dans les livres et sur Internet. Je m'en tiendrai à des événements spéciaux. Le lendemain, 20 juillet, nous flânonnons dans Paris et faisons l'obligé *Paris by Night*. Le tour se termine au Lido, le plus renommé des clubs de nuit du monde, à l'époque. En y entrant, je jette un coup d'œil pour voir s'il y a d'autres maristes dans la place. Aucun ce soir-là.

Le lendemain, c'est Versailles, château dont la construction a débuté en 1661 ; nous étions alors en 1961. Il n'y avait pas grand-chose en Nouvelle-France en 1661 ; le dévouement de Dollard alimentait encore les conversations. Cependant, il manquait à Versailles bien des

commodités. Les dames, au dire de notre demoiselle guide, enfilaient une chemise de fourrure au début de l'hiver et ne la retiraient qu'au printemps. C'était pire qu'au 3^e Rang Est...

Le lendemain, 21 juillet, je soupe avec Gustave-Omer. Professeur de latin au Collège d'Alma à l'automne de 1960, il avait quitté en janvier 1961 pour venir faire son second noviciat. En escale à Paris, sur le chemin du retour, il avait commis l'erreur d'aller se réfugier dans la maison des frères maristes du 21 bis, rue Dareau. Le frère Paul-Marc, directeur de la maison, éprouvait un malin plaisir à mettre le grappin sur les frères qui descendaient chez lui. Rusant un peu, Gustave avait réussi à tromper la vigilance du barbu. Il m'arrive donc, le col romain dans un sac. (Au fond, même d'un bon religieux, sommeille un fils des ténèbres qui se réserve pour les circonstances exceptionnelles.)

C'est un vendredi. On fera maigre, mais on prendra une bonne bouteille de vin. « Vous voulez quelque chose de bien ? de demander le patron du restaurant. Je vais vous apporter quelque chose auquel on ne touche pas souvent », et il revient avec une bouteille de *Cuisse de bergère légère et veloutée*, qu'il nous présente avec un rire voluptueux. Après quelques verres, Gustave, tout pétillant, parle à la française. En quittant le restaurant, il me remercie de lui avoir payé un bon... dîner !

Le 22 juillet au soir, Ernest et moi rendons visite à Louis-Marie Tremblay, un gars de Baie-Saint-Paul, diplômé en physique de l'Université Laval, venu à Paris avec femme et enfant pour faire un doctorat en physique nucléaire. Arrivent bientôt de bons amis de Louis-Marie : M. et M^{me} Bernard Vanier, 26 et 23 ans. Ils se disent athées – ça fait chic –, mais ils sont intensément humains et finement cultivés. La jeune dame donne la réplique à Louis-Marie avec un tel aplomb que le Québécois finit par sortir de ses gonds. Après les avoir longuement écoutés, je leur ai dit qu'ils étaient plus chrétiens que la plupart de nos catholiques ; qu'ils marchaient dans la direction du but qu'ils niaient. M^{me} Vanier se moque des Américains, qui viennent photographier l'Europe, puis retournent la regarder chez eux. Je suis un peu sottement fier de dire à la jeune dame que je n'ai pas d'appareil photographique, seulement des calepins et un stylo.

M. Vanier appelle les frères des « ratichons » ; cependant, il lui semble évident qu'Ernest et moi ne correspondons pas au concept qu'il s'en était formé. Le mot *ratichon* vient de rat. Dans le langage populaire, ce mot péjoratif désignait les prêtres. C'était donc un honneur pour nous de loger sous le même sobriquet. M. Vanier aurait évoqué plus directement les frères en les traitant d'ignorantins. *Frères ignorantins* ou *Les ignorantins* était le nom que s'étaient donné, par humilité, les religieux ignorants de Saint-Jean-de-Dieu. De façon abusive, on appelait ainsi les frères des Écoles chrétiennes. Dans le *Petit Larousse* de 1995, au mot *ignorantin*, on lit encore : frères des Écoles chrétiennes. Pourtant, ce sont les aînés des frères enseignants et sans conteste les plus savants.

Le dimanche 23 juillet, j'entends la messe dans une église située tout près de l'hôtel de Nantes. La messe et l'homélie n'ont rien de particulier – on se croirait au Québec –, mais la quête est d'une solennité un peu ostentatoire pour un Québécois : un grand monsieur en habit de cérémonie, portant canne, collier et médaillon, précède le prêtre quêteur. Comme je me pense toujours en état de grâce, je communie sans passer par le confessionnal.

Après la messe, je me rends à pied au Sacré-Cœur de Montmartre – un parcours de plus d'une heure. La basilique est bondée. Du dôme, à plus de 150 mètres du sol, on a une vue extraordinaire de Paris. Une guide s'y tient qui nous ramasse Paris en quinze minutes, puis je redescends à pied par l'escalier en tire-bouchon – 237 marches. Le 23 juillet au soir, Ernest et moi assistons à *La Traviata*. Une place dans les premiers fauteuils de l'Opéra de Paris coûte alors environ cinq dollars. Le lendemain, après avoir découragé Ernest de me suivre en lui exposant mon ambitieux programme, je lui fais mes adieux – de vrais « à Dieu », car je ne devais plus le revoir en cette vie – et entreprends seul ma randonnée à travers l'Europe.

Une anecdote avant de quitter Paris. Un jour, un chauffeur de taxi me prend pour un Belge. « Comment ça ? » lui dis-je. Sa réponse me surprend : « Vous ne parlez pas couramment le français ; il vous arrive de chercher vos mots. » Selon lui, c'est le problème des peuples bilingues. Les Canadiens français ne sont pas seulement bilingues, mais trilingues, lui ai-je dit : ils parlent le québécois, le français et l'anglais.

En québécois, par exemple, on dit *pantoute* ; en français, *pas du tout* ; en anglais, *not at all*. J'aurais pu lui dire que je cherchais aussi ses mots tellement il parlait vite ; je courais après.

Les étapes de mon tour d'Europe

Le sommaire qui suit montre clairement que je ne voyageais pas comme un religieux qui s'attendait de revenir en Europe comme provincial ou comme assistant général. J'ignorais, à l'époque, que j'y reviendrais en voyage de noces ! J'ai donc essayé d'en voir le plus possible. Voyageant seul, je ne perdais jamais de temps à discuter de la direction à prendre ou à parler à des personnes que je ne reverrais jamais plus de ma sainte vie. Dès que je m'assoiais à table, dans un restaurant, je sortais mon carnet et prenais des notes en sirotant le vin que j'avais commandé. Mon complet, ma chemise blanche et ma cravate me valurent le surnom de M. l'Anglais, malgré l'absence du chapeau melon.

Voici les étapes de mon tour d'Europe : Paris, Bruxelles, Gand, Bruges, Aix-la-Chapelle, Dusseldorf, Cologne, Luxembourg, Milan, Venise, Rome, Capri, Gênes, Nice, Genève, Chamonix, Barcelone, Madrid, Tolède, Lourdes, Paris, Londres, Paris, Lyon, Saint-Paul-Trois-Châteaux. Après cette fastidieuse énumération – fastidieuse sauf pour moi, bien sûr –, je reprends au départ de Paris.

Le lundi 24 juillet, je me rends à Bruxelles. Au Centre d'information touristique, on me suggère Le Béarn, un hôtel situé au cœur de la ville. Le monument qui m'a le plus ému, c'est le vieux gardien de nuit. Vieux, car, pour un homme de 37 ans, est vieux celui qui en compte 61. Maintenant, je trouve qu'il n'était pas bien vieux, mon bonhomme. Il avait fait les deux guerres – 1914-1918 et 1939-1945. Dix années de guerre, entrecoupées de deux stages totalisant quatre longues années dans des camps de concentration. Lors d'une charge à la baïonnette, un coup dans l'avant-bras lui avait figé les doigts dans la position pour empoigner un fusil. De plus, toutes ses dents antérieures étaient tombées sous les poings des Allemands au cours de trois interrogatoires, pendant la résistance. Le nez, alors abîmé, avait repris sa forme d'antan. « Ils n'ont pas réussi à me faire livrer un seul de

mes camarades, m'avoua-t-il, tout rayonnant. Le chef de mes bourreaux a fini par me dire : " Tu es un brave ! " et il m'a donné des cigarettes. » Le sympathique bonhomme répétait, en se moquant de lui-même : « Un brave ! Il fallait que je me plante un doigt... [il fait le geste] en m'en allant aux interrogatoires, tellement j'avais peur. »

Cet homme était la bonne humeur incarnée. Pour 72 heures par semaine de travail de nuit, il touchait 18 \$, soit 25 ¢ de l'heure. Trop âgé, il n'était plus protégé par la loi. Il le savait et il savait que son patron ne l'ignorait pas. Il n'avait pas vu sa femme depuis 34 ans, mais il en avait vu bien d'autres. Sa maîtresse actuelle n'avait que 27 ans. Il m'en exhibait la photo : un beau gros animal blond. « Soixante et un an, lance-t-il fièrement, et pas besoin de renfort. »

L'indécence bannie du Dôme

Le vendredi 28 juillet, Milan. Il fait une chaleur atroce. La vieille dame qui nous guide lors de notre tour de ville voudrait qu'on reste quinze jours dans cette ville où tout est beau, propre et chargé de souvenirs. Mais, suivant le conseil de Pascal, je préfère un peu de tout à tout, même de Milan. Le Dôme est à Milan ce que le Château Frontenac est à Québec. Sauf qu'à la porte du dôme se dresse un gardien qui refoule les femmes indécement vêtues ; ses normes sont sévères : la peau n'est tolérée que sur les mains et dans le visage.

Pendant l'excursion, je fais connaissance avec un couple de braves Wallons. Ils ont la prononciation de gens qui parlent en mangeant, mais ils sont fort aimables. Le souvenir du chauffeur de taxi qui m'avait pris pour un Belge s'est ravivé ; j'en étais moins fier qu'à Paris. En descendant de l'autocar, mes Wallons m'invitent à prendre une bière avec eux, à une terrasse. Comme je tais ma véritable identité, ils me prennent pour un professeur civil. Je subis sans me brûler le feu de leurs nombreuses questions. Un tour d'Europe comme celui que je fais les étonne beaucoup. À leurs yeux, c'est un amour des vieux pays qu'ils n'imaginent ni ne ressentent.

Le 29 juillet, départ de Milan pour Venise, qui m'accueille avec une petite pluie fine et chaude. Pendant que je bouffe des écrevisses

géantes à une terrasse de la place San Marco – la pluie a cessé –, deux sœurs passent devant moi. Sans doute les deux qui feront une balade en gondole pendant l'après-midi. « Elles en avaient bien le droit », dirait mon petit-fils Pierre-Antoine.

Le 30 juillet, à 22 h 30, en route pour Rome, en wagon-lit – ne pas confondre avec une couchette. Le lendemain matin, à 7 h 30, le train arrive à la gare Termini. Une bonne douzaine d'employés d'hôtels canalisent les voyageurs vers la maison qu'ils alimentent en touristes. Le procédé semble sécuritaire. Le petit vieux en forme de *S* légèrement redressé en qui j'investis ma confiance me conduit à une pension, tout près de la gare, puis me pilote vers l'agence touristique la plus proche.

Les principales attractions de la Ville éternelle sont alignées sur quatre colonnes ; chaque colonne en contient une qu'on ne veut pas manquer. Habiles ces agences touristiques ! Les quatre tours de Rome s'imposent. Si je dois en sacrifier un, ce sera le quatrième, dont les catacombes constituent l'attraction principale. Les catacombes... J'étais dedans depuis mon départ d'Alma. Alors, je ne passerai que deux jours à Rome ; peut-être le pressentiment que j'y reviendrais...

Le mercredi 2 août, départ pour Naples à 5 h 15. J'avais écrit un billet en italien à la femme de chambre pour qu'elle vienne me réveiller. Mon italien l'épate. On échange quelques mots en italien et en... pyjama, puis elle se retire. Deux heures plus tard, je suis à Naples.

Une agence située tout juste en face de la gare offre une excursion d'une journée à Capri. J'en serai. Sur le bateau qui nous conduit à l'île légendaire des Sirènes, un franciscain quête en insistant que ce n'est pas pour lui, mais pour saint Antoine ; précaution nécessaire dans le sud de l'Italie.

La belle Américaine !

Avant le dîner, nous montons à Anacapri dans de petits autobus qui doivent se plier aux caprices inimaginables d'un chemin en lacet taillé dans le flanc du rocher ou suspendu dans le vide. Un rempart de pierres, peut-être solide, nous sépare de l'abîme ; c'est la mer à cent mètres plus bas. J'en avais le frisson. Au retour d'Anacapri, nous dînons à une terrasse. Une jeune Américaine d'une beauté remarquable vient s'asseoir à ma table. Mon anglais manque de fluidité, et un compagnon de table monopolise la conversation, sauvant du même coup ma vertu en danger.

Un canot à moteur nous amène en face de la grotte Bleue. La mer très forte oblige le petit vieux impatient, agrippé à la roue, à éteindre plusieurs fois son moteur. Malgré cette précaution, des fragments de lames nous arrosent, et des femmes crient. Pour nous impressionner, le petit vieux longe le rocher, qui se dresse à 90° sur une bonne centaine de mètres. Une pierre pourrait bien se détacher de la paroi et venir nous fracasser le crâne, mais il n'en fut rien ce jour-là. Et le petit vieux ne nous a pas dit s'il en fut quelque chose un autre jour.

Rendus devant la grotte, nous attendons que de petites embarcations nous recueillent, deux ou trois à la fois, pour y pénétrer. Deux problèmes se posent : d'abord, passer du canot à moteur ballotté par les vagues à une petite embarcation encore plus ballottée ; puis entrer dans la grotte. L'ouverture fait peut-être un mètre de hauteur, et les vagues l'obstruent parfois complètement. Le guide doit choisir le moment opportun. Allongés au fond de l'embarcation, nous attendons. Entre deux vagues, quand l'ouverture semble invitante, le guide saisit le fil de fer tendu au plafond de l'entrée, tire puissamment en se renversant et, deux secondes après, nous flottons sur les eaux bleues. Un spectacle à couper le souffle. Mais que vois-je ? La belle Américaine allongée à côté de mon concurrent ! Le mot de saint Augustin m'est venu à l'esprit : « Un homme préfère son chien à un autre homme ne parlant pas la même langue. » Il le préfère même à une belle Américaine...

La sortie de la grotte présente des risques additionnels. Si une vague capricieuse rompt le rythme de la mer, les touristes curieux sont coincés dans l'ouverture et lavés comme des cailloux. Une dame de notre groupe nous raconte qu'elle a été victime de cet accident fort désagréable, mais l'appréhension ne l'a pas empêchée de franchir de nouveau la porte de l'ensorcelante grotte Bleue.

La vieille marchande de noisettes

Au retour de Capri, un rapide part de Naples pour Rome : muni d'une *Eurailpass*, j'y monte, et le tour est joué ; quelques minutes après mon arrivée à Rome, je saute dans le train pour Gênes. J'y arrive, un peu fripé, le 3 août à 5 h 10, car j'ai fait le voyage assis : je n'ai pas eu le temps de réserver une chambrette dans un wagon-lit. Je loue une bonne chambre à l'hôtel, me repose pendant une heure et demie, et suis en grande forme pour visiter. Nous commençons par un cimetière construit dans un cirque de montagnes dont le mouvement de pinces, incomplet, laisse une entrée naturelle. Le monument le plus célèbre du cimetière, c'est celui de la marchande de noisettes, une femme pauvre qui ambitionnait de prendre son dernier repos parmi les riches. À 84 ans, ses économies lui permettent de poser devant le sculpteur avec un chapelet de noisettes dans les mains. Trois ans plus tard, elle meurt. Ses vœux sont comblés.

Le vendredi 4 août, à 8 h 15, un Trans Europe Express (TEE) part pour Nice. Deux wagons seulement, je n'ai pas de réservation. Quelques voyageurs mécontents engueulent le contrôleur. J'allonge le bras entre les têtes et lui présente mon *Eurail-pass*. « Par ici, monsieur », et il m'offre l'un des rares sièges disponibles. Avant chaque gare, une musique attire l'attention des voyageurs, puis l'endroit est signalé en quatre langues : français, anglais, italien, allemand.

Une mignonnette pour le vieux contrôleur

Deux jours plus tard, après avoir visité Nice et les alentours, et avoir, bien évidemment, tenté ma chance au casino de Monaco, je montais à Genève pendant la nuit du 5 au 6 août, en wagon-lit. Mon

nid préparé, j'en étais à préparer l'oiseau en lui faisant ingurgiter une mignonnette de cognac : le cognac, dit-on, possède la vertu de feutrer les rails. Soudain se présente le vieux contrôleur, au visage éclairé par un sourire de toute évidence chronique. Je lui offre une mignonnette ; il refuse alléguant la chaleur, écrasante, en fait.

Le lendemain matin, en sortant de mon compartiment, je vois le vieux contrôleur qui brasse son café à l'arrière du wagon. Il me dit aimablement : « J'aurais dû accepter. » « Mais, c'est encore le temps », lui ai-je répondu, et je suis allé chercher une mignonnette. Le visage de ce bon vieux était plus beau qu'il l'eût été dans la *Gloire* du Bernin. J'arrive à Genève à 8 h 30 ; c'est dimanche. J'assiste à la messe, tout près de la gare ; on se croirait au Québec : une église bondée, un petit sermon assez moche et des gens qui comprennent le latin : en entendant *Ite missa est*, ils détalent sans attendre le dernier évangile, que le prêtre lisait encore à cette époque.

J'ai visité Genève, l'île de Jean-Jacques Rousseau, les campagnes genevoises, mais il est un souvenir qui me donne encore des frissons : la montée à l'Aiguille du Midi lors de l'excursion à Chamonix. Nous avions pris place dans la benne – une soixantaine de touristes –, debout, presque en silence ; 3800 mètres à franchir (un peu plus de 11 000 pieds). Tout à coup, nous sommes projetés vers l'avant. Personne ne tombe, faute d'espace. La première pensée qui nous vient : est-ce qu'on dégringole ? Le responsable de la benne nous rassure : c'est une panne d'électricité, incident normal les jours de grand vent. Nous en avons éprouvé quatre pendant la montée, du jamais vu. La dernière s'est produite à quelques mètres de l'Aiguille. La bise sifflait, et la benne se balançait au-dessus d'un abîme aux flancs garnis d'aiguilles de pierre, d'arêtes coupantes, de glace et de neige. Les quelques minutes de ce dernier arrêt m'ont paru longues. J'ai quitté la benne le cœur fade et les jambes molles. Un café chaud, siroté devant des paysages féeriques, m'a fait oublier les incidents de l'ascension.

Viens, suis-moi

Le 8 août, je m'embarque pour Port-Bou, frontière espagnole ; un long parcours de onze heures. Mais, en wagon-lit, c'est l'hôtel qui se déplace. Ma première destination espagnole, Barcelone. Le train espagnol mettra plus de quatre heures à parcourir une distance que le Mistral aurait avalée en une heure et demie. On avance par à-coups sur une mauvaise voie ferrée. Il semble y avoir des cailloux dans le charbon.

J'ai conservé un mauvais souvenir de la Barcelone de 1961 : odeur de suie, chaleur écrasante, mauvaise humeur des employés de la gare, poussière des rues. On comprend que les cireurs ambulants soient légion : pendant une promenade de quelques heures, on m'a offert trois fois de cirer mes souliers. À un moment donné, une jolie demoiselle me frôle et me fait signe de la tête : « Viens, suis-moi. » Comme elle semblait vouloir faire de moi un pêcheur d'homme et non un pêcheur d'hommes, je ne l'ai pas suivie. Plus loin, c'est un enfant sale qui me poursuit pour avoir un peu d'argent ; il a cru déceler en moi un riche touriste ; pour ne pas le décevoir, je me comporte en conséquence.

Le tour de ville que je fais avec une agence se termine au Tibidabo, une colline-observatoire située à la périphérie de la ville. Du sommet, la vue est magnifique sur la ville et ses alentours, y compris la Méditerranée. Un photographe, bien dissimulé, croque tous les touristes. À leur descente de la colline, il cherche à vendre ses photos. En voyant la mienne, j'ai pouffé de rire et l'ai achetée. Je ne sais pas à quoi ou à qui je pensais, mais vous verriez que je ne disais pas *cheese*.

Le 10 août au soir, j'ai un billet pour la corrida. C'est ma première expérience. Je trouve le spectacle insupportable. Aussi, après le premier sacrifice, je n'hésite pas à quitter les arènes. Plusieurs spectateurs font comme moi ; des hommes et des femmes qui sèchent leurs larmes. Je file à la gare et m'organise pour gagner Madrid. Au lieu d'entendre crier, siffler et frissonner les 23 000 spectateurs de la corrida, je suis maintenant assis dans l'express pour Madrid ; wagon-lit, onze heures de paix.

La séduisante Madrid

L'information touristique est plus accueillante à Madrid qu'à Barcelone : des petits garçons costumés, gras et souriants, nous entourent et nous offrent des dépliants. Dans le stand, une jeune Allemande polyglotte répond aux touristes dans je ne sais combien de langues. On me recommande l'hôtel Nacional – une bonne chambre avec bain, 1,80 \$. Il y a beaucoup de choses à visiter à Madrid et dans les environs. J'y passerai deux jours et demi fort occupés et encore plus agréables : le musée du Prado, le Palais royal, l'Escorial, la Vallée des Morts, l'Alcazar de Tolède, etc.

Le 13 août au soir, je quitte l'Espagne en direction de Lourdes ; un parcours de dix-huit heures. Quatre étapes à parcourir : Madrid-Casetas ; Casetas-Canfranc (frontière française) ; Canfranc-Pau ; Pau-Lourdes. La deuxième et dernière étape espagnole : Casetas-Canfranc. Nous mettons sept heures à franchir environ 200 km. Notre vieille locomotive au charbon cherche son chemin à travers les montagnes. On ne vend rien dans le train ; je dois jeûner pendant onze heures. Une vraie journée de ramadan.

Nous sommes soumis aux formalités normales des douanes françaises et espagnoles ; je n'ai rien à déclarer dans mes bagages, encore moins dans l'estomac. J'allais quitter Canfranc avec une poignée de pesetas dans ma poche quand je vois, assise près de la gare, une petite fille qui gruge dans un quignon de pain. Je saute du train, jette dans le creux de sa robe les pesetas sans valeur dans un instant, et remonte dans le train. Elle me regarde avec des yeux stupéfaits. J'espère que sa mère n'a pas imaginé qu'un touriste vicieux avait abusé de sa petite fille et qu'elle ne l'a pas battue pour lui arracher des aveux, comme au bon temps de l'inquisition espagnole. Avant de donner, je n'avais pas poussé aussi loin ma réflexion.

La grotte des apparitions

Le 14 août à 18 h, je suis à Lourdes. Aux renseignements, on me dit qu'il est à peu près inutile de chercher une chambre à Lourdes, le 14 août au soir. On me donne quand même quelques adresses, où je tente ma chance mais en vain. Je m'engage alors dans une rue moins importante et je trouve. La propriétaire n'a pas de chambre pour une personne seule ; de plus, elle loue pour deux jours. C'est 40 NF par jour, pension complète. Sans hésiter, je réserve pour deux jours – moins de 20 \$. Pour un frère mariste, être à Lourdes le 15 août, c'était presque inespéré.

Le soir, je fais la procession au flambeau. Elle ne dure qu'une heure ; étonnant. La foule avance à grands pas en chantant ; on ne récite pas le chapelet. Le 15 août, fête de l'Assomption et de la communauté des frères maristes, c'est le 20^e anniversaire de ma prise d'habit. Il fait une température d'automne québécois ; il ne pleut pas, mais le temps est couvert et il fait froid. La foule, immense, inonde tous les endroits où la messe se célèbre. Sans arrière-pensée, je choisis de l'entendre devant la grotte des apparitions.

Vers 9 h, j'examinais ma carte de Lourdes, au coin d'une rue. Quelqu'un vient vers moi ; je ne lève pas les yeux. Il me donne une tape dans le dos. Je sursaute : Léon-Maurice ! J'arrivais de la grotte des apparitions, il faut le rappeler. Nous décidons de couper un peu dans la piété pour déambuler dans Lourdes, puis de dîner et de souper ensemble à mon hôtel. Le vin de l'amitié coulera comme à Cana, avec cette différence que nous n'avions pas gardé le meilleur pour la fin. Comme les jours se font rares – le 20, il faut être au second noviciat –, nous décidons de quitter Lourdes le soir même, mais dans des directions opposées : Léon-Maurice partira pour l'Espagne ; moi, pour Paris.

De nouveau, Paris

Je suis de retour à Paris le 16 août à 8 h 30. Pendant l'après-midi, je dois rencontrer le directeur d'*Informations catholiques internationales*, José de Broucker, et François Hertel, nom de plume de Rodolphe Dubé, ex-jésuite et écrivain bien connu au Québec. À 11 h, je suis aux bureaux d'*Informations catholiques internationales* à la demande de Pierre-Jérôme, qui avait échangé des lettres avec de Broucker. Avoir su que Pierre-Jérôme me suivrait en exil, je n'aurais sans doute pas fait cette visite : quand le Christ s'en vient, Jean le Baptiste se retire.

Je me suis présenté comme le messenger du frère Untel. À ce nom, de Broucker se précipite et, après un quart d'heure de conversation, me trouve assez déluré pour m'inviter à déjeuner avec lui. Le repas dure un peu plus de deux heures. De Broucker n'a que 32 ans. Il est beau, grand, dynamique – je suis hétéro... Il n'a pas lu la lettre de la SCR. Cette condamnation l'étonne, car rien dans les *Insolences* ne l'a heurté ni n'a heurté les membres de son équipe, qui ont goûté beaucoup de plaisir à lire le bouquin.

En quittant José de Broucker, je me rends au 65, rue d'Amsterdam, pour saluer François Hertel, à la demande de Jean-Paul Tessier, ingénieur d'Alma, qui l'a beaucoup apprécié comme professeur à Montréal. (Marguerite Lescop parle de cet ingénieur dans *Le tour de ma vie en 80 ans*, p. 107.) Hertel est un petit homme très agité ; cinquante-six ans, mais on lui en donnerait davantage. Il me parle de ses amis québécois, des livres qu'il a écrits. Il m'avoue humblement avoir besoin de dollars. Bon prince, je vais lui acheter quelques livres. Il m'en fait une pile sans m'offrir de choisir et m'indique le montant de la facture. Je l'acquitte sans broncher et me retire. J'ai trouvé qu'il faisait pitié. Que faire de ces livres ? C'était lourd : il y en avait bien une dizaine. Je me suis assis sur le premier banc que j'ai vu, et, en repartant, je les ai oubliés...

Rendu à l'hôtel de Nantes, j'ai voulu inviter Gustave-Omer à souper avec moi, pour lui payer la deuxième *Cuisse de bergère légère et*

veloutée. L'oiseau avait quitté la cage de Paul-Marc, rue Dareau, sans indiquer de branche. Saint Paul a raison : on ne fait pas tout le bien qu'on voudrait. Après souper – il fallait bien que je soupe quand même –, je suis allé récupérer ma valise, confiée à Louis-Marie Tremblay au début de mon périple.

Trois jours à Londres

Il me reste trois jours à occuper. Je décide d'aller à Londres. À Orly, on annonce un avion de la TCA – devenue Air Canada – qui arrive de Toronto après une escale à Montréal. Un frisson me parcourt l'échine. Quelques minutes plus tard, on en annonce un autre ; il se dirige vers la piste d'envol. J'y monterais sans la moindre hésitation, mais un Super Constellation d'Air France m'attend pour m'amener à Londres. À l'aérogare, les formalités sont brèves : pour eux, M. l'Anglais est un citoyen britannique ; c'est bien normal. L'hôtel Montana, où j'ai une chambre de réservée, est situé près de l'aérogare, mais il me faut demander un renseignement. Le garçon à qui je m'adresse me répond : « Demandez à quelqu'un du cru ; je suis Français. » Décidément, je ne suis pas à Montréal.

Un minibus nous conduit à l'agence qui nous fera visiter Londres et les alentours. Mes compagnons de taxi sont des Français. Ils parlent de la guerre. Le plus âgé raconte ce qu'il a vécu en Normandie. À un moment de la conversation, le plus jeune, un gamin, mentionne les Américains. Le vieux explose : « Des sauvages ! » Je ris, et il me prend pour un de ces rares Américains qui comprennent le français ; mon rire lui a coupé la parole : il ne développe pas le sujet évoqué.

On visite le château de Windsor, le palais de Buckingham ; près de Trafalgar Square, on nous montre la maison où de Gaulle avait établi son quartier général après la capitulation de la France ; l'abbaye de Westminster, la Cité de Londres, la Tour de Londres, la cathédrale Saint-Paul, le British Museum, Oxford Street, le London Museum, les State Apartments et bien d'autres petites choses. Cela suffit pour un premier voyage en Angleterre, le seul, peut-être, mais peu m'importe.

De retour à Paris, je vais chercher ma valise à l'hôtel de Nantes et je file à la gare de Lyon (de Paris). Le rideau tombe, je ne le sens que trop. J'ai quand même un peu d'appétit qu'une demi-bouteille de *Pèlerin* saura aiguïser. À 23 h 43, un rapide se rend à Lyon en quatre heures, avec un seul arrêt à Dijon. Je le choisis pour sa rapidité, car il ne me sourit pas d'arriver à Lyon à 4 h 20 de la nuit. Je fais le voyage avec un ingénieur français. Seuls dans le compartiment, nous nous allongeons chacun sur un banc.

Le 19 août est un dimanche. Je loue une chambre à l'hôtel Terminus, en face de la gare, pour me reposer un peu. J'assiste à la messe, fais une petite promenade dans Lyon, puis je m'organise pour descendre à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Chapitre 9

Au second noviciat

[Retour à la table des matières](#)

Le 20 août, à 15 h, je descends à la gare de Pierrelatte – le train ne passe pas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, non plus que bien d'autres choses, comme l'avenir me l'apprendra. À mon insu, trois confrères de la province mariste de Lévis voyageaient dans le même train. Le frère Gaudence, maître du second noviciat, et son sous-maître, le frère Placide-Louis, nous accueillirent à notre arrivée.

Le second noviciat se faisait à trois endroits, selon la langue des candidats : à Fribourg (Suisse), en anglais ; à Saint-Quentin (France), en espagnol ; à Saint-Paul-Trois-Châteaux (France), en français. Pour la session débutant le 20 août, nous étions vingt-cinq : des Québécois, des Français, des Belges, auxquels s'étaient joints des Espagnols, des Brésiliens et des Italiens intéressés à le faire en français pour pratiquer la langue de Molière.

Si vous ignorez la nature d'un premier noviciat, vous imaginez mal la nature d'un second. On est justifié d'employer ainsi le même vocable – *noviciat* – si et seulement si le deuxième ressemble au premier. Le premier noviciat est comme un camp d'entraînement, mené sous le regard vigilant du moniteur, qui choisira les membres de l'équipe. Le second noviciat serait une période spéciale d'entraînement accordée

aux joueurs avec contrat. La tension est moins forte : on a sa place assurée dans l'équipe. Aussi dit-on que le novice est soumis à des épreuves, tandis que le second novice s'éprouve lui-même.

L'organisation matérielle du second noviciat

Saint-Paul-Trois-Châteaux est une petite ville – moins de cinq mille habitants – située à une quarantaine de kilomètres d'Avignon. La maison où se faisait le second noviciat avait déjà accommodé une bonne centaine de frères ; pourtant, on n'avait pas trouvé le moyen de fournir une chambre à chacun des vingt-cinq grands novices. Une chambre (sans eau courante) était un privilège, ou plutôt une concession faite à l'âge, au ronflement excessif, à la maladie. Le souci d'un meilleur rendement ne s'était pas encore affirmé. Les grands novices étaient parqués dans des dortoirs communs, marqués au coin de l'incurie plus que de la pauvreté. Ce mode de stabulation engendre des ennuis faciles à imaginer : mon voisin avait des pieds suffocants, un pachyderme incapable de fermer l'œil si la fenêtre est fermée occupait le troisième lit, enfin les fumeurs, qui s'efforçaient, sans trop de succès, d'éviter le bruit en revenant de griller. Dix fois, au moins, les cris des rêveurs m'ont réveillé pendant la première nuit.

Pour moi qui ne ferme l'œil ni pendant les conférences ni pendant les études, le jour n'était guère meilleur que la nuit. L'horaire comportait cinq heures d'étude personnelle à faire ensemble ; la vie commune, c'est ça, pour certains. Vous avez donc vingt-cinq hommes de trente-cinq ans en moyenne, dans une même salle. Il y en a toujours un qui bouge, renifle, se mouche ou parle.

Il serait pourtant si simple de donner à chaque grand novice une petite chambre où il pourrait travailler dans des conditions plus humaines. Mais le mot *humain* est suspect dans ce milieu. Prononcez-le, dites que vous voulez de meilleures conditions de travail : de l'air, de l'espace, du silence, de la chaleur quand il fait froid, en vue d'un meilleur rendement, on vous répondra : « Quel chef suivez-vous ? Un chef couronné d'épines ou un chef couronné de roses ? Un chef portant sa croix ou un chef en limousine ? » J'ai dit « de la chaleur quand il fait froid » ; car, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, on ne chauffait pas

avant telle date déterminée ; s'il faisait froid avant, tant pis. L'homme y était pour le sabbat.

Quant à l'horaire, tout le monde s'en plaignait, y compris le maître et le sous-maître. Le maître a dénoncé un jour, devant moi, cet horaire construit en fonction des quelques frères jardiniers ; le sous-maître me faisait part de ses vaines tentatives de le faire modifier. Croyez-le ou non, le jour même où un téléviseur entre dans la communauté des anciens, cet horaire de bronze s'amollit. Les motifs invoqués par le maître, le sous-maître et des générations de grands novices n'avaient rien obtenu, mais un téléviseur y parvient en s'installant dans la place. Pour que les vingt-quatre vieillards (douze au-dessus de quatre-vingts ans, les douze autres au-dessus de soixante-dix) de la communauté des anciens, logés sous le même toit que le second noviciat, puissent écouter et voir les nouvelles, on modifie l'horaire ; pour de meilleures conditions de travail chez les grands novices, on ne bouge pas.

Pourtant, le père Champagnat ne boudait pas les organisations adéquates au service du talent, puis le talent au service du bien. Il allait à l'extrême en ce domaine. « Souvent, dit l'un de ses premiers disciples, il conseillait à des jeunes gens qui se présentaient d'aller dans quelque autre congrégation, particulièrement chez les frères des Écoles chrétiennes. Là, leur disait-il, vous trouverez toutes choses bien établies, et une régularité parfaite ; là aussi vous utiliserez mieux vos talents, et vous ferez plus de bien. » S'organiser pour développer les talents en vue d'un meilleur rendement, voilà l'esprit du fondateur.

Le frère Lorenzo, facteur de la SCR !

Au début de chaque session du second noviciat, les grands novices font une retraite d'une semaine. La nôtre a commencé le 7 septembre, prêchée par un vieux jésuite et présidée par le frère Lorenzo, assistant général des provinces maristes québécoises. Dans ce duo, le jésuite jouerait la partition catholique ; Lorenzo, la partition mariste. Il se mit à la disposition des grands novices désireux de le rencontrer, de quelque pays qu'ils soient : *bonum diffusivum sui* – il est de la nature du bien de se répandre.

Dès le 8 septembre, je me présente à son bureau. En me voyant, l'étonnement se lit sur son visage. Je m'assois, sans attendre qu'il me le dise, et il échappe cette significative réflexion :

– Je ne pensais pas que vous viendriez me voir.

– Pourquoi ?

(Il ne répond pas)

– J'ai une question à vous poser : Pourquoi m'a-t-on dégommé d'Alma pour m'envoyer ici ?

Il m'apprend alors – je l'ignorais – que j'ai été déposé et déporté sur ordre de la Sacrée Congrégation des Religieux. Aimé-Louis ne m'en avait pas dit un traître mot. Je soupçonnais qu'il y avait anguille sous roche, mais pas une anguille de la taille d'un boa constrictor. La révélation de Lorenzo m'étonnait beaucoup ; moi, condamné par une congrégation romaine, par un ministère du pape ! Pourtant, je n'avais jamais été accusé ; je n'avais, par conséquent, pas eu la possibilité de me défendre. Donc, accusé, jugé, condamné sans avoir connu les accusations portées contre moi et sans avoir pu me défendre. Ce comportement m'étonnait beaucoup de la part d'un tribunal catholique. Quelle naïveté ! Le dialogue se poursuit.

– Pour quelles raisons ?

– Vous avez dédié *Le Phare* [de juin 1961] au frère Untel et vous avez pris sa défense après sa condamnation par la Sacrée Congrégation des Religieux.

– Quand ai-je pris sa défense ?

– C'est ce que les journaux ont rapporté.

– Avez-vous lu ces journaux-là ?

(Il ne répond pas.)

– Prenez la peine de lire les comptes rendus des journaux ; aucun ne peut s'intituler une défense du frère Untel condamné par la SCR.

Suit un long silence, puis Lorenzo retrouve la parole : « C'est la dédicace du *Phare* au frère Untel qui a été considérée comme la faute la plus grave des deux. Pour la SCR, c'était un geste de révolte ; on

vous considérait comme « pire que l'autre ». L'autre, c'était évidemment Untel. Je commençai à démolir les deux motifs de mon exil.

Je pulvérise la raison principale de ma condamnation

Je lui apprends d'abord que l'accusation la plus grave – la dédicace du *Phare* au frère Untel – est complètement fautive. Il me répond sèchement : « Vous n'étiez pas directeur d'Alma ? » Lorenzo, ancien provincial, feint d'ignorer que c'est le provincial et non le directeur de la maison qui approuve toute publication. (Pour publier *Le Témoin*, à Saint-Joseph-de-Beauce, il m'avait fallu la permission du provincial et celui-ci m'avait désigné un censeur ; même politique pour la publication de la petite revue *Le Trait*.) Le frère Gabriel-Marie, responsable de l'équipe du *Phare*, était directement responsable devant le provincial, qui a tout examiné et tout approuvé. L'idée même de dédier *Le Phare* au frère Untel ne venait pas de moi ; elle émanait de l'équipe du palmarès, composée de frères et d'étudiants ; cette idée, le provincial l'avait approuvée. Il avait hésité, c'est vrai, m'a dit Gabriel-Marie, mais il l'avait approuvée, comme il avait approuvé tout le contenu du numéro. À moi, on avait demandé un article d'une page ; le provincial l'avait lu et approuvé. Mon « Message du supérieur » ne contenait aucune allusion au frère Untel. Le principal argument, celui qui me rendait « pire que l'autre » était ainsi pulvérisé.

Lorenzo semble décontenancé. Il échappe un gros : « Ha ! » Puis, sans attendre que j'attaque le second argument, il me dit : « Vous en parlerez au révérend. » N'eût-il pas été normal qu'il me dise : « Je vais en parler au révérend », car il le verrait avant moi ? J'ai su plus tard qu'il ne l'avait pas fait. Lui que j'appelais mon « assistant », il ne m'aiderait pas. Facteur consciencieux, il avait transmis le message. Moi, naïf, je lui demandais des explications, comme si le facteur devait expliquer les lettres qu'il distribue.

Je jette le doute sur la deuxième raison de ma condamnation

J'aborde ensuite le deuxième motif de ma condamnation : j'ai pris la défense du frère Untel après sa condamnation par la SCR. Je lui

demande donc en quelle occasion j'ai commis ce crime. « C'est ce que les journaux ont rapporté », répond-il. Est-ce possible ? On n'imagine pas un père selon la chair transmettre à son fils une condamnation sans en demander les motifs, sans les examiner et sans en discuter avec son fils. Mais j'avais affaire à un père selon l'Esprit, un homme qui me déposait dans les saints cœurs de Jésus et de Marie à la fin de toutes ses lettres. Manifestement, lui, c'est ailleurs qu'il me portait.

J'apprends donc à Lorenzo que j'ai parlé à deux reprises après la condamnation de décembre 1960 : tout d'abord, pendant la Semaine de l'éducation, j'ai fait une conférence à Alma, le 5 mars 1961 ; comme le frère Untel n'avait pas l'autorisation de parler, Eudore-Joseph, mandaté par Aimé-Louis alors en Afrique, avait suggéré mon nom aux organisateurs de la semaine ; j'ai parlé ensuite au banquet de graduation des futurs bacheliers d'Alma, le 20 mai 1961. Lorenzo écoutait sans mot dire. Je poursuivis.

Le soir du banquet, il était normal que le directeur présente *Le Phare* au frère Untel. La SCR n'avait rien à voir dans le fonctionnement du Collège d'Alma. Ce que j'ai dit ce soir-là a été publié dans l'hebdomadaire de la région, *Le Lac-Saint-Jean*. Personne n'a vu dans mes propos une défense du frère Untel condamné par la SCR.

J'ai parlé une deuxième fois, le 5 mars 1961, au banquet d'ouverture de la Semaine de l'éducation. J'ai toujours dans mes dossiers le texte que j'avais sous les yeux quand j'ai prononcé cette conférence. Le nom du frère Untel y apparaît quatre fois. Les passages cités ne font pas une page sur vingt-cinq. Les journalistes ont été frappés, peut-être amusés, par la petite phrase suivante : « Le frère Untel prétend qu'il nous faudrait un ministère des Mots. » C'est une affirmation inoffensive, impuissante à « désorienter les âmes et les instituts religieux ». Selon le compte rendu publié dans *Le Devoir*, c'est sur ce point que le journaliste disait que j'avais donné raison au frère Untel. Un point qui n'intéressait nullement la SCR. C'est clairement dit dans la lettre de condamnation. Le titre de l'article du *Devoir* s'étagait sur trois lignes ; quelque chose comme une tiare. Une première ligne soulignée, au-dessus de deux autres.

Contre la confusion : un ministère des Mots

Le directeur du frère Untel donne
raison à l'auteur des *Insolences*

Il faut rappeler ici le passage suivant de la lettre de condamnation : « Naturellement, la Sacrée Congrégation ne veut pas et ne peut pas intervenir dans les questions techniques ou professionnelles de linguistique, d'éducation », etc. Le ministère des Mots fait partie de ces questions dans lesquelles la SCR « ne veut pas et ne peut pas intervenir ». En donnant raison sur ce point à l'auteur des *Insolences*, je ne prenais pas la défense du frère Untel « condamné » par la SCR, mais j'appuyais le frère Untel, éducateur.

La SCR a condamné le frère Untel qui « offre un concept erroné de l'obéissance et dénote un manque d'esprit religieux. On y parle de l'autorité en oubliant que la vie religieuse n'est pas une organisation naturelle, humaine, et ce n'est pas un homme mais Dieu qui manifeste ses désirs ou ses ordres par les supérieurs. C'est là justement que réside la grandeur de l'obéissance. C'est là qu'il faut mettre en œuvre une foi solide, un esprit de foi à toute épreuve. Les *Insolences* en présentant un aspect presque exclusivement humain entraîne des positions doctrinales équivoques. »

En donnant raison au frère Untel du ministère des Mots, je ne défendais pas le frère Untel « condamné » par la SCR. La notion que le frère Untel entretient de l'obéissance religieuse n'intéressait pas du tout les enseignants d'Alma. Inutile de dire que je n'ai pas développé devant eux des thèmes « de nature à désorienter les âmes et les instituts religieux eux-mêmes ».

Résumons, frère Lorenzo, vos deux raisons à mon expulsion. La première – que *Le Phare* ait été dédié au frère Untel – n'a aucune valeur contre moi, vous le savez maintenant ; pourtant, vous m'avez dit que c'était la plus importante ; celle qui me faisait passer pour « pire » que le frère Untel. La deuxième est basée sur un article de journal. Si vous aviez lu cet article, vous auriez appris que le frère Untel à qui je donnais raison, c'était le frère Untel qui souhaitait un ministère

des Mots pour nous sortir de la confusion. La SCR « ne veut pas et ne peut pas intervenir » là-dessus. Il n'ajouta rien.

Je sortais informé et rassuré par cette rencontre : j'avais appris que j'étais en exil pour au moins trois ans, condamné par la SCR, et j'en connaissais les raisons ; elles étaient aussi faciles à démolir que des châteaux de cartes. Bref, Lorenzo m'avait fourni les armes dont j'aurais besoin par la suite, comme le fiel pour les yeux de Tobie. J'ai dit plus haut qu'en recevant l'ordre de partir pour le second noviciat, je flairais une grosse anguille sous la roche ; elle se tortillait maintenant dans le sable.

Le gros méchant loup dans la bergerie !

Le 28 août, j'apprends que Pierre-Jérôme va me suivre en exil. Le frère Oscar d'Alma et Pierre-Jérôme lui-même confirment la nouvelle le 7 septembre. Je pense au psaume 43 : « Parmi les nations, tu nous as dispersés. On secoue la tête en parlant de nous. » Le 19 septembre au midi, je reçois un mot de Pierre-Jérôme. Il sera à Saint-Paul-Trois-Châteaux le soir même, couchera au second noviciat, si c'est possible ; si c'est possible encore, il veut que je sois à la gare pour le train arrivant de Paris à 20 h 30.

Je me rends chez Gaudence pour lui apprendre la nouvelle et demander la permission d'aller chercher Pierre-Jérôme à la gare de Pierrelatte et de l'amener coucher au second noviciat. Le pauvre Gaudence est dans tous ses états. Il cherche des expédients pour tenir le loup à l'écart de sa bergerie. Impossible de dire au frère Untel de passer tout droit, car il est déjà en route. Gaudence me suggère donc d'aller l'accueillir au train et de le conduire ensuite à un hôtel (Pierrelatte, Montélimar, Avignon, peu importe) d'y causer et d'y coucher moi-même, si je désire passer plus de temps en sa compagnie.

La solution me semblait excessive. « Si Jésus Christ était à votre place, pensez-vous qu'il enverrait Pierre-Jérôme à l'hôtel ? Le bon pasteur court après la brebis perdue. À plus forte raison ne lui ferme-t-il pas la porte quand elle vient frapper ou bêler. D'ailleurs, Pierre-Jérôme est un frère mariste comme vous et moi. L'humilité que vous

prêchez vous oblige à croire qu'il est plus agréable à Dieu que vous-même et que, partant, c'est vous qui êtes indigne de coucher dans l'oasis sacrée du second noviciat. Vous pouvez donc lui ouvrir vos portes sans craindre que le feu du ciel ne tombe sur la maison. » Ne voulant pas en entendre davantage, il céda : « Ça va, ça va. »

Vers 20 h, j'étais sur le quai de la gare. Des trains passent d'ouest en est et d'est en ouest. Vers 20 h 30, il y en a un venant de l'ouest qui ralentit, puis s'arrête. Tout à coup un grand bonhomme noir apparaît de l'autre côté de la deuxième voie ferrée. J'agite le bras. Il me reconnaît, évidemment. On s'écrase les doigts dans une solide poignée de main. Je l'informe que Gaudence ne l'attend pas pour souper... Nous le faisons à Pierrelatte, et il acquitte la note. En principe, je n'ai pas d'argent, car les grands novices le remettent au frère maître en arrivant au SN. Les Québécois en gardaient quand même un peu ; car, l'après-midi de congé, ils allaient chercher leur courrier à la poste restante de Saint-Restitut et se payaient parfois une bouteille dans un bistrot. Le souper fut arrosé de vin, d'anecdotes et de réflexions. Nous nous étions quittés le 18 juillet et, à ce moment-là, j'ignorais qu'il me suivrait en exil un mois plus tard. Sénèque aurait pu m'y faire penser : « Quand je prends un ami, dit-il, que pensez-vous que soit mon dessein ? C'est d'avoir un homme que je puisse servir, défendre, suivre en exil. »

Vers 22 h, nous gagnions le SN. Je le mis au courant des appréhensions soulevées par sa présence. Nous nous en sommes bien amusés. Le frère Léonida, ancien supérieur général, lui a demandé si son costume – le clergyman – était la tenue imposée par le cardinal Léger. Au déjeuner, le même Léonida, directeur de la communauté des anciens de la maison, ne signala pas la présence de Pierre-Jérôme aux autres frères, et le déjeuner s'avala en silence. Les frères maristes ne sont pas frères selon la chair impure. Le 21, Pierre-Jérôme partait pour Rome.

Détournement de fonds !

Vers la mi-septembre, on m'apprend que l'économe provincial, Albert-Benoît, surnommé le *Beu* parce qu'il affichait la face de cet animal, gueulait : « Où sont passés les 10 000 \$ des *Insolences* ? » Le fait

a été confirmé et déploré amèrement par le provincial lui-même. Il beuglait contre les *Insolences*, mais il appréciait l'argent des *Insolences*. Depuis les grands prêtres qui avaient refusé l'argent du prix de vente de Jésus, le *Beu* avait appris que l'argent n'a pas d'odeur. Je lui ai alors écrit bien poliment pour clarifier la situation ; il n'a pas répondu. L'argent des *Insolences*, après en avoir parlé avec Pierre-Jérôme, je l'avais déposé tout simplement dans le compte de la communauté. Il aurait suffi que le *Beu* demande au nouveau supérieur d'Alma, Pierre-Ferdinand, l'ancien provincial, de jeter un coup d'œil dans les livres et il aurait retracé facilement les chèques de droits d'auteur.

Plus tard, le bruit a circulé que j'avais un compte personnel de 6000 \$ à la banque. On avait découvert le pot aux roses après les fêtes. Voici les faits dans toute leur simplicité. En septembre 1960, comme on sait, l'Externat classique d'Alma ouvrait les deux classes de philosophie. L'abbé Adrien Bluteau s'amenait, à titre de recteur, comme représentant de l'évêque. Le premier octroi du gouvernement venait d'être versé à l'Externat. Fallait-il, sans plus, remettre cet argent à Bluteau pour qu'il en dispose à sa guise ? L'Externat classique avait été arrosé des sueurs de frères et de laïcs qui lui avaient permis de survivre en acceptant des heures de cours supplémentaires, sans supplément de salaire. Il fut donc décidé, d'un commun accord avec le provincial, que l'octroi de 6000 \$ soit déposé à la banque, dans un compte spécial, en attendant qu'on en détermine l'usage. Le compte que j'avais fait ouvrir à la Banque Royale n'était pas à mon nom. Pour en retirer un humble dollar, il aurait fallu que je présente trois signatures : celle de l'économe provincial, celle du provincial et la mienne.

Pierre-Ferdinand, ancien provincial, qui m'avait remplacé comme supérieur, aurait pu éteindre ce bruit. Cet homme, comme il était peu occupé à Alma, puisqu'il ne donnait pas de cours ni ne mettait les pieds au collège, avait passé au peigne fin la comptabilité de l'année précédente, convaincu de prendre en défaut l'économe infidèle que j'avais sûrement été. Pour deux bonnes raisons, il ne trouva rien d'anormal : d'abord, parce que la fraude n'était pas un péché qui m'attirait ; puis, en comptabilité, je pouvais lui en montrer un peu : j'avais enseigné la comptabilité en 8^e, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e année et j'avais suivi des cours plus avancés à l'École de commerce.

La fatale Saint-Placide

Le 5 octobre, fête de saint Placide, j'introduisis dans l'urètre de la hiérarchie mariste un grain de sable qui provoqua mon expulsion du SN après 74 jours. Le sous-maître Placide ayant passé plus de trente années de sa vie au Québec, on demanda aux Québécois de se charger de préparer une adresse. À l'unanimité, les Québécois m'en confièrent la responsabilité. Sans tergiverser, je procédai comme j'aurais fait au Québec. Je partis de mon hypothèse habituelle : l'auditoire est intelligent, et je dois le respecter. Pas de banalités, donc. Je dois supposer qu'il a le sens de l'humour, qu'il sait distinguer une opinion d'une vérité, une hypothèse d'un dogme. Mais j'y allai quand même d'un texte assurément modéré. Voyez par vous-mêmes.

Cher Frère Placide,

Cette adresse était l'affaire des Québécois tout d'abord parce que vous avez passé trente-trois années de votre vie au Québec, mais surtout parce que vous vous dites québécois de cœur et que nous vous reconnaissons comme tel. Est devenue mon affaire l'affaire des Québécois pour des raisons que mes confrères québécois ne m'ont pas révélées. Question de ton peut-être, de couleur locale, votre saint patron ayant eu affaire aux pirates. Ou encore mon habitude du risque (il y a toujours quelque risque à prendre la parole).

J'ai accepté parce que je pouvais, sans écorcher la vérité, évoquer les grandes qualités que l'on souligne d'ordinaire en semblables occasions. Sinon, j'aurais cédé la place. [*Ici, j'ai rappelé quelques faits du séjour de Placide au Québec : l'importance qu'il attachait à l'orthographe, à la calligraphie, à la discipline, etc. D'où la suite.*] Frère Placide n'a pas été remplacé dans les maisons de formation [du Québec]. Dieu peut faire des fils d'Abraham avec des pierres, mais il ne semble pas en avoir fait ni qu'il ait l'intention d'en faire...

Vous méritez notre admiration, frère Placide, pour avoir accepté de revenir au second noviciat. Venir au second noviciat,

ce n'est pas une bien grande performance ; y rester, c'est déjà impressionnant ; y revenir, c'est héroïque. Votre tâche, nous le savons, est doublement ingrate, même triplement. Je m'en tiendrai à deux de ses ingratitude.

D'abord, vous avez affaire à des hommes de trente ans et plus, c'est-à-dire, d'après les *Avis, leçons, sentences*, des hommes qui ont pris le pli définitif ; des hommes dont on ne peut espérer que de légères améliorations ; des hommes qui, peut-être, jouent avec des serpents ; des religieux en peinture, peut-être ; quelques-uns, peut-être, enfin, qui ont les os pleins de vices. Voilà, d'après le père Champagnat lui-même, la matière sur laquelle vous travaillez.

En second lieu, votre tâche est particulièrement ingrate à cause des temps que nous vivons. Une époque nettement caractérisée : nous assistons à ce qu'il est convenu d'appeler la planétarisation de la Terre. La famille universelle commence sérieusement à se former. La science et la technique ont supprimé l'espace et le temps, et nous voilà obligés de sentir, de penser, d'aimer aux dimensions même de la Terre. Cela donne des hommes écrasés, inquiets, anxieux. J'ai dit inquiets, je n'ai pas dit mécontents. Il faut saisir la différence entre le cœur en écharpe de Chateaubriand et l'esprit en éveil de Newman, qui disait : « Si vous n'êtes pas inquiets, inquiétez-vous, c'est inquiétant. »

L'homme de notre génération veut tout repenser ; il veut sonder toutes les portes, scruter toutes les formules. Ce type plutôt déplaisant nous le réalisons à des degrés divers. Nous semblons mépriser le passé, mais il n'en est rien : si nous nous en soucions si peu, c'est tout simplement parce qu'il ne faut pas s'en soucier beaucoup. Le rôle du passé devrait être d'éclairer le présent. Pour ça, il faudrait le connaître ; ce qui n'est pas le cas. Le passé le plus récent, dit Valéry, est aussi difficile à connaître que l'avenir le plus proche. Partant, le passé est, en grande partie, inutilisable.

Eh bien ! le présent, pour nous, c'est une vie à un rythme inimaginable pour nos devanciers. Jadis, il suffisait de se réajuster un peu tous les cent ans. Ainsi, nous avons fait cent ans avec le chapeau en poil « commun et ordinaire ». Pendant cent ans, nous avons donné l'enseignement primaire aux enfants pauvres des campagnes. Maintenant, nous prions pour que les universités se multiplient. [C'était l'intention du mois.] Maintenant, c'est tous les dix ans qu'il faut se réajuster. Tous les ans, nous subissons au moins un changement important : maison, classe, programme, supérieur, voire un changement de continent. C'est la forme que prend pour nous le renoncement. Aux yeux des anciens [maristes], nous semblons de drôles de girouettes, mais il ne sera pas démontré de sitôt que nous soyons moins renoncés et moins détachés que nos devanciers. Le vieillard détaché, dit le chanoine Jacques Leclercq, c'est la perle rare de l'Évangile.

J'ai dit que nous voulions tout repenser, tout sonder, tout scruter, tout éprouver. Subjectivement, c'est un besoin ; objectivement, c'est une nécessité. Au sujet du concile, on parle d'un point ainsi libellé : *Rénovation du Dogme*. La formule entendue dans le sens suivant : 1) amélioration des formules, parfois choquantes, inutilement choquantes ; 2) inventaire plus complet de leur contenu. Le même travail s'impose chez nous. Prenons deux exemples de formules à inventorier, sinon à améliorer.

1. L'esprit du Fondateur

Formule en passe de devenir magique. Pourtant, tous les fondateurs ont été des gens hardis, courageux jusqu'à l'audace ; des gens qui avaient de l'imagination. Nous, nous sommes des poules mouillées, des pleutres sans cesse réfugiés dans les moyens incontrôlables de la prière et du sacrifice parce que manquant de moyens humains ; manquant de moyens humains parce que manquant d'imagination ; manquant d'imagination parce que manquant de zèle ; manquant de zèle parce que manquant d'amour. Avoir l'esprit du père Champagnat, ce n'est pas faire ce qu'il a fait, mais faire ce qu'il ferait.

2. L'autorité vient de Dieu ; le supérieur remplace Dieu

Deuxième formule à scruter, à expliquer. D'accord, « l'autorité vient de Dieu » : saint Paul le dit. Mais en quel sens ? On ne le dit pas. On dit : l'autorité vient de Dieu, le supérieur remplace Dieu, donc obéissez comme des aveugles, confiez-vous comme des enfants, respectez vos supérieurs, consolez-les. On devrait plutôt dire ceci : « Vos supérieurs sont là pour vous signifier la volonté de Dieu ; mais, cette volonté, ils ne sont jamais sûrs de la connaître. Ils ne sont pas infaillibles. Aidez-les donc à découvrir la volonté de Dieu. »

On dit que «le supérieur remplace Dieu». Le fait de tenir la place de Dieu, de commander en son nom entraîne des conséquences pour celui qui commande, des conséquences écrasantes d'abord pour celui qui commande. La volonté de Dieu qu'il doit signifier, il ne la connaît pas. Il doit prendre tous les moyens de la découvrir. Prier, faire prier, d'accord, mais aussi demander conseil. Demander conseil surtout à ceux qui ne pensent pas comme lui.

Ceux qui ont enseigné la doctrine de l'autorité et de l'obéissance, étant d'ordinaire constitués eux-mêmes en autorité, n'ont pas souvent résisté à la tentation de ne dégager que les conclusions tendant à faciliter leur rôle.

[Suivait une conclusion anodine qu'il est inutile de relever.]

Au Québec, cette adresse n'aurait scandalisé personne ; on l'aurait trouvée bien modérée. Au second noviciat, elle déclencha les forces qui entraînaient mon expulsion. Je le pressentis en la prononçant. Gaudence était plus agité qu'un martyr sur le gril ; Placide ressemblait au buste de Bismarck. En m'assoyant, je remarquai que ni l'un ni l'autre n'applaudirent. Bien plus, dans le mot qu'il prononça à la fin du repas, Placide ne fit pas la moindre allusion à mon adresse. Je l'ai trouvé mesquin.

Selon mon habitude en semblable occurrence, j'ai fait parvenir mon texte à Pierre-Jérôme, à Rome. Quelques jours plus tard, il me demandait l'autorisation de le faire lire au supérieur général. Ouf ! Je m'empressai de lui décrire l'effet qu'il avait produit sur Gaudence et Placide et l'enjoignis de bien se garder de le soumettre au supérieur général.

Le frère Placide vole à la rescousse de la vérité !

La première causerie de Placide après mon adresse porta sur l'autorité et l'obéissance. Pure coïncidence ? Le bon Placide nous récita toutes les formules que l'on employait communément dans les communautés religieuses en développant ces thèmes. L'autorité vient de Dieu ; le supérieur remplace Dieu ; la volonté du supérieur, c'est la volonté de Dieu ; la nomination d'un supérieur, c'est comme la consécration à la messe : un changement de substance s'opère ; les supérieurs sont comme des ostensoirs : or, argent, plomb, c'est toujours le même Christ qui habite la lunule. Il n'omit point, il va sans dire, le « qui vous écoute m'écoute » et surtout le « faites ce qu'ils disent, mais ne faites pas ce qu'ils font ». J'étais amusé de l'entendre insister : « Ce témoignage n'émane pas de n'importe qui : il est de saint Paul. » Une autre citation était de saint Ignace ou du père Champagnat. En entendant « pas de n'importe qui », je traduisais : pas de Louis-Grégoire. Je me sentais visé, il va sans dire, et plusieurs confrères m'ont dit, sans que je le leur demande, que Placide avait cherché à me river mon clou.

La causerie se termina par une sortie contre les supérieurs indignes. Il y avait donc des supérieurs indignes. Étonnant. La consécration n'opérait donc pas toujours ; il pouvait arriver qu'un imposteur s'introduise dans la lunule. Quelque chose d'essentiel avait donc été omis dans l'exposé de Placide, car ses propos rendaient impossible qu'un supérieur fût indigne, qu'il transmît autre chose que la volonté de Dieu, qu'il transmît la sienne, parfois.

Chez le frère Placide

Je décidai d'aller causer un peu avec le frère Placide : les plus fulminants prédicateurs sont parfois les confesseurs les plus compréhensifs. Tel fut le cas de Placide. D'ailleurs, je n'allais pas me confesser ni entendre sa confession : j'allais parler comme un homme debout à le droit de parler debout à un autre homme.

Dès que je me présentai à son bureau, sans rendez-vous, il sembla un peu mal à l'aise et s'empressa de jurer que sa causerie n'était pas une réplique à mon adresse de la Saint-Placide. Elle tombait normalement à cette date ; l'essentiel du texte en était rédigé depuis des années. Je le rassurai en lui disant que je n'étais pas venu parler de ces détails, mais de la doctrine qu'il avait exposée.

Il me montra bien humblement les volumes dans lesquels il avait puisé ses métaphores et ses comparaisons. Je sais très bien, lui dis-je, qu'on peut trouver dans des livres de spiritualité tout ce que vous avez exposé et même davantage, mais il existe des ouvrages plus solides, mieux adaptés à des seconds novices ; Thomas d'Aquin, par exemple, l'auteur le plus catholique qui soit. Et j'entrepris de lui exposer les grandes lignes de la pensée de Thomas d'Aquin sur le pouvoir et sur l'obéissance.

Avant de commenter la parole de saint Paul : « Tout pouvoir vient de Dieu », Thomas d'Aquin pose le principe général suivant : « Puisque Dieu est la source de tous les biens, mais qu'il n'est pas la source du mal, si, dans les pouvoirs, il se trouve quelque chose de bon et quelque chose de mauvais, tel pouvoir sera dit venir de Dieu quant à ce qu'il y a de bon en lui, mais non quant à ce qu'il y a de mauvais » (*Sentences*, II, d. 44, q. 1, a. 2). Commentée par Thomas d'Aquin, la parole de saint Paul devient, je le répète : « Tout [ce qui est bon dans le] pouvoir vient de Dieu. » Puis il introduit trois distinctions : a) le principe du pouvoir ; b) l'usage du pouvoir ; c) le pouvoir comme tel.

Le principe du pouvoir, c'est d'abord la qualité de la personne qui accède au pouvoir, puis la manière de prendre le pouvoir. Se deman-

der si un pouvoir vient de Dieu du point de vue de son principe, c'est se demander d'abord si la personne portée au pouvoir possède les qualités requises. Si elle ne les possède pas, le pouvoir ne vient pas de Dieu de ce point de vue-là. Et Thomas d'Aquin mentionne quelques-unes des qualités requises pour exercer le pouvoir. D'abord, une intelligence supérieure. L'ordre de la nature est enfreint, dit-il, quand une personne accède au pouvoir pour une autre raison que l'éminence de son intelligence : *In regimine humano inordinatio provenit ex eo quod non propter intellectus præminentiam aliquis præest* (*Somme contre les Gentils*, 3, c. 81). L'exercice du pouvoir exige en plus quelques vertus morales. Les deux plus importantes sont la prudence et la justice : *Istæ duæ virtutes sunt maxime propriæ regi, scilicet prudentia et justitia* (*Somme théologique*, II-II, q. 50, a. 1, sol. 1). En parlant du choix des évêques (le pape en est un), Thomas d'Aquin affirme qu'il faut choisir l'homme le plus apte à gouverner ; ce n'est pas nécessairement le plus saint (II-II, q. 185, a. 3). Le principe du pouvoir, c'est, en second lieu, la manière d'accéder au pouvoir. Une personne qualifiée peut accéder au pouvoir de façon illégitime : le pouvoir qu'elle détient alors ne vient pas de Dieu de ce point de vue-là.

Le deuxième aspect que Thomas d'Aquin considère dans le pouvoir, c'est l'usage qui en est fait ou l'exercice du pouvoir. On peut faire un mauvais usage de tout, sauf de la vertu. La personne qui détient le pouvoir peut en faire un mauvais usage. L'histoire en donne des exemples à profusion : Hitler, Staline, Pol Pot, les papes Jean XII et Alexandre VI, etc. Le mauvais exercice du pouvoir ne vient pas de Dieu.

Le troisième aspect que Thomas d'Aquin considère, c'est le pouvoir comme tel, c'est-à-dire en faisant abstraction de l'exercice du pouvoir, des qualités de la personne qui le détient et de la manière dont elle l'a obtenu. Le pouvoir comme tel vient de Dieu. L'humble sexe partage ce redoutable honneur. Inutile d'insister sur le fait que l'origine divine n'entraîne pas l'usage divin. Si l'on considère le pouvoir, abstraction faite d'abord de la façon dont il a été acquis, de la personne qui le détient, puis de la façon dont il est exercé, on peut affirmer sans restriction que le pouvoir vient de Dieu. De ce point de vue, le pouvoir est bon parce qu'il est un rouage nécessaire de la so-

ciété – civile ou religieuse. Dieu étant l'auteur de la nature, tout ce qui est naturel vient de lui.

Entre l'autorité comme telle et l'exercice de l'autorité, il y a un monde : celui dans lequel nous vivons. Nous n'obéissons pas à l'autorité comme telle, mais à la SCR, à Lorenzo, à Gaudence. C'est pourquoi on a parfois des supérieurs indignes ; des supérieurs qui imposent leur propre volonté au lieu de faire connaître celle de Dieu ; ce sont des hommes qui, parce que libres, peuvent transmettre la voix de leurs passions et de leurs caprices au lieu de faire entendre celle de Dieu. Faut-il s'étonner que ces supérieurs indignes trouvent leurs sujets bien pénibles ? Qu'ils commandent au nom de Jésus Christ et ils pourront dire comme les disciples : « Seigneur, même les démons nous sont soumis par votre nom » (Luc, X, 17). Parole merveilleuse, presque drôle.

À vous entendre, frère Placide, on a l'impression que volonté du supérieur égale volonté de Dieu. C'est faux. Le supérieur doit manifester la volonté de Dieu ; mais, pour la manifester, il doit la connaître. Ce n'est pas une mince affaire. Saint Paul nous apprend que les voies de Dieu sont insondables. Il s'ensuit que le supérieur doit chercher laborieusement la volonté de Dieu. Il est tenté « d'appeler volonté de Dieu sa propre volonté, ses manières de voir, ses idées, ses plans » (Père Charmot, s.j., *L'autorité selon l'esprit*, p. 25). Et Charmot d'ajouter : « La volonté de Dieu ne peut être trouvée que par la collaboration avec l'inférieur » (p. 110). Le supérieur avisé commence donc par écouter : « Rien n'est plus nécessaire que d'écouter ceux qu'on a la charge de conduire » (p. 81). À ce sujet, saint Benoît ne manque pas de nous étonner : « Toutes les fois qu'il faudra traiter d'affaires importantes au monastère, l'abbé convoquera toute la communauté [...]. Nous disons que tous doivent être convoqués au conseil, pour cette raison que le Seigneur révèle souvent à un plus jeune ce qui est préférable. Mais, s'il s'agit d'affaires de moindre importance pour le monastère, il lui suffira du conseil des anciens » (*Règle*, c. 3, 1, 3, 12). Bien des supérieurs font le contraire : ils convoquent les anciens pour les affaires importantes, les jeunes, à l'occasion, pour les affaires sans importance.

Au sujet de l'obéissance, Thomas d'Aquin commence par délimiter le champ de la soumission : « La soumission d'un être humain à un autre être humain se limite au corps ; l'âme demeure libre » (*Somme théologique*, II-II, q. 104, a. 6, sol. 1). L'âme, c'est l'intelligence et la volonté. Qu'est-ce à dire ? Un supérieur ne peut pas exiger que l'intelligence de son inférieur soit d'accord avec l'ordre qu'il donne ; ni exiger que la volonté de son inférieur y tende comme vers un bien. Il peut simplement exiger que son inférieur transporte son corps à l'endroit désigné : d'Alma au second noviciat, par exemple. Si vous êtes sceptiques, consultez la référence.

Puis Thomas d'Aquin distingue trois sortes d'obéissance : l'obéissance indiscreète, l'obéissance imparfaite et l'obéissance discrète et parfaite. L'obéissance indiscreète exécute tous les ordres aveuglément. Thomas d'Aquin refuse à ce comportement le nom même d'obéissance : *nec obedientia dici debet*. L'épithète *indiscreète* signifie une absence de discernement. Cette doctrine est la négation même de l'obéissance aveugle qu'on nous a toujours enseignée.

Une objection vient tout de suite à l'esprit. Si l'inférieur ne doit pas obéir aveuglément, s'il doit distinguer entre les ordres qui doivent être exécutés et ceux qui ne doivent pas l'être, il s'ensuit qu'il doit juger les ordres de son supérieur. Thomas d'Aquin n'est pas piégé par cette objection. Il répond tout simplement : « L'inférieur n'a pas à juger l'ordre de son supérieur, mais l'acte que cet ordre lui enjoint de poser : *habet judicare de actu proprio* » (*Sentences*, II, d. 44, q. 2, a. 3, sol. 4). (Mon lecteur comprendra que je ne pouvais pas citer de mémoire, au frère Placide, le long commentaire qui suit.) En tant qu'il est un homme, l'inférieur « est responsable de l'action qu'il va commettre. Il ne peut se décharger sur personne, et pas même sur son maître, d'une responsabilité liée à sa nature d'être raisonnable. De ce chef, il lui appartient de vérifier si l'ordre qu'il reçoit est digne qu'il l'exécute. Son jugement et sa décision propres viennent s'insérer entre le commandement entendu et le commandement exécuté. Et ce jugement concerne la convenance de l'acte dont il s'agit par rapport à l'homme qu'il est. Ou bien il est bon ou bien il est mauvais pour lui d'agir comme on le lui commande – bon ou mauvais, entendons-le, à l'égard de la loi morale dont sa raison est auprès de lui le mandataire décisif. Dans le premier cas, le sujet se conforme à l'ordre reçu, mais, comme

on voit, en toute liberté et au nom de la décision dont il est l'auteur. Dans le second cas, il refuse l'obéissance » (Th. Deman, o.p., *La prudence, Somme théologique*, II-II, q. 47-56, Traduction et notes explicatives, p. 322-323). Enfin, pour faire disparaître la tête même du clou, voici un texte du dominicain Sertillanges : « Celui qui agit selon sa conscience, même erronée, à supposer que sa volonté soit droite, obéit aussi à la loi de Dieu, puisqu'il agit conformément à ce précepte, le premier de tous et le seul au fond : obéis à ta conscience » (*La philosophie morale de saint Thomas d'Aquin*, Paris, Aubier, 1946, p. 390).

Précisons qu'une volonté est droite quand elle tend au bien et se détourne du mal tels qu'ils sont perçus par l'intelligence. Voyons ce qu'en dit Thomas d'Aquin. Un acte [objectivement] bon peut devenir [subjectivement] mauvais si l'intelligence le considère comme mauvais ; par contre, un acte [objectivement] mauvais peut devenir [subjectivement] bon si l'intelligence le considère comme bon. Thomas d'Aquin va apporter deux exemples pour le moins saisissants. S'abstenir de la fornication, dit-il, c'est bien, mais la volonté ne veut s'en abstenir que si l'intelligence lui présente cette abstention comme un bien. Si une intelligence présentait comme un mal le fait de s'abstenir de la fornication, la volonté qui voudrait s'en abstenir serait mauvaise – ce ne serait pas une volonté droite, car elle ne tendrait pas au bien tel qu'il est présenté par l'intelligence. Deuxième exemple apporté par Thomas d'Aquin. Croire au Christ est en soi un acte bon. Mais si une intelligence présentait la foi au Christ comme mauvaise, la volonté qui y tendrait serait mauvaise, ne serait pas droite. Et de conclure : toute volonté qui ne suit pas la raison est mauvaise, que la raison soit droite ou errante (*Somme théologique*, I-II, q. 19, a. 5).

Je ne puis m'empêcher de citer ici un texte fort étonnant tiré du traité *De la Vérité* de saint Thomas. Comparer, dit-il, l'obligation provenant de la conscience à l'obligation provenant du précepte d'un prélat [évêque, archevêque, cardinal, voire pape], cela revient à comparer l'obligation provenant d'un précepte divin [de la conscience] à l'obligation provenant du précepte d'un prélat. Or, comme l'obligation provenant du précepte divin l'emporte sur l'obligation provenant du précepte d'un prélat, il s'ensuit que l'obligation provenant de la conscience l'emporte sur l'obligation provenant du précepte d'un prélat

(*op. cit.*, q. 17, a. 5). La volonté de Dieu est donc manifestée par la conscience et non par un supérieur quelconque. Renversement total de la situation et conforme à la doctrine de Vatican II, reprise dans l'encyclique *La splendeur de la vérité*. La conscience, y lit-on, est « le sanctuaire de l'homme, le lieu où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait en tendre » (Éditions Paulines, p. 90). « Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, résonne au moment opportun dans l'intimité du cœur : " Fais ceci, évite cela ". Car c'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme ; sa dignité est de lui obéir » (p. 88).

L'obéissance imparfaite s'en tient rigoureusement à ce qui a été demandé. Cette mesquinerie n'a rien d'évangélique : « Si quelqu'un te force à faire mille pas avec lui, fais-en deux mille. » Cette mesquinerie n'a rien d'humain, non plus. Elle rend la vie en société de plus en plus pénible. Il faut attendre, car c'est la pause-café, par exemple ; il faut attendre au lendemain, car la journée du fonctionnaire se termine à 16 h. Enfin, il y a l'obéissance parfaite. Discrète, elle sait faire le partage entre les ordres qu'il convient d'exécuter et les ordres auxquels il faut résister ; parfaite, elle ne s'en tient pas au minimum exigé.

Avant de quitter Placide, je lui avais suggéré quelques ouvrages bien catholiques traitant de l'autorité et de l'obéissance en des termes fort différents de ceux qu'il avait employés. Entre autres, le *Directoire des directeurs* du père Paul Hoffer, supérieur général des marianistes. J'ai appris, plus tard, qu'il en avait commandé quelques exemplaires et les avait placés dans la bibliothèque du second noviciat. Preuve que j'ai fait du bien au second noviciat...

Le frère Lorenzo monte dans le ring

Le 18 octobre, lendemain d'un pèlerinage aux sources de l'Institut (La Valla, l'Hermitage, etc.), on me remettait une lettre de Lorenzo, datée du 13 octobre 1961. Cette lettre marque une étape importante du combat à finir qui s'engageait entre lui et moi. Comme elle provenait de la maison généralice, je pouvais penser que Lorenzo avait discuté avec le général des raisons de mon exil, puisqu'il m'avait dit : « Vous

en parlerez au révérend. » Il ne m'a pas semblé qu'il l'ait fait ; car, s'il l'avait fait, il aurait été normal qu'il me dise : « Nous déplorons... et nous ferons des démarches auprès de la SCR pour que justice vous soit rendue. » Je n'étais pas assez naïf pour penser que la lettre de Lorenzo serait humaine ; elle était... religieuse. Voyez par vous-mêmes. Les mots, expressions ou phrases entre crochets sont de moi.

Rome, le 13 octobre 1961

Bien cher Frère [Louis-Grégoire],

J'eusse peut-être dû revenir plus tôt sur certaines idées échangées au cours de notre entrevue de la retraite [8 septembre], mais j'ai voulu me donner à moi-même le temps d'examiner à fond tous les aspects de la situation et à vous-même l'occasion de profiter du second noviciat pour repenser sérieusement votre problème de vie religieuse, et cela, devant Dieu et devant votre âme.

Examinons la situation. Vous m'avez dit être dans l'impossibilité de retourner dans les provinces canadiennes aussi longtemps que les supérieurs actuels seront en fonction. [Il n'avait jamais été question de ça avec lui.] Vous proposiez qu'on vous mette aux études [faux] jusqu'à ce que l'on change les supérieurs, [farfelu] laissant entendre, jusqu'à ce que les supérieurs soient acceptables pour vous [pure imagination]. Personne ne peut admettre qu'un religieux vive en dehors de la sujétion à l'autorité légitime. Si vous ne pouvez retourner dans les provinces canadiennes, il faudra trouver une province qui vous accepte. Personne ne peut admettre qu'un religieux qui a fait le vœu d'obéissance, puisse faire un choix entre ses supérieurs et n'accepter que ceux qui lui conviennent. [Je n'en avais choisi aucun de toute ma vie en communauté, et aucun ne s'était plaint, bien au contraire, de me compter au nombre de ses sujets.]

Il est tout à fait illusoire que les supérieurs puissent, dans les circonstances actuelles, vous autoriser à faire des études [Je

n'en ai jamais demandé.] et à vivre en marge de l'autorité. [Si on m'avait accordé des études, je n'aurais pas été en marge de l'autorité ; Pierre-Jérôme aux études n'était pas en marge de l'autorité.] Aucun supérieur ne peut non plus, en conscience, laisser continuer une campagne de dénigrement contre l'autorité. [Ce point sera éclairci au chapitre 12 ; en lisant ce passage, je ne comprenais pas ce que Lorenzo voulait dire.] Ce sont là des choses que vous comprenez tout aussi bien que moi, même si vous ne les exprimez pas de la même manière.

Il y aura bientôt deux mois que vous êtes au second noviciat ; vous avez eu le temps de réfléchir et de prier. Il s'agit d'être sincère avec vous-même et avec l'Institut. Si vous voulez rester religieux [je n'avais jamais songé à quitter], il faut accepter toutes les obligations de la vie religieuse, si dures et si pénibles qu'elles puissent être à la nature, tirer toutes les conséquences du vœu d'obéissance que vous avez fait et que vous conservez. Si, au contraire, vous jugez que la vie religieuse, pleinement vécue dans notre Institut et dans les circonstances, constitue un joug devenu insupportable, poussez la logique jusqu'au bout et faites-vous-en décharger. Pourquoi traîner [traîner...] ce joug indéfiniment, à votre détriment et au détriment des autres [incroyable !].

Normalement, le second noviciat, fait dans de bonnes dispositions et avec bonne volonté, devrait vous amener à considérer la vie religieuse sous son véritable angle : suivre le Christ portant sa croix, et vous procurer la force et la grâce pour l'épanouir en dépit des circonstances qui peuvent vous sembler contraires à vos idées et à vos goûts. Il ne s'agit pas de gémir sur le passé ; il s'agit d'épanouir l'avenir et de l'orienter vers les sommets. Si jamais les sommets – du moins des sommets normaux – vous paraissent inaccessibles dans la vie religieuse, cherchez une autre orientation qui vous permette de vivre une vie chrétienne généreuse. [Il me montre la porte ; c'est plus facile que de dénoncer devant la SCR l'injustice dont je suis la victime.]

Le second noviciat avance ; il faut en arriver à quelque chose de précis. C'est d'autant plus impératif qu'il semble, d'après certains échos reçus ici, que votre présence au second noviciat ne constitue pas précisément une cause de ferveur et d'élan vers les sommets de la vie religieuse. Vous admettez facilement que vous n'êtes pas au second noviciat pour avoir l'occasion de propager certaines idées condamnées récemment par la Sacrée Congrégation ou pour empêcher les autres novices de profiter pleinement de ces exercices spirituels. Si votre présence constituait, d'une façon ou d'une autre, un empêchement à la bonne marche du second noviciat, nous devons prendre les mesures, même énergiques, qui s'imposent ; le C.F. Directeur est averti de cette décision de notre part ; il ne devrait pas hésiter à agir. Il serait infiniment mieux, et pour vous et pour tous, que vous preniez une décision vous-même, dans un sens ou dans un autre.

Je m'excuse [quelle délicatesse !] du ton un peu catégorique de cette lettre, mais je crois qu'il est préférable de jouer cartes sur table [je vais y revenir] pour que la situation soit bien nette de part et d'autre. J'ose espérer, et je demande instamment à la Sainte Vierge, que la réflexion, favorisée par le second noviciat et par les grâces qui y sont attachées, vous apportera lumière et force pour épanouir généreusement votre vie religieuse selon l'idéal entrevu au moment de votre profession.

Je vous laisse dans les saints cœurs de Jésus et de Marie, les priant de vous garder et de vous bénir.

Votre dévoué serviteur [est-ce possible ?]
en J.M.J. et Ch. [Champagnat]

Frère Lorenzo

Entre cette lettre de mon « dévoué serviteur » et ma réponse du 29 octobre 1961, d'autres événements sont survenus ; mais, pour faciliter la saisie des liens entre les deux lettres, je reproduis immédiatement la mienne, restée sans réponse, il va presque sans dire. Quel serviteur !

Pourtant, à Jéhovah, qu'on nous présentait comme un dur de dur, les anciens parlaient familièrement : « Fais attention à moi et réponds-moi » (Psaume 54).

Ma réponse à la lettre précédente de Lorenzo

Frère Lorenzo, a.g. [pas de cher]

Je virerais sans hésiter au compte de l'humeur votre lettre du 13 octobre si vous ne m'y disiez que votre retard à donner suite à « notre entrevue de retraite » [8 septembre] vient du fait que vous avez « voulu [vous] donner [...] le temps d'examiner à fond tous les aspects de la situation ».

Vous avez dégagé des conclusions vraiment impressionnantes. En scientifique honnête, vous devez les soumettre à l'épreuve des données essentielles qui vous manquent ou que votre subconscient a écartées. Ne faites pas de vos conclusions des lits de Procuste, où tout doit maintenant s'ajuster, au prix même de quelque addition ou soustraction.

Je ne comprends quand même pas que vous ayez pu faire, seul à Rome, un examen aussi complet que vous le dites. Il vous aura fallu extrapoler beaucoup. Car, à votre mutisme du 8 septembre, j'avais conclu que mon problème [mon exil pour trois ans] ne vous intéressait guère, ou seulement dans la mesure où il en devenait un pour vous. Partant, j'avais abrégé le monologue, omettant des faits et ne me souciant pas de l'interprétation que vous faisiez de mes paroles.

Voici des précisions que je me dois de faire touchant quelques-unes de vos conclusions, formules ou hypothèses. [Dans ce qui suit, la phrase en italique est tirée de la lettre du 13 octobre de Lorenzo. Les commentaires sont de moi.]

1. Vous m'avez dit être dans l'impossibilité de retourner dans les provinces canadiennes aussi longtemps que les supérieurs actuels seront en fonction.

Vous avez voulu voir dans cette impossibilité un refus de ma part. Pourtant, les faits sont bien simples : je suis sous l'effet d'une condamnation à trois années d'exil. En février, après le second noviciat, on ne pourra donc pas me retourner dans la province de Desbiens. L'impossibilité ne tient donc pas à moi. Moi, je voulais rester à Alma ; c'est la SCR qui m'en a écarté. C'est vous qui m'avez dit que je n'y retournerais pas. Alors j'ai dit : « Hors d'Alma, point de Desbiens. Car ma province mariste, c'est Lévis. » C'est le frère Pierre-Ferdinand, alors provincial, qui est venu me chercher à Saint-Joseph-de-Beauce, où j'étais directeur depuis deux ans. Il m'a dit qu'il avait besoin de moi à Alma. J'ai démissionné après lui avoir fait répéter qu'il s'agissait d'un service que je lui rendais et non d'avantages éventuels pour moi.

Vous n'avez rien mis là-dessus. Et j'ai enchaîné, avec un sourire ironique, que le frère Henri-Louis, provincial de Lévis, avait déclaré publiquement qu'il ne débourserait pas un sou pour me ravoïr. Me « ravoïr » ? Il ne m'avait jamais eu comme sujet. Vous avez grimacé, puis lancé : « Iberville ? » J'ai répondu « non ». Ce quasi-monologue, vous le résumez dans la phrase citée ci-dessus. Un cœur de père aurait trouvé quelques phrases valables à placer dans la conversation.

2. Vous proposiez qu'on vous mette aux études jusqu'à ce que l'on change les supérieurs [...] laissant entendre, jusqu'à ce que les supérieurs soient acceptables pour vous.

Je n'ai jamais demandé d'études, au grand jamais. Les diplômes que je détiens, je les ai obtenus en faisant la classe à temps plein : brevet complémentaire, brevet supérieur, baccalauréat, licence en philosophie et scolarité du doctorat. Désignez-moi un frère, un seul, qui en a fait autant. Nommé directeur, j'ai retardé la mise en chantier de ma thèse de doctorat. D'ailleurs, jamais, jamais, jamais, je ne vous aurais demandé

des études. Je connaissais votre opinion à ce sujet. Le frère Régis-Aimé m'avait connu alors qu'il était professeur, puis maître au scolasticat d'Iberville. Devenu assistant général et vous provincial, il vous avait suggéré mon nom pour des études. Vous avez refusé. Je l'ai su par le frère Cléophas, qui le tenait du frère Régis-Aimé lui-même. Pour vous, la volonté de l'assistant général, votre supérieur d'alors, n'était pas la volonté de Dieu.

L'idée de faire des études après le second noviciat m'était venue de paroles rapportées par des frères comme émanant du frère Aimé-Louis. Lui-même, au téléphone, le 30 juin au soir, m'avait parlé de façon encourageante. Cela ne m'étonnait pas, car il ne pouvait pas avoir oublié les quatre années que j'ai passées à Lévis alors qu'il était directeur.

Vous me parlez comme si j'avais demandé à quitter la province de Desbiens pour n'y rentrer qu'à l'avènement de supérieurs de mon goût. Où donc allez-vous chercher une idée aussi étrangère à la vérité ? C'est le contraire qui est vrai. L'an dernier, j'ai travaillé sous les supérieurs actuels ; j'ai même travaillé plus que les autres : directeur d'Alma et professeur de philosophie à temps plein, je suis allé nettement au-delà de mes forces. Pour me remplacer, on a mis deux frères : le frère Pierre-Ferdinand comme supérieur de la communauté, le frère Clément-Denis comme professeur de philosophie. Vous ne le savez pas et n'êtes pas intéressé à l'apprendre.

Bref, je n'ai pas fui les supérieurs actuels : c'est la SCR qui a mis l'Atlantique entre eux et moi ; quant aux études, je n'en ai jamais demandé. Combien de fois dois-je le répéter ? Mais je ne vois quand même pas pourquoi Pierre-Jérôme en a et moi pas. C'est pourtant lui qui a écrit les *Insolences*.

3. Il est tout à fait illusoire de penser que les supérieurs puissent, dans les circonstances actuelles, vous autoriser à faire des études et à vivre en marge de l'autorité.

Les supérieurs n'ont pas à m'autoriser ou à me défendre de faire des études, car je n'en ai pas demandé. Allez-vous finir par

vous fourrer ça dans la caboche ? Vous n'avez donc pas d'illusion à détruire en moi de ce côté-là. Si quelqu'un a déjà songé à me faire terminer, par des études, mes trois années d'exil, ce ne peut être que le frère Aimé-Louis. Maintenant qu'il vient tout juste de vous rencontrer à Rome, il ne doit plus y songer.

Admettez tout de même que je n'aurais pas davantage été en marge de l'autorité en faisant des études que je n'ai pas demandées, que je ne le suis, ici, au second noviciat, que je n'ai pas demandé non plus. J'ai fait ce que mon provincial m'a dit de faire : mes valises et le second noviciat.

4. Aucun supérieur ne peut, non plus, en conscience, laisser continuer une campagne de dénigrement de l'autorité.

[Je ne comprenais vraiment pas ce qu'il entendait par une campagne de dénigrement de l'autorité. Je ne devais comprendre que trois mois plus tard, à Paris, quand j'appris qu'il faisait allusion à une lettre. Malheureusement pour lui, ce n'était pas une lettre de moi, mais une lettre de Pierre-Jérôme. C'est Pierre-Jérôme qui entendait mener une campagne d'opposition systématique à l'autorité. Je me contentai donc de lui dire ce qui suit.]

Pour savoir ce qu'il en est de mes rapports avec l'autorité, faites compiler par un juge impartial et compétent les témoignages de tous mes anciens directeurs. Je vous défie d'en trouver un seul qui ait eu des reproches à me faire à ce sujet.

5. Si jamais les sommets – du moins les sommets normaux – vous paraissent inaccessibles dans la vie religieuse, cherchez une autre orientation qui vous permette de vivre une vie chrétienne généreuse.

Vous y allez comme si je pataugeais dans le borbier avec les porcs pendant que mes confrères s'impatientent sur les cimés. Puisque vous proposez de « jouer cartes sur table », ne trichez pas. Or, ce serait tricher que de ne jouer que vos cartes, de m'empêcher de jouer les miennes. Je trouve que vous avez

beaucoup de pique. Le cœur doit bien être quelque part. Dans les mains de mes confrères du Québec, sans doute ; dans les mains de ceux qui ont vécu avec moi.

Ici encore, acceptez donc qu'un juge impartial entende les témoignages des frères qui ont vécu avec moi (directeurs et confrères) et qu'il vous fasse rapport sur ma position face aux « sommets normaux » et le rôle que j'ai joué dans l'ascension de mes confrères (quand j'étais dans le rang), de mes collaborateurs (quand j'étais directeur). Allez sur le terrain ; ne vous fiez pas à votre imagination. Vos sentiments envers moi faussent la réalité. Mais d'où vient donc cette antipathie, puisque vous n'avez jamais vécu avec moi dans une maison ? Faudrait-il remonter à *Eunous* ? Ce serait par trop enfantin.

6. D'après certains échos reçus ici, votre présence au second noviciat ne constitue pas précisément une cause de ferveur et d'élan vers les sommets de la vie religieuse.

Je ne comprends pas qu'une accusation aussi grave me vienne par le détour de Rome. Le frère Gaudence, zélé tamiseur de moucherons, aurait laissé circuler un tel chameau ? Lui qui pousse le zèle jusqu'au saint excès de rechercher les pauvres pour leur faire « l'aumône de la correction fraternelle » (saint Thomas), il n'aurait rien fait pour moi ? Allez donc ! En m'accusant, vous le condamnez.

Mais, en fait, comment puis-je nuire à la ferveur et aux élans de mes confrères ? Ma régularité, dans la mesure où l'œil de l'homme peut l'évaluer, égale celle de quiconque ici présent. Il y aurait mes paroles. Eh bien, j'occupe deux des trois récréations à jouer à la pétanque. Toute la conversation se résume à ceci : « Ça tient ; ça ne tient pas. » L'autre récréation, celle du soir, je la passe invariablement avec les Québécois : Ovila, Léon-Maurice, Désiré-Léon, Marie-Luc, Lionel-Albert. J'ai intentionnellement évité les autres. Accusé quand même, mais à tort.

Après avoir reçu votre lettre, j'ai fait part de votre accusation à sept ou huit confrères de nationalités différentes et leur ai demandé leur opinion. Tous se sont dits bien libres ; j'étais loin de constituer l'obstacle que vous me reprochez d'être. Si l'habitude de la délation était telle qu'un homme de trente-cinq ans ne pourrait plus dire à un autre de trente-cinq ans, qui le lui demande, sa franche opinion, c'est contre les supérieurs qu'il faudrait prendre des « mesures énergiques ».

7. Vous n'êtes pas au second noviciat pour avoir l'occasion de propager certaines idées condamnées récemment par la Sacrée Congrégation.

Non seulement je n'ai pas cherché à répandre « certaines idées condamnées récemment par la Sacrée Congrégation », mais j'ai intentionnellement évité, dans la mesure du possible, de m'entretenir avec d'autres confrères que les Québécois. Il s'agit là d'un fait aisément vérifiable, mais vous ne semblez pas avoir beaucoup de souci de vérifier. Vous pourriez tout au plus me reprocher d'avoir, au début de la session, répondu à quelques questions sur le frère Untel. On connaissait l'affaire et mon identité. Les propos que j'ai tenus alors relevaient de l'histoire, non de la doctrine. Ils n'étaient donc pas matière à condamnation.

[J'ignorais, à ce moment-là, que Gaudence avait alerté les supérieurs de Rome après mon adresse de la Saint-Placide. Les idées émises dans cette adresse venaient directement de la *Somme théologique*. Donc, nullement condamnées par la SCR.]

8. a) Votre dévoué frère et serviteur.

J'ai beau lire et relire votre lettre, je ne parviens pas à reconnaître le ton d'un frère, même d'un frère qui fait des reproches. Je reconnais encore moins le ton du serviteur. Matériellement, cette formule est une mauvaise plaisanterie.

8. b) Je vous laisse dans les saints cœurs de Jésus et de Marie.

Cela ne devrait pas vous dispenser de m'ouvrir le vôtre. Supérieur à rebours, vous m'avez fait méfiance, sans avoir jamais vécu une demi-heure avec moi, et vous m'acculez opiniâtrement à descendre au niveau de ce sentiment. Un cœur bien placé fait confiance et force ainsi à l'ascension.

Votre premier devoir, dès que je vous ai rencontré le 8 septembre, c'était de me faire justice. Vous m'avez donné deux raisons fausses à ma déposition et à ma déportation. Il n'en est même pas question dans votre lettre. Vous saviez que la raison la plus grave était totalement fausse ; la deuxième l'était aussi, mais, n'ayant pas lu le journal sur lequel on se basait, vous n'étiez pas en mesure de comprendre. Au lieu de chercher à me faire justice auprès de la SCR, vous m'avez plutôt indiqué la porte de sortie.

Appendice

Cette lettre était terminée quand le frère Gaudence m'a fait demander pour m'informer d'une lettre du frère Louis-Martin l'autorisant à m'expédier à Rome s'il le jugeait éventuellement utile à la bonne marche du SN. Je lui ai demandé « qui » me reprochait « quoi ». Il m'a répondu qu'il s'était cru obligé « en conscience » d'informer le frère Louis-Martin des idées que j'avais exprimées dans l'adresse du 5 octobre. « C'est beaucoup de délicatesse de conscience, lui dis-je. Il s'agissait de bonnes grosses vérités. Lisez cette adresse, après l'avoir seulement entendue, et vous verrez ; je peux vous en passer une copie. Il ne manquera que le ton. Le ton ! Le scandale est venu du fait qu'en semblables circonstances, on a l'habitude d'être banal. Comme si la banalité ne desservait pas le véritable esprit de famille. »

Quoi qu'il en soit de cette adresse, j'ai dit au frère Gaudence que je désapprouvais sa conduite pour les raisons suivantes : il fallait d'abord m'avertir, moi. Évangile, Règles, paternité, amitié, tout demande qu'on avertisse d'abord le fautif. Or, j'apprends de Rome que je ne suis « pas précisément une cause de ferveur et d'élan » au SN.

Le frère Gaudence a semblé même considérer comme un acte de haute franchise de me dire, une fois muni de pouvoirs redoutables, qu'il était lui-même à l'origine de ces puissantes interventions contre moi. « Je vais être franc avec vous », me dit-il, etc. Faute de courage, la franchise venait trop tard. Il n'était pas nécessaire d'alerter les puissances, après cette adresse, car il ne s'agissait pas d'un abus, mais d'un fait non appelé à se reproduire. Il restait bien la fête du frère Gaudence, mais il était peu probable qu'on m'invite à rédiger l'adresse.

Les conséquences sont pires que le mal, si mal il y a eu. Je me demande quel mal peut bien résulter, chez des hommes de trente-cinq ans, des quelques idées que j'ai émises à la Saint-Placide. Les conséquences étaient faciles à prévoir. Vos dispositions hargneuses à mon endroit n'avaient besoin que d'un prétexte pour lancer les foudres ; vous aviez un semblant de raison.

Il vous arrive comme à moi de citer le *Directoire des Directeurs* du père Paul Hoffer. Évidemment, nous ne citons pas les mêmes passages... N'importe : la valeur des passages que vous invoquez ne diminue pas la valeur des miens. On y dit, à un endroit que vous connaissez, qu'un supérieur ne doit jamais laisser dire du mal d'un tiers sans que ce dernier ne soit confronté à son accusateur. Accordez-moi cette faveur. Pour nous, c'est une faveur ; pour les voleurs, les homicides, les faussaires, les corrupteurs, c'est un droit.

Je ne vous laisse pas dans les saints cœurs de Jésus et de Marie ni ne signe frère et dévoué serviteur. Les plumes les moins humaines tracent machinalement ces mots. Je vous dis simplement, mais c'est déjà beaucoup :

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

[N.B. Comme j'ai dit au début, cette lettre est restée sans réponse.]

Une question pour Gaudence

Quelques jours après avoir reçu la lettre du 13 octobre de Lorenzo, je me présente chez Gaudence, car cette lettre contient un passage que je ne comprends pas. Je ne comprends pas pourquoi j'apprends par le long détour de Rome que « ma présence au second noviciat ne constitue pas précisément une cause de ferveur et d'élan vers les sommets de la vie religieuse ». Je ne comprends pas que les « échos » dont parle Lorenzo se soient répercutés sur la maison généralice avant de frapper mes oreilles.

Gaudence était pourtant très zélé. Un jour, il m'avait fait venir à son bureau pour me dire que, pendant une conférence du frère Léonida – ancien supérieur général –, je m'étais retourné deux fois et avait souri à Léon-Maurice. Sourire pendant une conférence du frère Léonida, ce n'était sûrement pas aussi grave que de briser « les élans vers les sommets » de mes confrères. Je quittai le bureau de Gaudence sans savoir ce qu'il y avait de répréhensible dans ma conduite et sans connaître l'origine des échos allés à Rome, puis revenus par Lorenzo.

Gaudence me convoque

Le 27 octobre, Gaudence me convoque à son bureau. Il est d'attaque ; moi, je le suis toujours. Il vient de recevoir une lettre de Louis-Martin, l'assistant général français dont relève le SN. Cette lettre lui permet de m'expulser s'il le juge à propos et quand il le jugera à propos. Revêtu de tels pouvoirs, il sent son courage grandir et, gourdant son petit cou, il me dit bravement : « Je vais être franc avec vous. Après votre adresse [du 5 octobre], j'ai écrit aux supérieurs. En conscience, je croyais devoir les mettre au courant. »

Puisqu'il veut être franc, je lui demande quelle faute j'ai commise pour provoquer le hérissément de sa conscience. Le premier grief qu'il m'avoue, c'est le ton. Alors que je croyais parler avec conviction, et même avec une certaine chaleur, lui, il entendait gronder un chien hargneux. Je rétorque que parler avec la voix rude d'un Québécois

cois, au lieu de sa flûte enchantée, ce n'est tout de même pas un péché réservé à Rome. Second grief, circonstance de temps. Ce n'était pas le moment de parler de choses aussi sérieuses. Je lui réponds simplement qu'à son opinion, j'oppose la mienne, que je ne vois pas de mal à élever un peu le niveau de nos fêtes de famille.

Insatisfait de ces griefs-là, je lui impose un effort supplémentaire pour qu'il me détecte une erreur de doctrine puisque, selon Lorenzo, je propageais au SN les idées condamnées par la SCR. Il hésite un instant puis me dit : « Vous avez parlé du chapeau. Vous avez dit que vous l'aimiez d'abord, puis que vous le détestiez. » Comme erreur doctrinale, ce n'est pas très sérieux.

Comme Gaudence ne trouve rien de plus sérieux ou ne veut rien dévoiler, je passe à l'attaque. Je lui demande d'abord en vertu de quel principe il s'est plaint à Rome au lieu de m'avertir. Évangile, Règles, paternité, amitié, tout demande qu'on avertisse le fautif en premier. Si vous avez quelque chose à me reprocher, c'est à moi qu'il faut d'abord le dire. C'est seulement si le fautif ne s'amende pas qu'il faut recourir aux puissances supérieures. Vous connaissez comme moi ce passage de l'évangéliste Matthieu : « Si ton frère vient à pécher, va le trouver et reprends-le, seul à seul » (Matthieu, 18, 15). Il n'y avait rien à ajouter de sa part, et il n'ajouta rien. En second lieu, lui dis-je, il ne s'agissait pas d'un abus chronique, mais d'un fait – la lecture d'une adresse – non appelé à se reproduire à l'occasion de votre anniversaire...

Enfin, les conséquences sont pires que le mal, à supposer qu'il y ait eu mal. Pour ma part, je ne voyais aucun mal à exposer devant des hommes de trente à cinquante ans les quelques idées contenues dans mon adresse. Quant aux conséquences, elles étaient faciles à prévoir : les mauvaises dispositions de Lorenzo à mon endroit ne demandaient qu'un prétexte pour déchaîner la foudre. Vous le lui avez donné.

Là-dessus, il me dit qu'il n'était pas au courant des sentiments de Lorenzo à mon endroit. Il mentait. Le frère Untel était venu me rendre visite au SN ; tout le monde savait que j'étais son supérieur l'année précédente ; tout le monde savait que nous étions condamnés à trois années d'exil. Je lui répondis qu'il en savait assez pour chercher à en

savoir davantage. Je coupai court en lui disant que je l'endurerais jusqu'au 20 février (fin de ma session de SN), mais que les pouvoirs extraordinaires qu'il venait de recevoir de Louis-Martin ne l'obligeaient pas à tant de patience.

J'avais brisé le roseau à demi rompu de la patience de Gaudence. Le 31 octobre, il est absent. Placide préside les prières du matin et recommande une intention spéciale. J'ai tellement l'impression qu'on va prier pour moi, que je vais prier pour moi, que je note la chose dans mon carnet. Ce même 31 octobre 1961, Louis-Martin rédigeait la petite lettre suivante, que Gaudence devait me remettre le 2 novembre au matin.

Retiré ou écarté du second noviciat

Saint-Genis-Laval, le 31 octobre 1961

Mon Cher Frère Louis-Grégoire,

Après un entretien avec le Révérend Frère Supérieur Général et le C.F. Joseph-Gaudence, je viens vous demander de venir à Saint-Genis-Laval dans la soirée du 2 novembre. Je vous prie de prendre avec vous vos effets personnels.

Il semble difficile que vous restiez au second noviciat ; nous verrons donc, dans quelques jours, la décision qui sera à prendre.

Veillez croire, Mon Bien Cher Frère Louis-Grégoire, à ma religieuse affection et à mon entier dévouement.

Frère Louis-Martin, a. g.

Louis-Martin parle d'une décision à prendre « dans quelques jours ». Eh bien ! la décision sera prise, à ma suggestion, le 10 mars 1962. Louis-Martin termine sa lettre en m'assurant de sa « religieuse affection » et de son « entier dévouement ». Et vous trouvez que j'ai de la veine. Voyons voir un tout petit peu.

La religieuse affection et l'entier dévouement de Louis-Martin ne répugnent pas à faire mon procès en mon absence et à me condamner sur la seule parole de mon accusateur. Il signe mon expulsion du SN sans m'avoir vu ni entendu. J'aurais préféré de beaucoup avoir affaire à Porcius Festus, qui répond aux Juifs : « Ce n'est pas la coutume des Romains de livrer un homme avant que l'accusé ait eu ses accusateurs devant lui et ait obtenu les moyens de se défendre » (Actes des Apôtres, XXV, 16).

Le départ du second noviciat

Le 2 novembre à 7 h 30, Gaudence me convoque à son bureau et me remet la lettre de Louis-Martin. Il est visiblement nerveux ; mais, contrairement à son attente, sans doute, je ne dis pas un mot et quitte son bureau. J'ai noté simplement dans mon carnet : « Je suis content, très serein. » Comme le train pour Lyon ne part qu'à 16 h 45, j'ai le temps d'avertir mes amis. C'est la consternation chez plusieurs, dont j'ai noté les noms : des Québécois, des Français, des Brésiliens, des Mexicains, des Espagnols.

Je fais mes bagages et suis prêt pour le départ. Léon-Maurice vient me reconduire à la gare de Pierrelatte. Il est complètement bouleversé, le cher homme. « Ne vous en faites pas pour moi, lui dis-je : j'en ai vu d'autres. » En fait, mon départ du second noviciat était plutôt une délivrance. Léon-Maurice et moi prenons une bière blonde, puis, c'est la photo, une solide poignée de main, et je saute dans le train pour Lyon.

Si jamais quelqu'un pense que j'ai versé des larmes, qu'il se rasure. Aucune larme n'a mouillé mes joues, de mon départ d'Alma jusqu'à mon retour au pays. Un gladiateur les yeux pleins d'eau ne verrait pas venir les bêtes sauvages. Mon flair me disait que j'en aurais d'autres à combattre.

Chapitre 10

En attente à Rome

[Retour à la table des matières](#)

Le 2 novembre, à 18 h 30, j'arrive à Lyon avec armes et bagages. Mes armes lourdes m'ont été fournies par mon adversaire, Lorenzo. En effet, en quittant Alma, j'ignorais les raisons de ma destitution. Lorenzo me les dévoilait, le 8 septembre ; elles étaient fausses, et je les réfutais sur-le-champ. Lorenzo me dévoilait également la raison de mon expulsion du second noviciat : j'avais propagé des idées condamnées par la SCR. En fait, dans mon adresse du 5 octobre, j'avais émis quelques idées de Thomas d'Aquin sur l'autorité et l'obéissance. J'étais donc armé pour croiser le fer avec n'importe qui sur ces sujets. Comme autres armes – armes légères –, j'avais, sans être cartésien, quelques idées claires et distinctes, et une longue habitude de la discussion. Mes bagages matériels étaient plus modestes : un porte-manteau et un sac à main.

Il n'était pas question d'aller souper chez les frères ni d'y coucher. Je m'installe donc à l'hôtel, puis je descends au restaurant : je ne voulais pas me présenter devant le supérieur général avec un estomac dans les talons et susceptible d'abaisser mon moral à son niveau. Un bon souper, arrosé d'une demi-bouteille, et je suis en forme pour le prochain engagement. Thomas d'Aquin m'avait appris que le courage abonde dans le vin (*Somme théologique*, I-II, q. 40, a. 6). Que de bon-

nes choses dans le vin ! La vérité, selon Pascal : *In vino veritas* ; le courage, selon Thomas d'Aquin : *in vino fortitudo*. La joie, selon L'Écclésiastique : « Le vin, c'est la vie pour l'homme, quand on le boit modérément. Quelle vie mène-t-on privé de vin ? Il a été créé pour la joie des hommes » (31, 27).

Un général prostré

Louis-Martin m'avait dit, dans la lettre qui m'expulsait du SN, que le supérieur général serait à Saint-Genis-Laval le 2 novembre, venu de Rome pour visiter les trois seconds noviciats. Louis-Martin y était aussi. J'eus l'occasion de serrer sa grosse main chaude et de sentir sa « religieuse affection » pour moi... Juge et condamné échangèrent les sourires de politesse. Plus précisément, je troquai un sourire ironique contre une quasi-grimace, car il était moins à l'aise que moi, qui avais soupé en ville !

Comme c'était le général que Louis-Martin m'avait demandé de venir rencontrer, je n'éprouvai aucun intérêt pour ce dernier. D'ailleurs, je savais qu'il vaut mieux transiger avec Dieu qu'avec ses saints, et j'avais devant moi Dieu le Père mariste. Certains ont fait courir le bruit que le général avait été glacial. Complètement faux. L'aurait-il été sans la nouvelle qui venait de le catastropher ? Je n'en sais rien. L'avion des deux provinciaux brésiliens, de passage au SN quelques jours plus tôt, s'était écrasé à l'atterrissage. Les deux hommes s'en étaient bien tirés, mais des appels au secours les avaient ramenés vers la carcasse de l'avion. Une explosion, et c'en était fait d'eux. L'un de ces provinciaux m'avait invité à venir enseigner la philosophie chez lui après mon second noviciat. Le général n'était pas de glace ; il était au bord des larmes.

La rencontre fut brève : nous avons parlé de ces deux hommes ; nullement de moi. Il me demanda seulement si j'aimerais aller me reposer à la maison généralice, à Rome, en attendant la fin de sa tournée des seconds noviciats. Vous comprenez que j'ai accepté sans la moindre hésitation : je retrouverais Pierre-Jérôme. Le général m'a dit de profiter de mon séjour pour visiter la Ville éternelle, ajoutant qu'il enverrait un télégramme au directeur de la maison pour lui annoncer

mon arrivée. « Laissez faire, lui dis-je, vous avez assez de problèmes à régler ; je me charge du télégramme. » Et je retournai à mon hôtel.

J'ai envoyé un télégramme, mais à Pierre-Jérôme et non pas au directeur de la maison généralice. La préposée au service omit la date et la signature. De plus, elle ne voulut jamais admettre que les lettres E.U.R. avaient leur importance. Ces lettres – prononcez *éour* – signifient *exposition universelle romaine*. La préposée voulait à tout prix que ce soit une abréviation du mot *Europe*, et elle trouvait ridicule, en envoyant un télégramme à Rome, de préciser que Rome est en Europe. Pierre-Jérôme reçut à peu près ceci : « Serai gare Termini demain 5 h 30. Vous attendrai. » Pas de date, mais c'était le 3 ; le lendemain, ce serait le 4, mais qui donc l'attendrait à la gare Termini ?

Au courant par mes lettres de ce qui se passait au SN, Pierre-Jérôme avait tiré la bonne conclusion. Vers 7 h, il arrive à la gare Termini. C'est moi qu'il s'attendait d'y rencontrer, mais il n'en était quand même pas certain. Assis à une table, je dégustais un cappuccino quand la grande silhouette noire émergea, tel un périscope, de la foule des petits Italiens. Pierre-Jérôme regardait dans la direction opposée à la mienne. Je me suis approché, mais, avant même de me serrer la main, il me dit : « Chut ! Voyez-vous la beauté blonde, là-bas ? » Je la lui laisse admirer à son saoul, puis c'est la solide poignée de main.

L'anniversaire de Jean XXIII

Le 4 novembre 1961, c'était le 80^e anniversaire de Jean XXIII ; les étudiants de l'*Institut Jésus Magister*, que fréquentait Pierre-Jérôme, étaient en congé. Nous avons donc toute une journée devant nous. À 10 h, nous étions dans la basilique de Saint-Pierre pour la messe célébrée par le pape ; debout à quelques mètres du chenal où s'engagerait le flot des éminences, des excellences, des prélats. Le cardinal Léger faisait partie du cortège. Nous le comparions aux autres avec fierté.

Soudain, Jean XXIII débouche dans le grand canal, installé comme un gros bouddha sur la *Sedia gestatoria*. Il ne ressemble pas à Dieu le Père, comme Pie XII ; il n'a pas l'air perdu en Dieu ; il a l'air tout à fait chez lui avec nous. Un vrai témoin de l'Incarnation ; bien incarné

lui-même, d'ailleurs. Comme, à son insu, Isaac a béni Jacob, ainsi Jean XXIII a béni le frère Untel et son ex-supérieur ! Je ne pus chasser une petite pensée narquoise pour le prélat québécois qui avait dit : « Que diriez-vous si Jean XXIII vous condamnait ? » Pendant son sermon, le pape a fait rire la foule à quelques reprises ; M^{gr} Marius Paré était plus sérieux. La messe a duré deux heures ; même pour une messe de pape, c'est long ; l'homélie, 35 minutes. Après la cérémonie, nous dînons ensemble, puis nous retournons visiter Saint-Pierre, jusque sous la coupole. Vers 17 h, nous sommes à la maison généralice ; le « scandale de Rome », à cause de sa richesse, avait dit le cardinal Léger.

Reçu à la Sacrée Congrégation des Religieux

Désireux d'en savoir davantage sur ma condamnation par la SCR, le 7 novembre, j'accoste le frère Alessandro, procureur des maristes près le Saint-Siège – c'est le titre qu'il portait. Il m'apprend qu'à la SCR j'ai été étiqueté « pire que le frère Untel ». (Lorenzo me l'avait dit.) « C'est peut-être vrai, ai-je rétorqué, mais sur quoi se basent-ils pour prononcer ce jugement ? » Il me répondit vaguement que j'avais pris la défense du frère Untel après sa condamnation par la SCR. Aux yeux des membres de cette congrégation romaine, j'avais posé un geste de révolte. (Je savais ça également.)

Alessandro m'assure que je pourrais facilement obtenir une entrevue avec un père Huot, montfortain canadien, consultant à la SCR. Je lui demande de s'occuper du rendez-vous. (Plus tard, j'ai appris qu'en fixant le rendez-vous, le père et le frère se proposaient de me chauffer les oreilles... Quels beaux naïfs ! La suite vous dira s'ils ont eu des motifs de se frotter les mains de satisfaction.)

Dès le lendemain, Alessandro me conduit au Vatican dans sa voiture ; puis nous continuons à pied, dans les longs corridors, jusqu'au bureau du père. Avant de frapper, Alessandro me demande si je préfère être seul. Un peu candide, je pense qu'avec le procureur des maristes nous serons deux contre un, et je l'invite à m'accompagner. Le père me déplaît au premier coup d'œil. Habitué au géant qu'est le frère Untel, je le trouve trop court, trop maigre, trop jaune, trop sérieux. J'ai

l'impression qu'il estime de sa responsabilité que les portes de l'enfer ne prévalent pas contre l'Église. Je m'assois quand même en face de lui, mais de manière à planter mon procureur dans le même champ visuel. Je n'aurais pas à me détourner pour lire sur les visages de l'un et de l'autre.

Il est question de moi d'abord, naturellement. Le père n'a aucun document en main. Sur son bureau, il n'y a que ses deux petites mains. Petites comme tout le reste : la beauté est dans la proportion, dit Thomas d'Aquin ; mais, dans le cas d'un homme, la haute taille est essentielle : « Un homme petit peut être joli, dit Aristote, mais il n'est point beau. » Le père avoue ne pas avoir mon cas bien clair dans la mémoire. (Je me demande bien pourquoi il m'a fait venir avant de l'avoir clair.) Puis il me répète que j'avais été exilé pour avoir pris la défense du frère Untel après sa condamnation par la SCR. J'objecte que je n'avais pas défendu le frère Untel, mais qu'un journaliste avait écrit dans *Le Devoir* que j'avais donné raison au frère Untel sur un point, mais un point qui n'intéressait pas la SCR.

Là-dessus, le père me fait cette désarmante réponse : « Si c'est le journaliste qui a dit que vous aviez défendu le frère Untel et qu'en fait vous ne l'aviez pas défendu, il fallait publier un démenti dans les journaux. » Sachant que j'avais simplement donné raison sur un point qui n'intéressait pas la SCR – un ministère des Mots –, je ne voyais aucunement la nécessité de publier un démenti. Il n'enchaîne pas là-dessus ni ne parle de la raison principale de ma condamnation, selon Lorenzo, à savoir que j'aie dédié *Le phare* au frère Untel. Le père n'avait pas lu ma conférence de la Semaine de l'éducation ; il se basait sur un article de journal, qu'il n'avait sans doute pas lu non plus. Ce n'était pas sérieux, et je me suis retiré de la discussion.

Le dialogue devint un monologue, car Alessandro ne desserrait toujours pas les dents. Le monologue dévie bientôt sur le frère Untel. Le père Huot lui assène des qualificatifs tout à fait québécois : « gamin, tête croche, sans jugement, malade, un naïf que des gauchistes ont exploité, un homme qui ne comprend rien à l'obéissance religieuse. » Alessandro approuvait d'un puissant coup de tête toutes les injures que le père vomissait sur le frère Untel. Au rythme où il ta-

paît du menton, j'avais l'impression qu'il était en avance sur l'énumération du père.

Je trouvais ce langage excessif et calomniateur. À Judas, le Christ avait dit : « Mon ami ! » J'en avais assez entendu : « Mon révérend père, je ne suis pas le frère Untel ; si vous avez des reproches à lui adresser, faites-le venir ; il est à la maison généralice ; il vous écouterait poliment. » Mon intervention eut l'effet d'une gifle. Le petit père Huot se lève ou plutôt bondit sur ses deux petites pattes et conclut : « C'est entendu que tout ça reste entre nous trois ; rien pour les journaux. » Il était bien naïf s'il pensait que je ne dirais rien à Pierre-Jérôme. Alerter les journaux, c'était exclu.

Au cours de la conversation, le petit père a dit et même répété : « Si vous saviez qui a lu les *Insolences* ? » Et il insinuait que ce personnage redoutable n'avait pas apprécié le livre. Pour moi, ce ne pouvait être que Jean XXIII en personne. Et me revenait le mot du prélat québécois : « Si Jean XXIII vous condamnait... » Jean XXIII a donc lu les *Insolences*, pensai-je, car le cardinal Léger les avait lues, et, à mes yeux, au-dessus du cardinal Léger, il n'y avait que le pape. Malheureusement pour le petit Huot, les « si vous saviez » ne m'impressionnaient guère. Je savais qu'il n'était pas nécessaire de reculer beaucoup dans le temps québécois pour apprendre qu'un saint pape mal conseillé peut gaffer d'importance.

Sur le chemin du retour

Sur le chemin du retour, dans la voiture d'Alessandro, le silence n'a pas duré bien longtemps. C'est moi qui l'ai rompu.

- Que pensez-vous de la charité du père Huot ?
- Vous ne l'avez pas trouvé charitable ? risque Alessandro.
- Vous savez comme moi que la charité interdit de parler comme il l'a fait d'un absent qu'il ne connaît pas.
- (Suit un moment de silence, que je romps de nouveau.)

- Expliquez-moi la maison généralice en termes de pauvreté et je vous expliquerai notre conduite en termes d'obéissance. [Il me tape sur la cuisse et rit.]

- Vous ne la trouvez pas conforme à l'esprit de pauvreté ?

- Pas du tout, et vous le savez bien ; le cardinal Léger a même dit que c'était le scandale de Rome.

Mon compte rendu à Pierre-Jérôme

Rendu à la maison généralice, je cours à la chambre de Pierre-Jérôme. Sa première question :

- M'avez-vous vendu ?

- Non, on ne m'offrait pas assez cher !

Puis je lui raconte l'entrevue dans ses moindres détails. Les épithètes du père Huot le font rager. On se moquera souvent par la suite du petit père de la SCR. Et je comprenais de mieux en mieux la réflexion de Charles De Koninck : « Il ne fait pas bon aller dans la cuisine du bon Dieu. » C'était pire que celle du second noviciat, dont le plancher était de terre battue. Partant, il était bien interdit de le laver. Mais ce n'était que de la crasse matérielle.

Deux jours plus tard, je croise Alessandro dans un corridor. Il m'arrête et me demande si j'ai rapporté au frère Untel les propos du père. « Évidemment, lui dis-je ; vous n'avez rien fait pour que je me range de votre côté. » Il grimace en secouant la tête, puis il essaie de me convaincre que j'exagère la portée des mots que le père a employés. « Une minute, rétorquai-je ; vous n'apprendrez pas à un Québécois de mon âge ce que signifie, par exemple, le mot *malade* quand on le prononce avec une ganache ballante. Nous ne frétilions pas non plus quand on nous traite de *tête croche*. » Pourtant, Alessandro feignait de ne déceler rien de dur dans les qualificatifs attribués au frère Untel par le petit Huot. J'étais sûr qu'il mentait et qu'au fond il regrettait que le petit père se soit comporté comme un plongeur de la cuisine

du bon Dieu ! Si Alessandro et le petit Huot se sont rencontrés par la suite, ils n'ont pas dû se féliciter de ma visite à la SCR, ni prétendre m'avoir chauffé les oreilles.

Je ressortais de cette aventure avec une bien petite opinion de la Sacrée Congrégation des Religieux. J'étais de plus en plus convaincu que cet organe du pouvoir pontifical rendait dérisoire l'épithète *sacrée*, dont on abuse dans ce milieu.

Le cardinal Léger m'honore de ses conseils

Le même jour, Pierre-Jérôme a un rendez-vous avec le cardinal Léger, au Collège canadien. Une fois leurs échanges terminés, le cardinal demande :

- Où est votre supérieur ?
- Dans le corridor, répond Pierre-Jérôme.
- Je veux le voir.

Pierre-Jérôme sort et me dit que le cardinal désire faire ma connaissance. J'entre ; il me tend la main dans la position requise pour que je baise son anneau. Je la prends, la redresse un peu : « Bonjour, Eminence », sans baiser la bague ; ce geste me répugne. Je veux lui parler de ma visite toute fraîche à la SCR, mais ça ne l'intéresse pas. Encore une fois, je me tairai. C'est lui qui a des choses à me dire. Il me parle des images trop grandes pour les cadres ; il me parle des vieux outils que les vieux menuisiers préfèrent à des outils neufs ; les vieux outils sont « à la main ». Je ne dis rien. Il regarde dans le coin supérieur de la pièce en parlant ; il se tète souvent les lèvres. Quand il a terminé, je me retire en répétant le cérémonial de l'entrée.

Le retour à Rome du supérieur général

Le 14 novembre, le supérieur général rentre de sa visite des trois seconds noviciats. Dès le 15, il veut me rencontrer, mais on ne me trouve pas dans la maison. Quand je n'étais pas dans ma chambre, à écrire mon journal, j'étais dans celle de Pierre-Jérôme ou bien nous

étions en ville. Le 16, on me trouve, et je rencontre le général une première fois.

À peine suis-je assis qu'il me demande, à brûle-pourpoint, si je tiens à rester frère mariste. [Le lien se tend entre la lettre du 13 octobre de Lorenzo et cette question. Lorenzo m'invitait à repenser ma vocation.] Je lui réponds qu'il ne serait pas sérieux de ma part de prendre, en pleine tempête, une décision aussi importante. Il en convient. J'ajoute qu'il me faut d'abord du repos, et je propose tout simplement qu'on me retourne au Québec pour y enseigner. Il est de nouveau entièrement d'accord. Il termine l'entretien en me disant qu'il « préviendra » la SCR. Pour lui, cela semblait une simple formalité.

Avant de le quitter, j'ai voulu suivre le conseil que Lorenzo m'avait donné au second noviciat [8 septembre] quand il m'avait révélé les deux raisons de ma destitution et de mon exil. Il m'avait dit : « Vous en parlerez au révérend. » J'aborde donc le sujet, mais le révérend ne veut pas en discuter. [Pourquoi ? Il a rencontré Lorenzo entre-temps, et, pour lui, je suis un futur défroqué. À quoi bon me défendre devant la SCR. L'image de la communauté auprès de cet organisme en souffrirait. Il valait mieux se ranger du côté de la SCR : elle avait raison, j'avais tort. Il restait une solution définitive : si je quittais la communauté, j'emporterais leur problème avec moi. L'assistant général français, Louis-Martin, confirmera cette hypothèse : Lorenzo était convaincu que je défroquerais un jour, et, ce jour, il fallait le faire lever le plus tôt possible. La suite des événements se déroulera en ce sens.]

Le 18 novembre, le supérieur général me convoque pour me transmettre la réponse de la SCR. C'est non : on ne m'autorise pas à rentrer au Québec « comme religieux ». La formule est savoureuse, mais je fais semblant de n'avoir rien remarqué d'anormal. Si j'avais dit : « D'accord, je jette le froc aux orties et rentre au Québec », il aurait difficilement retenu un soupir de soulagement ; Lorenzo, sûrement pas. Il fallait donc inventer une autre formule de repos que la rentrée au Québec.

Mais, revenant sur la vocation, il me pose cette étonnante question : « Tenez-vous à votre vocation ? Chercheriez-vous des raisons de quitter ? » Son « chercheriez-vous des raisons de quitter ? » me met le

feu quelque part, mais j'étouffe l'incendie avant de répondre : « Je n'y ai jamais songé et n'y songerai pas tant que la tempête ne sera pas apaisée, je vous l'ai déjà dit. Vous me demandez si je cherche des raisons de quitter alors que vous semblez plutôt chercher des moyens de me faire prendre la porte. Ce n'est pas moi qui ai quitté mon poste de directeur d'Alma pour partir en exil : c'est la SCR qui en a injustement décidé ; vous pourriez apprendre, si vous ne le savez pas, que les raisons alléguées sont fausses. Ce n'est pas moi qui ai décidé d'aller au second noviciat. Ce n'est pas moi qui ai demandé de quitter le second noviciat : c'est le frère Gaudence qui m'en a fait expulser à cause de quelques idées thomistes contenues dans une adresse ; vous le sauriez si vous aviez lu mon texte. Où voyez-vous donc que je cherche des raisons de quitter ? »

Il ne répond pas là-dessus, puis il ajoute : « La vocation est proposée, elle n'est pas imposée. La dispense de vœux n'est plus considérée comme un passeport pour l'enfer. Quand un frère quitte, on ne dresse plus son bilan : ce qu'il a coûté à la communauté et ce qu'il a rapporté », etc. Je ne me préoccupais d'aucune de ces considérations ; mais, pour moi, il n'était pas question de capituler. On m'avait injustement destitué d'Alma, injustement envoyé en exil ; je ne les laisserais pas triompher aussi facilement.

J'avais proposé trois solutions au général : 1) rentrer au Québec pour y reprendre de l'enseignement ; c'était non, comme il a été dit ; 2) aller aux États-Unis ; il n'y voyait pas d'objection – ce sera d'ailleurs la solution adoptée, mais seulement le 10 mars 1962 ; 3) m'occuper à des études jusqu'à la fin de mes trois années d'exil. Le général était d'accord avec cette solution, mais il me dira dans une lettre datée de la fin de décembre – je la reproduirai en temps et lieu –, qu'il avait montré sa lettre à un « intermédiaire », mais que cet intermédiaire, en désaccord, lui avait remis sa lettre en disant de ne pas me la faire parvenir. Cet intermédiaire, c'était Lorenzo, de toute évidence.

Le 21 novembre, le général me demande de nouveau si je veux aller me reposer et repenser ma vocation. Encore la vocation ! Je lui répète ce que j'avais déjà dit : repos et fin de la tempête. Je lui rappelle qu'on aurait pu soulever le problème des raisons de mon exil, mais il

n'est pas davantage intéressé que la fois précédente. Je quitte donc son bureau sans pouvoir imaginer la suite des événements.

Pour éviter de payer la douane, on doit retourner en France une voiture louée. Elle partira pour Lyon le lendemain. On me demande d'y monter. Le conducteur a une lettre à remettre au directeur de la maison où l'on me déposera. J'ignore tout de la maison et du contenu de la lettre. Pierre-Jérôme me dira plus tard qu'il me pensait en route pour Paris. Les supérieurs ne sont quand même pas obligés d'émettre la volonté de Dieu à un homme de 37 ans.

Chapitre 11

L'attente se poursuit à Lyon

[Retour à la table des matières](#)

Le 22 novembre, à 5 h du matin – précision nécessaire –, le frère Kostka, un des factotums de la maison, va donc rendre à Lyon la voiture française amenée à la maison généralice quelques mois auparavant. Au départ, nous sommes quatre : le conducteur et moi-même, qui devons faire le voyage jusqu'à Lyon, le pieux frère Gildo, assistant général italien, et le beau gros frère directeur de la maison généralice, opulent comme une peinture du palais Borghèse. Il avait un surnom fort gentil, la *Modernita*, à cause de son binocle, peut-être.

Je quittais Rome sans savoir jusqu'où je me rendrais : ce pouvait être Lyon, ce pouvait être Paris, ce pouvait être Louvain, puisque le général était un Belge. Mais mon chauffeur avait une lettre mystérieuse de Lorenzo pour le frère Louis-Martin, car je ferais un arrêt à Lyon, dans la province de ce dernier. La lettre de Lorenzo contenait la clef de mon avenir à court terme.

Vers 6 h 30, mes confrères commencent à chercher une église pour la messe quotidienne, même si ce n'est pas un dimanche : on croit aux mérites de la messe ou bien on n'y croit pas. Ils ont vite fait d'en trouver une, car l'Italie compte presque autant d'églises que de repaires de

mafiosi. Le soir, nous étions à Gênes, après environ 500 kilomètres et dix chapelets. Nous soupçons dans une maison de frères maristes – un véritable banquet – et couchons dans une autre, mieux pourvue de chambres pour visiteurs.

Au petit matin suivant, nous reprenons la route en direction de Carmagnola. Nous prenons au juvénat un excellent dîner – trois vins différents. Je suis scandalisé. Nous soupçons et couchons à Carmagnola (à proximité de Turin). Nous y passerons la journée du lendemain pour faire réparer la voiture, cabossée lors d'un arrêt un peu trop brusque. Carmagnola, c'est la distillerie des frères maristes. Huit religieux y travaillent. On fabrique trois liqueurs bien connues chez les maristes : l'*Alpestre*, la *Fiamma verde* (flamme verte) et l'*Hermite*. (J'en ai parlé au chapitre 6.)

Le chapitre général avait interdit la fabrication des deux dernières pour éviter la concurrence avec les laïcs ; l'*Alpestre* restait la seule autorisée : on la considérait comme une boisson médicinale. Le contrôle de l'État était rigoureux. Pour aller aux tonneaux, la présence d'un agent de l'État était requise.

Le 25, nous amorçons la dernière étape ; nous ne sommes plus que deux : le chauffeur et moi-même. On ne récite plus de chapelets : on se parle. C'est alors que mon chauffeur m'a révélé l'origine – Lorenzo – et le destinataire – Louis-Martin – de la lettre qu'il avait dans sa poche.

Le Foyer Champagnat

À 16 h 30, nous arrivons au Foyer Champagnat de Lyon, une résidence pour jeunes frères étudiants. Le directeur – j'apprendrai par après qu'il a nom René Galliot – me reçoit comme on accueille un exilé de son pays, expulsé du second noviciat et sommé de décider en trois jours – c'était le contenu de la lettre – s'il demeure dans l'Institut ou défroque. Sa gueule ne me disait rien qui vaille, mais j'ai constaté par la suite que c'était sa gueule de tous les jours ; il n'en avait pas de rechange.

« Vous occuperez la chambre de tout le monde », me dit-il. Elle était plutôt modeste : ni miroir, ni porte-savon, ni porte-serviettes, ni eau chaude, ni calorifère. Le robinet dégoûtait opiniâtrement avec un clappement qui m'empêchait de dormir. Une boîte de conserve vide, placée en dessous, me rendit le sommeil. Un gros poêle à charbon, installé dans le coin de la chambre, fournissait un peu de chaleur quand le froid et l'humidité atteignaient un niveau intolérable. Mon poêle s'éteignait forcément la nuit. J'ai toujours couché en chien de fusil, avec mes bas, et n'ai connu aucune journée assez chaude pour que me vienne l'idée de partir à la recherche d'une douche. On se lavait encore moins souvent à Versailles, paraît-il, je l'ai signalé.

La honte m'envahissait au souvenir de ce passage des Actes des Apôtres : « Les barbares nous témoignèrent une humanité peu commune », rapporte saint Paul, en parlant de l'hiver passé à Malte après un naufrage (28, 2). Et me revenaient à la mémoire toutes les formules creuses qui terminaient les lettres de mes supérieurs : « bien cher frère, religieusement vôtre, humble et dévoué serviteur, je vous dépose dans les saints cœurs de Jésus et de Marie ». Sans ces formules hypocrites, les barbares avaient été singulièrement plus humains qu'on ne l'était envers moi.

Un triduum de vocation au Châtelard

Dès le lendemain de mon arrivée à Lyon, Louis-Martin (signataire de la lettre de retrait du second noviciat) me communique par téléphone la prescription de Lorenzo, mon apothicaire : trois jours au Châtelard, une maison de retraite dirigée par les jésuites. (J'avais de la chance, car le fameux père François Varillon y venait prêcher des retraites.) Un père, choisi par mes supérieurs, arrivera le 28 au soir. On m'accorde trois jours pour décider de ma vocation. J'avais pourtant dit au général qu'il n'était pas question que je considère ce problème avant d'avoir pris du repos et laissé s'apaiser la tempête. Il était d'accord, mais Lorenzo divergeait d'opinion sur ce point et sur d'autres. Vous imaginez la situation : Lorenzo et le général à couteaux tirés à cause de moi.

Pendant mon bref séjour au Châtelard, Louis-Martin fait suivre quelques lettres et ajoute un mot : il prie pour ma décision, le saint homme ! Je rigole, car ne figure à mon agenda aucune décision à prendre. Dès ma première et seule rencontre avec un certain père Lacroix, s.j., un homme grand et calme, comme beaucoup de jésuites, j'avais condensé les événements survenus depuis Alma jusqu'au Châtelard, et l'avais informé de ma décision irrévocable d'ignorer la question de Lorenzo. Parfaitement d'accord avec moi, le jésuite me dit : « Les jardins sont magnifiques, la nourriture est bonne, le vin excellent ; reposez-vous. » Et, sans plus, il me conseillait d'aller terminer l'année à Paris. Il donnerait son opinion à mes supérieurs et il désirait que j'écrive de mon côté.

Le règlement du Châtelard était peu chargé ; il n'y avait aucun exercice d'imposé : seuls les repas se prenaient à heure fixe. Je me levais à 7 h 25, assistais à une messe à 8 h, déjeunais, puis me promenais dans les jardins, les mains dans le dos, rentrais à la maison pour lire ou écrire, puis retournais dans les jardins. Il m'arrivait de sourire en pensant à mes amis du Québec. S'ils me voyaient... Quelle farce !

Retour au Foyer Champagnat

Au retour du Châtelard, j'écris au général – pas à Lorenzo –, comme le jésuite me l'a demandé ; le jésuite écrirait de son côté. Les conclusions du jésuite étaient simples : il me fallait du repos ; quant aux modalités, c'était l'étude qui lui semblait le plus indiquée. À Paris de préférence, à cause de la langue. Je propose donc au général le schéma suivant : repos, en étudiant (en Europe ou aux États-Unis), ou n'importe quoi. J'ajoutais « n'importe quoi » de ma propre initiative. Le père n'a sûrement pas écrit ça dans sa lettre. Je ne voulais rien imposer au supérieur général, même pas la volonté du jésuite désigné par eux pour m'aider à « repenser ma vocation ».

En rentrant au Foyer Champagnat, une lettre de Lionel-Albert, un second novice de la province d'Iberville, m'apprenait que Léon-Maurice avait été expulsé du second noviciat. Son crime ? Il avait pris ma défense, et ses propos avaient été rapportés à Gaudence. Inacceptable aux yeux de ce petit dictateur. Cette nouvelle m'a vraiment peiné ;

Léon-Maurice était un homme inoffensif. J'ai su par la suite qu'il avait pleuré. Le bon Léon-Maurice, Ti-Rouge, comme on l'appelait, n'était pas fait pour se battre.

Le 4 décembre, un Louis-Martin doucereux vient prendre livraison des fruits de mon triduum. Ils sont maigres ; maigres pour leurs attentes. Avant de quitter, il me dit bien paternellement de faire attention aux jeunes frères, de surveiller mes paroles à cause des jeunes frères. Arrivé dans la maison le 25 au soir, j'avais passé trois jours au Châtelard, et il savait déjà que mes paroles dérangent. Remarquez la tactique ; elle est toujours la même : on n'a pas le courage d'avertir les intéressés en les regardant droit dans les yeux, alors on se plaint aux supérieurs.

Parlons-en un peu de ces jeunes frères : trois étudiants aux facultés catholiques de Lyon. Ils lisaient Sagan, Gide, Zola, etc. On ne s'étonne pas de leurs lectures, mais on me demande de surveiller mes paroles. L'un des trois était très sympathique. Je me souviens d'avoir parlé de Teilhard de Chardin avec lui ; il ne le connaissait pas ; je lui ai suggéré de lire *Le milieu divin*, c'était sûrement mieux que Sagan, Gide et Zola. Au second noviciat, Lorenzo m'avait dit que Teilhard de Chardin avait été condamné par l'Église. Je le savais : « maximum d'aberration joint au maximum de séduction », avait tranché l'Académie pontificale de théologie. J'avais demandé au jésuite qui prêchait la retraite ce qu'il pensait du livre de Teilhard, *Le milieu divin*. Il m'avait répondu sans hésiter : « *Le milieu divin* est orthodoxe à 100 % . »

Mon emploi du temps à Lyon

La réponse du général à la lettre du jésuite et à la mienne n'arrivait pas, malgré ce qu'elle avait d'accommodant : la solution de leur jésuite, et mon ajout : « n'importe quoi ». Était-ce encore trop exiger ? Aux yeux de Lorenzo, oui. Il aurait voulu lire : « Après trois jours de réflexion, de prière et de jeûne au Châtelard, j'ai décidé de vous retirer une épine du pied en quittant la communauté. Ainsi, vous n'aurez pas de remords de ne m'avoir pas défendu auprès de la SCR alors que vous saviez fort bien que les deux raisons de mon exil étaient fausses.

Ainsi, l'image des maristes sera intacte. » Jusqu'au 12 décembre, la réponse du général n'avait pas tardé ; mais, par la suite, j'ai commencé à m'inquiéter de ce retard.

En attendant, il fallait m'occuper. Le Foyer Champagnat était situé dans la banlieue de Lyon. À pied, on n'allait nulle part. Je prenais donc l'autobus pour me rendre au cœur de Lyon. J'ai visité tout ce qu'il y avait à visiter ; j'ai vu tous les films qui m'intéressaient, dont un qui avait comme titre *La belle américaine*. Vous vous souvenez de Capri ? Déception, cette belle américaine était une grosse Monarch blanche... J'ai passé beaucoup de temps à correspondre avec mes amis, avec Pierre-Jérôme, en particulier. Le 24 novembre – j'étais alors en route pour Lyon –, il m'écrivait la lettre suivante.

Échanges de lettres avec Pierre-Jérôme

Rome, le 24 novembre 1961

Cher ange,

Ange, dans la mesure où ange signifie *envoyé*. Exemple : il a été envoyé du second noviciat.

Cette lettre – il s'agissait d'une lettre d'un frère d'Alma – vous attendra à Notre-Dame-du-Bon-Accueil, 21 bis, rue Dareau, Paris. Elle est arrivée hier soir. Nous revenions d'une promenade-pèlerinage à Subiaco, le mont Cassin, Nettuno (Maria Goretti). Partis tôt le matin (4 h 30), nous étions de retour vers 20 h 30, ayant bouclé environ 400 km. Le mont Cassin, c'est quelque chose. Saint Thomas, qui restait tout près, y fit ses études élémentaires, en accablant les moines de sa question enfantine (donc difficile) : « Qu'est-ce que Dieu ? »

Je vous laisse dans l'impatience de vous lire bientôt. Vous me manquez beaucoup : une vingtaine de jours de cohabitation m'avaient un peu gâté.

P. Jérôme

Il va de soi que j'ai répondu à cette lettre : écrire était mon occupation privilégiée, mais je n'ai pas conservé ma réponse, faute de papier carbone. Pierre-Jérôme me revenait le 30 novembre et il précisait que ma réponse était datée du 26.

Cher ami,

J'avais cru me montrer intelligent et diligent en vous adressant un petit mot directement à Paris, rue Dareau. Une lettre en provenance d'Alma, adressée à vous, m'avait été remise le 23 après souper. Dès le 24, je vous réadressais cette lettre en incluant un mot. Je comptais sans la « prescription » de notre pharmacien en chef [Lorenzo].

[...]

Je vous envoie cette lettre par courrier ordinaire, pour vous obéir, mais je ne suis pas sûr que ce soit le plus court chemin. Votre lettre datée du 26 m'a été remise le 29 au soir.

Je vous quitte : on sonne pour deux conférences, dont une par un eunuque.

Fr. Pierre-Jérôme

Le 13 décembre, une autre lettre de Pierre-Jérôme.

Cher excommunié,

Vous comprendrez mieux le sens de ma salutation en lisant le texte que j'ai copié pour vous : il est question de la conduite à tenir envers les moines excommuniés. Du temps de saint Benoît, on excommunait littéralement les moines coupables de fautes graves : ils ne pouvaient plus parler aux autres moines, mangeaient à part, prenaient leurs temps libres à part, n'entraient pas à la chapelle (tu parles d'une punition !), etc. Cependant, ces excommuniés n'étaient pas complètement abandonnés. Pour la suite, voir le texte. [Comme ce texte est long, je ne le reproduis pas.]

Vos lettres n'ont qu'un défaut : elles ne sont pas quotidiennes.

Je vous remercie du *Canard* et du *Candide*. Si vous pouvez me continuer cette charité sans devoir prendre sur votre nécessaire, j'en serais bien aise. S'il faut choisir, choisissez le *Figaro littéraire* d'abord ; *Canard* ensuite, *Candide* enfin. Pour changer, de temps en temps, *Les Nouvelles littéraires*. [...]

Union de prières, cher excommunié, et sérieusement, svp.

F. P.-Jérôme

P.S. 1) Vous m'avez écrit vingt fois depuis votre départ du Canada.

2) Je viens de relire votre longue lettre au frère Lorenzo (datée du 29 octobre). Quelle lettre ! Absolument inexpugnable. Vous n'avez jamais rien écrit de plus fort ni de mieux écrit. J'ai relu cette lettre avec, dans la tête, les textes que je vous envoie. C'est frémissant, nerveux, indigné, ironique, viril, technique, tout ensemble.

3) [Texte non reproduit de saint Benoît]

Pierre-Jérôme m'écrivait de nouveau le 18 décembre 1961.

Mon ami,

Un frère [...], à qui j'ai fait lire *Le petit prince*, me remettait hier soir un billet sur lequel il avait simplement écrit : « S'il te plaît, apprivoise-moi. » Et voilà comment on découvre tout à coup qu'un être à côté de vous souffre. Comme je peux comprendre, son histoire est toute simple : c'est le cas type du... écrasé par un hiérarque au nom de Jésus Christ, évidemment. Car c'est toujours au nom de Jésus Christ qu'on écrase : Dèce et Dioclétien écrasaient au nom de JC (qu'ils détestaient) ; les autres écrasent au nom de JC qu'ils veulent qu'on serve à leur mode et à leur rythme.

J'oubliais de dire que le frère en question m'a avoué avoir pleuré en lisant ces chapitres du PP. La terre est pleine de mal-

heureux. Et l'enfer est et sera plein de tous ceux qui ont eu du pouvoir et qui ne l'ont pas utilisé pour réchauffer les hommes. Les hommes meurent de froid, et on essaie de tordre l'Évangile pour lui faire dire n'importe quoi excepté cela, qu'il faut donner à boire, vêtir, visiter, soulager. Nulle part il ne s'agit d'endoctriner des hommes.

Un jeune frère revenant d'Algérie où il fait son service militaire a dû aller coucher à l'hôpital parce que le gardien refusait de le laisser entrer, d'une part, et que, d'autre part, personne ne voulait aller voir de près de quoi il retournait. Le lendemain matin, ce jeune frère allait communier avec nous, en grosses bottes de soldats, encore habillé du kaki réglementaire de l'armée française.

Vous avez eu du pouvoir, vous, et je vous donne ce témoignage que vous l'avez utilisé pour les petits, les écrasés, les « fatigants », les humbles. Vous n'avez mordu que les potentats, de... à... Vous n'irez pas en enfer, mon ami.

Voulez-vous que je vous fasse parvenir les *Carnets* de Montherlant ? Ce n'est pas très pieux, mais ça vaut le coup. De votre côté, faites-moi voir la *Genèse d'une pensée*. Sans oublier *Le Figaro* et autres canards.

Il y a longtemps que vous ne m'avez pas écrit. N'oubliez pas de me dire l'auteur du poème *Faire face* !

Ci-inclus une lettre de Gédéon [frère mariste d'Alma]. Il m'écrivait à propos d'une demande assez saugrenue que je lui avais faite : je lui avais demandé de m'expédier quelques paquets de cigarettes canadiennes, non pas pour moi (vous savez que je ne fume pas : je suis religieux, moi), mais pour remettre aux ouvriers-terrassiers qui grelottent sous ma fenêtre, à préparer un terrain de jeux (fouteballe) pour les juvénistes des quatre coins du monde qui viennent étudier ici les vertus théologiques et le sérieux du christianisme. [...]

F. P.Jérôme

Mon Noël au Foyer Champagnat

Avant la messe de minuit, nous jouons aux cartes et aux bâtonnets. Nous allons à la messe à La Plaine. L'église est petite mais bondée : peut-être mille personnes. Tout le monde chante ; c'est impressionnant et pieux. De retour à la maison, c'est le réveillon. Il n'y a pas de nappe sur la grosse table de bois. On nous sert une tranche de jambon, du pain, du gâteau, un litre de vin et du café. Il fait tellement froid dans la pièce qu'en parlant la buée nous sort de la bouche. Comment ne pas penser à nos réveillons québécois ? On se couche à 2 h 30.

Le matin, les frères de la maison se rendront à l'Hermitage pour fêter Noël avec d'autres frères des environs. Le directeur m'invite à les accompagner, mais je décline son invitation. Seul dans la maison, je me lève à 10 h et, en claquant des dents, je bourre mon poêle de charbon. Pour dîner, je me suis acheté un camembert, une bouteille de *Châteauneuf du Pape* et une baguette. (Le directeur ne m'avait rien suggéré.) L'absence des confrères me permet de laver mon couteau de table ! C'était son premier bain en un mois, le petit cochon. On ne lavait jamais les couteaux de table parce qu'ils n'allaient pas dans la bouche... Le lendemain, nous sommes quatre dans la maison. Le directeur sonne le lever à 5 h 25, comme d'habitude. La maison est un vrai réfrigérateur.

Le sprint final de Lyon

Ma première lettre s'adresse à Louis-Martin. Dans la lettre autorisant Gaudence à m'expulser du second noviciat, Louis-Martin me promettait une solution « dans quelques jours ». Or, j'étais à Lyon depuis près de quarante jours et quarante nuits – plus dix-huit passés à Rome –, et la solution n'arrivait toujours pas.

La lettre qui suit est restée sans réponse. Sa « religieuse affection et son entier dévouement » ne le pressaient pas de répondre aux lettres. Voici donc ma lettre du 29 décembre 1961.

Frère Louis-Martin, a.g.
Saint-Genis-Laval

Révérénd Frère,

J'attends toujours. J'attends depuis le 2 novembre. Je ne comprends pas que vous laissiez durer ainsi une situation que votre petite lettre du 2 novembre a créée. Vous ne pouvez tout de même pas dégager si facilement votre responsabilité. Quand on se fie uniquement aux paroles de l'accusateur, en l'occurrence le frère Gaudence, pour condamner l'accusé, on s'oblige à quelque empressement.

Vous direz peut-être que vous n'y pouvez rien. Ou si peu. Il fallait réfléchir davantage avant de créer cette brutale situation. C'est de l'élémentaire morale. On ne pose pas un geste dont les conséquences échappent à son contrôle. Pour vous donner bonne conscience, il ne suffit pas que quelques grands novices vous aient dit que mon expulsion ne les avait pas surpris. Moi non plus, elle ne m'a pas surpris.

Il fallait chercher à savoir (comme il est pourtant bien écrit dans le *Directoire des directeurs* et dans *Le bon supérieur*) si cette expulsion était juste. Comment y arriver sans entendre les deux parties ? À la page 83 du *Bon supérieur*, on lit : « Un directeur raisonnable ne condamne jamais personne sans l'entendre, quand ce serait un ange qui l'accuserait. » Gaudence n'est pas un ange, et pourtant vous avez signé mon expulsion sans même me connaître. Vous ne m'aviez jamais vu. Le même livre nous apprend que « saint Ignace refusait obstinément de condamner un religieux absent, pour la raison qu'il ne pouvait pas se défendre » (*Le bon supérieur*, p. 84). Comment se fait-il que vous n'appliquez pas ces règles de conduite chez les maristes ?

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

Louis-Martin se pointe

Le 31 décembre 1961, Louis-Martin se présente au Foyer Champagnat. Je crois d'abord qu'il vient répondre de vive voix à ma lettre du 29, mais il ne l'a pas encore reçue. On parle, il va sans dire, de la solution « dans quelques jours » qu'il m'annonçait dans sa lettre du 2 novembre. Nous étions rendus au 31 décembre. Il était visiblement embarrassé mais sympathique.

À un moment de la conversation, je lui ai dit : « Je sais que le frère Lorenzo désire que je quitte la communauté et il espère que j'en vienne là dans les plus brefs délais. » Louis-Martin amorce une réponse : « D'après ce qu'il m'a dit... » Il s'arrête, puis complète sa phrase par un signe de tête affirmatif. Vous pourriez penser que le chat sortait du sac. Eh bien non ! Il y avait belle lurette que je voyais le matou au travers de la poche.

C'est alors qu'il prit sur lui (on avait assez pris sur moi) de m'envoyer à Paris. « Allez à Paris, me dit-il, et faites ce que le jésuite vous a conseillé de faire. » Le jésuite, leur jésuite m'avait conseillé d'aller terminer l'année à Paris, de me reposer en suivant quelques cours comme auditeur libre ou quelque chose du genre.

Départ pour Paris

Le 3 janvier, je décide de partir. Ce jour-là, le directeur du Foyer Champagnat reçoit une lettre du général : la réponse à ma lettre du début de décembre est en route ; elle arrivera le soir même ou le lendemain. Je demande donc au directeur s'il trouve sage que je parte pour Paris alors que la lettre qui s'en vient me dit peut-être de prendre une autre direction. Il me conseille de partir quand même. Je le comprends, il a hâte de se débarrasser de moi : les 39 derniers jours avaient été longs de part et d'autre.

Chapitre 12

L'attente se termine à Paris

[Retour à la table des matières](#)

Le 3 janvier 1962, à 13 h 42, je saute dans le train Lyon-Paris – je saute de joie également. Six heures plus tard, un taxi de Paris me conduit à la maison des frères maristes du 21 bis, rue Dareau, dans le V^e arrondissement. La maison porte le beau nom de Notre-Dame-du-Bon-Accueil. Elle accommode des frères étudiants et des frères de passage. Le frère Paul-Marc, un Français né en Égypte, en est le directeur. Averti de mon arrivée, il m'avait réservé une chambre... à l'hôtel Sainte-Geneviève, situé à moins de cinq minutes. Le caravansérail de la rue Dareau en était-il à un chameau près ? Je ne m'en suis pas enquis. Je logerais à l'hôtel en attendant la lettre promise par le général ; encore un paragraphe et vous la lirez.

Je me rendais à la maison de la rue Dareau pour les repas et les exercices de piété ; trois fois par jour, donc : le matin de 6 h à 8 h ; le midi, de 11 h 30 à 13 h environ ; le soir, de 18 h à 20 h. Le reste du temps, je me retirais à mon hôtel et organisais mon emploi du temps. À Paris, c'est plus facile de s'occuper qu'à Lyon ; surtout quand on a son pied-à-terre à l'hôtel. En principe, j'y resterais une semaine tout au plus, en attendant la solution du général ; je devais pourtant ne quitter l'hôtel que le 23 février, soit après 51 jours passés à Paris. Ajoutez 18 jours d'attente à Rome et 39 à Lyon ; vous obtenez l'im-

pressionnant total de 108 jours. Et vous comprenez pourquoi le mot *attente* figure dans le titre des chapitres 10, 11 et 12.

Lettre d'un général impuissant

Maison généralice, 31 décembre 1961

Mon cher Frère Louis-Grégoire,

Bien que je sois très occupé en ce dernier jour de 1961, je crois de mon devoir fraternel de vous écrire quelques mots pour dissiper sans doute un malentendu. Vous attendiez certainement de moi une réponse à votre lettre du Foyer [écrite après mon retour du Châtelard]. Or, je vous ai écrit sans tarder, presque par retour du courrier. Comme ma réponse comportait un petit programme pour vous, je l'ai fait passer par un intermédiaire, qui devait voir (d'après les indications que je lui avais données) si ce programme n'offrait pas d'inconvénients pour ceux qui devaient intervenir ; ma lettre devait seulement vous être remise dans l'hypothèse favorable. On m'a rendu la lettre : mon projet (qui tenait compte de ce que nous avons étudié ensemble) n'était pas réalisable.

Ne pouvant plus intervenir directement, puisqu'il s'agissait d'aboutir à une solution concrète, j'ai prié le cher Fr. Assistant [Lorenzo, en l'occurrence] de s'en occuper... J'aurais voulu vous être utile, personnellement, dans votre situation actuelle, mais je suis « à bout de temps ». Cependant, je reste totalement à votre disposition, dans la mesure de mes forces.

À la course, cher Fr. Louis-Grégoire, mais en vous présentant mes meilleurs vœux pour 1962, pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont confiés, bien cordialement dans le Seigneur.

FcharlesR, sup. gén.

Le mystérieux intermédiaire

La réponse du général contenait « un petit programme pour moi ». Le général soumet sa lettre à un « intermédiaire ». Ce dernier la lui rend. Quel culot ! Je n'ai pas eu besoin de me fatiguer les méninges pour identifier l'intermédiaire, car je n'avais affaire qu'à trois hommes : le général, Louis-Martin et Lorenzo. L'« intermédiaire » ne pouvait pas être le général, ni Louis-Martin : ce dernier m'avait dit de quitter Lyon pour Paris et de suivre le conseil du jésuite du Châtelard. Il ne restait que Lorenzo.

Que Lorenzo ait refusé la solution préparée pour moi par le général ne m'étonnait pas du tout. Le général était d'accord pour des études en attendant la fin de mes trois années d'exil. Or, Lorenzo m'avait dit, dans sa lettre du 13 octobre, qu'il serait « illusoire » de penser obtenir des études. Il ne pouvait donc pas accepter la solution du général. Il ne me restait qu'à attendre, et j'ai attendu en occupant mon temps d'utile et agréable façon.

Un emploi du temps bien rempli

Mon temps sera partagé entre les visites dans Paris, la correspondance, le cinéma, le théâtre, l'opéra et la rencontre d'amis ou de connaissances. Dès le lendemain de mon arrivée à Paris, je vais à la Fraternité sacerdotale rencontrer un certain père Létourneau et causer avec lui. Il m'apprend que, de passage dans la maison, le cardinal Léger leur a parlé du frère Untel ; un bon religieux, qu'il a défendu à Rome. On a dit que, sans l'intervention du cardinal, les *Insolences* auraient pu essuyer une condamnation plus sévère. Le père Létourneau m'apprend que les dominicains considèrent comme un honneur d'être condamné par Paul-Philippe, un homme assoiffé de condamnation. Nous avons donc eu raison, à Alma, de nous moquer de sa lettre pleine d'exagérations enfantines et d'ambiguïtés notoires.

Pendant mon séjour à Paris, je suis allé quatre fois à l'opéra : deux fois à l'opéra de Paris, pour *Carmen* et *Rigoletto* ; deux fois à l'opéra

comique, pour *Les contes d'Hoffmann* et *Le barbier de Séville*. Au théâtre, j'ai assisté à plusieurs pièces : *Judith* de Giraudoux, à l'Odéon ; *Le marchand de Venise* ; *Les précieuses ridicules* ; *Le malade imaginaire* ; *Les plaideurs* ; *Les fourberies de Scapin* ; *La coquille* ; *Gog et Magog* ; *L'Orestie*. J'ai vu aussi quelques bons films : *Les lions sont lâchés*, *Jules et Jim*, par exemple.

Un jour, un frère mariste d'Irlande, recruteur dans son pays, vient me rencontrer. Il a entendu parler des *Insolences* par le directeur de la maison des maristes de Londres et il veut à tout prix un exemplaire de ce livre, qui a fait rager la SCR. Je lui en promets un exemplaire à l'adresse qu'il m'indiquera. Ce qui fut dit fut fait. Le lendemain, on va ensemble à la rue du Bac.

Le guide Michelin à la main, j'ai fait dans Paris tous les tours recommandés. Lentement, en prenant le temps de lire, de regarder, mais sans photographier, car je n'avais pas d'appareil photographique. J'achetais quelques cartes postales, que je n'ai jamais regardées par la suite. J'étais donc assez bien préparé pour guider des frères de passage. Les frères de la rue Dareau me demandaient parfois quel autobus ou quel métro prendre pour se rendre à tel ou tel endroit...

Le 22 janvier, je pilotais dans Paris deux frères mexicains, connus au second noviciat. Le lendemain, c'étaient deux autres Mexicains qui voulaient que je les accompagne à Lisieux. Le 13 février, cinq frères québécois étaient de passage, en route pour le second noviciat : Victor-Henri, mon cousin, Eugène-Albert, Benoît-Léon, Laurent-Émile et Paul-Albert. Les trois premiers voyageaient ensemble. Je les ai pilotés dans Paris pendant quatre jours et quelques soirées : *Rigoletto* à l'opéra et Lido.

J'assistais aussi à des conférences. Je n'ai jamais oublié la conférence panel et forum dont faisait partie Gabriel Marcel en personne. Il s'était engueulé avec un psychiatre, et la soirée avait pris fin dans le désordre le plus complet. Tout le monde parlait en même temps. La salle s'était vidée dans le tumulte. Je me suis rappelé le livre célèbre de Gabriel Marcel : *Être et avoir*. Je venais de le vivre : « être » présent et « avoir » un excellent spectacle !

Une date marquante : le 19 janvier 1962

À la messe, je vois tout à coup Lorenzo s'avancer pour communier. J'ignorais qu'il était dans la maison. « Il va se passer quelque chose, ici, ce matin », me suis-je dit. Après déjeuner, Lorenzo me convoque dans le parloir. Il a le visage plus crispé que d'habitude ; on le dirait en agonie ; il ne manque que les oliviers, car Judas approche, mais pas pour lui donner un baiser : je n'avais pas cherché à le vendre.

Sa première question ne m'étonne pas ; il a de la suite dans les idées, Lorenzo, et de la suite dans son antipathie à mon endroit : « Quelles sont, dit-il en hésitant, vos intentions concernant votre vocation ? Avez-vous l'intention de rester frère ? » Il s'était aventuré dans mon for interne, le pont-levis étant levé. Avec mon plus beau sourire, je lui fais remarquer que le domaine de mes intentions ne tombe pas sous sa juridiction. Il grimace et se tait.

Pendant qu'il cherche, je l'interroge sur sa propre persévérance. « Vous, êtes-vous sûr de persévérer ? » Il fallait bien qu'il réponde « non », car la vocation est une grâce ; personne ne mérite d'être appelé ; c'est Dieu qui appelle ; personne ne mérite la grâce de persévérer. Je poursuivis donc : « Quand le provincial dresse la liste de ses obédiences, il ne commence pas par demander aux frères s'ils ont l'intention de mourir dans l'Institut. Chaque année, il confie une tâche à ceux qui sont encore là. Moi, je suis là. » Mon raisonnement le fit sombrer dans un silence aussi profond que le Pacifique. Je l'en tirai après quelques secondes. (C'est long une seconde dans une telle situation.)

Je repris la parole : « Procédons par élimination. Les études, je sais qu'il n'en est pas question. » Il sauta sur cette déclaration : « Si vous étiez resté au second noviciat, ç'aurait peut-être été autrement », etc. Il mentait effrontément. Je lui rappelai sa lettre du 13 octobre 1961 – donc pendant que j'étais au SN – dans laquelle il me disait : « Il est tout à fait illusoire de penser que les supérieurs puissent, dans les circonstances actuelles, vous autoriser à faire des études. » Il encaissa sans mot dire.

Après un autre long moment de silence, il poursuivit : « Vous ne pouvez pas rester en territoire français ; Louis-Martin ne veut pas de vous. » (C'était faux : Louis-Martin m'avait offert d'enseigner dans sa province jusqu'à la fin de mon exil. Plusieurs raisons avaient motivé mon refus. D'abord, mon accent québécois : j'aurais été gêné de me présenter devant des petits Français moqueurs. Il y avait ensuite l'état de quasi-épuisement dans lequel j'étais. Mais les principales raisons étaient ailleurs. En acceptant l'offre de Louis-Martin, je perdais tout pouvoir de revendication ; j'aurais été casé. Enfin, il était hors de question que je dresse ma tente du côté européen de la grande flaque d'eau.)

Lorenzo poursuivit : « Vous ne pouvez pas retourner à Rome, à cause de la présence de Pierre-Jérôme. » (L'eau et la terre, deux bonnes choses ; ensemble, elles engendrent de la boue !) Il ne semblait pas indiqué que j'aie en territoire espagnol ou portugais : « C'est trop fervent pour vous. » (Comment ne pas rire ? J'avais connu des Espagnols au second noviciat. Si le *ferveuromètre* avait existé, je n'aurais pas hésité à me soumettre au test en même temps qu'eux.)

Lorenzo s'arrêta de nouveau, la tête toujours basse ; il n'avait jamais levé les yeux vers moi. Un grand éclat de rire lui fait brusquement lever la tête et écarquiller les yeux, puis je lui dis simplement ne voir encore aucun problème. Il en est bien surpris. Comme le lion de La Fontaine, il était pris dans des rets, devant ce rat qui souriait. J'avais reçu cinq invitations, dont une très spéciale : aller au Brésil pour y enseigner la philosophie. L'invitation venait du provincial lui-même lors de son passage au second noviciat. Moi, un homme de 37 ans, solide sur ses deux jambes, licencié en philosophie, scolarité de doctorat terminée, tout le monde ne crachait pas là-dessus.

J'avais connu plusieurs Brésiliens au SN. De vrais Québécois. L'un d'eux avait donné une conférence, un dimanche ; mais, comme il n'avait pas eu le temps de terminer, souvent interrompu par des questions, il avait demandé à Gaudence la permission de conclure la semaine suivante. Gaudence avait refusé : « Quelques frères avaient été troublés par ses propos. » Un autre dimanche, c'était au tour d'un second Brésilien de s'adresser à nous. Comme il n'était pas un expert en français, il m'avait demandé d'écrire son introduction. Quand il l'a

lue, je regardais Gaudence du coin de l'œil : il souriait de plaisir. S'il avait su qu'il savourait du Louis-Grégoire...

Je propose donc à Lorenzo de m'envoyer aux États-Unis. Il est d'accord. (C'était la solution que j'avais proposée au général trois mois plus tôt.) Sa réponse contient deux perles que je soumets à votre admiration. Tout d'abord celle-ci : « Si l'on vous accepte. » Je trouve cette réaction savoureuse et je ris. Puis il me menace : « Ce sera votre dernière chance. » Je ris de nouveau, et il me regarde l'air étonné : je badinais avec ma dernière chance. Il m'avertit également de faire attention si j'allais aux États-Unis : « Les Américains ont de gros défauts, mais ils n'ont pas celui-là. » Celui-là ? Je savais bien qu'il s'agissait du défaut de critiquer.

Il m'apprit que le directeur du Foyer Champagnat de Lyon, où j'avais passé 39 jours – pauvre lui ! – s'était plaint de moi. Tiens ! J'avais exprimé des idées trop fortes ; des idées plus fortes que celles que ses jeunes frères trouvaient dans Sagan, Gide et Zola. Là-dessus, je lui fis remarquer que le directeur du Foyer ne m'avait fait aucune remarque. Bien plus, il m'avait demandé de ne pas assister au chapitre ; ma présence l'aurait intimidé. J'écrivis donc au frère René Galliot, et il me répondit. Ces lettres sont rapportées ci-dessous.

« À supposer qu'exaspéré par l'interminable attente j'aie émis des idées peu familières, frappez-vous la poitrine. Le 2 novembre, vous me retiriez du second noviciat, par le truchement de Louis-Martin, avec la promesse d'une solution « dans quelques jours ». Je quitte Lyon 60 jours plus tard, sans connaître la solution. Je m'emporte, supposons, à cause de votre incurie, et vous m'imputez ces impatiences dont vous êtes la cause. Votre inconscience confine à la méchanceté. » Il encaissa sans mot dire, puis il ajouta : « Chez vous, la critique est une politique. J'ai en main une lettre de vous, une lettre adressée au frère Pierre-Jérôme, dans laquelle vous dévoilez votre intention de faire constamment échec à l'autorité. » Je me contentai de répondre : « Cela m'étonne. » Vous verrez dans un instant de quoi il s'agissait.

Il allait écrire au frère John Lawrence, provincial de Poughkeepsie, et lui demander s'il voulait bien m'accepter – et lui tirer une épine du pied. Moi, je commençais à ruminer. « Il a en main une lettre de moi à

Pierre-Jérôme. Quelqu'un d'Alma a fouillé dans ma valise, qui contenait tout ce que je n'avais pas apporté. Qui donc ? » Après cette conversation avec Lorenzo, il y avait deux problèmes à résoudre. D'abord, identifier la lettre dans laquelle j'aurais manifesté mon intention de faire constamment échec à l'autorité ; puis obtenir le contenu du rapport de René Galliot sur mon comportement pendant mon séjour au Foyer Champagnat de Lyon. Commençons par la lettre.

Le mystère de la lettre est percé

Dès mon retour à l'hôtel, je m'empresse d'écrire à Pierre-Jérôme pour qu'il enquête sur l'intrigante lettre. Je n'avais pas demandé à Lorenzo s'il l'avait en main ; car, s'il m'avait lu le passage incriminant, j'aurais tout de suite reconnu le style et les idées de Pierre-Jérôme. Trois jours plus tard, soit le 22 janvier 1962, m'arrive la réponse de Pierre-Jérôme.

Cher ami,

Votre lettre est arrivée ce midi (celle datée du 19). Je me réjouis de voir que la solution de votre « cas » approche. Si vous parvenez entier aux USA, il me semble que, par le fait même, vous changez d'assistance [d'assistant général], ce qui ouvre des perspectives plus lénifiantes.

Il va sans dire que le paragraphe – et je cite – « il m'a dit avoir en main une lettre de moi (LG) à vous (PJ) où je révèle ma politique de faire sans cesse échec à l'autorité », que ce paragraphe, dis-je, m'a mis le feu au cul. Immédiatement après le chapelet, j'ai sollicité une entrevue avec le frère Lorenzo, entrevue immédiatement accordée. Et maintenant, tenez-vous bien.

Je me croyais un traître-sans-le-savoir, un *stool pigeon*, un vendeur de Jésus, un Judas iscariotissime. On me fait lire le document en question. Il s'agissait – de nouveau tenez-vous bien – d'un passage d'une de mes lettres à vous (et non pas d'une de vos lettres à moi), passage faussement attribué à vous-même.

C'est la tirade, vous en souvient-il ? datée de 1959 (Chicoutimi), où je disais : « Fournissons-leur sans cesse une nouvelle image de nous. Que, nous cherchant à droite, ils nous trouvent à gauche ; que, voulant nous tuer par derrière, ils nous aperçoivent en avant », etc.

C'est ce mien passage, trouvé, je ne sais comment, dans vos papiers, et qu'une sainte âme vient tout juste d'expédier au frère Lorenzo. Voilà l'édifiant de l'affaire : il y a encore, au Canada, de saintes âmes qui s'acharnent à « documenter » les supérieurs contre nous. Si, au moins, ces saintes âmes pratiquaient un peu la critique interne des textes, elles ne commettraient pas de si grossières erreurs.

Résumons : un texte de 1959, exploité en 1962, contre un homme qui ne l'a pas écrit, et qui connaît déjà les rigueurs de tous les exils. Ô Charité, que de délicatesses on commet en ton nom ! Foi de Jérôme, j'ai détrompé le frère Lorenzo en lui avouant bravement que j'étais l'auteur du texte en question et non pas vous. [Voilà l'essentiel de la lettre.]

F. P.-Jérôme

Lorenzo parlait d'une « campagne de dénigrement de l'autorité », dans sa lettre du 13 octobre 1961, et je vous annonçais, dans la réponse que je lui fis le 29 octobre, la clef de cette énigme ; vous l'avez, la clef : la campagne de dénigrement, c'est Pierre-Jérôme qui l'annonçait et non pas moi ; mais, c'est moi qui en assumais les conséquences.

Vous pensez que Lorenzo m'a écrit un mot pour me dire que l'incident de la lettre était une erreur déplorable ? Pas du tout : il avait perdu un *round*, comme on dit à la boxe ; rien de plus. Cette lettre était pourtant l'argument décisif contre des études. Que se passera-t-il ? Pierre-Jérôme, auteur de la lettre et des *Insolences*, poursuivra ses études ; il obtiendra même d'aller faire un doctorat en philosophie à Fribourg, après une année d'études à Rome. Moi, j'irai faire la classe aux États-Unis, dans une langue que je connaissais mal et avec des

forces réduites. Je m'adressai au général, au provincial de Desbiens et au directeur d'Alma au sujet de cette lettre.

Trop, c'est trop : j'alerte le général

Paris, 28 janvier 1962

Révérénd Frère,

Un mot seulement : je ne devais plus vous revenir, mais deux faits m'y obligent. D'abord, le 30 décembre 1961, je m'adressais au Conseil provincial de Desbiens pour qu'il m'envoie de l'argent. Dans ma lettre, j'avais détaillé les besoins à couvrir. Presque un mois plus tard, je n'ai encore reçu ni un sou ni un mot.

Deuxième fait. Le frère Lorenzo a reçu une lettre qu'une bonne âme a trouvée dans mes papiers personnels laissés à Alma. Par erreur, la bonne âme m'attribuait cette lettre, et le frère Lorenzo l'invoquait contre moi, ici, le 19 janvier.

Je n'ai pas à vous dicter la conduite à tenir. La bonne âme trop curieuse doit entendre parler de son malheureux geste et du tort qu'il m'a fait. Enfin, il est évident que le frère Lorenzo accepte trop facilement les accusations portées contre moi.

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

Le général élude le vrai problème

En date du 30 janvier, le général me répondait, mais sans faire la moindre allusion au deuxième point de ma lettre, de beaucoup le plus important. Il ne parlait que de l'argent demandé au Conseil provincial. Il s'était informé auprès de Lorenzo. Lui avait-il parlé de la malheureuse lettre ? Je n'en sais rien. L'argent était en route, mais par courrier ordinaire. Et le général ajoutait un paragraphe sur les froissements

presque inévitables entre humains. Et il m'invitait à ne pas revenir sur le passé.

Il fallait avoir un sacré culot pour me dire de ne pas revenir sur le passé, car je venais justement de protester, dans ma lettre, contre un retour de Lorenzo sur une lettre remontant à 1959, lettre qui n'était pas de moi, mais de Pierre-Jérôme. Moi, je ne devais pas revenir sur le passé, mais cela leur était permis, et ils le faisaient sans vergogne.

Le mystère des « phrases fortes »

Pendant nos échanges du 19 janvier, à la rue Dareau, Lorenzo m'avait dit que le directeur du Foyer Champagnat s'était plaint de moi ; j'avais exprimé des idées trop fortes. L'incident de la lettre de Pierre-Jérôme, qui m'avait été faussement attribuée, étant réglé à mon avantage, je voulais savoir ce qu'il en était des idées fortes émises au Foyer Champagnat de Lyon. Le 28 janvier, bien poliment, trop poliment, j'écrivais un mot à Lorenzo.

Frère Lorenzo, a. g.,

L'incident de la lettre de Pierre-Jérôme, que vous m'attribuez faussement pour avoir omis de faire enquête et que vous invoquiez contre moi, le 19 janvier, m'incite à m'enquérir des « phrases fortes » que j'aurais lancées pendant mon séjour au Foyer Champagnat de Lyon. On ne sait jamais. Des jeunes frères qui lisent Sagan, Gide et Zola peuvent émettre des idées fortes. Auriez-vous la bonté de m'en faire parvenir le texte ?

Je vous remercie à l'avance de cette chance que vous me donnerez de ne pas être jugé plus noir que je ne suis.

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

Lorenzo répond mais se dérobe

En me communiquant la réponse affirmative de John Lawrence, provincial américain, qui consentait à me donner ma « dernière chance », Lorenzo répondait comme suit à ma lettre. « J'ai bien reçu votre lettre du 28 janvier. Je me souviens vous avoir dit : " Il est certain que vous avez dû parler, car on m'a rapporté certaines expressions qu'on ne peut connaître que parce que vous les avez employées. " Vous comprenez facilement que je n'ai pas pris note de ce que l'on m'a dit et que je ne me hasarderai pas à relever telles ou telles expressions, en ne me fiant qu'à ma mémoire. Ce qui importait, c'est qu'on considèrerait votre présence comme peu favorable à la marche régulière de la communauté et à la formation des jeunes qui s'y trouvaient. »

Remarquez d'abord son affirmation : « Il est certain que vous avez dû parler. » En fait, j'ai parlé mais bien peu. Tous les frères de la maison pourraient jurer, sur le sexe d'Abraham, comme il est dit dans la Genèse, que je n'ai jamais adressé la parole à qui que ce soit. Je répondais quand on me parlait. Je mangeais en face du directeur. Quand il avait terminé – il mangeait très vite –, il me posait d'ordinaire une question imbécile. S'il faisait froid au Canada, s'il y avait des ours, si l'on parlait français, s'il y avait des sauvages, s'ils portaient des plumes, etc. « Je m'étais dit : à nos paroles mettons un frein, à cause de l'impie qui est devant moi » (Psaume 38).

Lorenzo ajoute : « On m'a rapporté certaines expressions qu'on ne peut connaître que parce que vous les avez employées. » Ce sont justement ces expressions que je voudrais connaître. Il ne veut pas se hasarder à les relever de mémoire ; mais, pour m'accuser, me juger, me condamner, sa mémoire a suffi ; pour me fournir les éléments de l'accusation et me permettre de me défendre, elle ne suffit plus.

Le piquant : « On considèrerait [ma] présence comme peu favorable à la marche régulière de la communauté et à la formation des jeunes qui s'y trouvaient. » Ici, il faudrait en appeler au jugement de Dieu. J'ai mené à Lyon, pendant 39 jours, une vie littéralement misérable. J'étais « pareil au hibou des ruines » (Psaume 101). J'habitais une chambre non chauffée, sans eau chaude ; je n'ai manqué aucun exer-

cice de communauté, sauf le chapitre, auquel le directeur m'avait dit de ne pas assister, car il n'était pas rompu à cet exercice, et ma présence l'aurait intimidé. C'est lui-même qui me l'a dit. Eh bien ! ce lâche relève certaines de mes expressions et les communique aux supérieurs. Dieu sait que je ne nuisais pas à la régularité de la maison. Comment pouvait-on considérer « ma présence comme peu favorable à la marche "régulière" de la communauté » ?

Je pouvais, cependant, et c'est sans doute le point, être joliment embarrassant. J'étais un étranger, un expulsé de son pays, un expulsé du second noviciat, un homme à qui on avait imposé un triduum de vocation, un futur défroqué, sans aucun doute. C'était agaçant pour le directeur, j'en conviens. Comme pour la fin du monde, seul le Père connaissait le jour et l'heure de mon départ de Lyon. Je nuisais à la régularité des humeurs de René Galliot. Il en avait des humeurs, le type ; des humeurs diablement animales. Un frère argentin, qui étudiait aux facultés catholiques et résidait au foyer, me confiait que les frères ne voulaient plus venir étudier à Lyon à cause de René Galliot.

Lorenzo me disait ensuite que « ma présence était peu favorable à la formation des jeunes frères » qui résidaient au foyer. Elle est impayable, celle-là. Voici de quoi s'accommodait la formation que René Galliot donnait aux jeunes frères. Je me répète en partie, mais également je complète.

1. On s'inquiétait de certaines de mes expressions, mais on ne s'inquiétait pas de voir les jeunes frères lire Émile Zola, André Gide, Françoise Sagan, entre autres auteurs pieux !
2. Il n'y avait pas de téléviseur au foyer, mais le frère directeur, grand amateur de football, allait voir les matchs chez des voisins laïcs, avec les jeunes. Pour les mieux former, sans doute !
3. Les jeunes frères formés par Galliot mangeaient comme de petits gorets. Je n'avais jamais vu ou plutôt entendu manger de la sorte. Tout se faisait bruyamment : bruit en aspirant la soupe et les boissons, bruit en mastiquant. Quant au rire, il n'avait rien d'humain : de vraies pétarades.

4. Enfin, un mot de la propreté, même si elle n'est pas un conseil évangélique. Au Foyer Champagnat, on ne lavait jamais les couteaux de table. Du moins, on ne les a jamais lavés pendant les 39 jours que j'ai passés là. Même pas à Noël. Moi, comme j'ai déjà dit, j'avais profité de l'absence de mes confrères pour laver le mien. À la fin du repas, on enroulait son couteau dans sa serviette de table et on mettait le tout dans son tiroir. Quelle besogne c'eût été de laver une demi-douzaine de couteaux après chaque repas !

Je m'arrête, même si j'aurais encore des choses intéressantes à raconter. Mais cela suffit pour montrer que la formation que donnait aux jeunes frères le directeur de la maison laissait beaucoup à désirer. Les deux accusations portées contre moi ne tenaient pas : 1) je ne nuisais pas à la régularité de la maison ; 2) je ne compromettais pas, bien au contraire, la formation des jeunes frères.

Je demande des explications à René Galliot

Encore le même 28 janvier 1962, j'écrivais à René Galliot, directeur du Foyer Champagnat.

Frère Directeur,

Lors de son passage à Dareau, le 19 janvier, le frère Lorenzo m'a reproché des propos que j'ai tenus pendant mon séjour chez vous. Une lettre qu'il invoquait contre moi, le même jour, était pourtant d'un autre. Son service d'information avait connu un raté de taille. Cette erreur m'incite à vérifier les phrases ou expressions que vous avez notées et remises aux supérieurs. Auriez-vous la bonté de m'en faire parvenir une copie ? Vous n'ignorez pas que, selon *Le bon supérieur*, un accusé a droit de se défendre. À cette fin, il faut bien qu'il connaisse les accusations portées contre lui.

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

Voici la réponse de René Galliot, en date du 30 janvier.

Cher frère Louis-Grégoire,

Je regrette d'avoir été mêlé malgré moi aux affaires qui vous concernent. Mais comme je suis mis en cause, je vous dois des explications.

À la demande du frère Louis-Martin, j'ai dû porter une appréciation sur votre séjour ici. C'est ainsi que j'ai signalé les propos tenus par vous à table, qui ont étonné la communauté, voire choqué quelques-uns. Il s'agit des idées que vous avez exposées sur la vocation de frère, sur l'obéissance, et des réflexions plutôt cavalières sur le second noviciat. J'espère que vous ne m'en voudrez pas : je me suis placé à un point de vue strictement objectif et n'ai fait qu'obéir aux supérieurs.

Espérant avoir de vous à l'occasion des nouvelles plus sereines, je vous prie de recevoir mes religieuses salutations.

Frère Galliot, dir.

À cette lettre, j'épinglé quelques commentaires.

- a) Quand on sait que Gaudence s'est cru obligé en conscience d'avertir les supérieurs après mon adresse de la Saint-Placide, on comprend que j'aie pu « étonner » et même « choquer » quelques frères du foyer sans lancer de bien graves hérésies. Quand on lit Zola, Gide et Sagan, il faut bien placer quelque part ses scrupules doctrinaux.
- b) Remarquez que c'est à la demande de Louis-Martin que Galliot a « dû » faire son appréciation de ma conduite. Louis-Martin m'avait sorti du second noviciat le 2 novembre ; « dans quelques jours », je devais recevoir une nouvelle obéissance. Au lieu de réparer sa propre incurie, il s'enquiert des impatiences qu'elle me fait commettre et, qui pis est, les communique à Lorenzo qui m'en parle à Paris le 19 janvier. Le rapport de Galliot

va à Louis-Martin, puis à Lorenzo ; mais moi, l'accusé, je suis incapable de leur arracher une seule « idée forte » que j'aurais émise.

- c) Galliot se réfugie derrière le bouclier de l'obéissance : « Je n'ai fait qu'obéir aux supérieurs. » Tous les criminels de Nuremberg se défendaient de cette manière-là : ils avaient obéi aux ordres.
- d) Galliot dit s'être placé d'un « point de vue strictement objectif ». D'un tel point de vue, il aurait pu me voir entouré de toutes mes circonstances emmerdantes. Il aurait compris que le moindre mauvais rapport me nuirait. Il aurait pu songer à me donner une chance ; d'autant plus que j'avais quitté le foyer, sans aucune probabilité d'y revenir un jour. Sans mentir, il aurait pu dire qu'il n'avait rien à signaler, compte tenu des circonstances. La charité le permettait, et bien davantage. Mais il ne faut pas demander ça à des rouages.

J'alerte le provincial Aimé-Louis

Le 30 janvier 1962, j'adressais la lettre suivante à Aimé-Louis, provincial de Desbiens. Comme Madeleine de Verchères, je tirais dans toutes les directions.

Frère Provincial,

Le chèque du frère Albert-Benoît [économe provincial], de même que votre mot du 25, sont arrivés hier [29 janvier]. Le chèque est daté du 15 janvier ; on l'a expédié par la poste ordinaire. [J'avais demandé de l'argent avant la fin de décembre.]

J'aimerais que vous fassiez un genre d'enquête pour savoir comment un extrait d'une lettre du frère Pierre-Jérôme a pu parvenir au frère Lorenzo. On lui a dit que cet extrait était de moi (il date de 1959). Lorenzo en faisait ici, le 19, un argument pesant contre des restes éventuels d'illusions d'études en moi.

Il me semble que j'avais remis à Pierre-Jérôme, en quittant Alma, le paquet de ses quelques centaines de lettres. On a dû le trouver dans le corridor, l'extrait flottant à la surface.

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

Le chèque dont il est question nécessite un mot d'explication. En quittant le Québec, le 18 juillet 1961, il m'était impossible de prévoir 18 jours à Rome (avec Pierre-Jérôme, amateur de café brandy), 39 jours à Lyon et 51 à Paris. Ce qui devait arriver arriva. Le fric fondait. J'allais deux fois à la librairie avant d'acheter un livre de poche pour tuer le temps. Je songeais bien à tendre la main ; mais, comme la solution promise « dans quelques jours » par Louis-Martin, le 2 novembre 1961, devait toujours arriver au plus tard le lendemain, j'attendais au surlendemain pour mendier un peu d'argent.

Le 30 décembre 1961, j'écrivais au Conseil provincial de Desbiens et le priais de me faire parvenir cent dollars. Le chèque arrivait un mois plus tard, soit le 29 janvier 1962. Il venait d'Albert-Benoît, économiste provincial et en même temps préfet de discipline à l'école de Saint-Félicien. Il m'envoyait, par la poste ordinaire, un chèque non certifié, comme s'il était à l'ordre du boucher de Saint-Félicien. Le portier du Moulin-Rouge connaissait sans doute Albert-Benoît, mais le gérant de la BCN de Paris ne me connaissait pas. Albert-Benoît avait pris quinze jours avant de faire le chèque, puis il l'avait envoyé par la poste ordinaire.

Vers la mi-janvier, je me promenais dans Paris avec des souliers troués. Je n'avais pas assez d'argent pour en acheter, je ne pouvais pas aller les faire réparer nu-pieds. Les envoyer porter chez le cordonnier par un confrère et attendre dans ma chambre qu'on me les rapporte... Comme les cent dollars tardaient à arriver, je me suis adressé à des samaritains, des hommes sans aucune réputation particulière de vertu, mais des hommes qui avaient et qui ont du cœur : Louis-Gédéon, Rosario, Charles-Honoré, Donat. Ce fut l'affaire de huit jours, aller et retour. L'amitié humaine avait été plus efficace que la charité religieu-

se : trente jours à la charité, huit jours à l'amitié humaine. *As cold as charity*, disent les Anglais.

Réponse d'Aimé-Louis

Voici la réponse qu'Aimé-Louis faisait, le 5 février, à ma lettre du 30 janvier.

Cher frère Louis-Grégoire,

Je ne sais trop par quel pied commencer pour dépister celui qui se serait procuré cet « extrait » mentionné dans la vôtre du 30 janvier. Pour le moment, je ne vois pas qui, à Alma, aurait eu intérêt à produire cet extrait. On en accuse un, que vous connaissez, de fureter assez à son aise ; mais je ne crois pas que ce soit là objet qui puisse l'intéresser.

Quelqu'un de l'extérieur aurait-il commis l'indiscrétion de faire un inventaire ? J'en serais fort étonné. De toute façon, je m'informerai au frère Pierre-Ferdinand des conditions des valises et boîtes vous appartenant ou appartenant au frère Pierre-Jérôme. [...]

Frère Aimé-Louis, prov.

J'en étais là après tant d'efforts. Je n'ai jamais pu savoir si l'on avait fini par découvrir celui qui avait violé notre correspondance, s'il avait été réprimandé ou s'il avait religieusement continué ses recherches à la solde de Lorenzo. Me venait à l'esprit le verset du psaume 132 : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* – Qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter en frères tous ensemble !

Le chapelet canadien !

Un certain dimanche, à la rue Dareau, nous n'étions que trois au début du chapelet : Pétros, un Grec enjoué ; Susie, un Brésilien pince-sans-rire, et moi, le Canadien. Pétros se tourne vers moi : « Grégoire,

dis-nous un chapelet canadien. » Ne voyant aucun mal là-dedans, je me racle la gorge, puis entonne le chapelet à la cadence canadienne : des croches au lieu de noires. D'ordinaire, c'était d'une lenteur endormante ; le *réciteur* ne faisait pas glisser les grains entre ses doigts, il les suçait.

Les autres frères de la maison arrivent les uns après les autres, y compris le directeur, en retard. Mon rythme l'agace. Vers la troisième dizaine, il fait signe à son voisin de gauche de me relever, au lieu de m'inviter à ralentir. J'engloutis son filet de voix dans le torrent de la mienne et poursuis aussi pieusement que possible.

Après le dîner, un dîner bien arrosé, Paul-Marc m'appelle à sa chambre et me parle de ce « scandale ». Je lui demande quel scandale j'ai pu donner en récitant le chapelet comme on le récite au Canada. Il me répond qu'il faut s'adapter aux coutumes du pays où l'on vit. C'était m'offrir son flanc ; j'y enfonçai mon glaive : « C'est ce que les Français ont fait quand ils sont venus au Canada ? » Comprit-il ou ne voulut-il pas de précisions ? Il ne répondit rien là-dessus.

Mais, agité, nerveux, agacé, il lança : « Votre présence dans la maison... » Il ne termina pas sa phrase. Ce n'était pas nécessaire ; je l'avais déjà entendue. Ma présence n'était point désirable, je l'agaçais, je lui tapais sur les nerfs, il avait hâte que je parte, je nuisais aux jeunes frères, je compromettais en partie la formation qu'il s'efforçait de leur donner. (Pourtant, je n'étais pas souvent dans la maison. Le matin, c'était silence ; il restait le dîner et le souper, pendant lesquels on parlait. Le reste du temps, je le passais à l'hôtel ou dans Paris.)

Je lui demandai de citer une parole inappropriée que j'aurais prononcée ; de relever une action nuisible à la formation des jeunes frères. À son silence, je conclus qu'il n'avait rien trouvé ou qu'il n'osait rien dire. Alors, imitant le Christ, j'ouvris la bouche. « Si l'on vous demande un rapport sur ma conduite, on vous croira sur parole. Vous n'aurez qu'à affirmer. Je ne pourrai pas me défendre, puisque je ne saurai pas de quoi on m'accuse. Bénissez le système qui vous permet d'être aussi lâche et injuste. Mais moi, si j'avais un rapport à faire sur la formation que vous donnez aux jeunes frères, je le bâtirais sur des

faits et je vous en remettrais une copie avant de l'envoyer aux supérieurs. Voici ce que contiendrait mon rapport sur votre conduite.

- 1) À la rue Dareau, quand le frère Paul-Marc reçoit un grand de ce monde – un jour, ce fut un colonel –, c'est tout un régiment de bouteilles qui défile. (C'est normal, me direz-vous, un colonel commande normalement un régiment...) Et le photographe mitraille l'assistance. Mais, quand un pauvre vient demander à manger, on lui sert une soupe qu'il doit avaler debout au pied de l'escalier extérieur. La température n'y change rien. J'en ai vu un « à la table » par une température de 0 °C.
- 2) L'Évangile nous apprend à voir Jésus Christ dans les pauvres. Si le frère Paul-Marc avait un peu d'esprit de foi, il n'aurait pas laissé Jésus Christ manger une soupe dehors, par une température de 0 °C. Les saints donnaient leurs lits aux pauvres ; à la rue Dareau, les pauvres n'ont même pas accès au parloir. Je ne vois pas de différence entre cet homme et les païens : les païens reçoivent somptueusement les puissants et ils laissent les pauvres à la porte. Une Vierge de bonne taille, placée dans le vestibule, symbolise, par ses bras ouverts, l'accueil qu'on prétend réserver à Notre-Dame-du-Bon-Accueil. Que doit-elle penser du directeur quand elle voit son fils, sous les traits d'un pauvre, au pied du perron ?
- 3) Un jour, un frère a fait du bruit pendant que le frère Paul-Marc lisait un passage de *l'Imitation de Jésus Christ*, avant le dîner. Il a interrompu la lecture et s'est retourné vers lui. On demande de voir Jésus Christ dans les confrères. Aurait-il agi de la sorte s'il avait cru que c'était Jésus Christ qui avait fait du bruit ?
- 4) Un matin de février, la maison était pleine de frères se rendant au second noviciat. Il y avait, assis à ma droite, un frère mexicain, que je n'avais jamais vu et que je ne reverrais sans doute jamais. Le frère Paul-Marc nous a fait déjeuner en silence. Après le repas, il a rappelé la règle du silence et a demandé à ceux qui avaient besoin de parler de se retirer au parloir. Que signifie dans la bouche du directeur de Dareau le mot *frère* ? »

5)

Il m'interrompit : « Vous êtes trop fort pour moi ; allez-vous-en. » Je partis en lui disant de faire un examen de conscience sur la qualité de la formation qu'il prétendait donner aux jeunes frères.

Moi, mes souliers...

Moi, mes souliers avaient beaucoup voyagé ; ils étaient troués, ai-je dit. Lors de sa visite à Dareau, le 19 janvier, Lorenzo avait dit à Paul-Marc de m'en acheter une paire. Quelques jours plus tard, nous étions dans le magasin où il a fait ses principaux achats. Il y avait une section réservée aux communautés religieuses de toute confession. On leur accordait un escompte spécial.

Ce jour-là, des Noirs attendaient leur tour. Ils portaient de longues robes de couleur voyante, et un voile mangeait une partie du visage des femmes. Il n'y avait pas de mal à ça, évidemment. Mais leur vue lance Paul-Marc dans une tirade sur la supériorité de la charité évangélique sur la... philosophie. (Je me demandais bien pourquoi la philosophie ; me décochait-il une pointe ?) C'était donc beau, selon lui, de voir ce que la France chrétienne faisait pour des gens comme eux, qui ne savaient même pas se moucher. De toute évidence, la philosophie ne pouvait pas inspirer un comportement aussi magnanime.

Dès qu'il eut liquidé le plus gros de son excitation, il eut sa réponse : « Si la philosophie se situe à une distance considérable de la vraie charité, elle n'a rien à envier à votre charité. Il n'est pas nécessaire d'avoir la foi pour donner sans mépriser, surtout quand il s'agit d'un simple escompte accordé à des clients. Si ces Noirs vous avaient entendu, ils auraient refusé vos escomptes et n'auraient jamais désiré de leur vie votre prétendue charité chrétienne. »

Il ne trouva à me répondre que cette énorme finesse : « Je comprends votre réaction : vous êtes en état de crise. » Je lui ai répondu qu'il manquait un s... Il n'a pas compris cette subtilité québécoise.

Ma dernière chance !

Quand j'avais suggéré de nouveau les États-Unis, le 19 janvier, Lorenzo m'avait dit : « Si on vous accepte ; ce sera votre dernière chance. » [J'aurais pu lui demander de me rappeler mon avant-dernière chance.] John Lawrence, provincial de Poughkeepsie, ne tarda pas à répondre à Lorenzo. Dans une lettre en date du 2 février 1962, Lorenzo me citait des extraits de la réponse américaine et me faisait ses dernières recommandations.

Bien cher Frère, [Ce « Bien cher » m'amusait]

Je viens de recevoir la réponse du C. F. John Lawrence, provincial de Poughkeepsie. [...] Je transcris sa réponse : *I assure you that Brother Gregoire will be cordially received, that the internal problems in Canada are not well known here and that we shall be pleased to avail ourselves of his services.*

Vous êtes donc accepté. Il restera à régler la question des visas ou permis de séjour. Le C. F. Provincial écrit qu'il se rendait le jour même [30 janvier] à New York et qu'il prendrait contact avec le bureau d'immigration pour essayer de régler la question. Il vous faudra donc attendre quelques jours encore qu'il vous donne des directives sur la façon de procéder ou qu'il vous envoie un permis d'entrée. Il vous écrira directement. Vous pourriez peut-être lui écrire pour le remercier et vous mettre à sa disposition.

Comme je vous l'ai dit, vous pourrez voyager soit par avion soit par bateau. Le C.F. Paul-Marc est averti de vous procurer le billet de votre choix : avion ou bateau. Naturellement, le voyage doit se faire directement : Paris-New York si c'est par avion ; Cherbourg ou Le Havre-New York si c'est par bateau.

Je ne doute pas que vous ferez tout votre possible pour profiter de l'accueil fraternel qu'on vous fait aux États-Unis. Je vous prierais d'être très réservé dans votre correspondance, surtout avec les gens du dehors, mais aussi avec les confrères. Il est en-

tendu que vous ne devez pas retourner au Canada avant d'en avoir obtenu la permission.

Je vous laisse dans les saints cœurs de Jésus et de Marie, les priant de vous guider et de vous bénir.

Votre dévoué serviteur,

Fr. Lorenzo
[sans a.g. cette fois]

Plusieurs passages de cette lettre n'ont pas manqué de me dérider. Je vais en relever quatre.

- 1) « Vous pourriez peut-être lui écrire pour le remercier et pour vous mettre à sa disposition. » Lorenzo veut me punir en ne me donnant pas d'études, malgré l'accord du général et la recommandation de leur jésuite, puis il trouve un provincial qui accepte de me faire travailler, même si j'ai besoin de repos, et il veut que j'écrive pour remercier John Lawrence. Qui donc devait le faire ? Évidemment, je n'ai pas écrit.
- 2) « Vous êtes donc accepté. » Pour tout commentaire, l'interjection qu'il a omise : « Ouf ! » Quel soulagement pour Lorenzo. Le gros avantage pour moi, c'était de me retrouver bientôt de l'autre côté de l'Atlantique. Rendu là, je pourrais prendre les choses en main si la situation l'exigeait.
- 3) « Il vous faudra donc attendre quelques jours encore. » Quelle délicatesse ! Ce battement de quelques jours lui va droit au cœur ! Pour moi, ce sont des jours semblables aux quatre-vingt-dix qui ont précédé, soit du 2 novembre 1961 au 2 février 1962.
- 4) « Votre dévoué serviteur » Vous vous demandez peut-être comment Lorenzo peut, sérieusement, tracer ces mots. Selon moi, il devait avoir l'état d'âme de Montcalm qui, livrant la ville à Townshend, en 1759, terminait ainsi son billet : « Votre très humble et obéissant serviteur, Montcalm. »

5) J'ai noté : sans les lettres a.g. (assistant général). Pour moi, il était un n.g. (une nuisance généralisée).

Après la France, le France !

Quelques jours plus tard, je recevais des papiers provenant du collège des frères maristes de Poughkeepsie. (Il s'agit d'un collège au sens américain du terme. Fondé pour les jeunes frères américains, il accueillait aussi des laïcs.) Les papiers précisait que le collège de Poughkeepsie se constituait mon tuteur, et ils mentionnaient le but de mon entrée aux États-Unis : « Étude intensive de la langue anglaise. »

« Étude intensive de la langue anglaise » ? Je ne comprenais pas. La lettre de John Lawrence était pourtant claire : “ We shall be pleased to avail ourselves of his services.” Manifestement, je n'allais pas aux USA pour étudier, ne serait-ce que l'anglais. Lorenzo m'en avait bien averti, et je n'avais aucun motif de penser qu'il avait changé d'idée. Je ne posai aucune question : une fois l'Atlantique traversé, j'exercerais un contrôle plus facile de ma vie.

Je me présentai donc au consulat américain pour prendre possession du seul visa que mes papiers me permettaient d'obtenir : un visa d'étudiant. Et, le 23 février, je m'embarquais au Havre, sur le France, en direction de New York. C'était le premier transatlantique à partir après l'obtention de mon visa d'étudiant. Je quittai mon hôtel après déjeuner et, grâce à la rapidité de la SNCF, je dînais sur le France.

La solution que Louis-Martin me promettait « dans quelques jours », en me retirant du second noviciat le 2 novembre 1961, intervenait le 23 février 1962 : j'avais attendu 18 jours à Rome, 39 à Lyon et 51 à Paris, pour un grand total de 108 jours. Et l'on revenait à la solution proposée au général lors de mon entrevue du 16 novembre 1961.

Chapitre 13

Aux États-Unis

[Retour à la table des matières](#)

Le vendredi 23 février 1962, je dîne donc sur le France. Je me sens libre, libre comme jamais auparavant dans ma vie. Nous ferons un arrêt à Southampton avant de foncer vers New York. Nous sommes quatre par table ; toujours les mêmes pendant la traversée. Ma table est formée d'un Français – dont les vacances consistent en un aller-retour à New York, complété par 24 heures dans la grande métropole –, du fils de Luis Buñuel et d'une dame âgée, originaire de la Californie. Tout le monde parle français et aime le bon vin. On nous en sert deux bouteilles à chaque repas, un blanc et un rouge, mais notre Français en demande une troisième, qu'on lui accorde bien volontiers.

Le père Ambroise (Lafortune) est un des passagers. Nous causons à quelques reprises et prendrons quelques cognacs ensemble. Je rencontre aussi un prêtre breton qui va prêcher aux Saints-Martyrs (Québec). Enfin, un jésuite belge de Namur. Bien loin de chercher à faire des contacts, je les fuis : je préfère être seul et faire de l'anglais. J'ai conservé le *Guide de conversation français-anglais* acheté à Paris, en janvier, quand j'ai su que j'irais aux USA.

Le dimanche 25 février, la messe est célébrée au théâtre, à 10 h. Le père Ambroise prononce l'homélie ; un bijou, admiré de toute l'assistance. Le 26, une mer très agitée vide la salle à manger. Je suis malade, comme les autres, et allongé sur le pont. Un matelot m'apprendra le lendemain que nous avons essuyé une tempête plus violente qu'au premier voyage du France, alors que des portes avaient cédé sous les secousses. On avançait à 18 nœuds au lieu de 30. Nous arriverons à New York avec 8 heures de retard. Dès le 27, je suis en grande forme et reprends mes activités ; surtout ma place à la table...

New York, terre de promesses !

Le 28, nous accostons à New York à 6 h du matin. L'examen des papiers est faite sur le France. Dans la file d'attente, je suis derrière une belle jeune femme. Simple hasard ! Au moment où le responsable du flot de passagers va couper entre la belle et la bête, une exclamation s'élève, laissant croire que nous formons un couple, et on me laisse passer. À 19 h, je suis installé à l'hôtel Belvedere, en face du Madison Square Garden. Les Rangers affronteront les Bruins dans une demi-heure. Rien de mieux pour apprivoiser les odeurs de l'Amérique du Nord que d'aller admirer Doug Harvey, qui a quitté le Canadien pour aller toucher à New York un mirobolant salaire de 20 000 \$. Il faut dire qu'à l'époque, un verre de bière coûtait 10 ¢ dans une taverne de Time Square.

Le lendemain, je fais un tour organisé de Manhattan. C'est aussi la parade en l'honneur de John Glenn, sur la Fifth Avenue. Le père Ambroise la filme ; il me dit que c'est pour un film sur l'entrée de Jésus à Jérusalem. C'étaient les connaissances transversales à l'œuvre avant le mot. Je vais admirer l'Empire State Building et, du 86^e étage, la ville de New York. Pour une première fois, cela me suffit. Je me rends au Grand Central Terminal pour m'informer d'un train allant à Poughkeepsie, ma première destination aux USA.

Poughkeepsie, Cold Spring, Lowell

Parti de New York à 15 h 40, je suis à Poughkeepsie à 18 h. (Aux USA, on a conservé les heures a.m. et p.m. ; mais, pour simplifier, je vais conserver ma façon de faire.) Je finis par trouver le signataire du papier qui m'amène ici pour « étude intensive de la langue anglaise ». Oui, je finis par trouver, car j'avais perdu beaucoup de temps à le chercher parmi les autorités, alors que le responsable était un jeune frère chargé de remplir les formulaires de demande d'admission au collège. Je dénêche ensuite une véritable autorité. L'étonnement est palpable : on attendait un jeune religieux dans la vingtaine, pas un homme de 37 ans. Il est évident que je n'ai rien à faire là et n'y ferai rien. D'ailleurs, j'avais prévu la situation.

Je couche à Poughkeepsie, et, au lever, l'occasion m'est fournie d'assister à une douche dans un scolasticat de frères maristes américains. Autour d'une pièce de 6 à 8 m de côté s'alignent une vingtaine de douches, sans porte ; un petit rideau empêche l'eau de ruisseler sur le plancher de la pièce. Après sa douche, chacun sort flambant nu et s'essuie en toute simplicité : l'impudeur des purs, dirait Lanza del Vasto. Jusque-là, rien d'étonnant. Mais le maître des scolastiques est du groupe ; flambant nu lui aussi. Je pense à Eudore-Joseph, le maître des scolastiques de Valcartier. J'essayais, sans succès, de l'imaginer tout nu parmi ses scolastiques...

Le lendemain, on me conduit à Cold Spring, à une quarantaine de kilomètres en direction de New York, à la résidence du provincial, John Lawrence, en visite au Brésil. On me dit de l'attendre ; c'est lui qui a écrit : *We shall be pleased to avail his services*. J'avais donc raison : on m'avait fait entrer aux USA avec un visa d'étudiant, parce que c'était facile à obtenir, mais j'y enseignerais. Quand Lorenzo me disait vouloir jouer cartes sur table, cela n'excluait pas la fausse représentation.

De Cold Spring, j'écris ma première lettre en sol américain à Donat, que j'avais surpris dans la taverne du Château Laurier. Elle est datée du 6 mars.

Cher Ami,

Selon l'horaire prévu, j'arrivais à New York le 28 février. Le France fait divinement bien les choses. Non point un palais mais une ville flottante : on peut y naître et y mourir. En effet, il y a même une chambre froide pour les cadavres. J'y voyais très bien Lorenzo.

Le frère John Lawrence, provincial, était au Brésil à mon arrivée à Cold Spring. Je l'ai attendu ici, à la maison provinciale. Il est arrivé hier. Nous avons causé un brin. Il est on ne peut plus aimable. J'irai enseigner le français à Lowell jusqu'à la fin de l'année. L'an prochain, avec un peu plus d'anglais, je pourrai sans doute enseigner autre chose.

Je ne suis pas fâché de n'être plus outre-Atlantique. Chaque fois que je pense à eux, il me vient dans la bouche un goût et dans le nez des odeurs que tu peux facilement qualifier.

Je n'ai passé qu'une journée à New York en quittant le France parce que j'ai bien l'impression que l'occasion se représentera d'y retourner. Tout de même, avec l'habitude, en une journée, on peut jeter un bon coup d'œil sur un quartier. Je me suis borné à Manhattan. Il faisait un temps céleste ; j'en ai profité pour me hisser au sommet de l'Empire State Building. La vue était infinie : d'un côté, je revoyais Alma ; de l'autre, le second noviciat...

Ici, il y a un juvénat d'une quarantaine de grands et gros garçons, et la maison provinciale. Une dizaine de frères en tout. Fort aimables. Ils parlent presque tous le français.

Au plaisir de vous lire,

Grégoire

Cartes sur table à la manière de Lorenzo

Dans sa mémorable lettre du 13 octobre 1961, Lorenzo précisait qu'il voulait jouer « cartes sur table ». En bon français, cela veut dire qu'on ne dissimulera rien, que tout sera étalé devant les yeux. Eh bien ! voici, à la lumière de faits indéniables, la valeur qu'il faut donner à l'expression quand elle apparaît sous la plume de Lorenzo. Il joue « cartes sur table » de la même manière qu'il est « mon dévoué serviteur ». Jouer cartes sur table, pour lui, c'est d'abord me faire entrer aux États-Unis avec un visa d'étudiant, parce que c'est facile à obtenir, alors qu'on m'y envoie pour enseigner.

Le 2 février 1962, il m'écrit pour me dire que je suis accepté aux États-Unis. Le 18 mars – un mois et demi plus tard –, le provincial de Desbiens ne connaît pas encore « les conditions d'entente de [mon] séjour dans cette province mariste des États-Unis ». Bien plus, Aimé-Louis a appris la nouvelle suivant la formule bien connue : le bruit court que Louis-Grégoire est rendu aux USA. Pas de lettre de Lorenzo. Cartes sur table. Dernière carte. Le 22 mars, Pierre-Jérôme m'écrit à Lowell.

Le sup-général ignorait, jusqu'au mardi 20 mars, que vous étiez aux USA. [Lorenzo ne lui avait rien dit.] Ayant trois lettres à vous réadresser, il a dû s'adresser à moi pour connaître votre adresse : comme quoi je suis l'homme le mieux informé de l'Institut. Ce n'est donc point un novice qui pourrait déchiffrer le codage surnaturel des lettres de Lorenzo. Pour le moment, voici ce que je suis à même de traduire :

- 1) « Votre dévoué serviteur » : une âme dévouée lit, à la solde de Lorenzo, les lettres que nous avons laissées dans nos effets personnels, à Alma, et communique les renseignements susceptibles de nourrir le dévouement de Lorenzo à votre endroit ? [J'ai déjà dit que Lorenzo m'avait faussement attribué cette lettre.]

- 2) « Bien cher Frère » : inséré dans cette formule, *cher* signifie tendrement aimé. En code laurentien [de Lorenzo], ce mot est beaucoup moins étroit : il se déploie aux dimensions de la lettre du 13 octobre, que vous connaissez bien.
- 3) « Je vous laisse dans les saints cœurs de Jésus et de Marie » : c'est beaucoup de chiffres (on décode) pour traduire la simple idée d'abandonner. Comme on dit : laisser un ami dans la misère. Du 2 novembre 1961 au 10 mars 1962.
- 4) « Les [saints cœurs] priant de vous garder » : vous pensez tout de suite à protéger, à prendre soin, comme quand on dit : garder des moutons. Vous vous trompez. La formule ne cède qu'à la lumière crue de ce que disait le frère Louis-Martin : « Le frère Lorenzo désire votre sortie de communauté et il s'y attend. » Et alors garder, c'est retenir pour soi, près de soi. Bref, c'est une autre traduction du « délivrez-nous du mal » du Pater. » [Fin du décodage des propos de Lorenzo par Pierre-Jérôme.]

Une lettre d'Aimé-Louis, en date du 18 mars 1962, confirme ce que Pierre-Jérôme vient de dire.

Cher Frère Louis-Grégoire,

Je ne connais pas encore les conditions d'entente pour votre séjour dans cette province des États-Unis. Je reste convaincu que vos talents et votre savoir-faire vous permettront de gagner beaucoup plus que votre *vestitum* et votre sel ? Cependant, je trouve bien légitime la demande que vous m'adressiez et je m'empresse d'y répondre en vous faisant parvenir ce chèque de 150 \$, afin que vous puissiez vous procurer une dactylo portative pour votre usage personnel. Je ne sais si vous en aurez assez. S'il manque quelque chose, vous m'avertirez ; s'il en reste, vous saurez certainement l'utiliser à bon escient. [...]

Frère Aimé-Louis, prov.

En m'expédiant les trois lettres que Pierre-Jérôme a mentionnées ci-dessus, le général joignait un court mot qui en dit quand même long. Écoutez cet humble aveu : « Je crois avoir essayé de vous être utile dans la mesure de mes forces, qui ne sont pas illimitées. » Il est pourtant le supérieur général, mais il ne peut imposer sa volonté à un « intermédiaire », un de ses assistants, qui s'appelle Lorenzo, un homme qui ne semble pas m'aimer beaucoup, ni en Jésus Christ ni selon la chair.

Arrivée à Lowell, le 10 mars 1962

J'arrive à la résidence des frères maristes de Lowell, située au 321 Pawtucket St., le 10 mars 1962. Je suis le 9^e de la communauté, qui compte deux jeunes frères ; les autres ont mon âge ou plus. Je n'ai pas conservé de photo ; mais, en fouillant dans ma mémoire, je revois très bien le visage du directeur, le frère Giles, le visage du frère Louis, celui du frère Walter, deux autres dont les noms se sont effacés plus tôt que le visage, le cuisiner, un Irlandais sourd et blanc. Les parents du directeur sont nés à Montmagny (Québec) ; deux frères sont de purs Anglais : ils ne comprennent aucun mot de français ; les autres, dont le directeur, parlent français couramment. Pour moi, c'est important, car je n'ai jamais vécu en anglais.

La salle de télévision et le bar occupent le sous-sol de la maison. Un vrai bar avec des rangées de bouteilles au mur, des comptoirs et des tabourets. La maison a deux étages et une tour à l'avant, où se trouve ma chambre, toute petite, au deuxième étage. Il y a de la place pour un lit, un petit bureau, une chaise droite et, dans le coin, un minuscule lavabo, bien apprécié comme commodité de nuit. C'est quand même beaucoup mieux que « la chambre de tout le monde » que j'occupais à Lyon.

L'école, la *Saint Joseph's High School*, était située à 1,5 km environ de la résidence. Excellent pour la santé. On s'y rendait le matin pour 8 h ; on en revenait à la fin des cours, vers 14 h 30. L'horaire prévoyait 30 minutes le midi pour casser la croûte. J'aimais bien cet

horaire. De retour à la résidence, j'avais plus de deux heures libres pour préparer mes cours avant la récitation de l'office à 17 h.

Les oblats, responsables de la paroisse, n'avaient pas caché leur déception quand les frères avaient décidé d'adopter l'anglais comme langue d'enseignement, le français devenant langue seconde. Selon les frères, l'ancien système formait des finissants qui ne savaient ni le français – fort peu utile d'ailleurs – ni très bien l'anglais, langue du pays. Voici un exemple du français que parlaient nos grands élèves. Un jour, l'un d'eux de 11^e année, insatisfait de sa note, s'approche de mon bureau, tout gêné, et me dit : « Quand mon *père* va *vouère* ça, il va me *kicker* dans mon trou de cul. » Pour lui épargner ce coup bas, j'ai relevé sa note.

Comme il ne restait que trois mois avant la fin de l'année, on m'a confié deux groupes d'élèves en difficulté : un de dix et un de quinze. On me demandait de les aider un peu en allant à leur rythme. Ce que je fis avec tout le plaisir que j'étais capable d'éprouver. Un jour, j'avais parlé d'un mot qui n'était pas « très employé » en français ; un élève avait traduit *très employé* par *thirteen employees*. Une autre fois, le manuel de français demandait de traduire : « J'ai mal à mon bras. » Grand éclat de rire dans la classe : *bra* en langage populaire, c'est *brassière* (au sens de soutien-gorge). Dernier exemple. Il fallait rendre en français : *He left his bag on the chair*. Dans le *Dictionary of American Slang*, le mot *bag* signifie *scrotum*. (J'ai encore ce manuel : *The New Chardenal*, by W. H. Grosjean.)

Les frères de la communauté n'étaient pas « barrés », comme on dit au Québec ; ils savaient prendre la vie du bon côté. Ils n'allaient pas au bar se servir à volonté, mais n'importe qui aurait pu le faire. Quand on « célébrait » – c'était le mot qu'ils employaient –, on se servait à discrétion : *Take what you want, but drink what you take...* Quand on allait au chalet, Walter apportait des livres, s'assoyait dans son lit, avec des oreillers derrière les épaules, une caisse de 24 à côté de son lit ; la caisse vidée, il fermait son livre, s'enfonçait sous les couvertures et dormait. Il ne prenait rien les jours suivants. L'un d'eux me disait un jour : « Ce soir, Greg, je vais voir ma petite veuve ; demain matin, je ne communierai pas. »

Lorenzo me disait, vous vous souvenez, que les frères américains avaient de gros défauts, mais pas « celui-là », c'est-à-dire le défaut de critiquer. Je me demande bien d'où il tenait ce renseignement. Contester, critiquer relève du premier principe de la conduite humaine : faire le bien et éviter le mal, c'est-à-dire rechercher et faire ce qui convient, repousser ce qui ne convient pas. Tout être humain agit selon ce principe de la conduite humaine. Quand le mal dépend de lui, il le fuit ; quand le mal ne dépend pas de lui, il le dénonce. Lorenzo critiquait beaucoup, mais il ne critiquait pas les mêmes choses que nous.

Les cartes devaient pourtant être sur la table

Le 26 mai, j'écrivais au provincial de Desbiens, Aimé-Louis, pour clarifier les conditions de mon séjour aux USA et demander un peu d'argent, puisque je n'étais pas encore rentable pour John Lawrence. Lorenzo devait pourtant mettre toutes les cartes sur la table ; le 26 mai, quatre mois plus tard, il a encore des cartes dans sa manche : Aimé-Louis n'a pas encore vu celle sur laquelle sont inscrites les conditions de mon séjour aux USA.

Frère Provincial,

Tout d'abord, je vous remercie pour le chèque de 150 \$; il a certes suffi à payer la dactylo, qui ne devait pas coûter plus de 125 \$. Je n'ai pas demandé de chiffres au frère directeur, mais je présume qu'il tient quelque comptabilité à mon sujet.

Quant aux conditions d'entente dont vous parlez, je n'en sais rien moi non plus. À Paris, le 19 janvier 1962, le frère Lorenzo, après avoir refusé la solution du général, n'avait rien à me proposer. Il a amorcé l'entrevue en me demandant si j'avais l'intention de rester frère. Je lui ai répondu avec mon plus beau sourire que cela ne le regardait pas. Il était devant moi, muet comme une carpe. Déçu, peut-être, car le frère Louis-Martin m'avait avoué, à Lyon, le 29 décembre précédent, que le frère Lorenzo s'attendait que je quitte éventuellement l'Institut et le désirait...

Alors, j'ai suggéré les États-Unis, solution que j'avais soumise au général, dès ma première rencontre avec lui, le 16 novembre 1961. Le frère Lorenzo a fait ce commentaire : « Si le frère John Lawrence veut bien vous accepter. » Après un moment de silence, il ajoutait : « Ce sera votre dernière chance. » J'ai pouffé de rire, car je sais qu'on ne reçoit pas sa chance comme un cadeau : on la fait. Dans de telles dispositions, le frère Lorenzo n'a pas dû exiger un gros prix de John Lawrence ; il n'a pu lui demander que de me recevoir par charité. [Non point charité pour moi, mais pour lui ; moi, je ne demandais pas la charité, mais la justice. Sans justice, la charité est une farce.]

Pour l'instant, ici, je ne gagne pas ma pension. Les frères reçoivent 5 \$ par jour. Moi, je donne deux cours par jour à deux groupes spéciaux de dix et quinze élèves qui alourdissent des classes de quarante. Une tâche régulière, c'est trente heures par semaine à des groupes de quarante. Ma contribution à l'enseignement ne s'évalue même pas à deux dollars par jour. L'an prochain, je suis censé fournir un rendement régulier. C'est pourquoi, d'ici à septembre, je trouverais normal que ce ne soit pas la province américaine qui paie pour avoir eu la charité d'arracher une épine du pied de Lorenzo.

Je veux suivre quelques cours à New York, pendant les vacances : j'aurai besoin d'un habit noir léger ; il faudrait que j'aille chez le dentiste, etc. Ces dépenses constitueraient pour John Lawrence un placement qui n'offre aucune garantie. Si vous trouvez ma proposition raisonnable, je vous dirai à l'avance ce dont je crois avoir besoin et vous ferai parvenir les factures à acquitter. Vous comprenez que je ne veux pas recevoir un montant dont je disposerais et entendre dire par la suite qu'Albert-Benoît [économe provincial] trouve que je coûte cher.

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

Aimé-Louis ne décèle aucune sagesse dans ma décision

Comme je lui avais dévoilé mon intention de suivre des cours d'anglais pendant l'été, Aimé-Louis me revient le 5 juin avec une proposition qui lui semble marquée au coin d'une sagesse bien supérieure à la mienne.

Au Cher Frère Louis-Grégoire,

Votre dernière lettre m'apporte quelques précisions qui m'intéressent soit au sujet de votre transfert aux États-Unis, soit au sujet de votre séjour en cette province hospitalière, qui ne devrait pas avoir à se plaindre de votre passage en son sein...

Vous me laissez entendre que votre état de santé n'est pas merveilleux et même que vous ressentez un certain épuisement. Dans ce cas, le meilleur pour vous serait d'employer ces vacances à vous reposer tout en vous distrayant. Je ne vois pas du tout que ce soit sage de suivre des cours à New York au cours de ces vacances. Offrez donc vos services pour leur colonie de vacances. [...]

Dès aujourd'hui, écrivez et offrez vos services. [...] Oui, croyez-m'en, vous tirerez un bien plus grand bénéfice physique, psychique, intellectuel et moral en agissant ainsi, que de n'importe quel cours que vous puissiez suivre ou ayez l'intention de suivre. C'est en toute sincérité que je vous suggère ces vacances, et à cause d'une réelle sympathie que j'ai pour vous. [Dis-moi pas !]

Je vous prie de me croire religieusement vôtre et tout dévoué [lui aussi],

Fr. Aimé-Louis, prov.

***Mon provincial actuel est à Cold Spring
et non plus à Desbiens***

Sur réception de sa lettre, je répondais à Aimé-Louis pour lui rappeler que je n'étais plus sous sa juridiction ; que John Lawrence était pour le moment mon provincial et que son point de vue de John Lawrence différait du sien.

Frère Provincial,

Je recevais hier votre lettre du 5 juin. Les conseils qu'elle contient sont judicieux, sans nul doute, mais il existe un contexte de circonstances dont on ne peut pas faire abstraction. Il faut considérer l'optique du frère John Lawrence devant cette situation. Il est présentement mon provincial ; c'est de lui que je reçois mes directives et non de vous. Voici quelques faits à rappeler pour bien comprendre ma situation.

Je vous répète les principales paroles du frère Lorenzo, le 19 janvier 1961, à Paris, car elles situent l'affaire dans son climat : « S'il [John Lawrence] vous accepte... Ce sera votre dernière chance. On ne peut pas vous donner d'études. » À ce refus d'études, j'ai objecté : « Jérôme est bien aux études, lui. » Il ne répondit rien. Je suis entré aux USA avec un visa d'étudiant, parce que c'était facile à obtenir, mais j'ai été envoyé ici pour travailler et non pour étudier. Dans sa lettre d'acceptation de me recevoir, John Lawrence était très clair : *We shall be pleased to avail his services.*

Vous me dites d'offrir mes services pour la colonie de vacances. Ce serait prendre ici le repos mérité (si jamais j'en ai mérité) au Canada et en Europe à cause de l'incurie de quelques supérieurs. Ce serait surtout vouloir rendre d'autres services que ceux que l'on attend de moi, c'est-à-dire de l'enseignement à Lowell l'an prochain, en fournissant un rendement régulier.

À cette fin, il faut que je sache mieux l'anglais. De mars à juin, avec des groupes de dix et de quinze élèves en retard, j'ai

pu me débrouiller. À Paris, quand j'ai tiré Lorenzo d'embarras en proposant moi-même et de nouveau les États-Unis, j'ai objecté que je ne savais pas l'anglais. Il fallait l'entendre protester : « Vous savez l'anglais, voyons donc ? » Pendant l'heure précédente, je n'avais que des défauts ; mais, là, c'était la minute des qualités. Minute intéressée.

Je ne serais pas surpris que vous pensiez, vous aussi, que je sais l'anglais ; que j'en sais assez pour enseigner en anglais aux USA. J'en ai peu appris, jamais enseigné. Je suis passé directement des classes sans anglais aux classes où il y avait un spécialiste. Pendant ma deuxième année de scolasticat, je suis allé remplacer des frères malades dans les postes de Mont-Rolland et de Métabetchouan.

C'est pourquoi, pour que j'apprenne un peu plus d'anglais et rende, l'an prochain, les services qu'on attend de moi, le frère John Lawrence m'a lui-même proposé d'aller passer les vacances à New York. Vous admettez sans doute que je suis mal placé pour faire changer la décision du frère John Lawrence. Il me demanderait si je reçois mes directives de Desbiens ou de Cold Spring. [...]

Et ainsi le problème pécuniaire que je vous soumettais demeure. Je résume ce que je vous disais : je n'ai même pas gagné ma pension depuis que je suis ici. J'ai certaines dépenses en vue : habit plus léger si je vais à New York, dents, manuels scolaires, etc. Dans l'espoir d'être remboursés par mes services de l'an prochain, les Américains feraient sûrement ce placement-là ; ils le feraient peut-être même par charité. Mais je ne veux pas me mettre au crochet de la charité avant d'avoir éprouvé la solidité du crochet du simple bon sens. Si vous ne trouvez pas raisonnable ma demande d'argent, refusez.

[Le reste de la lettre est sans intérêt pour le moment.]
Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

Été 1962 : cours d'anglais à l'Université Columbia

Aimé-Louis ne releva ni ne réfuta aucun de mes arguments. Dans une lettre datée du 17 juin, je lui présentais ma liste d'épicerie et lui demandais d'en assumer le coût. Il le fit sans rechigner, et je partis pour New York à la fin de juin. Je suivrais sept semaines de cours à l'Université Columbia. Je logerais à la résidence des frères maristes, sur la 81^e Rue, à deux pas de la célèbre *Fifth Avenue*, qui longe *Central Park*. J'ai passé de nombreuses heures dans ce magnifique parc, surtout à étudier à l'ombre.

Une minuscule cour, située derrière la résidence des frères, était entourée d'édifices très hauts. C'est dans cette cour que se déroulaient les *partys* hebdomadaires. Ils débutaient vers 17 h. Chacun préparait ses hot-dogs ou ses hamburgers sur les BBQ disponibles ; les bouteilles étaient alignées sur une table ; la bouffe abondait. Chacun mangeait et buvait à satiété, puis se retirait dans sa chambre quand il le jugeait à propos. Je pensais aux verres de Taragone que j'offrais aux frères d'Alma, le vendredi, à 17 h. On m'a appris que le provincial désapprouvait un tel relâchement. Pourtant, à Alma, on disait quand même l'office à 18 h.

Je m'inscrivis à un cours de sept semaines destiné aux étrangers. J'en conserve le meilleur souvenir. Sérieux on ne peut plus. Notre professeure principale était une dame d'une cinquantaine d'années, Miss Davis ; j'ai eu aussi Mr Flint, qui se présentait toujours en complet et cravate, quelle que fût la température. J'ai conservé les livres dont je me suis servi pour ces cours. Le 29 juin 1962, j'achetais le *Webster's New Collegiate Dictionary* ; le 13 juillet, *The New Cassell's French Dictionary – French-English, English-French* ; le 9 août, le *Dictionary of American Slang*. Ce dernier comptait plus de 600 pages ; je l'ai lu de A à Z. Le par cœur était à l'honneur : *A Glossary of Phrases with Prepositions*, 218 pages ; je l'ai appris par cœur, car il y avait des réécritures. On faisait souvent de courtes compositions anglaises, sans avoir le droit d'utiliser le dictionnaire ; après trois ou quatre fautes, Miss Davis mettait la copie de côté. J'ai travaillé en moyenne huit heures par jour, au moins.

À la fin de la session, les étudiants décidèrent d'offrir un petit cadeau à la merveilleuse Miss Davis. On me chargea de le présenter en lui témoignant notre profonde satisfaction, parce que, selon mes confrères et consœurs, je parlais l'anglais sans accent. Au second noviciat, j'avais été choisi pour composer et lire l'adresse de la Saint-Placide ; à l'Université Columbia, c'est encore moi qu'on a choisi. Les conséquences furent bien différentes.

Tous mes temps libres étaient consacrés à quadriller New York. Guide bleu à la main, j'ai visité tous les endroits que l'on recommandait. Comme j'aimais le base-ball, j'ai assisté à quelques matchs des Yankees et des Dodgers – ces derniers étaient à New York à l'époque. Pendant l'été, les frères québécois que j'avais guidés dans Paris – Victor-Henri, Eugène et Benoît-Léon – passèrent par New York au retour du second noviciat. Je les ai pilotés dans la grande métropole.

Quelques frères québécois vinrent me rendre visite. Sans permission du provincial, car c'était interdit. Les naïfs qui avaient demandé la permission avaient essuyé un refus catégorique. Le provincial lui-même, d'ailleurs, ne s'était pas accordé la permission de venir prendre de mes nouvelles. Je passai des vacances très agréables et très enrichissantes.

Retour à Lowell à la fin d'août 1962

Mes sept semaines à Columbia terminées, un peu après la mi-août, je rentre à mon port d'attache, Lowell. Le directeur m'apprend qu'en septembre j'aurais une charge régulière d'enseignement, soit 4 cours de 50 minutes et 4 cours de 30 minutes par jour. Vous avez remarqué : par jour. J'enseignerais du latin, avec un manuel anglais, évidemment, et sans livre du maître ; du français avec des manuels anglais et je donnerais mes explications en anglais ; enfin, j'enseignerais la dactylographie.

Aux environs de mon 38^e anniversaire de naissance, mon frère Charles et sa femme Yvette Lemelin s'arrêtèrent à Lowell lors d'une

ournée dans la parenté de ma belle-sœur. Ils m'invitèrent à les accompagner jusqu'à New York. Le directeur n'y voyait aucune objection. Au moment de quitter New York, Charles me dit : « On n'entre pas par Lowell ; on t'amène au Québec ; ça va te faire du bien de respirer l'air natal. » Lorenzo m'avait bien dit de ne pas retourner au Québec sans permission, mais je n'avais pas la possibilité d'en demander une...

Deux jours plus tard, après avoir surpris des amis et un peu de parenté, je reprends la route de Lowell en autobus. À la douane américaine, on me demande où je vais. Habitué à jouer cartes sur table, je réponds : « Je vais enseigner à Lowell. » Le douanier me fait remarquer que je détiens un visa d'étudiant, que je ne peux pas aller enseigner aux USA, et il me demande de descendre de l'autobus, en rase campagne. La farce. Je me rends chez le cultivateur le plus proche pour m'enquérir de l'heure du prochain Greyhound, puis j'attends sur le bord de la route. En l'apercevant, je fais signe au chauffeur d'arrêter. Je lui explique mon cas. Il me dit qu'il n'a pas le droit de me faire monter ; mais, étant donné les circonstances, il va me ramener à Montréal.

De Montréal, j'appelle Rosario, alors directeur à Baie-Saint-Paul, et nous nous donnons rendez-vous au La Fayette, le lendemain. Comme les rois mages, je retournerai à Lowell par un autre chemin et, à la douane, je ferai un petit mensonge : « Je vais passer quelques semaines aux USA. » (En fait, j'en passerais douze.) Pas de problème. Rendu à Lowell, je préviens le directeur. Le FBI peut venir me quérir n'importe quand et me retourner, au pire, à Paris d'où je suis venu ; au mieux, au Canada. Personnellement, je m'en foutais.

Ma dernière lettre au général

Révérénd Frère Charles-Raphaël,
Supérieur général.

Vous m'avez dit et m'avez écrit de ne pas revenir sur le passé. D'accord. Mais, quand le frère Lorenzo est venu me voir à Paris, le 19 janvier 1962, il n'a parlé que du passé. Pourtant, il a précisé qu'il venait en votre nom ; qu'il venait après s'être entendu avec vous. J'en conclus qu'il y a quelque part un manque de franchise. Moi, je ne dois pas revenir sur le passé ; mais, vous deux, vous me traitez en vous basant sur le passé. On y revient sur le passé ou bien on n'y revient pas ? Il est inacceptable que vous y reveniez et que, moi, je ne doive pas y revenir. Combattons à armes égales, s'il vous plaît.

De plus, dans une lettre datée 28 janvier 1962, je vous ai parlé d'un extrait de lettre qui a été envoyé au frère Lorenzo par quelqu'un qui a fouillé dans nos effets personnels laissés à Alma. L'indiscret avait dit au frère Lorenzo que la lettre était de moi. C'était faux : elle était de Pierre-Jérôme. Après avoir pris connaissance de cette lettre, à ma demande, Pierre-Jérôme a avoué au frère Lorenzo être l'auteur de cette lettre, dont Lorenzo tirait un argument décisif contre moi, le 19 janvier. Vous avez répondu à ma lettre sans mentionner l'incident ; sans déplorer cette gaffe monumentale. Je ne comprends rien à votre attitude dans ce cas. On ne saurait donc pas reconnaître ses erreurs, dans les hautes sphères de l'administration mariste ? On ne saurait pas s'excuser ?

Enfin, à Paris, le 19 janvier toujours, le frère Lorenzo, pressé de s'expliquer, invoquait une lettre que je vous ai écrite. J'aime bien qu'il connaisse le contenu des lettres que je vous écris, mais je n'aime pas qu'il me le fasse savoir si clairement.

Bref, à vos yeux, j'avais tort dès le début. Je serais facilement parti de cette hypothèse si on m'avait donné la chance de

me défendre. Le 8 septembre, au second noviciat, le frère Lorenzo m'avait indiqué les raisons de mon exil, raisons faciles à démolir. Il m'avait alors dit : « Vous en parlerez au révérend. » Vous n'avez jamais voulu qu'on en parle. Pourquoi ? À l'instar de Caïphe disant aux Juifs : « Il est préférable qu'un seul homme meure pour le peuple » (Jean, 18, 14), vous préféreriez que je quitte la communauté plutôt que de ternir l'image de l'Institut aux yeux de la SCR en me défendant. Et, conséquent avec votre position, vous avez cherché à me pousser hors de la communauté. [...]

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

Dans un petit mot, en date du 31 août 1962, sans répondre à la lettre précédente, il me répétait que ses moyens n'étaient pas illimités ; qu'il continuerait de m'aimer, de prier pour moi et d'agir pour moi chaque fois que cela lui serait possible. Il me donnait envie de vomir, « il continuerait de m'aimer ». Le vrai amour, le seul vrai amour, c'est celui qui se traduit par des actes. « Petits enfants, écrit saint Jean, n'aimons pas en paroles et des lèvres, mais en actes et en vérité. »

Une lettre de Louis-Gédéon me met le feu...

Je recevais, après la mi-novembre 1962, une lettre de Louis-Gédéon, directeur à l'école Dominique-Racine (Chicoutimi) ; elle était datée du 14. Il était responsable du pensionnat quand j'étais directeur à Alma en 1960-1961. Sa lettre mériterait d'être reproduite en entier, mais je m'en tiendrai aux premiers paragraphes qui me mirent le feu au...

Bien Cher Vous,

Tel que promis, je vous reviens avec le maigre butin recueilli lors de mon entrevue avec notre visiteur canonique a.g. [Il s'agit de Lorenzo.] Nous avons longuement et rudement traité l'unique sujet ; j'y suis allé à deux reprises, épuisant mes pau-

vres ressources sans émouvoir, apparemment, mon interlocuteur. Tout y a passé espérant me frayer un chemin vers une zone de sensibilité. Nenni. Ce secteur n'existe pas. J'en fus quitte pour jouer au Don Quichotte.

Entre autres choses, j'ai pu savoir que la Congrégation des Religieux exigeait un minimum de trois ans à l'étranger ; que vous pouviez revenir ici cette période expirée ; que vous auriez eu des études, tout comme le frère Pierre-Jérôme si vous n'aviez pas compliqué votre situation [expulsion du second noviciat] ; que l'année à Rome de Pierre-Jérôme équivalait à votre second noviciat.

Vous comprenez, il n'y a pas là de quoi éreinter mes arguments. J'y suis allé de mes propositions, lesquelles me semblaient tout à fait acceptables. Vous imaginez le sort qui leur fut réservé. Platement, on vous écoute d'un petit air ennuyé, qui se traduit sans risque d'erreur : « Mêle-toi donc de tes affaires. »

Voilà le bilan plutôt pauvre d'un entretien sur lequel j'ai eu la naïveté de fonder quelque espoir. J'en fus tellement déçu que j'ai pris une longue semaine à retrouver le courage requis pour vous communiquer mon lamentable échec. [...]

Bon souvenir et amitié sincère,

F. Louis-Gédéon

Quelques uppercuts au menton de Lorenzo

En lisant la lettre de Louis-Gédéon, j'ai traité Lorenzo de maudit menteur et, indigné pour une rare fois, je m'installai devant ma machine à écrire. Vous comprendrez, après l'avoir lue, que la lettre suivante est restée sans réponse ?

Frère Lorenzo,

Je n'aime pas que, pour vous dégager, vous laissiez entendre que j'aurais eu des études, moi aussi, tout comme le frère Pierre-Jérôme, si je n'avais pas « compliqué » ma propre situation. En parlant ainsi au frère Louis-Gédéon, comment pouviez-vous ne pas avoir conscience de mentir délibérément, consciemment, lâchement ? Auriez-vous oublié la lettre que vous m'adressiez au second noviciat, le 13 octobre 1961 ? Cette lettre donnait suite à notre entretien du 8 septembre. Rien n'était encore « compliqué » : j'étais toujours au second noviciat. Vous me disiez pourtant, déjà, qu'il serait « illusoire » que je m'attende à des études. Vous mentiez donc effrontément au frère Louis-Gédéon quand vous lui disiez que j'aurais eu des études, moi aussi, comme Pierre-Jérôme, si je n'avais pas « compliqué » ma situation en étant expulsé du second noviciat.

Reculons un peu plus dans le temps. Quand le frère Régis-Aimé est venu au Québec, comme assistant général, il y a déjà plus de dix ans, je n'avais pas encore compliqué grand-chose. Il vous a suggéré mon nom pour des études universitaires. Provincial, vous avez refusé. Je tiens ce renseignement de source sûre. Le frère Régis-Aimé m'avait connu au scolasticat d'Iberville ; il me connaissait bien et m'estimait beaucoup. Vous lui avez tenu tête, à lui, votre supérieur. La volonté de Dieu manifestée par les supérieurs, principe que vous nous radotez sans cesse, c'est quoi ? De quels supérieurs parlez-vous ?

Gaudete, iterum dico, gaudete [j'ai laissé le pluriel pour que l'allusion soit plus facile à reconnaître] : en fait d'études, je n'ai pas reçu grand-chose des maristes ; même pas le brevet complémentaire. Pendant ma deuxième année de scolasticat, je suis allé dans les postes pour remplacer des frères malades à Mont-Rolland et à Métabetchouan. Par la suite, j'ai arraché tous mes autres diplômes en enseignant à temps plein.

Présentement, je suis en train de ruiner ma santé : vingt périodes de cinquante minutes et dix de trente par semaine de cinq

jours. Après la surcharge d'Alma et les emmerdements de l'exil, c'est inhumain. À Alma, j'étais professeur de philosophie à temps plein et directeur en plus. L'année suivante, on met deux frères pour me remplacer : le frère Pierre-Ferdinand est supérieur de la communauté à temps plein ; le frère Clément-Denis accomplit l'autre partie de ma tâche de l'année précédente, soit une charge de professeur de philosophie à temps plein.

Le frère Louis-Martin m'a dit que vous désiriez ma sortie et que vous vous y attendiez. Un petit conseil : ne misez pas là-dessus, car je ne suis pas du genre lâcheur. D'ailleurs, ma sortie ne réglerait aucun de vos problèmes, comme mon départ d'Alma n'en a réglé aucun : selon le frère Louis-Gédéon, mon départ en a créé plusieurs.

Vous nous avez souvent dit que votre cœur était en Afrique. Allez donc le récupérer : un supérieur sans cœur n'a jamais été un bon supérieur, même s'il fait tout « religieusement » et dépose tout son monde dans les « saints cœurs de Jésus et de Marie » pour ne pas encombrer le sien.

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

Doceo pueros grammaticam

Fermons cette longue parenthèse. J'étais rentré de mon escapade au Québec le samedi ou le dimanche – je ne prenais plus de notes à ce moment-là. Le lundi matin, je me présente en classe, devant une quarantaine de *Freshmen* – première année du *High School* – avec mon livre de latin à la main, et là, comme dit Petitmangin, *Doceo pueros grammaticam (latinam)*.

Je me débrouille assez bien en anglais grâce à mes cours de Columbia. Assez bien à tel point que des élèves de degré *Sophomore* me disaient qu'ils voudraient bien parler anglais comme moi. Je ne pouvais m'empêcher de rire. Moi, je parlais comme un livre, sur des su-

jets précis ; eux, ils connaissaient la langue populaire et pouvaient parler de n'importe quoi. Une autre fois, le directeur avait un message à me communiquer par intercom. Avant de lancer son message, il m'avait écouté. Au dîner, il me faisait le compliment suivant : *Greg, you speak a very good English.*

Un ange du Seigneur passe par Lowell

Vers la fin de novembre, Rosario, directeur à Baie-Saint-Paul, vient à Boston pour subir, dans un œil, une opération délicate qu'on ne pratique pas encore au Québec. Il s'agissait de corriger un décollement de la rétine. (Un jeune de Baie-Saint-Paul avait dit à sa mère que le frère directeur était allé à Boston pour se faire opérer ; il souffrait d'un décollement de la... tétine.) Rosario arrête à Lowell, bien entendu. Nous discutons longuement. Il est au courant de ma situation, car je lui écrivais régulièrement. Il avait même écrit au général pour l'inciter à un peu plus de justice et de charité à mon endroit. Mes trente heures de cours par semaine avaient siphonné beaucoup de mon énergie. Je me demandais s'il valait la peine de continuer pour le seul profit d'apprendre l'anglais. Avec l'aide de Rosario, ce ne fut pas long. Après m'avoir entendu, il me dit : « La farce a assez duré ; ta compétence te permet de faire davantage. Rentre au pays. »

Ce fut sans contredit une décision audacieuse, mais je n'ai jamais regretté de l'avoir prise. Par cette décision, la « dernière chance » de Lorenzo deviendrait une première chance. À cause de l'influence qu'il a exercée sur moi à ce moment-là, j'ai dédié d'abord l'histoire de ma vie à Rosario. Je serai reconnaissant toute ma vie à ce bon Samaritain qui s'est arrêté, alors que les supérieurs poursuivaient leur chemin comme les prêtres et les lévites de l'Évangile ; qui a pris mon intérêt et non celui de la brutale SCR ou celui d'un général qui, comme le grand prêtre Caïphe, préférerait qu'un seul homme meure plutôt que de ternir l'image de l'Institut en me défendant devant la SCR. Mille mercis, Rosario.

Je rentre au pays sur ordre d'un médecin

On pourrait se demander pourquoi j'ai passé outre aux ordres de la SCR, du général, de l'assistant général et du provincial sans qu'on saisisse l'occasion de m'expulser de la communauté. Pour justifier ma conduite, il m'aurait suffi d'ouvrir la *Somme théologique*, II-II, q. 104, art. 5. Tout y est. D'abord, un homme ne doit obéissance à un autre homme qu'en ce qui a trait aux actes extérieurs du corps. Puis Thomas d'Aquin restreint encore davantage le champ de l'obéissance en l'amputant des actes extérieurs qui concernent la nature même du corps : la santé, la maladie, la fatigue, le vieillissement, etc. Aucun supérieur ne peut obliger un sujet à rester dans une situation qui met sa santé en péril. Or, les risques pour la santé, c'est le médecin qui les évalue.

Je suis donc allé voir un médecin francophone de Lowell, lui ai résumé mon invraisemblable aventure et lui ai demandé s'il ne convenait pas que je rentre dans mon pays pour refaire ma santé. « Allez de l'avant, me dit-il, et, si vous avez besoin du papier, je vous le rédigerai volontiers. » J'ai donc commencé à préparer ma malle. À l'approche de Noël, mes élèves m'ont demandé ce que je désirais comme cadeau. N'importe quoi, leur dis-je, mais j'ai absolument besoin d'une corde grosse comme le petit doigt et de 25 pi de longueur. « Pourquoi ? » me demandèrent-ils intrigués. Pour toute réponse, je leur ai dit que c'était un secret. Sûrs que je n'étais pas suicidaire, ils me l'ont donnée, et j'ai attaché solidement ma malle pour qu'elle n'arrive pas éventrée au Québec.

Quelques jours avant mon départ, j'ai mis au courant mes deux meilleurs amis : les frères Louis et Walter. Quant au directeur, je l'ai averti le 22 décembre, veille de mon départ. Il n'était pas tout à fait heureux ; mais l'important, c'était que moi je le sois. Le 23 au matin, il nous a fait déjeuner en silence. Il n'a donc pas dit à la communauté qu'il avait le vif regret de leur annoncer que je partais, ni ne m'a remercié, évidemment, du travail que j'avais fait à Lowell.

Avant de monter dans le premier autobus en partance pour Montréal, je jette trois lettres à la poste : un mot pour le général, un mot

pour Lorenzo, un mot pour Aimé-Louis. Aux deux premiers, je disais seulement : « Sur ordre du médecin, je dois rentrer au pays pour refaire ma santé. » Au provincial, j'ajoutais : « Je communiquerai avec vous dans quelques jours. » J'aurais aimé voir la gueule de Lorenzo quand il a lu mon petit mot d'amour tendre, mais je *me sacrais* de lui, comme on dit en québécois. N'attendez pas la chance, dit Lanza del Vasto : faites-la. J'avais eu des chances dans ma vie et je commençais, sans le savoir encore, à en façonner une nouvelle.

Chapitre 14

Le retour au pays

[Retour à la table des matières](#)

Le samedi 23 décembre, une fine neige incite le chauffeur à la prudence. Il entrera à Montréal avec quatre heures de retard. De la gare, je téléphone à Rosaire-Raymond, un ami de la province de Desbiens, étudiant à l'Université de Montréal ; il réside à l'école Champagnat. Au courant de rien, en entendant ma voix, il pousse un « quoi ! » « C'est bien moi », lui dis-je, et en ajoutant : « Peut-on héberger pour Noël un Québécois errant qui a décidé de ne plus errer ! » Évidemment, la réponse est affirmative, et je saute dans un taxi. L'accueil est chaleureux, car j'ai de nombreux amis dans la maison.

Le 25, je pars pour Québec. Comme j'aurai des examens médicaux à passer, je m'installe dans une maison dont je connais bien le directeur : l'endroit, Québec-Ouest (devenu la ville de Vanier) ; le directeur, Armand-Benoît (Armand Laflamme), qui m'avait succédé à Baie-Saint-Paul comme je lui avais succédé à Saint-Joseph-de-Beauce. L'accueil est de nouveau chaleureux. De là, je fais un petit tour de la parenté et je vais passer le jour de l'An à La Durantaye, chez ma sœur, puis je reviens à Québec. De la gare centrale d'autobus, je téléphone au provincial, Aimé-Louis. Il me demande où je loge : « À Québec-Ouest. » Il ne fait aucun commentaire ; il va me rappeler dans quelques jours.

Il me rappelle de Lévis, le 5 janvier, et me convoque à la Villa Manrèse ! Je me demande bien pourquoi à la Villa Manrèse. Je pars de Québec-Ouest en autobus, lui, de Lévis, avec sa voiture personnelle. Il aurait bien pu se rendre à Québec-Ouest, mais la maison des maristes de Québec-Ouest appartient à la province de Lévis ; moi, j'appartiens à la province de Desbiens. J'ai pensé que c'était peut-être la raison pour laquelle il me donnait rendez-vous chez les jésuites ; en terrain neutre.

Montrez-moi vos papiers !

À peine suis-je assis qu'Aimé-Louis me dit : « Montrez-moi vos papiers. » Il savait pourtant que j'étais rentré au Québec sur ordre d'un médecin de Lowell pour refaire ma santé. Un père selon la chair se serait d'abord informé de ma santé, mais Aimé-Louis, tel un gendarme, me demande mes papiers. Sans attendre ma réponse, il ajoute : « Je n'ai pas reçu l'ordre de vous recevoir. » Sans perdre mon sang froid, je lui réponds poliment : « Si vous voulez un papier écrit de la main de mon médecin de Lowell, je peux en faire venir un : il m'a donné son adresse à cette fin. » Aimé-Louis ne va pas plus loin dans cette direction.

Il bifurque sur la charité et déplore qu'il en manque beaucoup en communauté. Je lui réponds que la charité est une mauvaise farce sans la justice. De la charité, on m'en a promis des tonnes au cours de mon périple en Europe, mais ce que je demandais, c'était de la justice. Bifurquant de nouveau, il me demande comment je conçois la vie religieuse. Où voulait-il en venir ? Je l'ignore, mais il s'aventurait dans un domaine que je connaissais bien. Je commence par lui citer une phrase de saint Thomas : « La grâce ne détruit pas la nature : elle la perfectionne. » Et j'enchaîne sur la justice. La justice religieuse, par exemple, contient d'abord tout ce que contient la justice humaine, puis elle va au-delà ; elle n'escamote pas la première.

Quand la SCR m'a condamné à trois années d'exil, je n'ai pas eu la chance de me défendre. Vous-même et vos conseillers m'avez simplement intimé l'ordre de partir pour le second noviciat. C'est là que le frère Lorenzo m'a appris, le 8 septembre 1961, que j'avais été con-

damné à trois années d'exil par la SCR et m'en a dévoilé les raisons. Si vous vous étiez enquis de ces raisons, vous auriez facilement appris qu'elles étaient fausses. J'aurais pu vous aider à le démontrer, mais la justice ne vous préoccupait pas.

J'ai continué à lui exposer ma conception de la vie religieuse. Elle comporte une *Règle* à observer. Vous m'avez eu comme sujet à Lévis, de 1949 à 1953 ; j'étais ce que l'on appelle un religieux exemplaire. En plus de la *Règle*, il y a les vœux : pauvreté, chasteté, obéissance. C'est sur l'obéissance que Lorenzo cherchait à m'attaquer. Eh bien ! je vous défie de relever dans ma conduite un accroc à l'obéissance.

Au cours de l'entretien, il me lance la phrase suivante : « Nous ne serons que dix, s'il le faut, mais dix religieux. » Sous-entendu dix « bons » religieux. Ici, j'aurais pu le crucifier la tête en bas, mais je m'en suis bien gardé. Je lui aurais demandé s'il se considérait comme un bon religieux à tel moment précis de son directorat à Lévis ; je lui aurais demandé ensuite à quel moment il était devenu un bon religieux. Comme c'eût été très dur, irréfutable, matière à chantage, je ne l'ai pas fait. (Ne pensez pas aux péchés poilus du père Lelièvre.) J'ai choisi de ne pas réagir sur son hypothèse d'une province mariste réduite à dix « bons » sujets comme lui.

À la fin de l'entretien, il me demande de prendre une chambre à la Villa Manrèse. Fort étonné je lui rappelle que je ne suis pas un jésuite ; que je suis encore un frère mariste. Comme tel, ma place est dans une maison de maristes ; Québec-Ouest en est une, et j'y retourne. Il n'insista pas. Avant de le quitter, je lui ai dit que j'avais besoin d'argent et lui en ai demandé un peu. Ce n'était pas vrai, mais je pensais que c'était habile de lui faire poser un bon geste en ma faveur... Il a sorti son portefeuille et m'a donné vingt dollars.

Un extraterrestre observateur de cet entretien n'aurait jamais soupçonné que le propre de l'homme, selon les philosophes terriens, c'est la capacité de rire. En effet, jamais le moindre sourire n'avait illuminé nos visages. Comme disent les Américains, nous avons arboré sans le moindre répit notre *poker face*.

Un appui inespéré du général

Le 25 janvier, Aimé-Louis se présente à Québec-Ouest, sachant sans doute que je suis toujours là. En m'apercevant, il lance : « Vous n'êtes pas à la Villa Manrèse ? » Avec mon calme de Sioux, je lui réponds : « Non ; quand vous m'avez donné rendez-vous à la Villa Manrèse, je vous ai dit pourquoi je n'y prendrais pas de chambre. » Puis je lui ai lu le petit mot suivant, reçu du général au début de janvier.

Rome, le 1^{er} janvier 1963

Mon cher Frère Louis-Grégoire,

La poste a été lente, comme il arrive encore assez souvent en cette période de l'année, et je viens seulement de prendre connaissance de votre petit mot du 20 décembre dernier. [Sur ordre du médecin, je rentre au pays pour refaire ma santé.]

Il est bref, et je l'interprète comme je peux... Première version : Vous me faites savoir que vous allez rentrer au pays sur ordre du médecin. Deuxième : Vous me faites savoir le jugement du médecin, et vous attendez ma réponse avant de vous mettre en route... En tout cas, j'admets sans discussion qu'il faut prendre soin de votre santé, selon les indications que vous avez reçues.

Vous pourriez, par la même occasion, arranger probablement votre avenir immédiat, soit en vous adressant directement au Cher Frère Provincial, ce qui semble le plus normal, soit en écrivant au Cher Frère Assistant [Lorenzo...], qui doit encore se trouver à Lévis. De tout cœur, je souhaite que vous soyez dans une situation qui vous convienne.

Volontiers, je profite également de cette occasion pour vous présenter mes meilleurs vœux de Nouvel An.

Bien cordialement dans le Seigneur,
FcharlesR

Pour Aimé-Louis, cette lettre est sans valeur ; il exige une lettre personnelle. « Demandez-en une », lui dis-je sèchement, et je me retire. Dès le lendemain, j'écris un mot au général pour lui apprendre que sa lettre ne satisfait pas Aimé-Louis ; qu'il ne veut pas me recevoir dans sa province tant qu'il n'aura pas une lettre personnelle de lui.

Entre-temps, Aimé-Louis rencontre Lorenzo, en visite au Québec, et il lui parle de la lettre embarrassante pour eux que le général m'a écrite. J'ignore ce qu'ils se sont dit, mais l'attitude du provincial change : il téléphone à Armand-Benoît pour qu'il lui fasse parvenir une copie « certifiée » de la lettre du général en date du 1^{er} janvier 1963. J'en prépare une ; Armand signe. Le ton va changer comme en fait foi la lettre qu'il m'adressait le 12 février 1963.

Le ton d'Aimé-Louis s'adoucit

Mon cher Frère,

Enfin, me voilà qui vous arrive avec une proposition qui vous permettra de vous reposer dans une situation plus intéressante et je crois que vous y trouverez un climat de vie très bon, site enchanteur et confrères joyeux. Vous prendrez le repos nécessaire et, s'il vous est possible de rendre quelques services, il n'y aura qu'à vous entendre avec le frère directeur.

Il aurait peut-être été préférable de vous indiquer l'endroit et de vous laisser découvrir tout ce qui précède... mais... voilà... L'endroit : Saint-Félicien, école Pie XII, où le frère directeur vous accueillera avec son petit sourire habituel, le large sourire du fr. Henri-Donat, la sincérité du fr. Eugène-Albert et toute la sympathie des autres confrères.

Je vous prie de me croire religieusement vôtre et dévoué,

Fr. Aimé-Louis, prov.

Le « petit sourire habituel » du frère directeur, je le connaissais bien : c'était le petit sourire d'Eudore-Joseph, maître du scolasticat de Valcartier, l'année où j'y avais enseigné. À la fin de l'année, il avait exigé du provincial d'alors, Pierre-Ferdinand, qu'il me place ailleurs, qu'il pouvait se passer de mes services. Je tenais cette information de Pierre-Ferdinand lui-même. Il n'était donc pas question que j'aille à Saint-Félicien. Avant de signifier mon refus au provincial, j'avais consulté Pierre-Jérôme, Armand-Benoît et Rosario. Ma réponse fut concise : « Pour des raisons que vous seriez censé connaître, je ne puis accepter votre proposition du 12 février. » Le général souhaitait que je sois dans « une situation qui [me] convienne ».

Le ton d'Aimé-Louis se durcit déjà de nouveau

Le 20 février 1963, Aimé-Louis m'envoyait ce sec petit mot : « Saint-Félicien reste l'endroit idéal pour vous reposer. Je ne vois et il n'existe aucune raison qui puisse vous empêcher de vous y rendre. » Je répliquai trois jours plus tard.

Frère Provincial,

Votre petit mot du 20 m'a étonné. Je me suis demandé, tout d'abord, s'il ne fallait pas le prendre pour une boutade. En effet, votre lettre du 12 était plutôt familière, et je plaçais aisément votre mot du 20 dans son prolongement.

Dans votre mot du 12, vous parlez de « propositions ». Proposer quelque chose, personne n'ignore ce que cela signifie. Tout le monde admet que l'on puisse accepter une proposition, la refuser, y apporter des objections. Le 20, vous écrivez : « Je ne vois et il n'existe aucune raison qui puisse vous empêcher de vous y rendre. » Je ne vous reproche pas de ne pas voir les raisons ; je vous reproche d'ajouter qu'elles n'existent pas. Ce que vous ne voyez pas peut tout de même exister.

Vous signez « religieusement vôtre », évidemment. Religieusement, comme je vous ai dit à la Villa Manrèse, c'est humainement d'abord, puis chrétiennement et, enfin, quelque

chose de plus que chrétiennement. Eh bien ! humainement et chrétiennement, j'ai le droit de vous exposer mon point de vue et vous avez le devoir de m'écouter.

Sincèrement,

Frère Louis-Grégoire

P.S. Mettez donc, enfin, à régler cette affaire un peu de la charité dont vous me parliez à la Villa Manrèse, le 5 janvier. Cessez de n'aimer qu'en paroles. F. L.-G.

« Est-ce qu'on va le récompenser ? »

J'ai rencontré Aimé-Louis à la Villa Manrèse le 5 janvier. Le 5 mars, 60 jours plus tard, Armand-Benoît, exaspéré par les tergiversations du provincial, le rejoint au téléphone et lui dit qu'il l'attend pour l'apéro de 17 h. Une petite addition : 18 jours d'attente à Rome, 39 à Lyon, 51 à Paris, 60 à Québec-Ouest, cela fait 168 jours. Le provincial accepte l'invitation. En mon absence, Armand-Benoît le savonne de la belle façon. En bref, il lui dit que je veux me reposer en faisant ce que j'aime le plus, des études. Aimé-Louis objecte : « Est-ce qu'on va le récompenser ? » Armand-Benoît prend feu et lui fait ravalier sa question. Finalement, les études sont acceptées : deux années d'études, sans compter les mois à écouler jusqu'à septembre. C'est à cause de cette intervention intelligente et courageuse que je dédie, en second lieu, ce récit à Armand Laflamme. Je dis « en second lieu » du point de vue chronologique. La première intervention majeure dans ma vie avait été celle de Rosario à Lowell ; celle d'Armand Laflamme était la seconde. [Atteint de la maladie d'Alzheimer, Armand n'a malheureusement pas lu ce récit ; et il est décédé le 7 septembre 2003.]

Le provincial me demande de monter à Desbiens avec lui. Il doit consulter son Conseil et il veut que je sois disponible pour répondre à d'éventuelles questions. Je passe le 6 à Desbiens et reviens le 7. Je n'ai aucun souvenir particulier de ce voyage. Le Conseil provincial a accepté de m'accorder les études que je demandais conformément au désir du général et à la suggestion de leur jésuite de Lyon : deux années en sciences religieuses. Le cours se donne à Montréal, mais je

veux également rédiger ma thèse de doctorat en philosophie de Laval, laissée en plan depuis 1955.

Que soient faites la volonté du général, celle de leur jésuite et... la mienne !

Un frère que je connaissais bien – Yves-Michel (Philippe Lambert) – étudiait à l'Université Laval et demeurait au patro de la côte d'Abraham. Le provincial m'offre à l'y rejoindre. Le 23 mars 1963, je m'y installe. À la fin d'août, je déménagerai à Montréal pour entreprendre des études en sciences religieuses. Pendant cinq mois, j'ai mangé en face du père Maurice Couture, promis à un brillant avenir – comme moi, d'ailleurs... Les étudiants y jouissaient d'une grande liberté : ils assistaient à la messe et prenaient les repas avec la communauté. Je m'étais lié d'amitié avec un père très spécial, Luc Goulet. J'ai connu aussi un aspirant père de Saint-Vincent de Paul, André Noël, qui devait se retirer avant d'être ordonné. Il resta mon ami par la suite, jusqu'à sa mort prématurée.

Il me fallait un directeur de thèse de doctorat en philosophie. J'allai voir l'abbé Jasmin Boulay, un professeur adoré des étudiants et qui m'aimait bien.

- Je me cherche un directeur de thèse de doctorat, lui dis-je.
- Avez-vous pensé à un sujet ?
- Oui ; le chef selon saint Thomas.
- Après vos démêlés avec certaines autorités, ce serait peut-être délicat.
- Avez-vous autre chose à me suggérer ?
- La colère, me dit-il en riant.

L'essentiel pour moi, c'était de terminer mon doctorat en philosophie. Le sujet de la recherche m'importait peu. Il m'expliqua qu'un étudiant âgé voulait développer le thème de la colère, sous sa direction, mais que la maladie avait contrecarré ses projets. L'homme était même décédé. Il s'agissait d'établir un parallèle entre la notion de colère chez Sénèque et la notion de colère chez saint Thomas d'Aquin. Travailler sur deux auteurs que j'aimais me plaisait. La colère chez

Jean-Paul Sartre ne m'aurait pas intéressé. Pour flétrir mon doctorat en philosophie de Laval, quelqu'un a répandu le bruit que j'avais hérité de la thèse d'un étudiant décédé et que je n'avais eu qu'à la compléter. Pure invention : l'abbé Boulay ne m'avait pas remis une traître ligne du travail fait par l'étudiant décédé pendant sa recherche sur la colère.

Je fis approuver le tout – sujet et directeur – par l'École des gradués et me mis à l'ouvrage : huit à dix heures par jour, sept jours par semaine. J'avais cinq mois devant moi avant de déménager à Montréal. On exigeait environ deux cents pages pour une thèse de doctorat. Je n'en ferais pas plus : la qualité avant la quantité. Après quelques semaines, je présente une quinzaine de pages à mon directeur pour avoir une première impression. Il me répond en éclatant de rire : « Vous écrivez comme le chanoine Crépault ! Arrondissez ça, soyez plus littéraire. » Pas de problème ; je vais l'être, soyez-en assuré. Je reviens une autre fois pour lui montrer les changements apportés. Tout était parfait. Je me remets à l'ouvrage et lui fais parvenir, à la fin de décembre le travail terminé.

Il fallait également choisir cinq propositions à défendre avant la soutenance de la thèse. J'en choisis une avec le doyen d'alors, MGR Maurice Dionne ; une avec le professeur d'éthique, M. Eugène Babin ; une avec le professeur de psychologie, M. l'abbé Stanislas Cantin ; une avec le professeur de philosophie des sciences, M. Émile Simard et une avec M. Charles De Koninck, professeur de philosophie de la nature. Quand je suis allé lui faire approuver mon choix et lui demander s'il acceptait de m'interroger sur cette proposition, j'étais déjà bien engagé dans des études médiévales. (Je raconterai dans un instant comment j'étais passé des sciences religieuses aux sciences médiévales.) J'ignorais que la Faculté de philosophie venait de perdre son professeur de philosophie médiévale, le père Robert, o.f.m., et qu'elle lui cherchait un remplaçant. M. De Koninck me fit cette confidence : « Peut-être qu'on vous aura un jour avec nous, comme professeur. » Je n'en crus pas mes oreilles. Jamais je n'aurais osé imaginer un tel honneur. La chenille de ma « dernière chance » deviendrait-elle un si beau papillon ? Je repartis pour Montréal gonflé à bloc.

Études médiévales

Pendant l'été 1963, je suis invité, un samedi soir, avec quelques amis, chez une dame déjà professeure à l'Université Laval ou qui le deviendra. Pendant la soirée, il m'arrive de lui dire que je monte à Montréal le lundi suivant pour aller m'inscrire à l'Université. Elle doit monter elle aussi et m'offre une place sur la banquette avant de sa voiture. En route, elle me parle des études qu'elle a faites à l'Université de Montréal : trois licences, dont une en études médiévales. Elle me vante tellement le programme, les méthodes et les professeurs de l'Institut d'études médiévales que je change de cap : au lieu d'aller m'inscrire en sciences religieuses, je me dirige vers l'IEM.

Une surprise de taille m'y attendait. Je frappe à la porte du bureau du directeur, une voix chaleureuse répond : « Entrez. » J'ouvre ; m'apparaît Joachim Lacroix, devenu le père Benoît Lacroix, o.p. Un coparoiisien du 3^e Rang de Saint-Michel-de-Bellechasse, comme moi, sauf qu'il est du 3^e Rang Ouest ; moi, du 3^e Rang Est. « Qu'est-ce que vous faites ici ? », lance-t-il, avec son plus beau sourire. « Je viens m'inscrire en études médiévales. » Comme je suis sur le point de terminer un doctorat en philosophie de Laval, il m'admet en 3^e année de licence ou de maîtrise – on choisissait le titre que l'on préférait. Trente crédits à faire et une thèse à rédiger. À l'époque, ce n'était pas un mémoire, mais une thèse. Vraiment, le vent avait tourné en ma faveur.

Étudiant à Montréal

À la fin d'août 1963, je déménage à Montréal. Nous sommes une bonne demi-douzaine de frères maristes de Desbiens et de Lévis à l'université. La première année, nous occupons des chambres dans une résidence d'étudiants. Le matin, nous faisons la prière et la méditation dans une salle, puis nous assistons à la messe. Les autres exercices de piété sont laissés à la liberté de chacun, vu la quasi-impossibilité de se réunir par la suite. En ce qui me concerne, les cours se donnaient sans interruption de 13 h 30 à 22 h 30. Évidemment, on ne les suivait pas tous. Il arrivait qu'on n'ait que dix minutes entre deux cours pour avaler une bouchée. La deuxième année, nous avons em-

ménagé au 2442, avenue Maplewood, une maison achetée spécialement pour les frères étudiants, il me semble.

L'ouvrage ne manquait pas : terminer la thèse de doctorat, préparer les examens en études médiévales et faire les travaux. À la fin de décembre, l'abbé Jasmin Boulay recevait ma thèse sur la colère. Il la fit lire à d'autres – à l'abbé Lorenzo Roy, vice-recteur, et à l'abbé Bernard Morisset, professeur à la Faculté de théologie – pour savoir s'ils partageraient son étonnement, tellement j'avais distancé le chanoine Crépeault à qui il avait osé me comparer. Il demanda même à Mgr Dionne si un étudiant pouvait penser une thèse et la faire écrire par un autre. La réponse de Mgr Dionne fut carrément « non ». L'abbé Boulay griffonna, au coin d'une page de mon texte, une phrase qu'il me fut impossible de déchiffrer, et me le retourna pour que j'en fasse des copies en vue de la soutenance.

La soutenance eut lieu au printemps. Elle se déroula fort bien, et l'on me décerna le doctorat avec la mention *Summa cum laude*. Après la soutenance, j'invitai le doyen, Mgr Dionne, et mon directeur de thèse, l'abbé Jasmin Boulay, au restaurant Le Continental. La soirée se termina chez l'abbé Boulay. La collation des grades eut lieu le 6 juin 1964. On nommait le candidat et le titre de sa thèse. En entendant *La colère*, des rires sympathiques se répandirent dans la salle.

Un souper inoubliable !

J'avais fait parvenir à Monique Mailloux, mon ancienne collaboratrice de Baie-Saint-Paul, un exemplaire de ma thèse. J'étais peut-être fier de lui apprendre que son ancien patron était devenu docteur en philosophie, mais c'était bien davantage une manière de reprendre contact avec cette femme extraordinaire. Bien des choses avaient changé dans ma vie : l'offre que Charles De Koninck avait fait miroiter à mes yeux m'avait davantage aidé à « repenser ma vocation », comme disait Lorenzo, que mon séjour au Châtelard... Il me restait un trimestre à faire à l'Institut d'études médiévales pour la scolarité de doctorat ; à la fin de décembre, je quitterais la communauté.

Après avoir cherché quoi m'offrir pour souligner mon doctorat, Mlle Mailloux décide de m'inviter à souper, à Québec, le 5 juin, veille de la collation des grades. Sa sœur Rachel enseigne alors dans la vieille capitale et elle partage un appartement avec une amie, Monique Gosselin, enseignante elle aussi. Excellent endroit pour reprendre contact et pour prendre l'apéro. Nous serions chaperonnés par surcroît, car l'amie de Rachel n'avait pas quitté l'appartement.

Après un ou deux verres – nous avons plus envie de parler que de boire –, nous nous dirigeons vers le restaurant L'Aquarium. La conversation porte, entre autres sujets, sur les étapes de ma randonnée en Europe et aux USA depuis mon départ d'Alma en juillet 1961 ; je résume à grands traits, car l'important pour moi, c'était de lui faire part de ma décision de quitter la communauté. La conversation en devient plus familière.

Ce soir-là, il faisait un temps splendide. Après le souper, nous sommes allés sur les plaines, admirer la nature à partir du kiosque qui termine la promenade des Gouverneurs. (Nous y sommes allés souvent depuis pour nous remémorer de bien doux souvenirs.) Puis nous revenons à l'appartement pour prolonger la conversation. Après un certain temps, le moment me semblait propice pour lui demander si elle serait intéressée à devenir la compagne de ma vie. Elle me fit signe que « oui ». La conversation prit une tournure nouvelle. Quand je l'ai quittée pour regagner ma chambre à l'hôtel Victoria, deux décisions importantes avaient été prises : le mariage aurait lieu au début de mai ; le voyage de noces se ferait en Europe – un voyage de plusieurs semaines. Tout se déroula selon les plans que nous avons élaborés pendant cette nuit : *O beata nox !*

L'été 1964

Ma scolarité de licence en études médiévales était terminée ; il fallait que j'écrive une thèse. Comme je voulais développer à Montréal, en vue du doctorat en sciences médiévales, le thème que l'abbé Jamin Boulay avait jugé un peu osé tout juste après mon retour d'exil, je choisis mon sujet de licence en fonction d'une éventuelle thèse de doctorat sur *Le chef selon saint Thomas*. Ma thèse de licence porterait

sur le bonheur ou, plus précisément, sur *La contemplation de la vérité, fin de l'individu et de la société*. La source principale du bonheur, pour Aristote et pour Thomas d'Aquin, se trouve dans la vie intellectuelle. Le chef doit le savoir et investir généreusement dans l'éducation. C'est pourquoi ma thèse de licence, réduite de 151 à 98 pages, devint la première partie de ma thèse de doctorat, qui en compte 365. J'ai été on ne peut plus surpris en lisant *Le successeur* de Giancarlo Zizola, paru en 1995, que la première lettre pastorale du cardinal Martini, s.j., aux Milanais portait sur « la dimension contemplative de la vie » (p. 194).

À la fin de l'été, ma thèse de licence est terminée. Le père Albert Landry, o.p., mon directeur, demande au père Jean Tonneau, un dominicain français, invité pour donner des cours à l'Institut d'études médiévales, d'apprécier mon travail. L'éloge qu'il en fit dépassa de beaucoup mes attentes les plus folles. Voici le premier paragraphe de son rapport :

Cette thèse mérite toute louange pour l'aisance et le bonheur avec lesquels elle aborde les grands axes de la pensée thomiste touchant la vie humaine. Elle est solidement appuyée de références nombreuses, puisées dans l'ensemble de l'œuvre de saint Thomas et dénote une réelle familiarité avec celle-ci. [Suivaient deux petites remarques, puis la conclusion que voici.]

À part ces deux observations, je répète que l'ensemble du travail inspire admiration et confiance.

Après le souper et la veillée du 5 juin, il ne m'en fallait pas davantage pour aborder avec enthousiasme la scolarité de doctorat et rédiger un plan de thèse sur *Le chef selon saint Thomas*.

De La Valla à Laval !

La Valla, c'est le village de France où le père Champagnat a fondé l'Institut des Petits Frères de Marie. Le 23 novembre, j'écris au supérieur général pour lui faire part de ma décision de quitter la communauté et lui demande d'acheminer ma demande à la SCR. Le 8 décembre 1964, il m'écrivait le mot suivant.

Cher Frère,

Dans votre lettre du 23 novembre, vous me disiez de faire suivre immédiatement votre demande à la SCR... C'est ce que j'ai fait. D'après le temps normal que requièrent ces démarches, je prévois que la réponse arrivera ce soir, ou demain matin. Je vous ferai parvenir l'indult, sans tarder, par l'intermédiaire du C.F. Provincial.

De tout cœur, cher ami, je souhaite que vous soyez vraiment heureux dans votre nouvelle voie. Je ne sais quels sont vos sentiments à mon égard, mais je crois pouvoir dire, sans que ce soit une simple formule de congé, que je continuerai de prier de mon mieux pour vous, pour votre famille, pour le succès de vos travaux futurs. Mes meilleurs vœux pour Noël et pour le Nouvel An.

Un peu à la hâte, mais bien cordialement dans le Seigneur,

FcharlesR

Aimé-Louis essaie maintenant de me retenir

Le 13 décembre 1964, Aimé-Louis m'écrivait la lettre suivante. Comme vous pourrez le constater, le ton avait bien changé.

Cher Frère Louis-Grégoire,

Je croyais pouvoir vous rencontrer la semaine dernière lorsque je suis passé à Montréal. Si je vous reviens, ce n'est pas pour vous importuner, mais bien pour vous dire et redire que je vous ai toujours apprécié, malgré un certain froid (sûrement motivé de votre part) et une certaine timidité souvent mal contrôlée, qui me paralyse et m'empêche d'être extérieurement ce que je suis ou de dire ou d'écrire ce que je ressens.

Vous direz peut-être que je viens tard vous dire choses semblables. Mais je crois devoir vous le dire et vous dire aussi que l'estime que j'avais pour vous aux années 1949-1953 est toujours demeurée et demeure. Je ne suis pas insensible aux difficultés et soucis qui sont les miens et mon lot. Je puis cependant ajouter que vos peines ont été les miennes ; mais je réalise que j'aurais dû, au fort de la tempête, me rapprocher davantage.

Vous me disiez, lors de ma visite, que vous aviez demandé conseil au sujet de la décision que vous vouliez prendre. Vous m'avez dit aussi qu'à la suite des faits exposés, ces personnes consultées vous ont conseillé de prendre une voie où vous auriez à vivre dans une autre atmosphère et dans un autre milieu qui vous seraient plus sains. Là encore, je n'ai pas voulu insister pour ne pas « embuer » ce qui vous semblait clair, et cela par délicatesse. Mais je ne voudrais pas avoir à dire « maudite délicatesse » (emprunt au frère Simon-Alexis) et regretter de ne pas vous avoir tendu une main fraternelle et amicale, même si je le fais un peu gauchement et n'arrive pas avec tout un réquisitoire de raisons vous invitant à demeurer en communauté mariste.

Je ne sais pas si vous avez communiqué avec le R.F. Supérieur général ; je n'ai rien reçu de lui. Je me permets de vous dire que je demeure à votre entière disposition, si je puis faire quelque chose pour faciliter votre vie en communauté.

Je vous prie de croire en la sincérité de mes sentiments et de ma démarche,

Frère Aimé-Louis, prov.

Le ton avait bien changé, mais c'était trop tard. Il n'était pas question que je revienne en arrière et rencontre de nouveau le « sympathique » Lorenzo sur ma route. Je n'ai jamais cherché à savoir quelle fut sa réaction en apprenant que j'avais enfin quitté. Un « je vous l'avais bien dit » m'aurait laissé tout à fait indifférent. Le 17 décembre, Aimé-Louis m'écrivait de nouveau. Il avait reçu le 16 décembre mon in-

dult de sécularisation. C'est ainsi qu'ils appelaient une dispense de vœux. Voici sa lettre, la dernière que j'ai reçue de lui.

Cher Frère Louis-Grégoire,

Au début de la semaine, je vous faisais parvenir une lettre vous disant ma pensée et l'expression de mes sentiments tout en gardant un secret espoir que vous n'ayez pas écrit à Rome. Le courrier d'hier m'apportait la réponse à votre demande, c'est-à-dire votre indult de sécularisation.

Mais je me dois d'ajouter encore que vous n'êtes pas obligé de l'accepter. De toute façon, vous avez une dizaine de jours pour donner votre réponse. Daigne la Vierge de l'Avent vous accorder les lumières et les grâces qui vous sont nécessaires pour le présent et l'avenir.

Religieusement et cordialement vôtre,

Frère Aimé-Louis, prov.

Le 24 décembre, Aimé-Louis vient me rencontrer dans le petit appartement que Monique m'a loué sur l'avenue Brown, à Québec. Il me tend de nouveau la main, mais il est trop tard : il est exclu que je revienne sur ma décision. On m'a trop poussé vers la porte pour que je n'en franchisse pas le seuil. Il me reste à signer le papier du Vatican et à recevoir le montant d'argent que le Conseil provincial a décidé de me donner. Le provincial me présente d'abord un chèque de 400 \$. Je le prends en le remerciant. Puis la conversation se poursuit très sereine. Je ne reviens pas sur le passé : pour moi, il est définitivement derrière moi ; l'avenir est trop beau pour le gâter par des souvenirs pénibles. Debout, avant de partir, il me tend un autre chèque, de 300 \$ celui-là. Je l'en remercie. Pourquoi deux chèques au lieu d'un seul de 700 \$?

Mes premières fêtes dans le monde

Je passai Noël et le jour de l'An dans la famille de Monique, à Baie-Saint-Paul. Après avoir été incité à quitter la famille mariste à laquelle j'avais appartenu de 1939 à 1964, il me faisait chaud au cœur d'entrer dans une famille qui m'accueillait avec amour et fierté. On ne me disait plus « cher Frère », ni « religieusement vôtre », ni « votre dévoué serviteur » ; j'étais monsieur Blais pour le père de Monique ; Martin, pour sa mère. Je ne recevrais plus de lettres qui se termineraient ainsi : « Je vous dépose dans les saints cœurs de Jésus et de Marie. » Les Mailloux ne me déposaient pas dans le cœur des autres ; ils m'accueillaient dans leur propre cœur. Je préférais le cœur de chair de Monique au cœur glorieux de Marie.

De retour à Québec, je reçus un appel de l'Académie de Québec – le futur cégep de Sainte-Foy. Un ami à moi, Denis Tanguay, venait d'être embauché par le ministère de l'Éducation et il m'avait proposé pour assumer ses cours. Au lieu de me lancer dans la rédaction de ma thèse de doctorat en sciences médiévales, je décidai de donner quelques cours. J'avais assez potassé de mars 1963 à décembre 1964. Sans compter que j'avais besoin d'un peu d'argent pour acheter la bague de fiançailles : faire un voyage de noces aux frais de Monique, d'accord ; mais il ne convenait pas qu'elle paie sa bague de fiançailles.

Les fiançailles eurent lieu le 14 février. Pure coïncidence : le 14 février tombait un dimanche cette année-là. Comme M. Mailloux était un homme de tradition, au dîner, je lui demandai la main de sa fille aînée, Monique. Il me dit que c'était un honneur pour lui de me l'accorder et de compter sur un gendre de ma qualité. Je lui répondis que la chance était pour moi ; j'avais connu Monique pendant un an et demi au collège, et je ne tarissais pas d'éloges à son endroit.

De retour à Québec, je rencontre le doyen de la Faculté de philosophie, Charles De Koninck, et mon engagement est conclu tout juste avant son départ pour le Concile, où il agissait comme conseiller de Mgr Maurice Roy. Il devait décéder à Rome, d'une crise cardiaque.

Le mariage

Le 8 mai 1965, en l'église des Saints-Martyrs canadiens, j'épousais Monique « pour le meilleur et pour le pire », comme on disait alors. Le meilleur, on avait la nette impression d'en détenir le contrôle : s'aimer toute la vie quand on s'aime d'un amour fondé sur l'estime, cela ne tient pas du miracle ; s'entraider, c'est de l'élémentaire bon sens. Le pire comme nous le concevions ne dépendait pas de nous : c'était la maladie, la mort, des enfants handicapés, par exemple. Comme nous devions vivre de l'enseignement, le chômage nous épargnerait et, sans être riches, nous connaîtrions une honnête aisance. La question que Nietzsche demande à tout homme [j'ajoute : à toute femme] de se poser avant de se marier nous aurait amusés : « Pourras-tu causer avec cette femme [avec cet homme] tous les jours de ta vie ? » En cette année 2006, nous causons depuis quarante et un an.

Au sortir de l'église, quelques-uns de mes étudiants de l'Académie vinrent nous offrir une bouteille de champagne. Le curé des Saints-Martyrs avait beaucoup insisté pour que nous venions nous installer dans sa paroisse, mais notre choix porta sur Sainte-Foy. La réception eut lieu à La Bastogne. Vers 16 h, nous prenions la route de Montréal dans la voiture de mon bon ami Donat Renald, celui que j'avais surpris à la taverne du Château Laurier, en juillet 1961. Il avait quitté la communauté des frères maristes, lui aussi.

Chapitre 15

Professeur à l'Université Laval

[Retour à la table des matières](#)

Dix ans après l'avoir quittée comme étudiant, je revenais à la Faculté de philosophie, comme professeur. Le changement dans la population étudiante sautait aux yeux. De 1949 à 1955 – années où, comme étudiant, j'avais fréquenté la Faculté, à temps partiel –, la plupart des étudiants portaient la soutane : prêtres, pères, religieuses, frères. Les cours débutaient par une prière récitée à genoux : *Pater Noster*, *Ave Maria*, *Gloria Patri*, *Sedes Sapientiae*, *Sancti Thomae*, et ils se terminaient par le *Sub Tuum*, récité également à genoux. Ces prières étaient reproduites sur un carton plastifié pour que les professeurs invités s'acquittent facilement de leur obligation de les réciter. Un jour, le professeur invité était Henri Gouhier. Il saisit le carton, lit les prières d'un trait, sans nous laisser le temps de répondre, puis le dépose sur le bureau en disant : « J'espère que je n'ai rien omis. »

En 1965, la majorité des étudiants étaient des laïcs, mais encore des bacheliers ès arts. Ils connaissaient le latin et le grec, ne faisaient à peu près pas de fautes de français. J'expliquais les meilleures pages des auteurs médiévaux dans le texte latin ; j'enseignais la philosophie de la nature d'Aristote dans le commentaire latin de Thomas d'Aquin, comme le doyen Émile Simard me l'avait demandé – je le remplaçais, d'ailleurs, pour ce cours. Avec l'arrivée des cégépiens, il a fallu mettre le latin de côté, les prières aussi ; d'abord, les prières à genoux, puis

les prières et s'habituer aux fautes d'orthographe. (Pour être honnête, il faut préciser que les meilleurs n'en faisaient pas.) Quant au reste, presque rien n'avait changé : parler de Boèce, d'Isidore de Séville, d'Abélard, d'Avicenne ou de Maïmonide en 1970 ou en 1980, à des soi-disant marxistes ou à des religieuses, c'était la même chose.

La charge d'enseignement d'un professeur comprenait alors deux matières différentes, à raison de deux cours, non consécutifs, de cinquante minutes pour chaque matière. On allait donc en classe quatre fois par semaine, pour une présence de cinquante minutes chaque fois. Que de temps libre ! direz-vous. Vous vous trompez. Je n'ai jamais tant travaillé de ma vie. Par exemple, l'automne, je donnais un cours d'introduction au Moyen Âge à 75 étudiants environ. Or, le Moyen Âge, c'est un millénaire – en chiffres ronds : de l'an 500 à l'an 1500 –, c'est beaucoup d'auteurs et trois courants de pensée : le chrétien, le musulman et le juif. Aucun médiéviste sérieux ne prétend connaître le Moyen Âge philosophique comme le fond de sa poche. En janvier, je donnais un autre cours sur le Moyen Âge : valeurs médiévales, politique médiévale, etc. En plus de ces deux cours, j'ai enseigné la philosophie de la nature, j'ai donné des cours sur la justice, sur la prudence et la prospective, j'ai dirigé des séminaires et des thèses.

Les thèses de maîtrise – on ne parlait pas encore de mémoires, je le répète – et de doctorat nous prenaient un temps considérable. Un professeur pouvait en avoir une dizaine et même davantage à diriger en même temps, sur des sujets différents. Mes étudiants savaient qu'ils pouvaient frapper à la porte de mon bureau ou téléphoner à la maison pour se faire dépanner, sept jours sur sept. Les professeurs qui refusaient de diriger des thèses ou avec qui les étudiants ne voulaient pas travailler ne subissaient aucune pénalité : les directions de thèses constituaient une charge énorme et gratuite.

La brochette des six doyens que j'ai connus

Cette brochette n'était ni entièrement de filet mignon, ni entièrement de fruits de mer, ni entièrement de quoi que ce soit : un mélange de choses diverses. Vous ne saurez pas que tel doyen était le morceau de filet mignon, tel autre le poulet, le piment vert ou la saucisse.

– *Mon premier doyen, Émile Simard*

Charles De Koninck décède à Rome pendant l'hiver de 1965 ; Émile Simard le remplace. Un excellent professeur, auteur de deux savants ouvrages de philosophie des sciences : *La nature et la portée de la méthode scientifique* et *Communisme et science*. Souvent, il m'appelait le matin : « Venez me donner des nouvelles. » On sait qu'un doyen est toujours le dernier à savoir ce qui se passe dans sa faculté. C'est pendant un de ces entretiens qu'il m'avait avoué, en enfonçant dans sa vieille pipe les cinq derniers centimètres de son cigare : « Ah ! si on savait ce que c'est que la philosophie ! » Malgré ce troublant aveu, il en avait certes une idée assez précise : comment écrire sur la philosophie des sciences sans savoir qu'on est en philosophie des sciences et non en histoire des sciences ?

M. Simard me rappelait souvent mon devoir d'écrire des livres, pas seulement des articles et des communications. Il déplorait que les professeurs aient si peu écrit dans le passé. En 1965, j'avais une thèse à terminer pour l'obtention de mon doctorat en sciences médiévales. Il comprenait bien ma situation. J'ai obtenu ce doctorat le 14 novembre 1967, puis j'ai mis sur le métier un premier livre, qui devait paraître en 1970 : *Philosophie du pouvoir*. Hélas ! M. Simard n'était plus de ce monde : une tumeur au cerveau l'avait emporté à cinquante-cinq ans, au début de l'hiver 1969.

Au cours de sa maladie, il venait souvent à un bureau que M^{gr} Alphonse-Marie Parent, son successeur, avait mis à sa disposition. Nous allions causer avec lui, et il nous informait du dépérissement de sa santé. En parlant, il faisait des substitutions invraisemblables de mots : une chaise pouvait devenir un crayon. La dernière fois que je l'ai vu, il était chez lui, étendu sur un lit aménagé dans le salon de sa résidence. Il ne parlait plus, mais il fit signe de la tête qu'il me reconnaissait. Ce spectacle m'avait profondément remué : cinquante-cinq ans...

– *Mon deuxième doyen, M^{gr} Alphonse-Marie Parent*

M^{gr} Alphonse-Marie Parent prit charge de la Faculté de philosophie en mars 1969. C'était un doyen désigné et non élu. Un matin, il me téléphone à mon bureau : « Venez me voir. » En m'y rendant, je me demande s'il n'aurait pas un message du Vatican... La Faculté de philosophie de Laval était alors une faculté dite canonique ; elle relevait de Rome ; les professeurs étaient approuvés par Rome. Il me fait asseoir et me dit tout simplement : « J'ai besoin d'un secrétaire. Je vous ai choisi. » Cette tâche très accaparante, à ce moment-là, comportait une petite prime et une réduction de moitié de la charge d'enseignement. De toute façon, je n'avais pas le choix : jeune professeur, je ne pouvais pas dire « non » à M^{gr} Parent.

À cette époque-là, le secrétaire de la Faculté de philosophie était l'homme à tout faire : responsable des admissions, directeur des programmes des trois cycles – baccalauréat, maîtrise et doctorat –, rédacteur des procès-verbaux des réunions du Conseil de la faculté et des assemblées de professeurs, tous les problèmes des étudiants aboutissaient sur son bureau. Quand ma porte était fermée, les étudiants savaient que j'avais quelqu'un ou que j'étais occupé ailleurs. Dans mon CV détaillé, j'ai relevé onze charges administratives que j'ai assumées. La liste en serait fastidieuse.

J'aurais pu faire carrière dans l'administration, mais j'ai refusé l'occasion qui m'a été offerte, comme j'ai refusé d'entrer en politique dans un comté qui m'était présenté sur un plateau d'argent, et que j'ai refusé de suivre Jean-Paul Desbiens quand il est devenu éditorialiste à *La Presse*. Mes projets d'avenir étaient fermes : je voulais écrire et je savais que c'était impossible dans l'administration ou en politique. Je n'ai jamais regretté ma décision.

Le décanat de M^{gr} Parent fut trop court : de mars 1969 à octobre 1970, moins de deux ans. Mais une période très agitée par la contestation étudiante alors à son paroxysme. Certains professeurs, considérés comme médiocres, se faisaient critiquer vertement. Pour diminuer la pression, M^{gr} Parent avait décidé, de concert avec moi, que tous les

cours seraient, pour un temps, à option ; le temps d'analyser la situation avec les étudiants, à qui on fit une large place dans tous les comités et les conseils. Certains cours ne comptaient que deux ou trois étudiants ; d'autres, une centaine.

J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec cet homme de grande expérience. Il ne se départait jamais de son calme, et il était spirituel comme un singe. Chaque fois qu'il entra dans mon bureau, il avait une anecdote à raconter. Excellente préparation pour régler des problèmes. Un jour, il m'apprend – ce n'est pas une anecdote – que Robert Plante et moi-même, les deux derniers professeurs embauchés, nous ne sommes pas rémunérés adéquatement, et il ajoute : « On va corriger progressivement la situation. » Il amorça le processus qui devait m'amener à une honnête aisance : *aurea mediocritas* !

Un midi, pendant mon absence, il fit une commotion cérébrale dans son bureau. Le père Robert Thibaudeau, chargé de cours, l'assista dans ses derniers moments. À mon retour, j'appris la triste nouvelle. Pour moi, c'était une lourde perte ; pour la Faculté aussi, car il avait beaucoup d'influence auprès de la THA, comme disait le syndicat – la très haute administration.

Un triumvirat, formé de trois professeurs, dont moi-même, assumait la direction de la Faculté, de la mort de M^{gr} Parent jusqu'à la nomination de son successeur, le 24 novembre 1970. Cette fois-là, on procéda à un sondage auprès des professeurs. Chacun devait indiquer trois choix. Le premier choix valait trois points ; le deuxième, deux ; le troisième, un. Quatre noms émergèrent. Par ordre alphabétique : Martin Blais, Thomas De Koninck, Robert Plante et Emmanuel Trépanier.

M. Trépanier vint me voir, après ce premier tour de scrutin, pour me suggérer de retirer ma candidature : « Vous n'avez aucune chance », me dit-il candidement. Je commençai par sourire. De quoi se mêlait-il ? Si je n'avais aucune chance, il n'avait pas à craindre ma candidature. Peut-être espérait-il que mes voix s'ajoutent aux siennes. Ma réponse fut très simple : « Je n'ai pas fait de campagne électorale ; j'ai été le premier surpris que mon nom ait émergé. La démocratie a joué, et il est normal qu'elle continue de jouer. Je ne vois pas pourquoi je retirerais si tôt ma candidature. » On procéda à un second tour de

scrutin ; le résultat fut identique. Alors, le Conseil de l'Université forma un comité pour examiner les candidatures.

Quand je fus convoqué par ce comité, j'ai dit aux membres que je n'avais aucunement l'intention de devenir doyen de la Faculté, et je leur ai demandé de rayer mon nom de la liste des professeurs mis en évidence par le vote des collègues. Après avoir rencontré les trois autres candidats, le comité trancha en faveur de M. Trépanier.

– *Mon troisième doyen, Emmanuel Trépanier*

À cause de mon expérience comme secrétaire de la Faculté, M. Trépanier me demanda de rester en poste. Sa première confiance comme nouveau doyen : « Le plus beau jour d'un doyen, c'est le jour de son élection. » Il avait bien raison, car je ne voyais en lui aucune qualité de chef. Il me faisait penser à ce Robineau dont parle Saint-Exupéry dans *Vol de nuit* : « Un règlement établi par Rivière était, pour Rivière, connaissance des hommes ; mais pour Robineau n'existait plus qu'une connaissance du règlement. » Les cas particuliers lui donnaient des maux de tête. Il me trouvait un peu fort sur l'équité. Pourtant, les cas particuliers abondaient : il nous arrivait des étudiants des quatre coins du monde. Pour lui éviter des céphalées, je réglais les problèmes sans le consulter.

M. Trépanier était un homme que je trouvais bien humble ; peut-être manquait-il plutôt de confiance en lui-même. Par exemple, il ne postait jamais une lettre sans me la soumettre. Je ne lui rendais pas la pareille : j'en avais trop à écrire pour me permettre le retard occasionné par cette procédure. Un jour, en parlant de l'enseignement, il m'avait avoué humblement : « Je connais mes limites ; je ne donne jamais un cours sur l'œuvre d'un auteur ; je m'en tiens à un seul de ses livres. » Si l'auteur nuance sa pensée dans un autre des ses livres, tant pis.

Je n'ai jamais eu d'accrochages avec lui ; je n'ai jamais eu besoin d'élever le ton. Cependant, il m'est arrivé d'avoir à défendre quelques causes devant son tribunal. Par exemple, le jour où je suis allé lui demander de présenter ma candidature en vue de l'agrégation ; ma de-

mande reposait sur les arguments suivants : deux doctorats, l'immense majorité des étudiants satisfaits de mes cours, engagé plus que tout autre collègue dans l'administration, directeur de plusieurs thèses. Il écoutait sans mot dire. Quand j'ai ajouté : j'ai deux livres de publiés, il a réagi. « Ils ne sont pas de calibre universitaire. » Quel culot ! J'ai d'abord souri ou peut-être ricané. J'aurais pu lui demander si les siens étaient de niveau universitaire ; mais, comme il n'en avait publié aucun, c'eût été méchant de ma part. Je préfèrai cette réplique : « Pour dire qu'ils ne sont pas de niveau universitaire, il faut que vous les ayez lus. Acceptez qu'on en parle, acceptez que je vous pose quelques questions sur ces deux livres. » Évidemment, il a refusé le défi, mais il achemina ma demande d'agrégation, et je fus agrégé. J'ai même été nommé professeur titulaire pendant son mandat, en 1974.

Une autre fois, il me fait venir pour me révéler l'importance de l'augmentation de salaire dont j'allais bénéficier. Comme je connaissais les critères à appliquer, je m'étonne que ce soit de beaucoup inférieur au résultat de mes propres calculs. Il est tout surpris. Je lui explique la manière de procéder. Il ne comprend pas – il m'avait un jour avoué que les maths étaient sa bête noire. « Je vais m'informer », me dit-il. J'avais raison.

Quand j'ai quitté le poste de secrétaire de la Faculté pour aller en congé sabbatique, en janvier 1975, son mandat comme doyen était terminé. Il vint me voir pour me remercier du travail que j'avais fait pour la Faculté et, en définitive, pour lui, et il me fit cette révélation : « Vous seriez l'homme pour me succéder. » Malheureusement pour la Faculté, j'avais encore moins qu'en 1970 le désir de devenir doyen.

– Mon quatrième doyen, Thomas De Koninck

Thomas De Koninck fut mon quatrième doyen ; le premier doyen élu de la Faculté de philosophie ; élu par le corps professoral et un certain nombre d'étudiants. Son décanat fut marqué par un geste retentissant : le congédiement de trois professeurs – Raymond Brouillet, Guy Bouchard et Raynald Valois. Saint-Exupéry n'aurait pas reconnu son petit prince... Trois bons professeurs dont on disait, officielle-

ment, qu'ils n'avaient pas l'étoffe nécessaire pour contribuer à la relance de la Faculté ; la véritable raison était tout autre : ils avaient milité contre lui pendant la campagne électorale. D'autres professeurs avaient déjà été congédiés de façon bien cavalière, car les doyens avaient joui jusque-là d'un pouvoir discrétionnaire.

Le syndicat était en voie de formation ; nous n'avions qu'une association de professeurs, sans pouvoirs véritables. Une grève éclata avant le début des cours de septembre 1976 ; elle devait durer jusqu'à la fin de décembre. Les cours reprurent en janvier 1977. L'APUL était devenue le SPUL. Après un long et coûteux procès, les trois professeurs congédiés furent rétablis dans leurs fonctions, et le décanat houleux de Thomas De Koninck se termina en laissant un corps professoral divisé en deux camps irréductibles.

– Mon cinquième doyen, Robert Plante

Robert Plante succéda à Thomas De Koninck en 1979. Un second doyen élu par les professeurs et des étudiants. Il me demanda de reprendre des tâches administratives : vice-doyen, responsable de l'enseignement et directeur des programmes de premier cycle. La prime était intéressante et la charge d'enseignement réduite de moitié. J'ai travaillé pour cet homme fort intelligent jusqu'à mon entrée en année sabbatique, le 1^{er} janvier 1983. Doué d'un jugement sûr et d'une grande habileté, Robert Plante nous fit vivre un décanat empreint d'une grande sérénité. Il n'était pas homme à se faire des ennemis. Le corps professoral restait divisé ; on était peut-être en état de guerre, mais il ne se produisait pas d'escarmouches, sinon dans son bureau.

– Mon sixième et dernier doyen, François Routhier

Le pacifique François Routhier fut mon sixième et dernier doyen. Chercheur à la Faculté de théologie, il n'avait jamais enseigné, ne pouvant pas supporter le choc pédagogique. Avait-il suffisamment essayé ? Pourtant, il supporta avec beaucoup de maîtrise de soi les crises de certains professeurs. Le Conseil universitaire l'avait nommé doyen pour qu'il s'ingénie à souder les morceaux de la Faculté de philoso-

phie. Quand il prit sa retraite, il avait le sentiment d'avoir réussi. Je dois beaucoup à François. C'est pendant son décanat que j'ai pris ma retraite, le 1^{er} septembre 1989.

La « doctrine » de la Faculté de philosophie

Quand le doyen Charles De Koninck m'a engagé comme professeur, en mars 1965, le Moyen Âge devait constituer la moitié de ma charge d'enseignement. On m'embauchait pour succéder au père Robert, o.f.m., nouvellement retraité. Charles De Koninck m'a dit : « Vous couvrez tout le Moyen Âge, mais vous ne touchez pas à saint Thomas : saint Thomas, c'est la doctrine. » La doctrine que l'on enseignait à la Faculté.

La Faculté de philosophie, à l'instar de la Faculté de théologie, était alors une faculté canonique. Partant, elle devait se conformer aux directives de Rome. Or, la *Constitution apostolique* « *Deus scientiarum Dominus* » donnait la directive suivante : « On exposera la philosophie scolastique de manière que les auditeurs en possèdent une synthèse complète et rationnelle, suivant la méthode et les principes de saint Thomas d'Aquin. À la lumière de cette philosophie, on étudiera et jugera [sic] les divers autres systèmes philosophiques. » À Laval, on était plus strict que Rome ne l'exigeait. Dans *Æterni Patris*, Léon XIII parle des « docteurs du Moyen Âge connus sous le nom de scolastiques » ; à la Faculté, on s'attachait exclusivement à celui qui, selon la même encyclique, « brille d'un éclat sans pareil, leur prince et maître à tous, Thomas d'Aquin ».

Les cours doctrinaux se faisaient suivant les divisions traditionnelles de la philosophie : logique, philosophie de la nature, psychologie (philosophique), éthique, métaphysique et politique. Mais, comme les étudiants n'étaient pas obligés d'obtenir un minimum de crédits dans chaque secteur, ils suivaient les cours des quatre ou cinq professeurs les plus populaires : Charles De Koninck, Maurice Dionne, Jasmin Boulay, Émile Simard. J'ai obtenu environ le tiers de mes crédits avec Charles De Koninck.

Tous ces cours se donnaient à partir du commentaire latin que saint Thomas avait fait de chacun des traités d'Aristote. Professeurs et étudiants avaient le texte devant eux. Le professeur lisait à haute voix le texte latin, traduisait les passages difficiles et livrait quelques commentaires. La plupart du temps, les commentaires étaient puisés chez saint Thomas lui-même : Thomas d'Aquin se commentait, c'était plus sûr. À la fin du semestre – on fonctionnait par semestre –, il est arrivé au plus prestigieux des quatre de dire : « Oubliez tout ce que j'ai raconté et apprenez ça. » Ça, c'est-à-dire la lettre même de saint Thomas, et il déposait ses mains ouvertes sur le texte.

Aucun professeur animé de l'esprit de Rome et de la Faculté ne trouvait à redire au texte du XIII^e siècle. Saint Thomas avait beau enseigner que le savoir philosophique se développe peu à peu, personne n'osait découvrir quelque chose de neuf et de valable dans les sept siècles écoulés depuis le 7 mars 1274 (mort de saint Thomas). La révélation philosophique semblait s'être close ce jour-là. Ajouter un mot au texte de saint Thomas, c'eût été donner un coup de pinceau sacrilège à la Joconde. Le doyen De Koninck nous avait un jour rappelé le triste souvenir de l'un de ses maîtres de Louvain qui avait commis l'imprudence de déclarer, au début de son cours : « Nous allons suivre saint Thomas, mais nous allons le dépasser. » « Personne ne trouvait à redire », ai-je écrit il y a un instant. Ce n'est pas tout à fait exact. Il y en avait un, esprit revenu récalcitrant de Paris, qui se permettait de « dépasser » saint Thomas. Mal lui en prit. On le chassa du champ de la « doctrine » pour le jeter dans la mare aux grenouilles de la métaphysique contemporaine. Pauvre M. Trépanier !

Le texte de la *Constitution apostolique* disait aussi : « ...de manière que les auditeurs possèdent de la philosophie scolastique une synthèse complète et rationnelle. » Pourtant, personne ne pouvait fréquenter assez longtemps la Faculté pour faire le tour de l'une ou de l'autre des disciplines thomistes au programme : ni le tour de la logique, ni le tour de la philosophie de la nature, ni le tour de l'éthique, ni aucun autre tour. Les *proœmia* (pluriel de *proœmium*), les introductions et quelques chapitres occupaient tout le temps disponible. Je n'allais pas oublier que seul M. Émile Simard faisait le tour de sa matière, la philosophie des sciences.

Le texte de la *Constitution apostolique* disait encore : « ...suivant la méthode et les principes de saint Thomas. » La méthode de saint Thomas, la suivait-on ? Par sa méthode, saint Thomas a fait fureur au XIII^e siècle, à Paris. À tel point que les étudiants ont réclamé son cadavre. Les professeurs qui font détester après sa mort un maître adulé de son vivant doivent se poser des questions. Sur la méthode de Thomas d'Aquin, je renvoie mon lecteur à *L'autre Thomas d'Aquin*, p. 26-38. Pour Thomas d'Aquin, la personne qui recherche la vérité doit commencer par bien douter : *bene dubitare*. Pour bien douter, elle doit faire l'inventaire des opinions émises sur le sujet à l'étude : opinions pour, opinions contre. Sans en omettre délibérément, car il faut être en mesure de répondre à toutes.

Le texte de la *Constitution apostolique* se terminait comme suit : « ...à la lumière de cette philosophie, on étudiera et jugera [*sic*] les divers autres systèmes philosophiques. » Descartes, Kant, Marx et quelques autres (très peu d'autres à l'époque) étaient étudiés et jugés à la lumière de la pensée de saint Thomas, telle que réfléchi par l'esprit des professeurs. Jugés et, vous le devinez, condamnés. Saint Thomas avait eu beau dire qu'il n'y pas d'opinion qui ne contienne quelque vérité, les pauvres modernes en prenaient pour leur rhume. Il n'y avait plus de perles dans le fumier d'Ennius ; seulement du fumier.

L'étudiant docile qui avait abordé suivant cette méthode quelques philosophes modernes ou contemporains opinait du bonnet devant l'opinion du père Cornoldi : « L'histoire des philosophies modernes n'est autre chose que l'histoire des aberrations intellectuelles de l'homme abandonné aux caprices de son orgueil ; tellement que cette histoire pourrait s'appeler la pathologie de la raison humaine. »

Les beaux jours de la contestation

Pour fuir la contestation qui sévissait en France, Georges Gusdorf avait sauté sur l'invitation de M^{gr} Parent de venir passer l'année 1968-1969 à la Faculté de philosophie de Laval. Il y écrivit *La nef des fous*, un livre de 211 pages, publié aux Presses de l'Université Laval, et achevé d'imprimer le 21 mars 1969. Le court texte qui sert d'avant-propos est daté du 30 janvier 1969. Le livre était peut-être commencé

avant que Gusdorf ne traverse l'Atlantique. Peu importe. M'importe ce qu'il dit de la Faculté de philosophie qu'il a connue en 1968-1969 et de la manière dont la contestation s'y est déroulée.

Cette faculté, très traditionnelle dans son esprit et dans ses structures, avait besoin d'une sérieuse remise à jour (p. 101-102). Conscients de cette situation, les étudiants demandèrent à en délibérer ; le doyen [M^{gr} Parent] suspendit les cours pendant trois jours, qui furent consacrés à des séances de discussion et d'étude, avec la participation de certains membres du corps enseignant. Les résultats de ce travail furent consignés dans un document d'une dizaine de pages, qui demandaient un certain nombre de changements concernant le régime des cours, le système des examens, mais aussi l'esprit même de l'enseignement, dont il était souhaité qu'il soit débarrassé de toute référence dogmatique à une orthodoxie présumée. Ce cahier des revendications étudiantes fut distribué aux professeurs, qui se réunirent à leur tour, pendant plusieurs journées successives, pour l'examiner et en discuter d'une manière approfondie.

Ayant participé à ce travail, je peux attester que l'attitude de ces maîtres ne fut jamais un refus pur et simple, bien que certains d'entre eux fussent mis en cause au plus profond d'eux-mêmes, dans leurs convictions les plus chères, par les vœux des étudiants. Il fut répondu point par point, d'une manière positive et ouverte, aux propositions de réforme. Tout ne pouvait être réglé d'un seul coup ; des négociations s'engagèrent ; un comité conjoint fut nommé. La faculté s'était mise en marche vers un ordre nouveau, impossible encore à formuler dans tous ses détails, mais qui devait se dégager peu à peu de la persévérante collaboration de tous.

J'insiste sur cet exemple [écrit Gusdorf] parce que, dans ce cas [de Laval], je me suis trouvé en plein accord avec les étudiants ; j'ai approuvé leurs demandes et je souhaite qu'elles obtiennent satisfaction sur la quasi-totalité des points, y compris les plus importants, ceux qui concernent l'orientation de l'enseignement. Ce qui m'a le plus frappé, ce n'est pas seulement la sagesse des parties en présence quant au fond des choses, c'est aussi la forme, le style des échanges de vue. D'un côté comme de l'autre, personne n'a menacé personne, personne n'a insulté personne (*op. cit.*, p. 101-102).

Lui qui avait vécu la crise de mai, en France, il admirait le bon sens du peuple québécois. Plusieurs professeurs étaient irrécupérables. M^{gr} Dionne n'hésitait pas à dire que les mœurs intellectuelles sont plus

difficiles à changer que les mœurs morales. Mais les nouveaux venus dans le corps professoral introduisirent l'esprit souhaité en 1968. En ce qui me concerne, ce fut facile. La plupart du temps, je n'enseignais que la philosophie médiévale, sans toucher à Thomas d'Aquin. J'avais bien enseigné la philosophie de la nature, dans le commentaire de ce dernier, mais je m'étais vite rendu compte qu'on ne pouvait plus s'en tenir à des explications du texte latin. J'introduisis de nombreux auteurs modernes et contemporains. Plus tard, les tâches administratives m'obligèrent à céder mon cours de philosophie de la nature à un collègue.

Le corps professoral dont j'étais membre

Vous avez commencé à vous faire une idée du corps professoral de la Faculté de philosophie des années 1965 à 1970. D'un côté, les thomistes, dont certains très obtus ; de l'autre, les professeurs de philosophie moderne et contemporaine – des gens qui enseignaient Descartes, Kant, Hegel, Marx, Sartre, Merleau-Ponty, Nietzsche, Kierkegaard, par exemple, sans les « juger » à la lumière de la doctrine thomiste, qu'ils ne connaissaient pas ou si peu.

J'ai toujours vécu en très bons termes avec M^{gr} Maurice Dionne et l'abbé Jasmin Boulay, des thomistes aux idées larges, mais j'étais suspect aux regards de quelques intégristes. Je n'ai jamais été considéré comme un membre du clan thomiste, même si j'avais fait des thèses sur cet auteur et le connaissais plus que n'importe quel intégriste prétendument thomiste. Lors de la crise provoquée par le congédiement des professeurs Raymond Brouillet, Guy Bouchard et Raynald Valois, je m'étais rangé du côté de leurs supporters.

Je me suis fait un ennemi définitif du professeur X lors de l'élection qui devait hisser Robert Plante au décanat. X posait sa candidature, et un de ses amis m'avait demandé de signer son bulletin de mise en nomination. Je n'y voyais aucune objection ; je ne pensais pas m'engager par là à voter pour lui. Je l'avais déjà vu faire une proposition, lors d'une réunion de l'Assemblée des professeurs, puis voter contre la proposition qu'il avait mise sur la table. Le vote était secret, mais X récolta si peu de voix qu'il en conclut que je n'avais pas voté

pour lui. Le lendemain matin, il frappe à ma porte, l'ouvre quand je lui dis de le faire, rentre la tête dans l'embrasure et m'engueule. Je me suis borné à lui dire : « Comment savez-vous que je n'ai pas voté pour vous ? » Il ferma la porte et disparut.

De plus, à cause de mes tâches administratives – et non de mon caractère –, j'ai déplu à deux autres collègues. Y avait dirigé la thèse de maîtrise d'une dame âgée avec laquelle il entretenait des liens d'amitié. Membre du jury de la dame, lors de la soutenance, je lui posai des questions à partir de son texte. Comme elle ne semblait pas savoir ce que signifiait telle expression qu'elle avait employée ou telle phrase qu'elle avait écrite – je le supposais –, Y répondait pour elle. C'était inadmissible. Je rappelai donc à mon savant collègue qu'il s'agissait de la soutenance de Madame ; de bien vouloir la laisser répondre. Pour moi, c'était un strict minimum ; pour lui, c'était trop.

Un deuxième accrochage se produisit avec Y parce qu'un Ivoirien de grand talent, Bernard Montouo, m'avait choisi pour diriger sa thèse de doctorat sur Jean-Paul Sartre. Quand Montouo vint me voir pour obtenir mon consentement, je lui avouai mon ignorance de Sartre. Sa réponse fut directe : « Moi, je le connais ; je veux travailler avec vous. » Mais Y se pensait spécialiste de Sartre. Le problème survint quand il fut choisi comme prélecteur de la thèse. Nous aurions pu nous y opposer ; mais, après en avoir discuté, Montouo et moi avons accepté. Le rapport de prélecture ne contenait aucune remarque sur le fond de la thèse, mais seulement cette note stupide : « On voit bien, à la lecture de cette thèse, que le directeur ne connaît rien de Sartre. » Du même coup, il accusait Montouo de ne rien connaître de Sartre. C'était ridicule, et on en a ri. Restait la soutenance. Y ferait partie du jury.

J'avais bien averti Montouo qu'une soutenance de thèse, ce n'est pas un exercice de coulpes. Le candidat, d'ordinaire plus compétent que les membres du jury pour avoir scruté un thème pendant des années, doit répondre sans fausse humilité à toutes les critiques adressées à sa thèse. On sait, d'autre part, qu'un membre de jury craint avant tout de perdre la face devant ses confrères et il se montre d'ordinaire prudent. Les échanges entre le sartrien Y et Montouo se résument à bien peu de chose. Mais Y avait décerné une note plutôt sé-

vère à la thèse. Le lendemain de la soutenance, il se rendit chez le nouveau docteur et lui avoua qu'il avait été trop sévère – pour ne pas dire injuste –, que sa thèse méritait une meilleure note. Montouo de lui répondre : « Allons tout de suite à l'École des gradués pour faire corriger cette note. » C'était gênant pour Y ; il refusa.

Toujours au sujet des thèses, je heurtai Z. Il avait dirigé la thèse d'une jeune femme qui scrutait une notion – quelque chose comme *kalos kagatos* – chez Platon, Augustin, Kant, Hartmann et Teilhard de Chardin. Rien que ça. De plus, la jeune femme ne savait ni le grec, ni le latin, ni l'allemand. Il est inacceptable qu'on fasse une thèse de doctorat sur l'œuvre d'un auteur dont on ignore la langue. J'avais conseillé à la candidate de faire sa thèse uniquement sur Teilhard de Chardin puisque c'était le seul dont elle connaissait la langue. Furieux, Z m'écrivit une lettre injurieuse, dont je n'ai lu que le premier paragraphe ; elle est peut-être encore dans mes dossiers. La thèse prit la route de Paris, adressée à un merveilleux homme, M. René Habachi, professeur invité à quelques reprises. Quand son rapport arriva, le doyen François Routhier me fit venir pour m'en révéler l'essentiel. M. Habachi avait écrit, entre autres remarques : « Est-il nécessaire que cette personne ait un doctorat ? » Je ne me suis pas intéressé au dossier par la suite, mais Z ne m'a plus regardé. Que voulez-vous ? On ne peut pas plaire à tout le monde – Jésus n'y est pas parvenu –, ni déplaire à tout le monde, à moins d'être un monstre de la pire espèce.

Les étudiants que j'ai connus

Les étudiants d'une faculté de philosophie ne se comportent pas comme des étudiants de sciences pures. Quand un chimiste, un mathématicien ou tout autre professeur de sciences exactes fait une démonstration, les étudiants peuvent difficilement contester. En philosophie, c'est différent : n'importe quel étudiant peut toujours affirmer bien haut qu'il n'est pas d'accord avec les propos du professeur. Mais ce qu'il y avait de particulier à la Faculté de philosophie de Laval, c'était la présence d'étudiants que je qualifierais d'intégristes. Certains venaient à Laval à cause, précisément, de la présence de quelques professeurs féroce­ment thomistes et, par surcroît, intégristes. On percevait des odeurs d'*Opus Dei* et de *Néo-catéchuménat*, par exem-

ple. Ce n'était pas tout à fait mon style. Ces étudiants intégristes constituaient une infime minorité, tombée dans l'oubli.

Un bon nombre d'adultes, hommes et femmes, fréquentaient la Faculté de philosophie après avoir enseigné pendant quelques années. Je compte parmi eux d'excellents amis : l'abbé Arthur Bourdeau, Nestor Turcotte, Simon Larocque, Me Michel T. Giroux, pour m'en tenir à ceux avec qui je suis fréquemment en contact philosophique. C'est à ces hommes que je pense en lisant dans Maïmonide : « J'ai beaucoup appris de mes maîtres, de mes camarades plus encore, mais de mes élèves plus que de tous les autres » (*Le livre de la connaissance*, p. 199). On apprend de ses étudiants à cause des questions qu'ils nous posent, mais surtout pour prévenir leurs questions quand on enseigne !

Vous avez peut-être remarqué l'absence de femmes dans cette énumération. Pourtant, plusieurs noms féminins figurent dans la liste des personnes que je n'ai pas oubliées. Comme je n'avais rien de la fougue d'un Abélard, je n'ai entretenu avec ces personnes que les relations d'un maître avec ses étudiantes. Vous voulez des noms ? Yolande Richard. Elle a fait une thèse de doctorat de 963 pages – pas 369 – intitulé *La relation de l'homme et de Dieu chez Aristote*. En tant qu'adjointe à la direction, elle a fabriqué *L'Église canadienne* jusqu'à ce que cette revue emménage à Montréal. Elle y a publié plusieurs recensions de mes livres. Ces recensions paraissaient également dans *Pastorale Québec*. Si vous utilisez *Prions en église*, vous lisez souvent des textes de Yolande.

Lucille Roy Bureau a fait, sous ma direction, une thèse de doctorat intitulée *La libération selon Marcuse*. Un peu grâce à moi, Lucille est présentement professeure à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Ce « grâce à moi » exige une explication. Le jour où la Faculté des sciences de l'éducation a annoncé un poste en éducation morale, je l'avais appelée pour qu'elle pose sa candidature. Elle avait sursauté ; à ses yeux, cela n'avait pas de sens. Comme j'insistais, elle avait confié à Diane Simpson, une amie, qu'elle poserait sa candidature pour me faire plaisir. Le jury de sélection a retenu son nom, et elle est, depuis, professeure à Laval. Il m'arrivait, en allant à la bibliothèque, d'aller causer un brin avec cette dynamique personne. Dynamique... c'est peu dire : Lucille, c'est de la dynamite.

Diane Simpson avait d'abord été mon assistante de recherche. Toute une chercheuse. Dans l'« Avis au lecteur » de *L'anatomie d'une société saine*, je lui avais décerné cet éloge : « J'ai bénéficié de la précieuse collaboration de Diane Simpson, étudiante au doctorat, à la Faculté de philosophie de l'Université Laval. Digne émule de sa patronne, Diane la Chasseresse, quand elle part à la recherche d'un renseignement, elle ne revient jamais bredouille. » Par exemple, pendant que j'écrivais le chapitre VI, intitulé « La sagesse des lois », j'avais besoin d'une référence à l'œuvre de Tacite ; l'endroit où il dit d'une société où les lois étaient trop nombreuses *legibus laborabatur* – une telle société est torturée, accablée par les lois. Dans les vingt-quatre heures, Diane m'arrivait avec la référence. Officiellement, j'ai agi comme directeur de sa thèse de doctorat en philosophie : *Influences et conséquences épistémologiques de la théorie générale des systèmes de Ludwig Bertalanffy*. Un spécialiste en philosophie médiévale regarde écrire 413 pages sur ce thème sans intervenir très souvent. Diane a d'abord obtenu un poste de professeure à l'Université d'Ottawa, mais la surcharge de travail qu'on imposait aux jeunes – les vieux faisaient de la recherche ! – l'a incitée à regarder ailleurs. Après quelques années au ministère de l'Enseignement supérieur, elle est devenue conseillère à la Direction des affaires internationales et canadiennes du ministère de l'Éducation. Elle a été déléguée en Afrique pendant quelques années, puis est revenue à Québec.

Professeure à l'École des sciences infirmières, Danielle Blondeau est venue faire un doctorat à la Faculté de philosophie. J'ai eu le plaisir et l'honneur de superviser ses recherches sur *La qualité de la vie*. En collaboration avec le juge Jean-Louis Beaudoin, elle a publié *Éthique et droit à la mort*, PUF, 1993, 127 pages. Sous sa direction a été publié *Éthique et soins infirmiers*, PUM, 1999, 336 pages. Toujours sous sa direction *De l'éthique à la bioéthique : repères en soins infirmiers*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1986, 425 pages. Qui oserait accuser Danielle Blondeau de s'être enfermée dans la tour d'ivoire de son École des sciences infirmières ?

À l'époque, on parlait de thèse de maîtrise et non de mémoire. Dans le cas de Céline Bélanger, il s'agissait bien d'une thèse : *Exposé critique des thèses piagétienes sur le jugement moral de l'enfant*.

Elle présenta à l'École des gradués un texte de 260 pages ! La moitié eût été suffisante pour l'obtention de la maîtrise, mais Céline avait la plume aussi déliée que la langue. Comme directeur de sa thèse, je n'avais pas trouvé sage de freiner son inspiration. La Faculté lui proposa de reprendre un peu le travail pour en faire une thèse de doctorat, mais elle n'avait plus le feu sacré. Elle est présentement professeure de philosophie au Campus Notre-Dame-de-Foy.

Le garde-manger d'un médiéviste

Si vous pensez qu'un médiéviste n'a pas grand-chose de substantiel à se mettre sous la dent, qu'il ressemble au loup de la fable, réduit aux os et à la peau, si vous pensez que je me suis ennuyé dans ce millénaire tellement décrié, vous vous trompez. Sans être le dogue puissant et beau, gras et poli – poli ? au poil luisant –, j'ai fait bombance, sans jamais me sentir attaché, parce que je suis remonté aux sources de la pensée médiévale et que j'ai situé cette pensée par rapport aux modernes et aux contemporains. Tout d'abord, les Pères de l'Église et, parmi eux, le plus renommé, saint Augustin, décédé en 430.

– Les Pères de l'Église

Sans le connaître au début, j'ai mis en pratique le conseil de Karl Marx : « Lisez le *De Civitate (La Cité de Dieu)* de saint Augustin, étudiez les Pères de l'Église et l'esprit du christianisme. » Pour les médiévaux, le premier, parmi les Pères de l'Église, c'était saint Augustin. Pendant huit siècles, il occupa beaucoup de place dans la pensée chrétienne. En 534, le pape Jean II avait affirmé : « C'est d'Augustin que l'Église romaine suit et garde les doctrines. » Thomas d'Aquin, né au début du XIII^e siècle, le supplantera, fort heureusement, à mon humble avis.

Peu de gens connaissent *La Cité de Dieu* de saint Augustin, mais tout le monde connaît *Les confessions*, au moins le titre. Après saint Augustin, beaucoup de gens se sont confessés en public, mais avec cette différence que les confessions de saint Augustin aboutissent à la

conversion ; la grâce finit par triompher des passions qui le tiraient par « son vêtement de chair ».

On connaît surtout saint Augustin par sa conception pessimiste du corps, considéré comme l'ennemi de l'âme. La sensualité était le lieu du péché le plus commun et le plus à craindre puisqu'en ce domaine tout était matière à péché mortel (donc passible de la peine éternelle) : actes, touchers, pensées, désirs. Le mariage permettait le plaisir défendu moyennant un protocole de règles interdisant toute fantaisie érotique non utile de près ou de loin à la procréation. Le devoir conjugal devait toujours l'emporter sur le plaisir, ce dernier ayant besoin d'être « excusé » par un bien compensateur. Dans *L'homme d'espérance*, le dominicain Vincent Harvey affirme que cette doctrine, héritée de saint Augustin, nous a été enseignée jusqu'à ces dernières années – il parlait ainsi en 1972 (*op. cit.*, p. 229).

C'est une lourde accusation que Vincent Harvey porte contre Augustin, mais il n'en demeure pas moins que l'évêque d'Hippone est un des plus grands penseurs de l'histoire. Karl Jaspers a écrit, sur *Les grands philosophes*, un ouvrage sous-titré : *Ceux qui fondent la philosophie et ne cessent de l'engendrer : Platon, saint Augustin et Kant*. L'œuvre colossale de saint Augustin contient des milliers de pages qu'on lit encore avec plaisir et profit. Par exemple, le passage suivant : « Dieu dans sa miséricorde a voulu que la nouvelle religion qu'il nous a donnée fût une religion de liberté, puisqu'il l'a réduite à un très petit nombre de pratiques extérieures de la plus grande simplicité ; et voici que certains individus la surchargent d'une foule de pratiques serviles, au point que la condition des Juifs, avec toutes leurs observances légales, serait encore plus supportable que celle qu'ils veulent nous faire, puisque les Juifs, au moins, ne dépendaient pas des caprices humains » (*Lettre LV*).

D'autres Pères de l'Église m'ont intéressé. Par exemple, ceux que cite Gérard Walter dans *Les origines du communisme* : saint Basile, saint Grégoire, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome... Le passage suivant de saint Basile est bien connu : « Celui qui dépouille un homme de ses vêtements aura nom *pillard*. Et celui qui ne vêt point la nudité du gueux, alors qu'il peut le faire, mérite-t-il un autre nom ? À l'affamé appartient le pain que tu gardes. À l'homme nu, le manteau

que recèlent tes coffres. Au va-nu-pieds, la chaussure qui pourrit chez toi. Au miséreux, l'argent que tu tiens enfoui » (Pierre Bigo, *La doctrine sociale de l'Église*, p. 29).

Saint Jean Chrysostome prêche la même doctrine : « Ne dites pas : " Je dépense ce qui est à moi, je jouis de ce qui est à moi. " Non : pas de ce qui est à vous, mais de ce qui est à autrui... Ces biens ne vous appartiennent pas : ils appartiennent en commun à vous et à votre semblable, comme sont communs le ciel et la terre et tout le reste » (Bigo, p. 30). Aux yeux de saint Ambroise, le riche qui donne aux pauvres ne fait que restituer : « Ce n'est pas de ton bien que tu distribues au pauvre, c'est seulement sur le sien que tu lui rends. Car tu es seul à usurper ce qui est donné à tous pour l'usage de tous. La terre appartient à tous et non aux riches » (Bigo, p. 30).

On trouve dans ces auteurs des opinions fort étonnantes. Par exemple, Tatien, un apologiste chrétien né vers l'an 120 et décédé après l'an 173, a écrit un *Discours aux Grecs*. Au chapitre XIII, il les interpelle : « L'âme humaine, en soi, n'est pas immortelle, ô Grecs, elle est mortelle ; mais cette même âme est capable aussi de ne pas mourir. Elle meurt et se dissout avec le corps si elle ne connaît pas la vérité, mais elle doit ressusciter plus tard, à la fin du monde, pour recevoir avec son corps, en châtement, la mort dans l'immortalité ; et, d'autre part, elle ne meurt pas, fût-elle dissoute pour un temps, quand elle a acquis la connaissance de Dieu » (Étienne Gilson, *L'esprit de la philosophie médiévale*, p. 178, note 2).

C'est la pensée de Tatien que Maïmonide relaiera dans *Le livre de la connaissance* (Cinquième section, c. VIII). Il parle d'abord du bonheur réservé aux justes dans le monde à venir, puis il enchaîne : « La punition des méchants consiste à ne pas obtenir la vie du monde à venir, mais à être retranchés et à mourir. Et quiconque n'obtient pas la vie du monde à venir, à cause de son impiété, au lieu de vivre éternellement est retranché et périt comme la bête. » Cette doctrine avait un fondement dans L'Ecclésiaste : « Le sort de l'homme et le sort de la bête sont un sort identique : comme meurt l'un, ainsi meurt l'autre, et c'est un même souffle qu'ils ont tous les deux. La supériorité de l'homme sur la bête est nulle, car tout est vanité » (3, 19).

Un christianisme sans immortalité de l'âme n'eût pas été absolument inconcevable, commente Gilson. En fait, il a été conçu : certains Pères ont admis la mort de l'âme et du corps dans l'attente de la résurrection. Ce qui serait absolument inconcevable, c'est un christianisme sans résurrection de l'homme. Mais ce ne fut qu'une courte hésitation dans l'histoire de l'anthropologie chrétienne. Sous l'influence de Platon, on comprit très tôt qu'il y avait d'impérieuses raisons philosophiques d'affirmer l'immortalité de l'âme.

– *Les sources païennes de la pensée médiévale*

Parmi les sources païennes de la pensée médiévale, il y eut d'abord Platon, à travers Augustin, dont Thomas d'Aquin a dit qu'il était « imbu des idées platoniciennes ». On connaissait quand même quelques œuvres de Platon : le *Phédon* ou *De l'âme* ; le *Ménon* ou *De la vertu* ; le *Timée* ou *De la nature*. Dans le *Phédon*, Platon développe des thèmes fort importants : rapports de l'âme et du corps, définition de la mort, immortalité de l'âme, etc. Dans le *Ménon*, il définit la vertu, se demande si elle s'enseigne, marque ses rapports avec le bonheur. Les œuvres d'Aristote ne devaient entrer qu'au XIII^e siècle. Les philosophes médiévaux se sont inspirés de plusieurs autres penseurs : Cicéron, Sénèque, Marc Aurèle, Épictète, par exemple.

- *Cicéron (106 – 43 avant J. C.)*

Cicéron est un des auteurs anciens les plus cités au Moyen Âge. J'ai fréquenté surtout ses écrits philosophiques : *De la république*, *Des lois*, *De la vieillesse*, *De l'amitié*, *Des devoirs*, *Du bien suprême*, *Les tusculanes*.

Dans toutes les résidences pour personnes âgées, on devrait rendre disponibles plusieurs exemplaires du merveilleux traité *De la vieillesse*. Cicéron voit quatre raisons qui nous font plaindre les vieillards et qui font se plaindre les vieillards : en premier lieu, ils doivent renoncer aux affaires ; deuxièmement, leur corps s'affaiblit ; troisièmement, ils sont sevrés de presque tous les plaisirs ; quatriè-

mement, ils sentent la mort prochaine. Cicéron examine ensuite chacune de ces raisons pour en déterminer le poids et la valeur.

Premièrement, la vieillesse nous rend incapables de nous occuper d'affaires. « De quelles affaires ? se demande Cicéron. De celles qui requièrent les forces de la jeunesse. N'y a-t-il donc pas des tâches convenant à des vieillards et dont l'esprit puisse s'acquitter même quand le corps est affaibli ? » D'accord, le vieillard ne peut pas lancer de loin le javelot, combattre l'épée à la main, mais son expérience des combats – s'il en est sorti vivant – lui permet de donner de sages conseils.

Deuxièmement, le corps s'affaiblit. « N'avoir pas la vigueur de la jeunesse, ce n'est pas, dans mon état présent, un regret pour moi, pas plus que je souffrais, quand j'étais jeune, de n'avoir pas la force d'un taureau ou d'un éléphant. Il faut faire bon usage de ce qu'on a, et, quoi qu'on fasse, consulter ses forces. J'aimerais mieux être vieux pendant moins d'années que de l'être avant le temps. L'exercice et la tempérance peuvent entretenir dans le corps même du vieillard une partie de sa vigueur première. On peut être vieux de corps, mais avec un cœur jeune. »

Troisièmement, le vieillard doit renoncer aux plaisirs. Cicéron s'attarde longuement sur ce point. Pénétré des principes stoïciens, il vous paraîtra sévère. « Le vieillard doit renoncer aux plaisirs, dit-on. Oh ! quel service nous rend l'âge s'il nous délivre du tort le plus grave qu'ait la jeunesse ! Si la nature ou quelque dieu n'a rien donné à l'homme de meilleur que l'âme pensante [on croit entendre Pascal], il est vrai aussi que le plaisir des sens, non contenu, est son pire ennemi. » Il termine son exposé par cette déclaration, issue de son expérience : « Nul plaisir ne l'emporte sur les joies de l'esprit. »

Quatrièmement, l'inquiétude à l'approche de la mort. Cicéron plaint d'abord le vieillard à qui une longue vie n'a pas enseigné le mépris de la mort. « Étrange reproche qu'on adresse à la vieillesse quand on dit qu'elle nous menace de la mort, alors que c'est chose commune dans la jeunesse. » Comment ne pas penser à la fable de La Fontaine *Le vieillard et les trois jeunes hommes* ? Elle débute comme vous savez : « Un octogénaire plantait. » Les jeunes pensent

qu'il radote, le bonhomme. Le soir même, les trois jeunes sont morts, et le bonhomme arrose son petit arbre.

Quel que soit l'âge que l'on atteigne, « je ne puis trouver longue une vie qui prend fin ». « La vieillesse elle aussi a ses fruits, qui consistent à se rappeler tout ce que la vie passée a eu de bon. Tout ce qui est selon l'ordre naturel, on doit le tenir pour bon. Or, qu'y a-t-il de plus conforme à la nature pour les vieillards que la mort ? » Pour Cicéron, « la meilleure fin de vie est celle d'un être qui conserve son intelligence et l'usage de ses sens ». « Le peu de temps que les vieillards ont à vivre, ils ne doivent ni en être jalousement avares ni s'en détacher sans motifs. Pythagore interdit de désertir le poste de la vie sans en avoir reçu l'ordre du chef, c'est-à-dire de Dieu. » « Quand tous nos désirs sont rassasiés, l'ardeur même de vivre s'éteint. » Cicéron cite enfin cette parole d'Ennius : « Que nul ne verse de larmes et ne gémissse sur ma mort. » Et il fait ce commentaire : « [Ennius] ne croit pas que l'on doive s'affliger d'un trépas que l'immortalité doit suivre. »

- *Sénèque (né à Cordoue ~ 4 – Rome 65)*

Les livres de Sénèque m'ont enchanté, et je les ai fait lire à mes étudiants : *Les lettres à Lucilius, De la providence, De la constance du sage, De la tranquillité de l'âme, De la vie bienheureuse, De la brièveté de la vie, De l'oisiveté, De la clémence, Des bienfaits, Du loisir*, etc. Le stoïcisme a exercé sur l'Église catholique une influence considérable ; le cardinal Jean Daniélou, entre autres, a mis en évidence ce phénomène.

Bien des lecteurs attribueraient à une plume chrétienne le traité *De la providence*. Sénèque commence par affirmer « qu'une providence gouverne le monde et qu'un dieu s'occupe de nous. [...] Il est superflu pour l'instant d'établir qu'une si vaste machine ne subsiste pas sans un gardien qui la protège ; que les mouvements qui rapprochent et éloignent les astres ne sont pas accidentels ; que les créations du hasard sont sujettes à de fréquents désordres et à de brusques collisions ; qu'au contraire cette grande révolution dans laquelle sont entraînés sans un heurt tant d'objets divers sur terre et sur mer, tant d'étoiles

étincelantes dont chacune brille à son rang, obéit à une Loi éternelle »
(*De la providence*, I, 1-2).

En IV, 7 du même traité, on trouve cette pensée de notre christianisme de jadis : « Dieu endure, éprouve, exerce ceux qu'il estime et qu'il aime ; ceux, au contraire qu'il a l'air de choyer, de ménager, il les réserve aux maux à venir. » En V, 3, il rapporte, de son ami Démétrius, des paroles qui nous donnent des frissons : « La seule chose que je puisse vous reprocher, dieux immortels, c'est de ne m'avoir pas fait plus tôt connaître votre volonté : je serais allé au-devant des épreuves auxquelles vous m'appellez aujourd'hui. Voulez-vous prendre mes enfants ? Je les ai mis au monde pour vous. Voulez-vous quelque partie de mon corps ? Prenez-la. Je ne fais pas un si grand sacrifice : je le quitterai bientôt tout entier. Voulez-vous ma vie ? Pourquoi me ferai-je prier pour vous rendre ce que je tiens de vous ? »

Les *Lettres à Lucilius* semblent écrites pour nous, tellement elles fourmillent de passages de la plus vivante actualité. La lettre CXXII est savoureuse. Le titre d'abord : « Contre ceux qui mettent la nature à l'envers. » « Honte à qui somnole dans son lit quand le soleil est déjà haut et ne s'éveille qu'à midi ! Et même, pour beaucoup, est-ce encore là une heure de nuit ! Il en est qui intervertissent jour et nuit. Penses-tu qu'ils sachent " comment " il faut vivre, eux qui ne savent pas " quand " ? »

Et la lettre CXXIII, pleine de bons conseils. « Habitons-nous à vivre de peu. Personne ne peut avoir tout ce qu'il veut. Ce que l'on peut, c'est ne pas vouloir ce qu'on n'a pas, et user avec le sourire de ce qui s'offre. C'est une grande part de liberté qu'un estomac bien élevé. Inestimable est le plaisir que j'éprouve à laisser ma fatigue passer toute seule, sans l'aide de massage, bain, ou autre remède que le temps. Car ce qui vient par la fatigue s'en va par le repos. Que d'achats nous faisons parce que d'autres les ont faits, parce que c'est la mode ! Une des causes de nos malheurs, c'est notre vie à l'instar, *ad exempla* : ce n'est pas la raison qui compose, c'est la coutume qui impose. »

« Le plus grand des médecins, le fondateur de cette science, a dit que les femmes ne deviennent ni chauves ni goutteuses. Or, mainte-

nant, elles perdent leurs cheveux et les pieds leur font mal. Ce n'est pas la nature de la femme qui a changé, mais sa vie ; devenue l'égale de l'homme en dérèglement, elle est aussi devenue son égale en incommodités jusqu'alors masculines. Elle ne veille pas moins que lui, ne boit pas moins, elle le défie à la lutte et au vin pur. Comme lui, elle suce de la glace pour soulager un estomac en feu. Quant à la débauche, elle ne le cède non plus au mâle. Pour avoir dépouillé leur féminité, elles ont été condamnées aux maladies des hommes. Le nombre des maladies ne t'étonnera pas : as-tu compté les cuisiniers ? Dans les écoles des rhéteurs et des philosophes, c'est le désert. Mais quelle foule dans les cuisines ! Quelle jeunesse pressée autour des fourneaux des fils à papa ! Dieux bons, que d'hommes occupe un seul ventre ! » (Lettre XCV).

La lettre XC est un « éloge de la philosophie : il lui revient de guérir l'âme ». Entre autres choses, il y parle « des étoffes de notre temps dont on fait des vêtements qui ne cachent rien. » Ah ! si Sénèque voyait les défilés de mode qu'on nous présente à la télévision ! Si vous ne connaissez pas les *Lettres à Lucilius*, ne tardez plus.

- *Marc Aurèle (121-180)*

C'est tout à la fin de sa vie que Marc Aurèle, empereur romain, écrivit ses *Pensées pour moi-même*. J'ai lu, relu et fait lire ce merveilleux petit livre ; j'ai même dirigé une thèse sur les *Pensées* de Marc Aurèle, « l'âme la plus noble qui ait vécu », selon Hippolyte Taine. Il aurait pu écrire ses pensées en latin, mais il a choisi le grec, signe de l'influence que la pensée et la culture grecques exerçaient sur les Romains. Marc Aurèle mourut à 58 ans, le 9 avril 180.

En I, VII de ses *Pensées*, il remercie les dieux d'« avoir conservé la fleur de sa jeunesse, et de ne pas avoir prématurément fait acte de virilité, mais en avoir même retardé le moment ». On a souvent entendu dire que l'amour des ennemis était inconnu en dehors du christianisme. Pourtant, au même endroit, Marc Aurèle écrit : « ...envers ceux qui nous ont irrités et offensés, être disposés à l'indulgence et à la réconciliation, aussitôt qu'ils veulent revenir. » Sur le même sujet, en II, I : « Pour moi, ayant jugé que la nature du bien est le beau, que

celle du mal est le laid, et que la nature du coupable lui-même est d'être mon parent, non par la communauté du sang ou d'une même semence, mais par celle de l'intelligence et d'une même parcelle de la divinité, je ne puis éprouver de dommage de la part d'aucun d'eux, car aucun d'eux ne peut me couvrir de laideur. Je ne puis pas non plus m'irriter contre un parent, ni le prendre en haine, car nous sommes nés pour coopérer, comme les pieds, les mains, les paupières, les deux rangées de dents, celle d'en haut et celle d'en bas. Se comporter en adversaires les uns des autres est donc contre nature, et c'est agir en adversaire que de témoigner de l'animosité et de l'aversion. »

« Il est parfaitement possible d'être un homme divin et de n'être remarqué par personne. Souviens-toi que le bonheur de vivre dépend de très petites choses, et que, si tu désespères de pouvoir être un dialecticien et un physicien, il ne faut pas renoncer à être libre, modeste, sociable et docile à la voix de Dieu » (Livre VII, LXVII).

- *Épictète (50 – 125 ou 130)*

Épictète naquit vers l'an 50 après Jésus Christ et mourut à un âge très avancé. Il fut d'abord esclave, mais son maître le trouvant très doué lui fit suivre des leçons de philosophie. Une fois affranchi, Épictète fit de la philosophie une profession, mais comme Socrate, il n'a rien écrit. C'est à l'un de ses disciples que l'on doit les *Entretiens d'Épictète*, rédigés à partir des notes prises pendant les leçons du maître. Le même disciple condensa les entretiens en un petit livre qu'on pourrait porter avec soi, le *Manuel d'Épictète*.

Admirés par les païens, ce *Manuel* ne le fut pas moins par les chrétiens. Saint Nil, devenu anachorète, l'adapta aux ermites du mont Sinaï, et la *Règle* de saint Benoît en introduisit plus d'un précepte dans le monachisme occidental. Traduit plusieurs fois en français, dès le XVI^e siècle – il avait été rédigé en grec –, le *Manuel d'Épictète* impressionna vivement le génie de Pascal.

Le *Manuel* débute par cette pensée de grande sagesse : « Il y a des choses qui dépendent de nous ; il y en a d'autres qui n'en dépendent pas. » Pour être heureux, nous devons mettre notre bonheur dans les

choses qui dépendent de nous. La richesse, la célébrité, le pouvoir ne dépendent pas de nous ; n'en faisons pas des conditions essentielles de notre bonheur.

« Que la mort, l'exil et tout ce qui paraît effrayant soient sous tes yeux chaque jour ; mais, plus que tout, la mort. Jamais alors tu ne diras rien de vil, et tu ne désireras rien outre mesure » (XXI). Cette pensée rappelle notre ancien *Memento novissima tua et non peccabis* : souviens-toi de tes fins dernières et tu ne pécheras pas.

« Pour ce qui regarde le corps, ne prends que selon la stricte utilité, qu'il s'agisse de nourriture, de boisson, de vêtement, d'habitation, de domesticité. Tout ce qui a trait à l'ostentation et au luxe, efface-le » (XXXIII, 7). « Quant aux plaisirs de l'amour, autant que faire se peut, garde-toi pur avant le mariage » (XXXIII, 8).

– *Les sauveurs de la civilisation menacée*

La civilisation menacée, c'était la civilisation gréco-romaine. Des hommes clairvoyants avaient pressenti le danger qu'elle courait, et ils ont tout tenté pour la sauver. Ce sont, entre autres, Boèce, Cassiodore et Isidore de Séville. Un mot du premier et du dernier.

- **Boèce (~ 480 – 525 ?)**

Y a-t-il un Québécois sur mille qui connaît le nom de Boèce ? Si Jostein Gaarder en avait parlé, dans *Le monde de Sophie*, la réponse serait affirmative. Y en a-t-il un sur dix mille qui a lu *La consolation de la philosophie* ? On peut en douter. Pourtant, Boèce est aussi important, du point de vue de la transmission de la culture gréco-latine, que le poste de Saint-Césaire pour Hydro-Québec. Voyons voir.

Boèce naît entre 470 et 480, à peu près au moment où Odoacre, roi des Hérules, renverse celui qui devait être le dernier empereur romain d'Occident. En 493, Théodoric, prince ostrogoth, qui avait longtemps vécu à Byzance, renverse Odoacre et règne sur l'Italie jusqu'à sa mort en 526. L'histoire en parle comme d'un barbare, mais il est cultivé et

habile politique. Il entend exploiter aux fins de son administration la fine fleur de la sagesse romaine. Boèce en fait partie et il est disposé à servir, mais il ne tolère pas l'injustice. Contester un pouvoir absolu, c'était, en ce temps-là comme de nos jours, courir de grands risques. Boèce se retrouve finalement en exil, incarcéré (ou en résidence surveillée, comme on dit par euphémisme) à Pavie (30 km au sud de Milan) ; ses biens sont confisqués, et il finit par être exécuté.

Pour sauver la civilisation gréco-romaine en péril, Boèce, qui a fait des études à Rome et à Athènes, avait formé le dessein de traduire les meilleurs textes sur les arts libéraux et de traduire également les meilleurs philosophes, Aristote et Platon. Il destinait ses écrits aux jeunes des générations futures. Mais son incarcération et son exécution l'empêcheront de réaliser son programme au complet.

Dans sa prison, il écrivit un livre merveilleux, *La consolation de la philosophie*, la seule œuvre de Boèce disponible en traduction. Mon exemplaire n'est plus qu'un paquet de feuilles, retenues par un élastique, pour l'avoir prêté très souvent à mes étudiants, les exemplaires de la bibliothèque ne suffisant pas à la demande. De nos jours encore, ce livre fait l'objet de nombreuses recherches et publications. L'un de mes correspondants, septuagénaire, vient de prendre la résolution de le lire.

Dès la première page, Boèce, emprisonné, décrit son insondable malheur : à 45 ans, environ, il se voit comme un vieillard abattu, au visage baigné de larmes ; de précoces cheveux blancs couvrent sa tête ; sur son corps épuisé tremble sa peau ridée. Pendant qu'il médite ces sombres pensées, la philosophie lui apparaît sous les traits d'une femme au visage plein de majesté. À l'extrémité inférieure de sa robe est brodée la lettre grecque *pi* ; à la partie supérieure, la lettre *têta*. Sept barreaux, comme dans les échelles, conduisent de la lettre du bas à celle du haut. La lettre grecque *pi* est la première du mot *praktikê* ; les sept barreaux symbolisent les arts libéraux ; la lettre *têta* est la première du mot *théorêtikê*. Selon Boèce, le fondement de la vie intellectuelle et du bonheur, c'est la morale qui, par l'acquisition des vertus, domestique les passions et permet de vivre en paix avec soi-même et avec les autres ; suivent les sept arts libéraux, voies vers la sagesse, représentée par la lettre *têta*.

La philosophie commence par chasser les Muses de la poésie, qui « avec les ronces stériles des passions font périr la moisson féconde de la raison, ce sont elles qui accoutument l'intelligence des hommes à la maladie au lieu de l'en délivrer ». « Partez, leur dit-elle, et laissez-moi ce malade que je veux soigner et guérir avec mes Muses à moi. » La philosophie donne ensuite la parole à la Fortune, qui rappelle à Boèce une distinction capitale : il y a, d'une part, ses biens, à elle, la Fortune, biens dont elle dispose à son gré, sans injustice, car ils sont à elle ; il y a, d'autre part, les biens qui appartiennent à Boèce, et que personne ne peut lui ravir directement. Boèce s'est trop attaché à des biens qui ne dépendaient pas de lui : richesses, dignités, honneurs, etc.

Une fois rectifiée l'opinion de Boèce au sujet des biens de la Fortune, biens qui ne lui appartiennent pas, qui ne dépendent pas de lui, et dans lesquels, par conséquent, il ne peut trouver un bonheur stable, la philosophie lui indique à quoi s'attacher. « Pourquoi donc, ô mortels, cherchez-vous au dehors une félicité qui est en vous ? As-tu quelque chose de plus précieux que toi-même ? Non, me diras-tu. Si donc tu es maître de toi, tu posséderas un bien que tu ne voudras jamais perdre et que la Fortune ne pourra t'enlever. » Les biens de la Fortune sont d'abord les biens du domaine de l'avoir, puis les biens du corps : santé, vigueur, beauté. Il reste, comme vrais biens de l'homme, les biens de l'âme : vertus ou qualités morales et vertus ou qualités intellectuelles.

Boèce soulève une redoutable objection : « La plus grande cause de ma douleur, c'est que le mal existe ou reste impuni dans un monde dirigé par un pilote bon. Le vice commande et prospère tandis que la vertu subit les châtements du crime. Comment peut-il en être ainsi sous les regards d'un Dieu bon qui sait tout, peut tout, ne veut que le bien ? » La philosophie lui répond qu'il n'en est ainsi qu'au regard superficiel. Qui parle des malheurs de la vertu et des récompenses du vice a oublié en quoi consiste le bonheur et quel bien procure le bonheur. Le souverain bien auquel l'homme aspire, c'est Dieu. Il faut donc acquérir Dieu pour être heureux. En acquérant la justice, on devient juste ; en acquérant Dieu, on devient Dieu. « Ceux qui sont heureux sont des dieux, et personne ne peut empêcher les hommes de devenir des dieux : *deos fieri*. » Personne ne peut ravir ce bien à un

homme ; donc, personne ne peut enlever le bonheur à un homme qui place en Dieu, comme il se doit, son bonheur. Boèce soulève bien d'autres problèmes et en discute avec la philosophie. J'ai lu et relu *La consolation de la philosophie* chaque année pendant plus de vingt ans. J'y retourne encore.

- Isidore de Séville (~ 560 – 4 avril 636)

Isidore, évêque de Séville, a joué, lui aussi, un grand rôle dans la transmission de la civilisation gréco-latine menacée d'extinction quand l'Occident s'est transformé en une mosaïque de royaumes barbares. Son ouvrage principal : *Étymologies ou Origines*. L'édition d'Oxford de ma bibliothèque comprend deux tomes d'au moins deux cents pages chacun, latin seulement. Il faudrait que je compte les pages pour préciser, car mon édition n'est pas paginée : les divisions sont celles d'Isidore.

Les *Étymologies* ont été le livre le plus lu du Haut Moyen Âge occidental et il n'a pas cessé d'être lu jusqu'à la fin du Moyen Âge ; il occupe toujours de nombreux chercheurs. Selon Étienne Gilson, les *Étymologies* tenaient, dans une bibliothèque médiévale, la même place que l'*Encyclopedia Britannica* ou le *Larousse* dans une bibliothèque contemporaine : on les consultait régulièrement. Dans les différentes bibliothèques d'Europe, on trouve des milliers de manuscrits de cet ouvrage.

Le principe directeur d'Isidore, dans la rédaction des *Étymologies*, est le suivant : l'étymologie du nom qui désigne une chose nous permet souvent de la mieux connaître. Par exemple, on disait que *miser cordia* venait de *miseris cor datum* : un cœur donné aux misères [humaines] ; *cadaver* signifiait *caro data vermibus* : une chair donnée aux vers ; *lapis* venait de *laedere pedem*, blesser le pied. Nous, nous disons que le verbe inculquer vient de *calx*, talon ; muscle, de *musculus*, petit rat, souris ; niais, de *nidus*, nid. L'ouvrage d'Isidore ne contient pas que des étymologies.

- Charlemagne (742 – 814) et sa réforme de l'enseignement

Un médiéviste est nécessairement séduit par Charlemagne et la réforme de l'enseignement qu'il a conduite. Les jeunes connaissent bien la chanson : « Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ? » Le grand empereur a commencé par réformer le clergé, dont les mœurs et l'instruction laissaient trop à désirer. Les prêtres qui se rendaient à Rome lui faisaient honte. Pour plaire à Dieu, soutenait Charlemagne, on ne doit pas se contenter de bien vivre : il faut, en outre, bien parler. En 789, il réitère à chaque évêché, à chaque monastère et à chaque paroisse, l'ordre d'ouvrir une école et, pour donner l'exemple, il en ouvre une dans son palais d'Aix. « Nous nous imposons la tâche de faire revivre, avec tout le zèle dont nous sommes capable, l'étude des lettres, abolie par la négligence de nos devanciers. Nous invitons tous nos sujets, pour autant qu'ils en sont capables, à cultiver les arts libéraux, et nous leur en donnons l'exemple. »

En langage contemporain, nous dirions que les curés des paroisses tenaient des écoles primaires ; les évêques et les abbés, des écoles secondaires ou supérieures, selon le niveau des études. (Il ne faut pas minimiser ce niveau ; j'en dirai un mot ci-dessous.) Les arts libéraux, dont vient de parler Charlemagne, se divisent en deux groupes : la grammaire, la rhétorique et la dialectique forment le *trivium* (trois voies vers la sagesse) ; l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie forment le *quadrivium*. Ce programme était aussi vaste que la science des professeurs. Par exemple, le mot *grammaire* ne se limitait pas aux règles à observer pour bien parler et bien écrire : il englobait toute la littérature.

L'école d'Aix-la-Chapelle donnait le ton et l'exemple. Elle devint une pépinière d'évêques, d'abbés et de hauts fonctionnaires ; l'ENAP de Charlemagne et son grand séminaire... Lui-même y suivait les cours des plus grands esprits du temps, recrutés dans les pays voisins, car il ne trouvait pas dans son empire, culturellement décadent, les professeurs qualifiés dont il avait besoin. Il alla en chercher en Italie, en Espagne et en Angleterre, pays qui n'avaient pas connu une décadence semblable à celle qu'il déplorait chez lui.

La perle rare de la réforme carolingienne de l'enseignement fut, sans contredit, Alcuin, un Anglo-Saxon, gradué de l'école cathédrale d'York. Ministre de l'Éducation de Charlemagne, qui avait réussi à le convaincre de venir prendre la direction de sa réforme de l'enseignement, Alcuin dévoile, dans une lettre à son maître, le but qu'il entend poursuivre : « Bâtit en France une Athènes nouvelle, ou plutôt une Athènes bien supérieure à l'ancienne puisqu'elle rehaussera la sagesse de Platon de la sagesse du Christ. »

Excellent pédagogue, Alcuin sait déjà qu'un bon enseignement exige des programmes, des manuels, mais surtout des examens. Même les prêtres y sont astreints. L'évêque ou son délégué les soumet périodiquement à des examens oraux portant sur leur connaissance du latin, du dogme chrétien et de la liturgie. Charlemagne ne veut plus qu'on baptise « au nom de la Fille » ou qu'un curé envoie tous ses paroissiens chez le diable parce qu'il ignore la différence entre *amittere* (rejeter... du paradis) et *admittere* (admettre... au paradis). Les aspirants à la prêtrise sont soumis à des examens ; l'ordination est retardée s'ils échouent.

Pour enseigner la grammaire, il faut avoir en main les chefs-d'œuvre de la littérature classique d'expression latine. Le travail s'exécute dans le *scriptorium* des abbayes bénédictines. On y copie non seulement Virgile et Cicéron, mais des auteurs aussi peu édifiants qu'Ovide et son *Art d'aimer*, par exemple. On dit d'Alcuin jeune moine qu'il préférait Virgile aux Psaumes et qu'à l'heure de l'office de nuit il refusait parfois de quitter sa cellule, où il lisait *L'Énéide* en cachette. Devenu plus vieux et directeur d'école, il interdira la lecture de ce Virgile qui lui avait fait manquer l'office de nuit... Ce n'est pas d'hier que des convertis interdisent aux autres l'accès à leurs anciennes sources de plaisir – sans plus de succès au temps d'Alcuin que de nos jours. En effet, l'un des professeurs de son école expliquait, lui aussi, *L'Énéide* en cachette dans sa cellule.

La réforme carolingienne a été une renaissance. Certains la considèrent comme plus importante, dans l'histoire de la culture occidentale, que celle qui se présente sans qualificatif, qui arbore un grand R et qu'on situe au XVI^e siècle. La renaissance carolingienne n'a cependant pas laissé de chefs-d'œuvre littéraires. Entièrement occupés à renouer avec

le passé, ses artisans ont remis en honneur un nombre impressionnant de grands auteurs latins : Virgile, Cicéron, Ovide, Horace, Sénèque, par exemple ; ils ont multiplié les recueils d'extraits et muni les étudiants avancés de l'époque de l'instrument requis pour les goûter, à savoir une connaissance très poussée du latin. Nos bacheliers ès arts auraient-ils éprouvé beaucoup de plaisir à lire Virgile dans le texte latin ?

– *La civilisation islamique*

Un médiéviste ne peut pas résister à l'attrait de la civilisation islamique. Parler de l'islam, c'est d'abord évoquer Mahomet, né à La Mecque vers 570 et mort à Médine en 632. C'était l'intention de Mahomet de répandre dans le monde entier la religion qu'il avait fondée. Chaque fondateur de religion soutient que sa religion est la meilleure ; c'est normal. La Palestine et la Syrie sont conquises en 636 ; l'Égypte se soumet en 642. Après, ce fut au tour du nord de l'Afrique, plus coriace. En 714, l'Espagne est conquise. La domination de l'Espagne durera huit siècles : on la considère comme terminée par la prise de Gibraltar le 20 août 1462.

Le rôle de la civilisation islamique, du point de vue philosophique, s'explique en partie par une décision de l'empereur romain d'Orient, Justinien, qui décrète, en 529, la fermeture des écoles philosophiques d'Athènes pour que cesse l'enseignement de la philosophie païenne. C'est avant tout l'Académie qui est visée : elle fonctionnait depuis l'an 388 avant J. C. Les professeurs émigrent vers les pays qui seront conquis par les musulmans : Syrie, Irak, Égypte, etc.

Cette influence s'explique, en second lieu, par le fait que les Syriens convertis au christianisme avaient appris le grec pour lire la Bible et les Pères de l'Église. La connaissance du grec les avait rendus capables de s'initier à la science et à la philosophie grecques. Et les traductions commencèrent ; d'abord, du grec au syriaque. Les nouveaux maîtres encourageaient les savants syriens dans leurs travaux de traduction. Ils vont traduire directement du grec à l'arabe ou indirectement du grec au syriaque, puis du syriaque à l'arabe. C'est par les écoles syriaques que la pensée grecque est parvenue aux Arabes. Plus tard, le travail de traduction sera repris à Bagdad. On tentera d'améliorer les traductions faites d'abord en Syrie. Puis les chefs-d'œuvre

de la pensée grecque vont se promener à l'intérieur de l'immense empire musulman – de Bagdad à Tolède.

La civilisation islamique a produit des savants d'une stature colossale ; aussi inconnus que savants. À part les médiévistes, qui connaît Alkindi (IX^e siècle), par exemple ? Ce savant a écrit plus de deux cents ouvrages sur à peu près toutes les branches du savoir : philosophie, mathématiques, optique, médecine, astronomie, politique, musique, etc. Une telle production s'explique par le talent, bien entendu, mais aussi par la protection de mécènes puissants, les califes de Bagdad, où il passe la partie la plus féconde de sa vie.

Alkindi meurt en 873, un an après la naissance du premier grand philosophe de l'islam, Alfarabi (872-950). Tout jeune, Alfarabi vit, lui aussi, au foyer de la culture grecque, Bagdad. Sa science et son autorité sont telles qu'on le surnomme le *Magister secundus*, Aristote étant le *Magister primus*. Au temps d'Alfarabi, quand le Moyen Âge occidental parle du Philosophe, c'est de Platon qu'il s'agit ; chez les musulmans, c'est d'Aristote. Jean de Salisbury, le premier, au XII^e siècle, appellera Aristote le Philosophe. Alfarabi a en main et commente toutes les grandes œuvres d'Aristote : logique, physique, métaphysique et morale. En Occident, il faudra attendre le XIII^e siècle pour puiser directement dans les œuvres entières d'Aristote : on ne connaît que sa logique. L'avance de la civilisation islamique sur la civilisation occidentale est alors considérable.

Maintenant, nous rencontrerons l'un des plus grands génies que l'humanité ait produits, Avicenne (980-1037). Avicenne était Persan. « Comment peut-on être Persan ? » se demandait Montesquieu. Avicenne lui répondrait qu'on peut l'être, et de façon géniale. Ce génie ne franchira jamais les frontières du monde iranien. Mon *Petit Robert 2* commet une erreur en décrivant Cordoue comme étant la patrie, entre autres, d'Avicenne. Quoique Persan ou Iranien, il fait ses études en langue arabe. Une éducation encyclopédique l'initie à toutes les disciplines alors connues. Après avoir semé ses maîtres, il poursuit seul ses recherches, surtout en médecine. À seize ans, il est célèbre. Étant tombé malade, l'émir de Boukhara mande Avicenne d'urgence ; le jeune médecin de dix-sept ans le guérit. Cet exploit ou cette coïncidence lui vaut la protection de l'émir et l'accès de sa riche bibliothè-

que. Ce fut aussi l'occasion de son entrée en politique. Ce jeune homme de vingt ans joue le rôle de conseiller politique.

En 1030, Ispahan, la ville où il demeure, est prise, et ses bagages sont pillés. Ainsi disparaît l'énorme encyclopédie qu'il avait intitulée *Le livre du jugement impartial*. Il y confrontait sa pensée avec celle des philosophes : 28 000 questions en 20 volumes. Il n'en reste malheureusement que des fragments.

Le nom d'Avicenne est resté célèbre au Moyen Âge comme celui d'un grand médecin. Son *Canon* de la médecine servit pendant des siècles à l'enseignement de cet art et de cette science. Un jour, parvenu sous un nom d'emprunt à la cour de l'émir de Djordjan, Avicenne y avait accompli des cures médicales qui avaient émerveillé les hauts dignitaires. Le neveu de l'émir étant tombé malade, Avicenne est appelé à son chevet après l'insuccès des médecins les plus renommés.

Il tâte le pouls du prince et reconnaît aussitôt que la maladie provient d'un amour violent. À l'époque, les médecins diagnostiquaient plusieurs maladies simplement à tâter le pouls. Avicenne distinguait dix-sept aspects du pouls. Sûr de ne pas se tromper, après avoir tâté le pouls du jeune prince, il demande au portier d'énumérer les appartements du palais. Le pouls s'accélère au moment où est désigné l'un des appartements. « Quelles sont les femmes qui l'habitent ? » demande Avicenne au portier. Au nom de l'une d'elles, le pouls du prince devient encore plus rapide. Le secret est découvert, et le remède fort simple : jeter dans les bras du prince la belle esclave !

Avicenne nous étonne quand il parle du choix du calife. L'homme pressenti doit obtenir le consentement unanime des Anciens par son intelligence excellente et ses nobles vertus : courage, tempérance, sens de l'organisation et connaissance éminente de la loi. Si quelqu'un se révolte et accède au califat par la force ou la fortune, il incombe à l'ensemble de la cité de lutter contre lui et de le tuer. Il est même permis de tuer ceux qui se seraient soustraits à cette obligation alors qu'ils pouvaient le faire, à condition que cela ait été constaté aux yeux de tous. Après la foi en Mahomet, prophète d'Allah, rien ne rapproche davantage de Dieu que de tuer cet oppresseur. Avicenne revient plus

loin sur les deux qualités les plus importantes : l'intelligence et le sens politique.

Thomas d'Aquin reprendra ces deux dernières opinions. « Dans les gouvernements humains, l'ordre de la nature est enfreint quand une personne accède au pouvoir pour une autre raison que l'éminence de son intelligence » (*Somme contre les Gentils*, III, c. 81). Il parle de l'autre qualité à propos de la nomination des évêques – y compris l'évêque de Rome. Faut-il choisir l'homme le plus élevé en sainteté ? se demande-t-il. Non : il faut choisir celui qui est le plus apte à gouverner (*Somme théologique*, II-II, q. 185, a. 3). Au cours d'une visite du Vatican, le cardinal Jean-Claude Turcotte déclarait quand même à Jean-Luc Mongrain que, lors de l'élection d'un pape, « on choisit toujours le plus saint ». Ces mêmes gens nous disaient, dans le *Prions en église* du 22 septembre 2002, que le Père très saint nous avait envoyé « un sauveur semblable aux hommes en toute chose à l'exception du péché ». Thomas d'Aquin aurait-il tort quand il nous dit, dans la *Somme théologique* (III, q. 14, a. 4) que le Christ ne ressentait pas d'inclination au péché, n'éprouvait pas de difficulté à faire le bien, n'a pas connu l'ignorance ni la maladie ? De la nature humaine, il ne ressentait que les inconvénients inhérents à cette nature : la mort, la faim, la soif, la fatigue, le froid, la chaleur... Quand le Démon l'a tenté, le Christ n'a éprouvé aucune inclination à faire ce que le Malin lui proposait.

De même qu'Avicenne est le grand nom de la philosophie musulmane orientale, de même Averroès est le grand nom de la philosophie musulmane occidentale. Né à Cordoue en 1126, il est mort à Marrakech (Maroc) en 1198. Comme Avicenne, il compose d'abord un grand ouvrage de médecine générale : *Généralités médicales*. Puis il incite son ami Abou Merwân à en composer un autre complémentaire du sien : *Particularités médicales*. Merwân parle de chaque organe du corps et de chaque maladie. On avait donc ainsi un traité complet de médecine.

Une date capitale dans la vie d'Averroès : 1168, il a quarante-deux ans. Présenté au calife Youçof, ce dernier lui demande ce que les philosophes pensent de l'éternité du monde. Averroès n'ose pas répondre, car les philosophes sont souvent suspects. Pour lui délier la langue, le

calife y va de sa propre opinion ; longuement et en vrai spécialiste, rapporte Averroès. Rassuré, il expose ensuite ses opinions. Le calife est charmé. Nous sommes à un moment historique de la vie d'Averroès, mais surtout de l'histoire de la philosophie européenne.

Le calife vient de rencontrer, sans nul doute, l'homme qu'il cherchait. Déplorant les nombreuses obscurités contenues dans les traductions arabes des œuvres d'Aristote, Youçof demande à Averroès de les commenter, de retrouver la pensée même d'Aristote. Averroès accepte avec enthousiasme, car, pour lui, la doctrine d'Aristote est la vérité. Aucune intelligence humaine n'égale celle d'Aristote ; cet homme fut créé et donné aux hommes pour qu'ils sachent tout ce qui peut être su.

– *La philosophie juive*

Selon Gilson, ce sont les Arabes qui ont initié les Juifs à la philosophie. Le plus grand des philosophes juifs du Moyen Âge est, sans conteste, Maïmonide. Né à Cordoue, le 30 mars 1135, à 13 h, Maïmonide devra quitter l'Espagne, de même que toute la communauté juive, après la prise de la ville par les Almoades, allergiques aux juifs et aux chrétiens. On le retrouve finalement en Égypte ; d'abord à Alexandrie, puis, définitivement, à Fostat, le vieux Caire. Médecin, philosophe et théologien, il a connu une existence stable et féconde sous l'illustre Saladin, sultan d'Égypte de 1171 à 1193, qui en a fait le médecin de sa cour. Lors de la troisième croisade, Richard Cœur de Lion voulut amener avec lui un tel médecin, mais Maïmonide refusa d'aller vivre en pays non civilisé...

Voici d'abord sa « Prière d'un médecin »

Je m'apprête à m'occuper de mon métier. Viens-moi en aide, mon Dieu, pour que je réussisse dans mon travail. Mets dans mon cœur l'amour de la science et de tes créatures ! Écarte de moi l'amour du gain illicite et de la gloire, car ces dispositions s'opposent à l'amour de la vérité et de tes créatures ! Affermis mon corps et mon âme afin qu'ils soient toujours préparés à aider le pauvre et le riche, le bon et le méchant, l'ami et l'ennemi, afin que je voie dans le malade l'homme seul ! Mets dans le

cœur de mes malades la confiance en moi-même et en mes connaissances ; qu'ils écoutent mes conseils et exécutent mes prescriptions ! Éloigne de la couche de ceux qui souffrent tout faux médecin et toute la troupe des conseillers parmi les proches parents ! Fais que j'écoute, parmi mes collègues, les conseils de vrais savants, désireux de m'apprendre à comprendre, car le champ de la science est grand et vaste ! Fortifie-moi, je t'en prie, et affermis mon cœur, pour résister aux sots, faux savants, qui m'enseignent des choses vaines ! Afin que je ne m'écarte pas de la voie de la vérité sans rougir !

Les écrits de Maïmonide sont facilement disponibles. J'ai passé de nombreuses heures dans *Le guide des égarés* (Paris, Maisonneuve et Larose, 1963) et dans *Le livre de la connaissance* (PUF, 1961, 429 pages). Le chapitre IV de la deuxième section de ce dernier a pour titre : « Principes de diététique, d'hygiène et de savoir-vivre », et il est divisé en vingt-trois paragraphes, numérotés en chiffres romains. En voici des extraits toujours d'actualité.

I) C'est suivre les voies de Dieu que d'avoir un corps sain et intact. [...] Aussi faut-il fuir toutes les habitudes préjudiciables au corps et s'attacher à un régime salubre à la santé. [On ne trouve pas la moindre trace de mépris du corps chez Maïmonide.]

II) Ne pas manger à panse pleine, mais s'en tenir aux trois quarts de la capacité de son estomac. Au cours du repas, ne boire qu'un peu d'eau additionnée de vin. Ne pas se mettre à table sans avoir au préalable mis son corps en train par une promenade, ou s'être livré à une besogne matérielle, ou s'être dépensé par quelque exercice. D'une manière générale, s'imposer chaque matin un peu d'exercice pour la mise en train, puis se reposer pour se remettre et ne passer à table qu'ensuite. Un bain chaud après l'exercice est excellent.

IV) Des vingt-quatre heures que totalisent le jour et la nuit, on trouvera suffisant de consacrer le tiers, autrement dit, huit heures à dormir.

XIV) ...aussi longtemps que l'on prend de l'exercice et qu'on se dépense beaucoup physiquement, mais sans avoir l'estomac trop rempli et en ayant des selles régulières, on échappe aux prises de toute maladie et l'on voit sa vigueur s'accroître, quand bien même on mangerait des nourritures malsaines. [C'était la conclusion même d'un *Droit de parole*, repris le 5 mai 2001, répondant à la question : « Notre alimentation est-elle en train de nous tuer ? » Des appels reçus, 88 % disaient « oui ». Les raisons apportées par les répondants : on mange trop, on mange mal, on ne fait pas assez d'exercice. Du Maïmonide tout craché.]

XV) La majeure partie des maladies qui attaquent l'homme n'ont d'autres raisons que l'ingestion d'aliments malsains ou des excès de table consistant en la consommation exagérée d'aliments sains.

L'usage convenable des [établissements de] bains implique que l'on s'y rende une fois par semaine. On se lave tout le corps avec de l'eau chaude, sans être susceptible de l'ébouillanter, et la tête seule avec de l'eau plus chaude que le reste du corps ne pourrait le supporter. Cela fait, on se rince à l'eau tiède, puis à l'eau fraîche jusqu'à ce que l'on finisse par plonger son corps dans l'eau froide.

[Il ne s'agit pas ici du bain quotidien, pris à la maison, dont il a été question en II. J'ai consacré le chapitre 11 de *Sacré Moyen Âge !* aux bains publics ou établissements de bains et j'y ai pulvérisé quelques ragots concernant les prétendues malpropreté et pudeur du Moyen Âge.]

XIX) L'épanchement du sperme assure au corps sa force et entretient sa fraîcheur. Il procure un bien-être immense. [Maïmonide ajoute cependant qu'il ne faut pas verser dans l'excès, sinon on ruine ses forces et sa vitalité. Puis il décrit une situation que vous avez peut-être expérimentée, chers amis !] Si l'on entre violemment en érection, sans le vouloir, et que cette excitation persiste, alors même qu'on a distrait son esprit à quelque autre pensée, au point que l'on ressent de la pesanteur à partir

des reins jusqu'au bas ventre et l'impression que les conduits séminaux élancent et que le membre est enflammé, alors on doit nécessairement copuler et considérer le coït comme une mesure d'hygiène.

XX) À quiconque se conduit selon les règles que nous venons d'enseigner, je garantis qu'il échappera aux atteintes de toute maladie jusqu'à la profonde vieillesse dont il mourra. Il n'aura que faire d'un médecin.

XXIII) Aucun disciple des Sages n'est autorisé à résider dans une ville qui ne comporterait pas ces dix objets, institutions ou personnes : un médecin, un chirurgien, un établissement de bains, des latrines publiques, de l'eau courante – fleuve ou source –, une synagogue, un maître élémentaire, un copiste, un trésorier d'œuvres charitables, un tribunal correctionnel.

La médecine prônée par Maïmonide est tout d'abord préventive : exercice physique et alimentation saine. Mais certaines personnes tomberont quand même malades. Dans un livre traduit en anglais sous le titre *The Preservation of Youth*, Maïmonide suggère de faire confiance au rythme de la musique, aux mots d'esprit des visiteurs joyeux et au sourire des gardes-malades. Selon lui, le climat qui entoure le malade influe beaucoup sur sa guérison.

Cela suffit, je pense, pour que vous me croyiez quand je vous dis que je ne me suis pas ennuyé avec Maïmonide. Si l'on ajoute que, pour lui, il n'y a pas d'enfer éternel, la religion qu'il enseigne ne manque pas de séduire. Avec Maïmonide et Averroès, on est au XII^e siècle, mais pas au XII^e siècle chrétien, qui sera le siècle d'une nouvelle renaissance, trois siècles après celle de Charlemagne. Le XII^e siècle, c'est l'école de Chartres, mais surtout Abélard et Héloïse.

– *Abélard (1079 – 1142) et Héloïse (1101 – 1164)*

Comme j'ai consacré le chapitre 4 de *Sacré Moyen Âge !* à ces deux figures légendaires, je vais simplement rappeler l'attrait qu'Abélard a exercé sur moi à cause de ses prises de position avant-gardistes.

Abélard a fait sa marque en morale en insistant sur la responsabilité personnelle, une responsabilité que chacun assume en suivant toujours sa conscience. « Dès lors que nous n'agissons pas contre notre conscience, écrit-il, nous ne devons pas craindre d'être coupables aux yeux de Dieu. » Huit cents ans plus tôt, il a fait valoir l'argument que le chanoine Jacques Leclercq développe contre l'abstinence du vendredi. « Autrefois, écrit le chanoine, on ne s'occupait que des riches, et on a l'impression que l'Église même ne pensait qu'à eux. [...] Imposer à titre de pénitence de manger une fois par semaine du poisson, à des gens qui ne mangent jamais de viande, ou n'en mangent pas une fois par semaine, qui, de plus, sont trop pauvres pour acheter du poisson – le poisson est le plus souvent un aliment cher – n'est-ce pas une dérision ? Un incroyant comprendra-t-il jamais qu'il y ait péché mortel à manger une bouchée de viande un vendredi, et qu'il n'y ait pas la plus petite faute morale à faire le banquet le plus raffiné, pourvu qu'il soit conforme à la règle ? Caviar, huîtres, langoustes, etc. » (Jacques Leclercq, *Maintenant*, n° 33, 1964).

Comparons les propos du chanoine avec ceux d'Abélard au XII^e siècle. « Actuellement, si nous nous abstenons de viande, est-ce un si grand mérite quand nos tables sont chargées d'une quantité superflue d'autres aliments ? Nous achetons à grands frais toutes sortes de poissons ; nous mélangeons les saveurs du poivre et des épices ; gorgés de vin, nous y ajoutons encore des boissons et des liqueurs fortes. L'excuse de tout cela, c'est l'abstinence de viandes à vil prix. »

Contre le latin, que l'Église utilisait encore tout récemment, Abélard protestait déjà. Comment répondre *amen*, dit-il, si l'on n'a pas compris le sens de la prière qui a été faite ? Aussi voyons-nous souvent dans les églises des gens simples faire des prières qui leur sont nuisibles. En changeant une lettre d'un verbe latin qu'ils ne comprennent pas, ils demandent à Dieu de les écarter des biens éternels au lieu de les y admettre. Ici au Québec, des communautés où l'étude du latin était interdite récitaient quand même l'office en latin. On disait que Dieu comprenait. À la messe, le prêtre se tournait vers la foule pour dire : *Ite, missa est* – Allez, la messe est terminée –, mais on retenait la foule, car un zélé avait ajouté un dernier évangile, sans que personne n'ait pensé à déplacer l'ordre de quitter.

C'est dans la recherche de la vérité que la contribution d'Abélard mérite le plus d'être soulignée. Il a fait de sa méthode le titre de son livre le plus percutant : *Sic et non* – Oui et non. Bien avant Descartes, il a compris que le doute mène à la recherche et, pour faire naître le doute dans les esprits, il confronte les auteurs : les « oui » d'un côté, les « non » de l'autre. Les certitudes sont torpillées, le doute envahit les esprits. Chaque opinion est ensuite examinée, critiquée, nuancée, retenue ou rejetée, mais jamais en invoquant une autorité. Contrairement à ce que pensent bien des gens, le *magister dixit* n'a rien de médiéval.

– *Le XIII^e siècle*

Vers la fin du XII^e siècle, la supériorité scolaire de Paris est partout reconnue. On se hâte de toutes parts vers cette citadelle de la foi catholique. Tout annonce la constitution imminente de ce centre d'études incomparable que sera, au XIII^e siècle, l'Université de Paris. Paris devient peu à peu la ville lumière ; lumière des intelligences.

La vie intellectuelle du XIII^e siècle est dominée par un fait historique capital, l'entrée en Occident, par vagues successives roulant du milieu du XII^e siècle jusqu'à la fin du XIII^e, d'une abondante littérature scientifique, littéraire et philosophique d'origine grecque, juive et musulmane. Pour la première fois, les penseurs chrétiens vont avoir en main l'œuvre entière d'Aristote, dont se gavaient depuis des siècles les Juifs et les musulmans. La pensée occidentale va passer par une crise de croissance après cette injection massive d'idées neuves.

Le contact entre l'Occident arriéré et les civilisations grecque et gréco-arabe s'est établi à l'occasion de deux faits historiques d'une importance capitale. Le premier : la prise de Constantinople par les croisés, en 1204, et la création de l'Empire latin d'Orient (de 1204 à 1261) ouvrent à la curiosité de l'Occident les anciens foyers de culture grecque. Le deuxième fait historique : la *Reconquista*, terme espagnol désignant la reconquête menée en Espagne par les chrétiens contre les musulmans. Tolède, le grand foyer de traduction, fut reconquise en 1085. Sa population juive et musulmane fournissait aux savants latins les auxiliaires indispensables pour les travaux de traduction. Sous

l'impulsion de l'archevêque Raymond (1126-1151), Tolède était devenue le rendez-vous des traducteurs. Les textes grecs y étaient traduits en latin, langue du Moyen Âge chrétien, après être passés par le syriaque et l'arabe.

L'arrivée des œuvres d'Aristote mettait les penseurs chrétiens en face d'une explication du monde élaborée par les seules forces de la raison, c'est-à-dire sans l'aide de la Révélation. On était en mesure de mieux saisir les rapports entre la philosophie et la théologie révélée. Pendant le séjour d'Anselme de Cantorbéry (1033-1109) à l'abbaye du Bec, en Normandie, ses moines lui demandaient ce qu'on peut dire de Dieu avec les seules lumières de la raison. Il s'y essayait tant bien que mal ; mais, après l'arrivée des œuvres d'Aristote, les curieux avaient la réponse à leur question. D'où un vif intérêt.

Je me borne à noter que le XIII^e siècle fut le siècle d'hommes de l'envergure d'Albert le Grand, de Thomas d'Aquin et de Bonaventure. Ce sont les plus connus, mais il y en a bien d'autres. Pour aiguïser l'appétit de mes lecteurs, je citerai *Les somnambules* d'Arthur Koestler.

Parmi les grands hommes de science, Copernic fut le dernier des aristotéliens. Si l'on considère leur attitude devant la nature, des hommes comme Roger Bacon, Nicolas de Cusa, Guillaume d'Ockham, Jean Buridan, qui le précédèrent d'un siècle ou deux, étaient des « modernes » comparés à Copernic. L'école ockhamiste de Paris, au XIV^e siècle, avait fait des progrès considérables dans l'étude du mouvement, de l'inertie, de l'accélération et de la théorie de la chute des corps, donc dans les problèmes fondamentaux de l'univers copernicien. Ses maîtres avaient montré que la physique d'Aristote avec ses moteurs immobiles, ses mouvements « naturel » et « violent », et cætera, n'était que du verbiage ; ils furent même tout près de formuler la loi de l'inertie de Newton. En 1337, Nicole Oresme avait écrit un commentaire (ou plutôt une réfutation) du *De Cælo* d'Aristote, dans lequel il expliquait la ronde quotidienne du ciel par la rotation de la Terre et fondait sa théorie sur des raisons de physique bien meilleures que celles de l'aristotélien Copernic. Ce dernier ne connaissait pas les découvertes de l'École de Pa-

ris en matière de dynamique (l'Allemagne paraît les avoir ignorées) ; mais ce que je veux dire, c'est qu'un siècle et demi avant lui, à Merton College et à la Sorbonne, des hommes moins célèbres que Copernic avaient secoué l'autorité de la physique aristotélicienne dont il resta l'esclave toute sa vie (*Les somnambules*, Livre de Poche ; 2200, p. 232).

Je m'arrête, convaincu d'avoir montré suffisamment qu'un médiéviste ne crève pas de faim dans le millénaire que, par profession, il doit patrouiller. Les idées que nous considérons comme les plus avantgardistes, nous les trouvons chez l'un ou l'autre des grands penseurs de cette période ou chez les penseurs anciens dont ils se nourrissaient.

Chapitre 16

Les aléas du métier d'écrivain

[Retour à la table des matières](#)

J'ai hésité avant de taper le mot *écrivain*, même si j'ai publié dix livres. Je ne me vois ni écrivain ni philosophe. Aussi n'ai-je jamais signé : Martin Blais, écrivain, encore moins Martin Blais, philosophe. D'autres l'ont fait pour moi et m'ont présenté ou salué comme l'un et l'autre. Cependant, je suis membre de l'UNEQ – Union des écrivaines et des écrivains du Québec. C'est un signe : si quelqu'un vous dit qu'il est membre de la Corporation des ingénieurs du Québec, vous concluez qu'il est ingénieur. À mes yeux, un écrivain, c'est une personne qui gagne sa vie avec sa plume. Aux inconnus qui me demandent parfois ce que j'ai fait dans la vie, je réponds : « J'ai enseigné. »

Ni écrivain ni philosophe : j'ai été « professeur » de philosophie ; c'est différent. À mes yeux, il y a des diplômés en philosophie (on les taquine en les appelant *philosophes*), il y a ensuite les professeurs de philosophie et enfin les philosophes. De même, en cuisine, il y a les chefs – ce sont les philosophes –, les cuisiniers – ce sont les professeurs de philosophie – et les gens qui se font chaque jour à manger – ce sont les diplômés en philosophie.

Mes motivations à prendre la plume

Victor-Lévy Beaulieu a fondé la collection « Écrire ». Il demande aux écrivains intéressés de répondre aux questions suivantes : « Pourquoi écrivez-vous ? Comment êtes-vous devenu écrivain ? Où allez-vous chercher votre inspiration ? Qu'aimez-vous (et que détestez-vous) de votre métier ? » J'ai déjà répondu à la dernière question : pour moi, écrire n'a pas été un métier. Et je passe à la deuxième : comment j'en suis venu à écrire des livres. On m'a souvent posé cette question. Ma réponse ne pouvait être que partielle, car c'est par un concours de circonstances. Le métier que l'on exerce n'explique pas tout : Saint-Exupéry était pilote d'avion ; chauffeur d'autobus, il aurait sans doute écrit des livres. Au lieu de *Vol de nuit*, il aurait écrit *Conduite de nuit*. Jacques Ferron était médecin. L'idée et le désir d'écrire des livres ont une explication interne et une externe.

En arrivant au postulat de Saint-Hyacinthe, mon professeur de français m'a fait lire ma première composition en public. À Valcartier, j'ai été le collaborateur de Pierre-Jérôme dans l'aventure éphémère, mais percutante, de la revue *Le Trait*. À Baie-Saint-Paul, comme directeur, j'écrivais régulièrement dans *L'aurore*, journal du collège. À Saint-Joseph-de-Beauce, j'ai fondé le journal étudiant *Le Témoin*. En entrant à la Faculté de philosophie, comme professeur en 1965, le doyen Émile Simard me rappelait souvent mon devoir d'écrire. Enfin, quand j'ai soutenu ma thèse de doctorat en sciences médiévales, le 14 novembre 1967, les membres du jury m'ont dit, pendant le vin d'honneur : « Il faut absolument que vous écriviez ; vous avez un style spécial : humoristique et limpide. » Ma vocation d'écrivain était confirmée : dès mon retour à la Faculté de philosophie de Laval, j'ai mis un premier livre sur le métier.

Voici, par ordre chronologique, un bref historique de chacun des livres que j'ai écrits : quelques refus de manuscrits, des allocutions de lancement, des feuillets publicitaires, de nombreuses recensions élogieuses et trois désagréables en trente ans. Je répondrai directement ou indirectement aux autres questions : pourquoi j'ai écrit, où je suis allé chercher mon inspiration, ce que j'ai aimé et ce que j'ai détesté.

Philosophie du pouvoir

(Montréal, Éditions du Jour, 1970, 157 pages.)

Connaissant peu de maisons d'édition, à l'époque, j'avais d'abord soumis mon manuscrit à Fides ; une maison bien connue. On refusa mon texte à cause de mon style : de temps en temps, je cherchais à dérider mes lecteurs ; je badinais en exposant la vérité. Inacceptable pour les membres du jury de cette austère maison d'édition. Ces gens s'affichaient plus catholiques que le pape. En effet, j'avais assisté à la messe de Jean XXIII, à Saint-Pierre de Rome, le jour de son 80^e anniversaire, et le vicaire du Christ avait déridé la foule trois ou quatre fois pendant son homélie de 35 minutes ; je l'ai noté au chapitre 10. Il existe un proverbe qui dit : *Castigat ridendo mores* – Elle (la comédie) corrige les mœurs en riant ; mais il n'existe pas de proverbe qui dise : *Exponit ridendo veritatem* – Elle expose la vérité en riant. J'avais pourtant l'appui d'Horace : « Rien n'empêche de dire la vérité en riant » (*Satires*, I, 1).

Quelques années plus tard, lors d'un lancement chez Fides, j'avais rappelé ce petit fait au père Martin, fondateur des éditions Fides. *Respondit ridendo* : « Fides a bien changé. » Sans connaître la définition de Dieu par l'abbé Gérard Marier, je la pratiquais : « Je suis celui qui rit. » J'ai souvent évoqué la repartie suivante de la grande Thérèse d'Avila : « Mes sœurs, nous sommes assez sottes par nature sans l'être davantage par grâce. » Un trait d'esprit raté vaut mieux qu'une face de bois.

Refusé chez Fides, je me tourne vers les Éditions du Jour. Mon manuscrit enlève l'unanimité du jury – on me l'a appris au lancement – et il est tiré à 5000 exemplaires. Seuls quelques exemplaires avariés ont subi le supplice du pilon. Au lancement, j'ai rencontré deux prestigieux membres du jury : Jean Paré et Victor-Lévy Beaulieu. Ce dernier m'a appris que mon manuscrit n'avait soulevé aucune objection. Quant à Jean Paré, il m'a révélé sa façon d'examiner un manuscrit. Il l'ouvre au hasard et commence à lire ; s'il est captivé par la lecture, il l'ouvre à un autre endroit. Après quelques essais, l'affaire est jugée. Quand un lecteur bouquine, c'est ce qu'il fait.

Le livre fut l'objet de nombreuses recensions dans les journaux et dans les revues. En outre, plusieurs lettres de félicitations me furent adressées directement. Marcel Faribault, bien connu des gens de mon âge, m'écrivait une longue lettre fort élogieuse ; en voici le premier paragraphe : « Je viens de lire, presque d'un trait, votre *Philosophie du pouvoir*, et ne résiste pas à l'impulsion de vous en féliciter. Il y a longtemps qu'on aurait dû accommoder à la moderne, comme vous le faites, les enseignements anciens, sans en rien négliger ni démarquer, sources à l'appui et commentaires de la meilleure eau. » Un paragraphe d'une lettre du juge Frédéric Dorion. « Je vous félicite chaleureusement d'avoir écrit ce livre, et je vous assure qu'il tiendra une place de premier choix dans ma bibliothèque. » Femme d'expérience, Gabrielle Roy me prévenait, jeune écrivain : la critique est souvent hargneuse ou bien, c'est le silence. « Vous dites des vérités bonnes pour tous les temps ; mais, moins que jamais, semble-t-il, l'homme, de nos jours, paraît prêt à accepter qu'il y ait des vérités pour tous les temps. Surtout, il n'est pas bon d'avoir raison à contre-courant des autres. »

Dans *Livres et auteurs québécois*, le père Benoît Lacroix, o.p., commençait ainsi sa recension : « La nouvelle série des Cahiers de *Cité Libre* s'offre pour son vingtième anniversaire de publier cet essai [*Philosophie du pouvoir*] à la fois savant et savoureux. L'auteur fut autrefois principal [non : professeur] d'une école normale célèbre [pas vraiment] ; il est aujourd'hui agrégé de Faculté, deux fois docteur, et il écrit bien. »

En 1970, Jean-Paul Desbiens était éditorialiste à *La Presse*. Après quelques louanges agréables à lire, il y alla d'un « Par contre ». Familier de Thomas d'Aquin, j'avais l'habitude des *Sed contra* ! « Par contre, le livre de Martin Blais est faible en ceci qu'il n'offre pas de prise sur la réalité actuelle, faute d'analyse suffisante. » La philosophie ne doit pas s'aventurer dans les plates-bandes de la sociologie ni dans celles de la science politique, car un philosophe n'est pas un éditorialiste. Desbiens ajoutait : « Victime aussi de l'appareil universitaire, en ce sens que son volume sent trop la thèse doctorale. » Pourtant, j'avais soumis mon manuscrit à Desbiens. Pourquoi ne m'avait-il pas dit, après l'avoir lu, ce qu'il m'a fait connaître par *La Presse* ? Un ami ne procède pas de la sorte.

La seule critique entièrement négative portée à ma connaissance venait de la plume de Jean-Claude Dussault (*La Presse*, 20 juin 1970, p. 28). Après en avoir pris connaissance, je me suis rappelé une pensée de Paul Valéry : « L'état d'esprit de négation devance souvent l'occasion de nier. Avant que tu aies parlé, si tu m'es antipathique, ma négation est prête, quoi que tu doives dire – car c'est Toi que je nie » (*Œuvres*, La Pléiade, I, p. 287). J'ai lu et relu la recension de Dussault et me suis demandé comment un critique pouvait déformer un livre au point de lui faire dire exactement le contraire de ce qu'on y lit noir sur blanc. Quelques exemples.

Dussault écrit : « On aura compris que Martin Blais est contre la contestation. » Pourtant, le chapitre VI en entier est consacré à la participation et à la contestation. Je dis, à la p. 117, que « la contestation apparaît comme le corollaire obligé de la participation ». Dans la première partie du chapitre, j'ai beau revendiquer pour tous les citoyens le droit de participer aux décisions qui les concernent, Dussault dit quand même que « ...notre bon professeur semble croire que l'autorité puisse être détenue par un seul homme... » Dussault écrit encore « qu'il conviendrait d'appeler l'éloge du chef » les chapitres III, IV et V. Un philosophe ne fait l'éloge d'aucun chef ; il parle de la nécessité d'en avoir un, puis des qualités qui habilitent à occuper la fonction. Ces qualités sont la prudence, mais une prudence qui n'exclut ni la rapidité dans la décision, ni le risque, ni l'audace ; la seconde qualité, c'est la justice : le premier devoir d'un chef, c'est de faire régner la justice. Dernière ineptie. Dussault me prête la parole suivante : « Aristote dit que Dieu a créé la femme », etc. Aristote ne parle pas souvent de création !

On se demande dans quel état émotif Dussault a lu *Philosophie du pouvoir*. Qu'est-ce qui l'a indisposé contre Martin Blais ? Je ne peux qu'émettre des hypothèses : Martin Blais est un professeur d'université ; il enseigne à l'Université Laval – pas à Montréal ; il enseigne dans une faculté de philosophie thomiste ; il cite, évidemment, Thomas d'Aquin. C'est suffisant pour faire monter la moutarde au nez d'un Jean-Claude Dussault.

Le clou, ce fut l'interview conduite par Roger Baulu, au canal 10 de Montréal, le 25 juin 1970. M. Baulu m'avait interrogé sur le chapitre VI, « Participation et contestation ». Selon moi, c'est comme santé et médecine : si on est en santé, on a peu de médicaments à la maison ; si on fait tous les efforts possibles pour que la société acquière la santé par une participation authentique à la direction des affaires de l'État, la médecine de la contestation sera rarement nécessaire.

M. Baulu avait été frappé par ce que je dis de la contestation au temps de saint Augustin : « Vous m'apprenez des choses », avait-il lancé. Dans ses *Confessions*, saint Augustin nous parle des « blousons noirs » de ce temps-là. C'était pour eux un titre de gloire de s'appeler et d'être appelés *Evertores*, du verbe *evertere*, tourner sans dessus dessous. Ils se faisaient un plaisir de tout briser. Augustin ajoute : « Au milieu des jeunes de mon âge, j'avais honte d'être inférieur en débauche. Je les entendais se vanter de leurs dévergondages. Pour ne pas être surclassé, je devais faire le mal par vanité. Quand je ne pouvais égaler les plus fanfarons, je feignais d'avoir commis des méfaits dont j'étais innocent. »

Participation et contestation ; l'homme face aux pouvoirs
(Montréal, Beauchemin, 1972, 136 pages.)

Mon contrat avec Jacques Hébert et les Éditions du Jour m'obligeait à soumettre le manuscrit suivant. C'était *Participation et contestation*. Pour des motifs qui me jettent à la renverse, il est refusé. Dans une lettre datée du 29 septembre, Hébert me les fait connaître. Je cite le début et la fin des commentaires des lecteurs – ou du lecteur – du manuscrit. « Il s'agit d'un manuscrit bien écrit, très cohérent, très logique et très unifié. Mais toutes ces qualités sont au service d'une orientation fort inquiétante. » Voilà pour le début ; voici maintenant la fin – *in cauda venenum* : « Pour tout dire, je [notez ce *je*.] crois que ce manuscrit est profondément vicieux, intellectuellement et sociologiquement. Il est surtout antichrétien, relativement aux intentions de l'auteur, parce que totalement dépourvu d'ouverture, de tolérance et de respect d'autrui. L'on comprend que l'auteur ait fait sienne la de-

visé de l'évangéliste Matthieu en l'interprétant à sa façon : " Cela est, cela n'est pas ; le reste vient du Malin ". »

Intrigué, je me disais : « Jacques Hébert n'est quand même pas le cardinal Ottaviani. » L'ayant rencontré par hasard, quelque temps après, je lui ai parlé des motifs du refus : « Pensée antichrétienne. » Il m'a répondu qu'il n'avait pas lu le manuscrit, mais que l'auteur de ce jugement [le *je* de tantôt] était une personne pour qui j'avais de l'admiration. Pour en savoir davantage, en lui faisant parvenir ma thèse de doctorat sur la colère, en vue du second refus dont j'avais besoin pour me dégager des Éditions du Jour, je revins à la charge ; c'était le 2 décembre 1971.

M. Hébert me répondit en date du 7 décembre. Il parlait d'un comité de lecture et non plus d'une personne. Il écrivait : « Au moins un de ces lecteurs est une personnalité connue pour qui, j'en suis sûr, vous avez admiration et respect. » Des « personnalités connues », je pouvais en dresser une assez longue liste ; mais des « personnalités connues » dont Jacques Hébert est sûr que j'ai pour elles « admiration et respect », j'en voyais bien peu. J'avais rencontré Jacques Hébert pour la première fois à La Bastogne avec Jean-Paul Desbiens et Jacques Tremblay. Je l'avais revu au lancement de *Philosophie du pouvoir*. Quelle liste de personnalités connues pour lesquelles j'avais « admiration et respect » Jacques Hébert pouvait-il dresser à partir de là ? Mes soupçons ne pouvaient porter que sur un seul homme ou sur son *alter ego*, Jacques Tremblay.

Sur le conseil de mon ami Marc Gagné, je fis parvenir mon manuscrit à M. Paul-Marie Paquin de la maison Beauchemin. Moins bons chrétiens que les lecteurs de Jacques Hébert, ceux de Beauchemin acceptèrent mon texte avec enthousiasme. L'accueil que la critique fit au bouquin leur donna raison. Aucune critique négative ne me parvint.

Dans *Le Journal de Montréal*, Claude Jasmin titrait : « Martin Blais : homme sage comme on disait " femme sage " . » « Il vient d'écrire, cet homme de Québec, un petit livre merveilleux. Tellement nécessaire. Il pense. Et il écrit ce qu'il pense. Il a la tête bien faite. Ça commence à être rare. Il dit des vérités anciennes et nouvelles. Il ex-

plique le sens de certains mots comme *informé*, *politisé*, etc. Il est audacieux. On ne peut être d'accord tout le temps avec tout ce qu'il dit, mais pourquoi toujours ne lire que la prose des penseurs de Berkeley ou de la Sorbonne ? Comme il est d'ici, qu'il vit ici et maintenant, il utilise un langage que nous comprenons tout de suite. Il défait des préjugés, préjugés de certains gauchistes. Il fait mal aussi à la droite, aux syndicalistes en " possession tranquille de vérités commodes ". Il aura des ennemis, Martin Blais, car il a un esprit libre. Et, de nos jours, si vous ne marchez pas sous une bannière précise, pan ! On vous tire dessus. J'en sais quelque chose ! »

Marcel Collin écrivait dans *Le Canada français*, 1^{er} mars 1972 : « L'optimiste invincible qu'est Martin Blais, l'une des personnalités typiquement québécoises oeuvrant à la Faculté de philosophie de Laval, apparaît dans ce riche et savoureux essai, avec toute sa finesse, son sens de l'humour et sa courageuse indépendance. Lire de telles pages est un régal, croyez-moi ; tout est plein de vie, d'anecdotes, de croquis pris sur le vif. Que ceux qui craignent une lecture philosophique ouvrent ce livre ; ils seront étonnés par cet art de piquer la curiosité et d'amorcer la réflexion que possède l'auteur. Tout est simple mais tout vous saisit. Et rien n'a encore été dit sur le style si personnel de Martin Blais. En bon pêcheur, il sait lancer sa ligne ! Ses phrases courtes, pleines de verve vous accrochent comme un hameçon ; on ne peut demeurer indifférent. »

Voici un court extrait de la recension de Jean-Éthier Blais, parue dans *Le Devoir* du 13 mai 1972. « Ce que j'ai d'abord prisé chez M. Martin Blais, c'est le ton. Il ne craint pas d'écrire comme il pense. Sa langue est claire, d'une précision mathématique. » Dans le bulletin de l'AREQ, Denis Beauchemin y allait de son compliment : « La publication d'un tel livre a de quoi réjouir tout homme de bon sens et de quelque raffinement d'esprit. Parmi tous les livres parus depuis quelques années sur la vie politique, il n'en est aucun qui m'ait apporté autant de joie intellectuelle par la justesse de ses idées, la clarté de sa langue, la beauté de sa phrase. »

J'aurais plusieurs autres témoignages à rapporter ; tous laudatifs, de sorte que les deux extraits cités du rapport des lecteurs de Jacques Hébert m'étonnaient encore davantage. Je ne voulais évidemment plus

faire affaire avec une maison d'édition qui me rappelait la SCR. Pour être dégagé de mes liens contractuels, il fallait deux refus consécutifs. Je ne me suis pas fatigué les méninges : j'ai expédié aux Éditions du Jour ma thèse de doctorat en philosophie de l'Université Laval : *Parallèle entre deux notions de la colère : celle de Sénèque et celle de saint Thomas d'Aquin*. Le refus ne tarda pas à me parvenir avec les compliments d'usage : étoffé, bien écrit, mais hors du créneau de la maison ; un texte pour Presses universitaires. J'étais libre de publier ailleurs.

L'échelle des valeurs humaines

(Montréal, Beauchemin, 1974, 200 pages.)

Pendant cinq ans, j'avais donné un cours sur les valeurs médiévales ; je les situais par rapport aux valeurs anciennes et aux valeurs contemporaines. J'avais consulté un nombre assez impressionnant d'auteurs, dont je citais un extrait à l'occasion : Abélard, Alain, Thomas d'Aquin, saint Augustin, Pierre Baillargeon, saint Basile, la Bible, Jacques Brault, F.J.J. Buytendijk, Albert Camus, Descartes, Rex Desmarchais, Fernand Dumont, Robert Élie, Épictète, La Fontaine, Jean Fourastié, Freud, Ernest Gagnon, Jean-Charles Harvey, Anne Hébert, François Hertel, Lionel Groulx, C.G. Jung, Gatien Lapointe, Félix Leclerc, Gilles Leclerc, Jacques Leclercq, Jean Le Moyne, Lucrèce, Herbert Marcuse, Karl Marx, Molière, Jacques Monod, Montesquieu, Nietzsche, Fernand Ouellette, Pascal, Jean Rostand, Gabrielle Roy, Antoine de Saint-Exupéry, Jean-Paul Sartre, Félix-Antoine Savard, Max Scheler, Pierre Teilhard de Chardin, Sénèque, Jean Tétreau, Alvin Toffler, Miguel de Unamuno, Voltaire, Paul Valéry et quelques autres.

Je voulais montrer, comme disent les philosophes grecs, et bien d'autres après eux, que la pensée se développe peu à peu. La contribution de chacun est modeste – une goutte d'eau dans l'océan –, mais, intégrée à l'apport des prédécesseurs, elle contribue à former un tout extraordinaire. À ma connaissance, personne n'a formulé ce fait de façon plus savoureuse que Montaigne : « Nos opinions s'entent [se greffent] les unes sur les autres. La première sert de tige à la seconde, la seconde à la tierce. Nous échelons [grimpons à l'échelle] ainsi de

degré en degré. Et advient de là que le plus haut monté a souvent plus d'honneur que de mérite, car il n'est monté que d'un grain sur les épaules du pénultième » (*Les Essais*, Livre de Poche ; 1397-1398, III, c. XIII). C'est pourquoi Pascal aurait trouvé normal qu'un auteur parle de « notre » livre et non de « son » livre, puisque « son » livre contient plus du bien d'autrui que du sien. Pour lui rendre sa fierté, il ajoute : « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau : la disposition des matières est nouvelle. »

Mon échelle des valeurs reçut un accueil enthousiaste ; aucune note discordante. Tout d'abord, la revue *Le livre canadien* en fit son livre du mois de janvier 1975 (vol. 6, nos 1-40). La critique débutait ainsi : « Un maître livre. Possiblement le livre d'un maître. » Et elle se terminait comme suit : « Bref, un livre enrichissant qui plaira à tout lecteur qui aime bien dialoguer avec un auteur disert et érudit – qui sait de quoi il parle – et à le suivre dans les méandres d'une pensée souvent profonde mais toujours claire, pensée ancrée dans le réel, pensée d'un homme qui a les deux pieds sur terre. »

Le paragraphe sur la langue m'a plu de façon toute particulière : « Un philosophe, enfin, qui parle comme tout le monde. Le langage est simple, accessible [...]. L'auteur ne dédaigne pas l'humour, voire la bonne grosse farce. Il résiste mal à la tentation du calembour [...]. Qu'on ne se méprenne pas ; pour être lisible et aéré, souvent à bon escient, le style est de bonne compagnie ; il n'en est pas moins philosophe pour être parfois badin. » C'est ce style qui m'avait valu mon premier refus chez Fides. Ce style que j'ai toujours conservé et que la plupart des critiques ont souligné et apprécié.

Dans *Nouvelles, nouvelles*, bulletin d'information à l'intention des membres de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, Jean-Rémi Brault, de la Bibliothèque nationale du Québec, y allait d'un compliment qui m'a beaucoup touché : « Encore une fois, on m'accusera de m'attarder à un ouvrage qui n'a rien à faire avec la bibliothéconomie. Et on me critiquera. Surtout les parasites, tout gonflés du sang de leurs victimes. Pourtant, quand un livre est beau et intéressant et enrichissant, je m'en gave et j'ai le goût de le dire aux autres et je le dis. J'ai été frappé par la force de la pensée de l'auteur, par sa culture vaste comme le monde qu'il connaît,

culture bien digérée, bien intégrée et bien structurée. Il présente son livre comme une grande table ronde qu'il préside, en quelque sorte, et autour de laquelle Gatien Lapointe discute avec Abélard, sœur Rostwitha avec Claire Martin, Albert le Grand avec Engels, Karl Marx avec Thomas d'Aquin, Hubert Aquin avec Héloïse, Maïmonide avec Lionel Groulx. Il m'apparaît que c'est un des mérites de l'auteur que d'introduire le lecteur dans le Panthéon de la culture universelle, de lui permettre d'entrevoir une dimension plus large que celle que d'aucuns voudraient nous faire voir. Tous ceux qui croient que la culture n'a pas été créée en 1960 et qu'elle ne meurt pas aux frontières du Labrador, trouveront un grand plaisir à lire ce petit livre. On peut être d'accord ou non avec l'échelle des valeurs humaines que l'auteur nous propose, sans toutefois nous l'imposer ; mais on ne peut nier la pertinence de ses considérations. »

Mon savant maître à l'Institut d'études médiévales, le professeur Raymond Klibansky de McGill, m'écrivait ce qui suit : « De retour d'Europe, j'ai eu le grand plaisir de trouver ici votre nouveau livre, *L'échelle des valeurs humaines*. Je tiens à vous en féliciter immédiatement. J'ai beaucoup goûté vos observations sur l'âme, la tolérance, et maints autres problèmes importants. C'est un livre nourri de connaissances historiques. Il rappelle aux lecteurs la sagesse d'antan. Il y ajoute d'intéressantes réflexions personnelles. Je lui souhaite beaucoup de succès. »

Je pourrais citer une dizaine d'autres recensions fort élogieuses, mais je trouve inutile d'insister. Je répète seulement qu'aucune recension négative ne m'est parvenue. Les 2093 exemplaires du premier tirage furent bien vite écoulés.

Réinventer la morale

(Montréal, Fides, 1977, 159 pages.)

« Tiens, direz-vous, le voici de retour chez Fides. » En effet, et j'ai tenté de nouveau ma chance chez Fides avec ce livre sur la morale parce que, chez Beauchemin, on n'était pas enclin à réimprimer un livre épuisé. Moi, j'en avais deux d'épuisés chez eux : *Participation et contestation* et *L'échelle des valeurs humaines*. Je rêvais d'écrire un

jour des livres qui connaîtraient plusieurs tirages, et il me semblait que mon échelle des valeurs en était un. Mais, en attendant son heure, je soumettais à Fides un manuscrit intitulé *Réinventer la morale*. Lors du lancement, le 4 mai 1977, j'ai expliqué comment j'en étais venu à le mettre sur le métier.

L'idée, de prime abord présomptueuse, de réinventer la morale m'est venue le jour où j'ai pris conscience du fait que la morale était devenue une sorte d'œil de Caïn, menaçant de partout : du haut du ciel comme des extrémités de la terre. Réinventer la morale, ce n'est pas inventer une morale ; c'est redécouvrir la morale à partir de la vie quotidienne, où elle est née et s'est développée. J'ai ignoré par principe des tonnes de littérature morale et savante – souvent plus savante que morale. J'ai voulu montrer que la morale est une exigence de la vie humaine épanouie et non une contrainte extérieure. J'ai donc tenté de la réinstaller au cœur de l'homme, d'où les moralistes moralisateurs l'ont délogée.

Comme personne ne peut se passer de morale, j'ai rendu inutiles les intermédiaires entre mon livre et ses usagers en écrivant dans une langue que tout le monde comprend. J'avoue que ça demande un brin d'humilité : on n'acquiert pas une réputation de savant en agissant de la sorte. Pour être commenté et susciter des thèses en Sorbonne, il faut être obscur ou excessif. Tant pis ? Tant mieux ? J'ai fait mon choix depuis longtemps. Je respecte les savants qui alignent des ouvrages savants sur les rayons des bibliothèques : il faut des savants pour occuper les savants et répondre aux questions des savants.

Quant à moi, j'ai choisi de suivre les traces de Socrate en cherchant à faire descendre la philosophie du ciel sur la terre, en l'introduisant dans les foyers, dans les écoles, dans les milieux de travail. En me lisant, plus d'un aura l'impression qu'il aurait pu écrire mon livre. Pascal veut que j'en sois flatté : les livres qui laissent cette impression, affirme-t-il, ce sont précisément les meilleurs !

J'avais donc fait parvenir le manuscrit de *Réinventer la morale* aux Éditions Fides. Comme la réponse me semblait tarder, j'étais allé voir sur place ce qui se passait. Le directeur de la collection dans laquelle le livre devait paraître, s'il paraissait, était le père Guy-M. Bertrand, c.s.c. Il me confia que le comité de lecture était pris d'une certaine hésitation. Prompt comme je suis en pareille circonstance, je rétorquai : « Je n'ai pas l'intention de faire pression sur vous ; remettez-moi tout simplement mon manuscrit. » Ma réaction ne manqua pas de le surprendre : « Non, non ; je veux plutôt que vous me fournissiez des arguments pour convaincre le comité de lecture. »

Je lui demande donc de me dire ce qui accroche. C'étaient les quatre chapitres consacrés aux vertus cardinales... J'ai failli tomber de ma chaise. Il avait déjà donné des cours sur les vertus cardinales et il se demandait s'il reprendrait ces cours-là en 1970. Je lui expliquai mon point de vue. En morale comme en tout, la dimension historique est importante. Les vertus que nous qualifions de cardinales furent d'abord les vertus premières des stoïciens ; elles devinrent cardinales avec saint Ambroise. Alain parle encore des quatre vertus, sans les qualifier de premières ni de cardinales. Si l'on veut que les jeunes comprennent la littérature morale de la grande tradition, on doit leur parler des vertus cardinales. « Je pense que ça va aller, me dit-il. Je devrais être en mesure de convaincre le comité. » Mais il me demande si j'accepterais de sacrifier mes droits d'auteur sur le premier tirage de 1600 pour que le livre se vende un peu moins cher. J'accepte, et le livre est offert à 5,00 \$ l'exemplaire.

Encore une fois, la critique fut unanime. Pour faire changement, je vais m'en tenir à des critiques de la vieille Europe. Sous la plume de Louis Rumpi, il en parut une dans la *Revue de théologie et de philosophie* de Lausanne.

Il y a des petits livres qui sont grands par leur simplicité : telle est la vertu de celui-ci, qui ne s'encombre point d'un appareil technique et qui dissimule au maximum l'érudition au profit d'un dialogue immédiat et plein d'humour avec le lecteur, invité à se dépouiller des préjugés courants pour repartir de l'expérience quotidienne. Le préjugé dont il s'agit en l'occurrence est celui qui identifie la morale à son masque de croquemitaine,

alors qu'elle ne nous convie à rien d'autre qu'à « se délivrer des règles, juger par soi-même et en définitive n'obéir qu'à soi », selon un propos d'Alain mis en exergue. [Plus loin, Louis Rumpi, à son insu, répondait au père Bertrand.] Ce docteur en sciences médiévales aussi bien qu'en philosophie ne saurait celer qu'il suit la piste du thomisme ; il le fait avec un sens aigu de l'actualisation, qui lui permet de décaper magistralement les quatre vertus cardinales.

J'ajouterai seulement la recension d'Henri Wattaux, parue dans la *Revue théologique de Louvain*.

Écrit d'une plume alerte, et non sans humour, ce petit livre veut redécouvrir, à partir de situations vécues, les principes fondamentaux de la conduite humaine et exprimer ceux-ci dans la langue de tout le monde. Encadrés par une «Introduction» et une «Conclusion», dix-sept courts chapitres éclairent le lecteur sur les notions de valeurs et de biens moraux, de vertu (les cardinales sont privilégiées), de responsabilité, de péché, de sanction, etc., qui montrent la vraie morale comme science de ce que l'homme doit faire à la lumière de ce qu'il est.

Le premier tirage de 1600 exemplaires vite, épuisé, Fides procéda à un second de 1616 exemplaires. Sur ce second tirage, j'ai touché des droits d'auteur. Ce second tirage épuisé, je n'ai pas voulu que l'on procède à un troisième, parce que j'avais en vue un ouvrage plus considérable sur la morale. Ce sera *Une morale de la responsabilité*, qui paraîtra en 1984. Mais, auparavant, je revins chez Fides avec un texte revu et augmenté de *L'échelle des valeurs humaines*.

L'échelle des valeurs humaines

(2^e édition), Montréal, Fides, 1980, 216 pages.)

Beauchemin hésitant à réimprimer *Participation et contestation* et *L'échelle des valeurs humaines*, je demande qu'on me rende mes droits de publication. On le fait sans tergiverser. Je n'étais pas intéressé par une réédition du premier, mais l'étais par une réédition du second. Je relis donc mon texte, tiens compte des remarques qu'on m'a

faites, développe davantage certains points, puis je me présente chez Fides un texte scruté à la loupe et allongé de quelques pages. Il est accepté sans la moindre hésitation ; je pourrais dire avec enthousiasme.

Après un premier lancement à Montréal, organisé par Fides, la Faculté de philosophie de Laval, en organise un second. Le doyen en est mon bon ami Robert Plante ; le secrétaire administratif, un autre bon ami, M. Clément T. Dussault. Comme il se doit en pareille circonstance, les invités ont droit à quelques discours : celui du doyen de la Faculté de philosophie, celui de la directrice des Éditions Fides, sœur Micheline Tremblay, et celui de l'auteur du livre.

Lors d'un colloque au Campus Notre-Dame-de-Foy, Jean-Paul Desbiens, qui en était alors le directeur général, m'avait suggéré de dédicacer un exemplaire de mon échelle au frère Léon-Alphonse, que j'avais eu comme directeur à Lévis. Ce fut le commencement d'une solide amitié qui se poursuivit jusqu'à sa mort à 94 ans. À cet âge, il m'écrivait encore à la dactylo. Voici un extrait de la lettre qu'il m'écrivit après avoir reçu un exemplaire dédicacé de mon échelle. « C'est vraiment délicat de ta part d'avoir dédicacé à Léon-Alphonse un exemplaire de ton *Échelle des valeurs*. J'en ai été profondément touché. À l'âge où l'on commence à comprendre, je me réjouis de pouvoir constater que, si je n'ai pas su reconnaître les dynamismes que possédait la province mariste de Lévis, l'Université Laval a reconnu ta valeur », etc.

Inutile de multiplier les recensions élogieuses qui ont été faites de cette deuxième édition. Donnons la parole aux chiffres. La première édition chez Beauchemin comptait 200 pages ; celle-ci en comptait 216. Le livre connut quatre tirages chez Fides : 2094 exemplaires, 1604, 1048 et 1109, totalisant 5895 exemplaires. Beauchemin avait fait un tirage de 2093. Ensemble, les tirages de Beauchemin et de Fides donnent 7988 exemplaires. La demande existait encore ; mais, de concert avec Fides, il fut décidé de ne pas faire d'autres tirages.

L'anatomie d'une société saine (Les valeurs sociales)

(Montréal, Fides, 1983, 248 pages.)

L'anatomie d'une société saine et *L'échelle des valeurs humaines* forment dans mon esprit, un couple indissociable. Dans *l'Échelle*, je présente les dimensions à développer chez l'être humain : dimension corporelle, dimension morale, dimension intellectuelle, dimension religieuse. Comme la société civile est le milieu dans lequel l'être humain se développe ; que la société est faite pour l'être humain et non l'être humain pour la société, il est important que la société constitue pour lui un milieu propice au développement de toutes ses dimensions. Même si Alain dit « qu'une société seulement passable est la plus utile de toutes les inventions humaines » – épigraphe du volume –, il n'est pas interdit d'être plus exigeant.

Le lancement eut lieu au salon des professeurs de l'Université Laval, le 3 novembre 1983. Mon ami Robert Plante était encore doyen. M^{me} Micheline Tremblay, directrice générale des Éditions Fides, était de la cérémonie. Cette femme remarquable, diplômée de philosophie et des Hautes Études commerciales, me faisait penser à Thalès de Millet. Six siècles avant Jésus Christ, ce philosophe a prouvé à ses déniégreurs que les philosophes peuvent réussir en affaires et devenir riches, s'ils le veulent. Voici des extraits du laïus que j'ai prononcé ce soir-là.

Un petit sondage m'a confirmé dans l'opinion que le titre de ce livre avait bien des résonances médicales : société saine, société en santé, anatomie. Et ce n'est pas d'hier que la médecine et la philosophie nourrissent une amitié particulière. Or, entre amis, tout est commun, y compris le vocabulaire. Et c'est ainsi que les médecins et les philosophes d'il y a deux mille ans parlaient les uns de santé du corps, les autres de santé de l'âme ; les uns de maladies du corps, les autres de maladies de l'âme ; les uns et les autres, de diagnostics, de remèdes et de convalescence.

Vous savez qu'il arrive à certains médecins d'attraper les maladies qu'ils cherchent à guérir. C'est le malheureux sort qui

était réservé à la philosophie. En cherchant à guérir, elle est tombée malade. Et le ministère de l'Éducation s'apprête à l'amputer. De quoi souffre-t-elle ? L'un de ses bobos, c'est le « mal de l'espace » ; le mal des cosmonautes. Elle a trop navigué dans les nuages, loin des problèmes de la vie quotidienne. On dit bien de Socrate qu'il l'avait fait descendre du ciel sur la terre, qu'il l'avait introduite dans les foyers, qu'il l'avait présentée sur les places publiques. Peine presque perdue : comme la fumée, elle regagna trop souvent les hauteurs.

L'anatomie d'une société saine est une tentative parmi d'autres et après d'autres dans le sens des efforts de Socrate. C'est un livre qui s'adresse au citoyen qui sommeille trop souvent en chacun de nous. Pour l'atteindre, il est écrit dans une langue dont les petits *Robert* et *Larousse* recèlent tous les secrets. Il y est question des sociétés dans lesquelles on vit en 1983. Personne n'est tellement pâmé : pas plus à l'Est qu'à l'Ouest, pas plus au Nord qu'au Sud. Dans ce livre, on cherche des moyens d'améliorer la situation, au risque d'être un de ces moyens-là. Personne n'est épargné : ni les riches ni les pauvres, ni les patrons ni les travailleurs, même pas les assistés sociaux et les chômeurs.

L'expression *valeurs sociales*, qui forme le sous-titre, doit être prise au sens de facteurs de bon fonctionnement de la société. Les valeurs sociales, dans ce contexte, c'est ce qui fait qu'une société fonctionne bien ; négativement, c'est ce qui manque à une société qui fonctionne mal. Le titre, *L'anatomie d'une société saine*, tient au fait que, depuis des millénaires, la société a été comparée à un corps, non pas céleste mais animal, avec tête, cœur, poumons et toute la ribambelle d'organes. Les facteurs de bon fonctionnement d'une société peuvent donc être comparés aux organes qui assurent le bon fonctionnement du corps. Après avoir défini ainsi les valeurs sociales, je me suis approché du corps social, je l'ai ouvert du sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds pour y chercher les organes qui en assurent le bon fonctionnement.

Ces organes – les principaux, les organes vitaux – ont été réperés, débranchés, puis alignés comme sur l'étal d'un boucher afin qu'on en admire la structure et en apprécie le rôle. Sept ont été retenus. Le caractère sacré du nombre sept n'y est pour rien. Je suis arrivé à sept de la manière suivante. 1) En considérant que les anarchistes eux-mêmes se donnent des chefs, on renonce à abolir le pouvoir – qui le mériterait bien ! – mais on l'organise autrement : on l'éparpille. 2) Une société en santé ne porte pas de citoyens en écharpe : écharpe du chômage ou du bien-être social. Chacun y trouve la possibilité de mettre la main à la pâte et d'en être fier. Et il arrive que le droit au travail devient un devoir de travailler. 3) L'injuste partage des richesses constitue la bombe à retardement de nos sociétés. D'où un chapitre crucial et troublant sur le partage. 4) Pour qu'une société fonctionne bien, certaines choses doivent se faire gratuitement. Le moins qu'on puisse dire : ce n'est pas dans cette direction que nous allons. Nous sommes de plus en plus calculateurs et mesquins. 5) Tout groupe qui s'organise le fait autour de certaines valeurs chères à chacun de ses membres. Une société se disloque quand les citoyens tirent à hue et à dia. 6) « Où il y a société, il y a lois », disent les juristes, comme il y a trompe où il y a éléphant. Une seule trompe ! Les lois doivent être empreintes de sagesse, n'être point trop nombreuses. 7) Enfin, les sociétés saines se construisent avec des citoyens de grande valeur, comme le bon vin se fabrique avec du bon raisin juteux.

Soucieux d'amener la discussion sur la place publique, j'ai suivi le conseil de Paul Valéry : entre deux mots, j'ai choisi le moindre. Les exemples ne sont pas importés d'Europe ni d'Asie ; ils sont taillés dans le vif de l'actualité québécoise la plus brûlante. Pas un lecteur ne pourra fermer le livre en disant : « C'est pour les autres. » Des vérités retournées en hameçon retiendront par le fond de culotte tous ceux qui chercheraient à fuir leurs responsabilités de citoyen.

La critique a été fort sympathique. Je me bornerai à deux. Tout d'abord, dans *Le Soleil* du 9 janvier 1984, l'éditorialiste Raymond Gi-

roux publiait des « Notes de lecture » intitulées « Des valeurs sociales provocantes ».

Le philosophe et le moraliste vivent d'ordinaire dans les nuages, ils gagnent leur pain en tenant des propos tout à fait étrangers aux débats quotidiens du commun des mortels. Rares parmi cette gent sont ceux ou celles qui osent descendre de leur piédestal et écrire avec des mots de tous les jours sur des sujets d'actualité. Le résultat, comme en témoigne le dernier ouvrage d'un professeur de l'Université Laval, M. Martin Blais, peut provoquer des discussions vigoureuses, car nul ne peut impunément proposer *L'anatomie d'une société saine* sans heurter les convictions d'une partie de son auditoire.

À partir de sept valeurs qu'il juge suffisamment larges pour appréhender l'ensemble de la vie sociale des individus : la participation, le partage, la productivité, la gratuité, la communauté de valeurs, la sagesse des lois et la citoyenneté [qualité des citoyens], l'auteur décortique un certain nombre de traits de notre société québécoise sans avoir peur de donner des exemples.

À partir d'une définition négative mais claire, « une valeur sociale, c'est quelque chose qui manque à une société qui fonctionne mal », l'auteur ne manque certes pas de cibles, chez nous, pour aiguïser sa plume. M. Blais attaque avec vigueur certains droits réclamés par des éléments de la société. « C'est profaner les termes que de parler de droits acquis pour désigner un salaire, un nombre d'heures de travail par semaine ou un nombre d'élèves par classe », écrit-il.

Il ajoute plus loin que « deux professeurs qui touchent le même salaire peuvent offrir un service de qualité fort inégale. Quand on le leur permet, les étudiants préfèrent s'entasser dans la classe d'un bon professeur plutôt que de bâiller, clairsemés, dans celle d'un médiocre. » Vérité difficile à gober, y compris dans son propre syndicat des professeurs de l'Université Laval...

M. Blais a lancé son essai « pour discussion », et non comme un traité définitif. Il vise souvent fort juste. Nul n'est

censé ignorer la loi, rappelle-t-il. Or, en 1980, l'Assemblée nationale à elle seule a voté 598 pages de textes de lois et 7500 pages de règlements d'application. Quel politicien osera vanter la sagesse des lois que pas un citoyen n'a la moindre chance de connaître ; quelle est cette manie de vouloir tout réglementer jusqu'à la moindre virgule ? « Cette tentative de légiférer sur tout, de ne rien laisser au bon sens des citoyens, est vouée à l'échec », écrit l'auteur.

La leçon d'anatomie n'est pas perdue.

Raymond Giroux

Voici une autre recension, parue dans la revue *L'Église canadienne*, et sortie de la plume de Yolande Richard.

M. Blais n'en est pas à ses premières armes dans l'étude des valeurs. Préoccupé par des questions d'éthique et de politique qui l'ont amené depuis 1970 à publier plusieurs ouvrages, voici qu'il nous propose maintenant une réflexion sur les valeurs sociales. [...]

Avec un œil rigoureux d'observateur, l'auteur dissèque donc la société comme on dissèque un corps animal et analyse minutieusement chacun des organes de ce corps qu'il considère comme essentiels à la santé et au bon fonctionnement d'une société ; ce sont les valeurs sociales, qu'il ramène à sept – la participation, le partage, la productivité, la gratuité, la communion des membres dans certaines valeurs, la sagesse des lois et la qualité des citoyens – et qui constituent chacune un chapitre du volume.

M. Blais se pose ici en éveilleur de conscience soucieux d'améliorer la qualité de la vie des citoyens. Son grand mérite est certainement d'avoir rendu, une fois de plus, la philosophie accessible à tous et de nous faire redécouvrir, dans une pensée simple et claire, les valeurs essentielles, trop souvent galvaudées dans nos sociétés. Son texte est étayé d'exemples concrets

qui en facilitent la lecture et la rendent d'autant plus agréable. Bref, l'ouvrage s'adresse non pas à des spécialistes, mais à tous les citoyens qui se cachent dans les spécialistes, et qui attendent peut-être, de ceux qui font métier de philosophe, qu'ils les aident à mieux vivre et à repenser leur échelle de valeurs.

Yolande richard

Pas une seule critique négative n'est parvenue à ma connaissance. Et le tirage de 3094 exemplaires s'est envolé sans rien laisser au pilon.

Une morale de la responsabilité
(Montréal, Fides, 1984, 248 pages.)

Quand il avait été convenu entre Fides et moi de ne pas procéder à un troisième tirage de *Réinventer la morale*, j'avais apporté comme raison mon intention de reprendre ce petit livre pour en faire un plus important. Avant de me consacrer à cette tâche, j'avais publié, chez Fides, une deuxième édition de *L'échelle des valeurs humaines* (1980) et *L'anatomie d'une société saine* (1983). Mon année sabbatique de 1983 m'a permis de remplir ma promesse à Fides un an après avoir publié *L'anatomie d'une société saine*. Le lancement d'*Une morale de la responsabilité* eut lieu le 19 novembre 1984 à la Bibliothèque nationale de Montréal. Voici le texte de mon allocution.

Pendant les huit mois qu'a duré sa rédaction, *Une morale de la responsabilité* portait un titre plus désinvolte : *L'art de faire à sa tête*. Mais, à la dernière minute, la prudence, par la bouche de Monique, ma femme, m'a suggéré quelque chose de moins luciférien. Le mot *responsabilité*, dans ce titre, évoque non point l'obligation de rendre des comptes, comme le laisse entendre un premier niveau d'étymologie du mot, mais une maîtrise de ses actes, un contrôle absolu de sa vie.

Une morale de la responsabilité, c'est une morale qui écarte les ingérences, quelles qu'elles soient. C'est une morale dans laquelle on n'obéit qu'à soi, comme le proclame l'épigraphe du

volume : « Entrer dans la vie morale, c'est justement se délivrer des règles, juger par soi-même et, en définitive, n'obéir qu'à soi » (Alain). Une morale de la responsabilité, c'est une morale qui aime les gens debout, comme les voulait saint Pierre au début de l'Église. Au centurion Corneille, qui se prosterne, il dit : « Lève-toi, moi aussi je suis un homme » (Actes, X, 26).

Une morale de la responsabilité, c'est une morale qui, avec Thomas d'Aquin et son prestigieux commentateur Sertillanges, ose proclamer que le premier de tous les préceptes moraux, le seul au fond, c'est : obéis à ta conscience. Dans son traité *De la Vérité* (q. 17, a. 5), Thomas d'Aquin affirme que la conscience d'un chacun oblige davantage que le précepte du prélat. Pour lui, contrairement à ce qu'on nous enseignait, c'est la voix de la conscience qui est la voix de Dieu et non celle du prélat ou du supérieur.

Enfin, je dirai que ce livre est écrit suivant un principe énoncé à la page 11 : « Plus un ouvrage de morale peut se passer d'explications, meilleur il est à mes yeux. » Contrairement à Héraclite, je n'ai jamais cherché à me rendre illustre par mon langage obscur...

Une morale de la responsabilité me valut un éloge inattendu. Le Semainier paroissial de la basilique cathédrale Marie-Reine-du-Monde publiait, le 20 octobre 1985, le texte suivant de l'abbé Marc Roy. Le voici reproduit à la virgule près.

Martin Blais

Martin Blais est un homme qu'on a intérêt à connaître. Il est professeur à la Faculté de philosophie de l'Université Laval depuis vingt ans. Si j'en juge d'après les volumes qu'il a publiés, ses étudiants ne doivent pas s'ennuyer à ses cours.

Sans le connaître personnellement, j'aime beaucoup Martin Blais. Il a écrit des volumes remplis de sagesse, d'humour, de

profondeur, dans un style accessible à toute personne qui veut réfléchir un tant soit peu.

J'ai lu (mieux, j'ai dévoré) ses trois volumes sur la morale. Y a-t-il un sujet plus rébarbatif que la morale ? Or ce diable d'homme réussit à rendre agréable un sujet aussi sévère. Martin Blais a écrit trois volumes sur la morale que je vous conseille de lire au plus vite : 1) *L'échelle des valeurs humaines*, (2^e édition) ; 2) *Réinventer la morale* ; 3) *Une morale de la responsabilité*, tous trois édités par Fides.

Les exposés de l'auteur sont clairs, nuancés, enracinés dans notre culture québécoise et parsemés d'un humour irrésistible. Un vent du large sain et serein parcourt ses volumes. Rien d'une morale étriquée, culpabilisante, étroite. On sent un homme qui aime les humains et qui veut les aider à vivre dans un harmonieux équilibre.

Dans ces temps que nous vivons où plusieurs moralistes déboîtent notre pauvre conscience, il est bon de rencontrer un moraliste équilibré et en bonne santé psychique. Je n'hésite pas à classer les livres de Martin Blais comme livres de chevet.

Marc Roy, ptre

Une morale de la responsabilité provoqua la deuxième critique défavorable que j'ai récoltée. Elle émanait de la plume de Laurent Laplante, et *Le Soleil* la publiait le 5 novembre 1984. La voici in extenso.

Depuis des années déjà, le Québec cherche à prendre et à prendre en douceur le virage qui conduit de l'enseignement religieux à un programme de formation morale. À lire l'ouvrage de Martin Blais, *Une morale de la responsabilité*, on constate vite que presque tout est à faire. Visiblement, en effet, tous ne tiennent pas à un virage marqué...

Dans le cas de Martin Blais, par exemple, ce que devrait véhiculer le programme de formation morale ressemble à s'y méprendre à ce que notre enseignement religieux pouvait contenir de plus traditionnel. Seul l'emballage change, pas le contenu.

Le plus étonnant, c'est que « ce vieux vin dans une outre neuve » ne conserve même pas la saveur que gardait malgré tout l'ancien catéchisme. Dès lors, l'objectif poursuivi par l'auteur est raté par mille lieues : non seulement il ne parvient pas à rescaper en le modernisant ce que l'ancien régime pouvait avoir de valable, mais encore il achève de rendre inacceptable ce qui, à maints égards, aurait mérité de survivre. Étrange paradoxe !

Pour simplifier les choses, sans aller, je l'espère, jusqu'à la caricature injuste, disons ceci : Martin Blais a pensé, à tort, qu'il suffisait, pour passer du religieux au moral, de ne pas imputer à Dieu la promulgation du code moral. L'auteur a cru, en d'autres termes, qu'en présentant comme simplement « laïque » un ensemble de notions d'origine résolument thomiste, il le ferait mieux accepter. Malheureusement, l'inverse s'est produit : coupées de leur base et de leur source, ces notions en ont perdu toute force de séduction, toute capacité d'irradiation.

On pourrait creuser un peu plus. On découvrirait peut-être alors que Martin Blais, comme un saint Thomas qu'il suit d'ailleurs de trop près, propose comme des raisonnements des affirmations générées par la théologie. Or, si une telle dérive ne soulève guère de difficultés pour ceux et celles que la foi conduit à accepter aussi bien la théologie de saint Thomas que ses conclusions morales, il n'est pas du tout certain que les autres accepteront comme « humain » ce qui est inspiré et même dicté par une conviction religieuse particulière. Du coup, on ne « vi-re » pas de l'enseignement religieux au programme de formation morale ; on préserve sous un autre nom les anciennes conclusions confessionnelles.

J'avouerai une autre déception. À tort ou à raison, j'estime qu'une formation morale doit conduire chacun et chacune à prendre en main son destin. La formation morale doit donc épa-

nourir la capacité de soulever des questions, l'aptitude à vivre dans le creuset des incertitudes, le respect des autres comportements et surtout la volonté de s'en remettre honnêtement aux verdicts de son propre jugement. S'il en est ainsi, un programme de formation morale doit contenir plus de questions que de réponses, afficher plus d'ouverture et de tolérance que de certitude. Un tel programme ne doit donc pas jeter à l'avant-scène des brassées de définitions vieillottes sur la sagesse, la prévoyance, la circonspection, sur les espèces de tempérance et sur les quatre principales qualités sociales ! Si l'objectif en est un d'autonomie, les énumérations que l'on sort de sa poche (ou de la *Secunda Secundæ*) ont de quoi surprendre.

En somme, même si l'on doit voir en Martin Blais un professeur capable de paraboles souvent juteuses et éclairantes et même si l'on ne saurait entretenir de doutes quant à la sincérité de sa démarche, il faut pourtant affirmer clairement les choses : les jeunes d'aujourd'hui et surtout ceux qui les poussent dans le dos accepteront (peut-être) comme cadre de réflexion morale un ensemble de questions stimulantes et intelligentes. Ils pourront accepter aussi (peut-être) qu'on leur propose des pistes. Ils n'avaleront pas un décalque froid et pontifiant des certitudes thomistes.

Le livre de Martin Blais demeure celui d'un pédagogue sincère et intelligent ; on verra sans doute d'ici peu des défenses naïves et beaucoup plus maladroites du contenu traditionnel. C'est dommage, car ces combats d'arrière-garde risquent de rendre impossible une formation morale pourtant indispensable.

Laurent Laplante

Quand je me suis présenté en classe le lendemain, des étudiants m'ont demandé si Laurent Laplante et moi étions des ennemis, tellement sa critique d'*Une morale de la responsabilité* leur semblait ridicule, à eux qui connaissaient la morale que j'enseignais. Je leur annonçai en primeur que je lui rendrais la monnaie de sa pièce. Dès le 8 novembre, *Le Soleil* publiait ma réplique au même endroit de la page

éditoriale. On avait remplacé mon titre jugé trop mordant par celui-ci : *Le critique aurait dû lire mon livre !*

Quand j'ai parcouru les « Notes de lecture » de M. Laurent Laplante, dans *Le Soleil* du 5 novembre dernier, une pensée de Pascal m'est venue à l'esprit : « Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi, que je trouve tout ce que j'y vois. » En effet, si M. Laplante n'avait pas dit que sa critique en était une de mon dernier livre, *Une morale de la responsabilité*, je ne l'aurais pas deviné tellement les propos qu'il tient sont aberrants et excessifs. Quelqu'un m'a même demandé si M. Laplante avait des comptes à régler avec moi. Je lui ai répondu que non, qu'il fallait expliquer en partie ces aboiements par le caractère hargneux des chiens errants.

Je comprends les nausées de M. Laplante quand il croit renifler du thomisme : il en a tellement dans le nez qu'il en sent partout. Des morceaux, avalés tout ronds pendant son cours classique, surissaient encore dans son estomac. J'emploie l'imparfait, car je crois lui avoir fourni l'occasion de vomir. Il serait grand temps qu'il commence à apprécier les opinions pour ce qu'elles valent et non plus suivant leur auteur, le costume d'icelui, l'époque où il a vécu, son sexe ou son habitat. Une opinion ne doit pas être rejetée parce qu'elle est traditionnelle, thomiste ou marxiste. On la rejette quand elle est fausse.

Au lieu de chercher à lire dans mes pensées, M. Laplante aurait mieux fait de lire dans mon livre : « Martin Blais a pensé, à tort, qu'il suffisait, pour passer du religieux au moral, de ne pas imputer à Dieu la promulgation du code moral. » Nulle part on ne trouve cette idée saugrenue sous ma plume. Je parle d'une morale « naturelle » (p. 9) ; il traduit : morale « laïque », terme à résonance religieuse. Décidément, c'est chez lui une obsession ; car, au départ, il plaçait mon livre dans la perspective de « l'enseignement », dont je ne dis pas un traître mot.

M. Laplante diagnostique des « affirmations générées de la théologie ». Décidément, il a la berlue : mon bouquin ne contient pas le moindre petit principe de théologie. L'éducation re-

ligieuse ou de la foi s'appuie sur des vérités révélées ; on s'y met à l'écoute du Saint-Esprit, tandis que moi je parle de morale naturelle ; je suis attentif aux besoins de l'être humain, à tous ses besoins, comme je l'explique dans mon deuxième chapitre ; je suis attentif même à ses borborygmes.

M. Laplante me reproche de « jeter à l'avant-scène des brassées de définitions vieillottes sur la sagacité, la prévoyance, la circonspection », etc. S'il en avait jeté, lui, ne fût-ce qu'une pincée, avant de cracher ses notes, il n'aurait pas tout confondu comme il le fait. De plus, s'il avait ouvert son *Petit Robert*, il aurait constaté que mes définitions sont jeunes et fringantes. Il me fait parler des « quatre principales qualités sociales », alors que je dis : « Voyons-en quelques-unes ; chacun pourra en ajouter » (p. 186). Je comprends qu'il trouve choquant ce qu'il critique : ce sont, pour l'essentiel, ses propres idées.

Concernant la nature de la morale que j'expose dans cet ouvrage, il y avait deux choses capitales à voir ; elles ont échappé à M. Laplante : il regardait en lui-même ou s'efforçait de lire dans mes pensées. La morale que je développe est une science qui cherche, dans l'expérience accumulée au cours des siècles, ce qui convient à l'être humain, le lui propose en lui laissant l'entière responsabilité d'en disposer. Si c'est ça le thomisme, si c'est cette liberté totale, même devant les directives des prélats, comme Thomas d'Aquin le dit, pourquoi pas le thomisme ? Pas celui des thomistes, mais celui de Thomas d'Aquin.

Pourtant, M. Laplante écrit avec assurance : « À tort ou à raison, j'estime qu'une formation morale doit conduire chacun et chacune à prendre en main son destin. » Il est évident que les pages qu'il a lues, il les a lues en diagonale. La moindre attention portée à l'épigraphe, au texte de la couverture, mais surtout aux pages 51 à 58 sur la conscience morale, lui aurait jeté à la figure sa propre opinion, exprimée en des termes que n'a jamais utilisés la morale traditionnelle québécoise, à laquelle il voudrait tellement m'identifier. Entrer dans la vie morale, dis-je à la page 57, c'est se délivrer des règles, juger par soi-même et, en définitive, n'obéir qu'à soi. Bref, pour qui le lit sans préjugés,

mon livre est un art de faire à sa tête. M. Laplante y a vu un « catéchisme ». Disons au moins que c'est le catéchisme du diocèse de Lucifer...

M. Laplante voudrait que l'enseignement moral contienne « plus de questions que de réponses ». Ce cher « homme » – qu'en penses-tu, Diogène ? – n'en est pas à une confusion près. Les sciences spéculatives peuvent se permettre toutes les questions et différer les réponses. En morale, c'est autre chose : la morale est une science pratique. Si l'enseignement moral ne répond pas aux questions, la vie va en exiger des réponses. La vie n'attend pas. Si la morale doit la mettre d'équerre, comme je dis, elle doit trouver des réponses et les trouver à temps.

La seule perle contenue dans ces « Notes de lecture » – il y a des perles dans le fumier d'Ennius, disaient les Anciens ; il y en a une dans celui de M. Laplante – la seule perle, dis-je, est enchâssée dans le dernier paragraphe : Martin Blais est « un pédagogue sincère et intelligent ». Tous ceux qui me connaissent seront d'accord avec lui sur ce point ; pour le reste, je présume qu'ils seront d'accord avec moi...

Je terminerai en citant les paroles d'Appelle, peintre grec, à un cordonnier qui, après avoir critiqué, dans un de ses tableaux, une sandale, voulut juger du reste : « Cordonnier, pas plus haut que la chaussure. »

Martin Blais

Une morale de la responsabilité n'a pas souffert de la critique de Laurent Laplante. L'ouvrage a connu cinq tirages totalisant plus de 5422 exemplaires. La demande existait encore, mais on a laissé aux utilisateurs de ce livre le soin de faire des photocopies. En l'an 2000, il s'en fait encore quelques milliers chaque année. Les auteurs l'apprennent par *Copibec*.

L'autre Thomas d'Aquin

(Montréal, Boréal, 1990, 316 pages.)

Lors de mon engagement comme professeur de philosophie médiévale, en 1965, Charles De Koninck m'avait dit, comme vous savez : « Vous couvrez tout le Moyen Âge, mais vous ne touchez pas à saint Thomas ; saint Thomas, c'est la doctrine. » À cette époque, il n'y avait pas de cours sur Thomas d'Aquin. Vint un temps où « saint Thomas » devenant de moins en moins la doctrine de la Faculté, des étudiants demandèrent un cours sur Thomas d'Aquin à côté des cours sur Descartes, sur Kant, sur Marx, etc. Comme ma charge de travail était complète, c'est un collègue, Alphonse Saint-Jacques, un thomiste convaincu, qui offrit le cours. Il avait choisi de commenter le commentaire de saint Thomas sur le traité *De l'âme* d'Aristote. Cela ressemblait à un cours sur le corps humain limité à une jambe. Saint-Jacques ayant dû se retirer de l'enseignement pour cause de maladie, je proposai au doyen François Routhier d'assumer le cours sur Thomas d'Aquin. Il accepta d'emblée. Après l'avoir donné pendant trois ou quatre ans, je pris ma retraite. L'essentiel de ce cours devint *L'autre Thomas d'Aquin*.

À ce moment-là, Fides, si ma mémoire est fidèle, était en réorganisation. La directrice générale, sœur Micheline Tremblay, avec laquelle je m'étais si bien entendu, avait été rappelée par sa communauté ; la secrétaire, Louise Bourbonnais, que j'estimais tout autant, avait quitté elle aussi. De passage à Montréal avec mon manuscrit sous le bras, nous décidons, Monique et moi, après avoir dîné chez Vitto, de nous présenter chez Boréal, à quelques pas de là. Après m'avoir écouté, la préposée à la réception me dit : « Prenez un rendez-vous avec Louise Bourbonnais. » En entendant Louise Bourbonnais, j'ai failli pousser un cri : « Louise Bourbonnais est ici ? Où est son bureau ? » Je me précipite vers son bureau, lui parle de mon manuscrit et le lui confie. Une première édition de *L'autre Thomas d'Aquin* parut en 1990. Je préparai le feuillet publicitaire suivant.

Les Éditions du Boréal viennent de publier *L'autre Thomas d'Aquin*, de Martin Blais, ex-professeur de la Faculté de philosophie de l'Université Laval. *L'autre Thomas d'Aquin* renvoie à un premier, auquel il s'oppose, car « l'autre » présuppose son

corrélatif « l'un ». « L'un », quand il s'agit de Thomas d'Aquin, c'est la caricature que tracent de lui les manuels *ad mentem sancti Thomæ* ; les professeurs soi-disant thomistes, mais qui refusent le doute et les questions ; les traducteurs toujours un peu traîtres – *traduttore, traditore* – ; les commentateurs, qui infestent sa pensée de la vermine de leurs explications ; les adversaires, d'autant plus féroces qu'ils le connaissent moins, etc. Ce Thomas d'Aquin provoque des nausées ; leurs causes font l'objet du chapitre 2 de l'ouvrage. Le premier chapitre souligne de Thomas d'Aquin les traits qui conviennent à « l'autre » et glisse sur ceux, bien connus, de « l'un ».

L'autre Thomas d'Aquin, c'est celui que l'on découvre dans l'œuvre même, moyennant trois conditions : qu'on se donne la peine d'entrer dans la cuisine de ce latin austère ; qu'on ne soit pas aveuglé par des préjugés viscéraux et invétérés ; qu'on n'ait pas intérêt à sauter des pages accusatrices. (La philosophie du pouvoir – pour ne donner que cet exemple – nous a été enseignée par les détenteurs mêmes du pouvoir ; aussi était-elle assimilable à une doctrine sur les boissons alcooliques prêchée par les ivrognes...)

Pour reconstituer le visage authentique de Thomas d'Aquin, Martin Blais exhume les textes les plus percutants de son anthropologie (c. 3), de sa morale (c. 4) et de sa pensée politique (c. 5) : le corps, le plaisir, le sexe, le mariage, la femme, la primauté de la conscience – même fausse –, le pouvoir, l'obéissance, etc. Grâce aux nombreux passages cités et aux centaines de références, chacun pourra, suivant le conseil d'Alain, « boire dans le creux de sa main et non dans une coupe empruntée ».

L'ouvrage s'adresse d'abord aux personnes qui croient avoir rencontré Thomas d'Aquin dans leur manuel de philosophie, pourtant étiqueté « thomiste ». (Elles seront à même de mesurer la distance qui sépare « l'un » de « l'autre ».) L'ouvrage s'adresse ensuite aux personnes qui pensent avoir été formées selon les principes de la morale thomiste. (Elles ne seront pas peu étonnées.) Il s'adresse encore aux personnes qui l'ont connu par le truchement de ses dénigreur. Il s'adresse enfin à cel-

les qui auront le goût de faire connaissance avec « l'autre », même si elles n'ont pas eu l'occasion de passer par « l'un ». (Elles n'auront pas à le déplorer.)

L'autre Thomas d'Aquin reçut un accueil qui dépassa mes prévisions les plus optimistes. Je vous fais grâce des recensions, toutes fort élogieuses. Je ne rapporterai que des faits spéciaux. Par exemple, lors du Salon du livre de Montréal, nous avons décidé, Monique et moi, d'assister à la proclamation des finalistes aux prix du Gouverneur général. Tout à coup, on entend : « De Martin Blais, *L'autre Thomas d'Aquin*. » Nous n'en savions absolument rien. En finale, cependant, *Dans l'œil de l'aigle* de Jean-François Lizée devait l'emporter sur *L'autre Thomas d'Aquin*. J'étais quand même comblé d'avoir été finaliste avec un livre sur Thomas d'Aquin.

Un Anglais, lecteur du manuscrit en vue d'une subvention pour la publication, avait manifesté le désir que le texte soit traduit en anglais afin que les francophones ne soient pas les seuls à bénéficier de la richesse de cet ouvrage. Je ne me suis pas occupé de faire exécuter une traduction, ni Boréal.

Dans le palmarès de la revue *L'Église canadienne*, ce livre figura sept fois, dont quatre fois en tête. Il compta de nombreux lecteurs dans le clergé et les communautés religieuses. Un ami qui avait fait ses études classiques avec un futur évêque que je ne nommerai pas, me rapporta que cet évêque lui avait dit : « Quand j'ai des *downs*, je lis quelques pages de *L'autre Thomas d'Aquin*. »

Ce livre me valut une invitation au programme *Sur les traces d'un maître*. Une émission d'une heure fut enregistrée à la maison de Radio-Canada à Québec. Il m'en valut une autre au programme *Les belles soirées* de l'Université de Montréal. J'ai animé trois soirées de 2 h 30 chacune les 23 et 30 avril, et le 7 mai. Une quarantaine de personnes s'étaient inscrites pour venir entendre parler de l'autre Thomas d'Aquin et en discuter avec moi. Enfin, dans *Le Devoir* du 7 juillet 1990, Yves Dubé recommandait, pour « L'assurance d'un été bienfaisant », la lecture de *L'autre Thomas d'Aquin*.

Après un premier tirage de 1334 exemplaires, Boréal procéda à un deuxième de 1084 dès l'année suivante, puis il fit à *L'autre Thomas d'Aquin* les honneurs de sa collection « Boréal compact », qui présente des rééditions de textes significatifs dans un format pratique et à des prix accessibles aux étudiants et au grand public.

L'œil de Caïn. Essai sur la justice
(Montréal, Fides, 1994, 288 pages.)

Mon année sabbatique de 1975 fut suivie d'une grève en septembre 1976. Les cours ne reprirent qu'en janvier 1977. Comme je n'occupais plus de fonctions administratives, je devais, pour compléter ma charge de travail, offrir deux cours nouveaux. Toujours intéressé par la philosophie politique, je proposai au doyen Thomas De Koninck un cours sur la justice et un cours sur la prudence, cette dernière mise en parallèle avec la prospective. Justice et prudence, c'étaient, pour la tradition philosophique, les deux qualités principales du chef. Je donnai ces deux cours pendant dix ans.

Pendant ces années de recherche sur la justice, j'avais accumulé une somme énorme de considérations émanées de penseurs de toutes les époques. Ne voulant pas que ce trésor soit perdu, je décidai d'en enchâsser l'essentiel dans un livre. Et c'est ainsi que naquit *L'œil de Caïn*, sous-titré *Essai sur la justice*. Le premier manuscrit soumis pour publication comptait plus de quatre cents pages. C'était un ouvrage pour Presses universitaires ; assez pointu ; mais cette direction ne m'intéressait pas. Dans mon esprit, la route des Presses universitaires était très longue, et j'étais pressé : après avoir mis des années à écrire un texte, je ne voulais pas attendre autant d'années avant de le voir sous forme de livre. Je choisis donc d'amincir mon texte de cent cinquante pages pour en faire un livre de 288 pages, et, comme toujours, je préparai le texte suivant pour le feuillet publicitaire.

Jamais n'a été dénoncée, autant que de nos jours, l'injustice qui règne dans le monde sous ses formes les plus révoltantes. Pour y remédier, on n'imagine rien d'autre que des structures et des gadgets. Mais c'est en vain qu'on multiplie les cadenas, les caméras, les systèmes d'alarme, les barrières, les affiches et les surveillants – qui ont eux-

mêmes besoin d'être surveillés... On ne retient pas l'eau avec un filet ; seulement les poissons.

Cet ouvrage est né de la conviction que les institutions et les lois d'une société ont beau être justes, si les personnes elles-mêmes ne le sont pas, elles paralyseront les premières et déjoueront les secondes. Il faut donc cultiver une autre justice, la justice intérieure. La personne qui possède cette qualité « éprouve du dedans le besoin de traiter autrui comme elle voudrait être traitée », rappelle Jean Piaget.

On investit dans cette culture de la justice intérieure, vertu morale, quand on y croit. Cela ne semble pas le cas au Québec où 4 % seulement des 3000 enseignants chargés de cours de morale au primaire et au secondaire ont reçu un peu de formation à cette fin. De plus, pour 80 % de ces 3000, l'enseignement moral constitue un complément de tâche : la direction n'a pas assez de cours de français, d'anglais ou de n'importe quelle autre matière à leur confier ; elle complète leur charge de travail avec quelques périodes d'enseignement moral. Puisque monsieur Jourdain de Molière faisait de la prose sans *le* savoir, pourquoi nos enseignants ne feraient-ils pas de la morale sans *la* savoir ?

Comme cette justice intérieure incline à rendre à chacun son droit, Martin Blais démêle, dans une première partie de son livre, l'écheveau des multiples sens du mot *droit* ; il définit chacun d'eux et tranche certaines questions capitales, comme le fondement du droit et la distinction entre le légal et le moral, entre autres. Dans une seconde partie, il précise les exigences de chaque forme de justice : justice envers la société, justice de la société envers ses membres, justice des membres de la société entre eux.

Bien avant la dernière page, tout lecteur lucide aura laissé tomber la pierre qu'il destinait à l'escroc de sa vie. Peu à peu se sera ouvert tout grand l'œil accusateur de Caïn.

L'ouvrage fut encensé par la critique. Jacques Croteau, o.m.i., en faisait une longue et fort élogieuse recension dans *Église et théologie* (vol. 26, n° 2, 1995). En voici quelques extraits.

D'entrée de jeu, M. Blais délimite clairement l'objet de son essai sur la justice. Il n'y sera pas principalement question de la justice que visent à établir et à faire respecter les institutions, les lois et les tribunaux, mais de la justice comme *vertu* ou *qualité morale* des personnes, en d'autres mots de la *justice intérieure* (p. 15). Sans la pratique de cette dernière, c'est en vain qu'on s'efforcera d'appliquer la première, la justice extérieure ou commandée. Car il est impossible de rendre juste à coup de lois une société dont les membres ne cherchent pas eux-mêmes à être justes : « Comment imaginer une société juste composée d'escrocs ? »

Pour parler avec le plus de clarté possible de cette justice-là, l'auteur, en bon pédagogue, n'hésite pas à recourir à une méthode irremplaçable – ce dont trop d'intellectuels ne semblent point tenir compte – et qui a réussi dans ses autres ouvrages : préciser d'abord à l'aide d'une bonne définition les mots clés, en l'occurrence ceux de justice, de droit, de vertu – bannir ce dernier mot de son vocabulaire, suggère-t-il, « si on veut être compris » ou « si on ne veut pas choquer » aujourd'hui (p. 3). [...]

Fort de cette méthode, l'auteur a produit un ouvrage qui a su allier à une pensée juste et profonde une formulation toujours simple et limpide, voire souvent pittoresque et humoristique. En veut-on un exemple ? À la page 11, après avoir fait allusion à « une morale qui mettait l'accent – un accent grave – sur la sexualité », il décrit en son style à lui une séance de confession rapportée par Gabrielle Roy : « L'abbé Marchand écoute d'une oreille pendante d'épagneul les fautes contre la charité et la justice ; aux fautes contre la pureté, il dresse une oreille de berger allemand. (Les comparaisons empruntées à la race canine ne sont pas de cette grande dame.) »

Quant aux définitions qu'il donne des principaux termes, elles mériteraient toutes d'être rapportées ici, tellement elles sont éclairantes et limpides. Clarté, simplicité, justesse et humour, que veut-on de plus pour que ce livre soit mis dans les mains des étudiants d'éthique et d'éthique sociale ? Il risquerait beaucoup moins d'embrumer leur esprit et de les détourner de la philosophie que les textes abscons et indigestes que, par mégalomanie, on leur impose trop souvent de lire.

[Après un assez long résumé de l'ouvrage, le père Croteau tirait cette conclusion.]

À qui s'adresse cet écrit ? D'une façon générale, à tout le monde puisque tout le monde est concerné par la justice à rendre. D'une façon particulière, aux étudiants en philosophie morale et sociale, en théologie, en droit, en économie, en administration. Je ne saurais le leur recommander trop fortement, notamment à ceux qui parmi eux sont friands d'écrits philosophiques rédigés dans une langue impeccable, simple et limpide : une perle rare de nos jours.

Jacques Croteau, o.m.i.,
Professeur émérite, Université d'Ottawa

Une recension de Yolande Richard parut dans *Pastorale Québec* le 5 avril 1995 et dans *L'Église canadienne* le 5 mai 1995.

Domage que la voix des penseurs ose si rarement se lever et proposer un remède efficace aux injustices qui ravagent aujourd'hui l'humanité ! Nos sociétés n'en seraient peut-être pas rendues au bord du gouffre comme elles le sont présentement !

Dans cet essai sur la justice, Martin Blais ouvre l'œil accusateur de Caïn et, en fin observateur de la société, a l'audace d'affirmer que si l'injustice est devenue le problème numéro un de l'humanité, c'est peut-être par manque d'« épine dorsale morale » (p. 72). On confond trop facilement, explique-t-il, le moral et le légal. On essaie de régler les problèmes en changeant les

structures, les institutions et les lois, mais on oublie que c'est d'abord de l'intérieur qu'il faut agir en changeant l'être humain lui-même et en le structurant moralement. Révolution intérieure ? Eh oui ! Voilà désormais le chemin obligé de l'avenir de nos sociétés.

L'ouvrage traite donc de la justice morale et non de celle qu'imposent les institutions, les lois et les tribunaux. Il comporte deux parties : une première partie théorique, qui aboutit, à la suite de nombreuses distinctions, à la définition de cette justice morale et à sa division en trois espèces ; une seconde, pratique, qui en précise les exigences et nous rappelle une réalité trop souvent oubliée aujourd'hui : nous avons des devoirs et non pas seulement des droits envers la société.

Comme tous les ouvrages de Martin Blais, celui-ci est d'une grande clarté, étayé d'exemples concrets et bien choisis. L'auteur n'avance rien qui ne soit expliqué clairement et bien défini. Il ne ménage pas non plus les extraits d'auteurs, toujours dans le but d'illustrer et de faire comprendre les idées qu'il développe. Sa démarche est par ailleurs facile à suivre, puisque chaque chapitre se termine par un court résumé.

Un essai courageux, qui nous remet en face des multiples exigences du bien commun et qui n'hésite pas à dénoncer toutes les formes d'injustices que nous commettons chaque jour sur la personne ou les biens des autres. Un ouvrage qu'auraient intérêt à lire les hommes et les femmes en situation de pouvoir, car il ne manque pas d'idées et de solutions pour mieux partager la richesse collective, le fardeau fiscal ou encore créer des emplois ! Des pages qui vont peut-être déranger et secouer les recoins de notre conscience, mais qui nous placent, chacun personnellement, devant l'immense défi d'instaurer le règne du bon sens et de la conformité à la raison. Un livre qui témoigne, envers et contre tout, d'une grande foi en l'être humain et en sa capacité de développer ses qualités morales.

À l'heure où s'imposent pour notre survie collective des choix de société importants, cette réflexion de grande qualité mérite certainement une très large diffusion.

Yolande Richard

Enfin, mon choix d'une troisième recension s'est porté sur celle de Jean Martel, publiée en page éditoriale du journal *Le Soleil*, le 5 décembre 1994. Voici quelques extraits de ses « Notes de lecture ».

C'est la justice intérieure, qualité morale des individus, qui fait l'objet de *L'œil de Caïn*. L'auteur, ex-professeur de philosophie à l'Université Laval, [...] avait séduit le public avec *L'autre Thomas d'Aquin*, où il présentait le personnage sous un jour nouveau. Ce que Martin Blais veut montrer maintenant, c'est que la justice, avant d'être un système qui fonctionne bien, doit être une qualité intérieure ; une qualité qu'on n'apporte pas en naissant, mais que l'on doit acquérir par l'éducation morale.

Qui a pris connaissance des recensions rapportées ci-dessus doit penser que le livre s'est vendu comme des petits pains chauds. Eh bien non ! Pour étonner quelques bons amis, il m'est arrivé de leur demander lequel de mes livres s'était le moins bien vendu. Personne n'a mentionné *L'œil de Caïn*. Pourtant, c'est bien le cas. Le précédent, *L'autre Thomas d'Aquin* et le suivant *Sacré Moyen Âge !* plus faciles d'accès, l'ont triplé et quintuplé en termes d'exemplaires vendus. J'ai regretté d'avoir ignoré le conseil de mon savant ami, le juge Gilles Plante. Après avoir lu et annoté le manuscrit de 400 pages, il m'avait dit : « Vous avez deux livres là-dedans. Vous devriez publier un premier tome sur la théorie de la justice et un second sur la pratique. » Je suis quand même très fier de *L'œil de Caïn*. Indiscrétion : j'en avais fait parvenir un exemplaire au cardinal Jean-Claude Turcotte. Quelques mois plus tard, il en accusait réception par cette simple phrase : « Il y a quelque temps, je recevais de votre part un exemplaire de votre dernier livre intitulé *L'œil de Caïn*. J'apprécie cette attention et vous en remercie beaucoup. » Aucune allusion au contenu. Beau naïf, je pensais que les évêques en feraient acheter un exemplaire à tous les prêtres et en offriraient un aux trop pauvres pour le payer...

Sacré Moyen Âge !

(Montréal, Fides, 1997, 225 pages.)

Les Médiévales de Québec m'avaient inspiré l'idée d'un livre destiné au grand public. Pour l'atteindre, je savais comment m'y prendre : laisser de côté les considérations philosophiques et développer des aspects percutants de ce millénaire, que je patrouillais depuis plus de vingt ans.

Dès qu'il s'agit de quelque chose de ridicule, de dépassé, d'intolérable, on le qualifie de moyenâgeux ; on déplore un retour au Moyen Âge ; on souhaite sortir du Moyen Âge ; ou bien on s'étonne puisqu'on n'est plus au Moyen Âge. Quand les gens entendent ces réactions à la radio, à la télévision ou qu'ils les lisent dans les journaux et les revues, il est normal que, pour eux, le Moyen Âge soit le millénaire de toutes les stupidités et de toutes les horreurs ; la grande poubelle de l'Histoire. Même les gens cultivés ont ce genre de réaction. Je voulais donc déraciner quelques préjugés ; montrer que la conception que la plupart des gens se font du Moyen Âge est une caricature de la réalité.

Pour rendre justice à un Moyen Âge ingénieux, progressif, fêtard et anticlérical, j'ai retenu une douzaine et demie de thèmes susceptibles de provoquer, à coup sûr, l'étonnement – sinon le scandale – et, souvent, l'admiration. Par exemple, des évêques qui se succèdent de père en fils à la tête d'un diocèse qu'ils ont acheté ; des unions ouvrières modèles de partage du travail et des revenus du travail, modèles aussi d'accueil aux nouveaux venus ; des universités où les étudiants engagent, évaluent et, s'il y a lieu, congédient les professeurs ; des femmes qui occupent, dans les métiers et les professions, à peu près autant de place que de nos jours ; des prisons... rentables ; des jeunes gens ravis de contrer le dicton leur rappelant le danger de se présenter au mariage puceau et pucelle... Bref, un Moyen Âge insoupçonné, mais pourtant authentique.

Le livre reçut un chaleureux accueil de la critique. Je me bornerai à relever quelques phrases. « Comme porte d'entrée au Moyen Âge, on

peut difficilement demander mieux » (Robert Saletti, *Le Devoir*). « L'ouvrage de Martin Blais foisonne de renseignements et tient sa promesse de faire dire au lecteur : " Sacré Moyen Âge ! " » (Dominique Paupardin, *La Presse*). « Ceux qui éprouveraient encore quelques malaises à penser positivement le Moyen Âge, auront plaisir à lire *Sacré Moyen Âge !* » (Benoît Lacroix, o.p.). « Livre d'une très grande qualité. En peu de lignes, on apprend beaucoup sur cette période. J'ai raffolé de ce livre. Bravo à l'auteur ! » (Claire Lévesque, CHAA, FM, Longueuil). « Tant par son argumentation solide que par sa recherche minutieuse, l'auteur réussit à redonner au Moyen Âge ses lettres de noblesse » (Michel Laflamme, Émission littéraire *Impressions*). « C'est un livre incontournable pour tous les curieux qui aiment apprendre ce qu'on n'a pas l'habitude d'entendre sur l'Histoire » (Fabienne Cortès). « Écrit dans un style vivant et alerte, comme tous les ouvrages de Martin Blais, ce livre à caractère historique, qui se lit comme un roman, suscite à beaucoup d'égards l'admiration et l'émerveillement. Son plus grand mérite est cependant d'obliger le lecteur à réviser sa propre conception du Moyen Âge, trop souvent qualifié d'obscur et victime de préjugés de toutes sortes. Bref, un ouvrage fort réussi, qui saura être apprécié de tous » (Yolande Richard, *L'Église canadienne et Pastorale Québec*).

Pendant l'année 1998-1999, j'ai participé à une demi-douzaine d'émissions animées par M^{me} Micheline Poitras de Radio-Galilée. Elle ne voulait pas connaître à l'avance le chapitre de *Sacré Moyen Âge !* que j'allais lui imposer. Elle savait bien que j'éviterais les scabreux.

Comme il fallait s'y attendre, *Sacré Moyen Âge !* s'est très bien vendu : 1886 exemplaires en six mois, et Fides a procédé à un second tirage pour un total de 2715. En avril 2002, il est sorti en livre de poche dans la prestigieuse collection « Bibliothèque québécoise ». Cinq mois plus tard, on procédait à un second tirage, le premier de 2000 exemplaires faisait craindre une rupture de stock pour les fêtes. Les deux éditions totalisent maintenant plus de 8000 exemplaires.

Dans *Le Devoir* du 7 septembre 2002, Louis Cornellier en a fait une recension fort élogieuse. La voici in extenso.

Que connaît-on vraiment du Moyen Âge, ce millénaire qui va du V^e au XV^e siècle ? Son austérité, sa noirceur, ses chasses aux sorcières, sa foi brûlante et son mépris des femmes ? Balivernes et faussetés que tout cela, démontre le médiéviste Martin Blais dans son excellent et très accessible *Sacré Moyen Âge !* que réédite la collection « Bibliothèque québécoise » pour notre plus grand bonheur.

Réjouissante « entreprise de réhabilitation du Moyen Âge » qui a pour but « de montrer que l'image macabre que la plupart des gens entretiennent du Moyen Âge est une grossière caricature de la réalité », ce petit essai à la fois simple et brillant s'avère un outil pédagogique extraordinaire.

Contre Bertrand Russell qui affirmait que l'Église de cette époque s'opposait aux bains publics et faisait donc « l'éloge de la crasse » Blais explique que le soin du corps avait aussi ses droits... ecclésiastiques. Contre Benoîte Groulx qui parle de « l'affreux hiver du Moyen Âge » pour le statut de la femme, il réplique en exposant « la place qu'elle occupait sur le marché du travail » et en rappelant le nombre important de femmes troubadours et de femmes savantes. Contre la « théologienne grincheuse » Uta Ranke Heinemann qui, dans son best-seller *Des eunuques pour le royaume des cieux*, présente Thomas d'Aquin « comme un ennemi de la femme et du plaisir », le philosophe rend justice au docteur angélique en résumant sa subtile philosophie du plaisir et en réfutant sa supposée misogynie. Franchement lumineux, ce chapitre consacré à l'œuvre de Thomas d'Aquin donne le goût d'aller lire *L'autre Thomas d'Aquin*, un essai publié par Blais en 1990.

Tous aussi pertinents et bien menés les uns que les autres, les dix-huit chapitres de ce livre nous font entrer dans un univers beaucoup plus humain que les légendes entretenues à son égard le laissent croire. Qu'il traite de la corruption de l'élite cléricale, de l'organisation du travail, du génie technique, des universités ou du système judiciaire de l'époque, Blais le fait toujours avec entrain et précision, sans jamais perdre de vue son souci pédagogique.

Les médiévaux dont il parle sont inventifs, cultivent, parfois même un peu trop, le sens de la fête et savent se marier et faire la noce. La chasse aux sorcières ? Le philosophe affirme qu'il faudrait corriger la formule « au Moyen Âge on brûlait les sorcières » par « aux XVI^e et XVII^e siècles, on brûlait les sorciers et les sorcières ».

Esprit réactionnaire à certains égards [...], Martin Blais n'en reste pas moins un sacré bon pédagogue, un guide indispensable pour ceux qui souhaitent s'y retrouver dans les dédales du complexe et mystérieux Moyen Âge.

Louis Cornellier

Dans *L'Express*, semaine du 18 au 24 juin 2002, Paul-François Sylvestre signait une recension tout aussi élogieuse que celle de Louis Cornellier. J'omets le résumé qu'il donne du livre pour ne reproduire que la conclusion.

C'est avec brio que Martin Blais braque les projecteurs sur une période méconnue de notre histoire. Et il ne parle pas des cathédrales, de la musique médiévale, de saint Bernard ou de saint François d'Assise. Il réussit néanmoins à en mettre plein la vue et à nous débarrasser de préjugés tenaces, tant et si bien que nous ne pouvons que nous écrier : Sacré Moyen Âge !

Le chien de Socrate

(Chicoutimi, Les éditions JCL, 2000, 253 pages.)

Un titre énigmatique : *Le chien de Socrate* ; un sous-titre plus évocateur du contenu du livre : *Un philosophe dépèce l'actualité*. Pendant la composition de ce livre, mon excellent ami de Matane, Nestor Turcotte, me demande un jour quel en serait le titre définitif, car je lui avais parlé de plusieurs titres possibles. *Le chien de Socrate*, lui dis-je. Surprise : lui-même professeur de philosophie, il voyait son érudition prise en défaut, car il ignorait que Socrate avait un chien. En ajoutant : « Le chien de Socrate, c'est moi », il était encore plus étonné. Voici le secret de cette énigme.

Quand Socrate définit sa mission dans la Cité d'Athènes, il compare cette Cité à un cheval puissant mais lourd, qui a besoin d'être piqué ; lui, Socrate, il sera le taon qui pique ici, pique là. Voulant imiter Socrate, lui être fidèle, j'ai choisi l'animal bien connu pour sa fidélité : ce n'est pas le poisson rouge, ni le perroquet, ni le hamster ; c'est le chien. Je suis donc chien par la fidélité.

Je pense avoir été fidèle à Socrate en dénonçant les ténors de l'actualité qui nous saturent de notions vagues, de propos emberlificotés, d'affirmations erronées. Dans les journaux, à la radio et à la télévision, j'en avais recueilli des douzaines. De quoi remplir un tome de La Pléiade. Mais, pour que le livre ne coûte pas trop cher, j'ai retenu dix-huit thèmes, que je dissèque. D'où mon sous-titre : *Un philosophe dépèce l'actualité*. Quand je dis un philosophe, je ne me prends pas pour Socrate, Platon ou Aristote. C'est pour faire court. Je ne pouvais quand même pas sous-titrer : *Un professeur retraité de la Faculté de philosophie de l'Université Laval dépèce l'actualité*. Les éditeurs n'aiment pas les titres et les sous-titres longs...

Préciser ce qui est flou, démêler ce qui est entortillé, rectifier ce qui est faux, tels étaient mes objectifs en scrutant des sujets aussi controversés que l'homosexualité et le mariage des homosexuels ; les droits quasi incontestés des animaux ; les femmes exclues du sacerdoce par discrimination ; les devoirs des riches et des puissants – ce sont souvent les mêmes ; les droits des pauvres, mais leurs devoirs aussi ; l'école intéressante plutôt qu'amusante – deux notions fort différentes ; le devoir moral d'ingérence partout où les droits humains sont bafoués ; les chartes, codes et conventions collectives, qui tiennent lieu de conscience dans nos sociétés juridiques, etc.

Je nomme les personnages dont je critique les opinions ; c'est une invitation à sauter dans l'arène si le goût leur vient de combattre en toute objectivité. Aucun de ceux que je dénonce ne m'a encore téléphoné pour relever le défi : ni le Vatican – qui a déjà su comment me rejoindre –, ni Jean Chrétien, ni Guy Bertrand, ni aucun autre. Personne ne m'a appelé non plus pour me remercier d'avoir rectifié ses opinions. On remercie le chirurgien qui a redressé une jambe croche, mais on ne remercie pas le philosophe qui redresse des idées cro-

ches... Une jambe croche, ça paraît ; des idées croches, ça se défend. Ah ! quel métier que celui de philosophe !

Après quelques refus, je m'apprêtais à ranger mon manuscrit dans un tiroir, avec la bénédiction de Paul Valéry : « Nos idées sont si belles dans le fond d'un tiroir ou dans une tête... » (*Regards sur le monde actuel*, Idées ; 9, p. 285). Quand on les sème à tout vent, il faut se préparer, comme dit Épictète, à être ridiculisé et raillé. Une dizaine d'amis et de connaissances à qui j'avais soumis mon texte pour bénéficier de leurs critiques ne l'entendaient pas ainsi. Entre autres, M. Paul-Émile Charron, un vieil ami octogénaire, maintenant décédé : « Il faut absolument que ce texte soit publié », me dit-il en me rendant mon manuscrit. Fides le trouvait trop philosophique ; un autre l'avait trouvé trop éclectique.

Les frères Arthur et Roland Bourdeau de Chicoutimi me dirigèrent vers Les éditions JCL. Roland se chargea lui-même d'aller présenter le manuscrit, qu'il connaissait bien pour l'avoir scruté à la loupe ; il avait épucé mon chien. Quand M. Jean-Claude Larouche me téléphona pour m'apprendre qu'il publiait mon texte à cause de ses grandes qualités et malgré le fait que la philosophie se vend mal, je lui ai dit : « Si vous avez quelque hésitation, laissez tomber. Si vous décidez de publier, je vous suggérerais un premier tirage d'au plus 750 exemplaires. » Le livre parut en avril 2000. Au salon du livre de Québec, j'en ai dédicacé une bonne cinquantaine ; autant que de *Sacré Moyen Âge !* en 1997.

Une longue et fort élogieuse recension du *Chien de Socrate* parut sur Internet : LivresPlus, Chroniques, Littérature générale. En voici des extraits.

Loin de redouter l'affrontement d'idées, le philosophe québécois Martin Blais est prêt à l'assumer – voire, pourquoi pas, à le provoquer – et, pour cela, il cite scrupuleusement ses sources : tant leurs auteurs que le support sur lequel ou par lequel ils ont véhiculé leurs points de vue (radio, tv, presse, etc.).

Les thèmes abordés dans son ouvrage, *Le chien de Socrate*, sont tout à fait éclectiques et touchent des questions humaines,

sociales, éthiques, philosophiques, juridiques, économiques ou religieuses, qui toutes, un jour ou l'autre, nous ont interpellés. [L'auteure les énumère.]

Certains de ces thèmes sont de véritables sonnettes d'alarme. La plupart des questions étudiées ici sont universelles, même si certaines d'entre elles concernent plus particulièrement des problèmes québécois, canadiens, voire plus généralement nord-américains.

Parmi ces problèmes plus ciblés, il y a tout d'abord notre « système de soins ». Vous avez bien lu « système de soins » et non pas « système de santé » ! Comme le souligne avec une grande justesse l'auteur, notre système vise à soigner des malades, mais pas à éviter que les bien-portants ne tombent malades. [...]

Autre thème sur lequel je partage absolument sans réserve le point de vue de l'auteur : l'enseignement du français au Québec, sujet houleux et épineux s'il en est un ici où les réactions épidermiques sont légion dès qu'on tente d'évoquer simplement la question. Oui, Martin Blais a raison de penser, mais surtout d'avoir le courage – si ce n'est l'audace – d'écrire tout haut que notre système d'enseignement coûteux est pourtant le grand pourvoyeur de décrocheurs, le Québec enlevant haut la main la palme d'or de l'abandon scolaire dans l'ensemble des pays occidentaux.

La lecture de son chapitre intitulé « À l'école, le retour au dédaigné » devrait donc être imposé à nos politiciens de tous bords et tout particulièrement à ceux et celles dont la mission est de veiller sur la qualité de notre langue ! À nous tous de toujours nous souvenir de la célèbre maxime de Nicolas Boileau : « Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement, Et les mots pour le dire arrivent aisément. »

Alexandra S. Holstein,
LivresPlus, Montréal, 2000

Mon ami Nestor Turcotte – *Nemo nisi per amicitiam cognoscitur* – publiait, dans *La Voix gaspésienne*, une critique très flatteuse.

Je n'ai pas l'habitude de commenter mes lectures personnelles. J'achète un livre, je le lis, le relis parfois. Il se retrouve ensuite parmi les 4000 ouvrages qui s'alignent silencieusement, soigneusement, dans ma petite « maison de la culture » que constitue ma bibliothèque personnelle. L'arrivée d'un ouvrage hors du commun, publié cette semaine, me fait déroger à cette règle. Le philosophe québécois Martin Blais vient de lancer un livre qui fera sans doute jaser tout le Québec : *Le chien de Socrate* ou dans un sous-titre plus évocateur : *Un philosophe dépêche l'actualité*.

Dans une vingtaine de petits chapitres, celui-ci aborde des sujets brûlants d'actualité. *Le chien de Socrate* se retrouve partout : il rôde sur les collines parlementaires, mordant à l'occasion un ministre ou un premier ministre, menaçant de tous ses crocs les riches et les puissants, aboyant devant les centrales syndicales, grattant les portes des écoles, tournant autour des hommes et des femmes, des jeunes et des vieux, pour débusquer les lâches et les incompetents.

« Je suis l'ami de Socrate, disait Platon, mais davantage de la vérité. » Martin Blais reprend ce principe et exerce son métier de philosophe sans injurier les protagonistes. Il les invite plutôt à sauter dans l'arène, seul vrai terrain de la vérité. [...] Je souhaite que cet ouvrage se retrouve dans les mains des directeurs d'école, des professeurs, des infirmières, des secrétaires, des curés, des parents, des cégépiens, des policiers, des maires, des députés, des ministres, du premier ministre, des juges, des sans-emploi, des journalistes, de tout le monde quoi ! 241 pages à lire tout d'une traite ; 241 pages à relire et à relire encore. Tout simplement pour le plaisir. Tout simplement pour changer la conversation quotidienne et oublier le référendum.

Le chien de Socrate réussit à faire descendre la philosophie dans le cœur du quotidien, comme demandait Socrate en l'an 400 avant notre ère. J'ai eu le plaisir d'en lire le manuscrit il y a un an. Je ne doute pas que vous aurez autant de plaisir à lire cet ouvrage publié cette semaine. Moi, le plaisir de le relire !

Nestor Turcotte, Matane

Nestor souhaitait que les curés lisent *Le chien de Socrate*. Eh bien ! j'en connais un qui l'a cité dans son feuillet paroissial : le curé de la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans, le 11 février 2001. Il adressait une lettre à M^{me} Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada. En P.S., il écrivait : « Ces lignes s'inspirent du livre de M. Martin Blais, *Le chien de Socrate*, Les éditions JCL. »

Dans *Le Nouvelliste*, Louise Plante publiait sous le titre « La philosophie, c'est ça » une recension que j'ai lue et relue avec beaucoup de plaisir. En voici des extraits.

Si vous êtes de ceux qui n'ont pas réagi, il y a quelques années, lorsqu'il a été question d'éliminer la philosophie de l'enseignement collégial, si vous êtes profondément convaincus qu'elle ne sert à rien, ou pire, si la question vous laisse totalement indifférents, alors *Le chien de Socrate* de Martin Blais a été écrit pour vous. N'ayez pas peur de vous ennuyer, ce livre est carrément jouissif.

[Après avoir donné des exemples de sujets abordés et de la manière dont ils sont traités, Louise Plante tire la conclusion que voici.] Après cette lecture, on se sent mieux armé et plus critique devant les idées toutes faites. Ça sert à ça, la philosophie.

Louise Plante

Enfin, pour clore la liste des recensions élogieuses, je vous cite des extraits de la recension faite par André Beauchamp et publiée à la page 40 du numéro d'avril-mai 2002 de la revue *Relations*.

Ancien professeur de philosophie, Martin Blais aime réfléchir sur la vie. Il ne se contente pas de faire l'histoire de la philosophie, de répéter ce que les autres ont pensé sur différents sujets. Il procède à l'analyse d'une question, puis prend position d'une manière claire et précise. Sa méthode est rationnelle et rigoureuse et procède souvent à partir des définitions et de l'étymologie. Comme le style est en général direct et dépouillé, le résultat est toujours stimulant, souvent drôle, parfois enraçant, toujours éclairant.

Dans le présent recueil, Martin Blais aborde 20 sujets, pas moins, et pas des moindres. [Ici, André Beauchamp énumère les sujets abordés dans le livre.]

Pour chaque thème, l'auteur définit la question, procède à l'analyse, puis prend position. À la dernière page, il ramasse son argumentation. Ces résumés sont des chefs-d'œuvre. L'auteur est à son meilleur quand il mord. Je ne sais pas si le chien de Socrate mordait. Blais le décrit davantage comme un fouineur. Mais Blais est bon quand il ironise. Voir par exemple sa critique sur la pauvreté (ch. 2), sur le rapport du Programme des Nations unies pour le développement, dont Brian Mulroney et Jean Chrétien ont fait un usage abusif (ch. 5), sur les velléités d'Albert Jacquard (ch. 9), sur les droits et les responsabilités (ch. 10), sur l'ordination des femmes (ch. 16) : « Quand une femme dira : Ceci est mon corps. »

Blais n'aime pas la bêtise, qu'elle soit syndicale, fonctionnaire ou politique. Mais je pense qu'il aime l'humanité, qu'il opte volontiers pour les pauvres et qu'il se méfie par-dessus tout de la rectitude politique. N'est-ce pas finalement ce que l'on demande à un philosophe ?

André Beauchamp

Parmi les recensions parvenues jusqu'à moi, une seule fut négative : elle émanait de la plume d'un Franco-Ontarien, Paul-François Sylvestre, né à Windsor en 1947. Sa critique a été publiée dans l'heb-

domadaire *L'Express*, en août 2000. C'est le même homme qui a fait la critique très élogieuse de *Sacré Moyen Âge !* lors de sa publication dans la collection « Bibliothèque québécoise » en 2002. À ses yeux, je me présentais, dans *Le chien de Socrate*, comme un cuisinier de la philosophie ; mon livre était une macédoine. Même le caractère utilisé par l'imprimeur l'agaçait. Jean-Claude Dusssault et Laurent Laplante m'avaient quand même trouvé des qualités ; Paul-François Sylvestre ne m'en trouvait aucune à ce moment-là.

Une macédoine est un mets composé d'un mélange de légumes ou de fruits coupés en menus morceaux, dit mon *Petit Robert*. Au sens familier et vieilli, c'est un assemblage, un mélange disparate. Je pense bien que l'actualité en est un. Partant, je n'ai pas été offusqué que PFS ait vu *Le chien de socrate* comme une macédoine. C'en était une. Mais cela ne faisait pas de moi un cuisinier de la philosophie, mais seulement un cuisinier de l'actualité. C'est le seul livre dans lequel j'ai montré mes talents de cuisinier.

Le bilan de ma plume d'occasion !

Écrire ne fut pas mon activité dominante ni ma principale. J'ai été d'abord enseignant, puis directeur d'école et enfin professeur à l'Université Laval. Pour une heure consacrée à l'enseignement, j'ai peut-être consacré dix minutes à l'écriture. Je n'ai jamais ressenti le besoin d'écrire au point d'affirmer, comme certains : « Si je n'écrivais pas, je mourrais. » Non ; si je n'avais pas écrit, j'aurais pensé. « L'homme est visiblement fait pour penser », écrit Pascal ; il ne dit pas que l'homme est fait pour écrire. Socrate n'a pas écrit ni Jésus. Pourtant, leur influence fut plus grande que celle de bien des scribouilleurs.

Vous avez pu constater que mes livres ont été bien reçus des lecteurs et même de la critique officielle. Trois mauvaises critiques en trente ans, pour dix livres, c'est insignifiant. En plus d'avoir été bien reçus par la critique, mes livres se sont relativement bien vendus. Relativement : une moyenne de 3000 exemplaires, au Québec et pour des

essais philosophiques, je pense que c'est excellent. Si j'avais ambitionné de vivre de ma plume, je me serais moins souvent adressé à l'intelligence...

Chapitre 17

Mon bilan oratoire

[Retour à la table des matières](#)

L'action de prendre la parole en public porte plusieurs noms : discours, conférence, causerie, laïus, homélie, oraison funèbre, harangue, allocution, éloge, boniment, adresse, communication... La plupart du temps, quand j'ai pris la parole en public, on m'a présenté comme un conférencier. Un de mes classeurs contient les textes des conférences, des communications, des causeries, des allocutions que j'ai prononcées : un plein tiroir de 62 cm de profondeur ; de quoi remplir un tome de La Pléiade...

Comme directeur d'école, il était normal qu'on m'invite à donner des conférences sur l'éducation ; comme philosophe – aux yeux des gens, un professeur de philosophie est un philosophe –, il était normal qu'on me demande de traiter des sujets pertinents à la philosophie ; comme écrivain, chaque publication donnait lieu à des invitations ; comme ami, on me demandait de prendre la parole à des mariages ou à des anniversaires. J'ai parlé dans les principales universités du Québec : Chicoutimi, Rimouski, Laval, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, McGill, UQAM ; une fois en Ontario – à York ; j'ai parlé dans des églises, mais jamais pour des homélies ou des oraisons funèbres.

L'actif – les bons souvenirs

Le bilan de mes interventions en public comprend un actif et un passif. Dans l'actif prennent place les interventions que je qualifie d'heureuses – la presque totalité ; dans le passif, les quelques-unes qui, sans mériter le qualificatif de malheureuses, suscitèrent des réactions désagréables. Je ne parlerai pas de chaque conférence ou communication que j'ai faite pendant ma carrière ; je m'arrêterai à quelques-unes.

– Colloque du Conseil consultatif de l'action volontaire

Le 19 novembre 1975, à Ottawa, j'ai participé à un colloque organisé par le Conseil consultatif canadien de l'action volontaire. Les organisateurs éprouvaient le besoin de mettre de l'ordre dans le vocabulaire, de définir des termes comme *volontaire* et *bénévolat*, par exemple. Cette tâche convenait on ne peut plus à un expert en définition ! Voici quelques bribes de ma communication.

Aux yeux des philosophes, la volonté est une faculté que seul l'être humain possède. Tous les mots de la même famille (volontaire, volontariat, vouloir, voulu, etc.) ne s'emploient, à parler strictement, qu'au sujet de l'être humain. On a beau dire que le chien *veut* nous suivre, que le pommier *veut* donner des pommes, on sait bien qu'il est inutile de s'adresser à un groupe de chiens pour recruter trois volontaires qui suivront malgré tout ; inutile de s'adresser à des pommiers pour en trouver quelques-uns qui produiront davantage en cette année de disette. Par contre, en présence d'un groupe d'êtres humains, on peut solliciter des volontaires. Dans la presque totalité des cas, les actes humains volontaires sont des actes libres, c'est-à-dire qu'ils sont posés sans contrainte. Parfois, on n'a pas la liberté de ne pas vouloir : c'est le cas du bonheur. On le désire et le recherche forcément, même quand on va se pendre, dit Pascal.

À la lumière de ces premières considérations, la dénomination *Conseil consultatif canadien de l'action volontaire* invite à mettre l'accent sur la liberté de cette action. Personne n'est forcé de s'y engager. Mais l'action volontaire n'exclut pas encore la rémunération : le soldat qui s'est engagé volontairement reçoit sa solde tout comme le conscrit. Elle l'exclura si l'on ajoute « bénévole » ; l'action volontaire « bénévole » n'est pas rémunérée. À mes yeux, donc, pour dissiper toute ambiguïté, le Conseil consultatif canadien de l'action volontaire devrait s'appeler : Conseil consultatif canadien de l'action bénévole. [Toute l'assistance a applaudi à ma suggestion.]

Mon intervention a-t-elle obtenu ce résultat ? Je n'en sais rien. Mais la députée libérale de Louis-Hébert, M^{me} Hélène C. Scherrer, parlait de l'Année internationale du bénévolat dans son bulletin d'octobre 2001. Je n'ai pas poussé plus loin mon enquête.

– Congrès de l'Association québécoise des professeurs de morale et de religion

Le 17 octobre 1991, j'ai donné une conférence au Château Frontenac, lors du congrès de l'Association québécoise des professeurs de morale et de religion. Le thème ne manquait pas de piquant : « L'enseignement de la morale et de la religion dans une société qui n'en voudrait plus ? » Il contenait donc deux sujets : l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion ; et nous étions deux conférenciers. On m'avait demandé de traiter de l'enseignement de la morale. Voici l'essentiel des idées que j'ai émises.

On peut rejeter « une » morale, mais on ne peut pas rejeter « la » morale à moins de dépouiller son caractère humain et de rejoindre dans les arbres nos impudiques ancêtres, car la raison, le bon sens est la règle de la moralité. Une action est moralement bonne quand elle est conforme au bon sens, à la raison ; dans le cas contraire, elle est moralement mauvaise. Personne ne dira sérieusement : « Je ne veux plus conformer ma vie au bon sens, à la raison » ; car, selon Descartes,

le bon sens est la chose du monde la mieux partagée (*Discours de la méthode*, Première partie, début).

Voici les deux traits caractéristiques de la morale que le Québec a rejetée pour ne pas dire vomie : 1) C'était d'abord une morale confinée à la sexualité ; la chasteté canonisée, devenue la « sainte » vertu, plus importante pour faire son salut que la justice et la charité. Sur cent damnés, avait affirmé saint Alphonse de Liguori, quatre-vingt-dix-neuf l'étaient à cause de l'impureté. Comment le savait-il ? 2) En second lieu, la morale que le Québec a rejetée était une morale des commandements, de la loi, des *directeurs* de conscience ; une morale qui s'imposait de l'extérieur. On a rejeté cette morale parce qu'il fallait la rejeter.

Par contre, la morale authentique est une morale du bien, défini comme ce qui convient à l'être humain et, en définitive, ce qui « me » convient. Or, ce qui me convient, c'est moi qui en décide en dernier ressort : c'est moi qui sais que j'ai froid, que j'ai soif, que j'ai faim, que j'ai besoin d'un compagnon ou d'une compagne, etc. La morale devient alors une recherche de ce qui convient à l'être humain et, du même coup, une découverte de ce qui tourne à son détriment, dans n'importe quel domaine de son activité. Et ce qui me convient, c'est moi qui en décide. Obéir à sa conscience devient alors le précepte fondamental de la conduite humaine. Non pas une conscience éclairée, au sens de droite, non entachée d'erreur, mais la conscience que l'on a. Qui sait, en effet, qu'il n'est pas dans l'erreur, qu'il est dans la vérité ?

Bref, la morale authentique nous pousse à rechercher ce qui nous convient, quand nous ne pensons pas le savoir, et à en décider nous-mêmes. Personne ne peut rejeter une telle morale. Et c'est la vraie morale.

– Colloque à l'Université McGill : Péguy et le Québec

Le 9 mars 1973, j'ai pris place à une table ronde, dressée à l'Université McGill, sur *Péguy et le Québec*. C'était au lendemain des contestations étudiantes à travers le monde ; elles se prolongeaient à bien

des endroits. Voici des extraits de ce que j'ai tiré de Péguy pour la circonstance et que j'ai livré à la discussion.

Péguy n'est pas pour moi une « occupation » mais un éveilleur de « préoccupations ». C'est par cette distinction que Péguy caractérise le métier de philosophe. Le philosophe, ce n'est pas l'homme qui s'occupe de... (en l'occurrence de Péguy), c'est l'homme que Péguy préoccupe. Or, comme éveilleur de préoccupations, Péguy figure parmi les meilleurs que la *Mater Europa* ait engendrés. De par mon métier, il m'intéresse parce qu'il soulève quantité de problèmes de la plus québécoise actualité : injustice, révolution, argent, travail, grève, jeunes tapageurs, chefs fatigués, etc. Quand nous discutons de ces problèmes entre vifs, nous aurions grand profit à donner la parole à ce grand mort. Écoutons-le quand il parle aux travailleurs, aux révolutionnaires, aux jeunes et aux moins jeunes.

Le travail est l'un des thèmes que Péguy développe avec le plus de ferveur. Évoquant le temps de la vieille France, il écrit : « Dans ce temps-là, un chantier était un lieu de la terre où les hommes étaient heureux. Aujourd'hui un chantier [une polyvalente, un cégep, une université, j'imagine] est un lieu de la terre où des hommes récriminent, s'en veulent, se battent ; se tuent. [...] On chantait. Aujourd'hui, on renâcle » (*L'argent*, suivi de *L'argent (suite)*, Gallimard, p. 12).

Les ouvriers avaient alors un dégoût sans fond pour le travail mal fait. Toute partie qui ne se voyait pas était aussi parfaitement faite que celle qui se voyait. Et Péguy d'ajouter que ces hommes n'auraient rien compris si on leur avait dit que, quelques années plus tard, dans les chantiers, les ouvriers se proposeraient officiellement d'en faire le moins possible et qu'ils considéreraient comme une grande victoire la poursuite de cet objectif (*ibid.*, p. 12, 13, 14).

Péguy a des choses à dire aux révolutionnaires. Pour beaucoup d'entre eux, « révolution » signifie passage du capitalisme au socialisme, et ils se retrouvent Gros-Jean comme devant, pour avoir simplement changé la piquette de cruche : l'opéra-

tion n'a jamais donné du champagne. Nous serons sérieux, en matière de révolution, quand nous nous soulèverons non plus contre l'autre – capitaliste ou exploiteur –, mais contre nous-mêmes, terre-à-terre et exploitables. Et Péguy de conclure : « La révolution sociale sera morale ou elle ne sera pas. »

Sur les rapports entre jeunes et moins jeunes, Péguy a écrit, dans *L'argent (suite)*, des pages qui n'ont pas jauni : « Je ne fermerai pas ce cahier sans dire un mot au parti des hommes de quarante ans (mais tout à fait entre nous). Il est certain que les jeunes gens ont fait beaucoup de manifestations, surtout depuis sept ou huit semaines. Et même depuis trois ou quatre mois. Et j'entends dire un peu partout autour de moi : ces jeunes gens font bien du bruit. Ces « gamins de quinze ans », dit-on encore. Mes enfants, mes enfants, il faut nous habituer à ce qu'il y ait des gamins de quinze ans et même au-dessous. Tout ce que l'on peut dire c'est qu'il n'y en a pas assez. Un gamin a le droit de parler, pourvu qu'il ait l'âge de Viala. [Entré dans la garde nationale, Viala combattit les royalistes et mourut tué à coup de baïonnette, à 13 ans.] Et nous savons très bien qu'à quinze ans nous savions que nous étions des hommes » (*op. cit.*, p. 243-244).

Péguy sait bien qu'on n'amènera pas le jeune taureau à ruminer comme une vieille vache. Aux troupes bouillonnantes des jeunes, il ne veut pas qu'on injecte une sagesse qui n'est pas de leur âge, mais qu'on leur donne des chefs reposés et fermes. « Dieu veuille que nos maîtres soient fermes » (*op. cit.*, p. 202). « Rien n'est dangereux comme les généraux fatigués » (*op. cit.*, p. 210).

– XIV^e Congrès du Mouvement Desjardins

La parution de *L'échelle des valeurs humaines* m'a entraîné dans une longue série de conférences ; jusqu'au sommet du Mouvement Desjardins, lors du XIV^e congrès, en 1986. On me demandait de situer les valeurs d'Alphonse Desjardins dans le tableau des valeurs humaines. Il fallait d'abord que je prenne connaissance des valeurs prônées par Alphonse Desjardins, un auteur que je n'avais jamais cité dans

mes cours. Cela fait, je me suis présenté devant les directeurs du Mouvement. On m'avait prévenu : ce sont des hommes d'affaires ; donc, clarté et concision ; ne pas étirer sur trois pages ce qui peut loger en une... Le défi ne m'inquiétait pas.

Je suis parti, comme toujours, de la notion vague de valeur, selon le principe pédagogique qui enjoint d'aller du confus au distinct. Or, la notion confuse de valeur, pour le premier venu comme pour le dernier, c'est « quelque chose d'important dans la vie ». L'un et l'autre savent aussi que l'important dans la vie varie avec les circonstances : l'âge, le pays, l'état de santé, le métier, le sexe, le climat, etc. Et le mot *valeur* apparaît alors comme un immense fourre-tout dans lequel il importe de mettre de l'ordre.

La notion d'ordre contient deux éléments : 1) une pluralité de choses (on l'a en surabondance dans le cas des valeurs) ; 2) un principe, c'est-à-dire quelque chose de premier à partir duquel les autres choses seront disposées. Le fondateur de la prospective, Gaston Berger, nous fournit ce principe quand il dégage les cinq caractéristiques de l'attitude prospective ; la principale : penser à l'homme. Un demi-siècle plus tôt, Alphonse Desjardins avait écrit que la « caisse populaire est une association de personnes, non de capitaux ; l'humain avant l'argent ; nous n'avons aucun souci des sociétés de piastres » (*La caisse populaire*, p. 14, 18, 27). Les éducateurs rejoignent ces deux grands messieurs : développer toutes les dimensions de l'être humain. L'être humain sera donc naturellement notre principe de classification des valeurs.

Quand on construit ou développe un être humain, on ne part pas de zéro. La nature nous fournit un capital à faire fructifier. C'est une ébauche d'être humain : il est vivant et libre, il a des mains, des pieds, des sens, une intelligence, une volonté, etc. Le construire, le développer, c'est lui faire acquérir des qualités. Dans chaque famille, dans chaque maison d'éducation ou d'enseignement, dans chaque société, on cherche à développer ou à entretenir des qualités.

Tout le monde s'entend sur les dimensions corporelle, morale et intellectuelle de l'être humain et, partant, sur la nécessité de développer des qualités corporelles, des qualités morales et des qualités intellectuelles. La dimension religieuse n'est pas reconnue de tous ni, par consé-

quent, n'est reconnue la nécessité de développer les qualités qui y correspondent. Desjardins a touché à chacune de ces quatre dimensions. À maintes reprises, il a rappelé que la caisse populaire est un moyen en vue du bien-être matériel des classes populaires ou laborieuses (*op. cit.*, p. 6, 14, 17). Le bien-être matériel évoque la nourriture, le logement, le vêtement. C'est la base de la santé.

On n'est pas étonné de voir l'importance que Desjardins accorde à la valeur morale des gens. Ce n'est pas du génie qu'il exige de ceux qui veulent devenir membre d'une caisse populaire, mais des qualités morales : honnêteté, sobriété, honorabilité, etc. « Sans cela, ajoute-t-il, impossible de réussir » (*op. cit.*, p. 15).

Quand il parle des qualités intellectuelles, Desjardins est presque révolutionnaire. Il en énumère d'abord trois : compétence, sûreté de jugement, prévoyance (p. 14). À la page 54, il dénonce la fausse prudence, celle qui craint de « déranger la digestion des puissants » et il qualifie de « culs-de-jatte intellectuels, de cloportes, de taupes craintives, d'écrevisses » ceux qui reculent devant les « risques raisonnables » que prend la prudence authentique.

Enfin, en faisant de l'unité paroissiale le champ d'action de la caisse populaire, Desjardins a pensé qu'il attacherait davantage les Canadiens français à leur clocher natal, symbole de leurs aspirations les plus élevées, et que « cette alliance intime de tous leurs intérêts ne saurait produire que des fruits savoureux par l'appui mutuel qu'ils se donnent, rendant ainsi leurs activités plus efficaces » (p. 14-15). La plaquette intitulée *La caisse populaire* se termine par les mots *religion* et *patrie*.

– Université de Montréal : Les belles soirées

La parution de *L'autre Thomas d'Aquin* m'a valu une flatteuse invitation à participer au programme *Les belles soirées* du Service de l'enseignement culturel de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, session hiver – printemps 1991. Trois soirées de 2 h 30 chacune, offertes les 23, 30 avril et 7 mai. Le sujet des entretiens : « Thomas d'Aquin, au-delà de la caricature ». En présentant l'objectif des rencontres, j'avais promis que les thèmes abordés ne reprendraient

pas ceux du livre – que plusieurs auditeurs auraient déjà lu ou qu'ils liraient – ou, du moins, que le développement serait plus poussé.

La caricature de Thomas d'Aquin est l'œuvre de plusieurs artistes : traducteurs, auteurs de manuels, commentateurs, adversaires, professeurs, faux amis. Certains l'ont caricaturé en sautant les pages qui les dérangent : pages sur la conscience morale, sur l'exercice du pouvoir, sur l'obéissance, sur le plaisir. Le mal traduire est une autre manière de le caricaturer. Les adversaires de Thomas d'Aquin sont, sans contredit, ses pires caricaturistes. *Nemo nisi per amicitiam cognoscitur*, a dit saint Augustin – Personne n'est connu si ce n'est par l'amitié. Et les adversaires de Thomas d'Aquin le détestent non pas forcément mais habituellement. Or, au sujet de la haine, voici les derniers mots écrits de Paul Valéry, alité pour ne plus se relever : « Toutes les chances d'erreur. Pire encore, toutes les chances de mauvais goût, de facilité vulgaire sont avec celui qui hait » (*Œuvres*, I, La Pléiade, p. 72).

En voici un premier exemple. Il est tiré de l'ouvrage de Uta Ranke-Heinemann, *Des eunuques pour le royaume des cieux, sous-titré L'Église et la sexualité*. Je n'avais pas cet ouvrage en main quand j'ai écrit *L'autre Thomas d'Aquin* ; les deux sont de 1990. La théologienne allemande, première femme à occuper une chaire de théologie catholique, parle de « l'aversion de saint Thomas pour l'échange sexuel » (p. 217). Voyons ce qu'il en est.

Pour observer l'attitude de Thomas d'Aquin face à l'échange sexuel, ouvrons la *Somme contre les Gentils*, III, c. 126 – cinq petits paragraphes, 300 mots. Thomas d'Aquin y réfute ceux qui enseignent que toute union charnelle est illicite et, en conséquence, ces gens-là condamnent le mariage et les noces. Thomas d'Aquin apporte quatre arguments pour prouver que l'union charnelle n'est pas mauvaise en soi ; elle peut le devenir, comme n'importe quel autre acte, si les circonstances de son accomplissement normal ne sont pas respectées.

La loi divine – premier argument – condamne seulement les actes contraires à la raison, règle de moralité. Or, il est conforme à la raison que les humains s'unissent charnellement pour engendrer des enfants et les éduquer. (Ils peuvent s'unir charnellement pour d'autres motifs puisqu'il permet l'union charnelle avec une femme enceinte et avec une

femme ménopausée ; mais, ici, il s'en tient à ce motif-là.) On ne peut donc pas affirmer que toute union charnelle est une faute. (Elle n'en est sûrement pas une dans le cas qu'il évoque.)

Deuxième argument. La fin d'un instrument, c'est son usage : la scie est faite pour scier, c'est sa fin ; le couteau, pour couper ; le stylo, pour écrire. Or, les membres du corps sont en quelque sorte les instruments de l'âme. Leur fin est donc leur usage : l'œil est fait pour voir ; l'oreille, pour entendre. Or, manifestement, l'usage de certains membres du corps, c'est l'union charnelle. Cet usage est donc leur fin. De plus, ce qui est la fin de choses naturelles ne peut pas être mauvais en soi, parce que tout ce qui est naturel est ordonné à sa fin par la divine Providence. Il est donc impossible que l'union charnelle soit mauvaise en soi. [Ce serait affirmer qu'il est mauvais pour la scie de scier. Ce peut l'être dans certaines circonstances : scier la main d'un ennemi.]

Troisième argument. Les inclinations naturelles sont mises par Dieu dans les choses. Il est donc impossible qu'une espèce quelconque soit inclinée vers quelque chose de mauvais en soi. Or, il y a, dans les animaux parfaits, une inclination à l'union charnelle. Il est donc impossible que l'union charnelle soit mauvaise en soi. [Elle le devient dans certaines circonstances : inceste, adultère, viol.]

Dernier argument. Ce sans quoi ne peut être obtenu quelque chose non seulement de bon mais d'excellent ne peut pas être mauvais en soi. Or, la perpétuité de l'espèce, chose excellente, ne peut être obtenue, chez les animaux – l'être humain en est un – que par la génération, qui requiert l'union charnelle. Il est donc impossible que l'union charnelle soit mauvaise en soi.

Après avoir pris connaissance de ces quatre arguments, je me demande bien comment on pourrait parler de « l'aversion de saint Thomas pour l'échange sexuel » ? On peut douter qu'Uta Ranke-Heinemann ou ses assistants de recherche aient lu ce chapitre de la *Somme contre les Gentils*.

Un deuxième exemple tiré d'Uta Ranke-Heinemann : « Nous ne pouvons plus imaginer aujourd'hui le fanatisme avec lequel saint Thomas (et toute la théologie augustinienne à sa suite) refuse l'acte sexuel

sous prétexte qu'il " obscurcit " et " dissout " l'esprit » (*op. cit.*, p. 217). Puis elle ajoute : « La remarque du philosophe grec [Aristote] soulignant que la jouissance sexuelle empêche la pensée apporte de l'eau au moulin du théologien [Thomas d'Aquin] » (p. 217). Elle donne comme référence à Aristote l'*Éthique à Nicomaque*, 7, 12. Dans l'édition que j'ai en main, c'est 7, 11. Peu importe puisque le texte cité est bien là.

Une surprise de taille attend le lecteur soucieux de vérifier la référence. L'idée que la théologienne prête à Aristote et qui, selon elle, apporte de l'eau au moulin de Thomas d'Aquin, ce n'est pas une idée d'Aristote, mais un argument que faisaient valoir les gens qui, au temps d'Aristote, soutenaient que tous les plaisirs sont mauvais. Aristote va réfuter cet argument-là ; et, dans son commentaire de l'*Éthique à Nicomaque*, Thomas d'Aquin va être d'accord avec la réfutation faite par Aristote.

Dans la même veine, elle prête à Thomas d'Aquin les propos suivants : « Le plaisir sexuel anéantit totalement la pensée. Saint Thomas ne cesse de revenir sur l'idée que la jouissance charnelle empêche tout usage de la raison, qu'elle étouffe la pensée et absorbe l'esprit » (p. 217). Voici ce que dit réellement Thomas d'Aquin. Le juste milieu de la vertu morale n'est pas une affaire de quantité, mais de conformité à la raison. C'est pourquoi l'abondance du plaisir attaché à l'acte sexuel, posé en conformité avec la raison, n'est pas contraire au juste milieu de la vertu morale. Et il énonce ce principe plutôt étonnant : « Il n'est pas contraire à la vertu que l'exercice de la raison soit parfois interrompu dans l'exécution d'un acte conforme à la raison, car la raison veut elle-même que son exercice soit parfois interrompu. Sinon, il serait contraire à la vertu morale de se livrer au sommeil », dit-il, en se moquant un peu de ceux qui soutenaient que l'union charnelle n'était pas sans péché.

J'ai présenté aussi l'abbé Henri Grenier comme caricaturiste de talent. Plusieurs générations de Québécois ont étudié prétendument le thomisme dans ses manuels : en latin, *Cursus philosophiae*, trois tomes ; en français, *Cours de philosophie*, deux tomes. J'avais choisi le problème de l'unité du mariage : une femme, un homme. Dans la *Somme contre les Gentils*, Thomas d'Aquin apporte cinq arguments pour faire ressortir les avantages de l'unité du mariage (III, c. 124).

Premier argument. Les humains, comme tous les animaux qui pratiquent le coït, ne souffrent pas de concurrents susceptibles de provoquer des combats. Ils entendent jouir librement du coït comme de la nourriture. À cette fin, le mariage doit unir un seul homme avec une seule femme, sinon la liberté des partenaires serait souvent contrariée : l'un ou l'autre devrait attendre son tour. Inutile de dire que Grenier s'est bien gardé d'évoquer cet argument scabreux.

Deuxième argument. Il est naturel pour un homme de vouloir connaître de qui il est le père ; pour une mère, de vouloir connaître ses enfants et le père de ses enfants ; pour un enfant, de vouloir connaître son père et sa mère. Ce désir naturel serait frustré chez la femme si elle était mariée à plusieurs hommes : advenant qu'elle ait un enfant, elle ne saurait pas qui en est le père ; ce désir naturel serait également frustré chez l'homme, qui ne saurait pas s'il est père, ni de qui il est père. Mais cet argument n'empêcherait pas un homme d'avoir plusieurs femmes – polygamie : dans l'hypothèse où elles lui seraient fidèles, il saurait qu'il est le père de tous les enfants nés d'elles. Thomas d'Aquin utilise cet argument pour rejeter la polyandrie – plusieurs hommes, une seule femme. Grenier ignore totalement cet argument basé sur le désir naturel chez la femme de connaître le père de ses enfants.

Troisième argument. Si un homme était marié à plusieurs femmes, il ne suffirait pas à la tâche d'élever tous les enfants qu'elles mettraient au monde. [Les moyens contraceptifs n'étaient pas nombreux à l'époque. De nos jours, un homme pourrait avoir plusieurs femmes sans avoir nécessairement beaucoup d'enfants.]

Quatrième argument. Il est tiré de l'amitié qui, selon Thomas d'Aquin, doit régner entre les époux dans le mariage. En latin, Thomas d'Aquin emploie cinq fois le mot *amicitia*, amitié. Grenier ne l'emploie pas une seule fois. Il échappe le mot *affection* dans l'avant-dernière ligne de son texte : pour lui, le mariage, c'est de l'élevage. Pour Thomas d'Aquin, l'amitié, c'est de l'amour, mais un amour spécial : un amour de bienveillance réciproque, et il pense que c'est entre une épouse et son mari que se développe la plus grande amitié : *maxima amicitia* (*Somme contre les Gentils*, III, c. 123). En effet, entre une épouse et son mari, l'union n'est pas que charnelle, comme chez les bêtes, où elle forme

pourtant une société agréable, *suavis*, mais elle englobe tous les échanges habituels dans la vie du foyer.

L'argument tiré de l'amitié – en faveur de l'unité du mariage – se divise en deux. Voici le premier. L'amitié est fondée sur une certaine égalité. Or, l'expérience prouve que, quand un homme a plusieurs femmes, celles-ci sont comme les servantes de l'homme unique, qui est alors le maître. L'égalité nécessaire à l'amitié n'existe donc plus : on a un maître et des servantes. C'est pourquoi il faut qu'un homme n'ait qu'une seule femme pour que naisse et croisse l'amitié entre les conjoints.

Voici le deuxième argument tiré de l'amitié qui doit régner entre les conjoints. Une amitié fervente, *intensa*, ne peut pas s'étendre à de nombreuses personnes. Si donc la femme n'avait qu'un seul mari et le mari plusieurs femmes, l'amitié ne serait pas égale de part et d'autre. Il en serait ainsi dans le cas où une femme aurait plusieurs maris, mais cette situation est rare.

Cinquième argument. Thomas d'Aquin pense que, si le mariage unit pour toujours un seul homme avec une seule femme, il en résultera de grands avantages pour les conjoints eux-mêmes, pour la famille et pour la société. Dans le cas contraire, on peut s'attendre à de la discorde.

Quand on compare la pensée de Thomas d'Aquin sur l'unité du mariage au contenu du manuel prétendument thomiste de Grenier, on constate que ce dernier déforme tout. La pensée de Thomas d'Aquin est méconnaissable ou plutôt absente. Henri Grenier, caricaturiste de grand talent...

– *Église Saint-Mathieu de Sainte-Foy*

J'ai été invité par l'abbé Jean-Guy Paradis, alors curé de la paroisse Saint-Mathieu – un seul *t* – de Sainte-Foy, dans le cadre des Dimanches du carême de 1987, pour parler de Dieu du point de vue du philosophe, le dimanche 8 mars 1987. D'abord, j'ai cherché à m'esquiver en lui suggérant d'aller plutôt frapper à la porte de la Faculté de théologie, où logent beaucoup de savants qui font profession de parler de Dieu. Il m'a répondu que le comité de pastorale voulait un philosophe pour ouvrir la

série des Dimanches du carême. Après quelques jours de réflexion, je lui ai téléphoné pour savoir s'il avait trouvé quelqu'un d'autre. Il m'a dit « non » ; j'ai dit « oui ».

Le 8 mars 1987, je me présente à l'église Saint-Mathieu. Me voici donc, dis-je aux auditeurs, craintif et tout tremblant, comme saint Paul (I Cor., 2, 1- 5), pour une causerie qui va comporter deux parties : Dieu devant la raison ; Dieu devant la foi.

- Dieu devant la raison

La raison, c'est d'abord le gros bon sens. Le simple bon sens découvre Dieu à partir des merveilles de la nature. Tout le monde connaît le premier verset du psaume 19 : « Les cieux racontent la gloire de Dieu. » Ils la racontent ; mais, pendant qu'ils racontent, certains n'écoutent pas, comme en classe ou pendant l'homélie... Tout le monde connaît le passage où saint Paul nous fait remarquer que les sentiers de la nature sont tous battus par le pied de Dieu : « Depuis la création du monde, l'intelligence peut découvrir Dieu dans ses œuvres » (Romains, I, 20). Tout le monde connaît également le chapitre 13 du livre de la Sagesse où sont réprimandés ceux qui, en considérant les œuvres, n'ont pas reconnu l'Artisan. On en donne la raison : éblouis par les merveilles de la nature, ils les ont prises elles-mêmes pour des dieux.

Le simple bon sens, celui surtout qui vit dans la nature et non sur le béton et parmi les produits de la technique, sait qu'une grenouille est infiniment plus complexe qu'une navette spatiale ; que l'œil humain est sans comparaison avec la caméra la plus perfectionnée ; que l'ordinateur le plus puissant est un jouet d'enfant à côté du cerveau humain. Et le gros bon sens, convaincu que le hasard ne fait rien de si merveilleux, saute à la conclusion : Dieu existe.

Le psalmiste disait tantôt que les cieux racontent la gloire de Dieu. À ce moment-là, on ne possédait pas le microscope électronique. C'est pourquoi, si le psalmiste revenait, il attirerait sans doute l'attention sur un monde inconnu de son temps : le monde de l'infiniment petit. La cellule, par exemple, ce « grain de vie », comme dit Teilhard de Chardin, est d'une stupéfiante complexité.

Plus la science progresse, plus les merveilles de la nature s'étalent sous nos yeux. Il s'ensuit qu'il est de jour en jour plus difficile de rejeter Dieu, à moins qu'on change de trottoir pour ne pas le croiser... Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la science, bien loin de détourner de Dieu, nous accule à Lui. Victor Hugo (1802-1885) le voyait bien : « La science, ce sont des fouilles faites dans Dieu. » Teilhard de Chardin partage cet avis : « Peut-être [...] finirons-nous par nous apercevoir que la grande œuvre obscurément poursuivie par la science n'est rien d'autre que la découverte de Dieu. L'athéisme moderne, l'athéisme savant, le pressent et en est exaspéré » (*Cahiers Pierre Teilhard de Chardin*, 3, p. 91).

« Beaucoup de savants ne croient pas en Dieu », objecterez-vous. Je le sais. Ce sont des imitateurs du biologiste Jean Rostand ; écoutons ce dernier : « Il va de soi que sur un point aussi grave que celui de la survie, je ne prétends pas en savoir plus qu'un autre ; et j'accorde volontiers que ce qui me paraît inconcevable à la lumière du peu que je crois savoir pourrait cesser de me le paraître à la lumière de tout ce que j'ignore » (*Ce que je crois*, p. 61). Sur un point aussi grave, il n'en sait pas plus qu'un autre, mais il ne cherche pas à en savoir davantage. Il retourne à ses grenouilles. Sur elles, il en sait plus que personne et il cherche chaque jour à en savoir davantage. On n'imagine pourtant pas Rostand disant que, sur un point aussi grave que les grenouilles, l'ignorance doit être pourchassée jour et nuit. Et c'est le mystère profond. « Nul ne vient à moi si mon Père ne l'attire. »

La raison, c'est d'abord le gros bon sens ; c'est ensuite la philosophie. Pour être sûr que c'est bien le philosophe qui parle et non la foi par la bouche du philosophe, nous allons voir ce qu'un païen comme Aristote (mort en 322 avant J. C.) dit de Dieu. Un philosophe chrétien est toujours un peu suspect : par sa foi, il connaît les conclusions et il fabrique les arguments par après. Dans le cas d'Aristote, on est sûr que la foi ne mêle pas les cartes.

Chez Aristote, comme chez plusieurs de ses prédécesseurs, un système philosophique s'achève en théologie naturelle, c'est-à-dire en considérations sur Dieu. Selon Aristote, Dieu est ce qui attire à lui toutes choses, ce en vue de quoi existe chacun des êtres ; Dieu est aimé et désiré par chaque être de la nature ; il exerce une attraction, une aimantation

universelle. Dieu n'est pas un être qui se cache, renfermé en lui-même : il est présent dans chacun de ses effets ; séparé du monde, il est présent dans le monde ; il se manifeste dans l'ordre du monde ; il exerce sur le monde une action constante (Yolande Richard, *La relation de l'homme et de Dieu chez Aristote*, p. 21, 24, 50, 51, 106, 107). Aristote traite encore de thèmes familiers : la participation de l'homme au divin et l'imitation de Dieu. On reste songeur. Un païen ! [Je saute plusieurs pages de mon texte pour dire quelques mots de la seconde partie de mon exposé : Dieu devant la foi.]

- *Dieu devant la foi*

Les philosophes de la taille d'Aristote ne poussent pas comme des champignons. Ce que les philosophes de taille moyenne ont découvert au sujet de Dieu est assez mince et mêlé d'erreurs nombreuses. On ne s'étonne donc pas que Dieu ait décidé d'y voir et d'éclairer la lanterne de l'homme en route vers Lui.

Certaines vérités révélées étaient accessibles à la raison : existence de Dieu, immortalité de l'âme humaine, vie éternelle, par exemple. Accessibles à la raison, mais à la raison d'un tout petit nombre de gens, après de longs efforts et au travers de bien des erreurs. Comme ce sont là des vérités fondamentales, Dieu les a révélées quand même pour que davantage de personnes parviennent plus rapidement et plus sûrement à la connaissance de ces vérités essentielles à la conduite humaine (Thomas d'Aquin, *De la vérité*, q. 14, a. 10). Les premiers mots du credo sont : *Je crois en Dieu* ; les derniers : *la vie éternelle*. Deux vérités à la portée de la raison humaine.

Dieu a révélé ensuite beaucoup de vérités totalement inaccessibles à la raison humaine : la trinité, l'incarnation de son Fils, sa passion, sa mort, sa résurrection. Les païens se demandaient si les dieux s'occupaient des pauvres humains. Par la Révélation, on sait que Dieu s'occupe de nous à un poil près : les cheveux de nos têtes sont comptés ; de plus, pas un seul oiseau ne tombe sur terre sans la permission du Père céleste.

Depuis la Révélation, on mesure la distance qui sépare le Dieu des philosophes du Dieu des croyants. Le « moteur immobile » d'Aristote

est bien froid à côté du Dieu en chair et en os qui s'entretient avec la Samaritaine au puits de Jacob. Le Dieu des chrétiens nous devient bien sympathique quand on apprend qu'il est passé mangeant et buvant ; qu'on a dit de lui : « C'est un amateur de bonne chère ; il aime le vin. » Aristote veut qu'on imite Dieu, mais imiter Dieu, quand Dieu s'est fait homme, c'est plus facile. Pour le savoir, il suffit de se rappeler la scène du jugement dernier : les brebis à droite, les boucs à gauche. « Venez les bénis de mon Père, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger », etc.

– *Conférences sur la justice à l'église Notre-Dame-de-Foy*

Lors de la parution de *L'œil de Caïn*, mon voisin, Ludger Dufour, prit l'initiative d'organiser trois soirées, à l'église Notre-Dame-de-Foy, pour que je résume et commente l'ouvrage. L'idée de ces rencontres avait été lancée lors d'une réunion de l'équipe synodale dont je faisais partie. Sous-estimant le talent des organisateurs, surtout celui de mon voisin Ludger Dufour et de Pierre Morissette, j'entrevois un petit groupe d'une quinzaine de personnes discutant autour d'une table. Grâce à eux, la première soirée attira plus de cent auditeurs ; grâce à moi, je présume, les deux autres séances en attirèrent autant...

La discussion informelle, d'abord envisagée, s'est transformée en conférence dès que j'ai pressenti que le groupe prendrait des proportions importantes, malgré la concurrence de *La petite vie...* Le mot *conférence* n'est peut-être pas le plus juste. Ce fut plutôt un genre de cours, en ce sens que l'exposé pouvait être entrecoupé de questions. Les rencontres eurent lieu les 13, 20 et 27 février 1995.

J'ai insisté sur le titre *L'œil de Caïn*, inspiré d'un poème bien connu de Victor Hugo dans lequel est décrite la fuite du meurtrier d'Abel. Caïn a beau utiliser tous les moyens qui lui viennent à l'esprit et qui viennent à l'esprit des membres de sa famille, peine perdue : le remords lui apparaîtrait toujours à travers la toile de sa tente, à travers les murs de pierre et même sous la terre, comme un œil tout grand ouvert. Quand je titre *L'œil de Caïn*, le livre devient l'œil qui menaçait Caïn. Mais qui donc est Caïn ? Si l'œil, c'est le livre ; Caïn, c'est le lecteur...

Après avoir lu et médité ce livre, mon lecteur devrait se sentir accusé, comme Caïn l'était par l'œil qui le pourchassait ; mon lecteur devrait se sentir coupable, jusqu'à un certain point, des injustices qui s'étalent autour de lui et autour du monde. D'accord, nous n'avons pas commis d'assassinats, nous n'avons pas torturé physiquement, nous n'avons pas détourné des millions, mais nous avons commis beaucoup de petites injustices, peut-être en ne combattant pas assez l'injustice.

– *Conférence aux amis de Saint-Benoît-du-Lac*

Le 1^{er} octobre 1983, je donnais aux amis de Saint-Benoît-du-Lac, à la Forêt Montmorency, une conférence sur « L'exercice du pouvoir » selon la *Règle* de saint Benoît. Voici le début de mon exposé.

« L'habit ne fait pas le moine », dit un proverbe. Mais, cette fois-ci, les apparences ne vous induisent pas en erreur : devant vous, il n'y a pas de coule, mais il n'y a pas de moine non plus. Ma présence est imputable à l'amitié qui me lie à M. Arthur Bourdeau depuis une quinzaine d'années. La durée de cette amitié n'a rien d'étonnant : elle est fondée sur la philosophie... Je dois même préciser : sur la *philosophia perennis* ! C'est encore plus solide. À côté de ça, le roc de Gibraltar est mou comme du beurre.

Mes propos porteront pour l'essentiel sur l'exercice du pouvoir : commandement et obéissance. Ce thème a retenu mon attention pour quatre raisons : 1) j'ai exercé moi-même le pouvoir ; 2) comme inférieur, j'ai eu maille à partir avec le pouvoir suprême ; 3) j'ai écrit une thèse de doctorat sur le chef selon saint Thomas ; 4) enfin, parce que ce thème occupe beaucoup de place dans la *Règle*. Avec raison, car, selon un proverbe chinois, le poisson commence à pourrir par la tête.

J'ai donc scruté avec les yeux un peu païens d'un philosophe le moindre mot de saint Benoît sur l'exercice du pouvoir et la pratique de l'obéissance. Voici les passages que j'ai retenus et les commentaires philosophiques qu'ils m'ont inspirés. Tout d'abord, la *Règle* dit que l'abbé tient la place du Christ (c. 2 et 63). En tant que croyant, le philosophe n'y voit aucune objection ; mais, en tant que philosophe, il préfère inclure les abbés dans la formule générale : tout détenteur de pou-

voir tient la place de Dieu. Je ne crois pas que saint Benoît y verrait d'objection. Ne dit-il pas, au chapitre 5, 15, qu'obéir aux supérieurs, c'est obéir à Dieu ? Et, au chapitre 5, 4, qu'un ordre de l'abbé, c'est *comme* un ordre de Dieu ?

Tenir la place de quelqu'un, c'est le remplacer ; c'est se substituer à lui. Certaines personnes sont faciles à remplacer. Dans l'enseignement, c'est chose courante, et parfois les jeunes voudraient garder le remplaçant ; ils le trouvent meilleur que le titulaire de la classe. Mais d'autres personnes ne sont pas faciles à remplacer. Imaginez alors le problème de celui qui remplace le Christ ou Dieu. Quand l'abbé remplace le Christ, quand un détenteur de pouvoir remplace Dieu, il ne faut pas qu'ils se prennent pour le Christ ou pour Dieu.

On voit facilement que tenir la place de Dieu ou du Christ devrait donner des maux de tête à celui qui commande et non à ceux qui obéissent. Pourtant, l'histoire des détenteurs du pouvoir nous apprend que beaucoup de gens qui tenaient la place de Dieu se sont pris pour Dieu et ont exigé le respect dû à Dieu sans se préoccuper de faire preuve de sagesse divine.

Le chapitre 5 de la *Règle* porte sur l'obéissance. Le moine, y lit-on, doit exécuter l'ordre du supérieur comme si c'était un ordre de Dieu. N'escamotons pas la locution conjonctive « comme si ». On ne dit pas à quelqu'un qui a vingt ans de se lancer dans une aventure comme s'il avait vingt ans : il a vingt ans. On donnerait du « comme si » à quelqu'un qui n'aurait pas ou plus vingt ans.

« Comme si » c'était un ordre de Dieu ; mais, il faut bien l'admettre, ce n'en est pas un. Le supérieur qui commande ne doit jamais l'oublier. La volonté de Dieu, il ne la connaît pas ; il doit la chercher avec tout son monde. C'est un des points qui m'ont le plus frappé quand j'ai lu pour la première fois le chapitre 3 de la *Règle* de saint Benoît. S'il faut traiter d'affaires importantes, l'abbé convoquera toute la communauté. En disant « toute », il pense aux jeunes. Il le précise d'ailleurs immédiatement. Il faut convoquer les jeunes, car le Seigneur révèle parfois à un plus jeune ce qu'il est préférable de faire. En d'autres termes, la solution d'un problème important peut fort bien venir d'un petit jeune. C'est tout simplement merveilleux.

Non moins merveilleux ce qu'il dit à la fin de ce chapitre 3. S'agit-il de choses de moindre importance pour le monastère, l'abbé pourra s'en tenir au conseil des anciens, des vieux. Les affaires de routine, les vieux connaissent bien ça. Mais, quand il faut de l'imagination, n'oublions pas les jeunes. [Je saute vingt pages et conclus.]

L'actualité de saint Benoît m'apparaît avec le plus d'évidence dans son souci constant d'adapter une règle, nécessairement générale, aux cas particuliers, toujours nombreux. Ce n'est pas la manière facile d'administrer. Saint Benoît le sait fort bien. Aussi met-il les moines en garde contre la tentation de murmurer (c. 34) quand ils constatent qu'on donne plus à d'autres qu'à eux. À deux reprises, il va citer le passage où les Actes des Apôtres demandent qu'on donne à chacun selon ses besoins, et non pas la même mesure à tout le monde, qu'il soit jeune, âgé, en santé ou malade. Ce n'est pas là, dira-t-il, faire acception des personnes. Saint Thomas précisera pourquoi : « Ce n'est pas faire acception des personnes que de traiter inégalement des personnes inégales ; ce le serait si l'on traitait inégalement des personnes égales. »

– Deux propos de noces

Même si j'ai parlé plus souvent à des anniversaires qu'à des noces, j'ai choisi de rapporter plutôt des propos nuptiaux. Voici donc une allocution et un toast.

- Au mariage de mon beau-frère

Le 2 décembre 1977, mon beau-frère se mariait, et sa future m'avait demandé de dire un mot à l'occasion du banquet. Aux deux « oui » qui avaient réuni les parents et les amis, j'ai ajouté le mien. Voici l'allocution que j'ai prononcée.

Quand j'assiste maintenant à un mariage, je suis frappé par le changement de ton qui s'y est produit. Vous vous souvenez de l'épître qu'on lisait naguère et qui débutait comme une harangue de chef indien : « Femmes, obéissez à vos maris, car le mari est le chef. Comme l'Église est soumise au Christ, ainsi les

femmes doivent être soumises en toutes choses à leurs maris. » Des générations de femmes chrétiennes ont pesté contre saint Paul qui les jetait corps et âme en pâture à leurs maris. Cependant, avant de lancer : « Femmes, obéissez à vos maris », saint Paul avait dit : « Soumettez-vous les uns aux autres. » Je ne comprends pas pourquoi on omettait cette première phrase du paragraphe, qui exige une soumission réciproque et non à sens unique.

Derrière cette omission, pourrait-on voir quelque cardinal octogénaire avec, au cœur, une vengeance à exercer contre les femmes ? Car, en fait, c'est sur la soumission des maris que saint Paul insiste. Comme il connaît bien les hommes, il exige d'eux la soumission du cœur : « Maris, aimez vos femmes. » « Vos » femmes et non celles des autres. Pour le mâle, presque infidèle par nature, c'était la soumission radicale.

Le ton a changé, j'ai dit. L'austère texte de saint Paul a cédé la place à d'autres moins juridiques, plus chauds. On les choisit jusque dans le Cantique des Cantiques, interdit dans ma jeunesse. J'imagine qu'un jour le nouvel époux aura la permission de lire à sa bien-aimée, au pied de l'autel, le compliment de l'époux du Cantique des Cantiques. Au cas où ces mots n'évoqueraient rien à vos esprits, je vais vous rappeler les six premiers vers de ce compliment :

Que tu es belle, que tu es mignonne,
 Ô mon amour, ô mes délices.
 Ta taille rappelle le palmier,
 Tes deux seins, les grappes.
 Montons, me dis-je, au palmier,
 J'en saisirai les grappes.

(Cantique des Cantiques, 7, 7-9)

Contrairement à ce qu'on dit dans certains milieux, le mariage n'est pas en perte de vitesse. Des enquêtes sociologiques récentes le prouvent. On se marie plus jeune, et on se marie plus : deux, trois ou quatre fois pendant sa vie, sinon davantage. Il ne faut pas s'en étonner. Le mariage est un sacrement depuis mille ans seulement, et seulement pour les chré-

tiens. Pour les autres, il est toujours une institution enracinée dans la nature. Or, comme il n'y a rien à quoi la nature incline davantage qu'à la vie à deux – l'homme est plus conjugal que social, disait Aristote –, le mariage est promis à un brillant avenir.

Il s'est dit beaucoup de mal du mariage, c'est vrai. Il ne faut pas s'en étonner, car n'importe qui peut se marier ; par contre, n'importe qui n'entre pas dans la GRC. Les portes du mariage étant ouvertes toutes grandes, il est normal que ça se chamaille un peu à l'intérieur de l'institution. Les gens d'esprit ont décoché leurs traits les plus acérés contre le mariage, le sexe, les femmes. Ne nous laissons pas prendre à leur jeu : ils tentent de remporter au niveau de l'esprit la bataille perdue au niveau des sens.

Les gens mariés ont leurs problèmes, d'accord, mais les célibataires ont aussi les leurs. On les connaît moins parce que les célibataires n'ont pas de conjoints qui les racontent... De plus, les couples heureux n'ont pas d'histoire : pas de films, pas de pièces de théâtre, pas de romans, pas de téléromans. L'histoire du couple, c'est l'histoire des problèmes conjugaux. C'est un peu l'histoire du gouvernement racontée par l'opposition...

En présence de Gaétane et de Jean-Louis, on n'a qu'à se rappeler la parole de Nietzsche : « Le mariage vaut exactement ce que valent ceux qui le contractent. » Dans leur cas, il promet. Leur bonheur me semble écrit dans l'Évangile à l'endroit où il est dit qu'il faut joindre la prudence du serpent à la simplicité de la colombe.

- Toast à Louise et à Rosario

Le mariage a beau être le dernier des sacrements, c'est quand même un sacrement et non un piège. Comme nous venons tout juste d'en célébrer un, j'ai voulu rendre moins brusque la transition du sacré au profane en m'inspirant de l'Écriture. J'y ai trouvé les sentiments réciproques de Louise et de Rosario décrits de bien poétique façon dans le Cantique des Cantiques : « Tel un lis au milieu des épines, telle est ma Louise parmi les filles. » Et Louise de s'écrier : « Entre dans mon jardin, Rosario, goûtes-en les fruits exquis. » Obtempérant à ce doux ordre, Rosario pourra dire : « Je mange mon rayon avec

le miel. » L'Église nous a demandé tout à l'heure de prier pour ces deux enfants. Bientôt, en effet, comme dit la Genèse, ils connaîtront le bien et le mal. Grand bien leur fasse ! Tes caresses, dit l'épouse du Cantique des Cantiques, nous griseront plus que le vin fou, mais, comme à Cana, gardons le meilleur pour la fin. « Amis, dit l'épouse du Cantique des Cantiques, mangez et buvez. » J'ajoute : au bonheur de Louise et de Rosario.

Le passif – quelques souvenirs moins heureux

La différence est énorme entre un livre et une conférence. Vous n'avez pas le lecteur devant vous ; dans l'immense majorité des cas, vous ne savez pas ce qu'il a pensé de votre livre, en bien ou en mal. Par contre, l'auditeur est devant vous. Vous voyez sa réaction pendant que vous parlez ; vous savez s'il est d'accord ou pas. De plus, d'ordinaire, une conférence est suivie d'une période de questions. J'ai conservé un médiocre souvenir de trois conférences et d'une adresse. C'est peu par rapport au nombre de fois que j'ai pris la parole en public.

J'ai déjà parlé d'une conférence et d'une adresse. La conférence, c'était le 5 mars 1961, pendant la Semaine de l'éducation, à Alma. Il n'y avait pas eu de période de questions ; mais, à partir d'un article de journal, on avait conclu, au Vatican, que j'avais pris la défense du frère Untel, condamné par la Sacrée Congrégation des Religieux. Et ce fut une des deux raisons d'une condamnation à trois années d'exil. La conférence avait été manifestement appréciée. L'adresse, c'était au second noviciat, première étape de mon exil. J'en ai déjà parlé. Cette adresse, lue lors de l'anniversaire d'un frère qui avait passé trente années au Québec, me valut une seconde expulsion. Donc, deux expulsions ; les deux autres fois – la troisième et la quatrième –, c'est moi qui suis parti.

– *Conférence à Jésus-Ouvrier*

La troisième fois, c'était à Jésus-Ouvrier. Un de mes étudiants à la Faculté de philosophie participait à des activités spirituelles dans cette maison de retraite. Il m'avait fait inviter pour donner une conférence sur la conscience morale. C'était le 1^{er} novembre 1979. J'y avais parlé de la conscience morale comme j'en parlais en classe et comme j'en avais parlé dans les livres que j'avais déjà publiés. En bref, la conscience morale n'est pas une faculté de l'âme comme l'intelligence et la volonté ; elle est un jugement de la raison sur l'acte à poser ou à ne pas poser. C'est par ce jugement qu'un être humain assume sa responsabilité. Il n'est jamais excusé du fait qu'il a obéi aux ordres. Le dominicain Sertillanges résume la morale en un seul précepte : obéis à ta conscience. Et Thomas d'Aquin d'ajouter que la conscience oblige plus que les préceptes des prélats. Et d'ajouter encore : si quelqu'un pense que c'est une faute de croire au Christ, il fait une faute en y croyant ; si quelqu'un pense que c'est une faute de s'abstenir de la fornication, il doit forniquer, mais raisonnablement.

Il y avait au fond de la salle un oblat « immaculé » de Marie qui trépignait. À la fin de mon exposé, je me suis soumis à une période de questions. Mon oblat m'a lancé, exaspéré par mes propos : « Oui, mais une conscience éclairée. » Ce n'était pas la première fois que l'objection m'était faite et que j'y répondais. Une conscience éclairée, c'est une conscience qui n'est pas dans l'erreur. Il est difficile de savoir si on est ou non dans l'erreur : beaucoup de parents pensent bien faire ; mais, plus tard, ils reconnaissent qu'ils se sont trompés dans l'éducation de leurs enfants. Ce genre d'erreur est fréquent dans la vie ; on ne doute pas et l'on pose certains actes que l'on regrette ; on en évite d'autres que l'on aurait dû poser. Parfois, on doute et on prend conseil, mais on n'est pas dans la vérité parce qu'on a consulté : un conseiller peut induire en erreur. C'est pourquoi il ne sert à rien d'ajouter *éclairée*. Il faut agir avec la conscience que l'on a du moment que l'on ne doute pas, qu'on ne voit pas la nécessité de chercher de la lumière. Si la conscience est fautive, tant pis. La conscience fautive oblige, dit Thomas d'Aquin.

L'obligation d'éclairer sa conscience est un acte humain ; c'est moi qui décide que je dois éclairer ma conscience. Oui, mais si le pape a parlé ? Les principes de la morale auraient beau être infaillibles, leur application nous plonge dans l'incertitude, comme dit encore Thomas d'Aquin. Mon oblat n'était pas convaincu. À la pause-café, après avoir entendu des histoires très croustillantes, je me suis esquivé.

– *Conférence devant les membres de la Ligue catholique féminine*

La deuxième fois que je me suis fait apostropher après une conférence, c'était par un jésuite, sans doute l'aumônier de la Ligue catholique féminine, qui m'avait invité à développer, le 21 janvier 1973, le thème suivant : *La réflexion, base de la sagesse*.

J'ai fait un peu l'histoire du mot *sagesse*. Chez les Grecs, les mots *sage* et *sagesse* ont d'abord été employés pour désigner l'habileté manuelle. On parlait de la sagesse d'un cordonnier, ou d'un sculpteur, ou d'un tailleur. Leur sagesse, c'était leur habileté à confectionner un soulier, à couper un vêtement, à extraire une Vénus d'un bloc de marbre. Si l'on disait maintenant à une personne : « Ce cordonnier est très sage », elle lui soumettrait ses problèmes conjugaux. Pour les philosophes, le mot *sagesse* revêt un autre sens : il évoque un savoir spéculatif.

J'avais précisé que je parlais de la sagesse pratique, un art de vivre, une habileté dans la conduite des affaires humaines. Cette sagesse dans la conduite de la vie est le fruit de la réflexion. Incapable de se placer de mon point de vue, l'aumônier ne veut rien entendre d'une sagesse acquise ; pour lui, la sagesse vient d'en haut, elle est un don de l'Esprit saint. J'ai beau lui dire qu'il existe une sagesse acquise, que c'est de cette sagesse acquise qu'on m'a demandé de parler en proposant comme thème de la causerie *La réflexion, base de la sagesse*, il s'entête à soutenir qu'il n'y a pas d'autre sagesse que celle dont il parle. Pourtant, je connaissais bien la position de Thomas d'Aquin sur ce point : « La sagesse que l'on compte parmi les dons du Saint-Esprit diffère de la sagesse en tant que vertu intellectuelle acquise ; la première est un don du ciel ; la seconde est le fruit des efforts humains » (*Somme théologique*, II-II, q. 45, a. 1, sol. 2).

J'ai glissé mes feuilles dans ma serviette, l'ai zippée et j'ai quitté la salle pendant que le jésuite parlait encore de sa sagesse tombée du ciel. Quelques jours plus tard, la présidente de la Ligue catholique féminine m'écrivait un mot de remerciement en ajoutant : « Il n'y a pas de plus sourd que celui qui ne veut entendre ! Pascal aussi a eu sa querelle avec les jésuites ! Le jour où j'exposerai les choses aussi clairement, à moi aussi on m'en voudra. »

J'ai dit que mes conférences rempliraient un tome de La Pléiade. Pour amorcer la preuve de cette affirmation pompeuse, voici d'autres sujets de conférences que j'ai prononcées et l'endroit où je les ai prononcées.

- À l'Université de York, le 3 juin 1969 : *Les facultés de sciences de l'éducation et les changements sociaux.*
- À Pointe-Claire, le 11 mars 1970, pendant la Semaine de l'éducation : *Leadership, individu et société.*
- Au Château Frontenac, le 30 octobre 1972, dîner-causerie du Club Richelieu : *Philosophie politique.*
- À Chicoutimi, le 12 février 1974, devant les membres de l'Association des femmes de carrière : *La femme et la politique.*
- À l'Université de Montréal, le 7 mars 1974, anniversaire du décès de Thomas d'Aquin : *L'actualité de la morale thomiste.*
- À l'Université Laval, le 26 février 1976, débat-midi : *Vivre à deux en 1976.*
- À l'Université Laval, le 23 février 1979, dans le cadre du groupe Club-sandwich : *Moralistes et législateurs.*
- À Rimouski, le 5 février 1981, conférence publique organisée par l'Université du Québec : *La morale traditionnelle à l'heure des sciences de l'homme.*
- À l'Institut canadien, le 16 février 1981 : *L'intériorité du penseur.*
- À l'Université de Montréal, les 28, 29 et 30 août 1984, Colloque de philosophie politique et juridique : *La tyrannie dans la pensée médiévale.*
- À l'Université du Québec à Trois-Rivières, le 19 mars 1984 : *L'anatomie d'une société saine.*

- Au Campus Notre-Dame-de-Foy, le 24 mai 1988, devant le personnel enseignant : *La formation fondamentale.*
- Au Château Frontenac, le 13 novembre 1991, au souper des membres de l'Ordre de Saint-Sulpice : *L'autre Thomas d'Aquin.*
- Au Club Saint-Denis (Montréal), le 8 novembre 1995 : *L'œil de Caïn.*

Je m'arrête avant que cette énumération ne devienne fastidieuse... Trop tard, dites-vous peut-être. Tant pis.

Chapitre 18

Divers écrits

[Retour à la table des matières](#)

Ce titre, *Divers écrits*, évoque autre chose que mes livres, objet du long chapitre 16 ; autre chose que mes conférences, objet du chapitre 17 : il évoque les articles que j'ai rédigés pour des journaux ou des revues. Vient en tête le quotidien *À propos*. Les gens d'un certain âge se rappellent ce tabloïd, transition entre *L'action catholique* et sa disparition en 1973-1974.

L'équipe éditoriale était formée d'un nombre de personnes égal au nombre de jours de la semaine : Roger Bruneau, de l'ancienne *Action catholique*, l'abbé Gérard Dion, Jean-Paul Desbiens, Vincent Lemieux, politologue, Pierre Fortin, économiste, Marc-André Lessard, sociologue, et moi-même. Le journal annonçait mon entrée dans l'équipe le 19 septembre 1973, jour de mon premier éditorial. On avait assigné un jour à chacun ; moi, j'écrivais le mercredi. L'aventure a duré un an, après quoi le journal a cessé de paraître. J'y ai publié des textes à saveur philosophique sur autant de sujets que l'aventure a duré de semaines. En voici quelques échantillons.

Éditoriaux du journal À propos

Ce jour de deuil national

Le mardi 30 juillet 1974, jour de l'adoption de la loi 22, étaient placardées partout, à l'Université Laval, des invitations à se rendre au Parlement pour y assurer, de 10 à 17 heures, une présence qui exprimerait le sentiment des Québécois en ce jour de deuil national. L'invitation se terminait ainsi : « Vous êtes attendus nombreux et convaincus. »

Eh bien ! jamais, à l'occasion d'un deuil dans une aussi grande famille, on aura vu si peu de monde au... corps ! Pour un mort, c'est l'avant-dernière humiliation de n'entendre point pleurer autour de son cercueil. (La dernière, c'est évidemment l'enfer.) Me vient une double hypothèse : ou bien on a décrété le deuil avant d'être assuré d'un cadavre, ou bien le mort n'emportait le cœur de personne.

Pendant cet été-là, j'ai eu souvent l'occasion de causer avec Nestor Turcotte, le candidat péquiste de Matane aux deux dernières élections ; il était en rédaction de thèse à l'Université Laval. Le lendemain d'une manifestation contre le projet de loi 22, je lui avais demandé s'il avait prêté l'oreille aux propos qui se tenaient autour de lui ; si la langue qu'on parlait méritait qu'on se batte. Il hocha la tête – de droite à gauche.

Ce mardi 30 juillet, Nestor était au corps, tout yeux et tout oreilles. Tout mains, aussi, car il devait rapporter une des assiettes de carton qu'on lançait et dans lesquelles on pouvait lire : « Le peuple québécois trahit [*sic*] par 102 traîtres. » Traîtres eux-mêmes à la langue ceux qui avaient écrit *trahit* de la sorte, c'est-à-dire avec un *t* honteux ! De son index rouge de honte, Nestor le signala à une voisine, lui demandant s'il valait la peine de se battre.

Une langue est un double instrument : 1) un instrument de communication ; 2) un instrument de pensée et de culture. Et nous som-

mes en train de développer un instrument de communication pour usage strictement québécois. Nous nous isolons chaque jour davantage du reste du monde dans cette langue que personne d'autre au monde ne comprend. Il est stupide, à mon sens, de se battre pour sauver une langue de communication de plus. À cette seule fin, il en existe de meilleures. On en a un signe manifeste dans le fait qu'un Italien qui vient s'installer au Québec, ignorant les trésors de la culture française, pense spontanément à apprendre l'anglais. En Amérique du Nord, la langue de communication, c'est l'anglais.

Je ne me battrai donc pour la survie du français au Québec que si on en fait une langue de pensée et de culture. Je ne suis pas intéressé à ce qu'on nous applaudisse sur les scènes de la Francophonie un lexique à la main.

Les « bérets blancs » de la langue

Tout le monde connaît les bérets blancs. Personne ne met en doute leur zèle ni leur sincérité. Ce sont, en quelque sorte, les capucins du Crédit social, c'est-à-dire la branche réformée et brûlante d'une ferveur... endiablée, si vous me permettez de marier le diabolique et le divin. Eh bien ! le projet de loi 22 a mis au monde les bérets blancs de la langue. Ils brûlent d'un zèle furieux. Si l'on pouvait mesurer la chaleur de leur flamme, il me semble que saint François-Xavier serait de glace à côté de monsieur François-Albert Angers. Je préfère quand même le saint au monsieur, car le premier ne baptisait personne de force ; le second fait un peu « Crois ou meurs », devenu à certains endroits ou à certaines époques « Crois, paie ou meurs ».

La Ligue des droits de l'homme a dessiné le profil des mémoires soumis à la Commission parlementaire. C'est accablant pour le gouvernement Bourassa. Et la Ligue de conclure qu'en adoptant le projet de loi 22, à la vapeur cet été, ce gouvernement contribuera à dévaloriser notre démocratie. Pour ma part, je vois bien les rapports entre les mémoires et le projet de loi 22 ; ce que je ne vois pas, ce sont les rapports entre les mémoires et le peuple québécois. On a pris le pouls des mémoires ; il resterait à prendre le pouls du peuple. Si le peuple se fout du risque de l'anglicisation, il faut laisser pleurer les apôtres de

l'unilinguisme français. Ce ne seront pas les premiers apôtres à arroser de leurs larmes la terre québécoise.

« Le projet de loi 22 remettait en question les relations Québec-corps intermédiaires », lisait-on dans *Le Devoir* du 9 juillet 1974. Dans un corps bien organisé, il y a la tête, bien sûr, mais il y a aussi les membres. Or, dans la plupart des cas, les relations qu'entretient Québec avec les corps intermédiaires sont des tête-à-tête : les membres n'en sont point. Bref, les corps intermédiaires sont des anges, c'est-à-dire des têtes sans membres.

Les membres, dans la plupart des cas, apprennent par les journaux ce que leurs chefs ont déclaré en leur nom. Ça fait démocratique et ça pèse lourd de se prononcer au nom des 50 000 travailleurs de ci ou des 100 000 travailleurs de ça ; mais, si l'on grattait un peu, on ne découvrirait que de l'hypocrisie. Souvent, en effet, le rapport a été préparé par des gens payés pour le faire et qui n'étaient travailleurs ni de ci ni de ça. C'est pourquoi les premières relations à remettre en question, ce sont les relations des têtes des corps intermédiaires avec leurs membres et les relations des corps intermédiaires avec le peuple. Ce n'est pas à eux que l'Évangile dit : « Que votre main gauche ignore ce que fait votre main droite », que vos deux mains ignorent ce que fait la tête.

Dans un corps normal, la tête est le porte-parole des pieds, des mains, de l'estomac, de l'intestin, etc. Mais, pour cela, elle doit d'abord se pencher sur les cors des pieds, sur les écorchures des mains ; elle doit prêter l'oreille aux rots de l'estomac et aux borborrygmes de l'intestin. On ne le fait pas. C'est pourquoi, quand on nous dit que l'été – ou ce qui en reste – risque d'être chaud, je me dis qu'il ne sera pas chauffé au soleil, mais au charbon, au gaz ou à l'électricité. Je veux dire par là qu'il ne sera pas naturellement mais artificiellement chauffé.

En effet, le peuple (beau mot galvaudé) se fout pas mal de toutes ces questions de langue. J'aimerais bien qu'on prenne le temps d'inventorier ce qu'il en pense. De petits sondages nous permettent parfois de douter que les ténors qui se font seuls entendre chantent vraiment ce que le peuple turlute.

Le choc du futur

« Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi, que je vois tout ce que j'y trouve », écrit Pascal. En d'autres mots, chacun comprend à travers son expérience et ne comprend rien au-delà. Si vous prononcez le mot *plaisir*, par exemple, devant qui ne connaît que les plaisirs de la bouteille, de la table et du lit, le quidam pensera à la bouteille, à la table et au lit. Épicure l'a appris à ses dépens : ayant fait du plaisir le commencement et la fin de la vie heureuse, les pourceaux de l'époque l'ont pris pour un des leurs.

Quand un prophète de malheur me parle du choc du futur, je recule d'un bon quart de siècle dans le passé, fabriquant ainsi du futur que j'ai vécu, et j'institue une comparaison à partir de mon expérience. Et, à travers mon expérience, le choc du futur, c'est la fin du monde que j'ai attendue (vers 1936) au bout de la grange de Ben Corriveau, par un après-midi de pluie, après une semaine de pluie ; c'est le péril jaune, que le père Lelièvre, en 1940, m'annonçait pour l'année suivante, en même temps que mon dernier Noël à la dinde ; c'est le dîner de gala d'Adolf Hitler, au Château Frontenac, le 15 novembre 1939, et une demi-douzaine de catastrophes du genre apocalyptique. Trop souvent leurré, j'ai décidé de ne plus anticiper le malheur, de n'encaisser que les coups bien assénés.

J'étais donc on ne peut plus mal disposé à suivre avec sympathie *Les beaux dimanches* du 11 novembre 1973 sur le choc du futur. Ce qui heurte et bouleverse, quand on le considère en imagination, change d'ordinaire de visage, d'humeur et de poil en accédant à la réalité. Au choc du futur imaginé, il faut opposer la plasticité du présent. Au futur, le Boeing 747 aurait bouleversé le chamelier ; au présent, il vole comme un oiseau. Au futur, l'indépendance du Québec fait frémir une bonne portion du peuple québécois ; au présent, elle se ferait comme elle peut se faire, et peut-être sans secousse.

Si quelque Isaïe m'avait annoncé ce que j'ai vécu jusqu'à maintenant, j'aurais sans doute connu des nuits blanches. Pourtant, ma vie s'est écoulée sans que je connaisse ces heurts censément mortels. Ce que la pensée élabore dans l'abstrait, l'imagination le grossit et le dur-

cit ; venue l'heure de la réalisation, tout est repensé par la main, qui l'ajuste à la situation.

On dit que, dans un avenir prochain, on produira des Einsteins en série. Je m'en balance, car je suis convaincu qu'on ne les produira pas ou pas longtemps si les résultats sont catastrophiques ; que, si un peuple les produit quand même, les autres en produiront, comme ce fut le cas pour les armes nucléaires. Et l'on instituera un contrôle des Einsteins comme on a institué un contrôle des armes nucléaires. Si un peuple fabrique un Hitler, son voisin fabriquera un anti-Hitler, comme le missile a amené l'antimissile.

Dès qu'on parle du futur, on s'inscrit à l'école de l'imagination, maîtresse d'erreur et d'horreur. Notre malheur, c'est d'avoir permis à cette folle du logis d'aller travailler à l'extérieur ! Elle nous est apparue, ce 11 novembre 1973, sous les traits d'Orson Welles.

Notre pierre philosophale

L'émission *Format 60* du 4 décembre 1973 sur la famine en Éthiopie a bouleversé un bon million de Québécois. Bravo ! une fois de plus, à la télévision : il est de peu d'utilité de lire de semblables récits dans les squelettes de la paléontologie. Les réactions ont été multiples et diverses : de honte, certains ont tout simplement tourné le bouton ; d'autres ont maudit Hailé Sélassié, « ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal » ; d'autres ont sorti leur chéquier. Parmi ces derniers, certains se sont exécutés ; les autres ont reculé : « À quoi bon ? Ça s'endra pas. »

Ces derniers des derniers toucheraient-ils encore longtemps leur chèque de paie si les contribuables faisaient le même raisonnement ? Le jour où les contribuables se demanderont si l'argent qu'ils versent pour l'enseignement se rend dans les salles de classe, continueront-ils de payer ? Si l'argent qu'ils versent à la RAMQ [aujourd'hui, le Fonds des services de santé] guérit les malades ? Si l'argent qu'ils versent pour les fonctionnaires les fait fonctionner ou dormir ?

Il faut déplorer qu'on ait des avions en quantité pour larguer des bombes, mais qu'on en cherche pour larguer du pain et des vêtements. Le scandale de la guerre nous est apparu une fois de plus dans toute sa barbarie. Nous trouvons des milliards pour la mort ; nous ne trouvons que des sous pour la vie. Ce que l'histoire appelle l'invasion des barbares est moins circonscrit dans le temps et dans l'espace qu'on ne pense. À côté du barbare horizontal que l'humanité a connu – Hun, Vandale, Goth, Wisigoth, Viking, etc. –, il y a le barbare vertical, qui se multiplie et surgit comme du sol, à côté de nous, voire en nous, et à notre insu.

On sait que chaque citoyen a un droit strict à sa part des biens dont dispose non seulement la société à laquelle il appartient, mais la planète qu'il habite. On sait que personne n'a le droit de raffiner son goût du superflu tant qu'il reste un citoyen privé du nécessaire. Il y a plus de deux siècles, Rousseau terminait ainsi son discours sur l'inégalité : « Il est manifestement contre la loi de la nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire. »

On lit ces vérités à faire perdre à tout jamais le sommeil en pensant à quelques riches bien identifiés, mais en pensant surtout à une foule de riches sans visage et sans nom (je dirais presque imaginaires) dont les coffres contiendraient l'aisance de tous les nécessiteux. Personne ne pense qu'un meilleur partage des biens se ferait à son détriment. C'est pourquoi ceux que touche la misère des autres veulent la soulager avec le superflu... des autres !

La générosité des jeunes est bien connue ; celle des possédants, est plus discrète. Existe-t-il des possédants qui trouvent trop généreuse leur part des richesses communes eu égard à leur talent, aux fonctions qu'ils remplissent et aux efforts qu'ils déploient ? On les entend dire, non sans quelque raison : « Ceux qui ont travaillé comme moi sont assis au bout de la table où l'on dépose les plats et non au bout où l'on en gratte le fond. »

De là à dire avec Diogène (l'homme du tonneau) que les riches sont nos banquiers, qu'il suffit de se présenter au guichet, il y a de l'espace pour tâtonner vers une solution humaine et non angélique. Il

est sûr qu'on ne peut s'en remettre à la charité. Si elle n'a pas suffi quand le miséreux mourait de faim sur nos seuils, que fera-t-elle quand il crève poliment au bout du monde ?

Dante (mort en 1321) proclamait que seules des structures aux dimensions de la terre entière pourraient avoir raison de l'injustice. Bref, impôt provincial, impôt national, impôt mondial. Ne sommes-nous pas déjà assez taxés ? Si ; j'en conviens. Mais il n'est pas nécessaire de rogner tout de suite mon chèque de paie pour acheter du pain aux affamés : avec de la bonne volonté, pierre philosophale du XX^e siècle [XX^e au moment où j'écrivais ces lignes] nous pourrions d'abord transformer les obus en pains.

Articles écrits pour le journal Les Enseignants

Un jour, M. Jean-Louis Jobin, propriétaire-éditeur du journal *Les Enseignants*, m'appelle pour me demander une recension du best-seller *Le monde de Sophie*. J'accepte parce que l'ouvrage m'intéresse, en particulier pour les pages qu'il consacre au Moyen Âge. Ce fut le début d'une collaboration qui durerait sans doute encore si les éditeurs de manuels scolaires n'avaient pas coupé les vivres à ce franc et courageux journal. Voici donc des extraits de la recension du livre et quelques-uns des articles que j'ai publiés par la suite dans ce journal.

Le monde de Sophie

Le monde de Sophie est un roman fabriqué autour de l'histoire de la philosophie. L'auteur, Jostein Gaarder, un Norvégien, professeur de philosophie et d'histoire des idées, mène de front enseignement et carrière littéraire. Certains diraient qu'il a deux cordes à son arc ; d'autres, qu'il court deux lièvres à la fois. La suite pourrait éclairer le choix.

Comme je ne suis ni un théoricien ni un praticien de l'art romanesque, je m'abstiendrai de critiquer l'ouvrage du point de vue des règles de cet art. Mais, à l'instar du convive qui, sans être cuisinier, est justifié de porter un jugement personnel sur la saveur des plats qu'on lui sert, je peux dire que l'ouvrage m'a passionné et qu'il en a passionné d'autres avant moi puisque les ventes, dans plus de vingt langues, dépassent le

million d'exemplaires. À mes yeux, un roman passionnant, c'est un roman que le sommeil nous arrache des mains et qu'on reprend dès le réveil. Tel est *Le monde de Sophie*. Gaarder fait preuve d'une imagination incroyable ; il maintient le suspense à travers les 560 pages.

Il était normal que je jette d'abord un coup d'œil à la table des matières. J'égrène les chapitres. Ah ! chapitre 15, p. 185, le Moyen Âge. Le chapitre 16 commence à la page 209. Je fais un petit calcul : 21 pages de consacrées au Moyen Âge sur un livre de 560 pages, c'est 3,75 % du volume. Gaarder va de Thalès de Milet – environ 600 ans avant Jésus Christ – jusqu'à nos jours ; une randonnée philosophique de 2500 ans. Le Moyen Âge, c'est une durée de 1000 ans, soit 40 % de 2500 ans. À 40 % de l'histoire de la philosophie, Gaarder consacre 3,75 % de ses pages. Aux yeux d'un contempteur du Moyen Âge, c'est déjà trop ; aux yeux d'un spécialiste, c'est bien peu. J'ai commencé quand même ma lecture par le début du volume, mais j'avais hâte d'arriver au Moyen Âge.

Gaarder le marque de deux dates classiques : 476, fin de l'Empire romain d'Occident ; 1453, fin de l'Empire romain d'Orient. [...] Une première remarque. Le Moyen Âge doit également être situé dans l'espace. Il n'y a pas eu de Moyen Âge en Amérique du Nord, ni en Chine, ni en Australie. On parle de Moyen Âge dans les pays qui ont connu la civilisation gréco-romaine, puis qui l'ont perdue avant d'en développer une autre. L'expression *Moyen Âge* évoque donc l'Empire romain d'Occident, moins l'Afrique du Nord, reconquise d'abord par l'Empire romain d'Orient, puis par l'Islam.

« Il y a une autre date qu'il faut retenir : 529. C'est l'année où l'Église fit fermer les portes de l'Académie de Platon à Athènes », affirme Gaarder. Puis il ajoute : « Ainsi l'an 529 est-il le symbole de la mainmise de l'Église sur la philosophie grecque » (p. 191). Tout d'abord, ce n'est pas l'Église, mais Justinien, chef de l'Empire romain d'Orient, installé à Constantinople, qui a fermé les écoles philosophiques d'Athènes et exigé, sous peine de mort, la conversion des adorateurs des dieux antiques. Son but : consolider l'unité de l'Empire. Le pape ne pesait pas lourd dans l'esprit de Justinien. Pour réfuter la prétendue « mainmise de l'Église sur la philosophie grecque », il suffit de rappeler qu'à ce moment-là aucun pape ne pouvait être couronné sans l'autorisation de l'empereur de Constantinople.

À la p. 195, Gaarder annonce : « Nous allons examiner le point de vue de deux grands philosophes du Moyen Âge et nous allons commencer par saint Augustin, qui vécut de 384 à 430. » (L'autre grand philosophe du Moyen Âge sera saint Thomas d'Aquin.) D'accord, Thomas d'Aquin appartient au Moyen Âge, mais pas saint Augustin, décédé plus d'un siècle avant que ne débute le Moyen Âge. Assez étonnant puisque Gaarder vient de donner l'année 476 comme marquant le début du Moyen Âge ! Puisque saint Augustin n'appartient pas au Moyen Âge, il faut attendre la page 200 pour entendre parler de philosophie médiévale. L'espace consacré au Moyen Âge est réduit à sept pages sur 560, soit 1,25 % de l'ouvrage.

Gaarder présente saint Thomas d'Aquin comme « le plus grand et le plus important philosophe du haut [*sic*] Moyen Âge. » (Précisons d'abord que le Haut Moyen Âge s'étend du V^e siècle jusqu'au XI^e ; Thomas d'Aquin n'appartient donc pas à cette période puisqu'il est du XIII^e siècle.) Cette correction faite, je suis d'accord avec les superlatifs employés par l'auteur, mais il me rend mal à l'aise en disant, « pour résumer, que saint Thomas d'Aquin " christianisa " Aristote, qu'il rendit son interprétation inoffensive pour la doctrine chrétienne » (p. 200).

Thomas d'Aquin n'a pas christianisé Aristote, il l'a commenté ; il n'a pas plus cherché à le rendre inoffensif pour le christianisme que pour la philosophie. Il a commenté les principales oeuvres d'Aristote parce qu'elles lui semblaient de grande valeur. Commenter, c'était chercher ce qu'Aristote avait voulu dire, c'était expliquer les passages obscurs, c'était compléter sa pensée, c'était rectifier à l'occasion. Puis, en écrivant ses propres ouvrages, il a utilisé abondamment Aristote, comme il a utilisé une quantité d'autres auteurs : païens, musulmans, juifs. Parce qu'il a cité le juif Maïmonide, le musulman Avicenne, le païen Cicéron, on ne doit pas conclure qu'il les a christianisés et rendus inoffensifs pour le christianisme.

Gaarder ajoute que saint Thomas d'Aquin « compte parmi les premiers à avoir essayé de concilier la philosophie d'Aristote avec le christianisme » (p. 200). « Nous disons de lui qu'il a fait la synthèse de la foi et de la connaissance », poursuit-il (p. 200). Le mot *synthèse* évoque l'idée d'une fusion. Or, c'est le contraire que Thomas d'Aquin fait quand

il soulève le problème des rapports entre la foi et la raison. Il distingue nettement la philosophie de la théologie. La philosophie relève uniquement de la raison ; le philosophe ne doit rien admettre qui ne soit évident à la raison. (La théologie naturelle fait partie intégrante de la philosophie.) La théologie révélée se fonde sur la foi ; ses principes, elle les tient de la Révélation. Il n'y a donc pas plus de synthèse possible entre la philosophie et la théologie qu'entre la philosophie et la science. Chacune a sa méthode, chacune a sa façon de définir son objet et, partant, chacune dégage ses propres conclusions.

On n'en finirait plus de parler de foi et de raison. Mais vous me permettez encore un mot, sur ce passage de Gaarder : « Au Moyen Âge, on disait déjà : *Credo quia absurdum*. Ce qui signifie : je crois parce que c'est contraire à la raison » (p. 403). Cette parole, on l'attribue à Tertulien, mort vers 240, soit deux siècles et demi avant le Moyen Âge. Cependant, personne ne l'a jamais trouvée dans son oeuvre. Rien d'étonnant, car l'idée qu'elle exprime est ridicule. En effet, on ne croit pas « parce que c'est absurde », contraire à la raison : on croit parce que Dieu a parlé. On donne son adhésion au mystère de la Trinité, par exemple, sur l'autorité de la parole de Dieu. La plupart des vérités révélées sont inaccessibles à la raison, mais non pas contraires à la raison. Je ne connais aucun grand théologien médiéval qui ait dit : « *Credo quia absurdum*. » Tous ont dit qu'ils adhéraient, sur l'autorité de la parole de Dieu, à des vérités inaccessibles à la raison.

Je n'ai pas été étonné que Gaarder évoque des opinions que l'on prête à Thomas d'Aquin sur la femme : « Malheureusement, saint Thomas d'Aquin reprit aussi à son compte la conception d'Aristote sur la femme. Tu te rappelles peut-être [dit-il à Sophie] qu'Aristote considérait la femme presque comme un homme imparfait » (p. 136 et 205). L'espace dont je dispose ne me permet pas d'apporter toutes les précisions requises. [...] Ceux qui en veulent davantage sur cette question peuvent consulter le chapitre 16 de *Sacré Moyen Âge* !

À peu près chaque fois que Gaarder emploie l'expression *Moyen Âge*, c'est pour exprimer une opinion plus que discutable. Un dernier exemple. Vous lirez, dans le chapitre sur la Renaissance : « On recommença, en art, à peindre l'homme nu, mettant ainsi fin à mille ans de pudeur » (p. 221). Tout médiéviste pouffe de rire en lisant « mille ans de

pudeur ». La pudeur était inconnue au Moyen Âge. Mais l'art étant avant tout religieux, on ne pouvait pas faire prier les moniales devant un David de Michel-Ange ni les moines devant une Vénus de Milo. Le Christ portait le vêtement présumé de la croix ; la Vierge était vêtue comme une honnête femme. Cependant, si l'on passe des cathédrales aux établissements de bains, on peut se faire une idée plus juste des « mille ans de pudeur ». Dans les bains du Moyen Âge, les hommes et les femmes, dans le plus simple appareil, se baignent, se font suer, se reposent, s'enlacent sans la moindre gêne. D'ailleurs, même dans les cathédrales, on représente les personnages dans la tenue de circonstance. Par exemple, dans le portail de la cathédrale d'Auxerre, on voit une étuve dans laquelle l'enfant prodigue est massé et essuyé par plusieurs femmes. On rencontre même des gouttières où l'eau de pluie s'échappe par le sexe d'une enfant agrippée au toit.

Chaque spécialiste parlerait-il ainsi de son auteur ou de son époque, me demanderez-vous ? Non, parce que le Moyen Âge est moins connu que Platon, Kant ou Sartre. Des milliers de cégépiens pourraient écrire quelques bonnes pages sur Platon, tandis que fort peu de leurs professeurs pourraient dire des choses valables sur la pensée médiévale. Lors du défilé du 13 août, qui clôturait les Médiévales de 1995, Catherine Lachaussée a demandé au professeur André Ségal : « Quel préjugé voudriez-vous voir disparaître concernant le Moyen Âge ? » Il a répondu sans hésiter : « La grande noirceur. » Gaarder ne reprend pas à son compte ce mauvais cliché, mais il ne fait guère mieux quand il parle du Moyen Âge comme d'une « longue traversée du désert » (p. 194).

Luc Ferry, philosophe français contemporain, est moins modeste que moi – je reste dans les limites de ma spécialité ; lui, il prononce un jugement général sévère : « L'histoire des idées transmises à Sophie n'est pas seulement simplette, ce qui est la loi du genre et ne saurait faire l'objet d'une critique, mais souvent trop fallacieuse pour être vraiment recommandable. L'approche de la philosophie grecque par le vieux poncif selon lequel les présocratiques seraient des scientifiques en herbe, l'enfance de l'humanité en somme ; le chapitre sur Kant, qui assimile sans vergogne l'a priori à l'inné ; Nietzsche et Heidegger passent à la trappe tandis que la philosophie contemporaine se voit réduite à la seule et unique figure de Sartre ! Gaarder ne semble vraiment maîtriser que la tradi-

tion anglo-saxonne, qui finira d'ailleurs par l'emporter dans cette histoire dont le message est, il faut bien l'avouer, assez pauvre. »

Pourquoi en est-il ainsi ? Parce qu'il s'agissait d'une mission impossible. Une seule personne ne peut pas, même à la fin d'une longue vie consacrée à l'histoire des idées, posséder une connaissance respectable de tous les philosophes et de tous les courants de pensée dont il est question dans ce livre. [...]

Faut-il quand même en recommander la lecture ? Sans hésiter, je dis oui. Il y a des taches dans le soleil, mais elles n'apparaissent qu'au bout du télescope ; il y a des lacunes dans *Le monde de Sophie*, mais elles n'apparaissent qu'à l'œil du spécialiste. Je recommande la lecture de ce roman, tout d'abord, parce que Gaarder donnera à des milliers de lecteurs le goût d'en savoir davantage sur tel ou tel auteur, sur tel ou tel courant de pensée. De plus, son livre contient beaucoup de bonnes idées. [...] Lisez *Le monde de Sophie*, il vous passionnera comme il m'a passionné et qu'il a passionné plus d'un million de lecteurs.

La partition du Québec !

Un bulletin de nouvelles nous montrait un jour le premier ministre Jean Chrétien martelant en anglais la trouvaille posttréférendaire désormais célèbre : *If Canada is divisible, Québec is divisible. It's the same logic*. Cette même logique permet de poursuivre : Si le Québec est divisible, Jean Chrétien est divisible. Voici ce qui cloche dans ce raisonnement.

La petite conjonction *if* investit cette affirmation d'une rigueur que ne semblaient pas soupçonner le Premier ministre ni Stéphane Dion qui nous l'avait assenée avant son chef. Sans cette conjonction, il n'y aurait pas de problème : le Canada est divisible, le Québec est divisible, je suis divisible – la mort procédera un jour à l'opération. Bref, tout ce qui est composé de parties est divisible en ses parties. Mais ce sacré *if* fait de la divisibilité du Québec une conséquence de la divisibilité du Canada. Et c'est une tout autre paire de manches.

Partons d'un exemple. Si (*if*) l'équilatéral a la somme de ses angles intérieurs égale à 180° , il en est ainsi du scalène. À quelqu'un qui demanderait pourquoi, on répondrait : parce que l'équilatéral et le scalène sont des triangles. On lui expliquerait ensuite, si nécessaire, que tout triangle a la somme de ses angles intérieurs égale à 180° . Ceux qui nous disent d'un air triomphant : « Si le Canada est divisible, le Québec est divisible », devraient être en mesure de répondre à notre pourquoi par un parce que. Un seul parce que, pas deux.

En théorie, il y a plusieurs parce que susceptibles de valider leur raisonnement. On pourrait prendre une caractéristique très générale : le Canada et le Québec sont matériels. Or, il est cartésien d'affirmer que tout ce qui est matériel est divisible à l'infini. Si l'on part de cette caractéristique du Canada, on peut construire l'argument suivant : Si le Canada est matériel, il est divisible. Or, le Canada est matériel. Donc, il est divisible. On pourrait reprendre le même argument pour le Québec. À notre pourquoi, nos interlocuteurs répondraient : parce que l'un et l'autre sont matériels. Mais, comme on pourrait le reprendre aussi pour Jean Chrétien et pour Stéphane Dion – matériels tous les deux –, l'argument est trop vague : il ne menace pas plus le Québec que l'Ontario.

Un autre bon parce que : les comtés. Le Canada et le Québec sont composés de comtés. On peut donc dire : Si le Canada est composé de comtés, il est divisible en comtés. Or, le Canada est composé de comtés. Donc,... On pourrait reprendre le même argument pour le Québec. À notre pourquoi, nos interlocuteurs répondraient : parce que l'un et l'autre sont composés de comtés. Mais l'argument s'applique aussi à l'Ontario, au Nouveau-Brunswick et à toutes les provinces du Canada. Sérieux inconvénient : qui menace tout le monde ne menace personne.

Comme c'est une province du Canada qui cherche à se détacher, on est porté à dire : Si le Canada est composé de provinces, il est divisible en provinces. Or, le Canada est composé de provinces. Donc, il est divisible en provinces. Mais l'argument ne s'applique pas au Québec, puisque le Québec n'est pas composé de provinces. À notre pourquoi, nos interlocuteurs ne pourraient pas répondre : « Parce que l'un et l'autre sont composés de provinces. » Que répondraient-ils ? Ils sortiraient leur langue de bois.

Quand Jean Chrétien et Stéphane Dion parlent de la divisibilité du Canada, les parties qu'ils ont à l'esprit, ce sont les provinces ; mais, quand ils parlent de la divisibilité du Québec, ce sont d'autres parties qu'ils ont à l'esprit. À notre pourquoi, ils devraient répondre par deux parce que. Et il s'ensuit que leur raisonnement est un sophisme. Si vous me disiez que c'est compliqué, j'en conviendrais mais en ajoutant : « N'avez-vous pas assez vécu pour savoir qu'il est difficile d'être logique ? »

Vivre, c'est choisir !

Au beau milieu d'une réunion de parents ou d'amis, quand vos invités ont bu du bon vin, remettez à chacun un bout de papier avec cette phrase à compléter : « Vivre, c'est ... » et demandez-lui de remplacer les pointillés par un verbe. Sans nul doute, vous obtiendrez un verbe différent pour chaque personne présente, selon sa conception de la vie ou selon ce qui prime dans son quotidien.

Parmi les réponses possibles, voire probables, vous aurez : vivre, c'est travailler, c'est souffrir, c'est espérer, c'est chercher à s'enrichir, c'est créer des liens, etc. Quand le petit prince a quitté son astéroïde B 612 pour aller visiter les six plus rapprochés, il rencontra des hommes pour qui la vie, c'était donner des ordres, être admiré, boire, allumer des réverbères, calculer, écrire.

L'un de vos invités aurait pu répondre : « Vivre, c'est choisir. » En effet, nous passons une partie considérable de notre temps à faire des choix. Pour choisir six clémentines à l'épicerie, les clients en palpent deux douzaines. Pour choisir un ami, c'est encore pire, car « les amis ont le naturel du melon ; il faut en essayer cinquante pour en trouver un bon ». Méfiez-vous du proverbe : « Souvent qui choisit prend le pire. » Souvent, ce n'est pas toujours, ni la plupart du temps. Mon proverbe à moi : « La plupart du temps, qui ne choisit pas prend le pire. »

Les humains ne sont pas les seuls à faire des choix – les végétaux et les animaux en font aussi. Ce qui caractérise les choix humains, c'est d'être délibérés, réfléchis, mûris. Les végétaux choisissent aveuglément : le prunier ne délibère pas sur le nombre de prunes qu'il produira ;

il ne se demandera pas, après une année de forte production, s'il ne serait bon pour sa santé, comme fait la mère qui a accouché de jumeaux, de sauter une année. Un arbre peut donner sa vie pour des prunes ! Les animaux sont équipés pour choisir de façon plus intelligente. Tout d'abord, ils peuvent se déplacer : quand il a fini de brouter l'herbe qui l'entoure, le mouton se déplace. Le prunier peut mourir de soif à cent mètres d'une fontaine, tandis que l'animal s'y rend. En hiver, beaucoup d'oiseaux s'envolent vers le Sud, refuge des *snowbirds*. « Dans le même pré, dit Sénèque, un bœuf recherche l'herbe, un chien le lièvre, une cigogne le lézard. » Ils choisissent, mais ils le font par instinct.

Les choix vraiment humains sont délibérés, c'est-à-dire arrêtés après réflexion, après avoir pesé le pour et le contre. Force est d'admettre que nos choix ne sont pas toujours mûris. Les hommes font parfois des choix de taureaux et de lièvres. De taureaux ? Je n'insiste pas : vous regardez sans doute quelques téléromans... De lièvres ? Des décisions inspirées par la peur. Une fois la décision prise, un danger guette les humains : reprendre la délibération quand surgissent les difficultés et compromettre l'action. C'est dans ce contexte que se situe la parole d'Alain : « Qui délibère oublie de vouloir. »

Pour mieux comprendre le verbe français *choisir*, j'ai remonté, selon mon habitude, à son ancêtre latin, *eligere*, formé d'un préfixe, *e* et du verbe *legere*. Le préfixe signifie sortir de. Il fait partie de plusieurs verbes français : extraire, exhumer, expectorer, etc. Quant au verbe *legere*, on pense spontanément qu'il signifie lire. C'est vrai, mais ce sens est le septième dans mon dictionnaire latin. Le sens premier de *legere*, c'est ramasser, cueillir, comme dans la chanson de Félix Leclerc : « C'est un petit bonheur que j'avais ramassé. » Si vous rencontrez l'expression *legere flores*, ne traduisez pas : lire des fleurs, mais cueillir des fleurs. Quand on connaît cette racine latine, on pense de façon plus poétique à l'élue de son cœur : c'est la fleur qu'on a cueillie parmi tant d'autres. En français, on a le verbe *choisir* ; il a le même sens qu'*eligere*, mais la belle métaphore est disparue.

Pour prendre conscience que vivre, c'est choisir, surveillez-vous pendant une journée entière : journée de travail ou journée de congé. Par exemple, l'homme parle, *animal loquens*. Pour l'ethnologue et philosophe français Claude Lévi-Strauss, qui dit homme dit langage. Enclin à

parler sans cesse, cet animal doit d'abord choisir entre parler ou se taire ; s'il décide de parler, il doit choisir ses mots. Que de choix pendant une journée d'enseignant !

Parfois, l'*animal loquens* se fait *animal scribens* : il écrit ce qu'il tient à dire. Sa condition est alors plus grave : les paroles s'envolent, les écrits restent. De plus, quand on a un vocabulaire restreint et flou, comme c'est le cas au Québec, la tâche est ardue. Si c'est un politicien qui ouvre la bouche, le choix des mots porte encore plus à conséquence. Les chers politiciens ! Ce n'est jamais ce qu'ils ont voulu dire, sinon ce qu'ils ont dit, même quand c'est enregistré sur vidéocassette.

Si c'est jour de congé et que vous décidiez d'aller magasiner, que de choix encore ! D'abord, il faut choisir le centre commercial ; en y arrivant, il faut choisir une place de stationnement ; choisir les boutiques à visiter ; revenir à celle qui offre la meilleure marchandise au meilleur prix ; choisir le mode de paiement, etc. En revenant – souvent les mains vides –, on se choisit un apéro, puis on choisit le menu du souper avant de choisir des émissions de télévision. Et il reste encore quelques choix avant de fermer l'œil.

Choisir, c'est mettre de côté des personnes ou des choses qui ne sont pas nécessairement mauvaises, mais auxquelles on en préfère d'autres. Quand une seule chose est bonne – ce qui arrive rarement –, le choix est facile ; d'ailleurs, y a-t-il vraiment choix ? Le choix dépend de la personne qui choisit. Si tous les hommes avaient les mêmes goûts, la polyandrie se généraliserait ; si toutes les femmes avaient les mêmes goûts, c'est la polygamie qui fleurirait. Fort heureusement, les goûts sont différents. Il s'ensuit que la plupart des hommes se trouvent une compagne ; la plupart des femmes, un compagnon. Si les humains avaient les mêmes goûts, un ennui mortel naîtrait de l'uniformité : mêmes vêtements, mêmes maisons, mêmes voitures, mêmes menus, mêmes distractions, etc. René Dubos a écrit un magnifique petit livre intitulé *Choisir d'être humain*. « Être humain, c'est avant tout choisir » (p. 12) « Le problème du choix se pose dans toutes les situations et à tous les moments de l'aventure humaine » (p. 194).

Descartes s'est rendu célèbre par son *Cogito, ergo sum* – Je pense, donc je suis. J'aurais pu tenter la célébrité en titrant : *Eligo, ergo sum* –

Je choisis, donc je suis. Mais j'ai craint de paraître prétentieux en voulant que l'on parle de mon *eligo* comme on parle du *cogito* de Descartes.

Quelques articles publiés dans le Trait d'union

Le *Trait d'union*, c'est le bulletin trimestriel d'information de l'Association du personnel retraité de l'Université Laval. Pendant les années où j'étais président du Comité des avantages sociaux, chaque numéro contenait une page ou deux de ma prose ; quand j'ai laissé à un autre la responsabilité de ce comité, le président de l'ARUL m'a demandé d'écrire un court article, dans chaque numéro, sur un sujet de mon choix. Je l'ai fait pendant sept ans. Voici quelques échantillons des articles que j'y ai publiés .

Une boutade promue principe

Lors d'une réunion de routine, des fonctionnaires de la santé discutèrent de la possibilité de permettre au privé de venir à la rescousse du système public, assez mal en point. À un moment donné, un éclair de génie traversa un esprit : « Moi, je ne veux rien savoir d'une médecine à deux vitesses. » Très drôle : tout le monde a ri. C'était une boutade, mais la boutade étant devenue un principe quasi incontesté, ce n'est plus drôle du tout. L'équivalent d'une médecine à deux vitesses, c'est une médecine pour les riches et une médecine pour les pauvres ; ce sont les meilleurs soins aux riches, de moins bons aux pauvres.

Je m'étonne qu'on s'étonne tout à coup ; car, dans nos sociétés, tout diffère selon que l'on est riche ou pauvre : des habitations pour les riches, des habitations pour les pauvres – d'ordinaire des logements pour les pauvres ; des voitures pour les riches, des voitures pour les pauvres – bicyclettes, *minounes* ou autobus ; des vêtements pour les riches, des vêtements pour les pauvres ; des loisirs pour les riches, des loisirs pour les pauvres ; des mets pour les riches, des mets pour les pauvres, etc.

Je le soulignais à une réunion d'un comité d'éthique médicale dont j'étais membre. Quelqu'un me répondit : « C'est vrai, mais on ne l'accepte pas quand il s'agit de la santé. » J'étais réduit à quia, et le passage suivant de L'Écclésiastique me vint à l'esprit : « Mieux vaut un pauvre

sain et vigoureux qu'un riche éprouvé dans son corps. Santé et vigueur valent mieux que tout l'or du monde, un corps vigoureux vaut mieux qu'une immense fortune. Il n'y a richesse préférable à la santé » (XXX, 14-16).

Plus tard, un livre troublant (*Dimension sociale de la maladie au Québec*, par Charles Côté et Daniel Larouche) qui m'était tombé sous la main, répondit à ma question : « Mieux vaut être pauvre et en santé que riche et malade, mais est-il possible d'être pauvre et en santé ? » Les auteurs du livre nuancent comme suit l'affirmation de L'Ecclésiastique. Les expressions *riches et en santé* ou *pauvres et malades* ne peuvent pas s'appliquer à chaque individu qui vit une situation de richesse ou de pauvreté – un riche peut être malade ; un pauvre, en santé –, mais elles s'appliquent à l'échelle des populations régionales du Québec.

Si l'on inventait une médecine permettant à ceux qui sont capables de payer et qui veulent payer, de puiser dans leurs réserves, est-ce que les pauvres en souffriraient ? Dans une entrevue à *L'actualité*, la D^{re} Madeleine Blanchet déclarait qu'une ouverture modérée au privé serait une bouffée d'oxygène, car le système est bloqué (1^{er} mai 2000, p. 18). « Il arrive, disait-elle, qu'en fin d'exercice financier on n'ait plus d'argent pour faire des opérations du cœur » (p. 14). Et l'on ne permet pas à ceux qui pourraient payer et voudraient payer de le faire. Au nom de quoi ? De l'égalité ? Égalité, égalité, que de bêtises on commet en ton nom ! À trois reprises, dans son entrevue, M^{me} Blanchet donna en exemple les Anglais du Canada.

En parlant d'une « ouverture modérée au privé », M^{me} Blanchet a suscité la question prévisible au pays des boutades promues principes : « Ce serait une médecine à deux vitesses ! » Non, répondit-elle : le privé pourrait intervenir de telle sorte que le public ait davantage de moyens pour s'occuper des cas lourds et des maladies chroniques. L'objection que les meilleurs médecins pratiqueraient dans les hôpitaux privés et, conséquemment, que c'est là que les patients recevraient les meilleurs soins, a été réfutée dans *L'actualité* par un ancien ministre libéral de la santé.

Gai, gai ! marions-nous !

Le Soleil du 8 juin 2002 nous apprenait que le projet de loi sur l'union civile avait été adopté à l'unanimité. Et le ministre de la justice, Paul Bégin, de se réjouir du niveau d'égalité de tous atteint par la société québécoise. Un sondage publié dans *L'actualité* du 15 avril 2002 l'avait conforté. Il lui apprenait qu'aux yeux de 88,9 % des Québécois les homosexuels sont des « gens comme les autres », qu'ils devraient avoir les mêmes droits que les hétérosexuels (85,5 %), que les couples homosexuels devraient avoir droit au mariage civil (76,5 %). Cependant, les sondés ne reconnaissaient qu'à 57,1 % à ces « gens comme les autres » le droit d'adopter des enfants.

Tout gouvernement légifère pour assurer le bon fonctionnement de la société qu'il dirige. Ce qui ne lui semble pas important de ce point de vue, il l'ignore. Il s'ensuit qu'un gouvernement peut faire des lois qui permettent des comportements que la morale désavoue ou ne pas légiférer sur des comportements que la morale prescrit. Les législateurs ne sont pas des moralistes, et il n'est pas nécessaire qu'ils en soient pour être des d'honnêtes législateurs. Le législateur sage s'attaque surtout aux fautes contre la justice, car ce sont elles qui perturbent le plus le fonctionnement d'une société.

Le gouvernement du Québec a jugé opportun, pour un meilleur fonctionnement de notre société, de permettre aux personnes du même sexe de contracter une « union civile » qui confère les mêmes droits et privilèges que le mariage hétérosexuel. Comme la population est d'accord à 76,5 %, les protestations n'ont pas été nombreuses ni bruyantes. Ce qui me surprend, ce n'est pas la loi, mais sa justification par le droit à l'égalité et par le souci d'éviter la discrimination.

Il n'y a pas de discrimination à traiter différemment ce qui est différent. Donner de l'herbe à un herbivore et de la viande à un carnivore, c'est les traiter également d'une égalité proportionnelle. Or, un couple hétérosexuel, c'est différent d'un couple homosexuel, quoi qu'en pense le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques : « Entre un petit couple gai et un petit couple hétéro, il n'y a pas grande différence : tous deux rêvent d'une jolie maison avec un petit jardin. » Le député

conviendrait qu'il y a « grande différence » si, voulant élever des lapins, il en achetait un couple et découvrirait en l'installant dans son clapier que le vendeur lui a donné deux mâles ou deux femelles au lieu d'un mâle et d'une femelle.

Jusqu'à maintenant, le couple humain, c'était un homme et une femme ; le couple animal, un mâle et une femelle. Si l'usage s'impose d'étendre le sens du mot *couple* à deux hommes ou à deux femmes, il ne s'ensuivra pas qu'un couple formé d'un homme et d'une femme sera identique à un couple formé de deux hommes ou de deux femmes. Il n'y aurait donc pas nécessairement de discrimination à traiter différemment ces couples différents. Si le législateur utilise son pouvoir de les traiter de la même manière, ce ne doit pas être pour corriger une situation discriminatoire ou pour atteindre à plus d'égalité.

On lit dans la Genèse qu'après avoir pétri Adam, Iahvé, coude droit planté au-dessus du genou gauche, menton sur les phalanges, a fait cette réflexion : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une compagne. » S'il lui avait fait un compagnon, il n'aurait pas pu leur dire sérieusement : « Multipliez-vous et remplissez la terre. » Dans l'histoire de l'espèce humaine, comme dans celle des bovins, des porcins et des ovins, c'est le couple hétérosexuel qui est à l'origine de la reproduction et de la survie de l'espèce. De ce point de vue, on ne peut donc pas les considérer comme égaux. Or, de nos jours, on se préoccupe beaucoup de la survie des espèces menacées d'extinction. La survie de l'espèce humaine est due au couple hétérosexuel et non au couple homosexuel. Le couple hétéro possède donc un titre tout à fait spécial à notre reconnaissance, et il est plus justifié que l'autre de proclamer sa fierté.

Dans son interview à *L'actualité*, le ministre Bégin mentionnait qu'une partie importante de la société (23,5 % selon le sondage) n'était pas d'accord, et il hasardait que cette opinion était « fondée sur une vision religieuse de la société ». Eh bien non, monsieur le ministre : elle est fondée sur une vision point du tout angélique. En effet, si un de vos collègues se propose de stimuler la natalité au Québec, il comptera davantage sur les couples hétérosexuels que sur les couples homosexuels. On n'a donc pas besoin d'invoquer la religion pour tirer sur le mariage homosexuel.

Errare humanum est

Même ceux qui ont perdu leur latin ou qui n'en ont jamais fait ont accès au sens de cette courte expression latine : *Errare humanum est*. Ils traduiront sans hésiter : il est humain de se tromper. Mais, de nos jours, le mot *droit* englobe tellement de choses qu'on tend à substituer *jus* à *humanum*. L'expression devient : *Errare jus est*. Se tromper est un droit. Et l'on a un mot fourre-tout de plus.

Ceux qui utilisent le *Prions en église* ont lu de la publicité au sujet d'un livre écrit par je ne sais plus qui, à l'intention des jeunes, et l'auteur leur concédait le « droit » à l'erreur. Un autre dimanche, c'est mon curé qui affirmait qu'un monde sans « droit » de se tromper serait invivable. Au *Québec ce soir*, Sébastien Bovet nous apprenait un... jour, que la Cour d'appel avait reconnu le « droit » à l'erreur des procureurs de la couronne. M^e Daniel Jacoby déclarait : « Ce n'est pas parce qu'on est protecteur du citoyen qu'on n'a pas " droit " à l'erreur. » Enfin, une travailleuse sociale revendiquait récemment pour les enfants le « droit » à la colère. Il ne manque que le « droit » au gros lot de la 6/49.

Parler de droit pour excuser une gaffe découle d'une ignorance élémentaire de la notion de droit. En effet, le mot *droit*, en son sens premier, évoque quelque chose de bon, quelque chose qui convient, quelque chose que l'on désire. Par exemple, on a droit à un salaire qui correspond au travail fourni ; on a droit à une charge de travail proportionnée à ses forces ; on a droit à des vacances. Le détenu cultivé ne dit pas qu'il avait droit à la prison ou qu'il n'y avait pas droit ; il dira qu'il méritait ou ne méritait pas la prison ; il paie sa dette à la société.

Au mot *droit* correspond le mot *devoir* au sens de dû, de dette. Avoir droit à quelque chose, c'est être créancier d'une chose détenue par quelqu'un d'autre. Sans débiteur identifié, la créance est vaine. Si quelqu'un me dit qu'il a droit à une somme de mille dollars, je lui demande qui la lui doit. S'il ne le sait pas, que voulez-vous qu'il fasse pour toucher le montant ? Un chômeur proclame son droit au travail. Devant qui va-t-il se présenter pour toucher son droit ?

Le droit aux soins nécessaires – quand ils sont disponibles – n'est pas un droit à la santé. Aucun médecin, aucun système de soins de santé ne peuvent promettre la santé à une personne malade. Le prétendu droit à la santé est ainsi ramené à un désir de recouvrer la santé perdue. Il en est ainsi du droit au bonheur, du droit à l'enfant, du droit au gros lot. Beaucoup de désirs que nous auréolons du titre de droits devraient demeurer humblement des désirs.

Mais, quand on parle du droit à l'erreur, du droit de se tromper, du droit de faire un accident avec la voiture du patron, on n'est même plus dans la sphère des désirs. C'est pourquoi il faut éviter de parler de droit. On est dans la sphère des choses que l'on ne désire pas du tout, des choses que l'on s'ingénie à éviter, des choses qui provoquent l'aversion – l'aversion est le contraire du désir. Personne n'aime se tromper, personne n'aime faire un mauvais choix.

En l'occurrence, il faut donc choisir un autre mot que le mot *droit*. L'adage latin que j'ai choisi comme titre de cet article nous le suggère : *Errare humanum est*, cela veut dire qu'il est humain de se tromper, humain de faire des erreurs, comme il est chevalin de hennir, batracien de coasser. L'homme est ainsi fait qu'il risque souvent de se tromper. On peut parler de possibilité, d'éventualité, mais en le déplorant. Il est ridicule de parler d'un droit à l'erreur, comme il serait ridicule de parler d'un droit au cancer.

Pour résumer, prenons trois exemples que l'on entend chaque jour : droit à une augmentation de salaire ; droit à la santé ; droit à l'erreur. Dans le premier exemple, on a un véritable droit ; dans le second cas, on a simplement un désir ; dans le troisième cas, on a une possibilité. À bon entendeur, salut !

Le serment d'Abraham !

Avancé en âge, Abraham s'adresse au plus vieux serviteur de sa maison, régisseur de tous ses biens : « Mets ta main sous ma cuisse. Je te fais jurer par Jahvé que tu ne prendras pas pour mon fils Isaac une femme parmi les filles des Cananéens au milieu desquels j'habite, mais tu iras dans mon pays, dans ma parenté, et tu lui choisiras une femme » (Genèse, 24, 1-5). Ce texte de la Bible de Jérusalem m'intri-

guait. Si Abraham avait dit à son serviteur : « Mets ta main sur ma tête, ou bien sur mon épaule, ou encore sur mon cœur », j'aurais facilement trouvé un sens à ce geste, mais « sous ma cuisse », c'était à peu près comme s'il avait dit « dans mon pli fessier ». Je flairais une petite trahison de traducteur. C'est bien connu : *Traduttore, traditore* (traducteur, traître).

Une nouvelle traduction de la Bible publiée chez Bayard en 2001 dissipa mon soupçon. Abraham avait dit à son serviteur : « Pose ta main sur mon sexe » (Genèse, 24, 3). Et « le serviteur posa sa main sur le sexe d'Abraham, son maître, et lui prêta serment » (9-10). Après avoir parlé de la cuisse, les traducteurs de la Bible de Jérusalem disent en note que le serment était rendu « infrangible par un contact avec les parties vitales ». Je voyais mal : les parties vitales – les miennes en tout cas – ne sont pas sous la cuisse, mais entre les cuisses.

La nouvelle traduction m'a rappelé un conte de Voltaire, « L'athée et le sage » (c. 7). En apprenant qu'on lui présentait un descendant d'une lignée qu'il admirait, le plus ancien du peuple des montagnes bleues s'écria : « Un fils de Penn ; que je baise ses pieds et ses mains, et ses parties sacrées de la génération ! » Quand on fit part au vieux de la coutume qui régnait en Angleterre, d'où venait le fils de Penn, il s'en tint aux deux premiers baisers.

Si la vie est sacrée, comment la source de la vie pourrait-elle être honteuse ? Le lien se tendait dans mon esprit entre cette coutume amérindienne et le serment d'Abraham. Et je conclusais que notre expression « parties honteuses » nous venait des païens. En effet, je l'avais rencontrée chez Héraclite d'Éphèse (né au début du V^e siècle avant J. C.). Pour les païens, le corps n'était pas le temple du Saint-Esprit, mais la prison de l'âme, son sépulcre (Platon). Dans ses *Pensées pour moi-même*, l'empereur Marc Aurèle fait de l'accouplement une description qui évoque – cela dépend de l'imagination de chacun – l'installation d'un Cascade 60 dans les toiles d'araignée d'un sous-sol suintant.

Un passage du Deutéronome devait rompre le lien tendu dans mon esprit : « Lorsque deux hommes se battent ensemble, un homme et son frère, si la femme de l'un d'eux s'approche et, pour dégager son

mari des coups de l'autre, avance la main et saisit celui-ci par les parties honteuses [*sic*], tu lui couperas la main sans un regard de pitié » (25, 11-12). Si les parties étaient sacrées, je comprendrais peut-être – ceux qui touchaient l'arche d'alliance étaient frappés de mort –, mais des parties honteuses et, qui plus est, celles d'un mari...

Quand mon esprit est ainsi désemparé, il m'arrive de consulter mon arbitre préféré, Thomas d'Aquin, un homme de gros bon sens, qui disserte sans émotion et sans métaphores. Pour lui, aucune partie de l'être humain n'est honteuse : Dieu est l'auteur de la nature et tout ce qu'il a fait est beau et bon. Cependant, il y a dans l'être humain, dans le mâle précisément, un membre dont la docilité laisse parfois à désirer. Il n'est pas honteux, mais il lui arrive de faire honte à son maître par son indocilité. Aristote le considérait comme un petit animal dans le gros animal humain. Quand Thomas d'Aquin fait sienne l'explication d'Aristote, il ne parle pas de « chair », comme font certains traducteurs, mais du membre génital : *membrum genitale*, ou membre viril (*Somme théologique*, I-II, q. 17, a. 9).

Pour préciser l'indocilité de ce membre, Thomas d'Aquin convoque un fin connaisseur, saint Augustin. Dans *La cité de Dieu* (c. 14), l'évêque d'Hippone distingue une double indocilité de ce membre récalcitrant : parfois, son mouvement se produit de façon inopportune, alors que rien ne l'a sollicité ; parfois, il déçoit, en restant flasque, le mâle qui brûle de désir.

N.B. L'article suivant n'a pas été publié, et il a mis fin à une collaboration qui avait duré sept ans. Le responsable du *Trait d'union*, André Desmartis, me téléphone pour me dire que la phrase suivante de mon article a heurté quelques membres de son équipe : « Le Père éternel a jugé que la semence de Joseph n'était pas d'assez bonne qualité, et il a demandé au Saint-Esprit de puiser parmi ses dons. » Ce qu'il me suggérait étant inacceptable, je lui dis : « Vous publiez tel quel ou bien vous ne publiez pas et vous mettez fin à ma collaboration. » Il opta pour la deuxième partie de l'alternative. Voici l'article incriminé.

Quand une femme dira : « Ceci est mon corps. »

Le 22 mai 1994, le pape Jean-Paul II publiait une lettre désignée en latin – selon la coutume – par les deux premiers mots : *Ordinatio sacerdotalis*. Qu'on ait perdu son latin ou qu'on n'en ait jamais eu, la traduction est facile : *L'ordination sacerdotale*. Le titre français, tiré du texte même de la lettre, précise : *L'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes*. Le mot *hommes*, en l'occurrence, exclut les femmes ; les hommes, ce sont les mâles humains.

La lettre contient une phrase singulièrement catégorique : « Je déclare, en vertu de ma mission de confirmer mes frères (Luc, 22, 32) [et mes sœurs ?], que l'Église n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes et que cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles de l'Église. » Le contraire de « définitivement », ce serait provisoirement, temporairement. En l'an 3004, il n'y aurait pas de femmes prêtres, si notre monde déboussolé existe encore. Que les vérités d'ordre spéculatif – 2 fois 3 fait 6 ; il y a trois personnes en Dieu, par exemple – s'imposent encore en 3004, on l'admet facilement ; mais l'exclusion des femmes du sacerdoce n'est pas de cette nature : elle appartient au domaine pratique, comme la démission des évêques à 75 ans et la papauté jusqu'à la mort. Il me semble possible qu'après Vatican III ou IV, on en vienne à penser que le service est plus important que le serviteur ; qu'une paroisse avec une femme prêtre ou un curé marié est préférable à une paroisse sans prêtre.

Si ne sont « fidèles » que ceux et celles qui adhèrent fermement à l'affirmation d'*Ordinatio sacerdotalis*, les infidèles sont légion dans l'Église catholique romaine. En effet, le synode de Québec, tenu de juin 1992 à septembre 1995, groupa plus de 1000 personnes – j'en fus – formant 198 équipes qui formulèrent 492 propositions. De ces 1000 personnes, 360 – la crème des 1000 – ont été choisies – je n'en fus pas – pour examiner les propositions, les grouper au besoin, les retoucher parfois. Pour être acceptée, une proposition devait recueillir les deux tiers des voix – pas un maigre 50 % + 1. La proposition concernant l'accès des femmes au sacerdoce n'avait pas obtenu, de justesse, le minimum de voix requis. Comme on était en septembre 1995, ces

personnes savaient que Jean-Paul II s'était prononcé, en mai 1994, contre l'ordination des femmes ; elles savaient que sa position était définitive et obligatoire, que ce n'était pas matière à discussion. Mais, comme membres du peuple de Dieu, ces 360 personnes savaient qu'elles ont leur mot à dire dans l'Église ; on leur a assez répété : « Vous êtes l'Église. » Le synode du diocèse de Montréal donna des résultats semblables. Il ne manquait que quelques dixièmes à la proposition concernant le sacerdoce des femmes pour être acceptée. Les deux synodes acceptèrent la proposition concernant le mariage des prêtres.

Dans un livre publié en 1968, Mgr Jacques Leclercq écrivait : « On dirait que la femme est maudite. Une femme ne peut pas monter à l'autel pendant la messe. Elle ne peut même pas apporter les burettes au prêtre. On déposera les burettes sur l'autel s'il n'y a pas un homme pour les présenter, fût-ce un jeune enfant, mais il faut qu'il soit de sexe mâle. On comprend que des femmes soient révoltées » (*La femme aujourd'hui et demain*, Casterman, 1968, p. 131). Cependant, les femmes s'approchèrent quand même peu à peu de l'autel : on les vit servir la messe, boire dans le calice – en le tenant à deux mains – distribuer la communion, lire les épîtres et faire des homélies. Le Vatican a réagi dans un document dénonçant 37 abus, dont la trop importante présence des femmes autour de l'autel. Les médias en ont parlé en 2003. La première version du document fut rejetée par ceux qui avaient été choisis pour l'examiner. La nouvelle version se fait attendre.

Pourtant, quand le Fils de Dieu a décidé d'assumer la nature humaine, c'est l'homme qui a été écarté. Le Père éternel a jugé que la semence de Joseph n'était pas d'assez bonne qualité, et il a demandé au Saint-Esprit de puiser parmi ses dons. Et Marie conçut par son opération, dit le credo. Pendant neuf mois, elle porta successivement le zygote, l'embryon et le fœtus divins. L'Église nous dit qu'elle l'a mis au monde de façon miraculeuse, c'est-à-dire sans perdre sa virginité physique ; car, selon Thomas d'Aquin, il ne convenait pas que Jésus en naissant porte atteinte à l'intégrité du corps de sa mère (*Somme théologique*, III, q. 28, a. 2). Pas de problème : cet enfant était Dieu, il aurait pu passer par le chas d'une aiguille.

Après la naissance de Jésus, Marie l'a allaité. L'opération implique, comme on sait, la coopération du bébé : le bébé doit téter sinon l'allaitement échoue. Marie l'a changé de couche, l'a essuyé, l'a lavé. Quel honneur pour les femmes de penser que l'une des leurs a joué un tel rôle auprès du Fils de Dieu fait homme ! C'est autre chose que de présenter simplement les burettes au prêtre. Cependant, après avoir été si proche de Jésus, plus proche qu'aucun homme ne l'a jamais été, comment comprendre que la femme, ayant, par Marie, fait naître Jésus dans notre monde, se fasse refuser, par des mâles, la possibilité de le faire naître à l'autel ? (À suivre) (Il n'y a pas eu de suite.)

Articles publiés dans diverses revues

J'ai écrit un certain nombre d'articles pour des revues, mais c'était presque toujours sur commande ; je préférerais de beaucoup les livres parce qu'ils sont faciles à repérer dans les bibliothèques.

– Pastorale Québec

Pastorale Québec publiait, le 20 mars 1996, un assez long article sur l'école confessionnelle. Cet article avait d'abord été publié dans le journal *Les Enseignants*, puis je l'ai inséré dans *Le chien de Socrate*, chapitre 18. J'y soutiens d'abord qu'il appartient aux parents de décider en cette matière et non au gouvernement, encore moins aux syndicats. J'y soutiens ensuite que l'école ne doit pas se confiner à former des citoyens ; elle doit former des êtres humains complets, développés selon toutes les dimensions de la personne humaine. Or, je pense que la dimension religieuse est non seulement une dimension de la personne humaine mais la principale ; celle qui donne à la vie son sens. Depuis des millénaires, les philosophes ont distingué l'homme bon et le bon citoyen. L'homme bon est nécessairement un bon citoyen, mais le contraire n'est pas vrai.

– Communauté chrétienne

La revue *Communauté chrétienne* avait consacré son numéro 116, vol. 20, mars-avril 1981, à l'agir moral. On m'avait demandé de répondre à la question : « Qu'est-ce que la morale ? » À cette question,

avais-je écrit, beaucoup de Québécois et de Québécoises feraient, s'ils la connaissaient, la réponse de Paul Valéry : « La morale est une sorte d'art de l'inexécution des désirs, [un art] de faire ce qui ne plaît pas, de ne pas faire ce qui plaît » (*Œuvres*, La Pléiade, II, p. 511). Le mot *morale* est un mot mal famé, ajoutait-il. Et je m'engageais à le réhabiliter. Tout d'abord, personne n'échappe à la morale ; on peut rejeter la morale catholique ou la morale musulmane, mais on ne peut pas vivre à l'écart de toute morale, car vivre moralement, c'est conformer sa vie à la raison, règle de la moralité : une action est bonne quand elle est conforme à la raison ; elle est mauvaise quand elle ne l'est pas.

De plus, la morale est une science – au sens large de science humaine – qui recherche ce qui convient à l'être humain dans n'importe quel domaine de son activité – pas seulement l'activité sexuelle – et qui trouve, du même coup, ce qui ne lui convient pas. Je citais une parole formidable de Thomas d'Aquin : *Non enim Deus a nobis offenditur nisi ex eo quod contra nostrum bonum agimus* (*Somme contre les Gentils*, III, c. 122). Traduction : Nous offensoons Dieu seulement quand nous agissons contre « notre » bien. Cette phrase se comprend facilement quand on la place dans son contexte. Thomas d'Aquin faisait cette réponse à ceux qui réglait un peu vite à son goût un problème moral en disant qu'il constituait une offense à Dieu. Réponse insuffisante, selon lui. Il faut démontrer qu'en adoptant tel ou tel comportement on agit contre son bien à soi. Ce n'est pas toujours facile à démontrer ; mais, c'est la seule manière d'enseigner comme il se doit la morale.

Le débat sur l'union civile des homosexuels a fait jaillir la vieille réponse, bien connue des Québécois d'un certain âge : « C'est une offense à Dieu. » [Au Québec, on disait : c'est un péché.] Ceux qui ont cherché à contrer l'union civile des homosexuels en objectant qu'elle constituait une offense à Dieu auraient dû démontrer aux homosexuels qui désirent s'unir civilement, qu'ils agiraient contre « leur » bien. Autrement dit, que le « mariage » homosexuel tournerait à leur détriment. C'est possible, mais le détriment n'est pas toujours à court terme, comme dans le cas du tabagisme.

Pour le faire, je n'aurais pas besoin d'invoquer les écrits du Vatican. J'ouvrirais tout simplement *La politique* du vieux païen Aristote

(mort en 322 environ avant J. C.). Dès le début de ce livre, il rappelle que la famille est la société la plus naturelle ; que l'espèce humaine a survécu grâce au couple hétérosexuel. Le village s'est ensuite formé de familles, puis la cité de villages. Toute politique qui tend à minimiser le rôle fondamental de la famille hétérosexuelle sape la base même de la société civile. Les homosexuels en subiraient éventuellement le contrecoup. Parler de discrimination quand une société ne traite pas sur le même pied les couples hétérosexuels et les couples homosexuels, c'est faire montre d'une ignorance crasse : il n'y a pas de discrimination à traiter différemment ce qui est différent.

Enfin, ce que personne ne tolérerait, c'est que « notre bien » soit décidé et nous soit imposé de l'extérieur. C'est pourquoi il fallait remettre en honneur le rôle de la conscience, dont on ne parlait jamais ou si peu. Bref, la morale authentique recherche ce qui convient à l'être humain et elle laisse à chacun le soin d'en décider.

– *Vérité et Éthos*

En 1982, Les Presses de l'Université Laval publiaient, sous le titre *Vérité et Éthos*, un recueil commémoratif dédié à M^{gr} Alphonse-Marie Parent. M. Jaromir Danek, professeur à la Faculté de philosophie et responsable de la publication, m'avait demandé un article, puisque j'avais été le bras droit de M^{gr} Parent pendant son court séjour comme doyen : du 26 février 1969 au 7 octobre 1970. J'avais choisi comme sujet de mon article un principe de gouvernement tiré presque textuellement du *Code* de Justinien, empereur romain d'Orient de 527 à 565.

Le voici dans sa formulation latine : *Quod omnes tangit, ab omnibus tractari et approbari debet* – ce qui concerne tout le monde, tout le monde doit le discuter et l'approuver. Si cette maxime n'était ici formulée en latin, on pourrait croire qu'elle a été frappée en mai 1968. L'idée de l'empereur Justinien devait trouver dans l'esprit des médiévaux un terrain des plus favorables à sa germination et à sa croissance, à cause de la conception qu'ils nourrissaient du corps politique et du citoyen. Pour eux, l'État, ce n'était pas une structure isolée et isolable de la multitude ; ce n'était pas le pouvoir qui règne sur le peuple et l'écrase. L'État, c'était le peuple lui-même, organisé et structuré en vue de l'épanouissement de chaque citoyen. Les médiévaux ont pous-

sé jusqu'à la limite le droit du citoyen ou du catholique de se prononcer sur toute décision qui les concerne. Il leur est arrivé de refuser de payer une taxe imposée par le pape parce que la décision avait été prise sans qu'ils soient consultés ; de refuser de jeûner, la veille d'une fête, faute d'avoir été consultés.

– *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*

En 1974, j'ai publié un article intitulé *Le tonneau des enseignants*, dans la *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française* (vol. 3, n° 2, juin 1974). Ce numéro comprenait cinq articles, dont un d'Yvon Charbonneau et un de Raymond Laliberté. Comment étais-je là ? Je l'ignore. Voici quelques-unes des idées que j'avais alors émises.

Il est indéniable que le syndicalisme a amélioré la situation financière des enseignants. Par contre, le syndicalisme les a rendus revendicateurs. Revendiquer, c'est réclamer son dû, c'est faire valoir ses droits. En milieu syndical, on n'en est pas encore venu à parler des devoirs. Le syndicalisme n'a joué que sur une corde : la corde de l'insatiable désir. Hélas ! le désir est, de sa nature, quelque chose d'infini, et la vie de la plupart des humains se consume en vains efforts pour le satisfaire. Vouloir contenter du monde, c'est se mettre en frais de remplir le tonneau sans fond des Danaïdes.

Penchons-nous sur le tonneau des enseignants. Lors d'une première négociation, on exige x élèves par classe, y heures de cours par semaine et un salaire z . La fois suivante, on veut $(x - 1)$ élèves par classe, $(y - 1)$ heures de cours par semaine et un salaire $(z + \$)$. La troisième fois, on veut rogner encore x et y , puis augmenter z . Tant qu'il y aura plus qu'un élève par classe, plus qu'une heure de cours par semaine, l'argument de la qualité de l'enseignement jouera bien. Quant au salaire, il n'est jamais trop élevé si l'on considère l'importance de l'éducation. Et le syndicalisme a rendu les enseignants de moins en moins heureux, de moins en moins dévoués, de moins en moins ingénieux. Plus mécontents que jamais, un bon nombre travaillent le moins possible et moins bien.

– *Revue de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec*

Encore un article et je m'arrête. Les responsables de *Quoi de neuf ? – Revue de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec* – me demandaient un article pour le numéro d'octobre-novembre 2000. Le thème proposé : *À la retraite, faire ou être ?* Dans l'article, je tentais de montrer qu'on ne peut pas « être » sans « faire » ni « faire » sans « être ». Pour être, au simple sens d'exister, il faut faire beaucoup de choses : respirer, manger, boire, etc. Pour être, comme nom, il faut poser des actes. C'est en forgeant qu'on devient forgeron, dit le proverbe. Ce que je suis, je le dois aux actes pertinents que j'ai posés. D'autre part, on ne peut pas faire sans être. On ne peut pas jouer du violon si l'on n'est pas violoniste. La relation entre l'être et le faire n'est pas assimilable à la relation entre l'être et l'avoir. L'attrait de l'avoir peut facilement nuire à l'être, tandis que l'être ne peut que favoriser le faire, et le faire développer l'être. Le jour ou un pianiste ne peut plus jouer, son art périclite.

Chapitre 19

Ma méthode de travail

[Retour à la table des matières](#)

Un jour, le propriétaire-éditeur du journal *Les Enseignants*, Jean-Louis Jobin, me propose une entrevue. L'une des questions porte sur ma méthode de travail. Écrivain lui-même, il était normal qu'il s'intéresse à la façon de travailler d'un collègue. Comme il s'agissait d'une entrevue et d'une question parmi vingt autres, ma réponse fut brève : une trentaine de lignes d'une colonne du journal. Sur le même sujet, un ami, Marc Gagné, avait insisté : « Il faut que tu nous parles de ta méthode de travail. » Sans ces interventions, l'idée ne me serait pas venue d'en parler. Après trois chapitres qui montrent que j'ai assez écrit pour un homme dont la plume n'était qu'un violon d'Ingres, il convient de m'exécuter.

D'abord, je partagerai mes écrits en deux catégories : les écrits destinés à la publication et les notes de cours. Même si je peux me dire écrivain sans avoir le sentiment d'usurper ce titre, il reste que j'ai d'abord été et suis toujours un professeur : *sacerdos in æternum, professor in æternum*. Il va de soi que je n'ai pas conservé mes préparations de classe antérieures à mon enseignement à Laval. Par contre, j'ai conservé toutes mes préparations de cours universitaires. Elles occupent les quatre longs tiroirs de l'un de mes classeurs ; toutes écrites

à la machine. Je préparais mes cours comme s'ils devaient un jour être publiés, améliorant chaque année mon texte. Aussi ne me suis-je jamais senti visé quand on parlait de professeurs qui se présentaient en classe avec des feuilles jaunies par le temps.

Je suis un oiseau ni matinal ni nocturne

Sans avoir la régularité mécanique d'un Kant, j'en ai quand même une bonne dose. Je me lève toujours à sept heures (même depuis ma retraite). Vers huit heures – souvent plus tôt –, j'étais assis devant ma machine à écrire ; depuis 1984, c'est devant l'écran de mon ordinateur. Je n'ai jamais travaillé après souper. Quel scandale ! Le matin, bien reposé, on fait en quelques heures ce qui, fatigué, en prendrait le double. Alain ne croit pas que le subconscient travaille pendant la nuit. Le matin, pense-t-il, vous découvrez facilement, parce que vous êtes reposé, la solution d'un problème qui vous semblait bien ardu la veille.

Après deux heures, deux heures et demie ou trois heures de travail, l'écriture devenant plus laborieuse, je m'arrête. Ce qui est pénible à écrire sera pénible à lire. C'est un principe important de ma méthode de travail. Quand je suis fatigué, je passe à autre chose : lecture, recherche, réflexion, courses. Étudiant ou en rédaction de thèse, je me couchais pour découvrir la structure d'un chapitre ou d'une argumentation. Si le sommeil me gagnait, je ne le combattais pas. On conseille aux personnes qui souffrent d'insomnies de ne pas rester au lit plus de vingt minutes. Moi, je restais au lit, car j'avais toujours une pièce sur le métier et j'y travaillais en y réfléchissant. Il n'était pas question que je me rende à mon bureau. À quelques reprises, cependant, je me suis levé pour noter une idée « brillante » que je craignais de ne pas retrouver au réveil. Quand je ne suis pas au travail, je note, dès qu'elles se présentent, les idées et les exemples qui me viennent en écoutant la télévision, en marchant, en lisant les journaux ou des revues, en jonglant.

J'ai mentionné ma machine à écrire. Elle fut pour moi un outil précieux. J'ai appris à écrire à la machine au juvénat de Lévis en 1939. Qu'il s'agisse de mes préparations de cours ou de n'importe quel

brouillon d'article, de conférence ou de livre, j'écrivais et j'écris toujours directement à la machine. Avec ses huit doigts et ses deux pouces pour activer la barre d'espacement, c'est beaucoup plus rapide. La poésie du crayon ne m'a jamais enchanté.

L'angoisse de la page blanche !

On parle beaucoup de l'angoisse de la page blanche chez les écrivains. Quand on travaille à l'ordinateur, faudrait-il parler de l'écran blanc ? Page blanche ou écran blanc, deux inconnus pour moi. Et ce n'est pas de la vantardise, encore moins du génie : je ne gagnais pas ma vie avec ma plume et je ne cherchais pas à me tailler une réputation d'écrivain ; j'écrivais d'abord pour mon plaisir. De plus, je parlais de ce que je connaissais le mieux, à savoir la philosophie. Je n'ai jamais publié de romans ni de poésie. Mes livres se sont tous situés dans le cadre de mon enseignement ou dans son prolongement : Moyen Âge, éthique et philosophie politique. La devise des dominicains : *Contemplata tradere* ; la mienne : *Contemplata scribere*. Je ne m'assoiais jamais devant ma machine à écrire ou mon ordinateur avant d'avoir contemplé, c'est-à-dire longuement réfléchi. Quand je m'assoiais, j'avais des choses à écrire. Étaient-elles aussi importantes que je le pensais ? Mes lecteurs ont tranché

Je ne m'imposais donc aucune contrainte. Jean-Paul Sartre avait fait siens les mots prêtés par Pline à Apelle : *Nulla dies sine linea* – pas un jour sans une ligne. Apelle étant peintre, le mot *linea* n'avait pas pour lui le même sens que pour un écrivain. Cependant, on applique cet objectif surtout aux écrivains. Je ne me suis jamais obligé à écrire, ne fût-ce qu'une ligne, tous les jours : quand je n'avais rien à dire, je ne me rongerais pas les ongles devant ma machine à écrire ou devant l'écran de mon ordinateur ; quand j'avais autre chose à faire, je n'écrivais pas non plus.

Je n'ai pas de fiches

Je n'ai pas de fiches, mais je lis toujours le stylo à la main. Je souligne – souvent avec une règle – ce qui m'intéresse – montre-moi ce que tu soulignes, et je te dirai ce que tu es – et j'en note la page au début du livre. Par exemple, un certain été, Jean-Paul Desbiens et moi

avons lu je ne sais plus combien de tomes de la *Somme théologique* dans la traduction de Lachat (elle compte 16 tomes de 600 pages environ). Je notais au début les idées fortes et la page où elles se trouvent.

Au hasard, je prends le tome 5. J'ai noté 24 idées intéressantes au début. Par exemple : « Il est conforme à la raison de suspendre parfois l'usage de la raison » (p. 120). Thomas d'Aquin faisait cette réponse aux rigoristes qui condamnaient l'orgasme sous prétexte qu'il fait perdre, pendant un petit moment, le fil d'un raisonnement... Dans le même tome, j'ai noté : Espoir et vin (p. 206). Le vin donne de la confiance ; il aide à foncer dans les difficultés de la vie. Bon à savoir ! Tome 11 : Aveugles qui conduisent (p. 130). J'aimais bien cette idée. Quand des aveugles conduisent, tout le monde se retrouve au fond du trou. À la page 127 du même tome : Quand on choisit un évêque, il faut d'abord considérer son aptitude à gouverner ; un homme peut être apte à gouverner sans exceller en sainteté.

J'ai appliqué la même méthode à tous les livres que j'ai lus. Au début des *Pensées* de Pascal, j'ai noté une cinquantaine d'idées intéressantes. Le pari (p. 151) ; qui veut faire l'ange fait la bête (p. 197) ; pas de vin, pas de vérité (p. 68) ; le nez de Cléopâtre (p. 119) ; roseau pensant (p. 194) ; etc. J'ai procédé ainsi avec Platon, Aristote, Teilhard de Chardin, Saint-Exupéry, Paul Valéry, Alain, etc.

Beaucoup de citations

D'ordinaire, je cite beaucoup d'auteurs et des auteurs anciens, pour les trois raisons suivantes : je travaille en philosophie ; je connais beaucoup d'auteurs ; la pensée progresse peu à peu. Quelques commentaires sur chacun de ces trois points.

– J'œuvre en philosophie

Je cite beaucoup d'auteurs, d'abord, parce que j'ai fait carrière en philosophie. En science, chaque siècle se moque du précédent, car la science ne progresse pas de la même manière que la philosophie : la science rejette, la philosophie intègre. Quand il parle en philosophe – au sens que nous donnons maintenant à ce mot –, Platon dit des cho-

ses encore valables ; quand il s'aventure dans le domaine de la science, il est amusant, comme beaucoup d'autres par la suite. Mais qu'est-ce au juste que la philosophie ? Quand est-on en philosophie ou n'y est-on plus, étant ailleurs : en sociologie, en psychologie, en anthropologie ? Ce n'est pas toujours évident, même pour la gent philosopante. J'ai déjà rapporté (chapitre 15) que mon premier doyen, à la Faculté de philosophie de l'Université Laval, Émile Simard, auteur de deux savants ouvrages de philosophie des sciences, m'avait fait un jour ce surprenant aveu : « Ah ! si l'on savait ce que c'est que la philosophie ! »

Dans la même veine, mon ami Nestor Turcotte m'apprenait que les responsables de la coordination de la philosophie dans les cégeps du Québec ne sont jamais parvenus à s'entendre sur une définition de leur matière d'enseignement. Le vieux Bertrand Russell n'en serait pas étonné. À la question : « Lord Russell, qu'est-ce donc que la philosophie ? » il répondait : « Voilà une question bien controversée. Je ne crois pas que deux philosophes puissent vous donner la même réponse. » Il ajoutait : « Philosopher, c'est spéculer sur des sujets où une connaissance exacte n'est pas encore possible. » Ce « pas encore » laissait entendre qu'un jour toutes les questions philosophiques pourraient avoir été incorporées aux différentes sciences exactes. En attendant ce jour béni des scientifiques, voici ma conception de la philosophie.

Tout d'abord, la notion de philosophie a beaucoup évolué depuis sa naissance en Grèce, environ six cents ans avant notre ère. À l'origine, cette discipline englobait toutes les connaissances. Thalès de Milet cherchait des explications dans la nature, là où le peuple ne voyait que l'intervention arbitraire des dieux : un dieu du vent, un dieu du feu, un dieu de l'amour ; des dieux derrière toutes les manifestations de la nature. Thalès s'intéressait à tous les phénomènes naturels : éclipses, pluie, vent, foudre, tonnerre... Quelques siècles plus tard, Aristote, en écrivant son *Histoire des animaux* et *Les parties des animaux*, par exemple, ne doutait pas qu'il sécrétait de la philosophie. Au I^{er} siècle de notre ère, Sénèque était convaincu, lui aussi, de faire de la philosophie en rédigeant ses *Recherches sur la nature*, qui reprenaient et prolongeaient celles de Thalès.

Au XIII^e siècle, la théologie fondée sur la Révélation s'est constituée comme science. Remarquez l'expression *fondée sur la Révélation*, car la théologie naturelle, élaborée à la lumière de la raison, a continué de faire partie de la philosophie. La philosophie devait donc se distinguer de cette théologie sacrée pour ne pas être reléguée dans l'oubli à une époque où les théologiens étaient plus nombreux que les philosophes, plus connus et bien appuyés par l'Église.

En bref, la philosophie, élaborée à la lumière de la raison, se caractérisait par son exigence d'évidence ; la raison ne se rendait que séduite par la splendeur de la vérité ; fondée sur la Révélation, la théologie sacrée acceptait des vérités inaccessibles à la raison. Par exemple, un Dieu en trois personnes, la création, l'incarnation, la rédemption. On a souvent qualifié la philosophie médiévale de servante de la théologie : *ancilla theologiæ*. Une précision est ici nécessaire. La théologie s'est servie de la philosophie, comme elle s'est servie de la grammaire, de la logique, de l'histoire, mais jamais la philosophie ne s'est définie comme la servante de la théologie.

La dernière mutation s'est produite lors de l'avènement des sciences : sciences expérimentales, sciences naturelles ou d'observation. Face aux sciences, la philosophie a été contrainte, une fois de plus, de défendre son territoire, d'exposer sa méthode, d'identifier ses problèmes. De nos jours, mille questions ne peuvent se résoudre qu'en laboratoire ou sur le terrain : on ne cherche pas autour d'une table le remède au cancer, le mode de reproduction des crevettes ou les causes profondes du suicide. Les autres questions, celles qu'on ne peut résoudre ni sur le terrain ni en laboratoire mais par la discussion, appartiennent à la philosophie : les valeurs, le sens de la vie, le problème du mal, la vie après la vie, les objectifs de l'éducation, la place de la technique, le sens de la recherche scientifique, la violence, l'euthanasie. Bref, la plupart des grandes questions de l'heure et de toujours sont d'ordre philosophique.

Pour bien des professionnels de la philosophie, cette discipline s'identifie à l'histoire de la philosophie : ils alignent des opinions, alors que l'inventaire des opinions des devanciers, des modernes ou des contemporains ne devrait constituer qu'une première étape. On fait vraiment œuvre de philosophe quand on critique ces opinions,

puis qu'on prend position. Le philosophe qui se borne à recueillir des opinions ressemble à un malade qui collectionnerait les diagnostics sans chercher celui qui semble le bon ni appliquer la médication qu'il suggère.

Le but de la philosophie, c'est de découvrir la vérité. Dans le *Charménide*, Platon rapporte une discussion intéressante à ce sujet. Socrate y dit que ce qui est important « ce n'est pas de savoir qui a dit cela, mais de savoir si la définition [donnée de la sagesse] est vraie ou fausse » (161, c). La même idée se retrouve dans le *Phèdre*. Socrate enguirlande Phèdre : « Pour toi, l'important, probablement, c'est qui est celui qui parle, de quel pays est-il ! Car ce que tu envisages, ce n'est pas uniquement de savoir si les choses sont comme cela ou autrement » (275, c). Thomas d'Aquin relaiera Platon : « Le but de la philosophie n'est pas de savoir ce que les hommes ont pensé, mais la vérité des choses » (*De cælo*, 228).

Non seulement j'ai œuvré dans le champ de la philosophie, au sens actuel du mot, mais dans le champ de la philosophie morale et politique. Dans ces domaines, les écrits des anciens abondent. C'est pourquoi je cite souvent Platon, Aristote, Cicéron, Sénèque, Marc Aurèle et bien d'autres.

– *J'ai rencontré beaucoup d'auteurs*

La deuxième raison au grand nombre de mes citations est toute simple : sur mon chemin, j'ai croisé beaucoup d'auteurs de toutes les époques et de toutes les tendances. Or, en philosophie comme dans la vie, on aime parler des gens que l'on a rencontrés. Les circonstances m'ont amené à faire un doctorat en philosophie à l'Université Laval. Le thomisme avait beau être « la doctrine », comme m'avait dit Charles De Koninck en m'embauchant, on attachait une grande importance à la philosophie grecque : c'est en Grèce que, pour nous, la philosophie a vu le jour. On étudiait donc les penseurs grecs antérieurs à Socrate, on étudiait Platon et Aristote ; au Moyen Âge, on étudiait Thomas d'Aquin, et Albert le Grand en logique. Mais, comme l'œuvre de Thomas d'Aquin contient dix mille références, on apprenait, par son intermédiaire, l'existence de nombreux auteurs païens, juifs, chrétiens, musulmans. On étudiait aussi quelques philosophes modernes et des

contemporains : Descartes, Kant, Marx, etc. En philosophie des sciences, Émile Simard nous en présentait à la douzaine.

J'ai fait ensuite un doctorat en sciences médiévales à l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal. J'ai suivi des cours sur saint Augustin par Henri-Irénée Marrou ; des cours sur les penseurs juifs par le rabbin Kaïm Denburg ; des cours sur les philosophes franciscains par un franciscain ; des cours sur la philosophie musulmane. J'ai fait connaissance avec un grand nombre de penseurs. Enfin, pendant mes vingt-quatre années d'enseignement à Laval, j'ai visité mes anciennes connaissances et j'ai rencontré bien d'autres philosophes.

Quand je dis connaître un très grand nombre de philosophes, je ne prétends pas être spécialiste de chacun ; celui que je connais le mieux, c'est, sans conteste, Thomas d'Aquin. Mais, pour citer un auteur, il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste de sa pensée : on peut citer Hegel sans être un hégélien. Quand Hegel dit que « le signe de la haute destination de l'homme, c'est d'être responsable » et que je cite ce passage, on ne peut pas m'accuser de ne rien comprendre à Hegel. En écrivant *Participation et contestation*, j'étais content de savoir que, pour Hegel, « tous les citoyens doivent participer aux délibérations et aux décisions concernant les affaires générales et les lois ». Je ne me serais jamais aventuré à comparer la notion de droit naturel chez Hegel à celle de Jacques Leclercq.

– *La pensée progresse peu à peu*

Voilà 2300 ans, Aristote écrivait : « Chaque philosophe trouve à dire quelque chose sur la nature ; en lui-même, cet apport n'est rien sans doute, ou il est peu de chose, mais l'ensemble de toutes les réflexions produit de féconds résultats » (*Métaphysique*, trad. Tricot, I, début du livre II). Dans son traité *De l'âme*, il donnait ce conseil : « Il est nécessaire de recueillir les opinions de nos devanciers afin de tirer profit de ce qu'elles ont de juste et d'éviter ce qui ne l'est pas » (*op. cit.*, 403 b 20).

Dans son commentaire de ce traité *De l'âme* d'Aristote, Thomas d'Aquin incite à recueillir même les opinions des devanciers qui n'ont pas la réputation d'être des génies « parce qu'il arrive que l'un voie ce qu'un autre, même plus sage, ne voit pas » (*op. cit.*, I, 2, n° 30). Cette ligne de conduite a été véhiculée d'autres façons. « On a souvent besoin d'un plus petit que soi », disait La Fontaine. Ou encore : « Il y a des perles dans le fumier d'Ennius. » Mon ami Alain y est allé de sa formulation : « Il n'y a qu'une méthode pour inventer, qui est d'imiter. Il n'y a qu'une méthode pour bien penser, qui est de continuer quelque pensée ancienne et éprouvée » (*Propos sur l'éducation*, PUF, LIV, p. 119). Pascal avait déjà donné ce conseil en parlant *De l'autorité en matière de philosophie* : « ...tâcher de les [les anciens] surpasser en les imitant » (p. 39).

Citer des prédécesseurs, c'est reconnaître qu'on n'est pas parti de zéro. C'est de l'élémentaire humilité. Signaler que le cogito de Descartes vient de saint Augustin, ce n'est pas inutile. Si quelqu'un évoque devant vous le passage où Pascal dit qu'on aime mieux la chasse que la prise ; que l'on peut passer tout le jour à courir après un lièvre dont on ne voudrait pas s'il était offert, vous êtes heureux de lui citer Horace : « Le chasseur qui poursuit un lièvre jusque dans la neige, refuse d'y toucher quand on le lui sert à table » (*Satires*, I, II). En 2002, il est amusant de citer Sénèque quand il parle de « ces étoffes de notre temps [il est décédé en 65, pas 1965] dont on fait des vêtements qui ne cachent rien » (*Lettres à Lucilius*, XC). De nos jours, même pas le nombril... Quand j'ai écouté l'émission du 10 janvier 2003 sur les tendances actuelles dans l'opéra, je suis vite allé chercher les oeuvres d'Horace pour relire un passage qui m'avait bien frappé : « Tout le plaisir du spectacle est passé de l'oreille aux yeux » (*Épîtres*, II). On y a dit que, lors des auditions, on éliminait des aspirants avant même de les avoir fait chanter. Enfin, les cantatrices devaient être jeunes, belles et habillées pour attirer les regards. Tant mieux, si, en plus, elles chantent bien.

– *Jamais d'argument d'autorité*

Quand je cite un auteur, ce n'est jamais pour apporter un argument d'autorité. Le *Magister dixit* a peu de valeur en philosophie. On a souvent accusé les penseurs médiévaux de fonctionner à coups d'ar-

guments d'autorité : *Magister dixit* – le maître, tel maître l'a dit. Pourtant, dès le début du Moyen Âge, Boèce (480-525) avait mis en garde contre cet argument en philosophie : c'est un argument très faible, *infirmissimus*. En philosophie, il faut faire l'évidence, sinon on ne peut exiger de l'interlocuteur qu'il donne son adhésion. En théologie révélée, c'est différent puisqu'on invoque l'autorité de la parole de Dieu (*Somme théologique*, I, q. 1, a. 8). Encore faut-il savoir que c'est la parole de Dieu, puis la comprendre.

Un autre penseur du Moyen Âge, Guillaume d'Occam (Surrey, fin du XIII^e siècle – Munich, 1349 ou 1350), réduit à peu de chose l'argument d'autorité. C'est un argument sans force, *debilis*, à moins qu'on invoque la seule autorité qui ne peut se tromper ni nous tromper, à savoir Dieu. C'est pourquoi il ne s'ensuit pas qu'une chose soit vraie parce qu'Aristote l'a enseignée ; Aristote a pu se tromper et nous tromper à son insu. Il s'ensuit qu'on ne doit pas ajouter foi aux propos des experts dans quelque art ou dans quelque science ; car, aucun n'étant parfait, il peut induire en erreur. D'ailleurs, il y en a beaucoup qui se croient experts sans l'être vraiment (*Éléments de logique*).

Quand je cite un passage d'un auteur, c'est parce que je suis d'accord avec ce passage. Si on me prouvait que je l'interprète mal, je répondrais que je donne à la citation son sens obvie. Je pourrais alors supprimer les guillemets, modifier la formulation et prendre l'opinion à mon compte. Prenons un exemple. J'ai déjà cité ce passage de Jung : « La religion n'est pas un succédané : elle doit, comme suprême réalisation, s'ajouter à toutes les autres activités de l'âme. C'est de la plénitude de ta vie que tu dois engendrer ta religion » (*Psychologie et religion*, Buchet/Chastel, p. 76). Si un psychologue me disait que je déforme l'opinion de Jung, je supprimerais les guillemets et prendrais l'idée à mon compte, car elle correspond à mes convictions.

Vingt fois sur le métier

Dans son *Art poétique*, Boileau donne le conseil suivant :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez ;
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

Effacer souvent ! On trouve ce conseil chez Horace : « Retourne souvent ton style pour effacer, si tu veux écrire une œuvre qui mérite d'être relue. [...] As-tu, au contraire, la sottise de vouloir que tes vers servent de dictée dans les petites écoles ? » (*Satires*, I, IX). Ce conseil est une règle importante de mon art d'écrire. Mon premier jet tient du robinet d'eau tiède. Je noircis des pages sans m'attarder aux difficultés. À ce stade, je ne m'arrête pas pour chercher un mot dans le dictionnaire ou pour cueillir une référence dans un livre de ma bibliothèque. Je note : cf. Sénèque ou Alain, et je continue. C'est rassurant de voir qu'on a tant de pages d'écrites, même si elles doivent disparaître en revenant sur le métier.

Venu l'heureux moment de me relire... Sur ce point, je diffère beaucoup d'Alain qui disait : « J'écris avec bonheur, je me relis avec humeur. » Moi, j'écris avec bonheur et me relis avec un bonheur accru ; je cherche alors les mots sur lesquels j'avais douté ; je cherche les références que je voulais introduire. Je ne relis peut-être pas vingt fois chaque chapitre, mais plusieurs fois ; puis, c'est le texte entier que je relis et réimprime. Roger Lemelin avait écrit cinq fois *Le crime d'Ovide Plouffe*. J'en fais autant. Mais vient un moment où il faut décider que c'est suffisant, car « le même sujet et presque les mêmes mots pourraient être repris indéfiniment et occuper toute une vie », note Valéry (*Œuvres*, Pléiade, II, p. 553).

Le style est l'homme même

Tout le monde connaît ce mot de Buffon : « Le style est l'homme même. » On écrit comme on est : Léon Bloy n'écrit pas comme Péguy ; Péguy n'écrit pas comme Saint-Exupéry. En ce sens, on naît

écrivain comme on naît poète. Presque toutes les recensions faites de mes livres ont attiré l'attention des lecteurs sur mon style. Elles signalaient trois qualités : la clarté, la précision, l'humour. C'est dans ma nature et dans mon éducation : l'art imite la nature.

Dans l'Avis au lecteur de *Participation et contestation*, j'avais dévoilé mes mœurs :

« Les sots préfèrent et admirent ce qui leur est dit en termes mystérieux. Jadis Héraclite s'est rendu illustre chez les Grecs par son langage obscur », écrit Lucrèce dans son poème *De la nature* (I, 635-645). Illustre parce que mystérieux, obscur. Étonnant ? Absolument pas. Le style ambigu permet à plus de lecteurs de lire ce qu'ils veulent entendre. Quel lecteur n'aimerait pas l'écrivain qui abonde dans son sens ? qui dit ce qu'il avait sur le bout de la langue ? C'est pourquoi l'écrivain ambigu, parce qu'il abonde dans tous les sens, multiplie ses chances de se faire des amis et de devenir illustre. Alain de Lille parlait, au XII^e siècle, des auteurs qui présentent leur nez de cire, que chaque lecteur peut tordre dans son sens.

Je ne serai jamais célèbre : j'ai un nez d'acier. Élevé sur une terre du 3^e Rang de Saint-Michel-de-Bellechasse, j'ai appris très tôt à n'aimer que le précis et le clair : temps clair, eau claire, cinq heures, quatorze vaches. Et ma devise est celle de l'évangéliste Matthieu : « Cela est, cela n'est pas ; le reste vient du Malin. » Je renonce du même coup à la profondeur, car la plupart des lecteurs ont cette humilité de ne pas croire profond ce qu'ils comprennent. Le lac est profond s'ils n'en voient pas le fond. Pourtant, l'œil le lit couramment sous dix pieds d'eau limpide, tandis qu'il n'en déchiffre rien sous deux pieds seulement d'eau trouble.

J'appartiens à la génération qui a fait du latin. C'est la génération qui passait des heures sur un texte grand comme la main. On lui avait appris que les mots (pas le son ni l'image) sont les signes de l'intelligence : le singe a la grimace, l'homme a le mot. Aussi ma génération ne voulait-elle communier au génie de Platon, de Cicéron ou de Shakespeare que sous les espèces

du grec, du latin ou de l'anglais. Je ne choisis pas mes mots avec le même bonheur que ces génies, mais avec le même soin. Ce que j'ai à dire n'est pas entre les lignes ; il est sous les mots comme les œufs sous les poules.

J'ai trouvé chez nombre d'auteurs des encouragements à persister dans ma détermination d'aller à contre courant philosophique en traitant des problèmes de tout le monde dans le langage de tout le monde. « Un vocabulaire restreint, mais dont on sait former de nombreuses combinaisons, vaut mieux que trente mille vocables qui ne font qu'embarrasser les actes de l'esprit » (Paul Valéry, *Œuvres*, La Pléiade, I, p. 1137). Le même Valéry disait aussi : « Heureux les écrivains qui nous ôtent le poids de la pensée et qui tissent d'un doigt léger un lumineux déguisement de la complexité des choses ! Hélas ! Messieurs, certains [écrivains], dont il faut déplorer l'existence, se sont engagés dans une voie toute contraire. Ils ont placé le travail de l'esprit sur le chemin de ses voluptés. Ils nous proposent des énigmes. Ce sont des êtres inhumains » (*ibid.*, p. 722).

Chaque fois que j'ai publié un livre, plusieurs critiques ont souligné, en plus de la clarté et de la précision, mon humour. Pour le commun des mortels, une personne qui a de l'humour, c'est une personne qui est drôle, qui fait rire. J'ai ouvert mon *Petit Robert* au mot *humour* : « Forme d'esprit qui consiste à présenter la réalité de manière à en dégager les aspects plaisants et insolites. » Selon Freud, l'humour a quelque chose de libérateur. Rien d'étonnant que, chez les Blais, l'humour ait été très cultivé : c'était notre cannabis. C'est peut-être un peu réducteur ; mais, quand on me dit que mes livres contiennent beaucoup d'humour, j'en conclus que mes lecteurs rient de temps en temps.

J'aime rire et je pense que les autres aussi aiment rire. C'est pourquoi j'ai toujours cherché à faire rire, à l'occasion, mes étudiants et mes lecteurs. Croyez-le ou non, Thomas d'Aquin m'a encouragé en ce sens, lui qui fait du jeu l'objet d'une vertu. Dans la *Somme théologique* (II-II, q. 168, a. 2, 3, 4), il commence par citer saint Augustin s'adressant à son disciple : « Je veux que tu t'épargnes toi-même ; car il convient au sage de détendre de temps en temps l'attention de l'es-

prit appliqué aux choses sérieuses. » Or, cela se fait par les paroles enjouées ou par les jeux.

Il en est de l'esprit comme du corps : l'un et l'autre ne peuvent travailler sans arrêt ; ils ont besoin de repos. Le corps se repose quand on interrompt un travail exigeant ou qu'on se livre au sommeil ; l'esprit se repose en suspendant le travail qui requiert beaucoup de concentration et par la joie que procurent des conversations agréables et des plaisanteries. C'est pourquoi il convient de détendre de temps en temps par une drôlerie des esprits tendus à l'écoute d'un cours, d'une conférence ou à la lecture d'un livre. À l'article 4, Thomas d'Aquin soutient qu'il est contraire à la raison de se rendre pénible aux autres en ne disant rien de drôle, *ridiculum*, ou en empêchant, par son air renfrogné, les autres d'en dire. J'ai déjà rappelé que Thérèse d'Avila mettait en garde ses religieuses : « Mes sœurs, nous sommes assez sottes par nature sans l'être davantage par grâce. » Thomas d'Aquin reprend à son compte le nom qu'Aristote avait donné à la vertu qui règle l'usage du jeu : l'eutrapélie (*Somme théologique*, II-II, q. 168, a. 2, 3, 4). (Ne cherchez pas ce mot dans votre dictionnaire.) Le jeu faisait l'objet d'une vertu parce qu'il est nécessaire. Partant, son usage doit être réglé par la raison.

Les lecteurs de mes manuscrits

Quand je considère avoir suffisamment travaillé un texte, je le sou mets à des lecteurs amis. Pas à des ennemis, car ils pourraient me dire qu'il n'y a rien à signaler pour me livrer imparfait à la critique, parfois impitoyable. Les critiques les plus féroces, prétend Paul Valéry, ce sont ceux qui tombent sur un livre qu'ils auraient voulu avoir écrit. Mes vrais amis sont des *alter ego*, d'autres moi-même ; ils ont intérêt à ce que le texte soit aussi parfait que possible. En lisant la version publiée, certains peuvent dire : « Ah ! la tête de mule : il n'a pas tenu compte de telle suggestion que je lui ai faite ! » À ce sujet, je trouve bien amusant le passage suivant de La Bruyère : « Il n'y a point d'ouvrage si accompli qui ne fondît tout entier au milieu de la critique, si son auteur voulait en croire tous les censeurs qui ôtent chacun l'endroit qui leur plaît le moins » (*Les caractères*, I, 26). J'ai toujours

enseigné qu'il faut prendre conseil, mais que la décision finale revient à la personne qui assumera la responsabilité.

La première personne à qui je soumetts mes textes, c'est ma femme. De tous mes lecteurs, c'est la plus exigeante, et je le comprends : l'honneur et la sécurité de la famille sont en jeu. Pour en connaître d'autres, vous pouvez lire « Remerciements » de mon dernier livre, *Le chien de Socrate* : le juge Gilles Plante, du Tribunal du travail ; Marc Gagné, professeur au Département des littératures de l'Université Laval ; Arthur Bourdeau, professeur de philosophie, retraité du cégep et de l'Université du Québec à Chicoutimi ; Roland Bourdeau, professeur de français retraité du cégep de Chicoutimi ; Nestor Turcotte, professeur de philosophie, retraité du cégep de Matane ; Normand Tremblay, professeur de philosophie, retraité du collège Mérici ; Simon Larocque, professeur de français, retraité de la Commission scolaire de Beauport. Dans l'« Avant-propos » de *L'œil de Caïn*, de nouveaux noms apparaissaient : Claude Masson, alors professeur au Département d'économique de l'Université Laval – retraité depuis ; M^e Michel T. Giroux, ex-professeur de philosophie, consultant en éthique médicale ; Diane Simpson, du ministère de l'Éducation. J'aurais pu en ajouter quelques autres dont les noms n'apparaissent pas dans ces deux livres.

Comme vous voyez, j'avais peut-être raison d'hésiter à parler de ma méthode de travail. Elle n'a rien d'original. Je n'écoute pas du Mozart en écrivant ; je travaille toujours dans le silence le plus profond. Aussi, vous ne me verrez jamais sur une terrasse de restaurant devant un ordinateur portable. Je n'écris même pas dans la grande nature, car j'ai besoin d'avoir mes dictionnaires et mes livres à portée de la main. Roger Lemelin disait de Charles De Koninck qu'il écrivait ses savants tomes sur la Sainte Vierge avec une caisse de bière à côté de son bureau. Rien à côté du mien ; même pas un verre d'eau ; quand j'ai soif, je me déplace. J'ai rapporté dans ces pages l'*in vino veritas* de Pascal ; pour moi, c'est *in aqua veritas*.

Chapitre 20

La retraite

[Retour à la table des matières](#)

Le 1^{er} septembre 1989, je prenais ma retraite, après 43 années d'enseignement. J'étais entré en classe pour la première fois en septembre 1943. Calcul facile : 1989 moins 1943 donne 46 et non 43. C'est exact ; mais, de 1961 à 1965, j'ai poireauté en Europe, enseigné pendant dix mois aux USA, puis fait des études à Montréal pendant un an et demi. Pour arriver à 43, je compte pour une année mes dix mois d'enseignement aux USA. En ce temps-là, on ne connaissait pas les *burnout*. Aussi ai-je trop de mes doigts d'une seule main pour compter les jours où je ne me suis pas présenté en classe. Dans ma famille, 43 années d'enseignement, ce n'est pas un record : deux de mes sœurs m'ont damé le pion.

Le 4 mai 1989, les étudiants du premier cycle de la Faculté de philosophie, auxquels s'étaient joints quelques professeurs, soulignaient mon départ et celui d'un collègue, Guy Godin, lors d'une soirée qui débutait par un souper. J'avais prévenu le doyen que je n'assisterais à aucune cérémonie de ce genre ; mais, comme mon collègue avait accepté l'invitation, j'aurais été mal venu de m'esquiver. Selon l'usage en pareille circonstance, on m'a demandé de dire quelques mots.

Mon discours d'adieu

Monsieur le doyen,
Savants collègues,
Jeunes philosophes,

J'avais souvent dit que je ne participerais à aucun événement au cours duquel on soulignerait mon départ pour la retraite. Il y a déjà là matière à un premier pourquoi et matière à un deuxième dans le fait que je suis ici quand même. Voici comment les événements se sont enchaînés.

Monsieur le doyen m'a prévenu, il y a quelques semaines, que je recevrais une invitation officielle du président des étudiants du premier cycle. Il ne m'a pas demandé si j'étais d'accord, car la soirée de fin d'année aurait lieu de toute façon et, à cette occasion, on soulignerait le départ de Guy Godin et le mien. Pris un peu de court, je n'ai pas réagi.

Quelques jours plus tard, je recevais une lettre fort bien tournée du président de l'AGEPP – (Association générale des étudiants du premier cycle de philosophie). Je n'ai plus osé reculer, et j'ai commencé à penser aux impressions qu'on me demandait de livrer ce soir-là. Mais, selon mon habitude, j'ai d'abord ouvert mon inséparable *Petit Robert* au mot *impression* : « État de conscience plus affectif qu'intellectuel. » Ceux qui me connaissent savent que ce n'est pas mon genre : je me sens plus près de Voltaire que de Rousseau. J'ai donc opté pour des idées au lieu d'impressions.

Une première idée m'est venue de la *Rhétorique* d'Aristote. Le passage où il est dit que la colère des gens qui savent vivre épargne les morts. On est gentil envers eux : les aromates, les fleurs, les larmes, les compliments ; on ne leur trouve plus que des qualités. Or, prendre sa retraite, c'est partir et donc « mourir un peu », comme dit la chanson. Il est donc normal que, par analogie, on ne souligne que les qualités des professeurs qui prennent leur retraite. Ça me semble presque du *barbara*, si je

ne m'abuse, car je n'ai pas suivi le cours « Principes de la logique ».

Cette grave idée de mort m'a conduit au *Phédon*. Vous savez tous quelle tâche Platon assigne au philosophe : mourir et être mort. Je ne me suis pas attardé : je ne voyais là aucun filon à exploiter. À quoi bon dire qu'on a tous connu dans sa vie d'étudiant quelques professeurs platoniciens ? Mais j'étais sur le point de trouver. Par association d'idées, je me suis souvenu de la préface de la messe des défunts : *Vita mutatur, non tollitur* ; la vie est changée, mais non enlevée. Je tenais l'idée principale de mon laïus.

Si l'on peut dire, devant un cadavre : la vie est changée mais non enlevée, il va de soi qu'on peut le dire devant un professeur d'université qui prend sa retraite, surtout quand c'est un professeur de philosophie. La vie d'un professeur d'université a normalement été consacrée à la recherche, à l'enseignement et à la publication. Deux de ces composantes ne sont pas affectées par la retraite : recherche et publication. Quant à la troisième, l'enseignement, elle n'est affectée que dans sa forme : au lieu d'enseigner dans un local, à un petit groupe d'étudiants, on enseigne par le livre et on atteint des milliers de lecteurs. À ce sujet, j'ai fait un petit calcul : en 43 années de carrière, j'ai enseigné à environ 2500 élèves ou étudiants. La moyenne des ventes de mes livres est de 3000, et l'on sait que plus d'un lecteur lit chaque livre vendu.

Un professeur retraité – je peux bien préciser qu'il s'agit de l'un de mes anciens doyens – me disait un jour qu'il avait essayé d'écrire, mais sans succès. Je ne le lui ai pas dit, mais je pensais à cette parole de l'Écriture : « On suit dans sa vieillesse le chemin qu'on s'est tracé dans sa jeunesse. » À la retraite, on ne commence pas à écrire : on continue... si l'on a commencé.

En ce qui me concerne, la différence majeure va apparaître sur mon chèque, qui sera amputé des deux tiers. De deux choses l'une : ou bien je suis présentement le chien gras de la fable, ou bien je serai tantôt le loup maigre... Pour l'essentiel, rien ne

changera. J'ai présentement un ouvrage en instance de publication chez Boréal. En principe, j'en aurais trois ou quatre autres à écrire, mais je ne m'engage d'aucune façon envers mes lecteurs. Quand j'en aurai terminé avec la philosophie, j'écrirai mes mémoires. Vers l'âge de quatre-vingt ans, si la maladie d'Alzheimer ne vient pas contrecarrer mes projets.

Contrairement à mon habitude, je n'ai pas encore exploité l'étymologie du mot *retraite*. Il vient du latin *retrahere*, tirer en arrière ou de côté, pour laisser aller les autres, parce qu'on n'est plus capable de suivre. Je ne me reconnais pas dans cette étymologie. Le chauffeur d'autobus prend vraiment sa retraite : il ne s'achètera pas un autobus pour prolonger le plaisir de conduire... Nous, nous pouvons continuer à faire l'essentiel de ce que nous avons fait pendant toute notre vie, surtout, comme je le disais plus tôt, si on a été professeur de philosophie.

De toutes les opérations de l'être humain, la pensée est celle qui peut durer le plus longtemps et être reprise après la plus courte interruption, parce qu'elle fait du corps un usage minimal. Les plaisirs de la table obéissent au rythme lent de la digestion ; d'autres plaisirs obéissent à d'autres rythmes. On représente la sagesse assise, *sedes sapientiae*. Le penseur de Rodin est non seulement assis, mais il soutient sa tête de sa main. Si Rodin l'avait sculpté plus vieux, son penseur, il lui aurait posé la tête sur un oreiller. Couché, à bout de force, l'être humain peut encore penser et dicter. Par contre, si vous êtes archéologue, la situation est différente : si on peut trouver des arguments dans son lit, on ne peut pas y trouver le tombeau de Champlain ni des traces du passage des Vikings chez nous.

J'espère ne pas avoir enfreint le conseil que donne Macrobe, dans ses *Saturnales*, aux philosophes qui prennent la parole *inter pocula*, c'est-à-dire parmi des coupes, plusieurs fois remplies et autant de fois vidées : ne livrez pas vos plus profonds secrets, dit-il. Je ne les ai évidemment pas livrés ; je les conserve pour mes mémoires. Et, comme je connais la suite du programme de la soirée, je vous dirai, sans ironie, avec La Fontaine : « Eh bien ! dansez maintenant. »

Je tire mon doyen de son étonnement

Dès la fin des applaudissements, le doyen se penche vers moi, comme Jean sur le sein de Jésus à la cène, et il me demande pourquoi je ne voulais participer à aucun événement soulignant ma retraite. « Parce que tout le monde est content, lui dis-je, quand un professeur âgé prend sa retraite. » Puis je me suis expliqué. « Contents, d'abord, les doyens, à qui l'administration de l'Université demande de rajeunir leur corps professoral. Avec le salaire de Guy Godin et le mien, tu pourrais embaucher trois jeunes. »

Professeur, je n'ai jamais déploré le départ d'un collègue : s'il était meilleur que moi, je montais d'un cran dans l'estime des étudiants ; s'il était moins bon, je m'en réjouissais pour les étudiants. Quant aux étudiants, je les partageais en trois groupes : 1) ceux qui m'avaient connu et aimé ; ils déploraient que la Faculté me perde ; 2) les quelques-uns qui ne m'avaient pas aimé – comment plaire à tout le monde ? – étaient contents que je parte ; 3) ceux qui s'en venaient à la Faculté étaient indifférents : qui leur parlerait de moi ? L'important, c'était que je parte le cœur léger. Quand on s'est levé de table, Guy Bouchard, un collègue, s'approcha pour me dire que sa présence rendait hommage à un homme qui s'était toujours tenu debout. C'est le souvenir le plus poignant que j'ai rapporté de cette soirée.

Du point de vue intellectuel, l'avenir ne me réservait aucune surprise. Voici les livres que j'ai publiés pendant ma retraite : *L'autre Thomas d'Aquin*, Boréal, 1990, 316 pages ; *L'œil de Caïn*, Fides, 1994, 288 pages ; *Sacré Moyen Âge !* Fides, 1997, 225 pages ; *Le chien de Socrate*, Chicoutimi, Les Éditions JCL, 2000, 254 pages ; révision de *Sacré Moyen Âge*, pour une publication dans la collection Bibliothèque Québécoise, 2002, 255 pages.

Avant cette dernière publication, j'avais commencé à écrire mes mémoires ; précisément en 2001. Un premier tirage de cent exemplaires, titré *Le risque d'être soi-même* et sous-titré *Mémoires*, a paru en 2003 ; il comptait 387 pages. Je le destinais aux parents, aux amis et aux amis des amis. Les amis des amis étant plus nombreux que prévu,

j'ai dû procéder à un second tirage de cinquante copies en 2004. Nouvelle révision du texte, quelques additions mineures et mise en page avec titres au haut des pages. C'est surtout cette nouvelle mise en page qui a fait passer le volume de 387 à 437 pages. À la demande de quelqu'un qui s'intéresse à ce texte, avec des idées de publication avouées, je révise de nouveau en 2006, car des choses ont changé depuis 2004.

Entre-temps, j'avais renoué avec mes « Miettes de thomisme ». C'était une chronique que j'alimentais dans la petite revue mariste, *Le trait*, dont il a été question au chapitre 2 (page 59 du 1^{er} tirage, 64 du 2^e). Dans *Le trait*, il s'agissait vraiment de miettes : chacune ne comptant qu'une dizaine de lignes. Maintenant, ce ne sont plus des miettes mais des pains baguettes : environ une dizaine de pages, parfois moins, parfois plus. Même si je n'ai aucune publication en vue, il est probable que ces courts textes porteront un autre titre dans mes tiroirs. Quelque chose comme *L'actualité de Thomas d'Aquin* ou mieux *Thomas d'Aquin, tisonnier des esprits*. En effet, j'ai commencé au début de la *Somme théologique* et je recueille tout ce qui est percutant.

Le cancer, puisqu'il faut bien l'appeler par son nom

Du point de vue intellectuel, l'avenir ne me réservait donc aucune surprise. La surprise que le proche avenir me réservait me vint du côté où je ne l'attendais guère. À l'automne 1990, je reçois une lettre du CHUL. Le hasard m'a désigné pour faire partie d'un groupe de recherche sur la détection précoce du cancer de la prostate. N'ayant jamais eu de problèmes avec mes glandes, je ne me souciais pas plus de celle-là que des autres. Sans hésiter, j'accepte l'invitation. Le premier médecin que je rencontre perçoit quelque chose d'anormal. L'échographie et les biopsies suivent. Le 19 novembre, on me convoque pour m'apprendre que j'ai un cancer de phase 2 B et d'agressivité moyenne. Ce jour-là, Monique travaillait dans une bijouterie du centre commercial Laurier. Je m'y rends pour lui apprendre la nouvelle. Nous nous y attendions : quand on convoquait au CHUL, après des biopsies, ce n'était pas pour une poignée de main et se faire dire : « Tout est beau. » Nous avons dîné ensemble, et j'avais mon appétit habituel. Je crois pouvoir dire que je n'ai pas la panique facile.

Quelques jours plus tard, j'étais de nouveau convoqué pour qu'on précise la suite des événements. Monique m'avait accompagné. Les hommes atteints du cancer de la prostate étaient divisés en deux groupes : ceux qui prendraient des hormones avant l'intervention chirurgicale et ceux qui subiraient immédiatement une prostatectomie. Le hasard me range du côté des hormones à prendre pendant trois mois. La réceptionniste m'informe que le CHUL suggère aux patients d'aller à Saint-Jérôme pour cette opération ! Monique bondit plus rapidement que moi : « Comment, Saint-Jérôme ? Il n'y a pas à Québec de chirurgien capable de pratiquer une prostatectomie ? » Après un moment d'hésitation, elle mentionne l'hôpital Saint-François-d'Assise. Nous quittons le CHUL là-dessus et de fort mauvaise humeur.

De retour à la maison, nous contactons un ami dont le beau-frère est alors directeur général de l'Hôtel-Dieu de Québec pour qu'il lui demande si c'est vrai que les chirurgiens capables de pratiquer une prostatectomie sont tellement rares à Québec qu'on me suggère d'aller à Saint-Jérôme. La réponse ne se fit pas attendre. J'ai appris qu'à l'Hôtel-Dieu de Québec même un virtuose de cette intervention, le Dr Yves Fradet, retirait des prostates à la douzaine. Pourquoi ne me l'avait-on pas dit, au CHUL ? Incroyable : un froid entre le CHUL et le Dr Fradet... Et l'on me suggérait Saint-Jérôme... La priorité aux émotions sur les patients.

Je rencontre donc le Dr Fradet, et l'intervention est fixée au 15 mars 1991, à la fin de mon traitement aux hormones. Le 14 mars au midi, on me demande de me rendre à l'Hôtel-Dieu en vue de l'opération. Tout se passe merveilleusement bien. À tel point que les infirmières me disaient, en badinant, qu'elles songeaient à me garder comme démonstrateur. Le virage ambulatoire n'étant pas encore inventé, je suis resté douze jours à l'hôpital. J'aurais pu quitter après dix jours ; mais, comme le Dr Fradet était en congrès à l'étranger, il m'avait demandé de l'attendre.

Monique passait toutes ses journées avec moi. La chambre privée facilitait sa présence : le désodorisant à l'odeur de pêche n'incommo- dait pas un éventuel voisin qui aurait préféré un autre fruit. Les infirmières me trouvaient bien chanceux d'avoir une femme aussi gentille

et aussi dévouée. Cela me valait des attentions sans doute particulières de leur part. Je trouvais que la nourriture était bonne et variée. Presque chaque jour, j'écrivais, sur le napperon de papier, un mot de félicitations au personnel de la cuisine. J'étais étonné quand on me disait que certains malades se plaignaient de la nourriture.

Mes deux masses cancéreuses étant bien enrobées de prostate, le Dr Fradet m'avait dit que mes chances étaient excellentes – avoisinant 95 % – de ne jamais plus entendre parler de ce cancer. Le CHUL me remet quand même aux hormones, et j'en prends pendant trois mois. Hélas ! j'étais dans les 5 % ! Dès septembre 1991, mon ASP – anti-gène spécifique de la prostate, PSA en anglais – recommence à monter. Très lentement. Il mettra 25 mois à atteindre 1,30. Au CHUL, on me conseille de reprendre des hormones ; je le fais en novembre 1993. Trois mois plus tard, on me conseille la radiothérapie. Les 25 traitements me sont donnés de la fin d'avril à la fin de mai 1994. Après la radiothérapie, mon ASP demeure non quantifiable pendant deux ans.

Le 21 août 1996, nouvelle remontée de l'ASP. Le 3 février 1997, le Dr Pierre Diamond me conseille de reprendre des hormones. Selon lui, un ASP de 0,72 signifie 750 000 000 de cellules cancéreuses dans le corps ! Où sont-elles blotties ? Personne ne le sait. Le Dr Fradet ne partage pas l'avis du Dr Diamond : il me suggère de surveiller encore un peu la remontée de l'ASP. La décision me revient. Elle n'est pas facile à prendre, car j'aime bien mon chirurgien. Nous en discutons, Monique et moi, et je prends la décision de retourner aux hormones en pensant qu'il doit être plus facile de ramener à zéro un ASP de 0,72 qu'un ASP de 3,72.

Le 1^{er} mai 2000, le CHUL me fait passer des radiographies de ma masse osseuse. Des études ont montré que certaines hormones qu'on nous prescrit affectent la masse osseuse. Deux mois plus tard, le rapport du radiologiste m'apprend que je suis en ostéopénie, vestibule de l'ostéoporose. Le directeur de la clinique de la prostate du CHUL me suggère d'attendre un an avant qu'on se préoccupe de ma masse osseuse. Je lui réponds que mon pharmacien et deux autres médecins que j'ai consultés ne sont pas de cet avis. Il s'impatiente : « Est-ce que ce sont eux qui vous soignent ou bien nous autres ? » Rien de gentil ne s'est dit jusqu'à la fin de la conversation téléphonique. « Je mettrai

un mot dans votre dossier pour le Dr Gomez », dit-il avant de raccrocher : il savait bien que je ne voudrais plus lui revoir la gueule.

Lors de la visite suivante au CHUL, je demande à une infirmière de me montrer le mot écrit dans mon dossier : « Monsieur Blais " exige " qu'on lui prescrive des médicaments pour enrayer la détérioration de sa masse osseuse. » C'était inexact : les opinions étant partagées, je voulais qu'on examine davantage mon cas. Je n'exigeais aucun médicament. Je demande donc au Dr Gomez de rectifier le mot de son collègue en lui disant d'imaginer ce qu'une note semblable pourrait entraîner de conséquences à l'occasion d'un éventuel procès. L'avocat de la partie adverse me dirait : « Vous avez exigé... »

Le Dr Gomez me laisse la décision d'abandonner les hormones ou de les continuer. Comme mon ASP est demeuré non quantifiable pendant 34 mois, je décide d'abandonner les hormones et de prendre des médicaments pour améliorer ma masse osseuse ou, du moins, pour l'empêcher de se détériorer davantage, et je me choisis un urologue de la clinique Berger. Le 12 octobre 2000, j'ai donc troqué les anandrons et le zoladex pour le fosamax, le calcium et les vitamines D. Depuis cette date, mon ASP est demeuré non quantifiable jusqu'au 18 février 2002, soit pendant 16 mois, puis il a recommencé à monter lentement. En septembre 2002, il était de nouveau à 0,70, son niveau de 1996. De concert avec le Dr Gomez, je me suis remis aux hormones en remplaçant les anandrons par le casodex, censément moins nocif. Douze semaines plus tard, il était redevenu non quantifiable. L'année suivante, j'ai suspendu encore une fois le traitement pour voir si les 750 000 000 de cellules cancéreuses que j'ai dans l'organisme se sont enfin assagies.

Je n'ai jamais été préoccupé par ce cancer ; je n'ai annulé aucune activité à cause de cette intrusion dans ma vie. Le 6 mars 1991, la semaine précédant mon intervention chirurgicale, j'étais à Sherbrooke pour une conférence publique organisée par le diocèse. Sujet : « Secrets bien gardés de morale thomiste ». Le lendemain, 7 mars, anniversaire de la mort de Thomas d'Aquin, je parlais pendant deux heures et demie aux étudiants de la Faculté de théologie, auxquels s'étaient joints des professeurs. Sujet : « La conscience morale selon Thomas d'Aquin. » Un mois après l'intervention, je participais au

programme *Les belles soirées*, de l'Université de Montréal : je donnais trois séances de deux heures et demie chacune : 23, 30 avril et 7 mai 1991.

Correspondance philosophique

Une fois à la retraite, pas une journée ne s'est écoulée sans que j'aie sur mon bureau un texte – souvent un livre – qu'on me demandait de commenter, une question à laquelle on sollicitait une réponse, une objection à réfuter, un thème à esquisser : guerre, homosexualité, avortement, morale chrétienne, etc. Il en venait d'un peu partout, et même de gens qui ne me connaissaient que par mes livres. Pourquoi ? Tout simplement parce que je n'ai jamais laissé une lettre ou un courriel sans réponse. Je ne parlerai que des échanges philosophiques ; je devrais ajouter théologiques, car les questions qui préoccupent les gens relèvent souvent de la théologie. En voici des échantillons, que je présente sans ordre.

Un prêtre français ayant lu *L'autre Thomas d'Aquin* avait appris par l'introduction de ce livre que j'avais écrit une thèse de doctorat en sciences médiévales intitulée *Le chef selon saint Thomas*. Il en avait conclu que j'étais peut-être un interlocuteur valable et il décida de me soumettre ses questions et ses objections. La réponse à une simple carte pouvait exiger des considérations de plusieurs pages. Il commença par me demander un exemplaire de ma thèse sur le chef, s'offrant à en assumer le coût. Je le lui fis parvenir en l'assurant que cet exemplaire n'avait pour moi aucune valeur marchande.

Dès la lettre suivante, il me soumit le problème des rapports entre le bien commun et le bien propre ou personnel. Voici en bref ce que je lui ai répondu. Comme le bien n'est pas contraire au bien, un citoyen n'a jamais à sacrifier son bien propre au bien commun. Quand il donne sa vie pour défendre la patrie, on dit qu'il a sacrifié sa vie ; mais, en fait, tout en déplorant que son pays soit en guerre, il a choisi entre risquer sa vie ou se cacher. Dans ce dernier cas, il aurait affiché un stigmate jusqu'à la fin de ses jours : Lâche. Le bien commun et le bien propre sont interdépendants. Le bien commun s'enrichit de l'ap-

port de chaque citoyen, et chaque citoyen puise dans le bien commun ce dont il a besoin pour développer toutes ses dimensions.

Nous avons également discuté des rapports entre la partie et le tout. Le citoyen est comparé à la partie dans un tout, à la main ou à l'œil dans le corps ; mais, pour Thomas d'Aquin, le citoyen est une partie d'une nature particulière : il est une partie qui est également un tout, une partie qui a sa finalité propre ; une partie qui n'est pas soumise au tout selon tout ce qu'elle est. Dans le cas du citoyen, il faut dire que le tout est pour la partie et non la partie pour le tout ; le tout qu'est la société civile a pour finalité l'épanouissement du citoyen.

Nous avons discuté également le problème des rapports entre l'homme bon et le bon citoyen. Un bon citoyen est-il nécessairement un homme bon ? Non ; un bon citoyen dans une société athée sera privé de l'une de ses dimensions ; il ne sera pas un homme complètement bon. Mais un homme bon sera nécessairement un bon citoyen. En effet, si le citoyen a développé toutes ses dimensions, n'importe quel État y trouvera son compte.

Il m'a demandé si Thomas d'Aquin suivait fidèlement Aristote sur tous ces points. La réponse, c'est non. Et je lui ai conseillé de lire un article de la *Somme théologique* (II-II, q. 47, a. 12) où Thomas d'Aquin prouve, à l'encontre d'Aristote, que la prudence politique est également dans les sujets. Sinon, les sujets ne pourraient pas assumer leur responsabilité face au bien commun ; ils devraient se laisser diriger comme on dirige une flèche vers la cible. Mais, quand Thomas d'Aquin s'écarte d'Aristote, il le fait très discrètement. Thomas d'Aquin excellait dans ce qu'on appelait alors l'exposition *révérentielle* d'un texte : *exponere reverenter*.

* * *

Un jour, je reçois un appel de Fides. L'abbé Yves Gagnon, alors curé de Contrecoeur, a lu quelques-uns de mes livres et il en a lui-même un sur le métier. Il entre en contact avec Fides pour obtenir mon adresse. Comme il se doit, Fides m'en demande l'autorisation. Ce sera le début d'échanges qui ont duré quelques années. J'ai découvert en lui un homme original et avant-gardiste, intelligent et cultivé.

Comme mon ordinateur a une mémoire d'éléphant, je puis consulter au besoin les vingt-six lettres que je lui ai adressées à ce jour ; certaines, très longues, mériteraient le nom d'articles. Le livre qu'il écrivait a vu le jour : *Le sacré interrogé ; le Palestinien tué*. La double épigraphe en donne le ton. D'abord, Jésus dit : « Donne-moi à boire ; j'ai soif » (Jean, 4, 7). Puis ce sont les grands prêtres et les pharisiens qui ont émis des ordres : « Quiconque sait où il est doit le dénoncer afin qu'on se saisisse de lui » (Jean, 11, 57). Yves Gagnon ne craint pas de faire sienne cette affirmation du controversé M^{gr} Jacques Gaillot : « L'Église doit être l'Église des exclus, et non l'Église de l'exclusion » (p. 17).

Je ne résumerai pas le livre : lisez-le. Cependant, pour mon plaisir, je vais en citer des extraits. On dit parfois : « Ce n'est jamais trop beau pour le bon Dieu. » Yves Gagnon commente : « Mais de quel dieu s'agit-il ? Certainement pas celui de Jésus, qui n'avait pas une pierre pour reposer sa tête, qui refusa le Temple juif comme lieu de prière, qui privilégiait les rencontres avec les marginaux et les exclus du Temple » (p. 121). Yves Gagnon rejoint par là saint Bernard (XII^e siècle) dénonçant l'Église, qui mettait de l'or sur les pierres alors que les pauvres étaient couverts de haillons. Si le Christ visitait la Cité du Vatican, il se demanderait bien à qui appartient Saint-Pierre de Rome et toutes les richesses entassées dans les musées. Lui, il se déplaçait à pied ou à dos d'âne. On invoque l'exemple de Jésus quand ça fait l'affaire. On aime bien dire que le Christ n'a choisi aucune femme comme apôtre.

Il faut lire aussi son chapitre sur *Le vrai culte à la suite de Jésus* (p. 129 et sq.). Après avoir décrit le vrai culte, Évangile à l'appui, il conclura : « En définitive, Jésus était un non-pratiquant, au sens contemporain du mot. Il est allé à la synagogue et au Temple non pour offrir quoi que ce soit, mais pour contester ce qui s'y passait ! Il a engueulé en faveur des petits ! On rapporte que Jésus se retirait pour prier ; il s'éloignait du Temple et des synagogues... pour prier » (p. 130).

Comme Yves Gagnon lit beaucoup, il me faisait souvent parvenir des articles pour obtenir mes commentaires. Le chapitre 17 du *Chien de Socrate* a débuté modestement par des commentaires sur un article

d'une revue traitant de la loi naturelle. Les premiers commentaires ont engendré d'autres commentaires pour aboutir à un chapitre de treize pages ; un chapitre dont je suis particulièrement fier parce qu'il démythifie la loi naturelle, prétendument écrite dans le cœur par une main invisible alors qu'elle est constituée par la raison humaine.

* * *

J'ai eu de nombreux échanges de lettres avec M. Charles Michaud, un architecte de Montréal, maintenant décédé. Il avait été un ami du père Louis-Marie Régis, o.p. ; moi, un étudiant plein d'admiration pour ce grand dominicain, fumeur de Gitanes. Quand M. Michaud descendait à Québec pour rendre visite à son fils, il venait prolonger les discussions amorcées dans les lettres. Elles ont souvent porté sur la morale.

Le problème, en morale, c'est l'ignorance de la plupart de ceux qui s'aventurent à l'enseigner. De plus, ceux qui sont censés savoir n'osent pas être clairs. La vérité délivre, mais on ne veut pas délivrer. J'ai déjà montré jusqu'à quel point l'encyclique *Veritatis Splendor* était ambiguë en parlant de principes qui ne comportent aucune exception et de la conscience, dont on a peur de dire, avec Thomas d'Aquin, qu'elle rend subjectivement bon un acte objectivement mauvais si celui qui le pose est convaincu d'être dans la vérité. On n'imaginait pas Jean-Paul II répéter, après le père Sertillanges, que le principe fondamental en morale, le seul en fait, c'est le suivant : « Obéis à ta conscience. » On n'imaginait pas non plus Thomas d'Aquin interdire la discussion sur une question comme l'a fait Jean-Paul II. Thomas d'Aquin provoquait la discussion, comme en font foi ses fameuses *Quæstiones disputatæ*, qui représentent la fine fleur de sa pensée.

M. Michaud me faisait souvent parvenir des articles de revues, de journaux ou des chapitres de livres pour alimenter nos échanges. Un jour, c'est une conférence de Jean-Paul Desbiens sur l'encyclique *Veritatis splendor* qu'il m'apporte pour obtenir mes commentaires. Voici quelques-unes seulement des remarques que je lui ai transmises dans une lettre en date du 27 mai 1994.

Vais-je vous étonner, lui dis-je, si je vous révèle que Jean-Paul Desbiens m'a déçu ? Je m'attendais de lui qu'il commente le texte de l'ency-

clique, c'est-à-dire qu'il rende plus clair, à l'intention du peuple de Dieu, un texte destiné aux évêques, un texte qui présuppose rien de moins que le *Catéchisme de l'Église catholique*, y dit-on. Il y avait donc une abondante matière à commentaire, mais Desbiens tourne autour, résume, fait étalage de son immense érudition et multiplie les ambiguïtés pour ne pas dire davantage. Le texte de Desbiens est divisé en six parties, chacune subdivisée généreusement jusqu'à 2.16, 4.13, 5.12, 6.12. Je me réfère à ces divisions commodes pour mes commentaires.

En 2.14, Thomas d'Aquin ne serait pas d'accord avec ce que Desbiens dit de la vengeance. La vengeance est une inclination naturelle (*Somme théologique*, II-II, q. 108, a. 2). Pour la régler, comme pour régler toute autre inclination naturelle, l'être humain doit développer une vertu ; en l'occurrence, la vertu de vengeance. Contrairement à ce que dit Desbiens, il peut être parfois juste et bon de se venger, comme il peut être juste et bon, dans certains cas, de prendre ce qui appartient à autrui.

Encore en 2.14, il flétrit ceux qui invoquent « à l'infini [...] les conditionnements [...] culturels ». Thomas d'Aquin lui dirait : « Attention ! » À ce sujet, voir *Somme théologique*, I-II, q. 94, a. 6. Thomas d'Aquin se demande si la loi naturelle peut être détruite dans le cœur de l'homme. Si l'on considère la loi naturelle dans ses préceptes très communs, la réponse est non : personne ne peut oublier le précepte universel qui veut que l'on fasse le bien et fuie le mal, qu'on agisse selon la raison, qu'on s'éloigne du vice et pratique la vertu. Mais, le moment venu d'appliquer un précepte universel, il est possible qu'une personne s'en détourne à cause d'une passion qui l'aveugle : la colère, la haine, l'amour, etc. Si maintenant on envisage la loi naturelle dans ses préceptes secondaires, elle peut être effacée de plusieurs manières du cœur des hommes : la persuasion, les coutumes mauvaises et les mœurs corrompues. On donne souvent l'exemple du vol, qui a été considéré comme licite chez certains peuples, ou l'exemple de l'homosexualité, ou de la fornication. La réponse de Thomas d'Aquin est donc très nuancée.

En 3.2, Desbiens dit fort justement que personne n'est obligé d'être catholique, mais il est faux d'ajouter que les catholiques sont « tenus, en raison même de leur foi, à la [l'encyclique] recevoir. » La foi nous oblige à adhérer aux vérités de foi, aux dogmes. On ne cesse pas d'être

catholique pour être en désaccord avec des affirmations morales d'encycliques. Dans son *Testament*, l'Abbé Pierre donne des exemples.

En 3.3, Desbiens écrit : « Certes, le pape dit que les commandements négatifs obligent tous les hommes, toujours et partout, mais enfin, c'est lui qui a dit ça, et si je ne suis pas catholique, je ne suis pas tenu de l'écouter. » C'est un peu bref comme déclaration, car les préceptes moraux de la loi ancienne se résument dans le décalogue. Or, le décalogue appartient à la loi naturelle (*Somme théologique*, I-II, q. 100, a. 1 et 3). Personne n'a donc besoin de l'autorité du pape pour accepter les préceptes du décalogue. Ils correspondent à des inclinations naturelles ; ils font partie de la morale naturelle.

En 4.4, Desbiens fait dire à Thomas d'Aquin que « la conscience est le juge ultime des actes moraux ». Pour être clair, il faut distinguer entre la moralité objective et la moralité subjective. La règle de la moralité objective, c'est la raison droite ; la conscience est la règle immédiate de la moralité subjective d'un acte. Cette distinction est fondamentale en morale : « Un acte objectivement bon devient mauvais, si la conscience de la personne qui le pose le juge mauvais ; par contre, un acte objectivement mauvais devient bon pour la même raison » (I-II, q. 19, a. 5). La raison droite considère l'adultère comme un acte intrinsèquement mauvais, mais cet acte pourrait sembler bon à une personne, dans certaines circonstances.

En 4.4 encore, Desbiens prête à Thomas d'Aquin l'affirmation suivante : « Si quelqu'un juge en conscience que la foi au Christ est mauvaise, il a le devoir de la combattre » (I-II, q. 19, a. 5). Ce n'est pas ce que dit Thomas d'Aquin. Il dit qu'une personne qui juge mauvais de croire au Christ commet une faute en croyant en lui. Elle ne doit combattre la foi au Christ que si, en plus, elle pense, en conscience, que c'est son devoir de la combattre. Personne n'est tenu de combattre tout ce qu'il trouve mauvais : il n'en finirait plus de combattre. Pour Thomas d'Aquin, la voix de la conscience, c'est la voix de Dieu. C'est la raison pour laquelle elle oblige plus que les préceptes des prélats (*De Veritate*, q. 17, a. 5).

Dans la nécrologie qu'il a consacrée à Jean-Paul Desbiens, le frère Laurent Potvin hasarde ce jugement : « Un commentaire [de l'encycli-

que] que n'importe quel théologien pourrait signer sans hésitation » (p. 45). Sûrement pas n'importe quel moraliste. C'est un cas où le mot d'Appelle nous vient à l'esprit : *Sutor, ne supra crepidam*.

* * *

Les échanges avec M. Arthur Bourdeau, un prêtre de Chicoutimi, ex-professeur de philosophie au cégep et à l'Université du Québec à Chicoutimi, durent depuis 1965. Cette année-là, j'ai eu l'honneur et la chance de le compter au nombre de mes étudiants lors de mon premier cours à la Faculté de philosophie. Comme les bons étudiants font les bons maîtres, je considère que j'ai été chanceux. En 1977, M. Bourdeau obtenait un doctorat en philosophie après avoir rédigé et soutenu une thèse intitulée *De l'amour dans le monde physique*, 310 pages.

M. Bourdeau est un homme qui se tient à la fine pointe de l'information en théologie ; je n'exclus pas d'autres domaines. Il serait trop long de relever les titres des ouvrages et des articles qu'il m'a suggéré de lire. La question : « Que pensez-vous de... ? » est revenue souvent dans nos échanges. Parmi les derniers titres qu'il m'a conseillés, j'ai noté *Vivre le christianisme*, Bayard, 2002, du jésuite François Varillon. Une brique de 800 pages. Pensant que je la trouverais un peu lourde pour mes épaules d'octogénaire, il me disait de m'en tenir aux 180 premières pages, dans lesquelles il est question du Dieu souffrant, une idée qu'avec Augustin et Thomas d'Aquin je ne puis accepter. Il me conseillait aussi des ouvrages d'un autre jésuite, le père Joseph Moingt. Cet auteur, entre autres, expose une théologie différente de celle de Thomas d'Aquin. Heureusement, M. Bourdeau ajoute qu'il ne faut pas conclure que Thomas d'Aquin nous induit en erreur, mais son Dieu est différent du Dieu de l'exégèse contemporaine. Inutile de dire que ma curiosité est piquée au vif.

* * *

D'Arthur Bourdeau, je devais naturellement passer à Roland, son frère. Quand j'étais à Alma, en 1960-1961, Roland était en versification. Après son baccalauréat, il se dirigea vers la Faculté des lettres de l'Université Laval, d'où il sortit licencié. Quand je me suis cherché un éditeur pour *Le chien de Socrate*, Arthur m'a parlé des éditions JCL (JCL pour

Jean-Claude Larouche). Roland connaissait très bien M. Larouche ; il avait travaillé pour lui comme correcteur d'épreuves. Il a été mon correcteur d'épreuves depuis ce temps-là. Il a rempli la même fonction pour les Presses de l'Université Laval. C'est lui qui a présenté le manuscrit du *Chien de Socrate* à M. Larouche. Comme il en avait fait la révision, il pouvait lui en parler en connaissance de cause.

Roland Bourdeau est un chrétien engagé. Il a refait *Les quatre Évangiles en un seul*, que le chanoine Alfred Weber publiait il y a un siècle. Une table des matières de onze pages permet de trouver rapidement ce que l'on cherche. Chrétien engagé, il trouve normal d'écrire à son évêque. On nous a assez dit que nous étions l'Église pour que nous en fassions un peu notre affaire.

Les discussions théologiques intéressent beaucoup Roland Bourdeau. Rien d'étonnant quand on connaît son frère. La dernière que nous avons conduite portait sur l'impassibilité de Dieu. Pour Augustin et Thomas d'Aquin, Dieu est impassible. Pour certains théologiens contemporains, Dieu souffre quand ses créatures souffrent.

* * *

Comme ce fut le cas pour l'abbé Bourdeau, j'ai compté Nestor Turcotte au nombre de mes étudiants. Arrivé à la Faculté de philosophie à l'automne 1971, il obtenait une maîtrise en philosophie de l'Université Laval en 1974. J'avais dirigé sa thèse : *Esquisse de la philosophie politique de saint Thomas d'Aquin*, 168 pages. J'ai bien dit *thèse*, car c'était avant la politique des *mémoires* d'une centaine de pages, voire des maîtrises sans thèse ni mémoire.

Deux fois candidat péquiste dans le comté de Matane, Nestor s'est fait voler le comté par Yves Bérubé lors de l'élection suivante. Je pense qu'il en est resté meurtri. Nestor est un passionné de politique. Il a écrit de nombreux articles qui ont été publiés dans plusieurs journaux et sur Internet. Nos échanges ont porté sur la politique, il va sans dire, sur l'enseignement de la philosophie et sur les problèmes qu'un professeur y rencontre.

Nous avons échangé plusieurs fois sur le problème des rapports entre la morale chrétienne et la morale naturelle. Au cégep de Matane – dans d'autres aussi –, bien des professeurs de philosophie pensaient et pensent encore que le nom de Dieu n'a de place qu'en morale chrétienne. C'est ignorer que toutes les grandes philosophies grecques se terminent par des considérations sur Dieu tel qu'il peut être connu par la raison. À côté de cette théologie naturelle, il y a la théologie basée sur la Révélation. Pour certains, une morale naturelle, c'est une morale athée. Grossière erreur.

Un jour, j'assistais à des funérailles à Loretteville. En attendant l'arrivée du cortège funèbre, j'avais pris un feuillet paroissial pour y jeter un coup d'oeil. Il contenait une listes des « âmes (*sic*) mortes » pendant l'année. Je m'étais empressé de refilet à Nestor le feuillet hérétique. C'était à pleurer, mais on a quand même ri. Pascal déplorait l'ignorance des chrétiens de son temps. Je ne crois pas que la situation se soit améliorée. Pour qu'elle s'améliore, il faudrait prendre les moyens. Lors du synode du diocèse de Québec, j'avais suggéré que l'homélie – au moins dans ses grandes lignes – soit polycopiée et mise à la disposition des fidèles. Ma suggestion n'a pas été retenue. Le Christ n'a laissé aucun écrit. Cependant, on disait de lui : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme. »

* * *

Après avoir gagné sa première cause et fait encadrer le jugement favorable, M^e Michel T. Giroux a décidé de venir en philosophie. Il a obtenu la maîtrise en août 1980 après avoir écrit une thèse de 245 pages sur *Le droit de résistance en philosophie politique*. Trois ans plus tard, il obtenait le doctorat en philosophie après avoir soutenu une thèse qui prolongeait et approfondissait sa thèse de maîtrise, à savoir, *La nature, le fondement et l'exercice du droit de résistance*. J'avais agi comme directeur de ces thèses.

Nous sommes toujours restés en contact par la suite. Sa connaissance du droit et de la philosophie du droit – il a enseigné cette dernière à l'Université Laval –, faisait de lui un précieux conseiller. Éthicien compétent, conférencier recherché, il a fondé l'Institut de consultation et de recherche en éthique et en droit (ICRED). J'ai fait partie pendant quel-

ques années de ce prestigieux groupe de recherche, jusqu'à ce que des problèmes de santé m'obligent à me retirer. Comme il demeure tout près, nos échanges se font, la plupart du temps, par téléphone ou par courrier électronique quand il y a lieu de venir en aide à la mémoire.

* * *

Après la parution de *L'autre Thomas d'Aquin*, en 1990, j'ai fait la connaissance du juge Gilles Plante, du Tribunal du travail, au Club de la Garrison, lors d'un dîner organisé par Me Guy Letarte. Deux autres avocats du bureau de Me Letarte étaient de la rencontre. Comme j'étais en train d'écrire un essai sur la justice, *L'œil de Caïn*, j'en avais parlé au juge Plante et lui avais demandé s'il accepterait de lire mon manuscrit et d'y aller de ses remarques et suggestions. Il l'a fait avec un grand plaisir et une égale compétence. J'ai dit, au chapitre 16, que je me suis repenti de n'avoir pas suivi l'une de ses suggestions : scinder en deux tomes le manuscrit de plus de 400 pages qu'il comptait à ce moment-là : tome I, la théorie ; tome II, la pratique.

Comme M. le juge Plante est un homme qui aime écrire, parce qu'il sait écrire et qu'il a des choses à dire, il m'a fait par la suite parvenir de savants textes, que je commentais en me rappelant qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi... J'agissais comme plus petit. Il a écrit, entre autres, un texte de 250 pages, intitulé *La science du juste*. Un autre texte sur le célèbre traité de Murray : « *Aux mêmes conditions que les Canadiens..* » Il prouve, dans un texte de 210 page, sous-titré *Note de recherche*, que l'écrit de Murray n'est pas un traité. Il a publié *Méditations goldiennes*, sous-titré *Sur l'unité de négociation bien proportionnée*, en hommage à Alan B. Gold, jurisconsulte et homme d'esprit. Le juge Plante publie beaucoup sur Internet, dans le Grand Portail de Thomas d'Aquin. Le responsable du site le considère comme un pilier de ce portail. En 2003, il terminait une thèse de 413 pages pour l'obtention du doctorat en philosophie de l'Université Laval.

Le juge Gilles Plante, est une sommité en logique. Quand il soumet un texte à la rigueur implacable de sa logique, on en voit vite les faiblesses. Comme mes connaissances de la logique sont modestes, j'avoue humblement que je ne le suis pas souvent jusqu'au bout de sa démarche.

* * *

Les échanges avec des personnes éloignées se font par courrier ; les autres, par téléphone. C'est le cas avec mon excellent ami Marc Gagné, professeur retraité depuis peu du Département des littératures de l'Université Laval. La liste de ses publications est impressionnante ; une bonne douzaine d'ouvrages, y compris trois livrets d'opéra : *Menaud* ; *Évangéline et Gabriel* et *Les Verdi*, puis un conte : *Le Père Noël, la Sorcière et l'Enfant* ; des quatre pièces, il a écrit la musique. Il me soumet les textes qu'il rédige, et je lui soumetts les miens. Dire que nos rapports sont fréquents, ce serait un euphémisme : ils sont au moins hebdomadaires. Si je n'ai pas eu de nouvelles de Marc depuis trois jours, j'en conclus qu'il compose de la musique : je prétends m'y connaître un peu en virgules, mais je suis un béotien en musique.

* * *

Simon Larocque est un autre de ces étudiants adultes que j'ai connus à la Faculté de philosophie. Simon est mon ami poète ; poète et jardinier. Je pense que les deux vont de pair : quand on cultive de ses mains les fleurs naturelles, il est normal que les fleurs de rhétorique naissent dans l'esprit. Si tu veux être heureux pendant toute ta vie, fais-toi jardinier, dit un proverbe chinois. Simon est heureux ; Louise, une grande artiste, me l'a affirmé...

Simon a écrit une page importante de notre histoire. Au cours de patientes recherches généalogiques, il apprend qu'en 1702 Marie Couilleau, une fille de son premier ancêtre en Nouvelle-France, a assassiné son mari Lachaume avec l'aide de son amant, et il veut aller y voir de près. Après quatre années de recherches, il publiera *L'affaire Lachaume*, une brique de 557 pages. Tout le monde avait entendu parler de la Corriveau, mais personne ne connaissait la Couilleau. Maintenant, vous pouvez facilement la connaître elle aussi.

À la page 3, « HOMMAGES et REMERCIEMENTS », je lis avec plaisir : « Merci souriant au magnifique maître de philosophie et écrivain, Monsieur Martin Blais, qui a eu la grande générosité de jeter un regard attentif et bienveillant sur ce travail de patience, et d'en rédiger la *préface*. »

Quand j'ai voulu savoir combien de paroisses québécoises s'étaient placées sous la protection de l'archange saint Michel, c'est à Simon que je me suis adressé ; quand je ne trouve pas une référence biblique, c'est à Simon que je m'adresse. Il est également un correcteur compétent et un conseiller fort apprécié.

* * *

Marcel Colin était – il est décédé nonagénaire en 2005 – un ex-frère mariste. Sans conteste, l'un des plus savants que la communauté ait compté parmi ses membres. Il avait été directeur du second noviciat de langue française et professeur à l'Université du Latran. Il devait avoir environ 65 ans quand il a quitté la communauté pour des raisons dont il m'a parlé dans ses lettres ; ce n'était pas pour se marier, car il est décédé célibataire. Au Québec, il a enseigné la philosophie au cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il a fait des recensions de quelques-uns de mes livres. J'ai rapporté celle qu'il a faite de *Participation et contestation*, en 1972. Nos échanges épistolaires se sont multipliés à partir du moment où je lui ai fait parvenir *L'autre Thomas d'Aquin*, puis *Le risque d'être soi-même*. Il avait pris lui-même ce risque calculé et en avait assumé les conséquences. Marcel Colin a publié plusieurs livres sur des thèmes religieux. La dernière lettre que j'ai de lui date du 3 mars 2005, l'année de son décès.

* * *

Roger Bellavance, c'est un autre ami théologien, comme je me plais à le qualifier. Je lui dois de m'avoir initié à la nouvelle exégèse. J'aime bien lui poser des questions retorses : La résurrection du Christ exigeait-elle que le tombeau soit vide ? L'assomption de la Vierge a-t-elle épargné à son corps la pourriture du tombeau ? comme disait un jour mon feuillet paroissial. Quel est le rapport entre le corps de chair et le corps glorieux ? Quelle est la nouvelle conception du péché originel ? Roger vient me voir de temps en temps et nous discutons de ces graves questions théologiques, et d'autres philosophiques. En effet, la théologie n'est pas sa seule préoccupation : Roger est un homme très engagé dans les grands problèmes sociaux. Par exemple, lors de la parution du rapport Proulx sur la déconfessionnalisation de l'école, il a écrit une longue

et solide mise au point. Il est pour moi un ami très précieux. Ses divers écrits remplissent un gros dossier dans un de mes classeurs.

* * *

Je m'en veux de ne pas avoir parlé de Robert Dandurand dans les deux premières éditions de mes *Mémoires*. Détenteur d'une licence en philosophie de l'Université Laval, Robert a enseigné la philosophie au cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, avec Marcel Colin. Il est depuis quelques décennies l'un de mes lecteurs les plus fidèles, et nos échanges par courriels sont presque hebdomadaires. Je lui dois beaucoup à cause des problèmes qu'il soulève, de ses prises de position et des questions qu'il pose.

* * *

Enfin, le dernier mais non le moindre de mes correspondants, M. Louis-Henri Boivin, professeur retraité de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Le cheminement de M. Boivin est assez exceptionnel. Il a passé dix années de sa vie – 1934-1944 – à la Trappe de Mistassini. Il a été étudiant en théologie de 1940 à 1944. Il a rempli plusieurs fonctions : organiste, cérémoniaire, aide-hôtelier, administrateur de la laiterie-fromagerie, mais surtout secrétaire particulier du père Abbé. Il me disait que cette fonction l'avait fait « entrer dans le saint des saints et connaître bien des secrets », qu'il ne veut pas révéler. Un jour, le père Abbé décide, sans le consulter, qu'il n'a pas la vocation. Il lui remet 200 \$ et lui dit qu'une fois franchi le seuil de la porte il sera pour eux comme un étranger. J'ai été étonné quand il m'a dit qu'il aimait le cloître et voulait y mourir. Son sens critique l'aurait perdu aux yeux du père Abbé.

M. Boivin détient un doctorat en pédagogie ; de plus, il a suivi des cours en optométrie, en psychologie, en physique quantique, etc. Bref, une insatiable soif de connaître. Quand il a appris l'existence du *Risque d'être soi-même*, il a communiqué avec moi pour en avoir une copie. Comme je n'en ai plus de disponible, je lui ai proposé de lui faire parvenir le texte par courrier électronique à raison d'un chapitre à la fois ; en un mois, environ, il aura mes mémoires en main. J'aurais pu les lui

faire parvenir en moins d'une journée, mais je prends le temps de me relire, car il s'est passé des choses depuis le deuxième tirage de 2004.

* * *

Ces échanges philosophiques ou théologiques n'ont jamais cessé depuis que j'ai pris ma retraite en septembre 1989. Le courrier électronique les a grandement facilités. C'est une excellente façon de maintenir l'esprit alerte. Sans des amis qui posent des questions, on pourrait se laisser aller à la paresse, mère de tous les vices.

Mon carnet d'adresses électroniques contient bien d'autres noms ; je m'en suis tenu aux personnes avec lesquelles les échanges sont le plus fréquents.

Chapitre 21

De la famille jusqu'à la famille

[Retour à la table des matières](#)

Ce titre un peu bizarre : « De la famille jusqu'à la famille » est calqué sur la devise du Canada : *A mari usque ad mare*. En latin, on aurait : *A familia usque ad familiam*. La première famille, c'est celle dont j'ai parlé dans le premier chapitre : la famille de ma naissance et de mon enfance ; la seconde, c'est celle que nous avons fondée, Monique et moi.

« Avant d'être capitaine, il faut être matelot », rappelle la chanson ; de même, avant d'être grand-père, il faut être père, et, avant d'être père, il était normal – ce l'est de moins en moins – d'être mari (homme uni à une femme par mariage). En écrivant le mot *mari*, me vient le mot *vertu*, dont Valéry dit qu'il est mort, ou, du moins, qu'il se meurt ; quand on l'entend, il est ironiquement dit. De même, il est rare qu'on entende à la télévision ou à la radio une femme parler de son *mari* ; un homme parler de son *épouse*. Ils parlent le plus souvent de leur conjoint et de leur conjointe. Dans les « Remerciements » du *Chien de Socrate*, j'avais mentionné « Monique, ma conjointe ». C'était la première fois que j'employais le mot. Mon ami Arthur Bourdeau en avait été fort étonné. J'avais essayé de le rassurer en lui

disant que, selon mon *Nouveau Petit Robert*, le mot *conjoint* comporte les liens du mariage. Mari, père, grand-père, voilà trois échelons que j'ai franchis avec entrain.

Au chapitre 14, j'ai raconté en quelles circonstances j'ai fait, le 5 juin 1964, les premiers pas vers la conquête d'une femme exceptionnelle, Monique Mailloux, mon assistante pendant un an et demi, à Baie-Saint-Paul, sept ans plus tôt. S'applique ici la réflexion de l'auteur des Proverbes : « Trouver une femme, c'est trouver le bonheur » (18, 32). Quand je dis, « trouver une femme », je pense à Diogène le Cynique, qui se promenait en plein jour avec une lanterne et répétait : « Je cherche un homme », sous-entendu, un vrai, pas un simulacre. Quand l'auteur des Proverbes assure le bonheur à qui a trouvé une femme, entendez une vraie femme.

Puis ce furent les fiançailles, le dimanche 14 février 1965, – fête de la Saint-Valentin, coïncidence prometteuse. Comme j'ai dit au chapitre 14, monsieur Mailloux était un homme de tradition ; au dîner, je lui demandai la main de Monique, sa fille aînée. Il me l'accorda en disant que c'était un honneur pour lui d'accueillir dans sa famille un gendre de ma qualité. Je lui répondis que, pour moi, c'était une chance inespérée, car j'avais connu Monique comme collaboratrice au collège et elle était au-dessus de tout éloge. Chaque année, depuis 41 ans, nous avons souligné cet heureux anniversaire. À l'époque, il n'y avait rien d'héroïque à ne pas cohabiter avant que l'Église n'ait béni le devenir deux dans une seule chair. Cette mutation se produisit le 8 mai suivant.

Oui, je le veux !

Nous nous sommes mariés en l'église des Saints-Martyrs (Québec). Il était exclu que l'ancien frère directeur épouse son assistante à Baie-Saint-Paul. Ailleurs, c'était Saints-Martyrs puisque j'y habitais depuis quatre mois. Au sortir de l'église, quelques-uns de mes étudiants de l'Académie de Québec – le cégep actuel de Sainte-Foy – se présentèrent à la portière de notre limousine avec la bouteille de champagne promise lors de mon dernier cours. Puis la voiture nous amenait à La Bastogne, sur les berges de Beauport, pour la réception.

Vers 16 heures, notre bon ami Donat Renald nous conduisait à l'aéroport de Dorval : nous avons réservé une chambre au Hilton, car le départ pour l'Europe était fixé au lundi 10 mai.

Le lendemain, dimanche, nous avons assisté à la messe en l'église de la Présentation de Dorval ; puis, vers 15 h, Donat, accompagné de Charles-Eugène Labbé, venait nous chercher pour une balade dans le nord de Montréal. Nous revenions souper à l'aérogare, car Louise Gaudreault, une cousine de Monique, et son mari, le Dr Raymond Turgeon, partaient pour l'Europe ce soir-là. Généreux comme toujours, Raymond paie une consommation à tout le monde.

Le lundi 10 mai, Donat vient nous cueillir au Hilton pour un souper chez notre ami Alcide Paradis, place de l'Acadie. Charles-Eugène Labbé vient nous rejoindre ; nous sommes donc cinq pour dévorer le rosbif de deux kilos de notre généreux hôte. Quelques bonnes bouteilles de vin lui faciliteront le passage étroit de nos gosiers émus. Vers 20 h 15, nous revenons à l'aérogare de Dorval, où des amis viendront nous souhaiter un bon voyage : M. l'abbé Gérard Desjardins, Georges Daigle, Martin Maltais, Louis-Paul Beaudet, Léopold Truchon, Gérard Filion et Claude Beaulieu – les deux derniers sont accompagnés de leur femme ; si vous ajoutez Donat, Alcide, Charles-Eugène et les nouveaux mariés, vous avez un bon groupe de joyeux lurons dans le bar Le Caribou pour trinquer à notre départ imminent.

En voyage de noces

À l'heure précise – 22 h 05 –, le Boeing 707 de Sabena – acronyme de Société anonyme belge de navigation aérienne – prend son envol, léger comme une plume avec ses vingt-huit passagers. Nous disposons chacun de trois sièges pour nous faire un lit confortable et dormir. Monique se réveillera au-dessus de la Manche. À 10 h 15, nous sommes à Bruxelles. Deux heures plus tard, une Caravelle d'Iberia nous transportera à Madrid.

Notre destination, c'est l'Andalousie, avec l'arrêt principal à Malaga ; mais il nous plaît de passer une nuit à Madrid, où nous sommes déjà venus. Nous louons une chambre à l'hôtel Monaco. Une vraie

chambre pour nouveaux mariés : rien que du marbre et des miroirs. Les murs et le plafond de la chambre de bain sont en miroir ; le plafond entier de la chambre est en miroir. Prenez une douche dans une telle chambre de bain et vous me parlerez de l'impression qui s'en dégage : vous vous pensez surveillé... Comme nous connaissons un peu Madrid et disposons de peu de temps, nous flânon dans des endroits familiers.

Le lendemain, nous nous rendons à Malaga en avion, première étape de notre voyage de noces. Nous nous installons dans le luxueux hôtel Miramar, situé au bord de la Méditerranée : palmiers, piscine, végétation, fleurs, salle de repos, salle à manger, salle pour écrire, deux balcons dans notre chambre. Comme nous aimons la variété, nous prenons plusieurs repas à l'extérieur. Dès le lendemain, par exemple, nous déjeunons à la cafétéria Flor, située à deux pas. On est surpris de voir le garçon présenter les serviettes de table en les tenant entre deux cuillers. Le soir, nous soupons à la Marina, près de la somptueuse entrée du port. Un chien noir s'approche de nous ; Monique se rappelle, émue, leur Noiraud, et elle l'invite à partager son repas.

Le 15 mai, c'est l'excursion à Grenade. Par des chemins étroits et sinueux, nous atteignons la ville après quatre heures de route. Notre visite commence à l'Alhambra, mot arabe qui signifie rouge. Au début, l'alhambra, c'était la colline rouge, à cause de la couleur de son sol, puis ce fut le nom du palais érigé sur la colline rouge. Après avoir admiré l'art décoratif arabe de l'Alhambra, ces voûtes génialement travaillées, nous visitons le Generalife (les jardins du roi).

Le point culminant de l'excursion, c'est la visite à Sacro Monte, le quartier gitan de Grenade. Pour le plaisir des cinéastes, les gitans et les gitanes – on les croyait originaires d'Égypte, d'où leur nom – donnent un aperçu de leur spectacle en plein air, ou plutôt en plein soleil, car il fait au moins 30 °C ; puis nous entrons dans la grotte toute blanche pour le spectacle proprement dit : musique, danse, chant et verre de vin.

Après quatre journées inoubliables passées à l'hôtel Miramar, nous partons pour Torremolinos, une petite ville balnéaire située 10 km plus

au sud. Les chambres sont rares à Torremolinos, mais nous ne serons pas difficiles ; c'est seulement pour une nuit. Nous en trouvons une à l'Auto-Hôtel, petit mais de belle apparence. Peu importe que le lit mange 80 % du plancher. Nous sommes à Torremolinos pour une journée de repos et de soleil sur les bords de la Méditerranée.

Le petit hôtel de belle apparence nous envoie des bruits étranges : vers une heure de la nuit, nous sommes éveillés par des sons de voix rythmés. Après une ou deux heures, nous entendons ronfler. Puis ce sont d'autres voix qui nous parviennent au travers d'autres murs. Nous nous disions : « Si ces gens-là avaient pris autant de soleil que nous, ils préféreraient dormir. » Aux gémissements des amoureux viennent s'ajouter les maringouins. On se croirait à la guerre : les bestioles s'approchent en sifflant comme des chasseurs-bombardiers, identifient leur cible et plongent sur une épaule ou sur une fesse – il faisait très chaud !

Le lendemain, nous partions pour Algeciras, afin de visiter Gibraltar. Le slogan publicitaire : « Solide comme le roc de Gibraltar », nous a insufflé la curiosité d'aller vérifier par nous-mêmes. Notre autocar suit toutes les sinuosités du rivage de la Côte du Soleil ; la Méditerranée est sans cesse sous nos yeux. Partout de magnifiques villas, de beaux hôtels et d'innombrables tours, vestiges des attaques que ces côtes ont essuyées dans le passé. Dès l'après-midi, nous faisons l'excursion de Gibraltar. Nous allons à l'Europa Point, en face des côtes de l'Afrique, visibles à l'œil nu en ce jour sans nuages ; nous visitons St. Michael's Cave, assistons au spectacle son et lumière, soupçons à Gibraltar et rentrons à notre hôtel vers 20 h 30, pour n'en plus ressortir avant le lendemain : l'atmosphère ne nous semble pas rassurante, et nous renonçons à l'excursion de Tanger, qui nous avait un moment tentés. Nous partirons sans plus pour Séville, la capitale de l'Andalousie.

Séville est célèbre par son *Barbier*, évidemment, mais aussi par de magnifiques monuments : cathédrale gothique, tour arabe de La Giralda, l'Alcazar, etc. Un proverbe espagnol fait ainsi l'éloge de Séville : *A quien Dios ama le da una casa en Sevilla* – À celui qu'il aime, Dieu donne une maison à Séville. Nous savons bien qu'il nous aime, mais nous nous contenterons d'une chambre à la *Hosteria internacio-*

nal, une pension de luxe. Nous nous y installons, y dînons, puis allons mettre notre correspondance à jour dans les jardins de Murillo.

Le soir, nous assistons à un spectacle de flamenco à l'hôtel Murillo. Le lendemain, nous visitons l'Alcazar, célèbre palais fortifié : Franco y habitait quand il venait à Séville ; le film *Lawrence of Arabia* a été tourné surtout ici (et à Grenade) ; Charles Quint s'est marié et a passé ici sa lune de miel. On nous montre une cour des pucelles où étaient livrées aux rois arabes les plus jolies jeunes filles des royaumes du Nord.

Le lendemain, nous partons pour Cordoue, ville spécialement attrayante puisqu'elle me rappelle les noms de Sénèque, de Maïmonide et d'Averroès, trois philosophes importants. Il fait une chaleur suffocante : nous visitons un peu à pied. Monique me photographie devant la *Biblioteca seneca*, une sorte de kiosque dans un parc, entouré de bancs de céramique affichant des sentences du célèbre philosophe Sénèque. Derrière, une statue du poète latin Lucain, neveu de Sénèque, né lui aussi à Cordoue. Compagnon du cruel Néron, il fut contraint de se donner la mort, à 26 ans. Pendant l'après-midi, nous visitons l'extraordinaire mosquée de Cordoue, qu'un savant guide nous décrit avec ferveur.

Direction Rome

La chaleur nous chassera de Cordoue. Le soir même, nous partons pour Madrid en wagon-lit. C'est un train omnibus ; il fera cent arrêts et mettra 11 h 30 à gagner Madrid. Pour se moquer de cette limace, Monique l'a baptisée notre Caravelle ! Nous avions l'intention de passer quelques jours à Madrid ; mais, à cause des fêtes de la ville, on nous a prévenus qu'il serait à peu près impossible d'y trouver une chambre. Nous essayons quand même, sans succès. Avec notre billet ouvert, le problème est vite résolu : « Taxi, aéroport. » Un Boeing de la TWA arrive de New York sur ces entrefaites et il repartira pour Rome après avoir fait le plein. En moins de deux heures, nous serons à Rome, où nous avons rendez-vous avec la cousine de Monique, Louise Gaudreault, et son mari, le Dr Raymond Turgeon.

À Leonardo da Vinci, pendant que Monique surveille le carrousel, je vais changer de l'argent et acheter les deux billets d'autobus : l'aéroport est situé à 75 km de Rome. En revenant, je vois Monique près d'une valise qui n'est pas la mienne : même marque, couleur différente. À cause de ses verres fumés, elle souffre momentanément de mon daltonisme... Une dame pointe ma valise du doigt. Il s'en est fallu de peu que je dusse coucher avec un *baby doll* ce soir-là.

Nous entrons en contact avec Louise et Raymond, installés au... Ritz – Raymond est médecin –, et nous passons ensemble la journée du samedi 22 mai. Pendant l'avant-midi, nous allons visiter Tivoli, les jardins de la villa d'Este, maison d'été de l'empereur Hadrien. Le lieu aménagé, pour la méditation des philosophes, m'a frappé par sa forme circulaire. Je me suis demandé si un architecte moqueur n'avait pas voulu fournir par là aux philosophes l'occasion de tourner en rond ? Au centre, une Vénus... Tout à fait d'accord : proposeriez-vous une meilleure façon de faire descendre la philosophie du ciel sur la terre, comme le voulait Socrate ? L'après-midi, pendant que les femmes vont se faire coiffer, Raymond et moi allons voir un film dans la fraîcheur d'un cinéma : la bière ne peut pas être le seul rafraîchissement. La soirée se passe dans un *Night Club* – traduction italienne de *club de nuit*.

« *To Greece* »

La température peu clémente de Rome nous incite à filer vers la Grèce. Même à Rome, la pluie est détestable. Le dimanche 23 mai, après avoir entendu la messe à Sainte-Marie-Majeure, nous nous organisons pour gagner Brindisi en train. Partis à 13 h 30, nous y serons à 21 h 35. Nos compagnons de compartiment nous trouvent audacieux, sinon imprudents d'aller ainsi sans aucune réservation. Ils sont d'une impeccable gentillesse ; presque trop gentils : à un moment donné, l'un d'eux sort de son sac une bouteille de vin rouge, la débouche et la fait circuler. Pour ne pas l'offusquer, nous avalons une gorgée de son excellent Chianti en essayant de toucher le moins possible au goulot de la bouteille.

En descendant du train, nous entendons crier : « *To Greece.* » Nous nous approchons, suivis de deux Australiennes, amoureuses de la

Grâce elles aussi. Tous les quatre, nous nous dirigeons vers le port ; c'est à deux minutes. L'Appia partira pour Patras dans moins d'une heure ; le temps d'acheter nos billets et de monter à bord. Sur ce transatlantique miniature, on sépare même ce que Dieu vient d'unir. Monique a beau protester : « Mais, nous sommes mariés ! » Peine perdue : nous occuperons chacun une chambre simple pendant la... presque totalité de la nuit. « Presque », car, vers cinq heures du matin, j'entends des petits coups à ma porte. C'est Monique. Je lui ouvre, au risque de me retrouver devant le responsable des bonnes mœurs, le lendemain, et nous terminons la nuit dans mon lit étroit, chuchotant, sans faire de bruit.

De Patras, nous devons nous rendre à Athènes en autocar. Le traversier accommode les passagers d'un comptoir où ils peuvent réserver chambres, croisières et excursions. Après avoir consulté quelques dépliants, nous optons pour l'hôtel Atlantic. En descendant de l'autocar, un représentant de chaque hôtel appelle ses clients. Nous suivons celui que crie « Atlantic ». Tout baigne dans l'huile. L'Atlantic est presque neuf, confortable, très propre et, par surcroît, on y parle français.

Nous étions à Athènes pour la première fois. Après un excellent déjeuner à l'hôtel, nous entamons, à pied, malgré la chaleur presque accablante, notre visite de la célèbre capitale. Nous descendons jusqu'à l'agora, illustrée par Socrate, d'abord, puis par saint Paul. En effet, les Actes des Apôtres nous apprennent que saint Paul, de passage à Athènes, s'entretenait tous les jours, sur l'agora, avec les passants (17, 17). Nous allons ensuite nous reposer dans les jardins de la Nation en écrivant quelques cartes. Nous dînons au pied de l'Acropole avant d'y monter à pied... Monique m'a souvent rappelé ce moment inoubliable pour nos mollets : « Quand je pense que tu m'as fait monter à pied au sommet de l'Acropole et du Lycabette ! » De même que l'Acropole est située au centre de l'ancienne ville, le Lycabette – 277 mètres – est situé au centre de la nouvelle. Aristote tenait son école au pied de cette colline ; il convenait donc que mes pieds foulent cette terre sacrée des philosophes.

Après quelques jours de marche par cette chaleur torride, nous décidons d'aller nous reposer dans une île ; notre choix porte sur Hydra,

l'île des artistes. Aucune voiture automobile ne circule sur Hydra : on marche ou bien on loue un mulet. Nous optons pour la marche. Chaque matin, après déjeuner, nous partons avec nos provisions – une bouteille de vin, de l'eau, une baguette, du fromage, des fruits – et nous nous dirigeons vers une plage solitaire, découverte après quelques tentatives infructueuses. Les plages solitaires sont une spécialité de l'île. Quoi de mieux pour des nouveaux mariés ? On n'est dérangé que par la corne des marins jaloux...

Au retour, en fin d'après-midi, après être passés par notre hôtel, nous soupons sur une terrasse en face du port. C'était sublime, dirait Daniel Pinard. Un soir, le garçon de table s'adresse à nous en anglais. Un Torontois de soixante-dix-sept ans, à la retraite, mange à la table voisine. Tout heureux, il nous demande si nous sommes des Anglais. Nous lui disons que nous sommes de Québec, et il vient causer avec nous. Il ramènera l'impression que Rome et Athènes sont des cavernes de voleurs. À Rome, on lui a subtilisé son passeport et pour 500 \$ de chèques de voyage ; à Athènes, un commis lui a remis la monnaie d'un billet de 50 drachmes alors qu'il a payé avec un billet de 500. Il doit aller à la police, mais sans beaucoup d'espoir d'obtenir gain de cause. Le brave homme saura, la prochaine fois, qu'il faut payer avec des coupures supérieures de peu au coût de la marchandise, et il fera en sorte d'en avoir toujours en poche. Un touriste ne doit jamais faire semblant qu'il est riche.

Après quatre jours de rêve passés à Hydra, nous revenons à Athènes, en route pour Rome. Impossible d'avoir des billets pour le jour même. Le prix à payer : une nuit de plus en Grèce ; rien de catastrophique. Le lendemain, nous revenons à Rome sur les ailes d'Olympic Airways. Nous y passerions trois jours. Dès le premier, nous dînons au restaurant Trevi, près de la fontaine du même nom, y lançons chacun une pièce de monnaie, le dos tourné à la fontaine, afin d'ajouter à nos chances d'y revenir. Nous serions exaucés dix ans plus tard, lors de mon congé sabbatique de 1975. Le 4 juin, nous nous rendons à Florence, une ville que Monique a visitée en 1962 ; moi pas ; elle y sera mon guide. Le 5 juin est un anniversaire que nous ne manquons pas de souligner.

Munich, Salzbourg, Innsbruck

Le 6 juin, nous partons pour Munich. L'information touristique nous réserve une chambre à l'hôtel Stachus. Après nous y être installés, je demande à la réception où l'on pourrait boire de la bonne bière allemande. On me répond que l'hôtel est voisin du plus grand débit de bière au monde, le Mathäser. On s'y rend. L'atmosphère est indescriptible : des centaines de personnes – un millier peut-être – qui boivent de la bière dans des bocks énormes, que des femmes costaudes transportent à raison de trois par main. Tout à coup, les gens se lèvent et, debout sur leurs chaises, chantent des chants qu'on ne comprend pas, ou bien ils se balancent en se tenant bras dessus, bras dessous. Je comprenais qu'un Hitler ait pu électriser un tel peuple. Aurait-il obtenu le même résultat avec des Québécois ? On peut en douter.

Après trois nuits et deux jours passés à Munich, nous partons pour Salzbourg, en train : un trajet de deux heures seulement. Nous réservons une chambre dans le magnifique hôtel Europa, puis nous allons visiter la maison natale de Mozart. Donat Renald m'avait demandé de lui apporter une relique. En examinant le plancher, j'aperçois un petit éclat de bois prêt à m'accompagner au Québec. Je fais donc semblant d'attacher mon soulier et effectue le prélèvement avec l'ongle de mon pouce. Je l'enveloppe précieusement dans un mouchoir de papier. Le soir, nous assistons à un concert au château de Mirabelle, bâti par l'archevêque Dietrich, pour y loger sa maîtresse et ses quinze enfants.

Le lendemain, 10 juin, il fait toujours un temps d'automne québécois : nuages, vent froid et pluie. Nous faisons la grasse matinée, puis du lèche-vitrine en attendant le tour de ville de 15 h, qui nous conduira, entre autres, au château de Hellbrunn, amusant par la salle du conseil avec ses banquettes munies, au centre, d'un jet d'eau que le président de l'assemblée actionne pour réveiller les distraits.

Le vendredi 11 juin, il pleut de plus belle. Nous partons pour Innsbruck, la capitale du Tyrol. Le soir, nous assistons à un merveilleux spectacle tyrolien dans un hôtel de la célèbre avenue Marie-Thérèse. Le lendemain, nous ne manquerons pas le funiculaire qui nous élèvera, en trois étapes, à une altitude de 2000 m et nous permettra de contempler la ville dans un décor inoubliable. Nous redescen-

dons dîner à la station de la première étape. Il fait très chaud : nous commandons deux bouteilles de bière. La serveuse, peu habituée aux Québécois, nous fait comprendre par des gestes – elle ne parle qu'allemand – que les bouteilles sont grosses... Nos sourires la convainquent. Va-t-elle nous revenir avec des magnums ? Pas du tout : de grosses bouteilles comme on les connaît. Quand elle revient pour s'enquérir de ce que nous voulons manger, les bouteilles sont presque vides, et nous finissons de l'estomaquer en commandant une bouteille de vin.

Dernière étape, Paris

Le 14 juin en début d'après-midi, nous sommes de retour à Paris. Les chambres sont rares, mais « L'hôtesse de Paris » nous en dénêche une non loin de Pigalle : nous réservons pour trois jours. À peine installés, nous courons à notre petit hôtel de Nantes, mieux situé, et réservons pour six autres jours. Ces neuf derniers jours de notre voyage de noces seront fort bien occupés. Mais notre plus beau souvenir demeure la visite de la maison Moët & Chandon, fondée en 1743. Nous devons l'insigne faveur de cette visite au père de Monique, alors employé de la Société des alcools.

Le 15 juin, nous avons reçu deux bouteilles de champagne dans un coffret d'osier tressé – que nous avons conservé – et une bouteille de parfum Dior. Le champagne a été sablé à la naissance de Jean-François. Le 18 juin, la Citroën de la maison Moët & Chandon, avec chauffeur casqué et ganté, vient nous chercher à l'hôtel de Nantes. Vers midi, nous sommes à Épernay. Nous dégustons le champagne avec le grand patron, M. Médard, et « déjeunons » au château. Nous sommes neuf à table. C'est vendredi ; nous ferons maigre, mais du maigre qui l'emportait sur bien des gras... Après le déjeuner, digestif et cigare au salon. Puis M. Médard lui-même nous fait visiter les caves, « véritables catacombes, où les bouteilles de champagne remplacent les ossements des martyrs... 27 millions de bouteilles et environ 30 km de métro ! » écrivait Monique à ses parents. Un dernier champagne et M. Médard nous confie à un autre guide pour la visite des jardins. On offre des roses à Monique. Vers 17 h, la Citroën nous reconduisait à notre humble hôtel. La circulation était dense, et les occupants des voitures qui nous côtoyaient regardaient, avec envie, le

couple assis sur la banquette arrière – censément des personnages importants ; nous nous efforcions de ne pas rire.

De retour au Québec

Le 23 juin, nous étions de retour au Québec. Le périple avait duré plus de six semaines. Jusque-là, l'année universitaire débutait le 1^{er} juillet ; mais, en 1965, le Conseil de l'Université avait décidé, pour des raisons que j'ignore, de la faire commencer le 1^{er} juin. Bravo ! Un premier chèque m'attendait donc, au retour de mon voyage de noces, et mon salaire avait été indexé au coût de la vie. La chance continuait de me sourire et elle me sourirait beaucoup et longtemps.

Nous passons quelques jours au chalet de la famille de Monique, au Cap-aux-Corbeaux (Baie-Saint-Paul), le temps de nous dénicher un appartement à Sainte-Foy. Dans le cas de Monique, le dicton se réaliserait : Qui prend mari prend pays. Elle avait donc quitté le poste qu'elle occupait depuis janvier 1957, à la direction de l'école secondaire de la place.

Pendant l'hiver, nous avons commencé à rêver d'une petite maison bien à nous. Un des premiers critères de notre choix, c'était la proximité de l'Université Laval. Je tenais à venir dîner à la maison ; Monique aussi. Les champs Laval – situés en face de l'hôpital Laval, côté nord du chemin Sainte-Foy – venaient d'être vendus à des entrepreneurs en construction. Un oncle de Monique, Robert Mailloux, un des vice-présidents de l'Industrielle, nous a conseillé Émile Giguère, un ancien Beauceron, honnête et travailleur. Le 25 août 1966, date de mon anniversaire de naissance, nous emménagions dans notre maison toute neuve, construite pour nous, suivant les suggestions de Monique.

Le couple devient une famille

Il s'en est fallu de peu que Jean-François ne naisse le jour de Noël. Lui, on ne l'aurait pas perdu au temple, et il ne se serait pas immiscé dans les affaires de son père. Il est né le 26 décembre 1966, à 16 h, à l'hôpital Saint-Sacrement. On a sablé, à cette occasion, le Moët & Chandon reçu en cadeau lors de notre visite à Épernay. Les premières années de Jean-François se déroulèrent sans problèmes : il était en

bonne santé, avait un solide appétit et une énergie inépuisable ; il lui fallait au moins deux amis par jour. J'avais noté plusieurs de ses bons mots, mais ne les ai pas retrouvés. Par exemple, la première fois qu'il a vu un ver au printemps, il a dit que c'était un spaghetti. En voyant un drapeau agité par un grand vent : « Le drapeau se chicane. »

Jean-François a fait son primaire à l'école Jacques-Berthiaume, tout près de chez nous ; une excellente école publique. Il s'y rendait et en revenait à pied. Comme Monique ne s'était pas cherché d'emploi une fois installée à Québec, elle était à la maison pour l'accueillir le midi et à la fin de l'après-midi.

En congé sabbatique

En 1975, j'ai obtenu ma première année sabbatique. Mon programme comportait un séjour de sept semaines en Europe. Il n'était pas question de nous séparer de Jean-François pendant une aussi longue période ; nous l'avons donc amené avec nous. Avant le départ, nous nous sommes entendus avec son institutrice : il apporterait ses livres et ses cahiers, et nous le ferions travailler au moins pour se maintenir à flot.

Nous partons de Québec le 10 mars à 17 h 30. Pour Jean-François, c'est son baptême de l'air. Donat Renald est à Dorval pour nous accueillir et nous souhaiter un bon voyage. L'avion pour Paris doit partir à 20 h 05 ; il ne partira qu'à 21 h 40. Ce retard nous fait rater de 40 minutes notre correspondance pour Rome, et nous voilà contraints d'attendre, pendant six longues heures, la Caravelle qui nous conduira à Rome. Le vol a duré moins de deux heures, mais il m'en a paru le double sinon le triple : de la turbulence sans arrêt, la ceinture toujours bouclée. Jean-François faisait des mots mystères, Monique faisait semblant de dormir, moi, j'avais peur.

Rendus enfin à Leonardo da Vinci, nous regardons défiler les bagages sur le carrousel ; les nôtres tardent et tardent. Finalement, le carrousel s'arrête : nos bagages ne nous ont pas suivis. Cruelle déception ! À cause de la correspondance ratée, nous avons envisagé cette éventualité. Pendant la nuit, Monique fait des listes de vêtements qu'elle demandera à Rachel de nous faire parvenir si nous ne retrou-

vons pas nos bagages. On peut acheter l'essentiel en attendant, mais on ne peut pas tout remplacer. Le lendemain, nous nous rendons à l'aéroport à l'heure d'arrivée du vol qui devait apporter nos bagages la veille. Ouf ! ils y sont.

Pour Monique et moi, Rome n'était pas une inconnue ; mais, à Rome comme à Paris, à Londres ou à New York, on n'en finit plus de voir et de revoir, de flâner aux endroits familiers. Je ne vous décrirai pas les visites que nous avons entamées le surlendemain de notre arrivée, c'est-à-dire après avoir récupéré nos bagages. En entrant dans un musée du Vatican, je vois la sculpture d'un homme nu. Je me tourne vers Monique : « Il a été sculpté en automne ; il n'a pas de feuille. » Intrigué, Jean-François me demande : « Pourquoi une feuille ? »

Le fait d'être en année sabbatique et non touristique comportait à mes yeux certaines exigences. Je connaissais de nom de célèbres universités : l'Angelicum et la Grégorienne, mais je n'avais jamais visité ces prestigieuses universités. C'était le temps de le faire. À la Grégorienne, l'université romaine des jésuites, nous sommes allés causer avec le père Joseph de Finance, dont je connaissais les livres. Il nous a raconté que, depuis l'âge de cinq ans, il fonctionnait avec un seul œil, comme les cyclopes, sauf que son œil il ne l'avait pas au milieu du front. Le médecin avait dit à son père de se résigner à ne pas le faire instruire. Ce médecin ne savait pas qu'avec un œil, de l'intelligence et de la volonté, on peut aller plus loin qu'avec deux yeux et moins des deux autres ingrédients. Le petit borgne devint jésuite et savant professeur d'université. À la librairie de la Grégorienne, je me suis procuré quelques-uns de ses ouvrages.

Première communion de Jean-François

Le 23 mars, c'est le dimanche des Rameaux. Jean-François va faire sa première communion. Nous souhaitons que ce soit à Saint-Pierre, mais la foule est telle dans la basilique que Jean-François ne verrait rien et risquerait d'être étouffé. Nous optons pour Saint-Paul-hors-les-Murs. Nous assistons à la grand-messe de 9 h 30, allons à confesse – c'est une condition pour obtenir l'indulgence plénière –, puis revenons prendre un peu de repos à l'hôtel. Jean-François vient d'entendre l'évangile de la passion et il demande à Monique de le lui relire.

Nous nous rendons ensuite au restaurant pour le dîner de première communion : filet grillé, bouteille de vin et *banana split* pour dessert. Jean-François alternait entre la *banana split* et la pêche melba. Il nous est arrivé de lui dire que ses filets grillés et ses desserts coûtaient cher. Vous devinez la réponse : « J'ai bien le droit. » On ne l'a plus importuné lors du choix de ses plats.

Le tour de la Tunisie

Après avoir passé dix-huit jours à Rome – trop souvent sous la pluie –, nous partons pour la Tunisie le samedi saint 29 mars à 7 h 30. En moins d'une heure, nous atterrissons à Tunis ; quelques minutes plus tard, nous sommes au luxueux Hilton. Surprise, la piscine est vide : 20 °C, à Tunis, ce n'est pas l'été. Un minibus fait sans cesse et gratuitement la navette entre le Hilton et le centre de la ville. Le lendemain, c'est Pâques. Déjeuner à la chambre. On nous apporte une grande table sur roulettes ; il ne manque rien : fleurs, jus de fruit dans la glace, croissants, beurre, confitures, œufs, café, etc. C'est l'abondance. À 9 h, nous déménageons à l'hôtel Majestic de Tunis ; c'est de là que débutera, le lendemain, le tour de la Tunisie qu'une agence de voyages de Rome nous a vendu. Nous assistons à la messe à la cathédrale. Elle est bondée.

Le lundi 31 mars, nous amorçons notre tour de la Tunisie en autocar ; nous sommes 47 touristes. Jean-François aura un excellent compagnon de voyage, un jeune Belge de son âge, Olivier. Ils seront toujours ensemble et auront beaucoup de plaisir. Notre première étape, Kairouan, ville sainte de l'islam. Si modeste soit-il, un médiéviste est fier de dire : « Je suis allé à Kairouan. » Nous avons visité la Grande Mosquée, la mosquée des Trois-Portes et une fabrique de tapis. Le tour s'est poursuivi, comme il se doit, jusqu'à Tozeur, une ville de dix ou douze mille habitants, à l'époque, située dans une immense oasis. Quand on a voyagé pendant des heures à travers le désert et que l'on aperçoit au loin des palmiers, on se croit le jouet d'un mirage. Mais c'étaient bien des palmiers, des milliers de palmiers, des maisons, des hôtels et de l'eau à profusion.

Sur le chemin du retour, nous arrêtons à plusieurs endroits, dont l'île célèbre de Djerba. Jean-François n'est pas bien. Monique prend sa température : presque 40 °C ! Nous faisons venir un médecin de la capitale de l'île, Houmt Souk. Le docteur Anane a fait ses études en Belgique. Il veut que nous passions 48 heures à Djerba pour accélérer le rétablissement de Jean-François. Évidemment, le groupe n'attendra pas. Le jour du départ, c'est Monique qui ne va pas bien. On fait revenir le médecin. C'est le foie. Je vais chercher des médicaments et acheter les billets d'avion.

Notre avion à deux hélices peut accommoder 29 passagers ; il n'inspire pas tellement confiance. Aussi, l'un des passagers demande-t-il au pilote si cet appareil est en état de voler. Flegmatique, le pilote de répondre : « On verra ça tantôt. » Un passager monte à bord avec un poignard bien en vue à la ceinture. « C'est bon signe, pensai-je : s'il avait eu l'intention de s'en servir, il l'aurait dissimulé. » Le vol sera bruyant mais très calme. À 19 h, nous sommes de retour à notre hôtel Majestic. Le groupe a visité Carthage en notre absence et il soupe en ville ce soir-là. Nous préférons manger à l'hôtel.

Vous vous imaginez bien que je n'avais pas fait le tour de la Tunisie sans une arrière-pensée philosophique. Avant notre départ de Québec, j'avais contacté un professeur de philosophie islamique du nom d'El-Ghannouchi. Il demeurait à Sousse. Je lui parle au téléphone. Il veut à tout prix nous recevoir, mais les déboires des 48 dernières heures nous dissuadent de risquer cette nouvelle aventure. Nous sommes de retour à Tunis et nous entendons bien ne pas nous en éloigner d'une semelle.

L'inoubliable départ de Tunis

Le dimanche 6 avril, après avoir assisté à la messe à la cathédrale, nous nous occupons de notre départ, prévu pour le lendemain. Nous nous rendons à Carthage Tours. On nous dit qu'il n'y a pas de place dans l'avion, que nous sommes placés sur une liste d'attente. Pourtant, on nous avait bien assurés, avant notre départ de Rome, que notre réservation pour le retour était confirmée. Pendant l'après-midi, nous nous rendons à l'aérogare. Elle est aussi bondée que Saint-Pierre de Rome le dimanche de Pâques. C'est plein de gens qui ont des confir-

mations, mais pas de places dans l'avion. Tout à coup, on entend : « *Câllice*, il faut que je sois à Munich demain matin. » À n'en pas douter, c'est un Québécois. On finit par atteindre le comptoir. Un préposé nous dit, bien calmement : « Ne vous en faites pas, dans deux mois, tout le monde sera parti. » On n'a pas ri, même pas jaune.

Le lendemain matin, la voiture de Carthage Tours vient nous cueillir à 6 h 35 pour nous conduire à l'aéroport. Nous sommes les premiers au comptoir de Tunis Air. Nerveux, cela va de soi. Nous sommes les premiers à recevoir nos cartes d'embarquement. Ouf ! Monique est bien résolue à ne pas les céder. À 8 h 50, l'avion décolle avec seulement une demi-heure de retard. Les derniers dans la file d'attente ont dû rester le bec à l'eau... ou plutôt à terre. Quant à nous, à 10 h, nous étions à Marseille, après neuf jours quand même inoubliables en Tunisie.

Aix-en-Provence

Nous prenons possession de la Renault louée avant notre départ de Québec et filons à Aix-en-Provence, où nous souhaitons séjourner pendant une quinzaine de jours. Chanceux, nous découvrons un magnifique petit appartement situé en face d'un parc où se réunissent les joueurs de pétanque. Un étang, non loin, nous permet d'assister gratuitement, tous les jours, au concert des grenouilles.

Dès le lendemain de notre arrivée, nous allons visiter l'université. Très décevant : tout est sale, les murs sont couverts d'inscriptions de 10 cm de hauteur ; le hall est occupé par des étudiants communistes, qui vendent les brochures et les livres exposés sur de grandes tables. La Faculté de philosophie loge au 6^e étage. Le secrétariat est minable : une petite pièce et deux secrétaires. Je pense au luxe de la Faculté de philosophie de Laval : un doyen qui, à sa guise, donne ou ne donne pas de cours, sa secrétaire particulière, un secrétaire administratif, une conseillère pédagogique, un ou deux vice-doyens, trois secrétaires à la disposition des professeurs. Chargé de cours à Laval, le professeur Michel Delsol m'avait confié : « En France, une faculté de la taille de la vôtre serait dirigée par un doyen chargé de cours et une secrétaire. »

J'ai examiné le programme de la faculté. Quelle ne fut pas ma surprise de constater qu'on n'offrait aucun cours de morale ! Je suis allé ensuite à la bibliothèque : pour savoir ce dont une famille se nourrit, on ouvre le réfrigérateur, puis on jette un coup d'œil dans le garde-manger. La bibliothèque est, sans contredit, le garde-manger d'une faculté de philosophie. Venant de Laval, j'ai été un peu étonné de ne pas trouver le nom de Thomas d'Aquin au fichier. Vous allez me dire : « C'est normal ; Thomas d'Aquin est un théologien et non un philosophe. » Michel Villey est d'un autre avis. Ce professeur de l'Université de Paris II pense que « les questions de la Somme théologique, en moyenne, sont encore les nôtres, concernant le droit et la politique ». Il a publié, aux PUF, en 1987, sous le titre *Questions de saint Thomas sur le droit et la politique*, le cours qu'il a donné à Paris II.

Pendant les 17 jours passés à Aix, nous avons beaucoup visité : Aix, évidemment, Nîmes, Marseille, les Saintes-Maries-de-la-Mer, Aigues-Mortes, la fontaine de Vaucluse, les Baux de Provence, etc. L'un des souvenirs les plus agréables concerne Fontvieille, où se trouve le moulin de Daudet. La première fois que nous y sommes allés, le mistral menaçait de nous scalper. La vieille gardienne du moulin avait été d'une grande amabilité. Elle s'était beaucoup intéressée à Jean-François. C'est là que nous avons appris qu'il connaissait « La chèvre de monsieur Seguin ». Il ne nous en avait jamais parlé. Nous avons acheté quelques livres et sommes repartis avec l'intention d'y revenir quand le mistral se serait calmé. Nous sommes revenus quelques jours plus tard pour pique-niquer dans le champ en avant du moulin.

Le 24 avril, nous prenions l'avion à Marseille pour la dernière étape de notre randonnée, Paris. Il nous restait une visite très agréable à faire : le père Benoît Lacroix, o.p., donnait des cours à l'Université de Caen, et il nous avait invités à lui rendre visite. Nous avons fait le voyage en train, la veille de notre rentrée au Québec.

À Paris, nous vivions à l'hôtel et prenions tous nos repas au restaurant. Un soir, le serveur était un homme d'une cinquantaine d'années. Jean-François commande son filet grillé et lui indique les garnitures qu'il désire. Le monsieur engage ensuite la conversation avec ce jeune homme qui ne consulte pas ses parents pour savoir ce qu'il doit man-

ger. Le lendemain soir, nous allons au même restaurant, et c'est le même serveur qui s'occupe de la table où nous prenons place. Il s'approche : « Bonjour, Jean-François. » Nous sommes fort étonnés non seulement qu'il l'ait reconnu, mais qu'il l'ait appelé par son prénom. Nous nous disions en nous-mêmes : « Notre Jean-François ne passera pas souvent inaperçu. »

Le 30 avril, nous rentrons par Air France, car Air Canada est en grève. La randonnée aura duré 52 jours. Jean-François s'était avéré un voyageur fort intéressant ; il n'avait manifesté qu'une seule fois, à Paris, sa hâte de revoir ses amis.

Études et carrière de Jean-François

Jean-François avait apporté ses livres et il travaillait chaque jour dans la chambre avant de se coucher. Il était alors en 2^e année. Cette longue absence ne l'a pas empêché de sauter la 3^e année, preuve que les voyages forment la jeunesse... Au début de sa 3^e année, son institutrice nous avait convoqués. Elle nous proposa de le faire passer immédiatement en 4^e année avec deux autres de sa classe, Vincent Masson et Bernard Morin. Nous y voyions d'autant moins d'objections qu'étant né le 26 décembre il n'avait commencé la classe qu'en septembre suivant.

En septembre 1978, il avait choisi, pour son secondaire, le séminaire Saint-François de Cap-Rouge, une institution à la hauteur de son excellente réputation. L'année suivante, en secondaire II, il nous dit, un dimanche midi, à la table : « Ce soir, il faut aller au séminaire ; je vais recevoir un *Méritas*. » Pas bavard pour un sou, il n'en avait pas soufflé mot. L'année suivante, en secondaire III, il obtint un autre *Méritas*. Il aurait sûrement pu les collectionner, mais il n'était pas le seul élève talentueux et méritant de l'institution.

Pendant son secondaire, Jean-François ne venait plus dîner à la maison. Disposant de plus de temps, Monique décide de retourner aux études. Comme elle détient un diplôme supérieur d'école normale, l'Université Laval lui demande seulement quelques cours préalables – philosophie et français –, qu'elle suit au cégep de Limoilou. Elle y a appris comment certains professeurs donnaient les cours de philoso-

phie : « Formez un cercle, et nous allons discuter de tel sujet. » Le cercle était de mise, car la discussion tournait bientôt en rond. Monique n'a pas manqué d'en faire la remarque au professeur.

À l'automne de 1979, elle s'inscrivait, à temps partiel, à la Faculté des lettres de Laval. Elle ferait une majeure en arts et traditions populaires et une mineure en sociologie. En 1985, elle obtenait son baccalauréat avec l'excellente moyenne de 4,64 sur 5. Ses professeurs voulaient qu'elle s'inscrive à la maîtrise, mais il lui répugnait de se soumettre à un examen d'anglais pour faire des études avancées à l'Université Laval.

En septembre 1983, Jean-François commençait son collégial au cégep de Sainte-Foy, le plus près de chez nous, mais surtout un excellent cégep. Il était déjà fixé sur son avenir : il irait en actuariat. L'idée d'une année sabbatique ne lui a jamais effleuré l'esprit : à ses yeux, c'était une année de retard sur le marché du travail, et ce retard représentait une rondelette somme d'argent. Il a donc fait son collégial en quatre trimestres. Le même raisonnement valut en actuariat : un baccalauréat en actuariat se fait en trois ans, et, pour se mettre en évidence, il est recommandé de conserver une moyenne de 4 et plus sur 5. Les employeurs font peu de différence entre 4,0 ou davantage. Jean-François a obtenu ce résultat sans se morfondre. Le matin, quand les cours débutaient tard ou qu'il n'en avait pas, il se levait bien lentement, lisait le journal, déjeunait, puis se rendait à l'université. Il nous arrivait de le trouver un peu trop calme. Sa réponse était toujours la même : « Vous me connaissez ; faites-moi confiance. »

À 21 ans, Jean-François obtenait son baccalauréat en actuariat. Les offres d'emploi ne manquèrent pas ; il aurait pu travailler à Québec – au grand plaisir de Monique –, mais il préféra Montréal. La compagnie d'assurance qu'il choisit parmi d'autres s'appelait alors Provinces-Unies. Elle fait maintenant partie d'AXA. Il passa en trois ans les six examens qu'il lui restait pour devenir *Fellow* : un à la session d'automne, un à celle du printemps. (Il avait passé les quatre premiers pendant ses études à Laval.) À 24 ans, il pouvait aligner au bout de son nom les lettres qui font rêver les actuaires : F.C.A.S. et F.I.C.A., c'est-à-dire *Fellow* de la *Casualty Actuarial Society* et *Fellow* de

l'Institut canadien des actuaires. Il commence alors son ascension dans la compagnie.

Après avoir travaillé pendant cinq ans au département d'actuariat, il devient directeur, Actuariat, Habitation, en juin 1993, puis directeur, Actuariat, Automobile. En 1996, il devient, à 30 ans, vice-président, Souscription, puis vice-président, Souscription et Opérations, en 1998 ; en octobre 2000, il devient vice-président exécutif ; puis, à compter de mars 2001, il dirige les activités québécoises d'AXA Assurances. « À 35 ans, c'est l'un des plus jeunes gestionnaires figurant dans le Top 25 du journal *Finance et investissement* », lit-on dans le numéro de mai 2002 de la revue *Commerce* (p. 50). Le 29 novembre 2002, il accède au poste de président et chef des opérations d'AXA Canada. Il ne devrait pas nous réserver d'autres surprises pendant quelques années.

Le mariage de Jean-François

En mai 1991, Jean-François s'était présenté à son dixième et dernier examen en vue du *fellowship* en actuariat. Il pouvait maintenant passer du statut d'étudiant à celui de mari. Lors d'une soirée au bar Vogue, Jean-François fait la rencontre d'une belle grande brune aux yeux de feu. Son nom, Pascale Bédard. Ses parents habitaient alors Grand-Mère, où son père, anesthésiste, pratiquait sa profession. Elle étudiait en droit. Un jour, il nous a confié : « Celle-là, elle ne dit pas toujours " oui " pour faire plaisir. Elle a des idées et les défend. » Nous savons maintenant qu'il avait vu juste... Une autre fois, Pascale mentionne que sa mère est originaire de Baie-Saint-Paul. Jean-François sursaute : « La mienne aussi. » Sa mère, c'était Jeannette Dufour, la fille du docteur Jean-Guillaume Dufour, médecin de la famille Mailloux et leur partenaire au bridge. En pareille circonstance, la réflexion est spontanée : comme le monde est petit !

Pascale et Jean-François se sont mariés en l'église Notre-Dame-des-Victoires, le 30 juin 1991. Il y avait affluence de visiteurs et de touristes en cette veille de la Confédération. La voiture qui amenait Pascale avançait à pas de tortue, quand elle n'était pas immobilisée. Pascale décide donc, rendue près du bureau de poste, de gagner

l'église à pied. Elle relève sa longue robe et se lance dans l'escalier casse-cou. Les gens qui la voient passer se rendent bien compte, à son enthousiasme, qu'un « oui » lui brûle les lèvres, et ils l'applaudissent. Elle arrive à l'heure, au grand soulagement de son oncle Fernand Bédard, s.j., qui va bénir le mariage. La réception a lieu au Manoir Montmorency. Le lendemain, les nouveaux mariés s'envolent pour Paris.

Le 16 juillet, les parents de Pascale et nous sommes à l'aéroport de Sainte-Foy pour les accueillir à leur retour. Ils atterrissent vers 16 h. En attendant de passer la douane, Jean-François téléphone au bureau, à Montréal. Son ami et collègue, Mathieu Lamy, lui apprend la nouvelle ardemment désirée : il a réussi son dixième examen et il est *Fellow*.

Grands-parents

Le 5 mars 1994, nous devenons grands-parents : Pierre-Antoine naît à l'hôpital Sainte-Justine. Deux ans plus tard, naissance de Virginie, le 27 mai 1996. Comme tous les grands-parents, nous les trouvons bien intelligents et bien beaux. Je pourrais rapporter des pages d'anecdotes, mais je me bornerai à quelques-unes. Le jour du baptême de Virginie, Pierre-Antoine s'est amusé un bon moment avec son cousin Julien. La cérémonie va bientôt commencer. Monique l'appelle, et il s'assoit sagement à côté d'elle. À deux ans, les minutes, voire les secondes paraissent longues ; il se tourne vers Monique : « Quand est-ce que le spectacle va commencer ? » Il aimait se faire lire la vie de Jésus – maintenant, il la lit lui-même. Les questions abondaient. « Jésus, où est-ce qu'il est maintenant ? » Monique lui répond : « Dans ton cœur. » Incrédule, Pierre-Antoine veut percer un mystère : « Comment il a fait pour entrer là ? » En visite chez nous, il regardait par la porte-fenêtre pour voir le chien de la voisine. Ne l'apercevant pas, il demande à Monique où était le chien. Elle lui répond : « Il était vieux et il est mort. » Pierre-Antoine continue de regarder, puis il se retourne, songeur : « J'veux pas être vieux ; j'veux pas être mort. » Chez lui, assis à la table, il se trouve trop près et me dit : « Déproche-moi. » Examinant le visage de Monique, il lui demande pourquoi elle a des « lignes » autour des yeux. Quand il connaîtra le mot *ride*, il ne posera plus cette question. Le fils de la compagne de

Jean-Louis, mon beau-frère, lui apprend que son petit lapin est mort et qu'il l'a enterré au fond de la cour. Pierre-Antoine, visiblement triste, lui demande : « As-tu mis une croix ? » Enfin, il s'était fait acheter pour l'halloween des dents de vampire fabriquées en Chine. Quand il veut les essayer, je lui dis qu'il faut d'abord les laver : « Les Chinois sont sales ? » La logique enfantine !

Les réflexions de Virginie ne sont pas moins nombreuses. En voici quelques-unes. Comme elle me sautait au cou en arrivant chez nous et qu'elle était moins démonstrative envers elle, Monique lui en demande la raison. Virginie lui répond : « C'est parce que j'aime un tout petit peu plus les hommes que les femmes. » Elle avait alors quatre ans. Quand on lui a lu cette réflexion en 2003, elle a dit que ce n'était plus vrai. Lors d'une randonnée dans les sentiers pédestres de Beau-pré, la petite famille – Pierre-Antoine, Virginie, Pascale et Jean-François – pique-niquait sur l'herbe. Pascale lance : « C'est ça le bonheur. » Virginie de répondre : « C'est l'fun le bonheur. » Il nous arrive de donner congé aux parents. Avant de partir, Pascale dit à Virginie qu'elle va s'ennuyer. Virginie lui répond : « Arrête de mentir. » Pour les copains, Jean-François, c'est Jeff. Un jour, en le regardant, Virginie lui fait cet aveu : « Je t'aime, Jeff. » En mars 2002, Pascale lui achète un costume de ski, dont elle lui vante la qualité. Virginie lui répond : « Je vais le garder pour mon plus vieux. » Enfin : « Parle moins fort ; tu me déconcentres. » Il serait facile d'allonger la liste, mais je préfère passer à un autre sujet.

Pierre-Antoine et Virginie ont fait tous les deux des annonces publicitaires à la télévision. Pierre-Antoine est apparu dans une publicité sur la gastroentérite ; pour la circonstance, c'était la *gastroélectrique*. Dans une autre publicité, on l'entendait chanter : « Je suis grand maintenant. » À partir de novembre 2002, on le voyait dans une publicité sur les céréales : « J'arrive, maman. » En 2003, on l'a vu déguisé en juif hassidim dans la série *Ce soir, on joue* ; on l'a vu également dans la série *L'auberge du chien noir*. Une fois, Pierre-Antoine et Virginie devaient figurer dans une même publicité ; quand ils arrivent au studio, on leur apprend qu'ils vont être trois ; le troisième acteur, un gros chien : « On est allergiques aux chiens », lancent-ils, et l'audition n'aura pas lieu.

La carrière publicitaire de Virginie n'est pas moins impressionnante. On l'a vue dans une publicité d'Uniprix : « Pourquoi on va chez Uniprix ? – Parce que c'est à côté de chez nous. » De sa main gauche, Virginie désignait la droite en disant : « Uniprix par là ? » Elle a annoncé les mini-causeries de TQS, mais sans prononcer de paroles : elle parlait avec ses mains et ses lèvres. On l'a vue dans une publicité où elle était déguisée en lapin. C'est Virginie qui offrait un contenant de jus de canneberge à Rita Lafontaine. On l'a vue enfin dans les bras de Germain Houde dans la série *Caserne 24*.

En 2006, Pierre-Antoine est en secondaire I au Collège de Montréal. Il a fait son primaire à l'Île-des-Sœurs, sauf la 5^e année. Une classe mi-française, mi-anglaise de Verdun recevait les meilleurs élèves de la ville. Sur les 90 dont faisait partie Pierre-Antoine à l'Île-des-Sœurs, cette possibilité avait été offerte à quatre. Très satisfait de cette expérience, il aurait fait la 6^e année de la même manière ; mais, l'anglais étant la langue de la première partie de l'année, il aurait été désavantagé lors des examens d'admission au privé, au début de l'hiver. Il est donc revenu à l'Île-des-Sœurs pour la 6^e année. Aux examens d'admission, il s'est classé parmi les plus avancés en anglais ; pour certains, l'anglais était la langue maternelle. Pierre-Antoine était déçu, car il savait qu'il devrait travailler fort, ce dont peu de garçons de douze ans rafoient. Le Collège de Montréal est un collège privé : costume obligatoire, y compris les souliers. Des livres, les élèves en ont pour environ 500 \$. Virginie est en 5^e année à l'Île-des-Sœurs. Elle espère bien aller rejoindre son grand frère l'an prochain.

Un bonheur simple et tranquille

J'ai dit qu'en rencontrant Monique j'avais trouvé la femme et le bonheur. Si j'avais écrit l'histoire de notre vie conjugale, il m'aurait fallu tout un livre, même si les gens heureux n'ont pas d'histoire. Ce livre, je ne renonce pas à l'écrire ; mais, pour le moment, je vais me limiter à quelques pages sur notre bonheur simple et tranquille. En regardant des téléromans – quelques-uns seulement –, il nous arrive de dire que notre vie en téléroman ne retiendrait pas beaucoup de téléspectateurs : pas de divorce, pas d'adultère, pas de crises de nerfs, pas de crises de larmes, pas d'engueulades. Notre vie et notre bonheur

sont tout à fait traditionnels. Quand j'emploie le mot *traditionnel*, je l'allonge sur quelques millénaires. Voici à quoi ressemble ce genre de bonheur. Vous saurez par le fait même à quoi a ressemblé le mien et le nôtre.

Une conception traditionnelle du bonheur

Un être humain est heureux quand ses désirs sont comblés. Or, les biens que désirent les humains et qui les rendent plus ou moins heureux se divisent en quatre catégories : 1) les biens extérieurs (conjoint, enfants, amis, richesses, honneurs, pouvoir, réputation, etc.) ; 2) les biens du corps (santé, beauté, vigueur, etc.) ; 3) les biens de l'intelligence (sciences et arts) ; 4) les vertus morales (justice, courage, tempérance, etc.). Il y a du bonheur à puiser dans chacune de ces catégories. La beauté, par exemple. Selon Aristote, une personne qui n'est point belle n'est pas tout à fait heureuse. À mon grand étonnement, Thomas d'Aquin a fait sienne cette opinion. Cependant, ces quatre sources de bonheur ne sont pas au même degré abondantes ni ne procurent un bonheur d'une égale stabilité.

La vie intellectuelle – sciences et arts – constitue la source principale du bonheur humain et la source du bonheur le plus stable. J'en ai parlé abondamment au quatrième barreau de *L'échelle des valeurs humaines*. Et j'ai eu la chance de puiser à cette source de par mon métier de professeur. « Nul plaisir ne l'emporte sur les joies de l'esprit », affirme Cicéron dans son traité *De la vieillesse* (XIII). Puis Nietzsche égrota de déclarer qu'un jour sa santé va se stabiliser et qu'il atteindra « l'état dans lequel l'âme ne conserve plus qu'une seule impulsion, la volonté de connaître, et se trouve libérée de tous les autres instincts et de toutes les autres convoitises. La soif de connaître reste, il me semble, la dernière région du vouloir vivre » (*Lettres choisies*, Gallimard, 5^e édition, p. 21, 131). Avec l'âge, les plaisirs émigrent de la bouteille, de la table et du lit vers la bibliothèque.

Et Cicéron se fait rassurant : le désir diminue avec la capacité. Platon avait fait la même expérience quelques siècles plus tôt : « À proportion de l'affaiblissement des plaisirs de la vie corporelle, d'autant s'accroissent, quant aux choses de l'esprit, mes besoins et mes joies » (*La République*, I, 328 d). Ajoutons le témoignage étonnant de

Freud. Selon l'éminent psychologue, si vous pouvez « retirer du labeur intellectuel et de l'activité de l'esprit une somme suffisamment élevée de plaisir, la destinée ne peut plus grand-chose contre vous » (*Malaise dans la civilisation*, PUF, p. 24-25). Et il s'explique. Le plaisir intellectuel, c'est le plaisir que l'artiste éprouve dans la création ou en donnant corps aux images de sa fantaisie ; c'est le plaisir du penseur qui trouve la solution d'un problème ou qui découvre la vérité.

Dans ses *Satires* (II, VII), Horace devance Pascal quand il parle des gens incapables de rester une heure avec eux-mêmes. Pascal reprendra cette profonde observation : « Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre » (*Pensées*, 139). Au 3^e Rang, ces gens toujours agités, on les appelait des queues de veau. Incapables de s'asseoir et de penser ; pourtant, comme dit encore mon cher Pascal, l'être humain est fait pour penser.

La seconde source du bonheur, c'est la vertu ou qualité morale. De prime abord, cette affirmation fait sourire. Comme j'ai souvent traité ce thème, je ne m'attarderai pas. Je dirai seulement que la vertu morale, contrairement à ce que l'on pense d'ordinaire, fait agir dans le sens et non à rebours des inclinations naturelles ; elle les discipline. La vertu, ce n'est pas le lion en cage, c'est le lion apprivoisé ; ce n'est pas le chien muselé, c'est le chien domestiqué. La vertu morale est source de bonheur parce qu'elle est une activité conforme à la nature. Tout ce qui est conforme non seulement à la nature mais aux dispositions du moment est générateur de joie. Les larmes sont douces au cœur disposé à pleurer ; par contre, le rire est pénible à qui n'en a point envie. Les vertus morales se divisent d'abord en trois : la justice, le courage (autrefois la force) et la tempérance (modération), chacune étant à la tête d'une famille nombreuse.

Sans un minimum de tempérance (modération), il est impossible d'être heureux. En effet, « le désir est, de sa nature, quelque chose d'infini, et la vie de la plupart des hommes se consume en vains efforts pour le satisfaire », disait déjà Aristote. Or, le frein des désirs, c'est une vertu ou qualité morale qui a nom tempérance. Mais, comme le désir est enraciné dans le besoin, on limite ses désirs en limitant d'abord ses besoins ; on réduit ses besoins en éliminant les besoins

imaginaires. On n'a pas besoin d'avoir telle ou telle chose parce que c'est la mode ou qu'un ami ou un voisin la possède. Dans *L'utopie ou la mort*, René Dumont revient sans cesse sur cette vieille idée qu'il faut se discipliner, limiter ses désirs et ses besoins. Je placerais le mot *besoins* avant le mot *désirs* puisque le désir est enraciné dans le besoin : on désire de l'eau quand on a besoin d'eau. « Quelle belle et grande vertu, mes amis, s'écrie Horace, de vivre de peu » (*Satires*, II, II). Pour vivre heureux en ménage, il faut un peu de tempérance ; il en faut assez pour éviter l'alcoolisme, la drogue et l'adultère.

Pour comprendre l'importance du courage dans la vie, il suffit d'évoquer son contraire, la lâcheté. La vie est un combat, et la vertu du guerrier, c'est le courage. Il n'y a rien de facile dans la vie. Parviennent à se faire une place au soleil les plus tenaces, les plus courageux. Le courage est le chef d'une famille nombreuse dont font partie la patience et la persévérance, deux vertus dont l'utilité est incontestable. Quand un proverbe prétend que « la patience [est] la vertu des ânes », entendez par là une patience qui supporte des désagréments faciles à écarter, car la vraie patience s'est vu décerner les plus grands éloges. Ne dit-on pas que le génie est une longue patience ? Et voilà le génie à la portée de tous. On dit encore qu'avec du temps et de la patience, on vient à bout de tout. Le temps ne dépend pas toujours de nous ; la patience, oui. Terminons avec La Fontaine : « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. »

Enfin, la justice, source de bonheur. Première des vertus morales, elle entretient en chacun le souci de l'autre en incitant à lui rendre son dû. Sans elle, le rêve d'un partage équitable des richesses de la terre se transforme en cauchemar. Les institutions et les lois d'une société ont beau être justes, si les citoyens ne le sont pas, ils réussiront à paralyser les unes et à déjouer les autres. L'espoir d'un partage équitable luit du côté des jeunes : l'habitude ne les a pas encore galvanisés ; elle ne leur a pas encore fermé les yeux ni n'a fait taire la voix de leur conscience. Les vieux riches, au contraire, ont l'habitude de la pauvreté des autres, et ils sont tellement convaincus de n'avoir pas volé ce qu'ils possèdent ! Le bonheur abonde dans l'exercice de la justice. Écoutons Alain : « L'homme aime l'action plus que le plaisir, l'action réglée et disciplinée plus que toute autre action, et l'action pour la justice par-dessus tout » (*Propos sur le bon-*

heur, Idées ; 362, p. 119). Il incombe aux pauvres de rendre aux riches ce service.

Les biens du corps et les biens extérieurs sont aussi des sources de bonheur : personne ne désire la maladie ou la laideur ; personne ne désire la pauvreté ou le déshonneur. Mais ce sont des biens fragiles. Rappelons ici les premiers mots du *Manuel d'Épictète* : « Certaines choses dépendent de nous ; d'autres n'en dépendent pas. » La partie solide du bonheur est faite de choses qui dépendent de nous : ni le hasard ni personne ne peuvent nous enlever nos qualités morales ni les sciences et les arts que nous possédons. Par contre, les biens du corps et les biens extérieurs ne dépendent pas entièrement de nous : un accident défigure le plus beau visage ; une maladie ruine la santé ; le conjoint se laisse séduire par une sirène ; la conjointe, par un don Juan ; les enfants sont des biens fragiles, de même que la richesse et le pouvoir. Au sujet des biens extérieurs, Sénèque a une formule qui m'a ravi : « Il faut réduire l'espace que l'on occupe si l'on veut que les traits de la fortune frappent dans le vide » (*De la tranquillité de l'âme*, IX).

Dans *Les rêveries du promeneur solitaire*, Jean-Jacques Rousseau écrit : « Tout homme veut être heureux ; mais, pour parvenir à l'être, il faudrait commencer par savoir ce que c'est que le bonheur. » Jean Vanier lui conseillerait d'aller s'inscrire à l'école d'Aristote. En effet, le fondateur de l'Arche a écrit une brique de cinq cents pages sur *Le bonheur, principe et fin de la morale aristotélicienne*. « Cet ouvrage a été présenté, en juin 1962, comme thèse pour l'obtention du grade de docteur en philosophie de l'Institut Catholique de Paris », lit-on au début de l'avant-propos.

Amour et amitié

De toute évidence, l'amour évolue avec le temps. Après trente-huit années de vie conjugale, on n'aime pas comme on aimait pendant sa lune de miel. Dans cette phrase, *comme* n'exprime pas la quantité mais la qualité ; après vingt-cinq, trente ou trente-cinq années de vie conjugale, on aime autrement. Est-ce plus ? Est-ce moins ? Autant chercher à savoir si une personne qui aime la musique et la lecture aime plus l'une que l'autre. D'un côté, on a un amour consécutif à la

connaissance sensible ; de l'autre, un amour consécutif à la connaissance intellectuelle.

Certains disent qu'en vieillissant, on passe de l'amour à l'amitié. Pour savoir ce qu'il en est vraiment, précisons ces deux notions. Les êtres incapables de me vouloir du bien sont exclus du champ de mon amitié. Mon prunier ne peut pas me souhaiter ses succulentes prunes ni mon érable, la fraîcheur de son ombre. L'amitié lie des êtres humains, pas nécessairement de même sexe. Le philosophe – un peu désincarné ! – ne se demande pas si l'amitié est facile entre un homme et une femme ; il se demande si elle est possible. Elle l'est, évidemment. Un homme peut souhaiter du bien à une femme, beaucoup de bien, et une femme en souhaiter à un homme. Que la bienveillance porte souvent en elle sa récompense n'enlève rien à la nature de l'amitié, et la récompense n'est pas nécessairement de même nature : à la personne qui m'a souhaité du succès artistique, je puis offrir une bouteille de porto. Il suffit à l'amitié entre homme et femme, à l'amitié conjugale, que la passion soit dépassée. Non pas qu'elle disparaisse dans les coulisses, mais qu'elle n'occupe pas l'avant-scène.

Nous avons trop souvent de l'amitié une conception angélique, comme s'il n'y avait pas de place pour la passion dans ce noble sentiment. Il faut récuser La Bruyère quand il affirme que « l'amour et l'amitié s'excluent l'un l'autre ». Cependant il a raison, d'une certaine façon, quand il ajoute que « le temps, qui fortifie les amitiés, affaiblit l'amour ». D'une certaine façon, car ce que le temps affaiblit, c'est la passion dans l'amour. L'amour chasse l'amitié quand la passion triomphe, c'est-à-dire quand le bien personnel passe avant le bien de l'autre. Ce n'est pas à dire que le bien personnel doive passer « après » celui de l'autre : il suffit qu'il passe en même temps...

Pendant longtemps, l'amitié fut considérée comme une espèce – au sens philosophique du terme – d'amour humain, comme le marteau est une espèce d'outil et l'équilatéral, une espèce de triangle. À l'instar des anciens, Descartes (XVII^e siècle) distinguait encore deux sortes ou espèces d'amour : l'amour de concupiscence et l'amour de bienveillance (*Les passions de l'âme*, Vrin, 1955, p. 123). Le premier fait aimer les femmes – ou les hommes – d'un amour semblable à celui que l'on voue à la musique, aux livres ou aux voyages ; on les

aime alors pour le plaisir qu'ils procurent. Dans l'amour de bienveillance, le bien de l'être aimé est sauvegardé. Le mot *bienveillance* a d'ailleurs été formé de deux racines latines : *bonum*, bien ; *velle*, vouloir.

De l'amitié ainsi conçue, le mariage est le lieu par excellence. En effet, « entre amis, tout est commun », selon les derniers mots du *Phèdre* de Platon. Or, le mariage offre des possibilités inégalables de mise en commun : cela va du compte en banque à la chair – une seule chair – en passant par mille autres choses.

L'amour doit s'enraciner dans l'estime de l'autre, sinon il est un feu de paille. Et l'estime pousse ses racines les plus profondes dans l'intelligence, faculté qui nous rend semblables à Dieu : *Deo maxime sumus similes secundum intellectum* (Thomas d'Aquin, *Commentaire de l'Éthique à Nicomaque*, IX, leçon 9, 1868). Mon estime pour Monique avait pris racine à Baie-Saint-Paul quand il m'avait été donné d'apprécier ses grandes qualités. Sa vive intelligence, tout d'abord, son jugement sûr, sa façon méthodique de travailler et... sa beauté. De plus, Monique est une femme pacifique au sens étymologique du terme : *pax*, paix ; *facere*, faire ; elle fait la paix. Aimer la paix, c'est déjà beaucoup ; la faire autour de soi, c'est bien davantage. Monique n'a pas d'ennemies ni d'ennemis.

Chez les musiciens, on parle de l'oreille absolue ; chez Monique, on pourrait parler de l'œil absolu ! Les ouvriers qui viennent travailler chez nous ont besoin de se servir de leur niveau, sinon... Elle a le même œil pour les couleurs. Quand des couleurs ne sont pas harmonisées, il faut l'entendre dire : « Ça me fait mal aux yeux. » Pour moi qui suis daltonien, incapable d'assortir une cravate, une chemise et un veston, c'est infiniment précieux. Vous comprendrez que je n'aie jamais acheté une pièce de vêtement en l'absence de ma conseillère vestimentaire.

– *La dimension religieuse*

Nous ne sommes pas bigots – ni dévots, peut-être –, mais la religion a toujours occupé une place dans notre vie. Tout d'abord, nous sommes pratiquants au sens ancien du terme : nous assistons à la

messe le dimanche, nous suivons les retraites paroissiales quand les thèmes ou les prédicateurs nous intéressent et nous participons aux cérémonies pénitentielles à Noël, à Pâques et pendant les retraites. En 2004, j'avais ajouté : « surtout depuis la pratique des absolutions collectives. » En 2006, je dis que nous avons accepté le changement, même s'il nous déplaît.

En outre, nous sommes pratiquants au sens qu'évoque l'évangéliste Matthieu quand il décrit le jugement dernier. Le Fils de l'homme est debout – sur ses jambes de gloire –, les brebis à sa droite, les boucs à sa gauche. (Les nouvelles traductions remplacent « boucs » par « chèvres ». La petite chèvre de M. Seguin en enfer ? Ah ! ça non. Va pour les boucs puants. Et encore.) Tous les chrétiens savent par cœur les propos que le Fils de l'homme tient aux premières, puis aux seconds. Aucune question ne porte sur l'assistance à la messe le dimanche ni sur cette « foule de pratiques serviles dont certains ont surchargé la religion ». Au chapitre 15, j'ai rapporté cette critique formulée par saint Augustin. Selon lui, certains ont transformé une religion de liberté – la religion chrétienne – en une religion aussi écrasante que l'ancienne religion juive.

Un ami qui avait tout jeté par-dessus bord m'avait demandé un jour si je pratiquais. Ma réponse affirmative l'ayant étonné, je lui avais expliqué, en employant une comparaison qu'il comprenait bien, que c'était « pour moi » que je consommait du gin, de la vodka ou du vin ; pas pour faire plaisir aux vendeurs. De même, c'est « pour moi » que je pratique ma religion. La dimension religieuse m'apparaît comme une dimension intégrante de l'être humain. J'ai développé ce thème au cinquième barreau de *L'échelle des valeurs humaines* ; par la suite, j'ai écrit des articles sur le sujet, puis j'y ai consacré le chapitre 18 du *Chien de Socrate*. C'est la dimension religieuse qui donne à la vie « son » sens ; sans elle, la vie peut avoir un sens, mais elle n'a pas « son » sens, le sens qu'elle doit avoir.

Dans la religion catholique romaine, je distingue soigneusement le dogme d'avec la morale. Il n'y a rien dans le credo qui me dérange. On n'y parle ni d'enfer – descendre aux enfers, ce n'est pas descendre en enfer – ni d'infailibilité pontificale. En arrivant de l'autre côté, qu'on me dise qu'il n'y a que deux personnes en Dieu – que le Saint-

Esprit s'est envolé à tire-d'aile –, ça ne me dérangerait pas du tout, ni ne me dérangerait qu'on me dise qu'il y en a quatre. Dans *Joie de croire, joie de vivre*, je comprends mal le jésuite François Varillon quand il écrit : « Je pense que, si Dieu n'était pas Trinité, je serais probablement athée. Je n'en suis pas absolument sûr, parce qu'il m'est très difficile de me mettre dans cette hypothèse. En tout cas, si Dieu n'est pas Trinité, je ne comprends plus rien à rien » (p. 132). Cet aveu de Varillon m'étonne ; car, pour le milliard de musulmans de la planète, Dieu n'est pas Trinité ; pourtant, ils ne sont pas athées. De plus, que je sache, le Jahvé de l'Ancien Testament n'était pas trine, lui non plus. Enfin.

Quant à l'enfer de jadis, je n'y crois plus depuis belle lurette : le chas de l'aiguille, le nombre infime des élus, le feu éternel, les souffrances indescriptibles. Avant cette lurette, très jeune, j'ai souhaité que mes parents ne m'aient pas mis au monde tellement les chances de salut étaient minces. Quand j'ai entendu ma mère dire à mes grandes sœurs : « Si c'était à recommencer, j'en aurais pas douze », je me suis dit : « Étant le dixième, je ne serais pas là, et ce serait tant mieux. » Je m'amuserais dans le néant avec les enfants que Jean-Paul II n'a pas engendrés.

En ce qui concerne l'infailibilité pontificale, Thomas d'Aquin m'a servi de phare : « Si quelqu'un pense que c'est une faute de croire au Christ, il fait une faute en croyant en lui. » Cela suffit. De plus, on peut croire à la Rédemption, mais rejeter la manière dont on nous l'a présentée. Le cardinal Ratzinger, chien de garde de l'orthodoxie catholique, écrivait en 1976 : « Certains textes de dévotion semblent suggérer que la foi chrétienne en la Croix se représente un Dieu dont la justice inexorable a réclamé un sacrifice humain, le sacrifice de son propre Fils. Autant cette image est répandue, autant elle est fausse » (*Foi chrétienne hier et aujourd'hui*, Nouvelles Éditions Mame, 1976, p. 197). Et Ratzinger d'ajouter : « On se détourne avec horreur d'une justice divine dont la sombre colère enlève toute crédibilité au message d'amour. » Bossuet, entre autres, prétendait que « Dieu le Père assouvissait sa vengeance sur Jésus ». Parler ainsi, cela s'appelle se tirer divinement dans le pied puisque, comme dit Jésus, « moi et mon Père nous sommes un ». Le « Minuit, chrétiens », perpétue cette

fausse vision de l'Incarnation en faisant chanter : « et de son Père apaiser le courroux ».

Thomas d'Aquin m'a appris que c'est le Christ qui est le chef de l'Église (*Somme théologique*, III, q. 8, a. 1) ; le pape est le vicaire du Christ. Vicaire, c'est-à-dire son remplaçant. Or, le remplaçant n'est pas la personne qu'il remplace, et il y a des gens difficiles à remplacer. Imaginez la situation d'un être humain qui a pour mission de remplacer le Christ... Il devrait en être affolé. Pourtant, on les voit tous se cramponner à la fonction quand ils ne s'affaissent pas dessus. Il arrive même que des vicaires se prennent pour leurs curés ou que des paroissiens les prennent pour leurs curés. Par exemple, sur la couverture du livre de Jean-Paul II, *Entrez dans l'espérance*, on lit : « Au seuil du troisième millénaire, par la voix chaleureuse de Jean-Paul II, c'est Dieu lui-même qui inlassablement nous déclare son amour. » Il est faux de dire que « c'est Dieu lui-même » ; c'est le vicaire du Christ qui parle, et le pauvre vicaire a raison de se demander ce que le Christ dirait à sa place. Si le Christ revenait et visitait le Vatican, il n'est pas sûr qu'il reconnaîtrait l'Église qu'il a fondée. « Mes pensées ne sont pas vos pensées. »

En morale, domaine qui intéresse les catholiques romains beaucoup plus que le dogme, l'infailibilité pontificale n'exerce aucune influence. Jamais un pape n'a élevé un principe de morale au rang de vérité de foi. D'ailleurs, si l'un d'eux s'y hasardait, « l'application » à une action singulière du principe infailible n'en serait pas affectée. À supposer qu'un pape déclare, en vertu de son infailibilité, qu'il faut honorer ses parents, l'action concrète n'en serait pas facilitée, qui nous oblige à trancher la question de savoir si c'est une faute contre le quatrième commandement de placer ses parents dans un foyer au lieu de les garder chez soi.

Voici de quels auteurs et de quels ouvrages s'est nourrie ma pensée morale. L'un des ouvrages qui m'ont le plus marqué, c'est *Le milieu divin* du jésuite Pierre Teilhard de Chardin, Seuil, 1957. Le livre était entre mes mains peu de temps après. Montre-moi ce que tu soulignes, je te dirai ce que tu es. J'ai souligné : « Une religion jugée inférieure à notre idéal humain, quels que soient les prodiges dont elle s'entoure, est une religion *perdue* » (p. 97). Puis : « Tant que la résistance de-

meure possible, il se raidira donc, lui, le fils du ciel, autant que les plus terrestres des enfants du monde, contre ce qui mérite d'être écarté ou détruit » (p. 98). Enfin : « Comme nous voilà loin, n'est-il pas vrai, chrétiennement loin, de cette trop justement critiquée " soumission à la volonté de Dieu " qui risquerait d'amollir, de détremper, le bel acier de la volonté humaine brandie contre toutes les puissances de ténèbres et d'affaiblissement ! [...] D'un mal qui m'atteindrait par ma négligence ou par ma faute, je n'aurais pas le droit de penser que c'est Dieu qui me touche. La Volonté de Dieu (sous sa forme subie) je ne la joindrai, à chaque instant, qu'*au bout de mes forces*, là où mon activité tendue vers le mieux-être (un mieux-être entendu suivant les idées humaines normales) se trouve continuellement équilibrée par les forces contraires qui tendent à m'arrêter ou à me renverser. Si je ne fais pas ce que je puis pour avancer ou résister, je ne me trouve pas *au point voulu* » (p. 99-100). Inutile de dire que j'ai mis ces principes en pratique.

En ce qui concerne le pouvoir (origine, détenteur, acquisition et exercice), Thomas d'Aquin répondait à toutes mes questions. Le chapitre 5 de *L'autre Thomas d'Aquin* développe amplement ces thèmes. La célèbre parole de saint Paul : « Tout pouvoir vient de Dieu », devient, sous la plume de Thomas d'Aquin : « Tout [ce qui est bon dans le] pouvoir vient de Dieu. » La différence est de taille. Sur les mêmes sujets, j'aimais bien les idées de M^{gr} T. D. Roberts, s.j., archevêque de Sygdia, ancien archevêque de Bombay, *Réflexions sur l'exercice de l'autorité*, Cerf, 1956. Saint Ignace avait tellement peur du pouvoir intoxicant de l'autorité qu'il en interdit un trop long exercice (p. 41). M^{gr} Roberts manifeste son étonnement de constater qu'un seul pape ait vraiment donné sa démission (p. 164). Quelques autres ont été contraints de le faire. Pourtant, Thomas d'Aquin, dont les papes nous ont tant parlé, est en profond désaccord avec le pouvoir à vie. Le mot latin qu'il emploie, *formidabile*, est équivoque pour nous. En latin, c'est *redoutable*, du verbe *formidare*, s'éloigner avec effroi de, redouter, avoir peur (Commentaire de la *Politique* d'Aristote, II, XIV, 314).

L'abbé, puis le chanoine et, finalement, monseigneur Jacques Leclercq m'a beaucoup influencé : de lui, j'ai étudié *Les grandes lignes de la philosophie morale* ; *Leçons de droit naturel* ; *La vocation religieuse* ; *Le mariage chrétien* ; *Mariage naturel et mariage chrétien* ;

La philosophie morale de saint Thomas d'Aquin devant la pensée contemporaine, etc. Marc Oraison, *Une morale pour notre temps*. Thomas d'Aquin, *Somme théologique*. A. D. Sertillanges, o.p., *La philosophie morale de saint Thomas d'Aquin*. J'aimais bien proclamer, à la suite de Sertillanges, le précepte premier de tous en morale, le seul au fond : obéis à ta conscience (p. 390). Et certains auditeurs hurlaient : « Oui, mais une conscience éclairée. » J'ai déjà répondu à cette objection.

Le livre de M^{gr} Léon-Joseph Suénens, *Amour et maîtrise de soi*, m'a beaucoup plu. En communauté, on nous avait toujours enseigné que, dans le domaine de la chasteté, il n'y avait pas de matière légère, que tout était matière grave. Je ne pouvais pas m'imaginer que je brûlerais éternellement en enfer pour avoir jeté un coup d'œil dans l'encolure d'une femme à qui j'avais cédé ma place dans l'autobus. Le frère Cléophas, directeur à Saint-Malo, m'avait parlé d'un professeur dont la femme était malade ; ils devaient « vivre comme frère et sœur », me disait-il. Aux pages 80 et 81 de son livre, Suénens tord le cou à cet angélisme.

Tranquillement, je me suis muni de principes marqués au coin du bon sens, règle de la moralité, principes puisés dans des ouvrages arborant les garanties du catholicisme romain : *Nihil obstat* et *Imprimatur*. Dans mes confrontations avec les pouvoirs, je n'ai jamais invoqué d'auteurs suspects comme Descartes, Kant, Nietzsche, Sartre et consorts. J'invoquais surtout Thomas d'Aquin, le docteur de mes adversaires, mais qu'ils connaissaient bien peu.

La nouvelle lecture de la Bible cadrerait parfaitement dans mes vues. À un savant professeur d'exégèse qui faisait du ministère en fin de semaine, un étudiant en théologie avait demandé : « Parlez-vous ainsi aux paroissiens ? » Le savant professeur avait répondu : « J'ai deux bibles : une pour mon enseignement, une autre pour mes homélies. » On cache des choses pour ne pas perturber les personnes âgées qui constituent la grande majorité des pratiquants. En 1274, l'évêque de Paris, Étienne Tempier, informé des audaces des professeurs de la Faculté des arts de son université, institue une commission d'enquête. Ses théologiens relèvent 219 affirmations qui leur semblent des accrocs à la vérité, et Tempier les condamne. Parmi ces affirmations, il y

en avait deux qui portaient sur l'existence de fables dans le christianisme comme dans les autres religions.

Le récit de la chute dans le paradis terrestre, c'est une allégorie. Jean-Pierre Blais, devenu évêque auxiliaire de Québec, avait osé le dire alors qu'il était curé à Sainte-Foy, mais sans insister. Il faudrait réviser les *Rétractations* de saint Augustin et ajouter qu'il faut gommer toutes les abominations qu'il a débitées sur la femme à cause d'Ève, dont il pensait qu'elle avait existé, qu'elle avait fait pécher Adam et qu'elle avait été la porte d'entrée du péché dans le monde. Mais Ève n'a jamais existé ; elle n'a jamais tenté Adam ; le paradis terrestre n'a jamais existé ni, partant, l'état d'innocence. « Il faut écarter l'idée proprement mythique d'un temps où le premier homme aurait vécu, avant d'avoir péché, dans un état de béatitude et de perfection sans trouble » (Varillon, *Joie de croire, joie de vivre*, p. 164).

Le péché est entré dans le monde quand un être libre est apparu sur la terre à la suite de l'évolution. Le péché originel comme on le concevait jadis est devenu l'origine du péché ; cette origine, c'est la liberté humaine. Les gens âgés se souviennent du rituel du baptême : « Sors esprit immonde », ordonnait le célébrant en regardant l'enfant, pendant l'exorcisme. Pour que les bébés n'aillent pas aux limbes, il fallait les baptiser le plus tôt possible. Les certificats de baptême de mon temps portent presque tous la mention « né et baptisé le même jour ».

L'inéluctable mort...

À quelqu'un qui lui demandait, en interview, quel était son plus grand défaut, Jacques Normand avait répondu : « Je suis mortel. » La réponse était excellente, même si la mienne eût différé. Le fait d'être mortel est une carence de la nature humaine en général et non une carence personnelle. Tout d'abord, je pense qu'on ne meurt qu'une fois. Je n'ai en rien le sentiment d'avoir vécu une autre vie dans le passé ni le goût d'en vivre une semblable après celle-ci. À mes yeux de catholique romain, et même aux yeux d'un philosophe, la réincarnation sous toutes ses formes est inacceptable – à plus forte raison la métempsychose. François Varillon définit l'être humain comme un être divinisable. Or, Dieu seul peut le diviniser. La vie divine est un « don » – si

tu connaissais le don de Dieu, disait Jésus à la Samaritaine –, ce don personne ne peut le mériter. Après mille vies, on serait encore à une distance infinie de cet objectif, comme après la première. Celui qui compte – 1, 2, 3, 4, etc. – depuis trois ans n'atteindra pas l'infini avant son voisin qui commence à compter. De plus, un être libre pourrait dévier du droit chemin pendant une vie postérieure.

On ne meurt qu'une fois, mais on meurt. Et la mort angoisse bien des gens. Thomas d'Aquin considère la mort comme le *maximus defectus*, la plus grande perte. On peut perdre un doigt, un œil, une jambe, mais la pire perte, c'est la perte de la vie. J'ai été assez réconcilié avec la mort en assistant au dernier soupir de mon père et de René, mon frère le plus proche. J'ai raté par quelques minutes la mort de mon frère Philippe. L'important, je pense, c'est de ne pas mourir d'avance. Quand on a envie de rire, il est agréable de rire ; quand on a envie de pleurer, il est facile et agréable de pleurer. Eh bien ! quand nous aurons envie de mourir, il nous sera facile de mourir, quel que soit l'âge atteint. « Je ne puis trouver longue une vie qui prend fin » (Cicéron, *De la vieillesse*, XIX). Puis Cicéron nous étonne un peu : « Qu'y a-t-il de plus conforme à la nature pour les vieillards que la mort ? » Mais ne mourons pas en imagination pendant que nous avons le goût de vivre. Un médecin de mes connaissances m'avait dit, alors qu'il était en rémission : « Martin, tu ne peux pas imaginer combien c'est facile de mourir. » Sa rémission prenait fin moins d'un an plus tard. Dans ses *Syllogismes de l'amertume*, Cioran nous confie avoir « journallement des apartés avec son squelette, et cela, jamais la chair ne me le pardonnera ». Moi, jamais d'apartés avec mon squelette...

Une famille sans chef...

Dans notre foyer, il n'y a jamais eu de « chef » de famille, n'en déplaise à saint Paul qui a eu le culot d'affirmer que l'homme est le chef de la femme. Toutes les décisions étaient et sont prises après discussion. Jamais la volonté de l'un ne s'est imposée à l'autre, pas même dans le choix d'un restaurant.

Chez nous, l'emploi de la première personne du pluriel est considéré comme normal. Nous avons toujours parlé de « notre » maison, de « notre » voiture, de « notre » chambre, etc. Quand un couple a

deux voitures, chacun peut dire « ma » voiture ; mais on entend souvent, chez les couples ne possédant qu'une seule voiture, le mâle dire « ma » voiture. Il reste des cas où la première personne du singulier s'impose : ma brosse à dents, mes lunettes, mon pyjama, mon œil.

Chez certains couples, on fait la distinction entre les travaux pour femmes et les travaux pour hommes. Pour Monique et moi, les seuls travaux pour hommes, ce sont ceux qui demandent une force physique que la femme ne possède pas. Les autres travaux dépendent de la compétence de chacun : je ne sais pas repasser, mais je passe l'aspirateur ; quand Monique cuisine, je lave les chaudrons, pèle les légumes et pile les pommes de terre. Je fais souvent le lit, je mets et ôte la table, j'emplis et vide le lave-vaisselle. En accomplissant ces travaux, j'ai en tête le mot de Sénèque : « On a reproché son ivrognerie à Caton : bon moyen de réhabiliter ce vice plutôt que de rabaisser Caton » (*De la tranquillité de l'âme*, XVII, 9). Transposez.

Activités communes

Le toit de la demeure ne renforce pas plus les liens entre les époux que les frontières d'un pays ne renforcent les liens entre des citoyens de nationalité, de langue ou de religion différentes. Ce qui renforce les liens, ce sont les activités communes. Entre Monique et moi, elles ont été et sont toujours nombreuses : activités quotidiennes (elles sont bien connues) ; activités culturelles (lecture – livres et revues ; écriture : Monique a toujours été la lectrice la plus écoutée de tous mes textes – l'honneur et la sécurité de la famille en dépendaient) ; activités sportives (jadis, le ski de fond ; toujours, la marche, surtout en hiver ; en été, le golf – nous avons appris à jouer au golf en même temps et nous jouons presque toujours ensemble) ; activités religieuses (je les ai mentionnées ci-dessus) ; activités sociales et familiales (rencontres d'amis, accueil des enfants et petits-enfants). Nous avons toujours pris nos vacances ensemble et voyagé ensemble (j'ai relaté quelques-uns de nos voyages). Bref, nous n'avons jamais tiré l'un à hue l'autre à dia !

Quand on a tant mis en commun, on comprend, pour l'avoir vécu quotidiennement, cette réflexion de Saint-Exupéry : « Rien, jamais, ne remplacera le compagnon [ou la compagne] perdu. On ne se crée

point de vieux camarades [ni de vieux conjoint]. Rien ne vaut le trésor de tant de souvenirs communs. [...] Il est vain, si l'on plante un chêne, d'espérer s'abriter bientôt sous son feuillage » (*Terre des hommes*, II, 1).

Appendice

[Retour à la table des matières](#)

C'est un vieil ami – vieux dans l'amitié –, le frère Ferdinand Blais, é.c., qui m'a appris, lors d'une visite que je lui faisais le 30 août 2006, que Jean-Paul Desbiens m'avait réservé deux pages de sa *Dernière escale*, les pages 15 et 49. En me présentant le livre, Ferdinand me prévenait : « Tu n'aimeras pas ça. » En fait, ces pages ne contiennent rien de particulièrement excitant. M'est venu à l'esprit l'axiome de l'Antiquité : *Corruptio optimi pessima*. La corruption du meilleur est la pire.

Après avoir lu le premier paragraphe de la page 15, je savais très bien à quoi m'attendre ; car, comme le disent Aristote et sa vaste cabale, « le commencement est la moitié du tout ». Et Desbiens partait de travers, comme je vais le montrer à l'évidence. *De travers* est une locution adverbiale qui signifie « dans une direction oblique par rapport à la normale ; qui est dirigé autrement qu'il ne faut » (*Petit Robert*).

J'ai titré « L'autopsie d'une amitié » en donnant au mot *autopsie* son sens médical : « examen visuel et chimique de toutes les parties d'un cadavre (notamment pour déterminer les causes de la mort) » (*Petit Robert*). Les personnes qui ont lu *Le risque d'être soi-même* savent que des liens de grande amitié ont existé, pendant plusieurs an-

nées, entre Jean-Paul Desbiens et moi. Comment ces liens se sont-ils effilochés, puis rompus ? C'est ce que je vais tenter de montrer en ne rapportant que des faits incontestables : pas de procès d'intention, pas de sentiments, pas d'insinuations.

Une erreur au départ

Jean-Paul Desbiens traduit *ad usum amicorum* par : « **seulement** pour les amis ». En latin, *seulement* se dit *solum*. Dans *ad usum amicorum*, il n'y a pas de *solum*. L'adverbe *seulement* qu'il introduit dans sa traduction est donc un intrus : *ad usum amicorum*, c'est, en français, « à l'usage des amis » et non « seulement pour les amis ». J'entendais *amis* au sens large, c'est-à-dire, encore selon le *Petit Robert*, une « personne qui est bien disposée, qui a de la sympathie envers une autre ». L'expression *ad usum amicorum* excluait le « grand public » ; je le mentionne dans les « Remerciements », au début du livre. À cause du *seulement* qu'il a introduit, JPD va parler à tort d'une « feinte protection ». « Connaissant l'auteur, écrit-il, je ne suis point du tout sûr que ces mémoires demeureront longtemps sous la feinte protection de la confiance. »

Je n'avais sollicité aucune protection ; personne n'avait reçu la consigne de cacher mes mémoires, ni même d'en disposer avec précaution.

Comment l'ouvrage est entré en communauté ?

De ma propre initiative, j'en ai envoyé un exemplaire à un bon ami mariste de ma profession, Alonzo Boudreault, qui demeure au 18, chemin des Patriotes Est. À la suggestion d'un autre ami, André Perreault, j'en ai envoyé un exemplaire au frère Fabien Landry, que j'avais eu comme étudiant un été où je donnais un cours de philosophie au juvénat de Lévis. En me remerciant, Fabien m'a rappelé qu'André Perreault et moi les avions battus, lui et son partenaire, en finale d'une compétition de tennis que j'avais organisée pour mes étudiants. Le frère Claude Lavallée est venu en chercher un exemplaire chez moi. Rosario Poirier en a donné trois exemplaires à des maristes dont j'ai les noms. Enfin, à la suggestion d'Alonzo, j'en ai envoyé un

exemplaire au frère Réal Cloutier, provincial, qui avait manifesté de l'intérêt pour cette publication, m'a dit Alonzo. Le frère Cloutier me remerciait dans une lettre en date du 11 mai 2004.

Comment mes mémoires parviennent à Jean-Paul Desbiens ?

L'un des exemplaires de mes mémoires circulant chez les maristes devait éventuellement tomber entre les mains de Jean-Paul Desbiens. Mais ce ne fut pas le cas ; c'est un huitième exemplaire qui arriva chez lui. Voici comment, le 26 janvier 2004, il raconte l'événement : « ...un confrère m'a prêté l'autre jour les mémoires de Martin Blais sous le titre de *Le risque d'être soi-même*. Le confrère en question n'a jamais, mais jamais été un intime de Martin Blais. » Comme j'aime le précis, je vais préciser un peu.

Le confrère en question, c'est le frère Jean-Charles Ferland, originaire de Baie-Saint-Paul ; il demeure actuellement dans une résidence des frères maristes au 820 de l'avenue des Braves à Québec. J'ai visité cette belle et grande maison en allant porter un *Chien de Socrate* qu'un frère désirait lire. (En fait, j'en avais apporté trois : *Bonum diffusivum sui*.) N'ayant jamais vécu avec Jean-Charles Ferland, qui a passé près de vingt années en Afrique, je n'ai pas eu l'occasion d'en devenir un intime. Autant que j'en puisse juger, rien ne s'y serait opposé. Mais qu'il n'ait « jamais, mais jamais été un intime de Martin Blais » n'a rien à voir avec le fait qu'il ait eu en main un exemplaire de mes mémoires, obtenu « d'un ancien confrère qui, lui, a été et demeure un vieil ami de Martin Blais. » Cet ancien confrère, c'est Rosario Poirier ; Jean-Charles me l'a confirmé. C'est cet exemplaire dédié par moi à Rosario qui a d'abord été prêté à Jean-Charles, par Rosario, puis à JPD par Jean-Charles. Au moment de ma visite au 820 des Braves, JPD avait déjà remis à Jean-Charles *Le risque d'être soi-même*.

Aucun journaliste n'a reçu ce livre, même pas Didier Fessou, un grand ami de JPD. C'est pourquoi il n'en a pas été question dans les journaux, ni à la radio, encore moins à la télévision. On ne le trouve

dans aucune librairie ; seules en ont chacune deux exemplaires les deux bibliothèques nationales, celle du Québec et celle du Canada.

L'ouvrage circulait-il « sous le manteau » ?

Le 29 juin 2004, JPD revient, avec quelques détails additionnels, sur la manière dont il a mis la main sur mes mémoires : « Il vient de publier, à compte d'auteur, semble-t-il, son autobiographie sous le titre *Risquer d'être soi*. Il en a dédié un exemplaire à un ancien confrère et ami commun [Rosario Poirier]. Ce dernier l'a prêté à un (toujours) confrère [Jean-Charles Ferland] qui me l'a fait lire. L'ouvrage circule, sous le manteau, de certains confrères à certains confrères. Il s'agit peut-être du même exemplaire ! Tout cela manque d'élégance et d'altitude » (*Dernière escale*, p. 49). À ma connaissance, il y en avait au moins sept exemplaires chez les maristes, comme je l'ai dit ci-dessus. C'est un huitième exemplaire que Jean-Charles a prêté à JPD.

Je suis étonné de voir que, le 16 janvier 2004, JPD donne le titre exact de mes mémoires : *Le risque d'être soi-même*, mais que le 29 juin 2004, il a oublié le titre exact et, sans se donner la peine de vérifier ce qu'il a écrit cinq mois plus tôt, il écrit *Risquer d'être soi*. Manque d'élégance ? Je n'en sais rien, mais certainement manque de rigueur.

Il dit que l'ouvrage circulait « sous le manteau ». S'il en fut ainsi chez les maristes, c'est aux maristes qu'il faut demander pourquoi : car, je le répète, personne n'avait reçu de moi la consigne de le dissimuler. Chacun en disposait comme bon lui semblait. Maintenant, tous les lecteurs de *Dernière escale* vont apprendre l'existence de mes mémoires. Malheureusement pour eux, l'ouvrage est épuisé. Cependant, ils peuvent les lire sur Internet, voire le télécharger : la publicité que JPD leur a faite a pavé la voie à une telle divulgation.

Le 25 mai 2003, pour souligner la parution de la première édition de mes mémoires, Rosario Poirier avait organisé chez lui une petite rencontre ; une vingtaine d'amis étaient présents. C'était trois mois après la parution du livre. Tous les amis présents avaient leur exemplaire en main. J'avais envoyé moi-même un feuillet publicitaire à d'autres amis – au sens large précisé plus haut – de l'extérieur de Qué-

bec dont j'étais certain que l'ouvrage les intéresserait. Et le bouche à oreille avait fonctionné à merveille. Tous ceux à qui j'avais envoyé un feuillet publicitaire en avaient demandé au moins un exemplaire, parfois deux ou trois, voire davantage. Par exemple, Rosario Poirier m'avait demandé sept exemplaires de cette première édition ; un prêtre de mes anciens étudiants en philosophie, Arthur Bourdeau, de Chicoutimi, cinq. J'ai la liste complète de toutes ces personnes. Le premier tirage de cent s'est envolé en quelques mois.

J'ai alors procédé à une révision du texte et Roland Bourdeau, mon correcteur attitré, a fait une mise en page améliorée, avec titres au haut des pages, puis j'en ai fait tirer cinquante copies additionnelles, au même endroit, *Les Copies de la Capitale*, en 2004. À cause de cette nouvelle mise en page et de quelques additions, le deuxième tirage compte 437 pages, soit 50 de plus que le premier. Il est également épuisé, et je ne projette pas de retourner chez *Les Copies de la Capitale*, même si j'ai fait une nouvelle révision de mon texte : de 2004 à 2006, des événements importants à signaler se sont produits. D'abord, le décès de Jean-Paul Desbiens, le 23 juillet 2006, puis celui de Rosario Poirier, le 20 octobre 2006, dont le nom figure en tête des quatre personnes à qui j'ai dédié *Le risque d'être soi-même*. C'est cette troisième mouture qu'on trouve sur Internet.

***Jean-Paul Desbiens est choqué :
je parle d'un frère encore vivant !***

JPD me reproche de parler d'un frère encore vivant. La belle affaire ! Quand j'ai commencé à écrire mes mémoires, je ne me suis pas enquis de la chose. Lorenzo était-il encore vivant ? Je ne le sais pas. Eudore-Joseph (Laurent Potvin) était vivant – il l'était encore en 2006, quand je suis allé au salon funéraire, le 28 juillet – mais j'en parle si peu que je ne puis croire que c'est lui que JPD cachait derrière le reproche qu'il m'adressait de parler d'un frère vivant. J'en dis d'ailleurs des choses assez anodines.

Par contre, quand j'ai vécu ce que je raconte dans *Le risque d'être soi-même*, j'étais bien vivant. Était-il moins grave, pour ceux contre qui j'ai eu à me défendre, de m'infliger ce que j'ai enduré que, pour moi, de le raconter ? De plus, quand JPD a écrit les pages 15 et

49 de sa *Dernière escale*, je n'étais pas sur les planches, et il les a écrites quand même.

« Deux lectures » des événements et une insinuation !

Le 16 janvier 2004, JPD écrit : « Depuis au moins 10 ans, nous n'avons plus " communiqué ", pour prendre une formule " in ". Pourquoi ? Ma réponse est que nous faisons, lui et moi, deux " lectures " différentes de notre exil commun des années 1961-1964. » Le 29 juin, il écrira : « J'ai rompu avec Martin Blais le jour où il m'avait demandé, mine de rien, si tel confrère n'était pas un peu " porté vers les petits garçons ". Il n'affirmait pas ; il insinuait. » Ces deux affirmations sont contredites par les faits. Voyons voir !

D'abord, quand, en 2004, il dit « depuis au moins 10 ans », cela nous reporte en 1994. Mais, en fait, comme je le montrerai, c'est précisément à mars 1991 que nous devons nous reporter. De plus, parler de « notre exil commun », c'est escamoter trop de choses. En ce qui concerne **son** exil, c'est bien de 1961 à 1964 ; mais, en ce qui concerne le mien, c'est du 18 juillet 1961 au 23 décembre 1962, soit un an et demi. Voilà pour la durée ; nos deux exils ne sont pas tout à fait communs du point de vue de la durée. Je dirai dans un instant à quoi le temps de chacun a été occupé. Nos deux exils n'auront rien de commun de cet autre point de vue.

Quand JPD parle de deux lectures, le mot *lecture* doit être pris au sens d'interprétation. On peut iinterpréter un texte selon un ou plusieurs parmi les codes qu'il implique. On parle de niveaux ou de grille de lecture. Lecture psychanalytique, lecture marxiste, etc. Par extension, dit mon *Petit Robert*, on peut faire une lecture d'événements. C'est d'une telle lecture, c'est-à-dire une lecture d'événements, qu'il s'agit ici. Mais d'abord, je rappelle les faits.

Rappel des faits

Le récit de l'exil que JPD a vécu est plutôt banal : en août 1961, il part pour Rome où il fera une année d'études à l'Institut Jésus Magister (1961-1962), puis il ira faire un doctorat en philosophie à Fribourg (1962-1964). Il n'y a pas dix façons de lire ces événements.

Le récit des événements que j'ai vécus pendant mon exil, de juillet 1961 à décembre 1962, est un peu plus varié. En juillet 1961, je pars pour le second noviciat de Saint-Paul-Trois-Châteaux, condamné, en mon absence, donc sans avoir été entendu, à trois années d'exil pour deux raisons dont le frère Lorenzo, a.g., admet la fausseté, et il me dit d'en parler au Révérend. Ceux qui n'ont pas remarqué ce petit « détail » en lisant *Le risque d'être soi-même* n'ont pu comprendre la suite.

Après 74 jours, je suis retiré ou expulsé du second noviciat, comme vous voudrez, pour avoir lu une adresse lors de l'anniversaire du frère Placide-Louis, sous-maître du second noviciat. [Pour le texte de cette adresse, voir *Le risque d'être soi-même*, p. 207.] JPD avait trouvé cette adresse tellement solide qu'il voulait la faire lire au supérieur général. Je l'en ai dissuadé après avoir vu les réactions du frère Gaudence, maître du second noviciat, et celles de Placide lui-même, qui n'y avait fait aucune allusion dans son allocution de circonstance. Et Lorenzo m'écrit que je n'ai pas été envoyé au second noviciat pour propager les idées condamnées [en décembre 1960] par la Sacrée Congrégation des Religieux (*Le risque d'être soi-même*, p. 220).

Troisième fait à retenir : à Paris, le 19 janvier 1962, le frère Lorenzo m'attribue une lettre dans laquelle je dévoilerais mon intention de faire constamment échec à l'autorité. Je ne puis que lui répondre : « Cela m'étonne beaucoup. » Après enquête, il s'avère que ladite lettre est de Pierre-Jérôme à moi et non de moi à Pierre-Jérôme. Vous avez là les trois événements majeurs des huit premiers mois de mon exil.

Lecture ou interprétation de ces faits

Sans conteste, on peut parler de deux lectures possibles puisqu'il y a deux séries d'événements : la série que JPD a vécue et celle que j'ai vécue. Quand on est en présence de deux séries d'événements, il y a forcément au minimum deux lectures : une lecture pour chaque série. Mais, au Moyen Âge, on avait un principe bien connu qui s'énonçait comme suit : *Quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur*. En français : Tout ce qui est reçu est reçu à la manière de celui qui reçoit. Pascal a exprimé la même idée à sa manière : « Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi, que je trouve tout ce que j'y vois » (*Pensées*, 64). On peut donc avoir plusieurs lectures de chaque série. D'abord, autant de lectures différentes que de lecteurs ; qui plus est, on peut avoir deux lectures différentes, et même plusieurs, d'un même lecteur s'il les fait à des époques différentes ou d'humeur différente. C'est ce que JPD a fait de la série qui me concerne. Il en a fait une première lecture au fur et à mesure que les événements se déroulaient, soit de juillet 1961, alors que je partais en exil, jusqu'à décembre 1962, alors que j'entrais au pays sur ordre d'un médecin de Lowell.

Pendant la première lecture, JPD était mon ami. Or, dit saint Augustin, *nemo nisi per amicitiam cognoscitur*. En français : personne n'est connu si ce n'est par l'amitié. Si Augustin a raison, c'est la première lecture de JPD qui est la bonne. Or, ceux qui ont lu *Le risque d'être soi-même* savent que JPD (Pierre-Jérôme à ce moment-là) s'était montré parfaitement d'accord avec mon comportement dans mes échanges avec Lorenzo, assistant général, avec Charles-Raphaël, supérieur général, avec Aimé-Louis, provincial, et avec quelques autres de moindre importance. Mais, quand JPD lit *Le risque d'être soi-même*, en 2003 – quarante ans plus tard –, il déclare lui-même qu'il n'est plus mon ami, qu'il a rompu avec moi un certain jour que j'ai mentionné : les pages 15 et 49 de sa *Dernière escale* ne laissent pas de doute à ce sujet. JPD n'y parle pas de moi comme un ami parle d'un ami ; il n'en parle même pas comme un ami doit parler d'un ancien ami dont il a écrit : « nous sommes tissés ensemble ».

En 2003, il m'attribue du « ressentiment » (p. 15). Ce qui lui a déplu dans mes mémoires, « c'est la hargne et le ressentiment vis-à-

vis de certains intervenants dans l'affaire, dont l'un est encore vivant » (p. 49). Il était loin de parler ainsi pendant que les événements se déroulaient, de 1961 à décembre 1962, et que tous les intervenants étaient vivants et assez vigoureux pour me faire la vie plutôt désagréable. Je le montrerai dans un instant.

Mais avant de le faire, j'ai cherché le mot *ressentiment* dans mon *Petit Robert* : « Le fait de se souvenir avec animosité des maux, des torts qu'on a subis (comme si on les sentait encore). » Ce ne fut pas mon cas : j'ai raconté les événements comme je les ai vécus, preuves à l'appui. Comment JPD peut-il dire que je ressentais de l'animosité en le faisant ? Dieu seul sonde les reins et les cœurs. L'animosité est, encore selon mon *Petit Robert*, un « sentiment persistant de malveillance qui porte à nuire à quelqu'un. » Tous mes antagonistes étant décédés, je ne pouvais pas chercher à leur nuire ; je voulais seulement écrire une page d'histoire que mes amis mêmes n'avaient pas lue. Un abondant dossier de leurs réactions en témoigne.

J'ai cherché ensuite le mot *hargne* : « mauvaise humeur se traduisant par des propos acerbes, un comportement agressif, parfois méchant ou haineux. » Ce n'est pas ce que disait JPD de mes lettres aux supérieurs de juillet 1961 à février 1962, alors que je partais pour les USA. Voici sa réaction à ma réponse à la principale lettre de Lorenzo : « Je viens de relire votre longue lettre au frère Lorenzo (datée du 29 octobre [1961] ; j'étais encore au second noviciat). Quelle lettre ! Absolument inexpugnable. Vous n'avez jamais rien écrit de plus fort ni de mieux écrit. J'ai relu cette lettre avec, dans la tête, les textes que je vous envoie [un texte portait sur la conduite à tenir envers les moines excommuniés au temps de saint Benoît]. C'est frémissant, nerveux, indigné, ironique, viril, technique, tout ensemble » (*Le risque d'être soi-même*, p. 251). Aucunement question du « ressentiment » ni de la « hargne » dont il parle dans *Dernière escale* (p. 15 et 49), quarante ans plus tard.

JPD s'est montré en parfait accord avec ma lecture pendant que les faits se déroulaient. Par la suite, nous n'avons jamais eu de discussion à ce sujet. Je ne vois vraiment pas pourquoi il invoque des lectures différentes comme cause de l'interruption de nos échanges. Je revein-

drai plus loin sur l'insinuation qu'il présente comme une cause de rupture de notre amitié : « J'ai rompu avec Martin Blais le jour où... »

Naissance et maturation d'une amitié

Avant de donner la parole à JPD ami, il est certes utile de vous faire assister à la naissance et au développement de notre amitié. JPD écrit : « Je connais Martin Blais depuis 1946. Il était professeur à l'école Saint-Malo. Je n'y demeurai que trois mois, en suite de quoi commença pour moi l'aventure de ma tuberculose. Passons aux *Insolences du Frère Untel*. » Pas si vite. Entre ces deux grands événements, situés à 14 années de distance, nous avons égrené un chapelet de quinze dizaines de petits événements. Sans eux, ma collaboration aux *Insolences* serait inexplicable.

D'abord, le départ de Saint-Malo fut pour JPD une pénible expérience. Il a été profondément blessé par l'apparente indifférence des frères de la communauté. Je pense plutôt que les frères souffraient en silence de l'épreuve qui le frappait. Nous avons tous vu ce grand jeune frère de dix-neuf ans s'asseoir souvent sur la dernière marche d'un escalier pour reprendre son souffle. Le frère Cléophas, directeur, aurait peut-être dû souligner davantage ce triste départ. JPD y pensait-il quand il m'a cité la phrase de Voltaire sur les religieux : « Ils se réunissent sans se connaître, vivent sans s'aimer, meurent sans se regretter » ? Ce verdict est, sans contredit, excessif.

Pierre-Jérôme partait pour l'infirmerie des frères maristes à Saint-Hyacinthe. Dès l'année suivante (1947), il venait à l'hôpital Laval pour une cure. Pendant mes deux dernières années à Saint-Malo, j'allais, avec un ou deux confrères, lui rendre visite de temps en temps. En septembre 1949, je partais pour Lévis et faisais, tout en enseignant à temps plein, une licence en philosophie que je terminais en 1954. Cette année 1953-1954, JPD enseignait la philosophie au Scolasticat de Valcartier. À la fin de l'année, il m'avait invité à rencontrer ses étudiants pour répondre à leurs questions. En ces temps-là, l'idée avait germé à Valcartier de faire une plaquette sur la prière appelée L'Angélus. On m'avait demandé un article. J'avais sans doute commenté :

« Et le Verbe s'est fait chair », car je me souviens de l'essentiel de mes propos, qu'il est impossible d'accrocher à un autre verset.

En 1955-1956, j'étais, à mon tour, professeur au Scolasticat de Valcartier ; Pierre-Jérôme étudiait à la Faculté de philosophie de Laval. C'est pendant le trimestre d'hiver 1956 que nous avons lancé la petite revue, pour usage interne, *Le Trait*, dont j'ai raconté la courte existence au chapitre 3 de mes mémoires.

En août 1956, je devenais directeur à Baie-Saint-Paul ; Pierre-Jérôme étudiait encore à la Faculté de philosophie. Le frère Pierre-Ferdinand, provincial, l'avait autorisé à venir se reposer chez nous pendant quelques jours. Pour féliciter le provincial de cette délicate attention, voici la lettre que je lui écrivais en date du 2 juin 1957. C'était à la fin de ma première année comme directeur à Baie-Saint-Paul.

* * *

Bien cher Frère Provincial,

Vous êtes bien bon d'avoir autorisé le frère Pierre-Jérôme à venir passer plusieurs jours parmi nous. Il en a besoin et nous avons besoin de sa présence désopilante après une année des plus laborieuses, autant pour lui que pour nous.

Hier, j'ai eu le plaisir d'assister à la collation des diplômes de Laval. Le frère Pierre-Jérôme, comme vous savez sans doute, a été proclamé premier de ceux qui ont obtenu la maîtrise en philosophie. Et j'ai été fier un moment d'être frère mariste.

J'ai dit au frère Pierre-Jérôme qu'il était l'homme tout désigné pour donner à la province [mariste] son premier doctorat. Mais il me dégonflait par cette réponse : « Il est infiniment peu probable que je sois aux études l'an prochain. » Je lui ai répondu que ce serait une amère déception pour la très grande majorité des frères de la province. À part quelques viles petites âmes, tout le monde se réjouirait.

Qu'on n'objecte pas que le F. Jérôme a peu travaillé pour la province. Sa présence à l'Université a fait davantage pour le prestige du frère enseignant, que n'en fera la vie de centaine de nos gogos. Et ses écrits ! Même s'il n'étudiait que pour écrire, donner des causeries et nous faire honneur, ce serait une vie bien remplie et fort utile. D'ailleurs, on n'étudie pas à cause de son passé mais pour l'avenir. En règle générale, les études ne doivent pas être une récompense pour services rendus.

Dans l'espoir que vous saurez (selon le désir des supérieurs majeurs) donner au frère le prestige dont il a besoin et auquel il a droit, je me dis votre humble serviteur.

Frère Louis-Grégoire, directeur

* * *

Pierre-Jérôme était venu une fois à Baie-Saint-Paul avec le groupe qu'il animait à la Faculté de philosophie. Les joyeux lurons avaient soupé avec nous : le frère Arthur-Aimé (Émilien Roy) leur avait apprêté un gros poisson. Le groupe était composé de Jacques Tremblay, de Louis-Marie Tremblay de Baie-Saint-Paul, de James Bamber, d'un avocat dont j'ai oublié le prénom, un Simard, et de Jean-Paul Desbiens. Leurs réunions débutaient par la lecture de ce sublime passage de Saint-Exupéry : « Nous sommes quelques-uns à veiller sur les hommes auxquels les étoiles doivent leur réponse. Nous sommes quelques-uns debout avec notre option sur Dieu. Portant la charge de la ville, nous sommes quelques-uns parmi les sédentaires que durement flagelle le vent glacé qui tombe comme un manteau froid des étoiles » (*Citadelle*, XXVIII).

Quand j'ai été directeur à Saint-Joseph-de-Beauce – 1958-1960 –, il enseignait à Chicoutimi. On peut se demander pourquoi on ne l'avait pas ramené au Scolasticat de Valcartier pour y enseigner la philosophie ? La Providence avait peut-être ses vues : s'il était retourné à Valcartier, il n'aurait pas enseigné le français en 11^e année, il n'y aurait pas eu de lettres à Laurendeau et, par conséquent, pas d'*Insolences*. De Saint-Joseph à Chicoutimi, la communication n'a jamais été interrompue. Mon petit journal mensuel, *Le témoin*, la favorisait.

C'est en février 1960 que je fis écrire, par les élèves des 8^e, 9^e, 10^e et 11^e années, la première strophe de l'Ô Canada ! devenu l'Ô Canada du frère Untel.

Il était important, il me semble, de tendre le lien qui a existé entre la tuberculose de 1946 et les *Insolences* de 1960. Ce n'est donc pas par hasard que je suis devenu secrétaire aux *Insolences* en juillet et août 1960.

« Entre 1961 et 1965, écrit JPD, nous avons copieusement correspondu. J'ai encore toutes mes lettres. » Même avant, nous avons « copieusement » correspondu ; car, lors de la rencontre avec Jacques Hébert, à La Bastogne, le 25 juillet 1960, l'un des projets soumis par Pierre-Jérôme à l'éditeur, c'était une publication de notre correspondance antérieure à cette date. Après les *Insolences*, il y eut Alma et l'exil, le tout raconté dans les chapitres 6, 7 et 8 de mes mémoires. Notre amitié est alors à son meilleur, à tel point que JPD m'écrit, comme vous verrez dans un instant, que nous sommes « tissés ensemble ».

– Écoutons Jean-Paul Desbiens parler en ami de Martin Blais

Avant l'exil et pendant la suite des événements auquel il a assisté, JPD m'écrivait des choses que les pages 15 et 49 de sa *Dernière escale* ne permettent pas d'imaginer. Jugez-en par vous-mêmes. Le 10 septembre 1960, quatre jours après la parution des *Insolences*, il m'en dédiquait un exemplaire en ces termes :

Au frère Louis-Grégoire :

Quoi te dire ? Ce livre est tien autant que mien. Nous l'avons fait ensemble, matériellement parlant ; nous l'avons fait ensemble, sans savoir que nous le faisons, tout le long de notre amitié.

Il y a ceci encore que je tiens à rappeler aux défaillantes mémoires : le premier, parmi nous, qui a mis en question notre traditionalisme crotté, c'est un certain *Eunous*, à Lévis, en 1953.

Je refais ma dédicace :

de Untel, Lévis, 1960
à Eunous, Lévis, 1953.

f. Pjérôme
Alma, 10-09-1960

Le 28 juillet 1961, il m'écrivait [j'étais alors rendu au second noviciat] les quelques mots qui suivent dans un colis d'*Insolences* à distribuer aux gens que je jugerais susceptibles de les lire avec plaisir. Je n'ai distribué les livres que le jour de mon expulsion du second noviciat ; en 74 jours, je m'étais fait assez de bons amis pour placer en sécurité une demi-douzaine d'*Insolences*.

Très vieux Grégoire,

Je t'ai vu partir le cœur sec. Je ne sentais rien. Mais maintenant ton absence me pèse. Nous sommes tissés ensemble. Et c'est par le vide que l'absence se mesure.

p.j.

Le 18 décembre 1961, je suis alors à Lyon. Dans sa lettre, il y a ce paragraphe : « Vous avez eu du pouvoir, vous, et je vous donne ce témoignage que vous l'avez utilisé pour les petits, les écrasés, les " fatigants ", les humbles. Vous n'avez mordu que les potentats de... à... Vous n'irez pas en enfer, mon ami » (Pour la lettre entière, voir *Le risque d'être soi-même*, p. 251).

Le 13 décembre 1961, il notait en post-scriptum d'une lettre : « Vous m'avez écrit vingt fois depuis votre départ du Canada. » J'étais parti du Canada en juillet 1961. Vingt lettres en cinq mois. Une autre fois, il me disait : « Vos lettres n'ont qu'un défaut : elles ne sont pas quotidiennes. »

À Paris, le 19 janvier 1962, Lorenzo m'a dit avoir en main une lettre de moi à Pierre-Jérôme dans laquelle je dévoilais ma politique

de faire sans cesse échec à l'autorité. J'ai répondu que cela m'étonnait beaucoup, et j'ai vite écrit à Pierre-Jérôme pour qu'il rencontre Lorenzo et se fasse lire ladite lettre. Le « feu au cul », selon son expression, il est allé voir Lorenzo, dès le retour de celui-ci à Rome. Stupéfaction : il reconnaît non pas ma lettre, mais la sienne dans laquelle il disait : « Fournissons-leur sans cesse une nouvelle image de nous. Que, nous cherchant à droite, ils nous trouvent à gauche ; que, voulant nous tuer par derrière, ils nous aperçoivent en avant », etc. Pierre-Jérôme m'écrit pour m'apprendre la nouvelle. Sa lettre me parvient en date du 22 janvier 1962. Elle se termine ainsi : « Résumons : un texte de 1959 [la lettre de Pierre-Jérôme], exploité en 1962, contre un homme qui ne l'a pas écrit, et qui connaît déjà les rigueurs de tous les exils. Ô Charité, que de délicatesses on commet en ton nom ! Foi de Jérôme, j'ai détrompé le frère Lorenzo en lui avouant bravement que j'étais l'auteur du texte en question et non pas vous » (*Le risque d'être soi-même*, p. 263).

Le 22 mars 1962, Pierre-Jérôme m'écrit ceci ; je suis rendu à Lowell.

« Le sup-général ignorait, jusqu'au mardi 20 mars, que vous étiez aux États-Unis. [Lorenzo ne lui avait rien dit.] Ayant trois lettres à vous réadresser, il a dû s'adresser à moi pour connaître votre adresse : comme quoi je suis l'homme le mieux informé de l'Institut. Ce n'est donc point un novice qui pourrait déchiffrer le codage surnaturel des lettres de Lorenzo. Pour le moment, voici ce que je suis à même de traduire :

- 1) « Votre dévoué serviteur » : une âme dévouée lit, à la solde de Lorenzo, les lettres que nous avons laissées dans nos effets personnels, à Alma, et communique les renseignements susceptibles de nourrir le dévouement de Lorenzo à votre endroit.
- 2) « Bien cher Frère » : inséré dans cette formule, *cher* signifie tendrement aimé. En code laurentien [de Lorenzo], ce mot est beaucoup moins étroit : il se déploie aux dimensions de la lettre du 13 octobre [1961], que vous connaissez bien. [Voir *Le risque d'être soi-même*, p. 218-220).

- 3) « Je vous laisse dans les saints cœurs de Jésus et de Marie » : c'est beaucoup de chiffres (on décode) pour traduire la simple idée d'abandonner. Comme on dit : laisser un ami dans la misère. Du 2 novembre 1961 [expulsion du second noviciat] au 10 mars 1962 [date où Lorenzo m'apprend qu'on m'accepte aux USA].
- 4) « Les [saints cœurs] priant de vous garder » : vous pensez tout de suite à protéger, à prendre soin, comme quand on dit : garder des moutons. Vous vous trompez. La formule ne cède qu'à la lumière crue de ce que disait le frère Louis-Martin : « Lorenzo désire votre sortie de communauté et il s'y attend. » Et alors garder, c'est retenir pour soi, près de soi. Bref, c'est une autre traduction du " délivrez-nous du mal " du Pater. » [Fin du décodage des propos de Lorenzo par Pierre-Jérôme.]

(*Le risque d'être soi-même*, p. 284-285.)

Quand on a ces textes en mémoire, et d'autres que connaissent les lecteurs du *Risque d'être soi-même*, les pages 15 et 49 de *Dernière escale* constituent une énigme indéchiffrable.

Maintenant, passons aux propos d'un ex-ami

Voici les derniers mots écrits, pâles au crayon, de Paul Valéry, alité pour ne plus se relever : « Toutes les chances d'erreur. Pire encore, toutes les chances de mauvais goût, de facilité vulgaire sont avec celui qui hait » (*Œuvres*, I, La Pléiade, p. 72). Je ne pense pas que JPD me haïssait quand il a écrit les pages 15 et 49 de *Dernière escale*, car le verbe *haïr* est tellement fort ; je dirais plutôt qu'il ne m'aimait plus d'amour tendre. Si, de son vivant, j'avais été mis au courant de ces pages, je serais sûrement allé le voir, et la discussion aurait été bien sereine. Vous trouverez aux pages 15 et 49 de *Dernière escale*, les propos d'un homme qui ne m'aime plus. Je n'insiste pas davantage.

Je ne vois pas la nécessité de commenter longuement. Cependant, une phrase m'a retenue : « Il mentionne, avec éloges, dit JPD, certains

anciens confrères dont il m'a déjà dit beaucoup de mal » (p. 15). Toute une couleuvre à avaler ! Mais, une fois de plus, rien de précis. Lesquels ? Tous ceux dont les noms sont mentionnés dans mes mémoires peuvent se demander : « Est-ce de moi que MB a dit beaucoup de mal à JPD ? » Quand je pense aux anciens confrères que je mentionne « avec éloges », les noms qui me viennent à la mémoire sont ceux des amis qui m'ont envoyé de l'argent quand j'étais à Paris avec des souliers troués : Louis-Gédéon, Rosario, Charles-Honoré et Donat (Paul-Édouard). Je dis d'eux qu'il étaient « des hommes sans aucune réputation particulière de vertu, mais des hommes qui avaient du cœur ». Rosario a été mentionné une seconde fois « avec éloges » quand il est passé par Lowell et m'a convaincu de rentrer au pays. À mes yeux, il méritait d'être le premier à qui je dédie mes mémoires. Enfin, je mentionne « avec éloges » le frère Armand-Benoît (Armand Laflamme). Quand je suis rentré au pays, c'est chez lui, à Québec-Ouest – maintenant la ville de Vanier – où il était directeur, que je me suis réfugié pendant soixante jours additionnels d'attente. C'est à lui que je dois d'avoir obtenu des études à Montréal. Par ordre chronologique, c'est à lui que j'ai, après Rosario, dédié mes mémoires. J'ai mentionné ces cinq hommes « avec éloges » non pas pour l'ensemble de leur vie, que je connaissais peu, mais pour une intervention précise en ma faveur. J'aimerais bien savoir desquels de ces cinq hommes j'ai dit « beaucoup de mal ». JPD, tu as pris le grand moyen d'éviter de répondre à cette question.

« ...jusque vers 1986 »

Le 29 juin 2004, JPD écrit : « J'ai continué de le fréquenter plus ou moins régulièrement jusque vers 1986. Depuis, nous ne nous sommes plus revus » (*Dernière escale*, p. 49). Que s'est-il passé « vers 1986 » pour qu'il en fasse un tournant de notre amitié ? Je n'en sais rien. Afin d'obtenir quelque précision, j'ai consulté la notice biographique de JPD écrite par le frère Laurent Potvin (p. 8). En 1986, il devenait, pour un deuxième mandat, directeur général du campus Notre-Dame-de-Foy.

Eh bien ! voici des faits postérieurs à 1986 qui prouvent que les liens de l'amitié étaient loin d'être rompus et que nous nous sommes

revus pendant cinq années encore. En 1988, par exemple, j'avais besoin d'un contrat pour racheter mes années non cotisées. [Les communautés religieuses ne cotisaient pas à la caisse de retraite des enseignants.] Je suis allé voir JPD, car il connaissait le problème pour l'avoir résolu en faveur d'un ex-frère des Écoles chrétiennes. Je lui ai exposé l'objet de ma visite, et nous avons vite conclu une entente. Comme la formation fondamentale était alors à la mode, je préparerais un texte sur le sujet et donnerais une conférence au personnel du collège. J'ai toujours ces deux textes dans mon classeur ; dossier « Formation fondamentale ». La conférence fut prononcée le 24 mai 1988. Nous avons causé comme au bon temps de notre plus grande amitié. Il m'avait alors parlé, entre autres, d'une certaine « lassitude » qu'il éprouvait à remplir une deuxième fois la même fonction. Il m'avait alors remis un énorme dossier de toutes ses interventions comme provincial.

Au 2^e trimestre de 1990, Boréal publiait *L'autre Thomas d'Aquin*. J'étais tout heureux d'aller en offrir un exemplaire à JPD et je le lui ai dédicacé sur le coin de son bureau. Je ne me souviens plus de cette dédicace. Il m'a remis en échange un exemplaire de *L'actuel et l'actualité*.

Le rachat de mes années non cotisées une fois accepté par la CARRA, nous l'avons invité à souper chez nous pour le remercier du service qu'il m'avait rendu. Au téléphone, avant d'aller le chercher au campus, je lui demande : « As-tu lu *L'autre Thomas d'Aquin* ? » À ma grande surprise, il me répond : « Non ; je te dirai pourquoi. » Je suis allé le chercher, mais je n'ai fait aucune allusion à *L'autre Thomas d'Aquin* pendant les quelque cinq heures que nous avons passées ensemble. En 1988, *Les insolences du frère Untel* avaient été publiées en édition de luxe, annotées par l'auteur et préfacées par Jacques Hébert. J'en avais acheté un exemplaire. Nous en avons longuement parlé. Après avoir bien bu et bien mangé, je suis allé le reconduire au campus. Il ne m'a jamais rappelé pour me dire ce qu'il pensait de *L'autre Thomas d'Aquin*. S'il s'était agi d'une question de temps, il me l'aurait dit, ajoutant : « Dès que je l'aurai lu, je te ferai mes commentaires. » Le pourquoi est resté sans réponse.

Le 26 janvier 1991, il m'écrivait la lettre suivante ; une pièce importante pour établir la chronologie des événements dont on fait la lecture – au sens d'interprétation.

* * *

Mon cher Ben Louis,

Nous nous sommes vus quelque part en janvier. À ce moment-là, nous étions convenus de nous revoir avant que je parte pour Israël.

Je n'étais pas en très grande forme, l'été dernier. J'ai quitté le pays le 2 septembre ; j'ai passé une dizaine de jours à Paris et à Fribourg et le reste de l'automne, j'étais à Jérusalem, où je suivais des cours de formation biblique. J'ai trouvé cette expérience rude, mais très enrichissante aux plans culturel et spirituel. Je suis revenu au pays le 18 décembre.

Entre-temps, j'ai appris que tu avais des problèmes de santé. Il va de soi, tel que je suppose que tu me connais, que je n'allais pas te téléphoner pour te demander « comment va la santé ? ».

Je choisis de t'écrire à ce sujet, pour la raison que je trouve ce détour plus civilisé. Du même coup, tu auras compris que je pense à toi, ce qui est peu de chose, et que tu m'importes.

Sois donc assuré de mon amitié. Amicalement.

Jean-Paul Desbiens

* * *

Le 15 mars 1991, j'étais opéré pour un cancer de la prostate. Jean-Paul est venu me faire une visite à l'Hôtel-Dieu de Québec et m'a apporté un petit cadeau : une loupe que j'utilise parfois quand je

cherche une rue sur une carte ou que j'ai à lire une étiquette écrite trop fin. Lors de cette visite, il m'a recommandé la lecture du livre d'Uta Ranke Heinemann, *Des eunuques pour le royaume des cieux*. Comme je l'avais acheté et lu, nous en avons parlé un peu. Je lui ai dit qu'en ce qui concerne la pensée de Thomas d'Aquin sur le plaisir et la sexualité, URK était vraiment dans les patates. Elle me semblait avoir fait un peu trop confiance à ses assistants de recherche. Prendre pour la pensée de Thomas d'Aquin l'objection au lieu de la réponse qu'il fait à l'objection, comme je l'ai montré dans *Sacré Moyen Âge !* ch. 16, c'est une méprise inouïe.

Quand il écrit, le 29 juin 2004 : « J'ai continué de le fréquenter plus ou moins régulièrement jusque vers 1986. Depuis, nous ne nous sommes plus revus » (*Dernière escale*, p. 49), moi, je peux préciser son « depuis » : depuis, c'est mars 1991. Pourtant, nous étions manifestement amis en janvier et mars 1991 ; nous ne nous sommes pas revus depuis. Mais alors quand donc lui ai-je : « ...demandé, mine de rien, si tel confrère n'était pas un peu " porté vers les petits garçons ? " Il [Martin Blais] n'affirmait pas ; il insinuait. » Ce ne peut être que lors du souper du printemps 1990 : en cinq heures de conversation, on règle quelques petits problèmes domestiques après avoir réglé les grands problèmes du monde.

Après la visite à l'Hôtel-Dieu, en mars 1991, je n'ai plus revu Jean-Paul Desbiens. Comme il était encore mon ami – la lettre du 26 janvier rapportée ci-dessus l'atteste hors de tout doute –, et que je ne l'ai pas revu après la visite à l'hôpital, il est faux que mon insinuation ait rompu notre amitié, car elle était antérieure à la lettre à « Ben Louis ».

De plus, à la lumière des faits rapportés, il me semble qu'une insinuation, si grave fût-elle, bien que non inouïe chez les frères, n'aurait pas provoqué la rupture d'une si grande amitié sans que je ne perçoive quelque craquement ou que JPD ne formule quelque réticence. Il n'en fut rien : ni craquement, ni paroles. JPD savait aussi bien que moi que des comportements répréhensibles auraient été évités si le nouveau directeur d'un religieux à risque avait été averti d'avoir l'œil ouvert.

La lettre éreintante

Après avoir écrit – ce qui est manifestement faux – qu'il avait rompu avec moi le jour où je l'avais mis en garde contre un confrère aux mains baladeuses –, il poursuit : « Plus tard, un ami m'avait fait lire une lettre de Martin Blais à je ne sais plus qui, dans laquelle il m'éreintait. » Comme il s'agit d'une lettre « à je ne sais plus qui », il est facile de conclure que je ne l'avais pas écrite à l'ami qui la lui a fait lire, mais que cet ami l'avait obtenue d'un autre. Ma foi, encore du boulot pour Columbo !

À cause de la lettre, datée du 26 janvier 1991, que j'ai rapportée ci-dessus, et de la visite qu'il m'a faite à l'Hôtel-Dieu de Québec en mars 1991, quand JPD situe « plus tard », ma « lettre à je ne sais plus qui » qu'un ami lui a fait lire, la seule lettre qui me vient en mémoire – j'en écrivais bien peu, communiquant d'ordinaire par courrier électronique –, c'est une lettre à un correspondant de Montréal, M. Charles Michaud, architecte, décédé depuis quelques années. Chaque fois qu'il rendait visite à son fils demeurant à Québec, il venait discuter de philosophie avec moi, mais surtout de morale.

Avant d'arriver à cette lettre, je dois dire que JPD adopte une façon de faire dont je me suis bien gardé dans *Le risque d'être soi-même*. Les lettres dont je parle – il y en a plusieurs –, je les reproduis ; on en connaît l'auteur, le récipiendaire et le contenu. Ici, on ignore le nom du destinataire de la lettre, le nom de l'ami qui lui a fait lire ma lettre, mais surtout on en ignore le contenu. C'est beaucoup de choses que l'on ignore au sujet d'une lettre « éreintante ». Je vais essayer quand même de l'identifier hors de tout doute raisonnable.

M. Charles Michaud, m'avait remis, lors d'une visite à Québec en mai 1994, le texte d'une conférence sur l'encyclique *Veritatis Splendor*, prononcée par JPD le 17 novembre 1993 ; M. Michaud voulait avoir mes commentaires. J'ai rapporté, dans *Le risque d'être soi-même*, (p. 501-503) quelques-unes des remarques que je lui ai transmises dans une lettre de trois pages, en date du 28 mai 1994. Je montrais, références à l'appui, que le texte de JPD était décevant : il contenait non seulement des ambiguïtés mais des erreurs. Dans la « notice

nécrologique » (74 pages de 14 cm x 21 ½ cm), le frère Laurent Potvin parle de cette conférence sur l'encyclique *Veritatis Splendor* (il écrit *Splendor Veritatis*, comme s'il écrivait *Novarum Rerum* ou *Anno Quadragesimo*, mais cette inversion importe peu). J'ai été amusé de lire cette réflexion du frère Potvin : « Un commentaire [de l'encyclique] que n'importe quel théologien pourrait signer sans hésitation » (p. 45). Non, pas n'importe quel théologien : un théologien un tantinet moraliste ne la signerait pas. Sans ma promesse de m'en tenir aux faits, je dévoilerais mon impression que Laurent Potvin avait eu vent de mes commentaires, s'il ne les avait pas lus.

Est-ce cette lettre qui a éreinté JPD ? Je n'en vois pas d'autre. Mais, dans cette lettre, je critiquais le *texte* et non l'*auteur* du texte. JPD connaissait pourtant le mot célèbre : *Amicus Socrates, sed magis amica veritas* : Je suis l'ami de Socrate, mais la vérité m'est davantage amie. Dans son *Éthique à Nicomaque*, Aristote parle d'une « recherche difficile qu'il aborde du fait que ce sont ses amis qui ont introduit » la doctrine qu'il faut rejeter. Il ajoute : « On peut avoir de l'affection pour les amis et la vérité, mais la moralité consiste à donner la préférence à la vérité » (*op. cit.*, I, c. VI, 1). C'est ce que j'ai fait tout simplement, et que JPD a fait lui aussi.

La page 49 se termine ainsi : « C'est le moment de répéter pour la 100^e fois la remarque de Pascal : « Si les hommes savaient ce qu'ils disent les uns des autres, il n'y aurait pas quatre amis sur la terre. » Ce n'est pas la remarque qui convient ; car, dans ma lettre du 27 mai 1994, à M. Michaud, je ne parlais pas de JPD mais de sa conférence. La citation de Pascal devrait être remplacée par la suivante déjà citée ci-dessus : *Amicus Socrates, sed magis amica veritas*. Les personnes qui ont lu *Le risque d'être soi-même* ne pourraient pas dresser une longue liste de défauts de JPD que j'aurais dévoilés : je ne parle de lui qu'en bien.

Qui oserait dresser la liste de ses amis ?

Combien ai-je d'amis ? Je ne le sais pas. L'amitié se définit par la réciprocité ; elle est un amour de bienveillance *récioproque*. L'amour de bienveillance ne constitue pas à lui seul l'amitié : il faut la réciprocité. Une personne dresse la liste de ses amis, mais il arrive que son

nom ne figure pas sur la liste d'une autre qu'elle considère comme une amie.

De plus, l'amitié comporte des degrés. Le *Phèdre* de Platon se termine ainsi : « Entre amis tout est commun. » Pour atteindre au plus haut degré de l'amitié, Aristote note qu'il faut la consécration du temps et la vie en commun. Le proverbe dit justement qu'on ne peut se connaître les uns les autres avant d'avoir consommé ensemble bien des boisseaux de sel (*Éthique à Nicomaque*, VIII, c. III, 8). C'est pourquoi Thomas d'Aquin affirme que c'est dans le mariage qu'est possible la plus grande amitié, *maxima amicitia* (*Somme contre les Gentils*, III, c. 123). En 2006, nous dirions dans le couple. Dans *Le risque d'être soi-même*, j'ai pris le mot *ami* au sens large, comme je l'ai dit au début, c'est-à-dire, selon le *Petit Robert*, toute « personne qui est bien disposée, qui a de la sympathie envers une autre ».

JPD devait être sincère quand il a écrit : « Vous avez eu du pouvoir, vous, et je vous donne ce témoignage que vous l'avez utilisé pour les petits, les écrasés, les « fatigants », les humbles. Vous n'avez mordu que les potentats de... à... Vous n'irez pas en enfer, mon ami » (Lettre en date du 18 décembre 1961 ; j'étais alors à Lyon. Voir *Le risque d'être soi-même*, p. 251). N'étant pas une vedette, j'avais peut-être une certaine facilité à me faire des amis.

Par contre, j'ai souvent entendu JPD dire : « J'suis pas vivable avec. Si je sortais de communauté, ajoutait-il, je ne pourrais pas me marier. Quant à être célibataire, autant l'être dans la communauté. » Une autre parole qu'il aimait bien citer : « Les montagnes se touchent par la base ; les cimes sont seules. » Les génies sont seuls ; les vedettes sont seules. Ces dernières ont plus d'admirateurs que d'amis. Le mot *admirateur* vient du latin *admirari*, admirer, s'étonner. Thomas d'Aquin fait de l'*admiratio* une sorte de crainte. Les humbles n'osent pas s'approcher des gens qu'ils admirent, car l'amitié suppose une certaine égalité : *amicitia in quadam æqualitate consistit* (*Somme contre les Gentils*, III, c. 124).

Ce que l'on attend d'un ancien ami, c'est qu'il ne révèle rien de ce qui lui a été confié au temps de l'amitié. JPD a manqué à cette règle sacrée en écrivant les pages 15 et 49 de sa *Dernière escale*. Ce que

l'on a appris en tant qu'amis ne doit pas être divulgué quand l'amitié est rompue : c'est, jusqu'à un certain point, comparable au secret de la confession : un prêtre ne doit dévoiler ce qu'il a appris au confessionnal. Dans *Les fleurs du mal*, Beaudelaire évoque d'horribles confidences chuchotées au « confessionnal » du cœur.

Entrevue avec Jacques Lacoursière

Pour moi, il ne subsista plus aucun doute quand, à 21 h, le 8 février 2000, au canal *Historia*, Jacques Lacoursière recevait JPD au titre de l'un des artisans qui ont contribué à construire le Québec. Au cours de l'entrevue, Lacoursière s'enquiert des réactions de ses supérieurs à la publication des *Insolences*. JPD évoque son supérieur local d'alors – sans le nommer ; c'était moi –, puis son supérieur provincial, et il répond : « Ce n'était pas de l'enthousiasme mais de la tolérance. » Doutant de mes oreilles, j'ai demandé à Monique si j'avais bien compris. J'avais bien compris. Il n'y avait plus de doute pour moi : notre amitié était définitivement rompue.

L'émission a été rediffusée le 10 avril 2002. Très attentif, j'ai constaté que, le 8 février 2000, j'avais très bien compris. Le supérieur local (à Alma), c'était moi ; le supérieur provincial, c'était Aimé-Louis, dont on sait ce que JPD en pensait par une lettre qu'il lui a adressée d'Alma, le 14 avril 1961 (*Le risque d'être soi-même*, p. 168-169). Dans sa réponse à Lacoursière, JPD ne faisait pas de distinction entre mon attitude et celle du provincial. Des amis qui avaient écouté l'émission m'ont téléphoné pour me dire leur stupéfaction. Affirmer que mon attitude en avait été une de « tolérance », comme celle d'Aimé-Louis, c'était inexplicable. Je ne comprenais pas et ne comprends toujours pas. De toute façon, je ne cherche plus à comprendre.

En l'an 2000, quand il répondait à la question de Lacoursière, JPD avait lu depuis quelques années cette lettre à M. Michaud qui, selon lui, l'éreintait. Était-ce sa réaction à ma lettre ? Je n'en sais rien. Était-ce ma réaction à sa réponse à la question de Lacoursière quand, dans *Le risque d'être soi-même*, en 2003, j'ai publié cette lettre ? Comme j'ai promis de m'en tenir aux faits vérifiables, je ne dirai pas si j'ai hé-

sité ou non à la publier. J'aurais fort bien pu changer l'*Amicus Socrates* en *Amica veritas, sed magis amicus Johannes Paulus*.

Conclusion

Si JPD avait traduit correctement *ad usum amicorum*, « à l'usage des amis » au lieu de traduire par : « **seulement** pour les amis », il n'aurait pas parlé de « feinte protection » ni d'un ouvrage « qui circule sous le manteau » et il ne m'aurait pas accusé de manquer « d'élégance et d'altitude ».

Quand il a décidé de reparler de mes mémoire, à la page 49, il aurait dû relire ce qu'il avait écrit à la page 15. Il aurait eu avantage à y incorporer ce qu'il a ajouté à la page 49. Par exemple, mes mémoires n'auraient porté qu'un seul titre, celui que je leur ai donné. De plus, la manière dont ils lui sont tombés entre les mains aurait été unifiée. À la page 15, il me prête du ressentiment ; à la page 49, un nouveau prêt : de la hargne envers certains intervenants dans l'affaire.

S'il s'était souvenu de la lettre qu'il m'écrivait le 26 janvier 1991, il n'aurait pas écrit : « J'ai rompu avec Martin Blais le jour où il m'a demandé, mine de rien, si tel confrère n'était pas un peu " porté vers les petits garçons ". Il n'affirmait pas ; il insinuait » (p. 49). Nous étions toujours amis en janvier et mars 1991. L'insinuation dont il parle se situe sans conteste au temps de l'amitié ; car, de son propre aveu, nous ne nous sommes plus revus par la suite. De plus, s'il avait fusionné les pages 15 et 49, il aurait dû choisir entre les deux formules suivantes ou les fusionner : « Le frère X, y serait pas pédophile ? » (p. 15) et « si tel confrère n'était pas un peu porté vers les petits garçons » (p. 49). Il y a peut-être une troisième formule, qu'il a oubliée et qui serait la bonne.

Il induit ses lecteurs en erreur une seconde fois quand il écrit, le 16 janvier 2004 : « Depuis au moins 10 ans, nous n'avons plus " communiqué ", pour prendre une formule " in ". Pourquoi ? Ma réponse est que nous faisons, lui et moi, deux " lectures " différentes de notre exil commun des années 1961-1964 » (p. 49). Nous n'avons plus communiqué depuis 1991 ; mais, avant 1991, nous étions encore

amis. Et nous n'avons jamais discuté de lectures soi-disant différentes de nos exils. Ce ne put être une cause de rupture dans les communications.

Alors, de quoi est morte cette amitié ? Je dirais qu'elle a succombé à l'usure du temps ; elle a succombé au manque d'occasions de communiquer après mars 1991. Si JPD avait attrapé un cancer en 1992 ou 1993, je lui aurais certainement rendu visite à l'hôpital. Quand j'ai appris, en 2006, qu'on lui avait diagnostiqué un cancer du poumon, j'ai songé sérieusement à lui rendre visite : Monique me l'avait même suggéré. Les pages 15 et 49 étaient alors sous presse...

Requiescat in pace, et lux perpetua luceat ei.

Adieu lecteur

[Retour à la table des matières](#)

Une fois terminés ces mémoires, je me suis retourné encore une fois pour considérer le chemin parcouru. Un propos d'Horace s'adressant « À son livre » – c'est le titre de la courte épître – m'est venu à l'esprit. Cette phrase en particulier : « J'ai su voler plus haut que ne le laissait supposer mon nid » (*Épîtres*, I, XX). Point n'est besoin, sans doute, de revenir sur certaines révélations de mon premier chapitre pour que l'on trouve normal que cette idée m'ait traversé l'esprit.

Me sont revenus ensuite les épisodes de ma vie qu'on m'a le plus souvent demandé de raconter. Ce sont d'abord les combats livrés contre des pouvoirs qui me trouvaient dérangeant. Ce faisant, j'étais pourtant en bonne compagnie : sans être jésuite, j'étais en compagnie de Jésus, qu'on accusait d'exciter le peuple à la révolte (Luc, 23, 2). Jésus n'avait-il pas affirmé bien haut : « N'allez pas croire que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. Je suis venu opposer le fils à son père, la fille à sa mère, la bru à sa belle-mère : on aura pour ennemis les gens de sa famille » (Matthieu, 10, 34-35). Vous n'avez pas oublié le témoignage de JPD au sujet de mes relations avec les pouvoirs ; je le répète quand même : « Vous avez eu du pouvoir, vous, et je vous donne ce témoignage que vous l'avez utilisé pour les petits, les écrasés, les « fatigués », les humbles. Vous n'avez mordu que les potentats de... à... Vous n'irez pas en enfer, mon ami. »

Le premier pouvoir que j'ai dérangé, c'est l'évêque de Chicoutimi, M^{gr} Marius Paré, quand j'étais directeur à Alma, en 1960-1961. Le cher homme est décédé le 16 février 2002 à 98 ans et 8 mois. D'après la photo parue dans *Le Soleil*, il est resté maigre jusqu'à la fin. J'ai dérangé ensuite quelques supérieurs maristes européens et Lorenzo, un Québécois de la même farine. Chez tous, j'ai expérimenté le même comportement : vos accusateurs n'ont pas de visage ni de nom ; vous ne savez pas de quoi précisément on vous accuse, mais on vous juge et vous condamne en votre absence. Cela s'appelle de la lâcheté, qu'elle soit mariste, épiscopale ou vaticane. Nos criminels sont mieux traités par la justice humaine : ils savent de quoi on les accuse, ils voient leurs accusateurs en face et ils ont des avocats. À Timothée, saint Paul a écrit : « Lors de ma première défense, personne ne m'a soutenu : tous m'ont abandonné » (*2^e Épître*, 4, 16). Ceux qui ont lu la brique de François Leprieur, *Quand Rome condamne* (Plon, 1989, 785 pages) ne sont pas étonnés.

Dans le *Motu Proprio Integræ Servadæ*, sur la réforme du Saint-Office, qui s'appelait jusqu'à Vatican II *Sacrée Congrégation du Saint-Office* et qui s'appellera désormais *Congrégation pour la doctrine de la foi*. Paul VI a signifié sa volonté que cette commission « examine avec soin les livres qu'on lui signale et, s'il le faut, elle les condamne, mais après avoir entendu l'auteur et en lui donnant la possibilité de se défendre, même par écrit » (*Vatican II ; les seize documents conciliaires*, Fides, Montréal & Paris, 1967, p. 629). Les personnes qui ont lu *Le risque d'être soi-même* savent que j'ai quelques fois sollicité cette faveur, qui est un droit pour nos criminels. Elle ne me fut jamais accordé, même quand je la revendiquais en citant un livre bien mariste, *Le bon supérieur*.

Devant mon insistance, M^{gr} Paré avait fini par balbutier une accusation. Quand il a ouvert la bouche pour parler, je m'attendais qu'il évoque une hérésie genre « vous avez nié la présence réelle ou l'infaillibilité du pape ». Eh bien non ! « Vous avez dit que les inférieurs viennent plus de Dieu que les supérieurs. » Pour ne pas pouffer de rire en entendant une telle ineptie, il m'a fallu l'aide d'en haut. C'était non seulement ridicule mais faux. J'avais dit que les inférieurs étaient venus « avant ». Dans *Le petit prince*, on a un roi sans sujets ; mais, dans

la vraie vie, les chefs viennent après les sujets. À force d'insister, j'avais également arraché quelque chose à Gaudence, le maître des seconds novices : « Vous avez dit qu'au début vous aimiez le chapeau des frères maristes, mais qu'ensuite vous ne l'aimiez plus. » Croyez-vous possible qu'on respecte de tels hommes ? Moi, j'en étais incapable.

Pour exaspérer Gaudence et Lorenzo, il suffisait de dire qu'avoir l'esprit du Fondateur ce n'était pas faire ce qu'il a fait en son temps, mais faire ce qu'il ferait de nos jours ; ou bien de proclamer quelques grandes vérités thomistes sur l'autorité ou sur l'obéissance. En disant, après Thomas d'Aquin, que vient de Dieu seulement « ce qui est bon » dans le pouvoir, vous scandalisiez ; en disant que l'obéissance aveugle ne mérite pas le nom d'obéissance, vous scandalisiez. On m'a souvent cité saint Ignace de Loyola demandant aux inférieurs d'obéir « comme des cadavres », mais on a toujours escamoté la restriction qui suivait : « Dans toute la mesure où la volonté peut déterminer l'entendement » (M^{gr} Roberts, s.j., *Réflexions sur l'exercice de l'autorité*, p. 38). La volonté peut déterminer l'entendement dans le cas de la foi ; l'intelligence adhère alors à un objet de foi *non quia visum, sed quia placet* – non parce qu'il est vu, mais parce qu'il plaît. En l'occurrence, c'est sur l'autorité de la parole de Dieu que le croyant s'appuie.

Un parallèle s'est établi, d'une part, entre les accusations qu'on a portées contre moi et, d'autre part, l'accueil qui a été réservé à mes paroles et à mes écrits après que j'eus quitté le diocèse de Chicoutimi et la communauté des frères maristes. Pourtant, j'étais le même homme, ma pensée n'avait pas changé, mes propos, plus étoffés, étaient substantiellement les mêmes. On approuvait mes livres pour l'enseignement moral et religieux catholique ; on accueillait mes idées dans *Pastorale Québec*, dans *Communauté chrétienne* ; on recommandait mes livres dans *L'Église canadienne*, et j'étais l'objet du plus exaltant éloge dans le feuillet paroissial de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, que vous avez lu au chapitre 16.

On m'a souvent demandé pourquoi j'avais tant attendu avant de jeter le froc aux orties. La première raison en laissera d'aucuns sceptiques, mais elle est exacte : je n'avais jamais songé à quitter la communauté des frères maristes. N'en concluez pas que j'écartais comme

indigne de moi l'aveu de l'abbé Pierre : « Le plus douloureux à vivre, ce fut vraiment le vœu de chasteté, qui conduit à renoncer à la tendresse. [...] La tendresse d'une femme, celle de chaque jour, je ne l'ai jamais vécue. De cela, j'ai éprouvé une souffrance constante, quotidienne, toute ma vie. Car je ne pense pas que, pour un homme, la tendresse existe sans la présence d'une femme. Ou alors, il faut vraiment que Dieu s'en mêle beaucoup ! » (*Testament*, p. 68-69). À moins d'être menteur ou homosexuel, n'importe quel religieux est d'accord avec cet humble aveu de l'abbé Pierre.

La deuxième raison qui m'a retenu de quitter plus tôt, c'est-à-dire pendant le plus fort de la tourmente, est toute simple : je voulais qu'on me fasse justice ; c'était ma priorité. Si vous objectez qu'on ne m'a pas fait justice, voici ma réponse : quand j'ai quitté pour l'Université Laval, j'avais l'impression que justice m'avait été suffisamment rendue pour ne plus regarder en arrière. La justice extérieure des hommes d'Église ne m'avait pas acquitté, mais je l'avais été en quelque sorte par ce qu'on appelle la justice immanente, justice intérieure, qui s'affirme dans le déroulement de la vie.

On m'a parfois demandé s'il y a un livre que j'aurais aimé écrire, mais que je n'ai pas écrit ; s'il y en a un que j'ai écrit, mais que je n'écrirais pas si c'était à refaire. En réponse à la première question, je dirais que j'ai parfois songé à écrire un livre sur le thème que j'ai esquissé au chapitre 15 : « Le garde-manger du médiéviste. » j'y aurais montré, de façon plus complète, qu'un professeur de philosophie médiévale n'est pas condamné à mourir de faim ; qu'on trouve, chez les penseurs médiévaux et dans les sources où ils se sont abreuvés, une nourriture abondante et riche, même pour les avant-gardistes et les contestataires. Quant à la deuxième question, j'y répondrais par un « non » : quand je repasse les livres que j'ai publiés, il n'en est aucun que je regrette d'avoir écrit et que je n'écrirais pas si c'était à recommencer. D'ailleurs, l'accueil que la critique leur a réservé me confirme dans cette opinion. Si je portais sur mon passé d'auteur un regard empreint de nostalgie, il me serait inspiré par cette pensée de La Bruyère : « Il n'est pas si aisé de se faire un nom par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le nom qu'on s'est déjà acquis » (*Les Caractères*, I, 4).

Un mot sur mon titre *Le risque d'être soi-même*. Être soi-même, c'est ne pas se fondre dans la masse, c'est ne pas hurler avec les loups, c'est ne pas bêler avec les moutons. Cette attitude comporte des risques. Les risques de prendre la parole quand tout le monde se tait : « Malheur aux chiens muets », dit l'Écriture. Les risques de se tenir « debout dans l'océan des dos courbés », comme dit Léon Bloy. Les risques de se porter à la défense d'une personne agressée quand les badauds regardent le spectacle les bras croisés.

Peu de jeunes sont capables d'être eux-mêmes. Saint Augustin nous apprend que c'était son cas : « Au milieu des jeunes gens de mon âge, j'avais honte de leur être inférieur en débauche. Je les entendais se vanter de leurs dévergondages et, pour ne pas être surclassé, je faisais le mal par vanité. Parfois, je feignais d'avoir commis ce dont je m'étais abstenu » (*Les confessions*, II, 13). Il ne faut pas s'étonner que les jeunes d'aujourd'hui ne sachent pas dire non à la cigarette, non à l'alcool, non à la drogue, non au sexe prématuré. Dans le film de Jean Rouch, *La fleur de l'âge* ou *Les adolescentes*, les jeunes avouent à plusieurs reprises leur incapacité de se conduire autrement des autres.

Les adultes sont-ils plus capables que les jeunes d'être eux-mêmes ? C'est loin d'être évident ; car, d'ordinaire, les adultes ont plus à perdre que les jeunes. Un haut fonctionnaire – à leurs yeux, ils sont presque tous hauts – me disait avoir reçu un conseil d'ami : « Si tu ambitionnes d'avancer, ne fais pas de vagues. Les ministres n'aiment pas que leurs collègues – à plus forte raison le public – apprennent que tout n'est pas parfait dans le ministère qu'ils dirigent. » Quand on voit les députés tous d'accord avec la position de leur parti, on imagine que plusieurs ne veulent pas courir le risque d'être eux-mêmes. Partout, même dans l'Église, pour avoir de l'avancement, il faut être sage de la sagesse de ses supérieurs.

Je me suis attardé à des épisodes de ma vie qu'on m'a souvent demandé de raconter ; mais, quand un inconnu me demande ce que j'ai fait dans ma vie, c'est l'enseignement qui s'impose. Même pendant mes vingt-cinq années chez les frères maristes, j'étais spécifiquement un enseignant, un frère... « enseignant ». J'ai été un enseignant pendant 43 années. Si vous faites une distinction entre un enseignant et un professeur, peu m'importe, car j'ai été l'un et l'autre : enseignant pen-

dant 19 années ; professeur à l'Université Laval pendant 24 années. Et, je l'ai dit en introduction, il n'y a personne au Québec, j'en suis sûr, qui a de l'enseignement une expérience aussi variée que la mienne du point de vue des niveaux où j'ai enseigné et du nombre de matières enseignées.

À la question : « Avez-vous aimé l'enseignement ? » je répondais : « Pensez-vous que j'aurais enseigné pendant 43 années si je n'avais pas aimé ce métier ? » On m'a parfois demandé : « Choisiriez-vous le même métier si c'était à refaire ? » Je ne pense pas que ce sera à refaire, un jour ; mais, à supposer que ce le soit, dans les conditions actuelles, mon premier choix porterait sur l'enseignement universitaire ; mon second, sur l'enseignement collégial. Pas plus bas, parce que j'ai enseigné au secondaire et au primaire à l'époque où l'on était titulaire d'une classe. La différence est énorme. À Saint-Malo, en 9^e année, j'enseignais toutes les matières, sauf l'anglais ; à Lévis, en 12^e année scientifique, j'enseignais toutes les matières, sauf l'anglais et les sciences. Une classe devenait une petite famille ; la discipline ne posait pas de problèmes ; la drogue et la violence étaient alors inconnues.

Je tenais et je tiens toujours l'enseignement en très haute estime parce que c'est le plus beau métier du monde – pas le plus vieux... C'est moins lucratif que la médecine, mais on sait bien que le plus important n'est pas le plus lucratif. Plus urgente, la médecine est mieux rémunérée : pour sa santé, on donnerait sa chemise ; pour son instruction, on arrache la chemise des autres. Il reste que la richesse d'un pays n'est pas proportionnelle au nombre de ses médecins, mais au nombre de ses enseignants. Selon Jean Fourastié, il faut mettre en évidence l'influence, sur les productions de base, d'une production purement intellectuelle. Et l'on arrive à cette idée fondamentale que « c'est en écrivant que l'on fabrique le mieux des pommes de terre » (*La productivité*, PUF, « Que sais-je ? », 657, p. 81-82). J'ai donc produit plus de pommes de terre que si j'avais cultivé une ferme de mon 3^e Rang natal.

Et dorénavant ? À mon âge, on incline à dire avec saint Paul : « J'ai achevé ma course. » Mais ne concluez pas que je vais m'asseoir et me tourner les pouces en attendant Godot. Non : j'ai déjà affirmé

que *Le chien de Socrate* était mon dernier livre à teneur philosophique ; plusieurs amis l'ont déploré, c'est normal ; j'ai déclaré également, lors de mon allocution de retraite de la Faculté de philosophie, que j'écrirais mes mémoires, vers l'âge de quatre-vingts ans, pour couronner le tout. J'ai pris un peu d'avance, car le gros du travail a été fait en 2001. « Adieu, lecteur », c'est un adieu de l'homme qui écrivait des livres, comme on dit « l'homme qui plantait des arbres » : aucun éditeur ne le reverra entrer chez lui avec un manuscrit sous le bras. Seuls sont exclus les livres imprimés chez un éditeur ; pas ceux que nous font *Les Copies de la Capitale*.

Entre-temps, comme j'ai dit au chapitre 20, j'ai renoué avec mes « Miettes de thomisme ». C'était une chronique que j'alimentais dans la petite revue mariste, *Le trait*, dont il a été question au chapitre 2 (page 59 du 1^{er} tirage, 64 du 2^e). Dans *Le trait*, il s'agissait vraiment de miettes : chaque texte ne comptait qu'une dizaine de lignes. Maintenant, ce ne sont plus des miettes mais des pains baguettes : environ une dizaine de pages, parfois moins, parfois plus. Même si je n'ai aucune publication en vue, il est probable que ces courts textes porteront un autre titre dans mes tiroirs ou dans la tête d'une poignée d'amis. Quelque chose comme *L'actualité de Thomas d'Aquin* ou mieux *Thomas d'Aquin, tisonnier des esprits*. En effet, j'ai commencé au début de la *Somme théologique* et je recueille tout ce qui est percutant. J'en ai actuellement environ deux cents pages de rédigées ; quand j'arriverai à la troisième partie de la *Somme*, q. 90, j'aurai peut-être mille pages à mettre dans un tiroir, au grand plaisir de Valéry qui a dit que nos idées sont « si belles dans le fond d'un tiroir ou dans une tête... » (*Regards sur le monde actuel*, Idées, NRF ; 9, p. 285).

Enfin, je suis plus que jamais d'accord avec Celui qui a dit : « Ne vous inquiétez pas du lendemain ; demain s'inquiétera de lui-même. » On ne s'inquiète pas, mais on prévoit et pourvoit.